This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

27282.70

BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE BEQUEST OF
CHARLES MINOT,
OF SOMERVILLE,
(Class of 1828,)

OCT 27 188

37-230
6

LA LÉGENDE D'ŒDIPE

Montpellier — Typogr. BOEHM et FILS.

Fig. 1

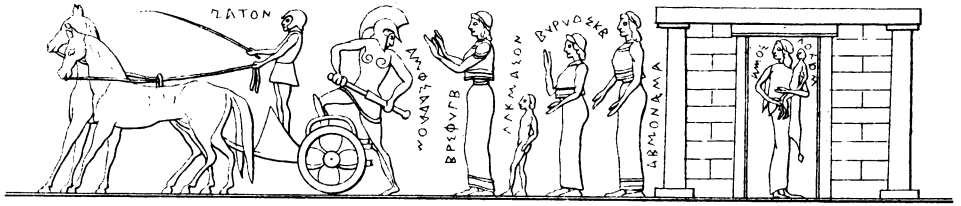

Départ d' Amphiaraüs.

Fig. 2.

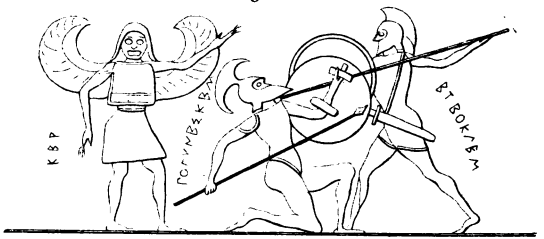

Combat des deux frères.

Lith. Boehm & Fils Montpt

Partly anal.

LA LÉGENDE D'ŒDIPE

ÉTUDIÉE

DANS L'ANTIQUITÉ, AU MOYEN-AGE ET DANS LES TEMPS MODERNES

EN PARTICULIER DANS

LE ROMAN DE THÈBES

TEXTE FRANÇAIS DU XIIe SIÈCLE

PAR

L. CONSTANS

DOCTEUR ÈS-LETTRES,

PROFESSEUR AU LYCÉE DE MONTPELLIER

PARIS

MAISONNEUVE & Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

25, Quai Voltaire, 25

1881

27282.70

Minot fund.

HARVARD COLLEGE LIBRARY

37.230
6

TABLE DES MATIÈRES.

PRÉFACE..... 1

PREMIÈRE PARTIE.

LA LÉGENDE D'ŒDIPE DANS L'ANTIQUITÉ.

(Pages 3-92.)

CHAPITRE PREMIER.—Origine et interprétation de la légende 3
CHAPITRE II. — Développement de la légende..... 11
A. — LAÏUS..... 24
B. — ŒDIPE..... 29
a. Le Sphinx..... 29
b. L'inceste; la reconnaissance..... 35
C. — LA THÉBAÏDE..... 43
a. Polynice et Tydée à Argos..... 43
b. L'ambassade de Tydée..... 49
c. Les sept chefs..... 50
d. Hypsipyle et Archémorus..... 57
e. La ville de Thèbes; ses portes..... 60
f. Les Argiens devant Thèbes..... 76
g. Thésée à Thèbes..... 85
h. Les Épigones..... 90

DEUXIÈME PARTIE.

LA LÉGENDE D'ŒDIPE AU MOYEN-AGE.

(Pages 93-372.)

INTRODUCTION..... 93
CHAPITRE III. — La légende d'Œdipe dans les traditions populaires..... 95
Section I. — La légende de Judas..... 95
Section II. — Les contes populaires..... 104
Section III. — Le cycle de Saint-Grégoire ou de l'innocent incestueux..... 111

CHAPITRE IV. — Le Roman de Thèbes..... 130
Introduction..... 130
Section I. — Stace et les traditions classiques au moyen-âge..... 132
Section II. — Les Manuscrits..... 156
Section III. — Analyse du Poème..... 171
Section IV. — Les deux rédactions et leurs sources..... 242
Section V. — Benoît de Ste-More est-il l'auteur du Roman de Thèbes?..... 279
Section VI. — La légende d'Œdipe dans le Roman de Thèbes (Examen du Roman de Thèbes)..... 301
Section VII.—Destinées du Roman de Thèbes 315
I. — Rédactions en prose du Roman de Thèbes..... 315
II. — Allusions au Roman de Thèbes... 349
III. — Imitations du Roman de Thèbes.. 366

TROISIÈME PARTIE.

LA LÉGENDE D'ŒDIPE A LA RENAISSANCE ET DANS LES TEMPS MODERNES.

(Pages 373-388.)

CHAPITRE V. — La légende d'Œdipe à la Renaissance et dans les temps modernes..... 373
CONCLUSION..... 389

APPENDICE.

ÉTUDE SUR LA LANGUE DU ROMAN DE THÈBES.

(Pages I-LXXX.)

I. — VERSIFICATION..... I
II. — PHONÉTIQUE (traitement de la gutturale)..... XIX
III — FLEXION..... XXV
IV. — SYNTAXE..... XXXIX
V. — GLOSSAIRE..... LXI

ERRATA.

Page 18, l. 6 et p. 19, n. 3, *lis.* Hésychius.
— 24, l. 10, *au lieu de* LAIUS, *lis.* LAÏUS.
— 35, l. 23, à Thèbes, *mettre ici le renvoi à la note* 1.
— 36, l. 15, *au lieu de* de l'avis, *lis.* à l'avis.
— 44, l. 13, *au lieu de* Olenos, *lis.* Olénos.
— 50, l. 1 de la note, *au lieu de* Goropuis, *lis.* Goropius.
— 52, l. 17, *au lieu de* ils remettraient, *lis.* ils en remettraient.
— 53, n. 2, l. 4, *mettre une virgule après* Pausanias.
— 60, l. 30, au titre, *au lieu de* c., *lis.* e.
— 62, l. 1 de la note, *au lieu de* ἩΗμὶν, *lis.* Ἡ μὶν.
ibid., l. 10, *au lieu de* αὐτοῖ ϛδιὰ, *lis.* αὐτοῖς διὰ.
ibid., l. 17, *au lieu de* ὀφθαλμοὶ, *lis.* ὀφθαλμοὶ.
— 71, l. 29, *au lieu de* et Apollodore, *lis.* et à Apollodore.
— 78, l. dernière, *effacez les guillemets.*
— 84, l. 9, *lis.* Hercule l'emprunta à Oncus.
ibid., l. 19. *lis.* primitive, telle que nous la voyons.
ibid., l. 2 de la note 5, fermez les guillemets après *Cœrus.*
— 87, l. 3, *mettez une virgule après* les gardes.
— 88, n. 3, *après* ch. 29, *au lieu d'une virg., mettez un point.*
— 98, note 2, l. 6, *lis. œvi,* p. 212-5) ;
ibid., l. 11, *au lieu de* traductien, *lis.* traduction.
— 105, l. 12, *au lieu de* «, *lis.* ».
— 109, note 1. *C'est par erreur que les vers cités ont été corrigés d'après le système de reconstitution du texte d'abord adopté, et abandonné ensuite, du moins provisoirement et jusqu'à ce que les difficultés encore pendantes aient été résolues.*
— 113, l. 4, *au lieu de* quatres, *lis.* quatre.
— 121, note 4, l. 2, *au lieu de* XIV°, *lis.* XIVe.
— 129, l. 1 sqq. Il faut avouer que la tradition rapportée par Hygin, qui veut qu'Œdipe ait été recueilli sur les bords de la mer par Péribée, l'épouse de Polybe (V. ci-dessus, p. 25), semble rapprocher le mythe d'Œdipe de celui de Persée et de la légende de Grégoire.
— 143, str. 19, v. 4, *au lieu de* mærore, *lis.* mœrore.

Page 145, l. 24, *au lieu de* l. I, *lis.* l. l.
— 150, l. 31, *au lieu de* Ii, *lis.* II.
— 153, l. 5 et p. 154, l. 6 sqq. — Lindenbrog hésite quelque peu à s'écarter de l'opinion commune. Voici les réflexions qu'il ajoute à la citation de la glose du commentateur (lequel n'est peut-être pas Lactance) : « Hactenus vetus codex, in quo tametsi non exacte vita illius describatur, libuit tamen apponere, ut appareat cujatisnam olim arbitratus sit, quem recentiores quidam Neapolitanum faciunt, inducti potissimum verbis Papinii ex epistola libri .iij. et Ecloga ad uxorem, *non sine aliquo colore veritatis* » ; et plus loin, il émet des doutes sur l'authenticité du prénom d'*Ursulus,* ce qui ne l'empêche pas d'insérer celui de *Sarculus* dans le titre de son édition.
— 154, l. 15, *au lieu de* ad patriam, *lis.* ad poeticam.
— 157, mettez une virgule à la fin de la ligne 16 et un point à la fin de la ligne 17.
— 164, l. 8-9, *lis.* des leçons communes, par exemple *solsi* (*sosi*), avec BC.
— 166, v. 54, *lis.* encolorées.
ibid., note au v. 15, *au lieu de* enfance, *lis.* d'enfance.
— 167, v. 35, *au lieu de* outrei, *lis.* otrei.
— 175, l. 25 et p. 266, l. 4, *annulez la correction de* menée *en* meuée.
— 178, v. 1045, *au lieu de* engousseus, *lis.* angousseus.
— 181, v. 1916, *au lieu de* cascum, *lis.* cascun.
— 182, v. 2220, *au lieu de* óïr, *lis.* oïr; de même, p. 195, v. 3738, *lis.* oïstes; p. 214, v. 8386, *lis.* oïssiés, etc.
— 186, v. 2705, *effacez le point-virgule après* s'esmervelle.
ibid., v. 2730, *au lieu de* éle, *lis.* èle.
— 187, v. 2742, *au lieu de* hom, *lis.* home.
— 188, v. 2807, *au lieu de* I, *lis.* .I.
ibid., v. 2813, *au lieu de* lève, *lis.* léve.
— 194, v. 3718, *corriger* tót (*suj. plur.*) *en* tuit, *et rejeter* tót *en note* ; de même, p. 197, v. 4146 ; p. 198, v. 4213 ; p. 199, v. 4229 ; p. 214, v. 8385, etc.
— 200, v. 4274, *au lieu de* l'ot, *lis.* l'ost.
— 207, note au v. 6431, *lis.* mon frére.
ibid., v. 6438, et note correspondante, *au lieu de* .j., *lis.* .ij.
— 210, l. 19, *au lieu de* s'entretuent, *lis.* s'entre-tuent.
— 213, l. 1 de la note, *au lieu de* v. 5378, *lis.* v. 537-8.
— 222, v. 10572, *au lieu de* le, *lis.* nel, *et rejetez* le *en note.*
— 229, v. 13038, *au lieu de* qu'èle, *lis.* que le, *et mettez un*

point à la fin du vers; par contre, effacez le point à la fin du vers suivant.

Page 231, v. 13092 et v. 13098, *au lieu de* tósjórs, *lis.* tós jórs.
— 233, v. 13899, *mettez une virgule au lieu d'un point-virgule à la fin du vers; de même* pag. 234, v. 13929.
— 234, l. 25, *au lieu de* àà Argos, *lis.* à Argos.
— 241, v. 77, *au lieu de* quand, *lis.* quant.
ibid., v. 98, *corr.* cil *et rejetez* ceus *en note.*
— 248, v. 146, *au lieu de* grand, *lis.* grant.
— 251, v. 113, *mettez une virgule après* feron.
— 252, l. dern. de la note, *au lieu de* es, *lis.* les.
— 256, v. 26, *au lieu de* més, *lis.* mès.
ibid., l. 23, *ajoutez* : Ce dist li livres et la létre, Ninus i gist qui l'i fist métre 8499-500.
— 262, l. dern., *mettez deux points après* filles, *et point-virgule après* général.
— 263, l. 13, *au lieu de* il, *lis.* l'auteur.
— 277, l. 29, *au lieu de* ouvage, *lis.* ouvrage.
— 281, l. 14, *au lieu de* ver sa *lis.* vers a.
— 291, l. 27, mais jamais dans les rimes féminines. — *Il y a une exception* : Salemandre : tendre 12911 ; *il est vrai qu'avec les noms propres, on a toujours usé d'une certaine liberté.*
ibid., l. dern., *aux deux exemples cités, ajoutez :* veïr : assalir 3249 A.
— 293, l. 13, mettez une virgule après 8361 ABC.
— 297, l. 22. *On peut cependant admettre dans* Thèbes *un exemple de* l *amollie :* celes (*lis.* ceiles) : mervelles (*lis.* merveiles) 1339 ABC (*cf.* ortoiles : çoiles 831 A).
— 313, l. 27, *fermez la parenthèse après* 320, *et non à la ligne suivante, après Maison* ».
— 347, note 1, l. 1, *au lieu de* sans donte, *lis.* sans doute.

Pag. v *a*, l. 39, *mettez un point-virgule après* voi.
— x *a*, l. 25. Il aurait fallu citer sous IE (= IÉE) les rimes suspectes 7187-8 et 7941-2 (V. p. 292, l. 22 sqq.).
— XVI, l. 10, *effacez la virgule après* sujet.
ibid., l. 13-14, *lis.* : Parmi les rimes qui sont dans ce cas, nous citerons : *fu*, etc.
ibid., l. 30, *au lieu de* (pron. *s*), *lis.* (pron. *ts*).
— XVIII, l. 39, *lis.* 6831 *après : l'englot.*
— XXII, l. 25, *au lieu de Salenihe, lis. Salenike.*

Page XXVII, note 1, l. 12, *au lieu d'un point, mettez une virgule après Huges* A.

— XXXI, l. 2-3, comme pour l'article, je rétablirais partout *la. C'est par erreur que cette assertion a été maintenue; le pronom est sujet aux mêmes doutes que l'article. De même pour l'adjectif possessif*, l. 28.

ibid., l. 23, *mettez un point-virgule après les mots* cependant v. 117, *et une virgule avant.*

— XXXIII, l. 1 sqq. Les formes refaites, etc. *Cet alinéa doit être reporté à la page précédente*, l. 35, avant le mot : *Personnes.*

ibid., l. 7, *au lieu de Ce n'est, lis. Ce n'ert.*

ibid., l. 12, *fermez la parenthèse après* 3320.

— XXXVI, l. 20, *lis.* : *s'estormirent.*

— XXXVIII, l. 6, *lis.* (A *issiés*).

ibid., l. 36, *effacez la virgule après* latin.

— XLIV, l. 2, *effacez la parenthèse après* 29508 etc.

— XLV, l. dern., *au lieu de* Éllipse, *lis.* Ellipse.

— XLVII, l. 18, *au lieu de cor, lis. cors.*

— XLVIII, l. 8, *lis. vint afuiant.*

ibid., l. 31, *lis.* du substantif.

ibid., l. 39, *lis. pór. j. petit que ne.*

PRÉFACE.

La légende d'Œdipe, fruit spontané de l'imagination populaire, remonte à la plus haute antiquité. Profondément modifiée par la conception toute grecque de la fatalité, elle a pris une forme particulière qui, grâce au génie des grands poètes dramatiques, s'est imposée non seulement à la tradition classique et littéraire, mais encore à la tradition populaire. Ce double courant l'a portée à travers le moyen-âge jusqu'aux temps modernes, et de nos jours encore on a pu la reconnaître avec ses traits essentiels dans les contes populaires des contrées les plus opposées. Elle offre donc aux recherches du savant une large carrière, et il nous a semblé que nous ferions un travail qui ne serait pas sans intérêt, si, dans la mesure de nos forces, nous en étudiions la transmission à travers les âges, en insistant principalement sur les époques où elle a subi une véritable transformation, par suite des modifications survenues dans l'état intellectuel ou moral des sociétés.

Notre sujet se divise naturellement en trois parties. Dans la première, nous étudierons les origines de la légende et son développement progressif dans l'antiquité, développement dont le poème de Stace et les tragédies de Sénèque marquent le point extrême. Dans la seconde, nous suivrons à travers le moyen-âge les destinées de la *Thébaïde* de Stace, et nous montrerons les modifications profondes qu'elle a subies dans le *Roman de Thèbes*, qui est le principal représentant de la légende dans le domaine littéraire ; en même temps, nous étudierons cette légende dans la tradition populaire ou semi-populaire au moyen-

âge. Une troisième partie, naturellement moins considérable, nous la fera voir survivant au moyen-âge et se perpétuant, à travers la Rènaissance et les temps modernes, jusqu'à nos jours, par un double courant artistique et populaire. En Appendice, nous publions une étude sur la langue du *Roman de Thèbes*, qui nous a servi à reconnaître que l'auteur de ce poème ne saurait être Benoît de Sainte-More, l'auteur, aujourd'hui incontesté, du *Roman de Troie* et de la *Chronique des ducs de Normandie*.

En terminant, nous devons adresser nos sincères remerciements au jeune membre de l'Institut dont nous nous honorons d'être l'humble disciple ; nous voulons parler de M. Gaston Paris, qui, en nous signalant l'intérêt qu'offre le *Roman de Thèbes*, nous a engagé dans une étude où, à côté de nombreuses difficultés aggravées par notre inexpérience, nous avons trouvé un attrait des plus vifs, bien propre à soutenir notre courage et à nous permettre d'accomplir jusqu'au bout notre lourde tâche.

PREMIÈRE PARTIE

LA LÉGENDE D'ŒDIPE DANS L'ANTIQUITE.

CHAPITRE PREMIER

ORIGINE ET INTERPRÉTATION DE LA LÉGENDE.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que datent les premières tentatives pour donner des fables antiques une explication rationnelle. Déjà, au ve siècle avant Jésus-Christ, Anaxagore avait fondé, on peut le dire, l'École *allégorique*, dont les plus illustres représentants à l'époque moderne ont été Bacon et Court de Gebelin. Cette École a eu pour rivale l'École *historique*, qui nous offre les noms de Bochart, de Huet, de Clavier ; mais les découvertes faites en Égypte au commencement du dix-neuvième siècle provoquèrent la formation d'une nouvelle École d'exégèse mythologique qui remplaça les deux autres ; je veux parler de l'École *symbolique*, fondée par Creuzer en Allemagne. Puis est venu Otfried Müller (*Prolegomena zu einer wissenschaftlichen Mythologie*), qui a fondé une mythologie nouvelle sur l'analyse étymologique ; il a été suivi dans cette voie par MM. Welcker et Preller, dont les travaux sont justement estimés. Enfin la découverte des Védas est venue renouveler la science, et l'on sait avec quel charme M. Max Müller a exposé les principes de la *Mythologie comparée* [1].

« Plus on pénétrera, dit M. Max Müller, dans la nature intime des mythes primitifs, plus on se convaincra qu'ils

[1] Cf. Bréal, *Mél. de Mythologie et de Linguistique*. Paris, Hachette, 1878, réimpr. d'articles parus ailleurs, en particulier dans la *Rev. archéol.*

se rapportent pour la plus grande partie au soleil.»—« La plus ancienne histoire que les hommes se soient contée, ajoute M. Bréal (*loc. laud.*), a donc été celle de ce héros brillant de force et d'éclat dès les premières heures de son existence, généreux et grand durant sa vie, mais frappé au terme de sa course d'un coup qu'il ne pouvait éviter » ; et plus loin : « L'histoire des dieux ne formait pas dans le principe un récit : c'étaient des propos incohérents, quoique très arrêtés dans leur teneur. Les transitions, l'enchaînement, l'ordre, la logique, furent introduits après coup par les conteurs, qui, recueillant ces phrases dont ils cherchaient le sens, crurent y reconnaître les débris d'anciennes traditions ou les oracles mal conservés de la sagesse antique. »

L'heureuse application qu'avait déjà faite M. Bréal de ces principes à l'explication du mythe latin d'*Hercule et de Cacus* [1], lui a inspiré l'idée de les appliquer à la légende d'Œdipe et de rechercher, à travers les transformations qu'elle a subies, la forme qu'elle pouvait avoir à l'âge naturaliste. Voici en quelques mots comment l'éminent professeur interprète le mythe. La lutte d'Œdipe contre le Sphinx, qui est considérée par lui comme le fait le plus important, n'est pas autre chose qu'une des formes nombreuses qu'a revêtues la lutte d'Indra (le soleil) contre Vritra (le nuage), racontée dans les Védas. Œdipe est un héros du même caractère que Zeus, Apollon, Héraclès, Bellérophon, etc., c'est-à-dire une personnification de la lumière. Le mot *Sphinx* (de σφίγγειν), celui qui enlace, répond exacment, quant au sens, au *Vritra* des Védas ; la forme du monstre ne fait pas difficulté : il n'y a rien en lui qui ne se retrouve séparément ou réuni dans les monstres analogues, Typhon, Echidna, qui, d'après Hésiode, figurent parmi ses ancêtres. La phrase proverbiale : *Œdipe a tué le Sphinx*, était l'expression populaire et locale qui marquait la défaite du Sphinx se précipitant du haut de son rocher, c'est-

[1] *Hercule et Cacus, étude de mythol. comparée. — Le mythe d'Œdipe*, par Michel Bréal (mémoires réimprimés dans le recueil cité plus haut).

à-dire du nuage qui éclate et tombe en pluie. L'énigme que propose le Sphinx, c'est le sourd murmure du tonnerre ; si elle est devenue l'énigme des pieds, cette transformation est due à une fausse étymologie du nom d'Œdipe, *celui qui sait l'énigme des pieds* (de οἶδα, *je sais*).

Mais M. Bréal ne s'en tient pas à l'explication de la victoire d'Œdipe sur le Sphinx, il cherche à expliquer aussi le meurtre de Laïus. Par une ingénieuse analyse du mot grec, il arrive à identifier Laïus, c'est-à-dire *l'ennemi,* avec le Sphinx, et fait de la victoire d'Œdipe sur le roi de Thèbes une nouvelle forme de sa victoire sur le Sphinx. Œdipe épouse la veuve de Laïus, comme, dans les Védas, les jeunes filles captives (c'est-à-dire les nuées) deviennent *dâsapatnîs*, de *devapatnîs* qu'elles étaient, c'est-à-dire épouses du dieu vainqueur, d'Indra, après l'avoir été du vaincu, de l'ennemi.

L'aveuglement d'Œdipe représente la disparition de la lumière, le même mot exprimant dans les langues primitives la cécité et l'obscurité ; et le nom même d'Œdipe, d'après l'étymologie la plus répandue (= enflé), vient de l'augmentation apparente de volume que subit le soleil à son coucher, par l'effet des vapeurs qui flottent dans les couches inférieures de l'atmosphère. Quant au reste de la légende, il serait inutile d'y chercher une interprétation naturaliste ; car les éléments nouveaux qu'elle apporte ont été introduits à une époque postérieure, dans le but de donner au mythe une portée morale et religieuse : tels sont le parricide et l'inceste, qui ont leur source dans la croyance à la fatalité et à l'infaillibilité des oracles.

L'interprétation naturaliste du mythe d'Œdipe que nous venons d'exposer a trouvé un ardent adversaire dans un professeur bien connu de l'Université de Pise, M. Domenico Comparetti[1]. Déjà M. Stephani (*Nimbus und Strahlenkranz,* in *Mém. de l'Acad. de Saint-Pétersbourg*, VIe série, tom IX), avait refusé d'admettre, contre l'opi-

[1] *Edipo e la mitologia comparata.* Pisa, Nistri, 1867.

nion de M. Welcker et de quelques autres, une signification sidérale quelconque dans le Sphinx vaincu par Œdipe; et M. Preller (*Jahrb. fur Philol. und Pæd.*, vol. 80, pag. 539, 1858) croit que le Sphinx a été introduit dans la légende à une époque postérieure. M. Comparetti s'attache à faire ressortir ce fait que le Sphinx n'est nullement mentionné par Homère dans le passage où se trouvent résumés les malheurs d'Œdipe (*Odyssée*, XI, 271 sqq.), et que dans Hésiode, là où le Sphinx est nommé (*Œuvres et jours*, v. 163[1]), il n'est pas question d'Œdipe, qui est cependant mentionné ailleurs (*Théogonie*, v. 326[2]). Ce qui est plus important que ces preuves négatives, ce sont les monuments assez nombreux (monuments dont il faut bien tenir compte, tout en usant de prudence), dans lesquels le Sphinx se trouve représenté indépendamment d'Œdipe, et parfois en compagnie de dieux ou d'attributs solaires[3]. Il nous semble démontré que le Sphinx est un personnage d'origine solaire, et M. Comparetti lui-même ne semble pas éloigné d'en convenir[4]. La difficulté réelle, et dont M. Bréal ne semble pas avoir complétement triomphé, était de rattacher le reste du mythe à ce point considéré comme primitif : il reste encore sur cette question quelques obscurités à éclaircir.

M. Comparetti croit à l'existence antérieure indépendante de l'épisode du Sphinx, qui aurait été rattaché à la légende d'Œdipe par la nécessité de trouver une explication à l'inceste, et d'amener le fils dans le lit de sa mère, en donnant des raisons plausibles de cet événement, dû à la fatalité. Pour lui, la signification du conte d'Œdipe est celle-ci : « Une combinaison fatale peut amener à commettre les plus grands crimes, indépendamment de la volonté ; un homme peut, sans le vouloir et le savoir, être coupable, et sujet à toutes les conséquences de sa faute. » Le mot ἄτη

[1] ἡ δ' ἄρα φῖκ' ὀλοὴν τέκε Καδμείοισιν ὄλεθρον.

[2] μαρναμένους μήλων ἕνεκ' Οἰδιπόδαο.

[3] Pour la description de ces monuments, voir Overbeck, *Gallerie heroïscher Bildwerke der alten Kunst*, pag. 15-62.

[4] V. pag. 21.

désigne à la fois chez les Grecs le mal moral et le dommage, le mal que l'on fait et celui que l'on souffre ; ils ne distinguaient guère entre la perversion du sens moral et la perversion de l'intelligence. Le mal moral peut être dû à la faute volontaire de l'homme, ou être indépendant de sa volonté, peu importe ; l'action amène toujours la réaction et le dommage doit être réparé : voilà la fatalité antique dans toute sa rigueur[1]. Quelque jugement que porte la philosophie moderne sur cette antique conception de l'esprit grec, on ne peut nier qu'elle ne soit éminemment tragique, et propre à inspirer à des poètes doués du génie dramatique des œuvres fortement trempées et de nature à produire une vive impression de terreur[2].

Loin de croire que la légende d'Œdipe, telle qu'elle nous a été transmise par les tragiques, dérive tout entière de la lutte d'Œdipe contre le Sphinx, M. Comparetti n'y voit, comme nous l'avons dit, qu'un épisode étranger au fond du sujet ; il croit pouvoir rattacher tous les éléments de la légende à trois formules bien connues, qui figurent dans un grand nombre d'autres contes : 1° des parents exposent leur enfant pour éviter un malheur qui cependant s'accomplit ; 2° une reine ou une fille de roi est proposée comme récompense à celui qui tuera un monstre; 3° une énigme est donnée à deviner, en établissant la peine de mort pour celui qui n'y réussira point.

Cette explication du savant professeur n'a point convaincu M. Bréal, qui lui reproche, avec raison selon nous, de ne point avoir assez distingué les temps : «Je suis loin de prétendre, dit-il, qu'il faille voir des dieux solaires dans tous les personnages qui tuent des monstres et délivrent des princesses enchaînées. Mais avant d'entrer dans la mise en scène des contes, il faut que ces incidents aient figuré en des récits où ils eussent leur raison d'être. C'est par les mythes qu'ils devinrent assez familiers à l'ima-

[1] Cf. Comparetti, *l. l.*, pag. 51 sqq.
[2] *Ibid.*, p. 54.

gination populaire pour passer à l'état de lieux communs. On ne s'expliquerait pas pourquoi les mêmes formules se rencontrent en Perse, en Germanie, en Grèce, si derrière la formule ne se trouvait pas la croyance naturaliste. Les contes de fées sont le dernier résidu de la religion d'un peuple ; il nous semble prématuré de placer ce résidu aux temps qui ont précédé Homère et Hésiode[1] ».

Nous n'avons pas la prétention de trancher le litige en faveur de l'un ou de l'autre des savants contradicteurs ; qu'il nous soit permis cependant de faire quelques observations à ce sujet. Au fond, un grave dissentiment sépare sur un point essentiel M. Bréal de M. Comparetti. Ce dernier, qui admet l'interprétation naturaliste pour certains mythes analogues à celui du Sphinx et d'Œdipe, ne serait point éloigné de l'admettre aussi pour ce dernier, mais à condition de le considérer comme un mythe à part, incorporé dans la légende d'Œdipe, lorsque le sentiment de la signification primitive a été éteint. Les critiques de détail qu'il adresse à M. Bréal ne détruisent pas la valeur de sa démonstration, et il reste acquis qu'il faut voir dans la lutte d'Œdipe entre le Sphinx un mythe analogue à celui d'Apollon luttant entre le serpent Python et à tant d'autres familiers aux Grecs, et qu'il faut l'expliquer, comme le mythe Indien d'Indra et de Vritra, par la lutte de la lumière contre les ténèbres, du soleil contre le nuage qui l'enveloppe. Mais il est certain que le reste de la démonstration de M. Bréal n'entraîne pas la conviction, et qu'il est difficile de préciser quels sont parmi les éléments de la légende, en dehors de la lutte contre le Sphinx, ceux qui sont tout à fait primitifs, et par conséquent admettent une interprétation naturaliste. Ainsi l'identification qu'il fait du meurtre de Laïus avec celui du Sphinx, en s'appuyant sur ce fait que Λάϊος serait le même mot que δάϊος, lequel représente le sanscrit *dasyu* (= l'ennemi), un des

[1] Pour les questions de détail, voir l'article de M. Bréal dans la *Revue critique*, 1870, I, p. 49 sqq., en réponse aux critiques de M. Comparetti.

noms du monstre védique, a été fortement combattue par M. Comparetti, qui refuse d'ailleurs, avec juste raison à ce qu'il semble, de voir dans Laïus un ennemi pour Œdipe. Mais à son tour, M. Comparetti nous semble trop exclusivement dominé par le côté moral du conte lorsque, après avoir dit (pag. 44 sqq.) qu'un très-grand nombre de contes fabuleux ont une origine tout à fait indépendante et différente de celle des mythes proprement dits, il affirme que, aux époques secondaires, l'imagination populaire ne s'est pas bornée à transformer les données primitives, mais a créé de toutes pièces de nouvelles fables proportionnées à la situation nouvelle des esprits, et que telle formule qui, à l'origine, avait servi à exprimer les phénomènes naturels, a pu servir dans la suite à exprimer tout autre chose, c'est-à-dire les phénomènes du monde moral. Je ne crois pas, pour ma part, que l'activité morale ait été assez grande, dans l'enfance des peuples, pour que ses manifestations aient frappé les imaginations au point de donner naissance à des personnifications, sources de contes fabuleux : ce genre de productions de l'esprit humain est l'œuvre d'une époque postérieure. L'interprétation de M. Comparetti aurait donc toute notre approbation, à condition qu'il fût bien entendu que nous ne l'admettons que pour la légende de formation secondaire, et comme une transformation d'un mythe solaire primitif, plus ou moins développé, tandis que M. C... croit à l'intercalation dans la légende morale, qui alors serait primitive, du combat du Sphinx, pour expliquer par le service rendu l'arrivée d'Œdipe au trône de Thèbes et son union avec Jocaste. Ainsi, pour résumer la question en deux mots, nous pensons que M. Bréal a un peu trop étendu le champ de l'interprétation naturaliste, et prêté ainsi le flanc à des attaques qui ont entraîné à son tour trop loin son savant contradicteur, en l'amenant à exclure complétement de la légende l'interprétation naturaliste, et à en faire, non un mythe transformé par la conception grecque de la fatalité, comme le

veut M. Bréal et nous avec lui, mais un véritable conte moral, « produit simple de la direction morale prise par l'esprit du peuple dans son activité imaginative[1]. »

Mentionnons pour mémoire un autre essai d'interprétation naturaliste auquel son auteur même, d'après la forme dans laquelle il l'exprime, ne semble pas tenir beaucoup. M. Preller (*Griechische Mythologie*, Berlin, 1860, tom. II, pag. 343-4) s'exprime en effet ainsi : « Peut-être y a-t-il au fond de cela de vieilles allégories naturelles, à peu près comme dans les mythes de Lycurgue, de Penthée et de Labdacus ; auquel cas Œdipe, l'homme aux pieds mutilés, l'homme aveuglé, qui fut le meurtrier de son père et le mari de sa mère, serait dans les plus anciennes fables, comme ces derniers, une personnification de l'hiver. » Et il ajoute en note : « Lycurgue se frappe la poitrine et veut souiller sa propre mère (Hygin, *fab.* 132); il est aussi aveuglé et maltraité de toute façon (Diodore, 3, 65). Cf. les figures analogues de l'hiver dans Grimm, *Deutsche Mythol.*, 725 ; l'Hiver est perdu, l'Hiver est captif, il manque les yeux à l'Hiver, etc. Il a tué son père, puisque l'Hiver et la Mort sont unis invinciblement, et, comme l'Hiver, il féconde sa propre mère, la Terre. » — Je n'examinerai pas jusqu'à quel point cette explication peut convenir aux mythes de Lycurgue, de Penthée ou de Labdacus ; mais je ne vois pas du tout comment on pourrait en faire l'application à celui d'Œdipe, sans dénaturer complétement, non pas seulement le caractère moral du mythe, mais encore les traits essentiels qui le constituent. L'explication de M. Bréal marque assurément un progrès important dans la voie de l'interprétation naturaliste, et si elle n'a pas obtenu l'adhésion de tous, il faudra du moins s'en contenter, tant qu'on n'en aura point trouvé de meilleure.

[1] Comparetti, *loc. laud.*, pag. 50.

CHAPITRE II.

DÉVELOPPEMENT DE LA LÉGENDE.

La légende thébaine a suivi dans son développement les mêmes lois que la légende troyenne[1], c'est-à-dire qu'autour d'un noyau primitif se sont groupées de nouvelles fictions dans des directions opposées, les unes remontant des effets aux causes, les autres au contraire développant les conséquences des événements racontés dans les premières poésies épiques. De même qu'aux traditions de l'Iliade et de l'Odyssée ont succédé d'un côté les Κύπρια, de l'autre les Νόστοι et la Τηλεγονία, de même à l'antique Thébaïde, c'est-à-dire à la guerre des Sept Chefs contre Thèbes, sont venues s'ajouter l'Œdipodée, qui explique les causes de cette grande lutte, la guerre des Épigones et l'Alcméonide, qui en montrent les conséquences immédiates. Ainsi l'histoire d'Œdipe ne semble pas avoir fait partie de l'antique Thébaïde ; mais la haine sauvage des deux frères, le trait de cannibalisme attribué à Tydée, la révolte audacieuse de Capanée, appartiennent certainement à cette première rédaction, antérieure aux poèmes homériques. Ce ne fut que plus tard que l'on chercha une explication morale à des faits si étranges : la rivalité de deux peuples puissants, la lutte de deux frères pour le trône, ne paraissaient pas des raisons suffisantes ; on attribua à la malédiction paternelle l'origine immédiate de ces haines implacables, et on voulut que les fils portassent la peine des crimes involontaires commis par le père. Enfin on se demanda la cause de cet acharnement du destin sur la personne d'Œdipe, et l'on inventa l'enlèvement par Laïus du beau fils de Pélops, Chrysippe, que l'on donna

[1] Preller, *Griech. Myth.*, II, 341; Comparetti, *Edipo*, etc., pag. 77.

comme l'origine première des malheurs des Labdacides. Ce qui semble certain, c'est qu'au temps d'Homère, le cycle thébain était déjà complet. Nous trouvons en effet dans l'*Odyssée* (XI, 271-80) un résumé de l'histoire d'Œdipe : « Je vis ensuite, dit Ulysse, la mère d'Œdipe, la belle Épicaste, qui, dans l'ignorance de son esprit, commit une action terrible : elle épousa son fils, après qu'il eut tué son propre père. Mais bientôt les dieux dévoilèrent la vérité aux yeux des mortels. Alors Œdipe, par la volonté funeste des dieux, régna sur les Thébains, souffrant dans la riante Thèbes des douleurs cruelles ; et la reine, succombant à la douleur, descendit dans les fortes demeures de Pluton, après avoir suspendu à une poutre de son palais un lien fatal. Elle laissa son fils en proie aux affreux tourments que peuvent causer les Furies d'une mère. » D'ailleurs les fils des Sept Chefs figurent dans la guerre de Troie : le rôle important qu'y joue Diomède amène la mention fréquente de Tydée et de sa bravoure [1] ; on y rappelle en particulier sa merveilleuse lutte contre les cinquante Thébains [2]. Hésiode nous apprend (*Opera et dies*, v. 161-3) que, parmi les héros engendrés par Jupiter, les premiers moururent devant Thèbes, en combattant pour conquérir les troupeaux (*μήλων ἕνεκα*) du fils d'Œdipe. Ce mot désigne sans doute ici les biens en général, le royaume d'Étéocle.

Mais en dehors d'Homère et d'Hésiode, bien d'autres poètes épiques avaient été tentés par le cycle thébain. Malheureusement nous ne connaissons que par des fragments les œuvres considérables qui traitaient spécialement de la légende des Labdacides. Rappelons brièvement ce que l'on sait à cet égard. Dans les chants *cypriens* (*τὰ Κύπρια*), au témoignage de Proclus [3], Nestor racontait à Ménélas, son

[1] *Iliade*, IV, 370 sqq. ; V, 800 sqq. ; XIV, 110 sqq.

[2] *Iliade*, X, 284 sqq.

[3] *Cyclicorum poetarum fragmenta*, éd. Wolf, coll. Didot, pag. 582 : Νέστωρ δὲ ἐν παρεκβάσει διηγεῖται αὐτῷ... καὶ τὰ περὶ Οἰδίπουν καὶ τὴν Ἡρακλέους μανίαν, καὶ τὰ περὶ Θησέα καὶ Ἀριάδνην.

hôte, les aventures d'Œdipe. L'inscription de Borgia mentionne une *Œdipodée* de Cynæthon (5,600 vers), citée par Pausanias (IX, 5, 5), par le scholiaste d'Euripide (*Phœnissæ*, v. 1760)[1] et par Eusèbe[2], et une *Thébaïde* attribuée à Arctinus de Milet, et qui renfermait 9,100 vers (d'après d'autres témoignages, environ 7,000). Cette Thébaïde était, si l'on en croit Pausanias, attribuée par Callinus à Homère, et beaucoup partageaient cette opinion. Pausanias ne semble pas l'adopter pour sa part, mais il place ce poème immédiatement après l'Iliade et l'Odyssée[3]. Elle s'appelait également Ἀμφιαράου ἔξοδος ou Ἀμφιαρέω ἐξελασία, et commençait ainsi :

Ἄργος ἄειδε, θεά, πολυδίψιον, ἔνθεν ἄνακτες[4].

Les principaux points de l'épopée de Cinæthon étaient traités dans la trilogie d'Eschyle, l'*Œdipodée*. L'épopée ne se renfermait pas dans le récit du mariage d'Œdipe et de la découverte de sa véritable situation; elle devait s'étendre jusqu'à l'exil de Polynice, après la malédiction de son père, et à son mariage avec la fille d'Adraste, et se terminer par la mort d'Œdipe à Thèbes et la description des jeux funèbres célébrés en son honneur (Cf. Homère, *Il.* XXIII, 679), conclusion naturelle de ce poème[5].

C'est surtout la Thébaïde d'Antimaque[6] que citent les

[1] Οἱ τὴν Οἰδιποδίαν γράφοντες.

[2] Eusèbe place l'*Œdipodée* dans la troisième ou la quatrième olympiade; l'inscription de Borgia la place dans la troisième.

[3] *Pausan.* IX, 9, 5 : ἐγὼ δὲ τὴν ποίησιν ταύτην μετά γε Ἰλιάδα καὶ τὰ ἔπη τὰ ἐς Ὀδυσσέα ἐπαινῶ μάλιστα. Je dois avouer que le sens que l'on attribue généralement aux mots ἔφησεν Ὅμηρον τὸν ποιήσαντα ne me semble pas tout à fait d'accord avec ce jugement de Pausanias. Je proposerais de traduire : « Callinus,.. dit que l'auteur est un autre Homère (est l'égal d'Homère)», ce qui s'accorderait mieux avec l'opinion contraire, que semble apporter Pausanias.

[4] *Auctor Certaminis Homeri et Hesiodi*, pag. 492, Læsn.

[5] Cf. Welcker, *Œdipodee von Kinæthon*, in *Die epische Cyclus*, 2e partie.

[6] Antimaque de Claros (et non de Colophon; cf. Cic. *Brut.* 51; Ovid. *Trist.* I, 6, 1) florissait vers l'an 405 avant Jésus-Christ. Il a écrit, outre la *Thébaïde*, un poëme en vers élégiaques, intitulé Λύδη, pour déplorer la mort de celle qui fut son épouse ou sa maîtresse.

anciens grammairiens, et à cause de son importance, et à cause du mérite que l'on s'accordait à reconnaître à l'auteur de cette œuvre immense. Immense en effet, puisque, au XXIIIe Livre, les Sept Chefs n'étaient point encore arrivés à Thèbes[1], et que le Ve Livre donnait la description d'un repas offert par Adraste aux chefs de l'expédition avant leur départ d'Argos. Le poète, en effet, commençait son poème à l'histoire d'Agénor, et terminait par le récit du rétablissement de Diomède en Étolie, après la guerre des Épigones; il décrivait par digression les lieux que traversait l'armée et racontait les mythes se rapportant aux villes dont il parlait. C'est à lui, si l'on en croit Acron *(Ad Hor. art. poet.*, v. 136), que fait allusion Horace lorsqu'il dit :

Nec reditum Diomedis ab interitu Meleagri.

Le scholiaste d'Horace appelle Antimaque le *Cyclique*; en effet, il n'a point cherché, comme Homère, l'unité du sujet, mais il a réuni en un *cycle* une partie de la matière épique, comme firent plus tard Polémon et Denys de Samos[2]. Les fragments qui nous restent d'Antimaque et les témoignages flatteurs des critiques anciens à son égard[3] font vivement regretter la perte de la plus considérable et sans doute de la meilleure des épopées du cycle thébain, perte que ne compense qu'imparfaitement la conservation du poème de Stace et d'une partie de l'œuvre des tragiques.

Après Antimaque, mais bien au-dessous de lui, se placent, comme auteurs de *Thébaïdes*, Antagoras de Rhodes et Ménélaos d'Aegæ. Le premier fut l'ami d'Aratus et le contemporain d'Antigone Ier et II. L'Anthologie (Jacobs, 13, pag. 483)

[1] *Porphirion*, ad Horatii art. poet., v. 136.

[2] Cf. Welcker, *de Cyclo epico*, pag. 103 sqq., in *Kleine Schriften zur griech. Litteraturgeschichte* (*Die spæteren Thebaïden*); et Wolf, *Antimachi fragm.*, dans l'Homère de la collection Didot, pag. 29.

[3] Rappelons ici le jugement de Quintilien, *Inst. orat.*, X, 1, 53 : « In Antimacho vis et gravitas et minime vulgare dicendi genus habet laudem. Sed quamvis ei secundas fere grammaticorum consensus deferat, et affectibus, et jucunditate, et dispositione, et omnino arte deficitur, ut plane manifesto appareat, quanto sit aliud proximum esse, aliud secundum. »

en fait mention, et l'on cite de lui une anecdote curieuse. Il lut son poème en Béotie, et, comme on ne l'applaudissait pas, il ferma le livre et dit : « C'est à bon droit qu'on vous nomme *Béotiens*, car vous avez des oreilles de bœuf». Ménélaos n'est peut-être pas antérieur à l'ère chrétienne (Biogr. Didot); son poème avait douze chants d'après Suidas, et treize d'après Eudocie [1]. Longin parle de Ménélaos avec éloge dans Johannes Sikeliota (Ruhnk., de Longino, 10); Étienne de Byzance cite souvent les cinq premiers livres, mais aucun des passages qu'il nous a conservés n'est intéressant pour l'histoire de la légende. La première guerre de Thèbes était seule racontée dans cette Thébaïde.

Nicander de Colophon, qui vivait au temps d'Attale, roi de Pergame, avait aussi écrit une *Thébaïde*, si l'on en croit le scholisate Theriacon [2] ; peut-être était-ce un de ces poèmes ethnographiques, aujourd'hui perdus, que l'on cite à côté de ses ouvrages didactiques, dont plusieurs nous ont été conservés.

Quelques fragments nous restent de l'*Héraclée* de Pisandre le Rhodien, poème épique en douze livres, qui ne paraît point postérieur au VIIe siècle ; mais ils n'offrent rien d'intéressant pour notre étude. Parmi les fragments du Pseudo-Pisandre (*ἡρωϊκὰ θεογαμία*), de beaucoup postérieur, nous en relevons un important sur Œdipe et le Sphinx, et un très-court sur la mère de Tydée (Apollod. I, 8, 5).

La légende thébaine tenta aussi la muse latine. Iulus Antonius, fils du triumvir Marc-Antoine et ami d'Horace, avait écrit, suivant le témoignage d'Acron, le scholiaste du satirique (Hor. Carm. IV, 2, 33), une *Diomédée* en douze livres, qui contenait sans doute la dernière partie de l'œuvre d'Antimaque et les points essentiels de la guerre des

[1] Eudociæ *Ἰωνιά*, c'est-à-dire *recueil de violettes*, compilation dont les sources sont à peu près les mêmes que celles de Suidas, comme l'a démontré Meineke (*Observat. in Eudoc. Violetum*; Gœtt., 1789, Vme et VIme vol. de la *Bibl. der Alt. Literatur und Kunst*). Eudocie, femme des empereurs Constantin XI (Ducas) et Romain IV (Diogène), vivait au XIe siècle.

[2] Barth, *Animadv. in P. Statii Thebaïda*, v. 1.

Épigones. Un autre poète épique dont nous ne connaissons guère que le nom, avait composé avant Stace une *Thébaïde* : c'est Ponticus, l'ami de Properce, qui en fait un grand éloge (I, 7, 1 sqq.) :

Dum tibi Cadmeæ dicuntur, Pontice, Thebæ,
Armaque fraternæ tristia militiæ,
Atque, ita sim felix, primo contendis Homero,
Sint modo fata tuis mollia carminibus.

Autre témoignage de Properce, I, 9, *ad Ponticum* (il lui reproche amicalement de ne point avoir encore traité de petits sujets) :

Quid tibi nunc misero prodest grave dicere carmen,
Aut Amphioniæ mœnia flere lyræ ?
Plus in amore valet Mimnermi versus Homero :
Carmina mansuetus lenia quærit Amor.
I, quæso, et tristes istos compone libellos,
Et cane quod quævis nosse puella velit.

D'après M. Teuffel (*Geschichte der röm. Literatur*, 3e édit., pag. 544), ces vers pourraient tout aussi bien se rapporter à Antimaque.

Ovide nomme aussi Ponticus (*Trist.* IV, 10, 47-8) :

Ponticus heroo, Bassus quoque clarus iambo,
Dulcia convictus membra fuere mei;

et peut-être est-ce à lui qu'il fait allusion dans ces vers (*Pontic.* IV, 21-2) :

Velivolique maris vates, cui credere possis
Carmina cæruleos composuisse deos[1].

Nous ne savons quelle *Thébaïde* avait imitée Ponticus, mais tout porte à croire que c'était celle d'Antimaque. Quant au poème de Stace, qui malgré ses défauts occupe une place honorable parmi les productions des poètes la-

[1] Teuffel, *Gesch. der röm. Literatur*, 3e édit. pag. 535-6; cf. Bernart, *Argumentum in Statii Thebaïdem* : « Nec defuere officio Latini. Ponticus sane cum laude sudavit in hoc circo : author mihi affirmandi Propertius, etc. »

tins, son importance et les rapprochements perpétuels qu'il suggère avec le *Roman de Thèbes*, ne permettent pas de séparer l'étude de ces deux œuvres : nous n'en parlerons donc dans cette première partie que pour signaler à l'occasion les sources auxquelles il a puisé.

Mais les poètes épiques n'ont pas été les seuls à raconter l'histoire d'Œdipe et de ses enfants : la sombre légende thébaine était plus que toute autre de nature à provoquer chez les spectateurs la terreur et la pitié, et à ce titre elle devait inspirer les poètes tragiques du siècle de Périclès. En effet, les trois grands génies dramatiques de la Grèce ont attaché leur nom à la peinture des malheurs des Labdacides : six pièces complètes et de nombreux fragments attestent la popularité de la légende.

Eschyle semble en avoir traité toutes les parties [1]. Welcker a constitué trois trilogies se rapportant à ce cycle avec les tragédies complètes que nous avons de lui, et celles dont il ne nous reste que des fragments : 1° *Laïus*, le *Sphinx*, *Œdipe* ; 2° *Neméa*, les *Sept contre Thèbes* [2], les *Phéniciennes* ; 3° les *Éleusiniens*, les *Argiens*, les *Épigones*. Cet ordre a plus tard été modifié par lui [3] ; mais M. Ahrens croit avec raison qu'il y a trop d'incertitude dans les fragments pour qu'on puisse établir un ordre fixe. Ce qui est probable, c'est que la première trilogie traitait l'histoire d'Œdipe ; la deuxième, la guerre de Thèbes ; la troisième, la guerre des Épigones.

De Sophocle, nous avons sur la légende d'Œdipe trois pièces complètes, trois chefs-d'œuvre : *Œdipe roi*, *Antigone*,

[1] Cf. Ahrens, *Æschyli fabulæ* (coll. Didot), Préface.

[2] Cette pièce seule, sur les neuf, on le sait, nous a été conservée entière. Schneidewin (*Philol.* III, 350 sqq. ; V, 180 sqq. ; *Œdipussage*, 21 sqq.), et Preller (*Griech. Mythol.*, II, pag. 346) admettent une tétralogie composée de *Laïus*, d'*Œdipe* et des *Sept contre Thèbes*, et d'un drame satyrique, le *Sphinx*.

[3] Les *Éleusiniens*, dans ce nouveau classement, sont placés à la suite des *Sept contre Thèbes*, et la troisième trilogie comprend les *Épigones*, les *Argiens* et les *Phéniciennes*.

Œdipe à Colone, auxquelles il faut ajouter de courts fragments d'un *Amphiaraüs* (drame satyrique), d'un *Œnée* (le père de Tydée), d'un *Oïclès* (le père d'Amphiaraüs), d'une *Éryphile* ou les *Épigones*, dont Strabon cite un fragment qui rappelle la mort d'Amphiaraüs, enfin d'un *Alcméon*, mentionné par Hesychius et Porphirius, et que semble avoir imité Attius. Les *Lemniennes* de Sophocle, comme l'*Hypsipyle*[1] d'Eschyle, dont la scène est à Lemnos, n'offrent pour notre sujet qu'un intérêt épisodique.

Euripide nous a laissé sur le cycle thébain deux pièces entières, les *Phéniciennes* et les *Suppliantes*, et de nombreux fragments. Les *Phéniciennes* formaient trilogie avec *Hypsipyle* et *Antiope*; une autre trilogie comprenait l'*Œdipe* et sans doute l'*Antigone*. On sait du reste que Sophocle et Euripide ne se sont généralement pas astreints à donner trois tragédies ayant entre elles un lien commun (Cf. Patin, *Études sur les tragiques grecs*, I, 30). Citons encore d'Euripide son *Chrysippe*, qu'il fit jouer devant Archelaüs, roi de Macédoine, son protecteur, et où il ne craignit point de retracer le honteux amour dont, selon lui, Laïus aurait donné le premier exemple[2].

Nous n'avons pas à faire connaître en détail les pièces des trois grands tragiques, ni à apprécier leurs mérites respectifs; nous ne pouvons que renvoyer à l'ouvrage devenu classique où M. Patin a étudié ces œuvres avec les lumières d'une érudition infinie et l'autorité d'un goût exercé. Notre rôle consiste seulement à étudier les modifications de la légende, et nous noterons plus loin les différences qui se rencontrent dans les différents auteurs, à me-

[1] L'*Hypsipyle* d'Eschyle semble avoir formé trilogie avec les *Danaïdes*, les *Cabires* (où il était question du départ des Argonautes de Lemnos) et le *Glaucus marinus* (Ahrens, d'après un fragment cité par le scholiaste d'Apollonius de Rhodes, I, 773). Hermann en place la scène à *Némée* et la joint à la pièce de ce nom, ce qui nous semble moins probable.

[2] Elien, *Hist. anim.*, VI, 15; *Variæ hist.*, II, 21; Athénée; *Deipn.*, XIII; Cicéron, *Tusc. quæst.*, IV, 33, etc. Cf. Walckenær, *Diatr. in Eurip. perditorum dramatum reliquias*, III; Hartung, *Euripides restitutus*, etc.

sure que nous traiterons chaque point particulier. Bornons-nous à dire ici que les tragiques ont introduit des faits nouveaux dans la légende et remanié la matière épique, en développant la croyance à la fatalité et à l'infaillibilité de l'oracle de Delphes.

Signalons encore parmi les tragiques qui se sont occupés de la légende d'Œdipe, Meletus, l'accusateur de Socrate, auteur d'une Οἰδιποδεία, tétralogie mentionnée par le scholiaste de Platon [1]; Aristarque de Tégée, contemporain d'Euripide, d'après Suidas, et sans doute antérieur à lui [2]; Achæus [3], Carcinus [4], Diogène [5], Lycophron [6], Nicomaque [6], Xenoclès [7], Philoclès le neveu d'Eschyle [6], Sosiphane [8], Théodecte [9], qui tous avaient composé des *Œdipes*. Ce n'est que par conjecture que Fr.-G. Wagner, d'après un passage peu intelligible d'Athénée, a attribué une *Antigone* à Alexandre d'Étolie (V. *Poet. tragic. græc. fragm.*, coll. F. Didot, pag. 155). Lycophron, qui avait aussi écrit deux *Œdipes*, a recommencé le *Chrysippe* d'Euripide, que le poète comique Stattis a parodié.

Si nous passons à la Thébaïde, nous trouvons un *Amphiaraüs* du Carcinus nommé plus haut, pièce dont la chute a été racontée par Aristote (*Poet.* XVII); un *Tydée* de Théodecte de Phasélis, auteur aussi d'un *Œdipe*; un *Alcméon* du même auteur, et un autre *Alcméon* du fameux et vaniteux Astydamas, qui avait également écrit un *Parthénopée* [10], le plus célèbre de ses ouvrages, et qui obtint pour

[1] Schol. Plat. Clark. apud Bekker, pag. 330.
[2] Cf. Schol. Soph., *Œd. Colon.*, v. 1320.
[3] Hesychius.
[4] Aristote, *Rhetor.*, III, 16, 11.
[5] Suidas, Diogène de Laerte, VI, 80.
[6] Suidas.
[7] Elien (*Var. hist.*, II, 8) dit qu'il triompha d'Euripide avec cette pièce.
[8] Schol. Eurip., *Phœn.*, v. 1017.
[9] Athénée, *Deipnos.* X, 75. Pour les détails, voir Patin, *Tragiques grecs*, l. I, *passim*.
[10] Un méchant arrangeur des pièces des tragiques, Denys d'Héraclée, prête à Sophocle un *Parthénopée* de sa façon, qui trompa Héraclide de Pont, disciple d'Aristote (V. Diogène de Laerte, V, 92).

cette tragédie une statue au théâtre. Les *Phéniciennes* de Phrynicus, le maître d'Eschyle, qui devint plus tard son disciple, n'ont aucun rapport avec les *Phéniciennes* d'Eschyle et d'Euripide : c'est le sujet des *Perses*. Ajoutons que Stattis et Aristophane avaient écrit des *Phéniciennes* qui semblent n'avoir été que des parodies de la tragédie d'Euripide. (V. Meineke, *Fragm. com. græc.*, tom. I, pag. 233 ; II, 1167, et Patin, *l. l.*, t. IV, pag. 298-9.) Il est difficile de dire jusqu'à quel point ces ouvrages apportaient de nouveaux éléments à la légende. On sait que les arrangeurs du IVe siècle ne se gênaient guère pour remettre à la scène les grands sujets classiques, sans se donner la peine de constituer un nouveau plan ou de modifier les situations. Il est donc à présumer que depuis Euripide, qui, on le sait, a cherché à renouveler la tragédie épuisée en remaniant arbitrairement les données épiques, il ne s'est point produit sur le théâtre grec de changement appréciable dans la façon de traiter la légende d'Œdipe.

Chez les Latins, Attius[1] avait imité, comme on sait, les Grecs dans la plupart de ses pièces. Son *Antigone* semble, d'après les courts fragments qui en ont été conservés[2], imitée, non d'Euripide, mais de Sophocle, dont le chef-d'œuvre était tenu dans l'antiquité en bien plus haute estime que la pièce d'Euripide, qu'il ait précédé celle-ci ou que ce soit le contraire, ce que ne permettent pas de décider les courts fragments de la pièce d'Euripide. Quoi qu'il en soit, le chef-d'œuvre de Sophocle dut laisser après lui un long souvenir, puisque Virgile en a imité quelques traits (*Æneid.* IV, 372 ; XII, 20) et que Macrobe (*Saturn.* VI, 12) a relevé ces imitations[3]. Attius avait aussi imité les *Phéniciennes* d'Euripide, et Nonius nous a conservé plusieurs vers de cette imitation; de même on cite de lui les *Épigones*,

[1] Attius ou Accius (170-94 avant Jésus-Christ) avait composé au moins 37 tragédies, dont il ne nous reste guère que les titres et de courts fragments.

[2] Voir Fragments d'Attius, collection Bothe.

[3] Patin, *Tragiques grecs*, III, 282.

imités d'Eschyle[1], et un *Alcméon*[2] ou *Alphesibœa*, imité de Sophocle. Festus reproduit un vers d'une atellane de Novius qui devait être une parodie de ces mêmes *Phéniciennes*. Asconius nous apprend que Jules César avait composé un *Œdipe*, mais il n'en est rien resté. Enfin un certain *Faustus*, au témoignage de Juvénal (VII, 12), avait composé une *Thébaïde* dont nous ne possédons pas le moindre fragment.

Il nous reste à parler des pièces connues sous le nom de Sénèque le tragique. L'*Œdipe* est assez voisin de l'*Œdipe roi* de Sophocle; peut-être l'auteur a-t-il emprunté à la *Jocaste* de Silanion son dénoûment, car Plutarque raconte que dans cette tragédie, comme dans celle de Sénèque, Jocaste se tuait sur la scène[3]. Le sacrifice de Tirésias pour connaître le meurtrier de Laïus, l'évocation de l'ombre de ce prince, le récit des malheurs de Thèbes depuis sa fondation, passages que semble imiter Stace, sont étrangers à la pièce de Sophocle. Les *Phéniciennes*, dont il manque une partie du second acte et le cinquième, diffèrent notablement, pour le plan, de la pièce d'Euripide qui porte le même nom. Ainsi, pour ne parler que du début des deux pièces, tandis qu'Euripide met dans la bouche de Jocaste un résumé de l'histoire d'Œdipe, Sénèque nous montre ce prince errant avec Antigone hors des murs de Thèbes, refusant d'y rentrer pour réconcilier ses fils, et lançant sur eux les plus horribles imprécations. Puis, au troisième acte, on voit Jocaste converser dans Thèbes avec Antigone et Œdipe, et partir pour aller séparer les combattants. Mais il ne faut pas demander à Sénèque une grande intelligence scénique, ni un grand art dans la composition du drame. On sait comment il a dénaturé le plan si parfait de l'*Œdipe roi* de Sophocle, en faisant soupçonner dès le premier acte à Œdipe qu'il pourrait bien être le

[1] Cicéron, *Tuscul. quæst.*, II, 25; Nonius, s. v. *expectorare*.
[2] Ennius avait aussi composé un *Alcméon*.
[3] Pierrot, *Senecæ tragœdiæ*, coll. Lemaire.

meurtrier de Laïus. Ces pièces, qui ne semblent pas avoir été destinées à la représentation, ne sont qu'un prétexte à déclamation emphatique ou à description minutieuse et réaliste[1].

Mais revenons aux Grecs. Les logographes, les historiens, et les mythographes ont tour à tour raconté la légende d'Œdipe, et nous ont conservé bien des détails qu'ils avaient sans doute puisés dans les *Thébaïdes* ou les tragédies aujourd'hui perdues[2]. Au ve siècle, Hellanicus de Mitylène et Phérécyde de Léros, le premier dans ses *Autochthones*, le second dans son *Histoire des peuples et des rois depuis les guerres médiques jusqu'à celle du Péloponèse*, ont eu l'occasion de traiter de la légende thébaine, comme on peut le voir par les fragments en petit nombre qui nous ont été conservés par les scholiastes ou par Apollodore. Ces logographes n'ont pu que nous transmettre des traditions épiques. Vers la même époque, Hérodore d'Héraclée aurait écrit une *Œdipodée*, en même temps qu'une *Histoire d'Hercule* et des *Argonautiques*; mais les fragments que nous en avons n'offrent aucun caractère d'authenticité et sont sans importance. Les Athéniens Androtion et Philochorus, qui florissaient vers l'an 300 avant Jésus-Christ, ont écrit chacun une Ἀθτίς, dont un très-petit nombre de fragments intéressent notre sujet. Asclépiade de Tragilos (ville de Thrace), disciple d'Isocrate, dans ses τραγῳδούμενα, a raconté l'histoire de la trahison d'Ériphyle[3].

Mais c'est surtout le mythographe Apollodore[4] qui nous

[1] Voir Nisard, *Études de mœurs et de critique sur les poètes latins de la décadence*. Paris, 1834, 2 vol.

[2] Il faudrait citer d'abord Épiménide, le poète Crétois, si les *Généalogies* qu'on lui attribue présentaient quelque caractère d'authenticité.

[3] Les rares fragments qui nous restent d'Hippias d'Élée (Ἐθνῶν ὀνομασίαι), lequel s'était aussi occupé de la légende thébaine, n'offrent aucun intérêt pour notre étude.

[4] Apollodore, né à Athènes, disciple d'Aristarque, florissait vers l'an 140 avant Jésus-Christ; il semble avoir imité dans sa *Bibliothèque* l'arrangement du livre de Phérécyde, disciple de Pythagore, et il le suit en beau-

offre, dans sa *Bibliothèque*, le plus de détails sur l'histoire d'Œdipe et de ses enfants [1]. Là se rencontrent le plus souvent des opinions contradictoires, sans que l'auteur indique sa préférence pour l'une ou pour l'autre. Il semble qu'il ait voulu faire une suite de récits romanesques, et qu'il ait choisi sans critique les détails qui lui paraissaient les plus intéressants. Diodore consacre deux chapitres de sa *Bibliothèque historique* [2] à l'histoire d'Œdipe et de la guerre de Thèbes, et un à la guerre des Épigones. Nicolas Damascène [3], peut-être d'après Hellanicus (C. Mueller), résume, au livre III de son *Histoire universelle*, la légende d'Œdipe, qui offre chez lui des particularités remarquables. Avant lui, Lysimaque d'Alexandrie, souvent cité par les scholiastes, avait écrit un *Recueil des merveilles de Thèbes* (Συναγωγῆ Θηβαϊκῶν παραδόξων), où il s'écartait souvent de la tradition vulgaire (Cf. Schol. d'Apoll. de Rhodes, III, v. 179). Il nous en reste quelques fragments, un entre autres assez long sur le lieu de la sépulture d'Œdipe (liv. XIII), cité par le scholiaste de Sophocle (*Œdipe à Colone*, v. 91). Enfin Pausanias, dans son immense répertoire géographique, qui est en même temps un recueil de mythes et de légendes, trouve cent fois l'occasion de citer des monuments qui se rapportent aux Labdacides, en particulier dans le livre neuvième (βοιωτικά). Nous aurons souvent, dans les pages qui vont suivre, à renvoyer à ces diverses autorités et à les opposer les unes aux autres. Signalons enfin, chez les Latins, Hygin [4] ou l'auteur, quel qu'il soit, de la compilation connue sous son nom, lequel nous offre

coup de points; mais nous n'avons sans doute de son immense compilation qu'un abrégé dû à Euphorion (Cf. Barth, *in P. Statii Theb. animadversiones*, l. I, pag. 121, et A. Chassang, *Histoire du roman dans l'antiquité*, pag. 120).

[1] *Apollod. Biblioth.*, III, 5, 6 et 7.

[2] *Diodori Siciliensis Biblioth. histor.*, l. IV, c. 64, 65 et 66.

[3] Né vers l'an 64 avant Jésus-Christ; les fragments qui nous restent de ses Histoires ont été publiés par M. C. Mueller dans les *Fragments des historiens grecs* de la coll. Didot.

[4] Voir en particulier les fables 66 à 76.

parfois des détails qu'il a dû puiser dans des ouvrages aujourd'hui perdus, et en particulier dans les tragédies d'Euripide.

Nous allons maintenant étudier la légende arrivée à son complet développement, en montrant, toutes les fois que ce sera possible, l'ordre de superposition des éléments qui la composent, et les modifications à la tradition commune dues, soit à la fantaisie individuelle, soit à des traditions locales.

A. — Laius.

Laïus, fils de Labdacus, avait épousé Épicaste (plus tard Jocaste), fille de Créon selon les uns[1], fille de Ménécée et sœur de Créon selon les autres[2]. N'ayant point d'héritier, il alla consulter l'oracle de Delphes, qui lui conseilla de ne point s'exposer à en avoir, car celui qui naîtrait de lui le tuerait, épouserait sa mère et plongerait dans le deuil et le sang toute sa maison. Le texte de l'oracle nous a été transmis par le scholiaste d'Euripide, tel sans doute qu'il circulait dans les écoles[3]; il n'y est pas question de l'inceste, qui ne faisait probablement pas partie de la légende primitive, comme nous le verrons plus loin. Cependant Laïus oublia l'oracle à la suite d'une orgie[4], et sa femme devint grosse. Pour empêcher l'oracle de s'accomplir, Laïus fit exposer l'enfant sur le mont Cithéron, près de Thèbes[5]. D'après Androtion, cité par le scholiaste d'Homère

[1] Diodore de Sicile, IV, 64.

[2] Apollodore, *Biblioth.*, III, 5, 7; Hygin *fab.* 66.

[3] Λαΐε Λαβδακίδη, παίδων γένος ὄλβιον αἰτεῖς·
δώσω τοι φίλον υἱόν· ἀτὰρ πεπρωμένον ἐστι
σοῦ παιδὸς χείρεσσι λιπεῖν φάος· ὡς γὰρ ἔνευσε
Ζεὺς Κρονίδης Πέλοπος στυγεραῖς ἀραῖσι πιθήσας,
οὗ φίλον ἥρπασας υἱόν· ὁ δ' ηὔξατό σοι τάδε πάντα.

[4] Eschyle, *Septem ad Thebas*; Euripide, *Phœnissæ* (récit de Jocaste, au début de la pièce); Apollod. *loc. laud.*

[5] Λειμῶν' ἐς Ἥρας καὶ Κιθαιρῶνος λέπας (Eurip., *l. l.*), dans la prairie de Junon et sur les rochers du Cithéron.

(*Odyss.* XI, 271), il l'aurait exposé à Sicyone, ce qui laisserait supposer qu'il y avait un lieu de ce nom en Béotie [1]. L'existence de la Sicyone béotienne est nettement affirmée par plusieurs auteurs; mais il semble qu'il n'y ait là qu'une tradition locale. Suivant la tradition commune [2], Laïus avait percé les pieds de l'enfant avec des pointes d'agrafes ou des aiguilles de fer; suivant d'autres (Nicolas de Damas), l'enflure des pieds qui lui fit donner le nom d'Œdipe provenait de ses langes [3]. Quoi qu'il en soit, il fut sauvé, pour son malheur, par les gardiens des chevaux de Polybus, roi de Corinthe (ou de Sicyone, suivant la légende la plus ancienne), qui l'apportèrent à ce prince. Je ne sais où Hygin a pris la version qu'il substitue à celle-ci : « Péribée, dit-il, épouse du roi Polybus, qui lavait ses vêtements sur les bords de la mer, enleva l'enfant exposé, avec l'agrément de Polybus [4]. N'ayant pas d'enfant, ils l'élevèrent comme le leur, et comme il avait les pieds percés, ils l'appelèrent Œdipe. » Ce qui suppose que l'enfant avait été exposé sur les bords de la mer, comme Persée et tant d'autres. Bernart [5] (*Argum. in Stat. Theb.*) dit qu'il fut recueilli et élevé par un paysan nommé *Melœbus* (var. *Melibœus*), qui l'appela *Œdipe*, parce que ses pieds étaient gonflés, à cause des liens de bois flexible dont ils

[1] Voir sur ce point la savante discussion de Unger, *Thebana paradoxa*, pag. 363 sqq., coroll. V.

[2] Eurip., *loc. laud.* : σφυρῶν σιδηρᾶ κέντρα διαπείρας μέσον, ὅθεν νῦν Ἕλλας ὠνόμαζεν Οἰδίπουν; Apollodore : περόναις; Diodore : διαπερονήσας σιδήρῳ.

[3] Οἰδίπουν ὀνομάσας, ᾤδει γὰρ τοὺς πόδας ὑπὸ σπαργάνων (*Hist.*, liv. III).

[4] D'après Euripide (*Phœn.*), Péribée l'aurait nourri de son lait et aurait fait croire à son mari que c'était son fils. Phérécyde (Schol. Œdipe roi, v. 775) l'appelle Méduse, et dit qu'elle était fille d'Orsiloque, fils d'Alphée. D'autres la nomment Antiochie, fille de Chalcan; d'autres encore Mérope (Sophocle).

[5] Dans l'édition de Stace donnée par Cruceus.— Bernart s'appuie sur le témoignage de Suidas, ou plutôt d'un manuscrit interpolé de Suidas, que je n'ai trouvé reproduit que dans l'édition de Portus (Æmilius), professeur de grec à l'Université d'Heidelberg (*Coloniæ Allobrogum*, apud Petrum et Jacobum Chouet, CIↃ.IↃC.XIX).

avaient été entourés. — L'enfant grandit, et il surpassait en force tous ses camarades, qui, par jalousie, l'appelaient injurieusement enfant supposé. Œdipe, irrité de ne pouvoir faire cesser ces injures, et de n'obtenir de Péribée aucun éclaircissement, quitte Corinthe et va à Delphes consulter l'oracle sur le secret de sa naissance. L'oracle refuse de s'expliquer, mais il l'engage à ne pas retourner dans sa patrie, où il doit tuer son père et avoir commerce avec sa mère.

Cependant Laïus était parti de Thèbes pour aller consulter la Pythie au sujet du fléau qui désolait la ville. Suivant le Pseudo-Pisandre (*ἡρωϊκὰ θεογαμία*), le Sphinx aurait été envoyé aux Thébains par Junon du fond de l'Éthiopie, parce qu'ils n'avaient point puni Laïus de son amour infâme pour le beau Chrysippe, qu'il avait enlevé de Pise, abusant de l'hospitalité de Pélops, son père, et donnant le premier l'exemple d'un amour contre nature [1]. L'enfant se tua de désespoir; son père Pélops maudit l'auteur de ce crime, Laïus, et l'effet de cette malédiction se porta sur le fils et les petits-fils de ce prince. Cette légende de Chrysippe, qu'Euripide a portée au théâtre, en y cherchant une explication morale aux malheurs des Labdacides, était connue du reste par les traditions du Péloponèse, qui font d'Atrée et de Thyeste les meurtriers de Chrysippe, leur frère naturel, et d'Hippodamie, la conseillère de ce meurtre [2]. Lactantius (ou Lutatius) Placidus, le commentateur de la *Thébaïde* de Stace, explique ainsi cette haine de Jupiter, qui, d'après le poète, aurait été l'auteur des malheurs d'Œdipe et des Thébains; mais le scholiaste d'Eschyle dit qu'Apollon, le dieu pur et incorruptible, qui avait défendu à Laïus tout

[1] Apollod. *Bibl.*, III, 5, 5 : Ὁ δὲ ἐν Πελοποννήσῳ διατελῶν ἐπιξενοῦται Πέλοπι, καὶ τούτου παῖδα Χρύσιππον ἁρματοδραμεῖν διδάσκων ἐρασθεὶς ἁρπάζει.

[2] Voir aussi les fragments de Praxilla, femme poète de Sicyone (ve siècle avant Jésus-Christ), qui a connu la légende; et sur un vase peint d'Apulie qui s'y rapporte, Overbeck, *Gallerie heroischer Bildwerke der alten Kunst*, pag. 4-10.

commerce avec sa femme, ne put souffrir qu'il lui désobéît ainsi ; de là ses malheurs et ceux de sa famille. Mais revenons à Laïus.

En vain Tirésias, qui savait que ce prince était haï des dieux, voulut le détourner de son projet d'aller consulter Apollon, et lui conseilla de faire plutôt des sacrifices à Junon *qui préside au mariage* (Ἥρᾳ τῇ γαμοστόλῳ) ; Laïus méprisa ces sages avis [1]. Il était sur son char, accompagné seulement d'un héraut, Polyphonte [2], ou, suivant d'autres, d'un cocher [3] : voilà la donnée primitive. Sophocle, dans le but d'amener la reconnaissance d'Œdipe, fait survivre un vieillard qui accompagnait Laïus, lui cinquième, et qui a d'abord raconté qu'ils avaient été attaqués par une troupe de brigands, pour éviter la honte d'avouer qu'un seul homme avait eu raison de cinq. C'est l'avis du Scholiaste, qu'ont suivi Corneille et La Mothe dans leurs *Œdipes*. Laïus rencontre Œdipe, qui cheminait à pied, près de Potnies (Eschyle), au carrefour des deux routes (ἡ Σχιστὴ ὁδός), en Phocide, sur le Parnasse (Sophocle, Euripide, Pseudo-Pisandre). Il veut se faire céder le pas et lui parle insolemment. Œdipe refuse d'obéir : il est frappé par le cocher d'un coup d'aiguillon ; selon Euripide et Hygin, il a le pied écrasé par une roue du char. Irrité, il arrache Laïus de son siége et le tue, ainsi que son compagnon. D'après Apollodore, Œdipe, qui était sur son char, ne s'étant pas détourné assez vite [4], Laïus tua un de ses chevaux, ce qui excita la colère du jeune homme. Les cadavres furent ensevelis par le roi des Platéens, Damasistrate, à cet endroit même [5], et Pausanias (X, 5, 3) raconte que de son temps on voyait encore les tombeaux de Laïus et de son

[1] Pseudo-Pisandre, fr. 19.

[2] Apollodore, *l. l.*

[3] Pseudo-Pisandre, fr. 19.

[4] Sur la difficulté de se ranger sur les anciennes routes, à cause de la profondeur des ornières, voir E. Curtius, *Gesch. des Wegebaus bei den Griechen*, pag. 14-15.

[5] Apollodore, *l. l.* ; Pausanias, X, 5, 3.

serviteur, marqués par un entassement de pierres de choix; ailleurs (III, 15, 7), il parle des jeux institués à Thèbes en l'honneur de Laïus, et où périt Androgée, victime de la jalousie de ses rivaux [1].

Nicolas de Damas raconte les choses d'une façon toute particulière. D'après lui, Laïus était avec Épicaste, son épouse, sur la route de Delphes, où il se rendait pour consulter l'oracle, et Œdipe allait à Orchomène pour y prendre des chevaux. Ils se rencontrèrent sur le mont *Laphystius*. Œdipe tua Laïus et le héraut, mais épargna Épicaste; puis il se réfugia dans la forêt voisine, où les serviteurs de Laïus ne purent le découvrir. Épicaste fit ensevelir les corps au lieu même où ils se trouvaient, et Œdipe retourna à Corinthe, emmenant avec ses propres chevaux les mules de Laïus, qu'il donna à Polybe: détail confirmé par Antimaque lui-même dans sa *Lydé* [2], d'après le scholiaste d'Euripide (*ad Phœn.* 44), et par Euripide lui-même (*Phœn.*, loc. laud.), avec cette seule différence que celui-ci parle du char et non des mules. Remarquons d'abord, avec M. C. Müller [3], que cette tradition purement Minyenne doit avoir été empruntée par le logographe, soit à un poëme de Chersias d'Orchomène, soit au livre du Corinthien Callippe sur les Orchoméniens. Le mont Laphystius, en effet, est situé entre Lebadée et Orchomène, tandis que le carrefour appelé *Schiste* était situé entre Daulis et Delphes, ou bien, d'après Eschyle, près de Potnies. D'autre part, le nom d'Épicaste, employé par Nicolas de Damas, montre qu'il puise dans les antiques Thébaïdes et non dans les œuvres des tragiques; il pourrait bien aussi, comme le veut C. Müller, avoir emprunté les dé-

[1] Une autre version fait périr Androgée à Athènes, pendant la fête des Panathénées, ce qui explique la vengeance que tira des Athéniens son père Minos.

[2] Εἶπε δὲ φωνήσας· Πόλυβε, θρεπτήρια τούσδε
ἵππους τοι δώσω δυσμενέων ἐλάσας.

[3] *Hist. græc. fragm.*

tails qui diffèrent de la tradition vulgaire à Hellanicus, qui s'écartait sur beaucoup de points, on le sait, de l'opinion reçue. Ajoutons que, d'après le Pseudo-Pisandre, Œdipe ensevelit lui-même ses victimes avec leurs vêtements, et qu'il donna à Polybe, avec le char de Laïus, son baudrier et son épée.

Les tragiques font aller Œdipe à Thèbes aussitôt après le meurtre de Laïus, mais c'est peu probable. En effet, la tradition vulgaire raconte que Créon régna quelque temps à Thèbes après la mort de ce prince, et qu'il offrit la main de sa sœur et le trône à celui qui délivrerait le pays du Sphinx, qui ne se manifesta, d'après cette tradition, qu'après la mort de Laïus.

B. — Œdipe.

a. *Le Sphinx.*

Qu'était-ce que le Sphinx? La légende vulgaire le représente comme un monstre qui avait la tête et la poitrine d'une femme, les pieds et la queue d'un lion (ou, suivant d'autres, des griffes de harpye et une queue acérée de dragon), et les ailes d'un aigle, et qui, posté sur le mont Cithéron, se jetait sur les passants et dévorait ceux qui ne pouvaient deviner les énigmes qu'il leur proposait. « C'était, dit Preller[1], d'après une symbolique ancienne et fort répandue, le symbole d'un fléau diabolique dont les rapports physiques n'ont pu encore être indiqués précisément[2], une espèce d'ange exterminateur qui, tantôt par une violence brutale, tantôt par une subtilité et une sagesse mystérieuse, répandait la mort autour de lui, et s'attaquait surtout à la force et à la beauté de la jeunesse[3]. »

[1] *Griech. Mythol.*, II, pag. 348.

[2] Voir plus haut l'explication proposée par M. Bréal.

[3] Pausanias (V, 11, 2) rapporte que Phidias avait représenté sur le trône de son Jupiter Olympien les fils des Thébains ravis par le Sphinx; du reste, les monuments figurés s'accordent à représenter le Sphinx plutôt comme un monstre de la famille des Harpyes que comme un dragon. (Voir Overbeck, *Gallerie*, etc., pag. 15; Preller, *Iahn's Iahrbuch*, vol. 80,

La montagne du Sphinx, ou mont *Phicius* (φικίον ὄρος)[1], était aux portes de Thèbes, près du temple d'Hercule Hippodétès et de la plaine de Ténérus (Pausanias). C'est là le point le moins incontestable de la légende, tout le reste est sujet à de nombreuses variantes. Hésiode fait du Sphinx le produit de l'union d'Orthros et de la Chimère; d'autres, en particulier Apollodore et Hygin, lui donnent pour père Typhon et pour mère Echidna. Selon les uns, il avait été envoyé par Junon pour punir le crime de Laïus; selon d'autres, par Bacchus ou même par Hadès. Apollodore prétend qu'il avait appris des Muses l'énigme qu'il proposait aux Thébains sur le mont Phicius : « Quel est l'être, disait-il, qui, n'ayant qu'une voix, marche à quatre pieds et à trois et à deux[2]? » Diodore est encore plus concis : « Qu'est-ce qui est à la fois à deux, à trois et à

pag. 538; Iahn, *Archæolog. Beitræge*, pag. 115 sqq.; Brunn, *Bullet. de l'Inst. de corresp. archéol.*, 1853, pag. 69-75). — Les anciens ont cru à l'existence des sphinx, considérés comme espèce animale. Diodore de Sicile les représente comme ne différant des sphinx légendaires que parce qu'ils sont revêtus de poils. Pline les fait naître avec les lynx en Éthiopie (VIII, 21) et indique leur nourriture (X, 72). Les modernes Saumaise et Barth ont cru reconnaître le sphinx dans le hideux *spinturnix* de Pline et de Festus.

[1] Le nom ancien du Sphinx est φίξ (Hésiode, *Theog.*, v. 326 et *Bouclier d'Hercule*, v. 33), d'où φικίον ὄρος. Cf. Hésychius : φῖγα, φῖκα, σφίγγα, mots qu'il faut rattacher à σφίγγω, j'étrangle.

[2] Apollodore. — Voici l'énigme, telle que la rapporte le grammairien Asclépias, qui l'a sans doute rédigée lui-même :

Ἔστι δίπουν ἐπὶ γῆς καὶ τέτραπον οὗ μία φωνὴ
καὶ τρίπον· ἄλλάσσει δὲ φυὴν μόνον ὅσσ' ἐπὶ γαῖαν
ἑρπετὰ κινεῖται, ἀνά τ' αἰθερα καὶ κατὰ πόντον.
Ἀλλ' ὁπόταν πλείστοισιν ἐπειγόμενον πόσι βαίνῃ,
ἔνθα τάχος γυίοισιν ἀφαυρότατον πέλει αὐτοῦ.

Et voici la réponse d'Œdipe, d'après le même grammairien :

Κλῦθι καὶ ἐθέλουσα, κακόπτερε Μοῦσα θανόντων,
φωνῆς ἡμετέρης σὸν τέλος ἀμπλακίης.
Ἄνθρωπον κατέλεξας, ὃς ἡνίκα γαῖαν ἐφέρπει,
πρῶτον ἔφυ τετράπους νήπιος ἐκ λαγόνων·
γηραλέος δὲ πέλων τρίτατον πόδα βάκτρον ἐρείδει
αὐχένα φορτίζων γήραϊ καμπτόμενος.

quatre pieds ? » dit-il. L'oracle avait annoncé aux Thébains qu'ils seraient délivrés du Sphinx quand ils auraient deviné l'énigme ; beaucoup se dévouaient, et, ne pouvant y réussir, étaient successivement dévorés. En dernier lieu, Hémon, fils de Créon, « le plus beau et le plus aimable des jeunes gens », dit l'auteur de l'*Œdipodée* (Schol. Augustanus Eurip., *Phœniss.*, v. 1760), avait succombé, quand parut Œdipe, qui donna le mot de l'énigme, en disant que l'homme naît quadrupède, puisqu'il marche d'abord à quatre pattes ; qu'il est ensuite bipède, et que dans la vieillesse un bâton est pour lui un troisième pied. Le Sphinx se précipita du haut de son rocher, selon sa promesse, et Œdipe épousa la veuve de Laïus et régna sur les Thébains. Il eut de sa mère deux fils, Étéocle et Polynice, et deux filles, Antigone et Ismène.

Voilà la légende vulgaire. Mais les mythographes ne tardèrent pas à chercher à l'aventure d'Œdipe avec le Sphinx une interprétation historique. Paléphatus[1] raconte que « Cadmus en arrivant à Thèbes avait pour femme une amazone nommée *Sphinx*, qui, ayant appris que Cadmus avait épousé Harmonie, la sœur du Dragon, se retira sur le mont Sphingius avec un grand nombre de Thébains, emportant avec elle de grandes richesses, et emmenant le chien merveilleusement agile de Cadmus. Là elle dressait des embûches aux Thébains, et les Thébains appellent les embûches *énigme* (αἴνιγμα) ; de là les expressions : *le Sphinx nous déchire par son énigme, personne ne peut détruire l'énigme*[2]. Cadmus promit de grandes richesses à celui qui tuerait le Sphinx. Œdipe de Corinthe, homme d'une grande valeur militaire, qui possédait un cheval très

[1] Paléphatus florissait vers la 77e Olympiade (472 ans avant Jésus-Christ). Suidas lui attribue cinq livres de *Paradoxa*, dont un seul nous est resté; mais comme il renferme tous les passages cités par les auteurs, il est bien possible que nous ayons l'ouvrage entier. Paléphatus cherche à expliquer par des raisons naturelles les merveilles de la mythologie ancienne.

[2] Le jeu de mots grec est à peu près intraduisible : *σφίγξ ἡμᾶς ἡ ἀρχεία, αἴνιγμά τι λέγουσα, διαρπάζει· ἐξαιρεῖν δὲ τὸ αἴνιγμα οὐδεὶς δύναται.*

agile, prit avec lui quelques Thébains, et, s'étant rendu pendant la nuit sur la montagne, tua le Sphinx. C'est ainsi que s'est formée la fable[1]. »

Voilà des affirmations bien étranges; mais à part l'intrusion de Cadmus et de son amazone, qui n'ont rien à faire ici, le reste ne s'éloigne pas beaucoup de l'explication donnée par Pausanias, IX, 26, 2 et 3. Après avoir cité l'opinion de ceux qui croient que le Sphinx était un chef de pirates qui avait établi son repaire sur le mont Phicius, et qu'Œdipe vainquit avec une troupe amenée de Corinthe, il donne cette autre explication. « C'était, dit-on, une fille naturelle de Laïus, à qui ce prince avait dévoilé l'oracle donné à Cadmus par la Pythie, en ajoutant que les rois seuls le connaissaient. Laïus avait plusieurs fils nés de concubines, et la prédiction de l'oracle ne concernait qu'Épicaste et ses fils. Quand donc un des bâtards venait réclamer l'empire, le Sphinx lui disait qu'il devait connaître la réponse donnée à Cadmus, puisqu'il était fils de Laïus; et comme ils ne pouvaient répondre, il les condamnait à mort comme des imposteurs qui voulaient usurper le pouvoir. Œdipe, inspiré par un songe, eut connaissance de l'oracle et parvint ainsi au trône ». S'il faut en croire Natalis Comitis[2], dont la véracité est d'ailleurs suspecte, Philochorus, dans son livre des *Sacrifices*, racontait qu'Œdipe, d'après le conseil de Minerve, avait feint de s'associer avec le Sphinx pour se livrer au brigandage, et que, s'adjoignant peu à peu des compagnons, il avait pu enfin le tuer. Peut-être se souvenait-il vaguement du passage de Pausanias que nous venons de citer[3]. Le scholiaste d'Euripide, *Phœn.*, v. 26, dit que le Sphinx était

[1] Nous empruntons cette citation à Barth, *Animadv. in Stat. Theb.*, I, 67.

[2] Nom latin de Noël Conti, né à Milan au commencement du XVIe siècle, mort en 1582, dont le principal ouvrage est intitulé *Mythologiæ* (Venise, 1551).

[3] La même explication se retrouve dans Bernart (*loc. laud.*), qui emprunte ces détails, sans paraître y ajouter foi, au Suidas interpolé dont nous avons déjà parlé (*s. v.* Οἰδίπους). Après avoir dit qu'Œdipe tua le

femme de Macarée et fille d'Ucalégon, habitant du pays; qu'après la mort de son père elle exerça le brigandage sur le mont Phicius, et qu'elle fut séduite et tuée par Œdipe. Un témoignage plus en rapport avec la légende vulgaire est celui d'un autre scholiaste d'Euridipe (*Phœn.*, v. 1760) : « Certains pensent, dit-il, que c'était, non pas un monstre, mais une prophétesse, qui rendait des oracles peu intelligibles et tuait ceux qui ne les comprenaient pas. » Citons enfin Isacius Zetzès, qui, commentant la *Cassandre* de Lycophron, dit à propos du Sphinx : « C'était un pirate : on disait que c'était une lionne, à cause de ses meurtres; qu'elle avait des ongles de vautour, à cause de ses rapines; des ailes d'aigle, parce que les brigands qui étaient avec elle couraient de tous côtés et assassinaient les voyageurs. Œdipe le tua, après s'être joint à lui avec quelques autres, sous prétexte de s'associer à ses brigandages. »

Paléphatus ne veut pas admettre que les Thébains aient laissé le monstre mettre à mort et dévorer tant de jeunes gens sans essayer de le percer de leurs flèches, et saint Jérôme, dans la chronique d'Eusèbe, émet la même opinion. Ils ne se rendent pas compte de l'impression profonde de terreur que devaient ressentir les peuples à la vue de monstres qu'ils croyaient envoyés du ciel pour punir les crimes de la terre : ainsi les Athéniens envoyèrent trois fois de suite au Minotaure le tribut de sept jeunes garçons et de sept jeunes filles qu'ils étaient condamnés à lui payer tous les sept ans; ainsi Andromède fut exposée au monstre envoyé par Neptune pour punir l'orgueil de sa mère Cassiopée.

Un trait nous frappe dans le passage de Paléphatus rapporté plus haut, c'est la mention du cheval rapide d'Œdipe, qui est opposé au chien rapide de Cadmus enlevé par le Sphinx, et qui sans doute fut le principal instrument de la

Sphinx, il ajoute : « At Thebani admirati appellaverunt eum regem. Laïus igitur indignatus bellum iis intulit, et lapide percussus in caput interiit. Jocasta autem, metuens a regno excidere, induxit Œdipodem, et declaravit regem, et facta est ejus uxor, ignara quod mater esset ».

victoire du héros, bien que l'auteur ne le dise pas expressément. Il semble bien qu'il faille rapprocher ce trait d'une autre tradition fort ancienne sur les exploits d'Œdipe. Un scholiaste[1] nous apprend qu'un ancien poète béotien, la célèbre Corinne, dans une de ses poésies, attribuait à Œdipe, outre sa victoire sur le Sphinx, la victoire sur le renard de Teumesse. Nous savons par d'autres récits qu'il était impossible de prendre ce renard à la course, qu'il ravageait la Béotie, et qu'on dut lancer à sa poursuite le chien de Céphalos, présent de Diane, lequel ne manquait jamais sa proie ; ce qui donna lieu à une course folle et à une poursuite sans fin entre ces deux animaux merveilleux, qui furent changés en pierre. Nous n'avons plus le fragment du poème du cycle thébain qui racontait le fait (l'*Alcméonide* ou les *Épigones*), mais bien le témoignage de Photius, basé sur les auteurs de *Thébaïdes* et sur Aristodème[2] et affirmant que ce récit appartient à ce cycle. Apollodore attribue l'aventure, non à Œdipe, mais à Amphitryon, et la place sous le règne de Créon, c'est-à-dire après le meurtre de Laïus ; ce qui fait croire, non sans quelque vraisemblance, à M. Comparetti[3] que cette tradition a d'abord été indépendante de la légende d'Œdipe, et qu'à une époque postérieure à Homère elle a été mêlée à celle de la victoire sur le Sphinx ou même s'est substituée à elle.

Nous avons déjà dit que la défaite du Sphinx et les malheurs d'Œdipe n'étaient point de la même époque dans la formation de la légende, soit que l'on considère la lutte d'Œdipe contre le monstre comme le point de départ du mythe, ainsi que l'a fait M. Bréal, soit qu'on la considère comme annexée postérieurement à la fatale histoire des malheurs d'Œdipe, comme le pense M. Comparetti. Ce qui

[1] Schol. Euripid., *Phœnissæ*, v. 26.

[2] Cf. *Cycli fragm.*, éd. F. Didot, Ἐπίγονοι ἢ Ἀλκμαιωνίς, fr. 3, ap. Photium, *Lex.*, pag. 428, s. v. Τευμησία ; Welcker, *Ep. cycl.*, pag. 393 sqq.

[3] *Edipo e la mitologia comparata*, pag. 58-60.

est certain, c'est que la première mention du Sphinx que l'on rencontre se trouve dans Hésiode (*Theog.*, v. 326), qui le représente comme un monstre cruel, et non comme un subtil inventeur d'énigmes. L'énigme se trouve pour la première fois signalée dans les tragiques, et se rattache à ces luttes légendaires à l'aide d'énigmes, dans lesquelles la défaite entraînait la mort du vaincu. Ce développement du caractère d'Œdipe dans le sens de l'intelligence le différencie profondément des autres héros dompteurs de monstres, Apollon, Hercule, Persée, Bellérophon, etc., qui, quoique unissant l'intelligence et la ruse à la force, n'ont jamais été considérés comme des types d'intelligence, tandis qu'Œdipe est toujours vanté, non pour son courage, mais pour sa sagesse et sa perspicacité; et c'est ce qui rend plus frappant son aveuglement, lorsque les grands tragiques nous le montrent refusant de se rendre aux preuves les plus accablantes de son horrible situation, et accusant tour à tour Tirésias et Créon de le calomnier pour lui arracher le trône. Mais nous voici bien loin de notre point de départ; hâtons-nous de reprendre notre récit.

b. *L'inceste; la reconnaissance.*

Après sa victoire sur le Sphinx, Œdipe entra triomphant à Thèbes; il épousa la veuve de Laïus et régna sur les Thébains. Ainsi s'accomplit l'inceste prédit par l'oracle, et les tragiques mirent si souvent à la scène la triste destinée d'Œdipe, qu'il resta dans l'antiquité classique et, comme nous le verrons plus tard, au moyen-âge, le type de l'incestueux. On connaît le vers d'Aristophane (*Eccles.*, 1042) :

> ὥστ' εἰ καταστήσεσθε τοῦτον τὸν νόμον, τὴν γῆν Οἰδιπόδων ἐμπλήσετε,
> Si vous établissez cette loi, vous remplirez la terre d'*Œdipes*.

Au reste, il est bon de noter que les mœurs de l'Orient autorisaient jusqu'à un certain point l'union du fils avec la

[1] V. les deux vers du *Sphinx* d'Eschyle, que cite Athénée, XV, p. 674.

mère, s'il faut en croire Catulle et Sextus Pyrrhonicus (*Hypotypos.*, liv. III, chap 24), qui font naître les mages d'un inceste semblable, et Lucain, qui croit qu'il en est ainsi des rois Parthes.

Une tradition, sans doute plus ancienne que la tradition vulgaire, voulait qu'Œdipe n'eût point eu d'enfant de sa mère, que les tragiques ont pour la première fois nommée *Jocaste*, et qui s'appelait en réalité *Épicaste*. Homère ne parle pas des enfants d'Œdipe : il dit que les dieux dévoilèrent bientôt la vérité aux yeux des mortels :

ἄφαρ δ' ἀνάπυστα θεοὶ θέσαν ἀνθρώποισι [1].

Et Pausanias [2], qui savait le grec au moins aussi bien que nous, se demande comment Homère aurait pu se servir du mot ἄφαρ, s'il avait connu l'existence de quatre enfants nés d'Épicaste et d'Œdipe. Il se range donc de l'avis de ceux qui font naître ces enfants de sa seconde femme, Euryganée, fille d'Hyperphas [3], ou peut-être de Teuthras (Apollodore), et dont l'existence est attestée par les monuments [4] ; et, pour appuyer son affirmation, il se réfère à l'*Œdipodée* [5]. Phérécyde [6] admet que deux enfants sont nés de l'union incestueuse d'Œdipe avec Jocaste (c'est ainsi qu'il l'appelle) ; ces enfants, qu'il nomme Phrastor et Laonytus, périrent, dit-il, sous les coups d'Erginus et des Minyens. « Un an après, il épousa Euryganée, fille de Périphas, dont il eut Jocaste, Antigone et Ismène, que tua Tydée près de la fontaine qui depuis prit son nom, et de plus Étéocle et Polynice. Après la mort d'Euryganée, il épousa Astyméduse, fille de Sthénélus. » Et le scholiaste

[1] *Odyss.* XI, v. 274.

[2] Pausanias, IX, 5, 11.

[3] Ou Periphas; cf. Welcker, *Epische Cyclus*, et Phérécyde, l. V, fr. 48.

[4] Le peintre Onasias (ou Onatas) avait représenté à Platées Euryganée assistant tristement au combat fratricide de ses fils Étéocle et Polynice (Paus. IX, 5, 11).

[5] Voir dans Schneidewin, *Œdipussage*, pag. 7 sqq., les différents témoignages sur lesquels s'appuie cette tradition.

[6] Cité par le schol. d'Eurip., *Phœn.*, v. 53.

ajoute que quelques-uns font d'Euryganée la sœur de Jocaste, mère d'Œdipe. M. Bréal s'est appuyé sur cette multiplicité des femmes d'Œdipe pour prouver que ce héros, qui épouse les femmes du vaincu, doit avoir été à l'origine un dieu solaire, comme *Indra*, qui, dans les Védas, épouse les jeunes filles captives du monstre, après l'avoir dompté, image des rapports du soleil avec les nuées. M. Comparetti a contesté la valeur de cet argument, en faisant remarquer que nulle part il n'est dit qu'Œdipe ou Laïus eussent eu plusieurs femmes à la fois. C'est vrai : il semble en effet difficile de trouver consignée dans les écrits des écrivains grecs la mention d'un fait aussi contraire aux mœurs et aux idées de la Grèce. Il pourrait donc se faire que, sur ce point comme sur tant d'autres, le mythe primitif se fût transformé pour se mettre en harmonie avec les temps et les mœurs. Nous avons d'ailleurs donné plus haut notre opinion sur cette question de l'interprétation naturaliste de la légende, nous n'y reviendrons pas.

Il ne faut point oublier, d'autre part, qu'une très-ancienne tradition, rapportée par Épiménide[1], attribuait à Laïus deux femmes, dont la première, Euryclée, fille d'Ecphas, aurait été la mère d'Œdipe, qui n'aurait épousé que sa marâtre. Ainsi disparaissait l'inceste, dont l'idée est cependant bien ancienne, puisqu'elle est exprimée dans Homère (*Odyss.* XI, 272-4), à moins qu'on n'admette ici une interpolation postérieure aux tragiques; mais alors tout le passage devrait être suspecté, et une pareille idée n'est encore venue, je crois, à l'esprit de personne. Contentons-nous donc de signaler cette variante, et revenons à la tradition vulgaire.

Suivant Homère, nous l'avons vu, la reconnaissance de la mère et du fils ne tarda pas à se produire; Épicaste se pendit et Œdipe régna déchiré de remords sur les Thébains. Les tragiques avaient laborieusement échafaudé les circonstances dans lesquelles s'était produite cette recon-

[1] Schol. Eurip., *Phœn.*, v. 13.

naissance, et le chef-d'œuvre de Sophocle, l'*Œdipe roi*, est trop connu pour qu'il soit nécessaire de l'analyser ici [1]. Mais à côté de la version des tragiques, il en existe plusieurs autres. Voici ce que dit le Pseudo-Pisandre [2] : « Œdipe, ayant à faire des sacrifices sur le Cithéron, cheminait sur son char avec Jocaste. Quand ils furent arrivés au lieu dit *Schiste*, Œdipe, reconnaissant l'endroit, le signala à Jocaste et lui raconta l'événement en lui montrant le baudrier. Celle-ci, vivement émue, resta silencieuse, car elle voyait bien qu'Œdipe était son fils. Puis vint un gardien de chevaux de Sicyone, qui raconta tout au prince, comment il l'avait trouvé, recueilli et donné à Mérope [3] ; en même temps il lui montre ses langes et les aiguilles (dont ses pieds avaient été percés), et lui demande une récompense. Ainsi tout fut découvert, et l'on dit qu'après la mort de Jocaste, et après s'être crevé les yeux, Œdipe épousa Euryganée, qui était vierge [4], et en eut quatre enfants. »

Apollodore est ici très sobre de détails. « Mais plus tard, dit-il [5], quand la vérité fut découverte, Jocaste se pendit, et Œdipe, après s'être crevé les yeux, fut chassé de Thèbes, et partit en maudissant ses fils de ce qu'ils avaient laissé chasser leur père de la ville sans le défendre. Il se réfugia donc à Colone, bourg de l'Attique, avec Antigone,

[1] M. Sigismond Weclewski (*De Sophoclis Œdipo rege commentatio*, dissertatio inauguralis, Hall, 1863) a cherché à établir contre Schneidewin (*Die Œdipussage*, Göttingen, 1852, et *Introd. ad Œd. Tyr.*), Thiersch (*Ueber das Schicksal in den griechischen Tragœdien*), Kock, Bergenroth, etc., qu'Œdipe portait la peine de son orgueil et de son imprudence, et que Sophocle n'avait nullement admis la fatalité comme le ressort de sa pièce. Cette opinion particulière sur Sophocle, fût-elle acceptée, n'enlèverait point à la légende le caractère de fatalité qu'elle a certainement eue à l'origine.

[2] Schol. Eurip., *Phœn.*, v. 1760.

[3] En ceci du moins, comme dans la dernière partie du récit, l'auteur semble suivre les tragiques; nous avons vu, en effet, qu'Apollodore et Hygin appellent *Péribée* la femme de Polybe.

[4] Welcker lit Περίφαντος, (fille) de Périphas, au lieu de παρθένον.

[5] Apollod., *Biblioth.*, III, 5, 9.

et s'assit en suppliant dans le bois sacré des Euménides ; ayant été bien accueilli par Thésée, il mourut bientôt après.» Diodore ne dit même pas qu'il se creva les yeux, ce qui a fait croire à Barth (*Animadv. in Stat. Theb.*, IV, 632) que ce n'était là qu'une amplification de poète, et qu'Œdipe (si toutefois, dit-il, il y a eu un Œdipe) n'a pu être assez stupide pour se punir d'un crime dont il n'était point responsable. D'après Hygin, la disette (et non pas la peste) régnait à Thèbes; Tirésias[1], consulté, répond que les dieux exigent le dévouement d'un descendant du dragon, et Ménécée, *père de Jocaste*[2], se précipite du haut des murs. Œdipe apprend alors que Polybe est mort; Péribée lui annonce qu'il n'est point son fils, et en même temps *Itemalès*, le vieillard qui l'avait exposé, le reconnaît aux cicatrices de ses pieds et de ses talons. *Œdipe se crève les yeux avec les agrafes de sa mère*[3] et remet le trône à ses enfants, qui doivent régner un an chacun; puis il quitte Thèbes sous la conduite de sa fille Antigone. Ailleurs, Hygin dit qu'Œdipe se tua après s'être arraché les yeux. En cela il s'écarte d'Euripide, qu'il suit le plus souvent, quand il ne suit pas Apollodore. En effet, nous savons par le scholiaste d'Euripide (*Phœniss.*, v. 61), que, dans son *Œdipe*, les serviteurs de Laïus, apprenant qu'il

[1] Tirésias, le fameux devin de Thèbes, vit sept générations d'hommes, depuis Cadmus jusqu'aux Épigones. On sait l'étrange et facétieuse histoire que racontent sur la cause de sa cécité Apollodore, Hygin et Phlégon de Tralles, lequel donne la réponse de Tirésias dans le débat de Jupiter et de Junon, où il avait été pris pour arbitre, comme ayant été femme pendant quelques années (Voir Apollodore, *Biblioth.*, III, 67) :

Οἶην μὲν μοῖραν δέκα μοίρων τέρπεται ἀνὴρ·
τὰς δέκα δ'ἐμπίμπλησι γυνὴ τέρπουσα νόημα.

Junon indignée le rendit aveugle; mais Jupiter lui accorda le don de prophétie et le fit vivre sept âges d'hommes. Il périt dans sa fuite près d'Haliarte, pendant la prise de Thèbes par les Épigones, et sa fille Manto eut deux fils d'Alcméon.

[2] *Sic.* — Voir Hygin, *fab.* 242.

[3] Cf. Sophocle, *Œdipe roi;* Sénèque et Stace disent qu'il se les creva avec les doigts.

était le meurtrier de ce prince, lui crevaient les yeux avant qu'on sût, par la fin de la pièce, qu'Œdipe était le fils de Laïus et non le fils de Polybe ; et cette scène nous a été conservée dans le bas-relief d'un vieux sarcophage (Cf. C.-Fr. Hermann, *Quæst. Œdipodianæ*). Mais Euripide lui-même avait, dans les *Phéniciennes*, suivi la tradition vulgaire, confirmée par l'antique témoignage d'Hellanicus.

Il semble bien que l'exil d'Œdipe et sa mort à Colone soient de l'invention des tragiques athéniens, jaloux de revendiquer pour leur patrie l'honneur d'avoir accueilli Œdipe et de posséder son tombeau. En effet, les plus anciennes traditions nous apprennent que ce prince, pour cacher sa honte, s'enferma dans un coin de son palais (ἐν οἰκίστῳ), et qu'il maudit ses fils pour des motifs futiles. Suivant l'auteur de la *Thébaïde cyclique*[1], c'est parce qu'on lui avait servi à manger sur une table d'argent et à boire dans une coupe d'or, ce qui lui rappelait sa splendeur passée et son infortune présente. Suivant une autre tradition, rapportée par le scholiaste de Sophocle (*Œdipe à Colone*, v. 1375), dont la citation est empruntée, non à la *Némée* d'Eschyle, comme le veut Welcker, mais à une autre tragédie également perdue, ses fils, qui avaient l'habitude de lui envoyer un morceau d'épaule de bœuf pour son repas, lui envoyèrent par inadvertance un morceau de cuisse ; Œdipe crut qu'ils avaient voulu se moquer de sa cécité et leur souhaita de s'entre-tuer pour la possession du trône[2]. La petite *Thébaïde* (peut-être différente de la *Thébaïde cyclique*) dit à peu près la même chose ; comme chez le scholiaste de Sophocle, la malédiction y est expri-

[1] Athénée, XI, 14.

[2] Stace (*Théb.* I, 239) a eu le mauvais goût de représenter les fils d'Œdipe foulant aux pieds les yeux de leur père : *at nati, facinus sine more cadentes Calcavere oculos*, expression que plusieurs traducteurs ont prise au figuré, suivant l'exemple du commentateur Lactantius Placidus, qui explique ainsi : « insultaverunt patris cæcitati », sans doute pour ne pas avoir à critiquer son auteur.

mée en termes précis[1] : il demande aux dieux que ses enfants descendent chez Pluton, après s'être entre-tués. La malédiction citée par Athénée ne fait mention que de la guerre entre les deux frères, sans indiquer le fratricide.

Il faut remarquer ici l'importance donnée par les anciennes épopées à la malédiction paternelle ou maternelle, qu'il s'agisse d'Œdipe, de Méléagre ou de tout autre. Le repentir du maudit n'arrêtait point l'accomplissement des souhaits ainsi formulés, et l'erreur même commise par le père maudissant son fils innocent ne put empêcher la fin tragique d'Hippolyte. Il semble que la futilité des motifs invoqués par la plus ancienne tradition pour expliquer la malédiction d'Œdipe soit destinée à mieux faire ressortir ce caractère de nécessité qui s'attache à la malédiction paternelle. Plus tard, les tragiques cherchèrent à justifier cette haine d'Œdipe contre ses fils : Sophocle, dans son *Œdipe à Colone*, nous montre Œdipe reprochant à Polynice de l'avoir banni de Thèbes[2], pendant qu'il exerçait le pouvoir, et de s'être moqué de sa cécité ; puis renouvelant ses imprécations contre les deux frères, et repoussant ainsi Polynice dans le cercle de sa destinée fatale, dont il semblait disposé à sortir. Dans les *Phéniciennes* d'Euripide, Amphiaraüs reproche aux fils d'Œdipe d'avoir aigri leur père en l'enfermant pour cacher ses malheurs, ce qui leur attira de terribles malédictions. Suivant d'autres traditions, Œdipe, d'abord enfermé par ses fils dans son palais, fut ensuite chassé par eux et quitta sa patrie en les maudissant.

[1] Schol. Soph., *Œdip. Colon.*, v. 1377 :

Ἰσχίον ὡς ἐνοήσε, χαμαὶ βάλεν, εἶπε δὲ μῦθον·
« Ὦ μοι ἐγώ, παῖδες μὲν ὀνείδειον τόδ' ἔπεμψαν. »
Εὔχετο δὲ Δὶ Βασιλῆϊ καὶ ἄλλοις ἀθανάτοισιν
χερσὶν ὑπ' ἀλλήλων καταβήμεναι Ἄϊδος εἴσω.

[2] Dans l'*Œdipe roi*, Créon s'empare du pouvoir et règne à la place du jeune fils d'Œdipe ; il force l'infortuné à rentrer dans le palais, afin de cacher sa misère à tous les yeux, en attendant qu'on ait consulté l'oracle. Le long intervalle qu'il y a entre la représentation des deux pièces explique ces modifications légères dans les données.

Ce qui paraît certain, c'est que l'invention de la légende mise en action dans l'*Œdipe à Colone*[1] appartient aux tragiques Athéniens, car les plus anciennes traditions font mourir Œdipe à Thèbes. Homère (*Iliad.* XXIII, 679) nous apprend que Mécistée se rendit dans cette ville pour assister aux jeux funèbres célébrés en l'honneur d'Œdipe, et y triompha de tous les Cadméens. Suivant d'autres[2], les cendres d'Œdipe, successivement repoussées de Thèbes et de Céos en Béotie, comme devant être une cause de malheurs, trouvèrent un asile sur la frontière Attico-béotienne, à Étéonos, dans le temple de Cérès, à côté de laquelle il était honoré comme un héros. L'oracle, consulté par les habitants, qui avaient les mêmes craintes que les Thébains, répondit qu'il fallait laisser Œdipe en paix, puisqu'il avait trouvé le repos auprès de cette déesse ; depuis, ce temple fut appelé le temple d'Œdipe.

Quant à Jocaste[3], Euripide, suivi par Stace (*Théb.*, l. XI) la fait survivre à la reconnaissance d'Œdipe ; elle se perce de l'épée qu'elle retire du corps de son fils. D'après Sophocle, que suivent Apollodore et Sénèque, Jocaste se tua en apprenant qu'Œdipe était son fils ; dans les *Phéniciennes*, Œdipe ne quitte Thèbes, chassé par Créon, qu'après avoir touché de sa main les cadavres de Jocaste et de ses deux fils, et il va mourir à Colone, pour accomplir l'oracle ; dans les *Sept contre Thèbes* d'Eschyle, il est supposé mort. Stace ne nous dit pas quelle fut la fin d'Œdipe; il laisse supposer qu'avec l'agrément de Créon il errait sur le Cithéron, pendant que Thésée attaquait les Thébains pour

[1] Androtion (fr. 31) suit les tragiques sur ce point, comme sur beaucoup d'autres.

[2] V. *Fragm. histor. græc.*, édit. F. Didot, fragm. de Lysimaque rapporté par le scholiaste de Sophocle, *Œd. Col.*, v. 92.

[3] Jocaste, suivant les tragiques, n'était déjà plus jeune lorsqu'elle épousa son fils; on sait en effet qu'elle avait longtemps vécu avec Laïus sans avoir d'enfant. D'ailleurs les *Grenouilles* d'Aristophane (v. 1182-95) mettent plaisamment au nombre des raisons qui prouvent qu'Œdipe a toujours été malheureux ce fait que, tout jeune, il a épousé une vieille femme qui de plus était sa mère.

forcer le nouveau roi à laisser donner la sépulture aux Grecs.

C. — La Thébaïde.

a. *Polynice et Tydée à Argos.*

Les deux frères Étéocle et Polynice, étant arrivés en âge de régner, étaient convenus d'occuper le trône une année chacun, peut-être d'après l'ordre de leur père ; la première année échut à Étéocle. Ici les traditions varient. Hellanicus (d'après le scholiaste d'Euripide, *Phœn.*, v. 71) prétend qu'Etéocle proposa à son frère, ou de partager le trône avec lui, ou d'aller habiter une autre ville en emportant une partie des richesses de leur père, et que Polynice emporta le collier et le peplum d'Harmonie et se retira à Argos, dans l'espoir d'avoir un jour tout l'héritage. Le plus grand nombre croient qu'Étéocle était l'aîné et que c'est en cette qualité qu'il régna le premier, et Sénèque (*Phœnissæ*) affirme qu'il se passa trois ans avant que l'armée Argienne arrivât sous les murs de Thèbes. D'autres, au contraire, et Sophocle en particulier, disent que Polynice était l'aîné, et qu'en cette qualité il régna le premier et, au bout d'un an, céda le trône à Étéocle, qui ne voulut plus en descendre[1]. Cette version tendait sans doute à mieux justifier la conduite coupable de Polynice envers sa patrie, à le montrer fidèle au pacte conclu, et par conséquent en droit d'exiger la même fidélité de la part de son frère. Phérécyde[2] prétend que Polynice fut chassé violemment par son frère. Une autre version est celle de Pausanias (IX, 5, 12), qui nous paraît être la plus ancienne. D'après lui, Polynice quitta Thèbes du vivant de son père,

[1] Le fils d'Étéocle, Laodamas, régna (selon Pausanias) avec son père, ce qui est peu vraisemblable, et plus probablement après la mort de celui-ci. Il tua Égialée, fils d'Adraste, et, vaincu, s'enfuit en Illyrie. Alors régna Thersandre, fils de Polynice, qui eut pour successeur son fils Tisamène.

[2] Ap. Schol Eurip., *Phœnissæ*, v. 71 (cf. Euripide, *ibid.*).

qui occupait encore le trône, afin d'éviter les effets de sa malédiction ; il épousa la fille d'Adraste et ne revint dans sa patrie qu'après la mort d'Œdipe et sur l'invitation d'Étéocle. C'est à la suite de démêlés avec son frère (sur la question d'héritage, sans doute) qu'il dut s'exiler une seconde fois. Euripide (*Phéniciennes*) prétend que Polynice ne laissa le trône à son frère la première année que pour éviter l'effet des imprécations de son père.

A la même époque, Tydée, obligé de quitter sa patrie, arrivait aussi à Argos. *Tydée* (Τυδεύς, qui frappe fort [1]) était fils d'Œnée, roi de Calydon, et de Péribée, fille d'Hipponoüs, qu'il avait eue pour sa part de butin après la prise d'Olenos [2] ; suivant d'autres, il était né de l'amour incestueux d'Œnée pour sa fille Gorgé [3] et avait tué involontairement à la chasse son propre frère Olénios [4] ou Ménalippe [5], et volontairement ses cousins Alcathus et Lycopée [6], qui avaient détrôné son père. Il alla à Argos pour se faire admettre à la purification, et, rencontrant Polynice endormi sous le porche du palais d'Adraste, dut se battre avec lui pour obtenir un abri contre la tempête. Tydée était renommé pour sa bravoure. Homère en parle souvent (*Iliade*, IV, 382 sqq.; V, 800 sqq.; X, 285 sqq.; XIV, 115 sqq.), et lui donne toujours ce genre d'éloge. Eu-

[1] Suivant un ancien étymologiste, de τυτθός, parce qu'il était petit de taille.

[2] *Thébaïde* citée par Apollodore, I, 8, 4; d'autres prétendent qu'elle fut envoyée par son père même à Œnée, pour qu'il la fît mourir, parce qu'elle avait été séduite par un prêtre de Mars et prétendait être grosse du dieu lui-même, ou bien (Hésiode, fragm. 88, coll. Didot) parce qu'elle avait été séduite par Hippostrate, fils d'Amaryncée, dans la ville d'Olénos; cf. Apollod. I, 8; Schol. Pindare, *Ol.* X, 46.

[3] Pseudo-Pisandre, ap. Apollod. I, 8, 5.

[4] Phérécyde, ap. Apollod. I, 8, 5.

[5] Hygin, *fab.* 69, et Lactantius Placidus, *Comment. ad Stat. Theb.*

[6] Diodore, IV, 65.— Selon d'autres (Apollod. I, 8, 5), il avait tué Alcathus, frère de son père ; suivant Phérécyde (Apollod., *ibid.*), son propre frère ; suivant l'*Alcméonide* (Apollod., *ibid.*), les huit fils de Mélas (Phénée, Hyperlaüs, Antioque, Eumède, Sternops, Xanthippe, Sthénélus), qui conspiraient contre la vie d'Œnée.

ripide nous le représente meilleur dans l'action que dans le conseil (*Suppliantes*); « il porte, dit-il ailleurs (*Phéniciennes*), Mars dans sa poitrine ». Eschyle (*les Sept contre Thèbes*) en fait un portrait saisissant par la bouche d'Amphiaraüs[1], qui l'appelle le fléau des Argiens et le serviteur de la Mort. Il était très-fort, quoique petit de taille[2]; en revanche, la violence et le courage aveugle remplaçaient chez lui l'intelligence. Le proverbe Τυδεὺς ἐν ὑφορβίου témoignait peut-être du peu de finesse du bouillant Étolien. Cependant le témoignage d'Antimaque (Schol. Hom., *Il.* IV, 400), qui prétend qu'il fut élevé chez des gardiens de pourceaux, et la tradition qui veut qu'il ait séduit dans sa jeunesse la fille d'un de ces gardiens au service de son père et en ait eu un enfant, semblent s'accorder pour affirmer simplement la grossièreté de ses mœurs et son manque d'éducation première[3].

Polynice, d'après les plus anciennes traditions, ne le cédait pas en courage à Tydée, mais il était moins bouillant. On s'accorde généralement à le représenter comme moins farouche que son père Étéocle, quoique tout aussi ambitieux[4]. Dans la scène entre les deux frères qui se trouve dans les *Phéniciennes* d'Euripide, Polynice parle

[1] Βάζει πολλὰ Τυδέως βίαν,
τὸν ἀνδροφόντην, τὸν πόλεως ταράκτορα,
μέγιστον Ἄργει τῶν κακῶν διδάσκαλον,
Ἐρεννύος κλητῆρα, πρόσπολον φόνου, κ.τ.λ.

[2] Τυδεύς τοι μικρὸς μὲν ἔην δέμας, ἀλλὰ μαχητής (Homère, *Il.* V, 801). Cf. *Auctor Priap.*:

Utilior Tydeus, qui, si quid credis Homero,
Ingenio pugnax, corpore parvus erat.

[3] L'auteur du recueil de Proverbes de la bibliothèque du Vatican explique ainsi le proverbe Τυδεὺς ἐν ὑφορβίου : « Ταύτην λελέχθαι φασὶ διὰ τὸ ἀδιάθετον καὶ ἀπαίδευτον τοῦ Τυδέως. Τὴν γὰρ θυγατέρα τοῦ Ἱππεικόου Περίβοιαν οἰκέως βιάζεται· γνοὺς δὲ ταύτην ἔγκυον οὖσαν ὑφόρβῳ παρέδωκε, μετὰ τοῦ γενομένου παιδὸς τοῦ Τυδέως. »

[4] On pourrait rapprocher des portraits d'Étéocle et de Polynice les caractères de Pétosiris et de Thyamis dans le roman grec de *Théagène et Chariclée*, écrit au IVe siècle (liv. VII).

avec beaucoup de modération et expose simplement ses droits ; il est vrai qu'à la fin il s'anime et demande à quelle porte se tiendra Étéocle, afin d'aller le provoquer. Stace, comme beaucoup d'autres, met toujours le droit du côté de Polynice, et cette modération même qu'il lui prête, et qui touche à la faiblesse, fait ressortir davantage l'orgueil indomptable et la brillante valeur de Tydée, qui reste le véritable héros de la *Thébaïde*. Au reste, il semble que la prudence ait été considérée, du moins à partir des tragiques, comme la qualité maîtresse de Polynice : ainsi, dans les *Phéniciennes*, ce n'est qu'avec précaution, et l'épée à la main, qu'il entre dans Thèbes pour assister à l'entrevue avec son frère, demandée par Jocaste, et il ne la remet au fourreau que lorsqu'il a été rassuré par la vue du chœur et des autels des dieux. D'après Stace, il tomba de son char dans les jeux funèbres d'Archémorus, et c'est à peine s'il occupe le second rang parmi les héros qui assiégent Thèbes.

Adraste était fils de Talaüs, de l'antique famille éolienne de Créthée, qui était arrivée à une grande puissance dans le Péloponèse, grâce à l'habileté de Mélampe et à son alliance avec la famille de Nélée par le mariage de Bias, père de Talaüs, avec Pero, la fille de Nélée. Suivant Apollodore (*Bibl.* I, 9, 13), Talaüs eut cinq fils de Lysimacha, fille d'Abas, qui lui-même était fils de Mélampe[1] : Adraste, Parthénopée [2], Pronax, dont la fille Amphitéa épousa Adraste, Mécistée, dont le fils Euryale se distingua à la guerre de Troie, et Aristomaque ; de plus une fille, la fameuse Ériphyle, qui épousa Amphiaraüs[3]. Le même auteur nous apprend qu'Adraste eut d'Amphitéa trois filles : Argie, Déipyle et Ægialée, et deux garçons, Cyanippe et

[1] Suivant Antimaque, Lysimacha était fille de Cercyon, fils de Neptune (Schol. Eurip., *Phœn.*, v. 150).

[2] Voir plus loin les diverses généalogies de ce héros ; son fils Promachus fut l'un des Épigones.

[3] Hygin dit qu'Adraste était fils d'Eurynome. Antimaque lui donnait la généalogie paternelle suivante : Talaüs, Bias, Amythaon, Créthée, Æolus, Hellen, Jupiter.

l'Épigone Ægialée, qui seul périt dans la seconde guerre de Thèbes, au dire d'Hellanicus. Adraste régnait à Sicyone, dit Stace (*Théb.* II, v. 179), qui reproduit une opinion assez répandue, lorsqu'il fut appelé au trône d'Argos, et son commentateur Lactance ajoute que ce fut à cause de la douceur de son caractère. Ce fut sans doute aussi à cause de sa réputation de justice, car, s'il ne donna pas son nom à Adrastée, il dut tirer le sien de cette déesse, pour laquelle il professait une vénération particulière et à laquelle, le premier, il éleva des autels[1] sur les bords de l'Æsèpe[2]. Pausanias (liv. II) prétend qu'il fut d'abord chassé d'Argos et vint à Sicyone, d'où il fut ensuite rappelé par les Argiens.

Adraste avait appris par l'oracle d'Apollon qu'il devait marier ses deux filles à un lion et à un sanglier[3], oracle formulé ainsi par le mythologue Mnaséas dans son livre *Des Oracles*, si l'on en croit le scholiaste d'Euripide (*Phœn.* v. 411) :

> Κούρας δὲ γαμβροῖν ζεῦξον κάπρῳ, ἠδὲ λέοντι,
> οὓς κεν ἴδοις προθύροισι τέου δόμου ἐξ ἱεροῖο
> ὑμετέρου στείχοντας, μηδὲ φρεσὶ σῇσι πλανηθῇς.

Le scholiaste ajoute que c'est sur la foi de cet oracle qu'Adraste entreprit sa funeste expédition contre Thèbes, et qu'il eut tort en cela, puisque l'oracle ne lui conseillait que de marier ses filles dans de certaines conditions. Il est bon de noter d'ailleurs que le lion et le sanglier sont les plus anciens symboles de la guerre. Polynice et Tydée portaient sur leur bouclier, suivant Apollodore, l'image de

[1] Antimaque, cité par Strabon, XII, et par Suidas, s. v. Ἀδραστεία.

[2] L'Æsèpe (Αἴσηπος) est un fleuve de la Lycie troyenne mentionné par Homère, *Iliade*, II, v. 825 ; IV, v. 91 ; XII, v. 21.

[3] Cf. Eurip., *Phœn.*, v. 411 sqq.; *Suppl.*, v. 131 sqq.; Apollod. I, 6, 1 ; 8, 4 ; Schol. *Iliad.* IV, 376 ; Stace, *Theb.* I, v. 350 sqq.; Hygin, *f.* 69.— L'antiquité de l'oracle est attestée par une figure d'un vase peint (V. *Annales de l'Inst.*, t. XI P., et Overbeck, t. 3-4, p. 88).

ces deux animaux : le premier un lion[1], en souvenir d'Hercule, le héros Thébain ; le second un sanglier, en souvenir du sanglier de Calydon, sa patrie. Suivant d'autres, et en particulier Stace (*Théb.* I, v. 482 sqq.) et Hygin (*fab.* 69), Polynice était couvert d'une peau de lion, et Tydée de la large peau du sanglier de Calydon. Une troisième version, rapportée par le scholiaste d'Euripide, prétend que les deux princes, ayant trouvé dans le temple d'Apollon la dépouille d'un sanglier et d'un lion, qu'y avait déposée quelque chasseur, s'en disputèrent la possession, et qu'étant allés faire juger leur différend par Adraste, ce prince les compara à un sanglier et à un lion, et leur donna ses filles : à Tydée Déipyle, à Polynice Argie. Enfin Euripide (*Phœn.*, v. 424) fait dire à Jocaste par Polynice qu'Adraste reconnut l'accomplissement de l'oracle dans ce fait qu'ils s'étaient disputé un gîte, comme les bêtes sauvages[2]. Quoi qu'il en soit, les deux exilés, en épousant les filles d'Adraste, reçurent de ce prince l'assurance qu'il les ramènerait dans leur patrie par la force des armes, et il songea d'abord à Polynice, dont la situation exigeait un prompt secours. Tydée et Polynice, leur querelle apaisée, s'étaient liés d'une amitié très-intime, qui leur valut l'honneur d'être cités dans l'antiquité à côté des amis les plus fameux, comme Thésée et Pirithoüs, Oreste et Pylade, Achille et Patrocle[3]. Aussi Tydée s'offrit-il pour aller à Thèbes récla-

[1] Une tête de lion (Zénobius, s.v. *Ἀδραστεία Νέμεσις*) ; un sphinx à tête de lion (Schol. Eurip. *Phœn.*).

[2] Je suis l'interprétation du Scholiaste, qui donne comme équivalent de *στρωμνή, κατοίκησις*.

[3] Cf. Stace, *Théb.* I, 473 sqq., et Lactance, à ces vers ; de plus, une vieille épigramme de l'*Anthologie latine*, 1168, dont voici le texte :

Quos paribus nutrix eadem pavisse papillis,
Pectora quos uno genitrix gestasse probatur,
Dissidiis indiscissis in mutua sæpe
Vulnera, non una perituri clade, ruerunt.
Quos post longævos discordia deserit annos,
Aut post commissos junxerunt fœdera dextras,
Constantis documenta frequenter amori' dederunt :

mer le trône à Étéocle, lorsque fut écoulée l'année pendant laquelle celui-ci devait régner.

b. *L'ambassade de Tydée.*

L'ambassade de Tydée était connue d'Homère. Voici ce qu'il en dit (*Il.* X, 284 sqq.) par la bouche de Diomède adressant sa prière à Minerve : « Fille indomptable de Jupiter, entends aussi mes vœux : accompagne-moi, comme jadis tu accompagnas mon père dans Thèbes, quand il alla porter le message des Grecs. Il laissa sur les bords de l'Asope les Grecs aux cuirasses d'airain, pendant qu'il allait porter aux Cadméens des paroles de paix. Mais en s'en retournant il accomplit de rudes exploits, grâce à toi, auguste déesse, qui le protégeais..... » De même Apollodore affirme que l'armée des Grecs était déjà arrivée au Cithéron, lorsqu'ils envoyèrent Tydée à Thèbes. Il ajoute, d'après Homère (*Il.* IV, 385 sqq.), qu'il trouva de nombreux Thébains réunis à la table d'Étéocle, et que, sur le refus du roi d'observer le pacte conclu avec son frère, il les provoqua en combat singulier et les vainquit tous ; Homère ajoute : *avec l'aide de Minerve.* Pour se venger, ils placèrent sur sa route une embuscade de cinquante hommes armés commandés par Méon, fils d'Hémon, et Lycophonte, fils d'Autophone (Homère), suivant d'autres (Apollodore) par Hémon seul. Tydée les tua tous à l'exception d'Hémon, le devin, qu'il épargna par une inspiration du ciel et qui rapporta à Thèbes la nouvelle du désastre[1].

Thebanum nullo linquit discrimine Tydeus.
Tydea nullo unquam Polynices Marte reliquit.

Barth a lu ceci en tête d'un vieux manuscrit des *Métamorphoses* d'Ovide : Quattuor vel paulo plura verorum amicorum paria fuisse apud majores leguntur, ut Theseus et Pirithoüs, Pylades et Horestes, Tideus et Polinices, Nisus et Euryalus, inter quos Scipio connumerantur et Lœlius ; Achilles et Patroclus optimo jure secundum inter hos locum sortiuntur.

[1] Les détails du combat que donne Stace sont dus sans doute à son imagination. Nous empruntons à Barth une petite pièce en hexamètres latins, qu'il dit avoir trouvée dans un vieux manuscrit de Stace, et que

D'autres, par exemple Euripide (*Phœnissæ*), racontent que l'armée assiégea Thèbes sans que Polynice eût envoyé réclamer le trône à son frère. Mais il est probable qu'Euripide n'a modifié l'antique tradition que pour amener l'entrevue des deux frères dans la ville même. Cette entrevue, disons-le en passant, pèche un peu contre la vraisemblance, étant donnés, d'un côté l'orgueil d'Étéocle et sa haine pour son frère, de l'autre le caractère prudent de Polynice qui, malgré sa déférence pour sa mère, devait hésiter à se mettre à la merci d'un ennemi si peu soucieux d'observer la foi jurée.

c. *Les sept chefs.*

Adraste avait rassemblé une nombreuse armée dont il avait pris le commandement suprême ; il avait sous lui six autres chefs : Polynice, Tydée, Hippomédon, Capanée, Parthénopée, Amphiaraüs. Voilà la tradition vulgaire ; mais les plus anciens récits comptent sept chefs d'Argos ou de Tirynthe, et mettent à part le Thébain Polynice et l'Étolien Tydée ; les deux autres chefs seraient, d'après Apollodore (III, 6, 3), Étéoclos, fils d'Iphis et frère d'Évadné, l'épouse de Capanée, et Mécistée, frère d'Adraste, dont fait mention Homère (*Iliad.* II, v. 566; XXIII, v. 678). Eschyle (*Sept. ad Thebas*) compte sept chefs, parmi lesquels

l'auteur, Goropuis Becanus *, prétend avoir traduite du grec, ce qui est peu vraisemblable,

Quinquaginta homines, immo Heroes decies tot,
  Quot digitos habuit Tydeos una manus,
Palladis horriferæ necat auxiliaribus armis,
  Ingentes omnes, vix brevis ipse, homines.
Si tibi Musææ ridet Patrona catervæ,
  Gorgonei fontis si tibi Præsul adest,
Barbarici calamo centum capita impete monstri
  Ne noceant, pugnes tu modo, Diva facit.

* Nom latin de *Van Gorp*, né dans le Brabant en 1518, mort en 1572. Cet érudit, qui connaissait l'hébreu et avait fait une étude approfondie de la littérature ancienne, a laissé, outre ses *Origines Antwerpianæ*, une vaste compilation où l'on trouve, à côté de nombreux paradoxes, une foule de faits intéressant l'histoire des différents peuples anciens et modernes.

Étéoclos, et de plus Adraste, commandant en chef ; il en est de même de Sophocle (*Œdip. à Col.*). Euripide, qui, dans les *Phéniciennes*[1], ne nomme pas Étéoclos, le comprend dans le nombre de ceux dont Adraste fait l'éloge. C'était, dit-il, un jeune homme sans fortune, mais très-considéré à Argos, désintéressé et dévoué à l'État. L'ancienne épopée semble n'avoir connu que des chefs Argiens, puisque Parthénopée lui-même, chez les plus anciens auteurs[2], est considéré, non comme Arcadien, mais comme Argien et comme frère d'Adraste ; mais des traditions postérieures joignirent à ceux-là des chefs Messéniens et Arcadiens, les autres contrées du Péloponèse ayant voulu sans doute plus tard réclamer leur part de gloire dans cette terrible et malheureuse guerre[3].

Nous avons déjà parlé d'Adraste, de Tydée et de Polynice ; disons maintenant un mot des autres chefs. Le plus illustre parmi ces derniers est assurément Amphiaraüs, le fameux devin cher à Jupiter et à Apollon, qui eut l'honneur d'éviter la mort et de descendre vivant dans les sombres demeures de Pluton, englouti dans les entrailles de la terre. C'était un fils d'Oïclès, lui-même petit-fils de Mélampe par son père Antiphas (cf. Hom., *Odyss.*, XI, v. 225 sqq.); suivant d'autres, il était fils d'Apollon et d'Hypermnestre[4]. Il était célèbre par sa bravoure et sa

[1] On sait qu'Antigone s'y fait nommer par son vieux précepteur les chefs des Grecs qu'elle aperçoit du haut d'une tour. Cette scène, empruntée à l'*Iliade* d'Homère, où Hélène montre à Priam les principaux héros grecs, a été imitée par Stace, liv. VI, v. 240 sqq.

[2] Hécatée de Milet ; Apollodore, I, 9, 13 ; Pausanias, II, 20, 5, et d'autres encore que cite le scholiaste de Sophocle, *Œdipe à Colone*, v. 1320.

[3] Voir Pausanias (II, 20, 5 et IX, 9, 1), qui dit que les Argiens s'étaient conformés au récit d'Eschyle, et n'avaient élevé de statues qu'aux sept chefs qu'il mentionne, et de plus aux Épigones. Plus loin (X, 10, 3), parlant des statues des chefs qui se trouvaient au temple de Delphes, il cite celle d'Étéocle, mais il omet celle de Parthénopée et ajoute celle d'un Haliterse, qui n'est pas autrement connu.

[4] Amphiaraüs avait assisté à l'expédition des Argonautes (Apollod. I, 9, 16, 8) et à la chasse du sanglier de Calydon (id., I, 8, 2, 4). C'était un

science de l'avenir, qu'il connaissait surtout par le vol et le langage des oiseaux. On sait le bel éloge qu'en trace Æschyle (*Sept. ad Theb.*, v. 549 sqq.) : « Il ne veut pas, dit-il, paraître vertueux, mais l'être réellement. » On sait aussi, par le témoignage de Plutarque, l'application qu'en firent en plein theâtre les Athéniens à Aristide. Euripide, qui parle des insignes orgueilleux et des devises menaçantes peintes sur les boucliers des chefs Argiens (*Phœn.*, v. 1104 sqq.), nous apprend qu'Amphiaraüs, par modestie, n'en avait point, et qu'il portait un bouclier sans ornement. C'est à la suite d'un différend avec Amphiaraüs qu'Adraste avait dû se retirer à Sicyone ; il y obtint le pouvoir royal par son mariage avec la fille du roi Polybe, qui lui fraya bientôt le chemin au trône d'Argos. Plus tard le mariage de sa sœur Ériphyle avec Amphiaraüs réconcilia les deux ennemis, et il fut convenu que, s'il survenait quelque différend entre eux, ils remettraient le jugement entre les mains d'Ériphyle. Aussi, lorsque Amphiaraüs, qui savait bien qu'il trouverait la mort sous les murs de Thèbes, s'il y allait, refusa de faire partie de l'expédition, Polynice, d'après les conseils d'Iphis, fils d'Alector (Apollodore, I, 6, 2), offrit à Ériphyle le précieux collier, œuvre de Vulcain, donné par Cadmus à son épouse Harmonie, si elle voulait s'engager à décider son époux à prendre part à la guerre (Apollodore)[1]. Suivant d'autres (Hygin, *f.* 73), Am-

des héros auxquels le centaure Chiron avait enseigné la guerre et la chasse (Xénophon, *De venat.* I, 8). Stésichore, dans des vers conservés par Athénée, livre IV, nous apprend qu'il l'emporta sur tous les autres héros dans les jeux où se disputait le prix du saut.

[1] Stace, *Théb.* II, v. 269 sqq., raconte en détail l'histoire des malheurs causés par ce funeste collier, auquel était attaché un charme qui faisait que toute femme, en le voyant, désirait le posséder (cf. Lactantius Placidus, à ce passage, et au vers III, 274 ; et aussi l'épée enchantée dans Silius Italicus, I, 430). Nous avons déjà vu que Polynice avait emporté de Thèbes ce collier, présent de Vénus, avec la tunique qu'avaient donnée à Harmonie Minerve et Vulcain (V. Hellanicus, fr. 12), et qui était imprégnée de tous les crimes, ce qui devait rendre sa race scélérate (Hygin, *f.* 148).

phiaraüs s'étant caché, Ériphyle, séduite par l'offre du collier, fit connaître sa retraite; mais ce collier aurait été formé par Adraste avec des pierres précieuses, et il ne serait pas question du collier d'Harmonie, que, suivant Stace, Polynice avait d'abord donné à Argie, son épouse. Ce n'est là sans doute qu'une tradition postérieure. Amphiaraüs, forcé de partir[1], fit jurer à son fils Alcméon de le venger dès qu'il serait arrivé à l'âge d'homme, en tuant sa mère et en faisant une seconde expédition contre Thèbes: l'on sait qu'il accomplit religieusement son serment. Le coffre de Cypsélus, qui date de la 10me Olympiade, représentait la scène du départ d'Amphiaraüs, au moment où il se sépare de son épouse et de ses enfants, accompagné de son fidèle ami et écuyer Baton: Ériphyle tenait à la main le collier fatal; Alcméon, encore enfant, se trouvait à côté de ses sœurs, et Amphiloque était porté dans les bras d'une vieille servante. Avant de monter sur son char, Amphiaraüs se tournait une dernière fois vers Ériphyle et lui jetait un regard courroucé[2].

Capanée était fils d'Hipponoüs[3], et, comme Étéoclos, de la famille des Prœtides; sa mère Astynome était sœur d'Adraste (Hygin, *fab.* 70), et Capanée se trouvait ainsi, comme Hippomédon, neveu du roi d'Argos. Il est resté le type de l'orgueil et de l'impiété. Eschyle nous le représente armé d'un écu où l'on voit représenté un homme de feu nu avec cette devise : « Je brûlerai la ville»; il compare audacieusement la foudre aux chaleurs du midi. Sophocle, dans le premier chœur de son *Antigone*, le

[1] Amphiaraüs semble ne s'être point résigné à sa destinée. Eschyle, en effet, le représente adressant devant Thèbes de vifs reproches à Tydée et à Polynice, qui avaient conseillé à Adraste cette guerre

[2] Pausanias, V, 17, 14.— Pour d'autres monuments de l'art sur ce sujet, voir Overbeck, *l.l.*, pag. 91 sqq.; O. Jahn, *Archæol. Auss.*, pag. 152 sqq.; *Bullet. Napol.*, 1853, no 39, N. S. III, t. 5. Nous reproduisons, d'après Overbeck. la scène décrite par Pausanias dans notre planche, *fig. 1*.

[3] Suivant Lactance (*ad Stat. Theb.* I, 45), il était fils d'Hippotès, sans doute le fils de Créon, roi de Corinthe, dont la fille épousa Jason.

peint, sans le nommer, de couleurs terribles. Mais il est probable que l'imagination des poètes s'était plu à entourer de détails tragiques la mort d'un héros qui semble avoir le premier imaginé de se servir d'échelles pour monter à l'assaut d'une place (cf. Veget, *De re militari*, l. IV, c. 21), et qui fut simplement écrasé par une grosse pierre lancée du haut du mur par les assiégés. Il est bon de noter d'ailleurs qu'Homère et Hésiode ne parlent nullement de son impiété et de sa punition par Jupiter. Homère l'appelle toujours *illustre* ou *glorieux*. (ἀγαυλειτός, *Iliade*, II, 564 ; κυδάλιμος, IV, 403) ; la *Batrachomyomachie*, que personne ne songe aujourd'hui, après l'affirmation contraire de Plutarque et de Suidas, à attribuer à Homère, fait seule allusion[1] à son terrible châtiment. Ce qui est plus étrange encore, c'est qu'Euripide, qui décrit en beaux vers dans les *Phéniciennes* la mort de Capanée foudroyé, en fait cependant un bel éloge par la bouche d'Adraste dans les *Suppliantes* (v. 861 sqq.), et il lui prête les qualités contraires aux défauts que lui reprochait la tradition vulgaire : « Il n'était, dit-il, ni fier ni insolent, mais modéré en toutes choses, sincère, fidèle en amitié, content de peu, etc. » Ce ne peut être uniquement l'amour du paradoxe qui a poussé Euripide à choquer à ce point les opinions reçues ; il fallait, pour qu'il pût présenter sous ces couleurs un personnage si connu, qu'il y fût autorisé par quelque tradition ancienne. Il faut avouer cependant que la légende de la mort de Capanée reçoit une confirmation sérieuse de l'existence de monuments anciens qui la reproduisent[2], et témoignent d'une antiquité relative. Ajoutons qu'une tradition accréditée[3] voulait qu'il eût été ressuscité par Esculape, ce qui semble prouver que ce n'était point l'ennemi des dieux

[1] V. 284 : (ὅπλον) ᾧποτὲ καὶ Καπανῆα κατέκτανες, ὄβριμον ἄνδρα.

[2] Par exemple, le bas-relief signalé dans Zoega, t. 47, et les tableaux décrits par Pline, XXXV, 144, par Philostrate, *Imag.* II, 29, 30, et par Servius, *ad Verg. Æn.* I, 44 ; cf. Overbeck, p. 126 sqq.

[3] Stésichore (*Eriphyle*), cité par Apollodore, III, 10. 3.

auquel Stace attribue (peut-être d'après Antimaque) de si absurdes bravades.

Hippomédon était, suivant Apollodore (*Bibl.* III, 6, 3), fils d'Aristomaque, ou suivant d'autres, de Talaüs; Pausanias dit simplement qu'il était fils d'une sœur d'Adraste (X, 10, 3); Hygin (*f.* 70) le fait naître de Nésimaque et de Mythidice, fille de Talaüs et sœur d'Adraste[1]. Il était donc frère, ou plus probablement neveu d'Adraste. Il ne semble pas qu'il ait eu dans l'ancienne légende le rôle important que lui donne Stace après la mort de Tydée, car il mourait avant ce héros dans les anciennes Thébaïdes. Euripide (*Suppliantes*, éloge des chefs) dit que c'était un jeune homme sage, fuyant la volupté et recherchant les plaisirs nobles qui fortifient le corps, afin de se rendre capable de rendre service à l'État. Il meurt dans la seconde bataille, ainsi qu'Étéoclos, le premier de la main d'Ismarus, le second de la main de Leadès (Apoll. III, 6, 8). Eschyle donne à Hippomédon un écu entouré de serpents entrelacés et qui représente Thyphon vomissant des torrents de fumée[2]; celui d'Étéoclos porte un homme armé de toutes pièces qui escalade une tour à l'aide d'une échelle. Il semble que ces armes conviendraient mieux à Capanée.

Parthénopée était considéré dans la plus ancienne légende, nous l'avons dit, comme fils de Talaüs et frère d'Adraste[3]. Ce n'est que plus tard qu'on lui donna pour mère Atalante, la nymphe chasseresse, fille d'Iasus[4], et pour

[1] Je ne sais quelle était cette *Nasica* que Lactance (*ad Stat. Theb.* I, 44) donne pour mère à Hippomédon.

[2] Euripide (*Phœn.*) dit qu'Argus aux yeux toujours vigilants était représenté sur le bouclier d'Hippomédon ; il ne nomme pas Étéoclos.

[3] D'après le scholiaste d'Eschyle (*Sept. ad Thebas*, v. 553), Antimaque le faisait Argien et non Arcadien. Cf. Eurip., *Phœn.*, v. 1153 : ὁ δ' Ἀρκάς, οὐκ Ἀργεῖος, Ἀταλάντης γόνος. D'après le scholiaste de Sophocle, *Œd. Col.*, v. 1320, les tragiques Aristarque de Tégée et Philoclès, et l'historien Hécatée de Milet, le faisaient fils de *Kalaüs* et non de *Talaüs*.

[4] Je ne sais par quelle confusion Diodore (IV, 65) dit que Parthénopée était fils d'Atalante, la fille de Schœnée, qu'on a toujours, il me semble, distinguée de la chasseresse Arcadienne.

père Méléagre (Hygin, *f.* 70) ou Milanion (Apoll., *Bibl.* III, 6, 3). D'autres[1] le croyaient fils d'Antiope, qui se nommait aussi Parthénope, d'où le nom du héros. Mais cette tradition date sans doute d'un âge où l'on commençait à se préoccuper de l'étymologie ; il en est de même de celle que rapporte Hygin (*f.* 99) : « Augé, fille d'Aléus, ayant été séduite par Hercule et voyant le moment de sa délivrance approcher, s'enfuit sur le mont Parthénion et y accoucha d'un fils qu'elle exposa. A la même époque, Atalante, fille d'Iasus, y exposa également le fils qu'elle avait eu de Méléagre. Une biche nourrissait le fils d'Hercule. Des bergers trouvèrent les deux enfants et les élevèrent. Ils donnèrent au fils d'Hercule le nom de *Télèphe*, parce qu'il avait été nourri par une biche, et au fils d'Atalante le nom de *Parthénopée*, parce qu'elle l'avait exposé sur le mont Parthénion et qu'il ressemblait à une jeune fille (παρθένος) ». Le même Hygin (*f.* 100) raconte que les deux jeunes gens vainquirent Idas, qui disputait le trône à Teuthras, roi de Mysie. On sait que Télèphe reçut la main de sa propre mère Augé ; mais l'inceste ne s'accomplit pas, parce que Augé, fidèle au souvenir d'Hercule, se défendit avec une épée, ce qui amena la reconnaissance[2]. Cette expédition de Parthénopée est, je crois, le seul exploit de ce jeune homme que nous ait transmis l'antiquité avant son départ pour Thèbes. Il devait être alors fort jeune, puisqu'on s'accorde à le représenter, au moment de sa mort, comme un enfant digne d'être compté parmi les hommes. Sa brillante armure n'était pas moins célèbre que sa beauté ; sur son écu était représenté un Sphinx (Eschyle, *Sept. ad Theb.*, v. 533 sqq.), ou, suivant Euripide (*Phœn.*, v. 1104 sqq.), Atalante perçant d'une flèche le sanglier de Calydon. Adraste (Eurip., *Suppl.*, v. 889 sqq.) rend hommage à sa pudeur : « il était, dit-il, très-beau et

[1] Schol. Esch., *Sept. ad Theb.*

[2] Ce conte de Télèphe offre, comme on voit, quelque rapport avec celui d'Œdipe (Voir Comparetti, *Edipo*, etc., p. 65-6).

aimé des hommes comme des femmes ». Euripide, comme la plupart des auteurs qui le font naître en Arcadie, dit qu'il avait été élevé à Argos. Il fut tué d'une énorme pierre que fit tomber sur sa tête du haut des murs Périclyménus, fils de Neptune ; sa tête fut brisée et sa blonde chevelure se teignit d'un sang vermeil. C'est là la version de l'ancienne Thébaïde cyclique (Pausanias, IX, 18, 6), version confirmée par Apollodore (III, 6, 8), Aristodème (ap. Schol. Eurip.) et Euripide (*Phœn.*, v. 1153 sqq.). Une tradition locale indiquait comme son meurtrier Amphidicus, un des fils d'Astacus (Pausan. IX, 18, 6 ; Apollod. III, 6, 8), et plaçait sa mort dans la seconde bataille. Les poétiques, mais un peu fades développements qui terminent le neuvième livre de la *Thébaïde* de Stace, où il meurt de la main de Dryas, fils d'Orion[1], paraissent entièrement dus à l'imagination du poète.

d. *Hypsipyle et Archémorus.*

Avant de partir pour cette expédition, qu'Amphiaraüs avait déclaré devoir être funeste aux Grecs, les chefs jurèrent de mourir tous ou de prendre Thèbes. Ce serment fut prêté à Argos, sur l'autel de Jupiter Hyetius, que l'on voyait encore au temps de Pausanias (II, 19, 8). Eschyle (*Sept. ad Theb.*, v. 42 sqq.) parle d'un sacrifice sanglant qu'ils firent à Mars et aux autres dieux du carnage et de la mort, pendant lequel, baignant leurs mains dans le sang des victimes, ils se jurèrent mutuellement de mourir ou d'exterminer leurs ennemis.

En traversant les déserts de Némée[2], ils eurent à souffrir

[1] C'est ce Dryas qui fut le père de Lycurgue, le fameux roi de Thrace. Boccace (*Genealog. deorum*, XI, 21) et Theodontius, son contemporain (Barth, *Anim. in St. Theb.* IX, 842), font naître Dryas d'*Hippologus*, dont on ne sait rien ; il en est de même de *Clustimena*, que Theodontius lui donne pour mère.

[2] Suivant Pausanias, la forêt de Némée était assez considérable et exposée à de fortes sécheresses. Strabon dit qu'elle s'étendait entre Cléones et Phlionte ; elle fut réduite peu à peu à un bois sacré où se célébraient les jeux.

de la soif, et l'armée aurait péri sans le secours que leur donna Hypsipyle en leur indiquant la source de Langie[1]. Hypsipyle avait été chargée par Lycurgue, roi de la contrée et prêtre d'Apollon Néméen[2], et par Eurydice, sa femme, de la garde de leur fils unique Opheltès[3]. Elle commit l'imprudence de le déposer sur le gazon pendant qu'elle allait indiquer la source aux Argiens, et il fut tué par un énorme serpent. Suivant Hygin (*f.* 74), l'oracle avait défendu de poser l'enfant à terre avant qu'il pût marcher ; c'est pourquoi Hypsipyle le déposa sur une touffe d'ache très élevée, où il fut tué par le dragon, gardien de la source. Ce dernier détail indique qu'il s'agit ici d'une tradition ancienne, datant de l'époque reculée où la défaite d'un monstre était accompagnée de la naissance d'une source (Cf. Python, le dragon de Cadmus, etc.). Lycurgue, irrité, voulait percer de son épée Hypsipyle ; il en fut empêché par Tydée, et ils allaient en venir aux mains sans l'intervention d'Adraste et d'Amphiaraüs (Stace, *Théb.* V, 653 sqq.). Cette intervention était représentée, selon Pausanias (III, 8, 7), sur le trône d'Amyclée ; mais c'était Tydée qui empêchait Amphiaraüs d'en venir aux mains avec Lycurgue[4], ce qui pèche contre la vraisemblance. Amphiaraüs,

[1] D'après Macrobe, Euripide lui donnait, dans son *Hypsipyle*, le nom générique d'Achéloüs : Δείξω μὲν Ἀργείοισιν Ἀχελώου ῥόον. Vibius Sequester (*De fluminibus*) dit que c'est une fontaine de la forêt de Némée auprès de laquelle ont lieu les jeux en l'honneur d'Archémorus, ce qui lui a fait donner aussi ce dernier nom.

[2] L'*Etymolog. magn.* l'appelle Jupiter Aphésien : Ἀφέσιος Ζεὺς ἐν Ἄργει τιμᾶται· Δευκαλίων ἱδρύσατο βωμὸν Ἀφεσίου Διὸς, ὅτι ἀφείθη ἐκ τοῦ κατακλυσμοῦ. La montagne voisine de la ville s'appelait Aphesius ou Aphesantum (*Vet. Schol.*). Lycurgue était frère d'Admète, roi de Thessalie.

[3] Hygin l'appelle *Ophites* et écrit *Lycus*, au lieu de *Lycurgus* ; mais ces altérations de noms propres peuvent aussi être le fait des copistes ou des éditeurs.

[4] Pausanias dit à cet endroit que Lycurgue était fils de Pronax ; s'il n'y a pas d'erreur, il aurait été neveu d'Adraste, ce qui n'est dit nulle part expressément ; ou bien il s'agirait d'un Pronax autre que le fils de Talaüs. Il est bon d'ajouter qu'un des scholiastes de Pindare dit qu'Archémorus, fils du prêtre Lycurgue, était Argien de naissance. Un autre scholiaste de Pindare dit qu'Opheltès était fils d'Euphétus et de Creüse.

inspiré par Apollon, donna à Opheltès le nom d'Archémorus (Ἀρχέμορος), parce qu'il était la première victime de cette guerre, et sa mort, le commencement des malheurs des Grecs. On ensevelit l'enfant sous des branches de pin[1], et, pour obéir à l'oracle, on institua en son honneur les jeux Néméens, dans lesquels, en signe de deuil, les juges portaient des robes noires (Schol. de Pindare), et où le vainqueur était couronné d'ache ou de pin. Ils avaient lieu tous les cinq ans, ou, selon le scholiaste déjà cité, tous les trois ans. Les tragiques grecs (au moins Euripide) avaient développé cette histoire d'Hypsipyle en y rattachant celle des femmes de Lemnos[2], qui, comme on sait, tuèrent leurs maris et tous les mâles de l'île, sous l'inspiration de Vénus, dont elles avaient négligé le culte pour flatter la jalousie de Vulcain, qui régnait de droit sur Lemnos. Selon d'autres[3], Vénus éloigna d'elles leurs maris en leur donnant une odeur répugnante, ce qui fit qu'ils leur préférèrent des esclaves de Thrace. Hypsipyle épargna son père Thoas, fils de Bacchus et d'Ariane, que ce dieu consola de l'abandon de Thésée, et séduisit par le don de la fameuse couronne qui devint plus tard une constellation[4]. Suivant Apollodore (III, 6, 4), les femmes de Lemnos, s'étant aperçues de la trahison d'Hypsipyle, tuèrent Thoas et vendirent sa fille comme esclave : c'est ainsi qu'elle se trouvait au service de Lycurgue au moment de la guerre de Thèbes. D'autres racontent qu'Hypsipyle régna sur les Lemniennes, après avoir fait embarquer secrètement son père ; et c'est alors que vinrent les Argonautes[5], qui séjour-

[1] Euphorion de Chalcis, d'après un scholiaste de Pindare.

[2] V. Apollonius de Rhodes, *Argon.*, I ; Valérius Flaccus, *Argon.*

[3] Apollod., *Bibl.* I, 9, 17 ; cf. l'épigramme bien connue de Catulle sur ce sujet.

[4] Ovide, *Her.* VI, v. 115-6.

[5] Apollonius de Rhodes (Argon. I) place cet événement un an après le massacre ; Valérius Flaccus et Hygin (*f.* 15) le placent très-peu de temps après ; aussi ne parlent-ils pas de la résistance conseillée, suivant Apollonius (I, 657), par Hypsipyle, de peur que leur crime ne fût divulgué. D'ailleurs Hypsipyle se rangea à l'avis du plus grand nombre, qui était qu'on devait faire bon accueil aux Argonautes (v. 700-1).

nèrent à Lemnos quelque temps et réconcilièrent les Lemniennes avec l'amour. Hypsipyle aima Jason et en eut deux fils jumeaux, qu'elle nomma Événus et Nébrophonus (Apollodore) ; ce dernier est appelé Thoas, du nom de son aïeul, par Stace et son commentateur Lactance (*Théb.* VI, 342-3), et Déiphile par Ovide (*Héroïde* VI) et Hygin (*fab.* 15 et 273), qui appelle l'autre Eunœus. Ces deux jeunes gens, protégés par Bacchus, sauvèrent leur mère de la colère de Lycurgue en lui présentant la vigne d'or, symbole de leur naissance, que leur avait donnée Bacchus, comme l'affirmait une inscription grecque placée sur la dixième colonne du temple de Cyzique (*Anthol. Pal.* 3, 10), sans doute d'après Euripide. Selon d'autres (Lactance, *ad Stat. Theb.* IV, v. 722), étant à la recherche de leur mère, ils vinrent aux jeux que célébraient les Grecs et remportèrent le prix à la course ; c'est en entendant prononcer leur nom par le héraut que leur mère les reconnut[1]. Ces jeux montrèrent les brillantes qualités des héros grecs : selon Apollodore, Adraste y fut vainqueur à la course à cheval, Étéocle à la course à pied, Tydée au pugilat, Amphiaraüs à la course des chars et au disque, Laodocus au javelot et Parthénopée à l'arc ; selon Stace, Hippomédon fut vainqueur au disque, Capanée au ceste, Parthénopée à la course à pied, Amphiaraüs à la course des chars et Tydée à la lutte : il n'est point question d'Adraste, ni de la course à cheval. Adraste avait prêté l'invincible Arion à Polynice, qui ne put le contenir et fut renversé, ce qui l'empêcha d'obtenir le prix, quoique Arion fût arrivé le premier.

c. *La ville de Thèbes ; ses portes.*

Nous croyons devoir ici dire un mot de la position de Thèbes et de ses portes, afin de rendre plus intelligible le

[1] La famille athénienne des Eunides, qui prétendait être de race divine et descendre d'Eunée, fils de Jason et d'Hypsipyle, dut aider beaucoup à la conservation de cette tradition ; cf. Preller, *Griech. Mythol.* II, 358.

récit de la guerre de Thèbes. C'est là une question pleine d'obscurités et que nous ne pouvons, après tant d'autres, avoir la prétention de trancher ; nous nous contenterons donc de signaler les opinions qui semblent le mieux justifiées, en insistant surtout sur les points importants.

On sait que Thèbes fut fondée par Cadmus, fils d'Agénor, qui était venu de Phénicie en Grèce pour chercher sa sœur Europe. Les mythologues racontent l'oracle d'Apollon Delphien par l'ordre duquel Cadmus s'arrêta en Béotie, la défaite du dragon gardien de la fontaine de Mars, la naissance des guerriers produits par les dents du dragon et leur lutte, à la suite de laquelle cinq[1] seulement survécurent et aidèrent Cadmus à bâtir la nouvelle ville. Quant aux historiens[2], ils nous apprennent que ce prince avait avec lui une armée, qu'il tua Dracon[3], fils de Mars, roi de ce pays, chassa les Hyantes, et fit alliance avec les Aoniens, qui se mêlèrent aux Phéniciens. Il fonda Thèbes sur une colline isolée, élevée de 50 mètres environ au-dessus de la plaine voisine, où se trouve la ville moderne (Thiva), et l'appela de son nom *Cadmée*. Thèbes fut dès l'origine entourée de murs, comme on peut le conclure d'une monnaie Tyrienne (Eckhelius, *Doctr. Numm.* III, pag. 389), où l'on voit Cadmus portant une coupe de la main droite et un javelot de la main gauche, à côté d'un bœuf qui se couche, et en arrière une ville avec des portes et des murailles et l'inscription ΘΗΒΕ[4]. Il est vrai que cette monnaie, à cause de l'inscription, pourrait être considérée comme se rapportant à la ville même de Thèbes, et non à la *Cadmée* ; mais il est à présumer, par le choix même que

[1] On les nomma *Spartes* (de σπείρω) ; ils se distinguaient, comme aussi leurs descendants, par la figure d'un javelot imprimée sur le corps.

[2] En particulier Pausanias, IX, 19, 4 et 5, et Hérodote, V, 57.

[3] Paléphatus, VI et VII ; Tzetzès, *in Lycophr.* 1206.

[4] Voir Unger (*Thebana paradoxa, vel Commentationes de Thebarum Bœoticarum primordiis, de fluviis fontibusque Thebani agri, et de urbis Thebanæ portis*, Hall, 1845), qui a entassé les témoignages pour éclaircir les principaux points de la géographie et de l'histoire ancienne de Thèbes.

fit Cadmus d'un lieu élevé pour s'y établir, qu'il se hâta de l'entourer de murailles. Homère nous apprend[1] que les fils d'Antiope, Amphion et Zéthus, fondèrent Thèbes aux sept portes et la fortifièrent, ne pouvant habiter une ville si vaste sans fortifications : cela prouve que dès cette époque l'extension de la ville de Cadmus avait obligé à bâtir une nouvelle enceinte, ce que constate d'ailleurs Pausanias (IX, 5, 3), lorsqu'il dit que les fils d'Antiope réunirent à la Cadmée la ville de Thèbes. La Cadmée, avec son ancienne enceinte, forma dès-lors la citadelle, et la ville prit son nom définitif, selon la plupart des auteurs, de *Thébé*[2], fille d'Asopus et épouse de Zéthus (Apollod. III, 5, 6), ou, suivant d'autres, de *Thébé*, fille de Prométhée. On joignait d'ordinaire au nom de Thebæ l'épithète de *Bœotiæ*, pour distinguer cette ville de Thèbes en Égypte et de Thèbes en Phrygie ; et quelquefois celle d'*Ogygiæ*, parce qu'il semble qu'il ait existé sur son emplacement, à l'arrivée de Cadmus, un bourg fondé par Ogygus, roi des Hectènes. Unger (*loc. laud.* I, 2) prétend, non sans quelque vraisemblance, que les Aoniens habitaient à l'origine dans des bourgs, habitude commune à d'autres peuples primitifs de la Grèce, et que Zéthus et Amphion enfermèrent ces bourgs dans une enceinte[3]. Ils passaient pour avoir été très-habiles

[1] *Odyssée*, XI, 260-5.

[2] *Thébé* (Θήβη) est le nom primitif, ainsi écrit dans Homère; *Thebæ* (Θῆβαι) est postérieur. Pour les autres étymologies de Θῆβαι, voir Unger (*loc. laud.*. l. I. cap. IV); Varron (*De re rustica*, III, 1, 6) le tire de *tebe*, qui, dit-il, signifiait colline chez les Pélasges et les Sabins.

[3] Cf. Palmérius (*Misc. Obs.*, vol. IX, t. III, p. 454) : Amphion Thebas Bœoticas condidit; saltem muris cinxit, cum antea κωμηδόν, id est per vicos *, habitarentur », et p. 448 : « Si a prima antiquitate Thebis nomen sumatur, ab Ogyge rege Hectenorum fundatæ et dictæ sunt ; si vero ab eo qui primus Thebas muro cinxit et turribus munivit Amphion, *Amphioniæ* dictæ sunt. » Voir aussi Raoul Rochette, *Histoire de l'établissement des colonies grecques*, I, 4, p. 123.

* Un de ces bourgs est mentionné par Étienne de Byzance : Κάλυδνα· πόλις Θήβης, ἀπὸ Καλύδνου παιδὸς Οὐρανοῦ ; cf. Lycophron, v. 1209 : Καλύδνου τύρσιν Ἀόνων τε γῆν. Un autre est sans doute signalé par Ménélas (*Theb.*, l. I) dans Étienne de Byzance, p. 410, 20.

dans l'art de fortifier les villes et d'en tracer le plan intérieur : on leur attribuait les fortifications et l'arrangement (Tzetzès, *Exeg. in Iliad.*, se sert du mot ἐπισκευάζειν) d'Eutrésis, ville des Thespiens, qu'ils avaient habitée avant de régner à Thèbes, et de plusieurs cités Illyriennes, en particulier de Dyrrachium (Cf. Guillaume l'Apulien, *De rebus Normannicis carm.*, que cite Unger, *l.l.* I, 3, pag. 49). Mais Amphion surtout est resté célèbre dans l'antiquité, et l'invention des trois nouvelles cordes qu'il ajouta à la lyre a dû contribuer beaucoup à répandre la fable de la construction merveilleuse des murailles de Thèbes, fable inconnue à Homère et qui se rencontre pour la première fois dans Hésiode. Paléphatus, 42 init. : « Περὶ Ζήθου καὶ Ἀμφίονος. Ἱστοροῦσιν ἄλλοι τε καὶ Ἡσίοδος ὅτι κιθάρᾳ τὸ τεῖχος τῶν Θηβῶν ἐτείχισαν. » Elle ne semble pas avoir résisté longtemps à la critique historique. Déjà Solin (*Polyhistor* sive *Collectio rerum mirabilium*, cap. 13) cherche à l'expliquer : « Thebas condidit Amphion : non quod lyra saxa duxerit, neque enim par est id ita gestum videri, sed quod affatus suavitate homines rupium incolas ad obsequii civilis pellexerat disciplinam. » Et Paléphatus (*loc. laud.*) dit que, l'argent n'existant pas à cette époque, on forçait à travailler aux murs ceux qui désiraient entendre jouer de la lyre, d'où l'on disait que les murs avaient été bâtis au moyen de la lyre.

Thèbes était de forme circulaire et toute en plaine, si l'on en croit Dicéarque (*Vita Græciæ*)[1], qui donne des détails

[1] Nous transcrivons ici tout le passage, pour éviter des citations trop fréquentes (Barth, *ad Stat. Theb.* I, 123 ; Gail, *Geogr. minores*, II, 189).

Ἡ δὲ πόλις ἐν μέσῳ μὲν τῆς τῶν Βοιωτῶν κεῖται χώρας τὴν περίμετρον ἔχουσα σταδίων ο', πᾶσα δὲ ὁμαλὴ· στρογγύλη μὲν τῷ σχήματι, τῇ χρόᾳ δὲ μελάγγειος· ἀρχαία μὲν οὖσα καινῶς δὲ ἐρρυμοτομημένη. Διὰ τὸ τρὶς ᾆδη, ὥς φασιν αἱ ἱστορίαι, κατεσκάφθαι, διὰ τὸ βάρος καὶ τὴν ὑπερηφανίαν τῶν κατοικούντων. Καὶ ἱπποτρόφος ἀγαθή· κάθυδρος πᾶσα, χλωρά τε καὶ γεώλοφος, κηπεύματα ἔχουσα πλεῖστα τῶν ἐν τῇ Ἑλλάδι πόλεων. Καί γε ποταμοὶ ῥέουσι δι'αὐτῆς δύο, τὸ ἐπικείμενον τῇ πόλει πεδίον πᾶν ἀρδεύοντες. Φέρεται δὲ καὶ ἀπὸ τῆς Καδμείας ὕδωρ ἀφανές, διὰ σωλήνων ἀγόμενον, ὑπὸ Κάδμου τὸ παλαιὸν, ὡς λέγουσι, κατεσκευασμένον·

précis sur le caractère des Thébains, sur la ville de Thèbes, et aussi sur le costume des femmes Thébaines, leur grâce et leur beauté, beauté d'ailleurs connue par d'autres témoignages[1]. Les Thébains étaient, selon lui, arrogants (ce que ne dément pas le caractère généralement attribué à Créon, à Étéocle, et même à Œdipe et à Polynice), et de plus violents et injustes ; il admet cependant d'honorables exceptions. Il vante autant les femmes qu'il rabaisse les hom-

Ἡμὲν οὖν πόλις τοιαύτη· οἱ δὲ ἐνοικοῦντες μεγαλόψυχοι, καὶ θαυμαστοὶ ταῖς κατὰ τὸν βίον εὐελπιστίαις· θρασεῖς δὲ καὶ ὑβρισταὶ καὶ ὑπερήφανοι, πλῆκται τε καὶ ἀδιάφοροι πρὸς πάντα ξένον καὶ δημότην, κατανωτισταὶ παντὸς δικαίου, πρὸς τὰ ἀμφισβητούμενα τῶν συναλλαγμάτων οὐ λόγῳ συνιστάμενοι, τὴν δὲ ἐκ τοῦ θράσους καὶ τῶν χειρῶν προσάγοντες βίαν. Τὰ ἐν τοῖς γυμνικοῖς ἀγῶσι γενόμενα πρὸς αὐτοὺς τοῖς ἀθληταῖς βίαια εἰς τὴν δικαιολογίαν μεταφέροντες· διὸ καὶ αἱ δίκαι παρ' αὐτοῖς δι' ἐτῶν τοὐλάχιστον εἰσάγονται τριάκοντα· ὁ γέ μνησθεὶς ἐν τῷ πλήθει περί τινος τοιούτου, καὶ μὴ ἐυθέως ἀπάρας ἐκ τῆς Βοιωτίας, ἀλλὰ τὸν ἐλάχιστον μείνας ἐν τῇ πόλει χρόνον, μετ' οὐ πολὺ παρατηρηθεὶς νυκτὸς ὑπὸ τῶν οὐ βουλομένων τὰς δίκας συντελεῖσθαι, θανάτῳ βιαίῳ ζημιοῦται. Φόνοι δὲ παρ' αὐτοῖς διὰ τὰς τυχούσας γίνονται αἰτίας. Τοὺς μὲν οὖν ἄνδρας συμβαίνει τοιούτους εἶναι· διατρέχουσι δέ τινες ἐν αὐτοῖς ἀξιόλογοι, μεγαλόψυχοι, πάσης ἄξιοι φιλίας· αἱ δὲ γυναῖκες αὐτῶν τοῖς μεγέθεσι, πορείαις, ῥυθμοις εὐσχημονέσταταί τε καὶ εὐπρεπέσταται τῶν ἐν τῇ Ἑλλάδι γυναικῶν.

Il parle ensuite du costume des Thébaines :

Τὸ τῶν ἱματίων ἐπὶ τῆς κεφαλῆς κάλυμμα τοιοῦτόν ἐστιν, ὥσπερ προσωπιδίῳ δοκεῖν πᾶν τὸ πρόσωπον κατειλῆφθαι· οἱ γὰρ ὀφθαλμοὶ διαφαίνονται μόνον, τὰ δὲ λοιπὰ μέρη τοῦ προσώπου πάντα κατέχεται τοῖς ἱματίοις. Φοροῦσι δὲ αὐτὰ πᾶσαι λευκά, τὸ δὲ τρίχωμα ξανθὸν, ἀναδεδεμένον μέχρι τῆς κορυφῆς· ὃ δὴ καλεῖται ὑπὸ τῶν ἐγχωρίων λαμπάδιον. Ὑπόδημα λιτὸν, οὐ βαθὺ, φοινικοῦν δὲ τῇ χροιᾷ καὶ ταπεινὸν ὕσκλωτον (Casaubon corr. ἀκάλυπτον) δέ, ὥστε γυμνοὺς σχεδὸν ἐκφαίνεσθαι τοὺς πόδας. Εἰσὶ δὲ καὶ ταῖς ὁμιλίαις οὐ λίαν Βοιώτιαι, μᾶλλον δὲ Σικυώνιαι· καὶ ἡ φωνὴ δὲ αὐτῶν ἐστὶν ἐπίχαρις, τῶν δὲ ἀνθρώπων ἀτερπὴς καὶ βαρεῖα.

Puis il reparle de la ville :

Ἐνθερίσαι μὲν ἡ πόλις οἵα βελτίστη· τό τε γὰρ ὕδωρ πολὺ ἔχει καὶ ψυχρὸν, καὶ κήπους· ἔστι δὲ εὐήνεμος ἔτι καὶ χλωρὰν ἔχουσα τὴν προσόψιν, ἐχέπωρός τε καὶ τοῖς θερινοῖς ὠνίοις ἄφθονος, ἄξυλος δὲ καὶ ἐγχειμάσαι οἵα χειρίστη, διά τε τοὺς ποταμοὺς καὶ τὰ πνεύματα, καὶ γὰρ νίφετον καὶ πηλὸν ἔχει πολύν.

[1] Nicetas Choniates (*De Manuale Commeno*, II, p. 99) attribue leur beauté à l'emploi des eaux de la fontaine Dircé.

mes : «Elles ne sont pas trop Béotiennes, dit-il, mais plutôt Sicyoniennes. » On sait par d'autres témoignages que les Thébains étaient amis des festins et de la luxure, et Eubulus, cité par Athénée, les appelle ὅλοι τραχήλοι. On s'accordait d'ailleurs à leur reconnaître un courage indomptable. Dicéarque (*Vita Græciæ*) donne à la ville 70 stades de tour, mais seulement 43 dans ses *Iambes à Théophraste ;* il vante la fertilité du sol autour de Thèbes et sa belle verdure, due aux nombreuses fontaines qui l'arrosent.

On a beaucoup discuté sur les sources situées près de la ville, sur leur cours et leur point de départ et d'arrivée. Unger a consacré tout le second livre de son ouvrage, plus de 150 pages, à la discussion des témoignages qui se rapportent à cette question : nous ne le suivrons pas dans les détails où il s'égare volontiers, nous contentant de résumer ses opinions et de les modifier, s'il y a lieu.

Deux cours d'eau arrosaient la plaine de Thèbes : la Dircé et l'Isménus. La Dircé[1] prenait sa source sur le mont Cithéron[2], situé près et au sud de Thèbes. Avant d'atteindre les murs de la ville, le fleuve, qui conservait le nom de la source, se séparait, dit Unger[3], en deux branches : l'une

[1] La fontaine Dircé tirait son nom de Dircé, femme de Lycus, roi de Thèbes, dont on connaît la fin tragique. Selon les uns (Stace, *Théb.* III, 204 ; Hygin, *f.* 7, etc.), c'est de son sang que naquit la source ; selon d'autres (Apollod. III, 5, 5), elle prit son nom, parce que son cadavre avait été jeté dans ses eaux ou sur ses bords (Cf. Malalas, II, pag. 48, 13 ; Lactance, *ad Theb.* IV, v. 74).

[2] Le mont Cithéron, dit le Pseudo-Plutarque, doit son nom, d'après Léon de Byzance (*Bœotica*), à un berger qui, aimé de Tisiphone, une des Furies, et repoussant cet odieux amour, fut tué par un de ses serpents ; ou, d'après Hermésianax de Chypre, à Cithéron, qui tua par cupidité son père et son frère, et périt en même temps que ce dernier. Les dieux voulurent que l'Hélicon, séjour paisible des Muses, prît le nom de celui des deux frères qui était doux de caractère, et le Cithéron, séjour des Erynnies, le nom du meurtrier. Le Cithéron s'appelait d'abord *Asterius*, parce que Béotus, fils de Neptune, hésitant entre deux épouses, y choisit Eurythémisté, sur l'épaule de laquelle il avait vu tomber et s'éteindre une étoile, signe de la volonté des Dieux.

[3] Nous verrons plus loin que la situation actuelle des sources infirme cette opinion.

continuait à se diriger vers le Nord, et, après avoir baigné la partie occidentale des murs de Thèbes et traversé le faubourg de la porte *Neïtæ*, allait se jeter dans le lac Hylica, au sud-est du lac Copaïs ; l'autre prenait le nom d'Isménus[1], s'infléchissait un peu vers l'Est, puis baignait la partie orientale des murs de la ville, en particulier le pied de la Cadmée, traversait le faubourg de la porte *Prœtides*, et, se dirigeant vers le Nord-Ouest, allait, dit Unger, se jeter dans l'Euripe. La question de l'embouchure de l'Isménus est fort obscure. Unger (*Theban. Paradox.* II, 5) croit que l'Isménus, le long duquel fuyait Amphiaraüs lorsqu'il fut englouti, se dirigeait, en quittant Thèbes, du côté de l'Est, et que le lieu nommé *Harma*, que signalent la plupart des auteurs comme indiquant la place où Amphiaraüs disparut avec son char (ἅρμα), doit se confondre avec la petite ville d'Harma, près de Mycalesse. Il va plus loin, et affirme que l'Isménus se jetait dans la mer, entre Salganée et Aulis, s'appuyant sur des passages de Stace (*Théb.* IV, 415 ; IX, 300) qui ne peuvent guère être pris que pour des ornements poétiques, sur des listes de fleuves donnés par des géographes comme se rendant à la mer, et sur le témoignage formel de Ptolémée, qui en fixe l'embouchure à Salganée ; il ajoute que l'Isménus doit avoir disparu par suite d'un tremblement de terre. Or il est à peu près admis par tous les critiques qu'il y avait une autre Mycalesse en Béotie, dans l'intérieur des terres, et non plus près de la

[1] L'Isménus (ou Isménius) tirait son nom (Pausan. IX, 10, 6) d'Isménius, fils d'Apollon, qui l'avait eu de Mélia, sœur de Caanthus et fille de l'Océan ; auparavant il s'appelait Ladon. Suivant Diodore, il était ainsi nommé d'Isménus, fils de l'Asope Phliasien et de Métope (fille de Ladon), qui avait habité sur ses bords. D'autres font d'Isménus le fils de l'Océan et le frère de Mélia ; d'autres encore le font naître d'Amphion et de Niobé. La colline située à l'est de Thèbes, et au pied de laquelle il coulait, s'appelait aussi Isménus ou Isménius. Le Pseudo-Plutarque (*De fluminibus*) dit qu'il s'appela d'abord le *pied de Cadmus*, parce qu'il était né sous son pied quand il cherchait une source après avoir tué le dragon, et qu'il dut son nom définitif à Isménus, fils d'Amphion et de Niobé, qui s'y précipita quand Apollon l'eut percé de ses flèches.

mer ; et il est d'ailleurs invraisemblable qu'Amphiaraüs, que poursuivait Périclymène (Apollod. III, 6, 8, et Schol. de Platon, *Républ.*, IX) ait pu à ce point s'éloigner du champ de bataille qu'il ait été englouti non loin de Mycalesse. Les habitants de Tanagre semblent avoir inventé la légende, lorsqu'ils construisirent le temple d'Amphiaraüs à Harma, près de Mycalesse, par jalousie contre les Thébains, qui, avec plus de vraisemblance, conservaient le souvenir de cet événement à un autre Harma, situé non loin des murs de Thèbes, et dans la même direction. On sait du reste par le témoignage de Pausanias (IX, 8, 2), qui enregistre avec impartialité toutes les prétentions, que les Thébains montraient le tombeau d'Amphiaraüs, non loin de Potnies ; et Strabon (*l.* IX), qui parle du sanctuaire d'Orope, sur la frontière de l'Attique, dit que l'oracle d'Amphiaraüs y fut transporté de la ville de Cnope[1], située près de l'Hylica. Il semble, d'après les affirmations des voyageurs modernes, que la configuration du pays à l'est de Thèbes, où l'on voit des collines assez élevées[2], ait toujours été un obstacle à ce que l'Isménus se jetât dans la mer ; et il est peu probable qu'une convulsion de la terre ait, comme le veut Unger, englouti l'Isménus depuis la guerre de Thèbes, et élevé le bourrelet qui règne le long de la côte. Il n'est pas admissible non plus que le lac Hylica ait eu autrefois une communication quelconque avec la mer, et que l'Isménus ait pu traverser ce lac et se rendre ensuite dans l'Euripe, comme le pense Tiersch, cité par Unger (II, 5, pag. 177). Ce qui est plus vraisemblable, c'est l'opinion d'Otfried Müller (*Orchomenus*) et de Reisig, qui croient que l'Isménus

[1] Unger, pour tourner la difficulté, identifie Cnope avec Harma, et place cette ville sur un lac du même nom. Elien (*Var. hist.* III, 45) et Ampelius (VIII, pag. 164, éd. des Deux-Ponts) disent qu'Amphiaraüs fut englouti près ou dans un lac nommé *Harma*.

[2] En particulier, le *Teumesse*, dont parlent une foule d'auteurs anciens, et que vantent Antimaque (cité par Strabon, l. IX) et Aristote (*Rhet.* III, 6). Ce dernier prétend que Jupiter créa cette montagne pour y cacher Europe (Étienne de Byzance).

rejoignait la Dircé au nord de Thèbes et se rendait ensuite dans le lac Hylica .Cette opinion est confirmée par la situation actuelle : aujourd'hui, en effet, la Dircé et l'Isménus (fontaine Paraporti et fontaine Saint-Jean) se rejoignent au nord de la ville. D'ailleurs le ruisseau que l'on croit être l'ancien Isménus ne vient pas du Cithéron ; c'est plutôt l'ancienne fontaine *Melia*, que Unger croit être un affluent de l'Isménus, malgré le témoignage (qu'il cite) du savant Tiersch, lequel disait avoir vu au pied de la colline de l'Isménus une très-forte source faisant tourner huit ou neuf meules de moulin.

Il faut citer encore, parmi les fontaines de Thèbes, la source de Mars, que gardait le dragon tué par Cadmus. La caverne du monstre devait se trouver au pied même des remparts, puisque l'on s'accorde à reconnaître que c'est devant cette caverne, ou sur les rochers qui la formaient, que Ménécée se précipita du haut des murs de Thèbes, lorsqu'il se dévoua pour assurer la victoire aux siens. Cette source, assez abondante, sortait de la Cadmée (Unger) et se jetait sans doute dans l'Isménus. Le ruisseau *Strophia*, qui coule aujourd'hui entre la Dircé et l'Ismène, et sépare la Cadmée des hauteurs Isménius et Amphion, est cité à côté de la Dircé par Callimaque (*Hymn. in Del.*, 76). Enfin on voyait encore autour de Thèbes, au Nord-Ouest, la fontaine d'Œdipe, dans laquelle, dit-on, ce héros se purifia après le meurtre de Laïus[1] ; l'Ismène, sur les bords de laquelle, au témoignage de Phérécyde (ap. Schol. Eurip., *Phœn.*, v. 53), Tydée tua Ismène, fille d'Œdipe, et qu'il faut peut-être confondre avec la source de l'Isménus, en admettant une confusion de noms dans les manuscrits ; enfin la fontaine Psamathée, mentionnée par Solin, liv. VII, et par Pline, *Nat. Hist.* IV, 12[2].

[1] Pausan. IX, 18, 5 ; auprès de cette source, dit-il, se trouvaient le tombeau d'Amphidicus et celui d'Hector, dont les Thébains avaient apporté les cendres de Troie, pour obéir à l'oracle.

[2] C'est à tort que Spanheim (*in Callim. hymn. in Del.*, v.78) a inféré d'un

Il est difficile aujourd'hui de fixer d'une manière certaine la position de la ville proprement dite. Forchhammer la place sur les hauteurs Isménus et Amphion, à droite de la Strophia; Leake, au contraire, suppose qu'elle était située dans une petite vallée comprise entre la Cadmée et le Teumesse, où se voient encore les ruines d'un aqueduc; ce que semble confirmer le passage suivant de Dicéarque (*loc. laud.*; voir le début du texte grec, pag. 63, note 1): « De plus, il sort de la Cadmée une eau limpide transportée au moyen de canaux, travail exécuté, dit-on, autrefois par Cadmus. » Il faudrait, je crois, admettre que la Cadmée avait été, au Sud, à l'Est et à l'Ouest, entourée par la ville neuve, ce que l'examen de la position des portes rendra plus vraisemblable encore.

Il résulte de l'accord unanime des auteurs anciens, à commencer par Homère (*Iliade*, IV, 406; *Odyss.* XI, 263) et Hésiode (*Op. et dies*, 61; *Scut. Herc.* 49), que Thèbes était appelée la Thèbes aux sept portes; elle doit les avoir eues à partir de l'époque où Amphion et Zéthus construisirent l'enceinte de la ville proprement dite. Tous s'accordent également à compter parmi ces portes la porte *Ogygiæ*[1], qui a sans doute été la plus ancienne. Hygin, qui s'écarte le plus de la tradition vulgaire, nomme ensuite (*fab.* 69) les portes *Thera*, *Cleodoxe*, *Astynome*, *Astycratia*, *Chias* et *Chloris*,

passage de Strabon (l. IX), ὁ γὰρ Ἀσωπὸς καὶ ὁ Ἰσμηνὸς διὰ τοῦ πεδίου ῥέουσι τοῦ πρὸ τῶν Θηβῶν, et de l'expression d'Euripide (*Suppl.*), διπόταμον πόλιν, que l'Asopus baignait les murs de Thèbes. Il longeait le territoire de Thèbes, qu'il séparait de celui de Platées (Pausan. IX, 4, 3; II, 6, 2; Hérod. VI, 108) du côté du Sud, et baignait la contrée nommée *Parasopie*. Jean Laurenberg, dans sa *Græcia Antiqua* (éd. Sam. Puffendorf, Amst., 1611), professe la même opinion, si j'en juge par sa carte de la Béotie inférieure, où l'Asope coule au nord de Thèbes, reçoit à gauche (!!) la Dircé, à droite l'Isménus, et se jette dans l'Euripe, suivant à l'est de Thèbes la direction qu'attribue Unger à l'Isménus. Je ne pense pas cependant que ce dernier ait emprunté cette idée à Laurenberg, dont l'autorité est peu considérable.

[1] Il faut peut-être en excepter Eschyle (*Sept. ad Thebas*), qui dit simplement que Polynice attaqua la septième porte.

et dit qu'Amphion donna aux portes les noms de ses sept filles. Mais la plupart des auteurs donnent à ces portes des noms tout différents, que nous allons passer en revue.

La porte *Ogygiæ* était ainsi nommée, selon les uns, d'Ogygus, roi des Thébains, auquel semble avoir succédé Cadmus. Selon d'autres (Hygin), d'Ogygie, fille de Niobé et d'Amphion. D'après la tradition thébaine, cet Ogygus était fils de Béotus [1], lui-même fils de Neptune [2]. La porte était, dit-on, construite sur le tombeau même d'Ogygus. C'est la seule, dit Pausanias (IX, 8, 6), qui ait un nom très-ancien [3]. On sait d'ailleurs que la ville est appelée par certains auteurs *Thèbes ogygienne*, et Stace (*Théb.* II, 586) nomme les Thébains *Ogygidæ*.

La porte *Electræ* (ou *Electra*) tirait son nom ou d'Électryon, père d'Alcmène (Schol. Eurip., *Phœn.*, v. 1129), ou bien d'Électre, sœur de Cadmus (Pausan. IX, 8, 3), ou fille d'Amphion et de Niobé, ou encore mère d'Hermione (Schol. Eurip. *l. l.* [4]). C'était peut-être la plus fameuse parmi les portes de Thèbes; une large voie la traversait, conduisant à Platées et de là à Athènes par Éleuthères et Éleusis. C'est sans doute ce qui a fait dire à Barth (*in Stat. Theb.* IV, 341) que c'était la plus forte de toutes, quoiqu'il ne cite aucune autorité à cet égard. Devant cette porte, à l'Ouest, il y avait probablement un faubourg, car Pausanias (IX, 11, 1) et Chrysippe (ap. Schol. Pind., *Isthm.* III, 104) disent qu'Amphytrion vint y habiter après le meurtre d'Électryon ; d'autres (Phérécyde, fr. 50) croient qu'Hercule, après la mort d'Eurysthée, vint de

[1] Corinne, *ap.* Schol. Apoll. Rhod. III, v. 1177.

[2] Nicocratès et Euphorion, fr. 49, dans Étienne de Byzance, s. v. Βοιωτία, et Eustathe, *in Iliad.* II, v. 507, etc. (V. Unger, *l. l.* III, 1, p. 258, pour d'autres opinions sur l'origine d'Ogygus.)

[3] Le nom d'*Ogygien* semble avoir plus tard été pris pour synonyme d'*ancien*. Cf. Hésychius (ὠγυγίου· παλαιοῦ, ἀρχαίου), Photius, l'*Étymologicum magnum*, etc.

[4] Pour d'autres opinions moins vraisemblables, voir Unger, *l.l.* III, 2, pag. 271 sqq.

nouveau habiter près de la porte *Electræ* (V. Unger, *l.l.* II, 4, pag. 150).

La porte *Prœtides* devait son nom, d'après Pausanias (*l.l.*), à un habitant du pays dont il serait difficile, dit-il, de découvrir l'époque et l'origine. Suivant le scholiaste d'Euripide (*Phœn.*, v. 1109), elle était ainsi nommée de Prœtus, qui, chassé d'Argos par son frère Acrisius, serait venu s'établir à Thèbes, ce qu'a pu faire croire l'existence d'un ancien faubourg qui se trouvait devant cette porte (Cf. Unger, *l.l.* II, 4, pag. 148 et 150). Le même critique (*l.l.* III, 3, pag. 298) propose de voir plutôt dans ce Prœtus le père de Mœra, qui eut de Jupiter Locrus, lequel aida Amphion et Zéthus à bâtir les murs de Thèbes [1]; je n'y vois pas d'inconvénient. Cette porte était située au nord-est de la ville, dans la direction du village actuel de Saint-Théodore, et probablement au point où la route de Chalcis traverse le lit de l'Isménus. Pausanias dit en effet clairement (IX, 18, 1) que la voie qui conduisait à Chalcis partait de la porte Prœtides, et, d'après ce que nous avons dit plus haut du cours de l'Isménus, elle devait traverser ce fleuve. Il semble dès-lors qu'il n'y ait plus lieu de s'arrêter à l'opinion laborieusement établie par Unger (*l.l.*, lib. II, 5, pag. 163 sqq.), qu'on doit placer près de Mycalesse le lieu où périt Amphiaraüs, par la raison que, ayant combattu devant la porte *Prœtides*, et suivant dans sa fuite le cours de l'Isménus, il devait se diriger vers Mycalesse, l'Isménus se jetant dans l'Euripe dans cette direction. Rien n'empêche de suivre ici la version d'Eschyle (*Sept. ad Theb.*) qui, contrairement à Euripide et Apollodore, fait combattre Amphiaraüs à la porte *Homoloïdes*, dont il va être question, et alors il faudrait admettre que cette porte était située au sud de la porte *Prœtides*, et qu'Amphiaraüs suivait la rive gauche de l'Isménus en remontant le cours du fleuve. Il est vrai que, d'après le récit de

[1] Phérécyde, *ap.* Schol. Hom., *Odyss.* XI, 325, fr. 72; Eudocie, *Ἰωνιά*, p. 285.

Pausanias, on peut croire que la porte *Homoloïdes* était au nord de Thèbes; mais, outre que d'autres étymologies de ce nom ont été données, l'incertitude où l'on est de la position de la ville par rapport à la Cadmée, permet de tout mettre en question. Ce qui nous semble plausible, c'est que la Cadmée, dans laquelle on entrait par la porte *Ogygiæ*, devait être au nord ou au nord-est de la ville, qui l'entourait de trois côtés. Dans cette hypothèse, la porte *Ogygiæ* aurait dû être tournée vers le Nord, si l'on veut qu'elle ait été indépendante de la ville; il vaut mieux admettre qu'elle était dans l'intérieur de la ville, non loin de la porte *Electræ*, vers l'Est ou le Sud-Est. C'est ce que semblent prouver les passages de Pausanias (IX, 10, 11; 12, 16; 16, 4) où il dit qu'entré par la porte *Electræ*, il a visité la Cadmée et est ensuite descendu du côté de la porte *Prœtides*, laquelle par conséquent devait former au Nord-Est, comme la porte *Electræ* au Sud, une seconde enceinte à la citadelle, que quelques-uns croient avoir été complétement entourée par les murs de la ville. Selon Hésychius (s. v. Ὄγκας Ἀθάνας), la porte d'*Onca Minerva* (*Oncææ*) était la même que la porte *Ogygiæ*; et Eschyle (*Sept. ad Theb.*, v. 482) y place Hippomédon, qu'Euripide (*Phœn.*, v. 113) fait combattre à la porte *Ogygiæ*. Cadmus avait, dit Unger, établi dans la Cadmée un autel à Onca Minerva, d'où le nom donné à la porte *Ogygiæ*. Si l'on admettait que l'*Homoloïdes* était située à l'Est, il faudrait considérer la *Borrhææ* d'Eschyle comme la vraie porte nord, et la placer non loin de la *Prœtides*, comme le veut Unger, en l'identifiant avec l'*Hypsistæ*.

La porte *Neïtæ*, d'après Pausanias[1], devait son nom à la dernière des cordes de la lyre (νήτη), qu'Amphion aurait

[1] Pausanias, IX, 8, 4, ἐν ταῖς χορδαῖς νήτην καλοῦσιν ἐξ αὐτῶν, où il faut sous-entendre, avec la plupart des critiques, soit τὴν ἐσχάτην, soit, si l'on préfère la leçon vulgaire, τινά, qui, à la rigueur, peut être supprimé; soit encore τὴν πρώτην, si l'on compte les cordes en commençant par la droite, ce que semble indiquer Hésychius : Νηΐσι· ταῖς πύλαις ταῖς πρώταις καὶ τελευταίαις.

inventée pendant qu'on bâtissait cette porte, ou encore, ajoute-t-il, à *Neïs*, fils de Zéthus[1]. Il est plus probable que Neïs était une fille, et qu'elle était, ou fille de Zéthus, comme le veut Phérécyde (Schol. Eurip., *Phœn.*, v. 1104, fr. 29), ou fille d'Amphion et de Niobé, comme l'affirme le même scholiaste. La position de cette porte, comme celle des portes *Prœtides* et *Electræ*, peut être établie avec certitude. En effet, Pausanias dit qu'en sortant par cette porte, on trouvait à 25 stades le bois sacré de Cérès Cabirie et de Proserpine, puis, 7 stades plus loin, le temple des Cabires, puis la montagne du Sphinx et les ruines d'Oncheste, et, en tournant à gauche, Thespies, à 50 stades du temple des Cabires, au pied de l'Hélicon. La porte *Neïtæ* (que d'autres appellent *Neïstæ* ou *Neïttæ*) était donc située au nord-ouest de Thèbes, près de la Dircé, et sur la route de Delphes.

Restent trois portes moins connues, et sans doute moins importantes, les portes *Crenææ*, *Hypsistæ*, *Homoloïdes*. La première[2] devait assurément son nom à une source ; mais est-ce à la source de Dircé, comme le prétendent quelques-uns, ou à une autre, comme le veut Unger? Stace, énumérant les portes et les chefs thébains qui les défendent, dit (*Théb.* VIII, 357) : « *Culmina* magnanimus stipat *Dircæa* Menœceus », et le scholiaste d'Euripide, *Phœn.*, v. 1156, dit expressément que cette porte tirait son nom de la fontaine Dircé. Le passage de Pausanias[3] qui en parle est tenu pour incomplet par la plupart des critiques, qui rétablissent la lacune supposée de différentes manières ; cependant Barth (*ad Stat. Theb.* VIII, 356) croit qu'il faut au contraire le conserver en supprimant le second δέ, et ne faire des deux

[1] Le scholiaste d'Homère, *Odyss.* XIX, v. 523, dit que Zéthus épousa Aédon, fille de Pandarée, et en eut Itulus et Neïs.

[2] Κρηναίαι, ou, suivant Apollodore, Κρηνίδες.

[3] Πύλας δὲ Κρηναίας, τὰς δὲ Ὑψίστας ἐπὶ λόγῳ τοιῷδε ὀνομάζουσι· πρὸς δὲ ταῖς Ὑψίσταις Διὸς ἱερὸν ἐπίκλησίν ἐστιν Ὑψίστου. Τὰς δὲ ἐπὶ ταύταις πύλας ὀνομάζουσιν Ὠγυγίας· τελευταῖαι δέ εἰσιν Ὁμολωΐδες.

portes *Hypsistæ* et *Crenææ* qu'une seule et même porte, la porte *Crenææ*, qui serait aussi nommée *Hypsistæ*, à cause du voisinage du temple de Jupiter *Hypsistus* (très-haut). Unger accepte également le texte tel quel, supprimant seulement le δέ qui se trouve dans πρὸς δὲ ταῖς Ὑψίσταις, et supposant par conséquent que Pausanias n'a pas voulu donner l'origine du nom de *Crenææ*. Il est difficile de trancher une question aussi obscure. Ce qui semble au premier abord venir à l'appui de la thèse de Barth, c'est que Stace, qui emploie dans le passage cité plus haut l'expression *culmina Dircæa*, se sert au livre IV, v. 8, des mots *celso aggere Dirces*, qu'un vieux scholiaste explique par *celsam turrim*. Cette opinion semble être confirmée par les vers 651 sqq. du livre X : « Sed neque te indecorem sacris dignumque juberi Talia *Dircæa* stantem pro *turre*, Menœceu, Invenit ; immensæ reserato limine portæ Sternebas Danaos ». Mais Stace a soin (VIII, 353 sqq.) de nommer sept portes, parmi lesquelles l'*Hypsistæ*, que défend Eurymédon, et celle qu'il appelle *Dircæa culmina* et qui est défendue, comme au livre X, par Ménécée ; ce qui fait que, si l'on peut inférer quelque chose de ces divers passages, c'est seulement ceci, que pour Stace la porte *Dircææ* correspondait à la porte Κρηναῖαι de Pausanias, d'Euripide (*Phœn.*, v. 1123) et d'Aristodème (ap. Schol. Eurip., *Phœn.*, v. 1156), et qu'elle était distincte de l'*Hypsistæ*.

Reste la porte *Homoloïdes*. Voici ce que dit Pausanias (*loc. laud.*) sur l'origine de ce nom[1] : « Lorsque les Thébains, vaincus par les Argiens à Glisas, s'enfuirent en Illyrie avec leur chef Laodamas, fils d'Étéocle, une partie se dirigea vers la Thessalie et occupa le mont Homolé[2], qui est fertile et bien pourvu d'eau. Bientôt ils furent rap-

[1] Aristodème dit que cette porte se nommait ainsi à cause du voisinage du tombeau d'*Homolée* ; d'autres, à cause d'*Homoloïde*, une des filles d'Amphion et de Niobé (Schol. d'Eurip., *Phœn.*; Schol. d'Eschyle), ou d'*Homolée*, leur fils (Schol. d'Eurip.).

[2] Montagne assez élevée de la Thessalie, près de Tempé. Cf. Virgile, *Æn.* VII, 675, *Homolen Othrymque nivalem Linquentes* (sc. *Centauri*).

pelés par Thersandre, fils de Polynice, et la porte par laquelle ils rentrèrent fut nommée *Homoloïdes*. » Ainsi, c'est vers le Nord qu'il faudrait chercher l'emplacement de cette porte. Pausanias donne ce nom comme le plus récent: c'est logique, puisqu'il ne daterait que de la seconde guerre de Thèbes. Peut-être admettait-il qu'auparavant cette porte s'appelait *Borrhææ*[1] (porte du Nord), nom que l'on trouve dans Eschyle, et qui désigne, selon les uns, la porte *Crenææ* (Gellius, *Itin. of Græc.*, pag. 141 ; Mueller, *Orchomen.*, pag. 486, etc.), selon les autres (Reisig, Schonius, Unger), et plus vraisemblablement, la porte *Hypsistæ*[2]. Cette porte *Hypsistæ*, qu'un scholiaste nomme *Bœotiæ*, Unger croit qu'elle était située au Nord-Est, entre les portes *Prœtides* et *Homoloïdes*, et qu'elle conduisait à Anthedon. Il est vrai que les passages de Strabon qu'il cite ne sont point concluants, mais cette opinion a pour elle la vraisemblance. Quant à l'expression *la septième porte*, que l'on trouve plusieurs fois dans Eschyle et aussi dans Euripide, il ne semble pas qu'il y ait jamais eu une porte de ce nom. Après avoir nommé six portes, le poète se sert naturellement de cette expression pour désigner celle qui reste : c'est *Hypsistæ* dans Euripide, et *Crenææ* (Unger), ou selon d'autres également *Hypsistæ* dans Eschyle, suivant l'étymologie qu'on donne au nom de *Borrhææ*. Mais il nous semble préférable de considérer cette porte comme située au Nord, et par conséquent de l'identifier avec l'*Hypsistæ*.

Pour nous résumer, voici, en allant vers l'Orient et en partant de la porte *Electræ*, quelle était, suivant Unger, la position des portes : *Electræ*, au pied de la porte de la

[1] Le scholiaste d'Eschyle, sans doute par amour de l'uniformité, explique aussi le nom de cette porte par un nom d'homme.

[2] Il est vrai qu'Eschyle mentionne aussi la porte *Homoloïdes*, ce qui empêche de tirer de son catalogue des conclusions sûres, d'autant plus qu'il ne nomme que six portes, et appelle la septième *αἱ ἕβδομαι* ; mais si l'on admettait que la porte *Borrhææ* est l'*Hypsistæ*, sans tenir compte de l'étymologie du Scholiaste, il faudrait admettre dès-lors que la porte désignée comme la septième est bien *Crenææ*.

Cadmée (*Ogygiæ*), *Prœtides*, *Hypsistæ*, *Homoloïdes*, *Neïtæ*, *Crènææ*. La situation de la porte *Crenææ* n'est pas sûre, mais elle était probablement au Sud-Ouest, vers la Dircé. On n'est pas sûr non plus de la position de la porte *Homoloïdes*, que nous placerions volontiers au sud de la *Prœtides*, afin de laisser le côté nord de la Cadmée former l'enceinte extérieure[1].

f. *Les Argiens devant Thèbes.*

La première guerre de Thèbes, au témoignage de Pausanias (IX, 9, 1), est la plus fameuse de toutes celles qu'entreprirent les Grecs de l'âge héroïque ; un habile artiste, Onasias, en avait peint les principaux épisodes sur les murs du temple de Minerve Martiale (Ἀρεία)[2]. Les chants Cypriens nous apprennent que ce fut la première guerre envoyée par Jupiter aux mortels pour les punir de leurs crimes. Elle offre un caractère d'acharnement et de férocité digne des plus hauts temps : la haine des deux frères, le carac-

[1] Peut-on faire quelque cas des connaissances géographiques de l'auteur du *Roman de Thèbes*, et doit-on tenir compte des renseignements qu'il donne sur la position des portes ? Il nous semble que oui. Il emprunte l'ordre de Stace (*Thébaïde*, VIII, 353 sqq.), et, quoique celui-ci ne dise pas que les portes se succédaient dans cet ordre, le trouvère se sert des expressions « *la premeraine, la seconde, la tierce* », etc. Selon lui, la 1re, *Ogygiæ*, conduisait aux «*courtils que li bourgeois el marois ont* » ; la 2me, *Neïtæ*, avait à ses pieds une eau profonde, ce qui répond assez bien à la position que nous lui avons assignée au Nord-Ouest, près de la Dircé ; la 3me, *Homoloïdes*, était située près du tombeau de Cadmus, *au point où les eaux se réunissent*, ce qui confirmerait, contre Unger, la situation actuelle des cours d'eau qui entourent la ville (voir plus haut, p. 65 sqq.) ; la 4me, *Prœtides*, a devant elle une vaste prairie favorable aux combats ; la 5me, *Electræ*, est de difficile accès et défendue par une forte tour ; la 6me, *Hypsistæ*, occupe un angle de la ville ; elle touche à un pont muni d'une tour, sous lequel coule un ruisseau au pied d'une colline (il s'agit sans doute de l'Isménus) ; enfin la 7me, *Crenææ*, située à l'Occident, conduit à la fontaine Dircé. On voit que, pour la plupart des portes, les indications que nous fournit le trouvère sont précises et conformes à ce que nous en savions déjà, et que d'ailleurs il puise à des sources différentes de la *Thébaïde*.

[2] Pausan. IX, 4.

tère indomptable de Tydée, qui montre plus d'orgueil et plus d'âpreté que Polynice même dans la revendication du trône, la noble valeur des héros qui assiégent la ville et qui, malgré les prédictions et les funestes présages, accomplissent sans faiblesse leur fatale destinée, tout contribue à donner à ces événements un caractère de grandeur sauvage qui étonne et intéresse à la fois.

Les Grecs, arrivés à Thèbes, divisèrent leur armée en sept corps, qui, chacun sous la conduite d'un des chefs, devaient attaquer les sept portes de la ville. Eschyle et Euripide ont sans doute suivi d'anciennes traditions épiques dans la détermination des chefs qui attaquent chaque porte; mais ils ne s'accordent ni entre eux ni avec Apollodore. Celui-ci (*Bibl.* III, 6, 6) place Adraste à la porte *Homoloïdes*, Capanée à la porte *Ogygiæ*, Amphiaraüs à la porte *Prœtides*, Hippomédon à la porte *Neïtæ*[1], Polynice à la porte *Hypsistæ*, Parthénopée à la porte *Electræ* et Tydée à à la porte *Crenides* (*Crenææ*). Eschyle n'assigne à Adraste aucune porte, suivant l'opinion de ceux qui admettent sept chefs en dehors du chef suprême : il donne à Étéoclos la porte *Neïtæ*, à Capanée l'*Electræ*, à Amphiaraüs l'*Homoloïdes*, à Hippomédon la porte de *Minerve Onca* (c'est-à-dire la porte *Oncææ* ou *Ogygiæ*), à Parthénopée la porte *Borrhææ*, enfin à Polynice la *septième porte*, qui sera ou *Crenææ* ou *Hypsistæ*, suivant qu'on prendra pour l'une ou pour l'autre de ces portes la porte *Borrhææ* ; plus probablement *Crenææ*, devant laquelle Euripide place aussi Polynice. Chez ce dernier, l'*Electræ* est de même attaquée par Capanée et l'*Ogygiæ* (*Oncææ*) par Hippomédon; mais la *Prœtides* est attaquée par Amphiaraüs, comme dans Apollodore. Pour les trois autres portes, les trois auteurs diffèrent : l'*Homoloïdes* est attaquée par Amphiaraüs dans Eschyle, par Tydée dans Euripide, par Adraste dans Apollodore; la *Neïtæ* est attaquée par Étéoclos dans Eschyle,

[1] *Mss.* Ὀχνῖδας, qu'il faut corriger en Νεῖτας (V. Unger, *Theb. Parad.* III, 1).

par Parthénopée dans Euripide, par Hippomédon dans Apollodore ; enfin l'*Hypsistæ* est attaquée par Parthénopée dans Eschyle, par Adraste dans Euripide, par Polynice dans Apollodore. On voit que l'accord des trois auteurs n'existe pour aucune des portes. Il n'est pas d'ailleurs possible de tirer une conclusion quelconque de la position des tombeaux des héros Thébains ou Grecs morts dans la lutte, car il y a à ce sujet, dans Pausanias même, beaucoup d'incertitude, comme nous le verrons plus loin en parlant de la mort d'Étéocle et de Polynice.

De leur côté, les Thébains, suivant les tragiques et les anciennes épopées, opposèrent un des leurs à chaque chef Argien. Outre Étéocle, les principaux chefs Thébains étaient Périclymène, fils de Neptune et Mélanippe (ou Ménalippe), le quatrième fils d'Astacus, qui fut, dit M. Preller, l'Hector de cette guerre, mais, plus heureux que lui, vainquit et tua son adversaire Tydée[1]. Eschyle cite, outre Ménalippe, Polyphonte opposé à Capanée, Mégarée, fils de Créon, opposé à Étéoclos, Hyperbius opposé à Hippomédon, son frère Actor opposé à Parthénopée, le vieux Lasthénès opposé à Amphiaraüs. Il suit, comme on voit, des traditions postérieures, car aucun des fils d'Astacus n'est nommé, si ce n'est Ménalippe. Apollodore, qui prend pour guide les anciennes épopées, les cite tous les quatre: « Ismarus, dit-il, tua Hippomédon, Léadès Étéoclos, Amphidicus Parthénopée et Ménalippe Tydée.»

Les Thébains étaient forts de l'appui des dieux, qui avaient décidé la ruine des Argiens. Tirésias, le fameux devin frappé de cécité, promit la victoire si un des descendants du dragon se dévouait pour sa patrie. Ménécée, fils de Créon, se perça de son épée devant la caverne du dragon et se précipita ensuite sur les rochers[2]. « Cet évé-

[1] Hérodote, V, 67, raconte que Clisthène remplaça à Sicyone le culte d'Adraste par celui de Mélanippe.

[2] D'après Sosiphane le tragique (Schol. Eurip., *Phœn.*, v. 1017), Ménécée fut tué par Laïus; d'après Nicostrate, par le Sphinx.

nement remplit les Thébains de confiance. Ils semblent d'ailleurs n'avoir point été réduits à leurs propres forces, car Pausanias dit qu'ils avaient à leur solde des Phocéens et des Phlégiens du pays des Minyens; et il ajoute que les Péloponésiens ne connaissaient point l'art d'attaquer les murailles, ce qui explique les pertes énormes qu'ils subirent par leur obstination. Les dieux l'avaient voulu ainsi. A la première bataille périrent Capanée, puis Parthénopée, tué d'un coup de pierre par Périclymène[1], et une foule d'autres guerriers écrasés par les pierres qu'on lançait du haut des murs ou percés de traits par les Thébains, qui avaient l'avantage de la position. Adraste, effrayé, recula[2]; mais comme les Thébains avaient aussi perdu beaucoup de monde, on convint, dit Apollodore, qu'Étéocle et Polynice se battraient en combat singulier[3]. Cette tradition, comme on voit, accepte dans toute son horreur la lutte fratricide; ce n'est point encore la fatalité seule qui accomplit les malédictions d'Œdipe contre ses fils, mais les chefs eux-mêmes qui, à la suite d'une première lutte sanglante, réclament le combat singulier, et c'est là une preuve évidente de son antiquité. L'art ancien avait cherché à rendre l'horreur qu'inspirait cette lutte coupable. Le coffre de Cypsélus (Paus. V, 19, 9) représentait Polynice tombé sur le genou et son frère au-dessus de lui. Derrière, une femme aux dents de bête féroce, aux ongles crochus, avec l'inscription Κήρ, c'est-à-dire *Fatum*, la *Fatalité* (voir notre planche, *fig.* 2). Des urnes cinéraires étrusques conservées jusqu'à nos jours placent entre les deux frères Jupiter armé de la foudre, ou bien les font mourir en présence des Erynnies.

Dans Eschyle, Polynice porte un bouclier où, au lieu

[1] Suivant une tradition locale, il fut tué seulement dans une seconde bataille par Amphidicus, fils d'Astacus.

[2] Cf. Athénée, IV, 13, qui cite un passage des *Phéniciennes* d'Aristophane.

[3] Eurip., *Phœn.*, v. 1197.

d'insignes de famille, il a fait représenter en or un guerrier conduit par une femme d'aspect grave, la Justice, avec cet exergue : « Je guiderai cet homme, et il rentrera en possession de sa ville natale et de la demeure paternelle. » C'était en effet l'opinion commune que Polynice, ayant pour lui le droit, avait succombé victime de la fatalité, tandis qu'Étéocle était mort justement : c'est ce qu'indiquait clairement la scène figurée sur le coffre de Cypsélus[1]. D'après ce monument et Euripide (*Phœn.*), Polynice tomba le premier mortellement blessé et perça de son épée Étéocle, au moment où celui-ci se penchait sur lui pour le dépouiller de ses armes. Dans Stace, plus fidèle en ceci à la tradition qui fait d'Étéocle un contempteur de la foi jurée, un homme sans scrupule et sans loyauté, c'est lui qui, frappé le premier, use de ruse pour entraîner son frère avec lui dans les enfers[2].

Pausanias (IX, 18, 3) prétend avoir vu le tombeau des deux frères sur la route de Thèbes à Chalcis, non loin de la porte *Prœtides ;* plus loin (IX, 25,2), il dit expressément que, d'après la tradition, Étéocle et Polynice se battirent non loin du tombeau de Ménécée (qu'il place à la porte *Neïtæ*), et que l'endroit est marqué par une colonne surmontée d'un bouclier de pierre. Or, comme ces portes étaient loin d'être voisines, il s'ensuit, ou que Pausanias a commis une erreur, ou qu'Étéocle et Polynice avaient

[1] Silius Italicus, *lib.* XVI, peut-être pour rivaliser avec Stace, a décrit également la mort de deux frères dont la lutte pour le trône est racontée par Tite-Live, liv. XXVIII, et par Valère-Maxime, liv. IX, ch. II. Il s'agit de Corbis et Orsua, qui se disputèrent la principauté de la ville d'Ibès à Carthagène, sous les yeux de Scipion. Mais, d'après Tite-Live, ils n'étaient que cousins germains, et d'ailleurs l'un d'eux seulement mourut ; le poète les fait frères et ils meurent tous deux.

[2] Cependant Eschyle représente Étéocle courant au fratricide, poussé par une force invincible, et se croyant attiré vers le crime par la colère des dieux et les imprécations de son père (*Sept. ad Th.*, v. 640 sqq., 676 sqq.), ce qui fait dire à M. Patin que, « dans l'enfance du sentiment moral, la volonté, asservie à d'atroces penchants, se reniait elle-même pour échapper au remords. »

été ensevelis à un autre endroit que celui où ils étaient morts. Il est certain, en effet, qu'ils ont dû se battre entre la porte *Neïtæ* et la porte *Crenææ* : cet endroit se nommait Σῦρμα Ἀντιγόνης, parce que, dit Pausanias, Antigone, ne pouvant soulever le corps de Polynice, l'avait traîné jusqu'au bûcher d'Étéocle. D'ailleurs nous avons vu qu'Eschyle et Euripide font attaquer par Polynice la porte *Crenææ*, et d'après Stace (VIII, 354), Étéocle était sorti par la porte *Neïtæ*, voisine, nous l'avons dit, de la porte *Crenææ*.

Après la mort des deux frères, la bataille recommença, parce que les deux partis s'attribuaient la victoire. Les quatre fils d'Astacus s'y couvrirent de gloire ; Étéoclos, Hippomédon, Tydée lui-même, y périrent. Les antiques Thébaïdes représentaient la mort de Tydée avec de vives couleurs. Il avait été blessé au ventre d'une flèche lancée par Mélanippe, le plus habile archer de Thèbes ; mais il le blessa à mort à son tour[1]. Cependant Minerve avait demandé à Jupiter l'immortalité pour son héros favori. Amphiaraüs, qui, en sa qualité de devin, avait prévu cela, voulant se venger de celui qui avait été l'instigateur de cette guerre funeste, lui apporta la tête de son ennemi. Tydée la saisit avidement et, semblable à une bête féroce, la déchira avec ses dents et en dévora la cervelle[2]. A cet horrible spectacle, Minerve, qui arrivait, apportant à Tydée le breuvage qui devait le rendre immortel, s'en retourna indignée[3] ; cependant le héros infortuné obtint d'elle pour son fils le présent divin qui lui était réservé à lui-même. « Trois pierres blanches, dit Pausanias (IX, 18, 1), placées sur la route de Chalcis, près du tombeau de Mélanippe, marquent la place où est enterré Tydée, enseveli par Méon (?) », témoignage que confirme le vers d'Homère :

Τυδέος, ὃν Θήβῃσι χυτὴ κατὰ γαῖα καλύπτει.

[1] Voir Car. Antonioli, *Antica gemma etrusca spiegata ed illustrata con due dissertazione*. Pisa, 1757.

[2] Mélanippe avait tué aussi Mécistée, frère d'Adraste ; du temps de Pausanias, on montrait son tombeau près de la route de Chalcis.

[3] Phérécyde, cité par Apollod., *Bibl.* III, 6, 8.

Enfin Amphiaraüs subit sa merveilleuse destinée[1]. Jupiter voulut honorer son fidèle serviteur en lui procurant une mort glorieuse : après avoir accompli de brillants exploits, il dirigeait son char le long de l'Isménus, au milieu de la déroute des Grecs ; son fidèle écuyer Baton (ou suivant d'autres, Elatton[2]) conduisait ses deux chevaux Thoas et Dias[3]. Au moment où il allait être atteint à l'épaule par la lance de Periclymène, il fut tout à coup frappé de la foudre, et la terre l'engloutit lui et son char. Il descendit ainsi vivant aux enfers, et une tradition voulait qu'un lac, qui surgit en cet endroit, fût la preuve de son immortalité et de son passage chez les dieux supérieurs ; aussi l'honorait-on en jetant dans ce lac des pièces d'or et d'argent. Suivant Trisimaque (*De conditis urbibus*, lib. III), cité par le Pseudo-Plutarque, la lance d'Amphiaraüs aurait été enlevée par un aigle pendant que les chefs dînaient avec Polynice ; elle serait retombée à l'endroit où le lendemain Amphiaraüs devait être englouti et y aurait pris racine sous la forme d'un laurier. Cette gracieuse légende réunit les principaux éléments du fait : l'amour de Jupiter pour le grand-prêtre, et la gloire militaire dont il devait le couvrir ce jour-là.

Le lieu où avait disparu Amphiaraüs était marqué, dit Pausanias, par une petite enceinte ornée de colonnes, et les Thébains racontaient que les oiseaux ne se posaient jamais sur ces colonnes et que les animaux ne touchaient jamais à l'herbe qui croissait autour du monument. Enfin Strabon prétend que le char avait été englouti à un endroit et Amphiaraüs à un autre ; d'autres encore, que le char seul avait été englouti. Mais l'opinion commune était que le grand-prêtre avait obtenu de Jupiter la faveur d'éviter

[1] Contrairement à la tradition ancienne, Stace fait mourir Amphiaraüs dès la première bataille, et par conséquent ne lui attribue pas la vengeance racontée plus haut à l'égard de Tydée.

[2] Apollodore, III, 6,8.

[3] Le scholiaste de Pindare, *Ol.* VI, 21, les nomme ainsi ; il ajoute que l'écuyer s'appelait Baton ou Schœnieus.

ainsi la mort. Il eut la gloire d'être honoré par les Thébains eux-mêmes, qui lui élevèrent des temples et lui rendirent un culte assez semblable à celui d'Esculape, d'abord près de Thèbes, puis à Oropos, sur la frontière de l'Attique[1].

Le vieil Adraste pleura la mort de celui que, dans son amère tristesse, il appelait « l'œil de son armée, également habile à prévoir l'avenir et à manier la lance[2] ». Resté seul parmi les chefs Argiens, et ayant perdu la plus grande partie de son armée (ou, selon d'autres, toute son armée), il prit la fuite et ne fut sauvé que grâce à la vitesse de son cheval divin[3] Arion, dont les légendes locales et les anciennes épopées racontaient les merveilleux exploits. Neptune, amoureux d'Érinnye[4] (c'était chez les Tilphusiens et en Arcadie un surnom de Cérès), se changea en cheval, parce que, pour lui échapper, la déesse s'était changée en cavale, et il en eut, près de la fontaine Tilphusa, le cheval Arion, qui fut élevé par les Néréïdes[5] et nommé ainsi à cause de son excellence. D'autres le font fils de Neptune et de la Terre ; d'autres encore disent que le dieu des mers, voulant faire un présent à l'homme, frappa en

[1] Le temple était situé à 12 stades de la ville ; son oracle était renommé à l'égal de celui de Delphes et de celui de Dodone. Crésus, qui l'interrogea, le reconnut véridique et lui fit de riches présents ; de même les Perses le consultèrent avant leur expédition en Grèce (Hérodote, I, 46. 49, 52 ; VIII, 134). On y guérissait au moyen des songes (Hérod. VIII ; Tertullien, *De anima,* cap. 46) : c'est-à-dire que les malades, après avoir fait des offrandes aux diverses divinités qui président à la santé, se couchaient dans le temple et y avaient des songes dont l'interprétation amenait la guérison. (Cf. Schœmann, *Griechische Alterthum*; Preller, *Griech. Mythol.*)

[2] Pindare, *Ol.* VI, 20 sqq.; d'après un scholiaste, Asclépiade attribuait ces expressions à la *Thébaïde cyclique*.

[3] Homère, *Iliade*, XXIII, 346-7 :

Οὐδ' εἴ κεν μετόπισθεν Ἀρείονα δῖον ἐλαύνοι
Ἀδρήστου ταχὺν ἵππον, ὃς ἐκ θεόφιν γένος ἦεν.

[4] Schol. Hom., *Iliad.* XXIII, 346, qui affirme que cette histoire se trouve chez les cycliques. Apollodore dit : « amoureux de Cérès », qui se changea en Érynnie pour éluder la poursuite.

[5] Claudien, *in quartum consulat. Honorii.*

Thessalie la terre de son trident, et qu'il en sortit tout à coup deux chevaux, Arion et Sciphos[1]. Il faut voir sans doute dans cette légende le symbole de l'utilité du cheval pour l'agriculture, représentée par l'union mystérieuse de Cérès et de Neptune équestre[2]. Caprée, roi d'Haliarte en Béotie, le reçut de Neptune et le donna à Hercule, qui, grâce à lui, vainquit à la course Cycnus, fils de Mars, dans l'enceinte sacrée d'Apollon Pagaséen, près de Trachine[3]. Suivant Pausanias (VIII, 25), il l'emprunta à Oneus (fils d'Apollon?) pour combattre les Éléens, les vainquit, puis donna le cheval à Adraste, qui fut ainsi le troisième à le dompter[4]. Adraste passait en effet pour avoir, le premier parmi les mortels, su conduire des chevaux attelés[5]. L'auteur de la *Thébaïde cyclique* nous le représente fuyant en sombres habits de deuil sur son cheval Arion à la crinière bleuâtre (κυανοχαίτης)[6], et la tristesse amère du malheureux prince était si bien passée dans la légende qu'on la célébrait à Sicyone dans des chœurs tragiques qui semblent avoir été l'origine de la tragédie primitive[7] telle que, nous la voyons dans Eschyle. Plus tard, soit à cause de cette tristesse même, soit par suite de la ressemblance des noms, on en vint à considérer Adraste comme une image de la puissance de *Némésis Adrastée*[8].

[1] Probus (*in Verg. Georg.* I, 12) ne parle que d'un cheval, *Scyphios* ; Servius (*ad h. l.*) dit que les uns appellent ce cheval *Schytius*, d'autres *Schiron*, d'autres *Arion*, et que d'autres croyaient qu'Arion était né après Scythius.

[2] Quintus de Smyrne (*Posthomeric.* IV, 568 sqq.), parlant du cheval de Sthénélus, lequel était né d'Arion, dit que celui-ci était né du Zéphyr et d'une Harpye.

[3] Schol. Hom., *Il.* XXIII, 346 ; cf. Hésiode, *Scut. Hercul.*, v. 57 sqq., où Hercule, s'adressant à son écuyer Iolas (v. 120), parle de son grand cheval Arion, dont la noire crinière a des reflets bleuâtres (κυανοχαίτην).

[4] Antimaque, *Thébaïde*, fr. 21, cité par Pausanias VIII, 25, 5.

[5] Antimaque, *Théb.*, ap. Pausan. VIII, 25, 5 : « Ces chevaux étaient, dit-il, *Arion* et *Cœrus*. Ce dernier nom ne se rencontre point ailleurs.

[6] Stace (*Théb.* V, 301-2) ne se sert pas de l'épithète *cæruleus*, qui traduirait le grec κυανός ; il lui donne une crinière couleur de feu (*rutilæ manifestus Arion Igne jubæ*).

[7] Hérodote, V, 67 ; cf. Patin, *Trag. grecs*, I, pag. 5, note 5.

[8] Preller, *Griech. Mythol.* II, 362.

Ainsi finit cette malheureuse expédition, qui coûta aussi beaucoup de monde aux Thébains, d'où l'expression proverbiale: « *Victoire Thébaine* » (Καδμεία νίκη). Il semble bien qu'il faille prendre à la lettre l'affirmation de l'ancienne Thébaïde, qu'Adraste seul fut sauvé[1]. Toutefois plus tard on émit des doutes sur la possibilité du fait : ainsi Diodore dit seulement qu'avec les chefs beaucoup de soldats périrent (καὶ πολλῶν στρατιωτῶν πεσόντων) ; mais Pausanias est plus fidèle à la tradition : ὡς τὸ σύμπαν πλὴν Ἀδράστου φθαρῆναι (II, 9, 9). Stace fait fuir Adraste avant la fin du combat des deux frères, dont Arion, son divin coursier, lui prédit l'issue fatale. Il ne dit rien de la bataille qui suivit la mort d'Étéocle et de Polynice, par la bonne raison qu'ayant déjà fait mourir tous les chefs, il n'a plus rien à raconter d'intéressant ; il se contente de dire à la fin du XIe livre que les Grecs quittèrent furtivement leur camp. Au début du XIIe, il représente les Thébains parcourant le champ de bataille, non sans ressentir encore quelque vague terreur devant les cadavres de leurs ennemis vaincus, qu'ils croient voir se dresser devant eux[2] ; puis, quand la foule des femmes d'Argos rencontre Ornite blessé et se traînant à peine, quelques mots, sous forme de parenthèse, lui suffisent pour faire allusion au reste de l'armée :

> Ornitus (hic socio desertus ab agmine ; tardat
> Plaga recens) timidus secreta per avia furto
> Debile carpit iter, fractæque innititur hastæ.

g. *Thésée à Thèbes.*

Après la mort d'Étéocle et de Polynice, Créon, frère de Jocaste, régna à Thèbes, soit comme tuteur du jeune Lao-

[1] Ἄδραστον δὲ μόνον δῖος διέσωσεν Ἀρίων (Apollod. VIII, 6, 8) ; une note en marge d'un manuscrit d'Apollodore dit que ce vers est emprunté à Antimaque. Toutefois M. Dübner (*Fragm. Antim.*, coll. F. Didot, p. 37) ne croit pas qu'il puisse être attribué sous cette forme à ce poëte. Cf. Hellanicus, ap. Schol. Pind., *Pyth.* III, 68, προτέρον μὲν ἐσώθη μόνος, κ.τ.λ.).

[2] *Théb.* XII, 14.

damas, fils d'Étéocle[1], soit par droit d'héritage, soit encore, comme le veut Euripide (*Phœn.*, v. 1580 sqq.), par la volonté d'Étéocle qui, ayant fiancé Antigone, sa sœur, à Hémon, fils de Créon, lui avait donné le trône pour dot, dans le cas où il lui arriverait malheur à lui-même. Créon prit soin de faire ensevelir Étéocle et les Thébains, mais il défendit de toucher au corps de Polynice, comme traître à sa patrie, et voulut qu'il restât sans sépulture, comme les autres Argiens. On sait le rôle que le grand tragique grec fait jouer à Antigone dans cet épilogue de la sombre tragédie thébaine ; on connaît le portrait admirable qu'il nous a tracé du dévouement de cette courageuse jeune fille qui, pour accomplir le commandement divin qui exige la sépulture des morts, ne se laisse arrêter par aucune considération humaine, ni par sa situation de fiancée[2], ni par la crainte d'une mort terrible. Sophocle s'est écarté sur plusieurs points de la tradition suivie par Euripide.

On sait que, dans les *Phéniciennes*, celui-ci fait vivre Œdipe, Jocaste et ses deux filles pendant le siége de Thèbes : Jocaste ne se tue qu'après la mort de ses fils; Œdipe est exilé par Créon d'après le conseil de Tirésias, et sa fille l'accompagne jusqu'à Colone, où il doit trouver sa fin. C'est Étéocle qui ordonne à Créon, s'il vient à occuper le trône, de laisser sans sépulture le corps de Polynice. Il est probable que, dans son *Antigone*, Euripide traitait de la mort de celle-ci avec les détails rapportés par Hygin, qui, on le sait, suit le plus souvent ce tragique. Antigone et

[1] Pausanias, I, 39, 2.

[2] Dans le récit d'Apollodore, le seul texte qui nous ait conservé sur ce sujet la trace probable des anciennes épopées, Hémon est mort longtemps avant Antigone; il a été la dernière victime du Sphinx. C'est donc Sophocle qui l'a fiancé avec Antigone (Jules Girard, *L'hégélianisme dans la critique savante en Allemagne. — L'interprétation de l'Antigone de Sophocle.* Revue des Deux-Mondes, 1er janvier 1877). En effet, les *Phéniciennes* d'Euripide, qui représente aussi Antigone comme fiancée à Hémon, sont postérieures à l'*Antigone* de Sophocle. Une scène qui se trouve à la fin des *Sept devant Thèbes* d'Eschyle a dû donner à Sophocle l'idée première de sa pièce.

Argie, dit-il, (*fab.* 72) enlevèrent secrètement le corps de Polynice pendant la nuit et le placèrent sur le bûcher d'Étéocle. Surprises par les gardes Argie s'enfuit, Antigone fut amenée au roi, qui chargea son fiancé Hémon de la mettre à mort[1]. Celui-ci la confia à des bergers et prétendit l'avoir tuée. Elle eut un fils d'Hémon : ce fils[2], étant venu à Thèbes pour y prendre part aux jeux, fut reconnu par Créon à la marque qui distinguait les descendants du dragon. Hémon ne put obtenir son pardon, malgré l'intervention d'Hercule ; il se tua, et Antigone avec lui. Créon, pour perpétuer la race des *Spartes*, donna à Hercule sa fille Mégara, qui eut de lui deux fils, Thérémaque et Ophitès[3]. Le même auteur raconte (*fab.* 68) que, lorsque le corps de Polynice fut mis sur le bûcher d'Étéocle, les flammes se divisèrent, attestant ainsi, même après la mort, la haine persistante des deux frères[4]. Le même fait se reproduisait tous les ans, au dire de Pausanias (IX, 18, 3), quand on leur offrait des sacrifices funèbres. Il ne l'a pas vu, dit-il ; mais ce qui le porte à y croire, c'est qu'il a été témoin de quelque chose de semblable à Pionies, en Mysie, dans les sacrifices funèbres qu'on offre à Pionis, un des descendants d'Hercule.

[1] Apollod., *Bibl.* III, 7, dit que Créon la fit enfermer vivante dans le tombeau de son frère.

[2] Il se nommait *Méon*. Dans l'*Iliade*, IV, 394, Μαίων Αἱμονίδης est l'un des chefs de l'embuscade contre Tydée : c'est lui qui survit seul pour raconter la mort de ses compagnons. Mais ceci suppose que, pour Homère, Méon n'était point le fils d'Antigone.

[3] Plutarque, *De virtut. mulier.*, c. 23, raconte le dévouement d'une faible femme de Pergame (γύναιον Περγαμηνόν) qui, nouvelle Antigone, fut surprise donnant la sépulture à Parédorax, un prince Galate qui l'avait aimée et qui avait été condamné par Mithridate, avec quarante autres Galates, à périr et à rester sans sépulture. Mithridate, touché de son dévouement, lui permit d'ensevelir son amant avec ses plus riches ornements.

[4] Cf. Philostrate, *De imagin.* II, 29 ; Ovide, *Tristes*, V, 6 ; Stace, *Théb.* XII, 349. — Silius Italicus, liv. XVI, dans le récit du combat de deux frères cité plus haut et imité de Stace, fait aussi diviser les flammes du bûcher commun. A ces témoignages, on peut ajouter (d'après Barth, *in Stat. Theb.* XII, 431) : Ausone, *Épigr.* CXXXI ; Ovide, *Ibis* ; Lucain, I 551 ; enfin Bianor., *Anthol.*, lib. III, cap. 14.

Une légende athénienne, née de l'usage traditionnel des panégyriques, faisait intervenir Thésée dans les funérailles de Polynice et des autres Argiens morts devant Thèbes. On sait le respect que professaient pour les morts les Grecs, et les Athéniens en particulier[1]. Ceux-ci attachaient tant d'importance aux honneurs de la sépulture qu'ils condamnèrent au dernier supplice les généraux vainqueurs aux Arginuses, pour n'avoir pas recueilli les morts malgré la tempête[2]. Isocrate, dans son *Panégyrique d'Athènes*, ch. 54, et dans son *Éloge d'Hélène*, Lysias, dans sa XXXIe harangue, Hérodote (liv. IX, ch. 27), Libanius, d'autres encore, parlent avec éloge de l'expédition de Thésée pour forcer les Thébains à laisser ensevelir les morts, au nom des lois religieuses communes à toute la Grèce.

Mais c'est dans les *Suppliantes* d'Euripide que l'on trouve le développement le plus complet de cette tradition[3]. Adraste alla à Athènes avec les femmes et les enfants des guerriers morts, et, assis en suppliant au pied de l'autel de la Miséricorde, il implora l'assistance du grand Thésée pour obtenir la remise des corps. Thésée eut pitié de cette grande infortune : il marcha contre les Thébains, les vainquit, mais ne voulut point entrer dans la ville, car il n'était allé à Thèbes que pour remplir un devoir cher aux Athéniens. Il ensevelit les corps des guerriers à Éleuthères, au pied du Cithéron, et transporta ceux des chefs à Éleusis, où les honneurs funèbres leur furent rendus en présence d'Adraste[4] et des femmes d'Argos. Là Évadné, fille d'Iphis,

[1] Voir Saint-Marc Girardin, *Cours de littérature dramatique*, XXXII (*De la piété envers les morts*).

[2] Lysias, *Orat.* XI.

[3] Eschyle, dans ses *Éleusiniens*, contredisait Euripide, s'il faut en croire Plutarque, *Thésée*, ch. 29, Pausanias, I, 89, 2, fait mention de l'expédition, mais il ajoute que les Thébains prétendaient avoir permis spontanément l'enlèvement des cadavres.

[4] On connaît les éloges qu'Euripide met dans la bouche d'Adraste aux funérailles des chefs. « Il paraît étrange, dit avec raison M. Patin (*Trag. grecs*, IV, 198), d'entendre louer les vertus domestiques, les qualités sociales de ces hommes violents et audacieux, qui bravaient la terre et le

sœur d'Étéoclos et épouse de Capanée, se jeta sur le bûcher qui dévorait les restes de son époux, donnant ainsi un exemple resté fameux de fidélité conjugale[1].

D'autres veulent, et les Thébains tenaient fort à cette tradition, que Thésée ait obtenu par persuasion l'enlèvement des corps. C'est l'avis de Plutarque (*Vie de Thésée*), qui s'appuie sur un passage des *Éleusiniens* d'Eschyle. Il est vrai que son témoignage pourrait être soupçonné de partialité, et qu'en sa qualité de Béotien il a dû saisir avec joie l'occasion de laver ses concitoyens d'une tâche ineffaçable. Mais Isocrate adopte cette version dans son *Panathénaïque*, peut-être par égard pour les Thébains, alors alliés d'Athènes, après avoir ailleurs (*Panégyr.*, *Éloge d'Hélène*) soutenu l'opinion contraire. Stace, dans son XIIe livre, a utilisé les *Suppliantes* comme l'*Antigone;* mais l'action touchante d'Euripide disparaît dans son œuvre au milieu des lieux communs épiques, et l'emphase et la recherche de l'expression y remplacent trop souvent la sincérité de sentiment de la pièce grecque. Antigone et Argie y sont sauvées du supplice par l'arrivée soudaine du héraut porteur des propositions de Thésée et par l'annonce de la marche de l'armée athénienne.

Mais avant l'époque des tragiques, dans l'âge des anciennes épopées, il semble que la légende ait eu une tout autre forme, et qu'Adraste, dont la douce éloquence était renommée[2], ait obtenu par la persuasion des Thébains la permission de rendre les honneurs funèbres aux Argiens. C'est ce que paraît confirmer la présence aux environs de Thèbes du tombeau de Tydée, mentionnée par Pausanias (IX, 18, 2), et surtout l'affirmation d'Homère que ce héros

ciel même. Plusieurs critiques (Lebeau jeune, W. Schlegel) ont supposé, non sans vraisemblance, que des allusions contemporaines réchauffaient cette scène un peu froide. »

[1] Cf. Quintus de Smyrne, *Posthomer.*, lib. X, v. 479-482; Philostr. *Her.*, v. 675; Ovide, *De arte Amatoria*, lib. III, v. 11 sqq.

[2] Voir Platon, *Phèdre*, τὸν μελίγηρυν Ἄδραστον ἢ καὶ Περικλέα, et Tyrtée, fr. 12, 7, γλῶσσαν Ἀδράστου μελιχρόγηρυν ἔχοι.

avait été enseveli à Thèbes. Pindare (*Ol.* 6, 15) parle des sept bûchers dressés en l'honneur des chefs, et cite le bel éloge qu'Adraste fit alors d'Amphiaraüs[1] : son témoignage doit être considéré comme l'expression exacte des traditions thébaines à cet égard.

h. *Les Épigones.*

Il semble difficile d'admettre qu'il y ait eu, comme le veut Stace, une réconciliation sincère des Thébains avec les Athéniens sur le champ de bataille après la mort de Créon. Les Péloponésiens, du moins, n'oublièrent point le désastre subi par leur armée, et la génération suivante[2] vit les fils des premiers chefs, qu'on nomma *Épigones*, organiser une seconde expédition contre Thèbes, sous la conduite et sans doute à l'instigation d'Alcméon, qui, après avoir mis à mort sa mère Ériphyle, pour se conformer au vœu de son père Amphiaraüs, devait tenir à honneur d'accomplir son second vœu, c'est-à-dire de venger sa mort sur les Thébains. Cependant Apollodore (III, 7, 2) dit qu'il aurait bien voulu se venger d'abord de sa mère, mais qu'Ériphyle, séduite par le don du péplum d'Harmonie, que lui offrit Thersandre, le décida à partir avec Amphilochus. Les *Épigones* semblent avoir été au nombre de neuf : *Ægialée*, fils d'Adraste, *Diomède*, fils de Tydée, *Sthénélus*, fils de Capanée, *Euryale*, fils de Mécistée, *Polydore*, fils d'Hippomédon, *Promachus*, fils de Parthénopée, *Thersandre*, fils de Polynice, et les deux fils d'Amphiaraüs, *Amphiloque* et *Alc-*

[1] Ποθέω στρατιᾶς ὀφθαλμὸν ἐμᾶς, ἀμφότερον μάντιν τ'ἀγαθὸν καὶ δουρὶ μάρνασθαι. Ce chiffre de sept, conservé, malgré l'absence d'Amphiaraüs et d'Adraste, indique que le poète admet sept chefs Argiens, en dehors de Tydée et de Polynice.

[2] Apollodore dit que la seconde expédition contre Thèbes eut lieu dix ans après la première, ce qui est un bien faible intervalle, étant donnée l'extrême jeunesse de Diomède et de Thersandre à la mort de leur père (Cf. Hom., *Iliade*, VI, 222, où Diomède dit qu'il ne se souvient pas d'avoir connu son père). Suivant Pindare, Adraste était encore vivant.

méon[1]. Ils avaient amené, dit Pausanias (IX, 9, 3), les peuples de Corinthe et de Mégare, à côté des Argiens, des Messéniens et des Arcadiens ; les Thébains, de leur côté, avaient réuni leurs alliés. Ces derniers furent vaincus à Glisas, près de Thèbes, et forcés de s'enfermer dans la ville. A la suite de cette défaite, une partie des habitants s'enfuit avec Laodamas, fils d'Étéocle[2], les autres soutinrent le siége. Ægialée, fils d'Adraste, avait été tué par Laodamas[3] : ce fut le seul des *Épigones* qui périt dans cette guerre, précisément, dit Hygin, parce que son père avait été le seul sauvé dans la première guerre. Les *Épigones* prirent la ville, la pillèrent et emportèrent un riche butin, dont ils consacrèrent une partie à Apollon Delphien, en particulier Manto, la fille de Tirésias. La ville fut sans doute détruite[4], car, du temps d'Homère (*Iliade*, II, 505) elle se nommait Ὑποθῆβαι, ce qui semble indiquer une nouvelle ville bâtie au-dessous de l'ancienne.

Les Thébains avaient quitté Thèbes secrètement, dit Apollodore (III, 7, 3), d'après le conseil de Tirésias, qui mourut à Tilphusa, en buvant de l'eau de la fontaine sacrée. Après lui avoir rendu les honneurs divins[5], ils conti-

[1] Hygin (*fab.* 71) ne nomme ni Euryale, ni Amphiloque ; il appelle Thésimène le fils de Parthénopée et de Clymène ; Apollodore ne nomme pas Polydore ; Pausanias (II, 20, 5) ajoute à la liste deux autres fils de Polynice, Adraste et Timéas. Homère (*Il.* II, 559 sqq.) fait venir à Troie avec 80 vaisseaux Diomède, ayant sous lui Sthénélus et Euryale et amenant les forces d'Argos, de Tyrinthe, d'Hermione, d'Asiné, de Trézène, d'Éïonées, d'Épidaure, d'Égine et de Maséta.

[2] Pausanias, IX, 9, 4, Apollodore et d'autres font mourir Laodamas sous les coups d'Alcméon.

[3] Le farouche fils d'Étéocle avait, selon une tradition, violé Antigone et Ismène dans le temple de Junon. Nous avons parlé plus haut d'Antigone. Ismène, d'après Mimnerme et les plus anciennes traditions, fut aimée par Périclymène et tuée avec lui dans une rencontre par Tydée, à l'instigation de Minerve. Suivant Phérécyde, ce fut auprès d'une source qui prit d'elle son nom. Les monuments confirment cette tradition : les uns placent la scène près de la source, les autres ignorent cette particularité. (Cf. Overbeck, *l.l.*, pag. 122, etc.).

[4] Apollodore (III, 7, 3) dit que les murailles furent rasées.

[5] Diodore, IV, 66.

nuèrent leur fuite vers la Thessalie, où ils fondèrent la ville d'*Hestiée*, non sans avoir erré pendant quelque temps[1]. D'autres prétendent qu'ils allèrent jusqu'en Illyrie, chez les Enchéliens. Une partie des fugitifs revint bientôt à Thèbes, où régnait Thersandre, fils de Polynice. Selon Diodore, avant de rentrer à Thèbes, ils auraient vaincu les Doriens et habité quelque temps leurs villes ; chassés de leur patrie par le nouveau roi Créon, ils seraient revenus dans la Doride et auraient peuplé les villes d'Erineum et de Cytinée, au pied du Parnasse. Suivant Pausanias (IX, 8, 3), c'était le mont Homolé, au sortir de la vallée Tempé, qui leur avait servi de refuge, d'où le nom donné à la porte *Homoloïdes*, par où ils rentrèrent à Thèbes. Il est difficile de choisir entre ces témoignages : ce qui paraît certain toutefois, c'est que Thersandre régna à Thèbes, en partie rebâtie et repeuplée à l'aide de ceux des fugitifs qui s'étaient décidés à rentrer dans leurs foyers après le départ de l'armée péloponésienne.

Nous venons de passer en revue les différents éléments dont s'est formée la légende d'Œdipe et de ses fils : nous avons vu le mythe solaire primitif, complétement transformé par la conception antique de la fatalité, se développer peu à peu sous l'influence du génie grec et s'enrichir d'éléments nouveaux, grâce à l'imagination inépuisable des poètes épiques ou dramatiques. Cherchons maintenant ce qu'est devenue la légende en sortant du monde grec et latin, pour pénétrer dans ce monde nouveau, si original à tant de titres, qu'on appelle le moyen-âge.

[1] Apollod. III, 7, 4, Θηβαῖοι δὲ ἐπὶ πολὺ διελθόντες πόλιν Ἑστιαίαν κτίσαντες κατῴκησαν.

DEUXIÈME PARTIE

LA LÉGENDE D'ŒDIPE AU MOYEN-AGE.

—

INTRODUCTION.

La légende d'Œdipe s'est perpétuée à travers tout le moyen-âge par deux canaux différents : la tradition populaire et la tradition artistique ou littéraire. Ce n'est pas que ces deux moyens de transmission aient toujours été complétement indépendants l'un de l'autre : nous verrons en effet que dans certains cas une forme de la légende d'origine populaire a pu être acceptée dans le domaine artistique et recevoir une forme littéraire, tandis que dans d'autres une modification d'essence purement cléricale et littéraire a pu devenir jusqu'à un certain point populaire et s'imposer à l'imagination, soit par l'attrait de la forme, soit par son originalité propre.

Nous nous proposons d'examiner dans un premier chapitre (ch. III) les monuments où la légende se montre, soit avec un caractère exclusivement populaire, soit avec un caractère mixte. Dans un second chapitre (ch. IV), nous étudierons le *Roman de Thèbes*, comme étant l'œuvre la plus importante qui nous ait conservé la vieille légende grecque par la tradition littéraire, mais sous une forme chevaleresque et laïque, et nullement cléricale. En raison de son importance, nous divisons ce chapitre en sept sections, où nous traiterons successivement de Stace et des traditions classiques au moyen-âge (section I), des manuscrits du *Roman de Thèbes* (sect. II), de la matière du poème (analyse et extraits, sect. III), des deux rédactions et de leurs sources (sect. IV), de l'auteur de la rédaction ori-

ginale (sect. V), de la légende d'Œdipe considérée dans le *Roman de Thèbes* (sect. VI), enfin des destinées du *Roman de Thèbes* (sect. VII). Le chapitre III traite d'abord de la légende de Judas (sect. I), puis des contes populaires qui se rapportent à la légende d'Œdipe (sect. II), enfin du cycle de Saint Grégoire ou de l'innocent incestueux (sect. III), titre sous lequel nous réunissons un certain nombre de productions dont le caractère commun est l'inceste commis involontairement, mais qui ne paraissent pas dériver de la légende grecque.

CHAPITRE III.

LA LÉGENDE D'ŒDIPE DANS LES TRADITIONS POPULAIRES.

SECTION I.

La Légende de Judas.

Il est une légende qui se rapporte incontestablement au mythe d'Œdipe transformé et développé par le génie grec : c'est celle de Judas. Le texte le plus ancien qui nous l'ait conservée se trouve dans la *Légende dorée*, écrite, comme on sait, en latin au XIIIe siècle, par Jacques de Varaggio. Mais cette addition à l'histoire de Judas est sans doute antérieure à cette date, comme le prouve le double témoignage de l'auteur, au début : « Legitur in quadam historia, licet apocrypha », et à la fin : « Hucusque in prædicta historia apocrypha legitur ; quæ utrum recitanda sit lectoris arbitrio relinquatur, licet sit potius relinquenda quam asserenda », d'après lequel on voit qu'il ne se porte nullement garant de la véracité de son modèle ; et cela est d'autant plus étonnant que Jacques ne se pique guère de critique.

M. d'Ancona a publié à la suite de la légende de *Vergogna* une traduction italienne du texte latin, d'après un manuscrit de la Ricardienne, n° 1254, f. 78. Il y a joint un petit poème français du XIIIe siècle en vers octosyllabiques, tiré du manuscrit XXXVI, g. II, 13, de la bibliothèque de Turin[1], où il fait suite à la légende de Pilate ; ce poème est également basé sur la rédaction latine. Voici ce que raconte la *Légende dorée*.

A Jérusalem vivait Ruben Siméon, de la race de David. Son épouse Cyborea[2] songea qu'elle enfantait un fils qui

[1] V. Pasini, *Cod. mss. Biblioth. Reg. Taurinensis Athen.*, vol. II, p. 472.

[2] D'après M. G. Paris (*Rev. crit.*, 1879, I, 413), c'est une altération du nom hébraïque *Sepphorah*.

devait être funeste à sa famille. A son réveil, elle fait part de son rêve à son mari, qui cherche à la rassurer en lui disant qu'elle a été déçue par l'esprit malin (*spiritus phitonicus;* voir Ducange, s. v. *phitones*). Mais comme elle ne tarde pas à s'apercevoir qu'elle est grosse depuis cette nuit, elle commence à s'inquiéter, et son mari avec elle. A la naissance de l'enfant, ne voulant pas le tuer, ils l'exposent dans une boîte sur les flots de la mer, qui le transportent à l'île Iscarioth (texte italien : *Scarioth*, texte français : *Esquarioch*, *Quarioch*, *Cariot*). Il est recueilli par la reine de l'île, qui, désolée de n'avoir point d'héritier, l'adopte, simule une grossesse, puis fait annoncer à son peuple qu'il lui est né un fils. Mais bientôt après, elle devient réellement grosse et met au monde un fils. Quand tous deux furent grands, Judas Iscarioth (la reine l'avait ainsi nommé parce que la mer l'avait apporté du pays de Judée, situé en face de l'île Iscarioth), Judas se montrait méchant et injuste envers son frère putatif, si bien que la reine, voyant que les remontrances ne pouvaient rien sur lui, lui reprocha d'être un enfant trouvé. Il en fut si courroucé que, rencontrant quelques instants après le fils de la reine, il le tua et s'embarqua aussitôt pour Jérusalem. Il réussit à plaire au gouverneur de la Judée, Pilate, qui le fit préfet de la cour (*quum res similes sibi sint amabiles*, dit le texte latin). Un jour Pilate, jetant les yeux sur un jardin placé sous son balcon, se sentit pris d'un irrésistible désir de manger des pommes qui s'y trouvaient. Judas s'empresse d'aller en cueillir. Un vieillard, propriétaire du jardin, veut l'en empêcher : il le tue d'un coup de pierre. Personne ne soupçonne qu'il y ait eu crime, et Pilate, en sa qualité de suzerain[1], dispose en faveur de Judas des biens et de la personne de la veuve, qui n'était autre que Cyborea. Judas se trouve ainsi avoir tué son père et épousé sa mère. Un jour que celle-ci gémissait profondément, Judas lui demanda

[1] On voit ici l'empreinte du moyen-âge.

ce qu'elle avait : « Malheureuse que je suis, s'écria-t-elle, j'*ai noyé mon fils*, mon mari est mort, et dans mon affliction Pilate m'a mariée contre ma volonté ». Judas devient pensif, et bientôt, après de nouvelles questions, il est convaincu de la triste vérité. Pressé par le remords et voulant réconforter sa mère, il va se jeter aux pieds de Jésus-Christ, lui avoue ses crimes et devient son disciple et son trésorier. Mais, son naturel reprenant le dessus, il volait sur l'argent que l'on donnait au Christ et sur celui qu'il était chargé de distribuer aux pauvres. C'est pour se dédommager de la perte des trois cents deniers qu'on aurait pu retirer de la vente du parfum répandu par Madeleine, et sur lesquels il aurait prélevé la dîme, qu'il vendit son maître pour la somme de trente deniers.

Il est aisé de voir comment la légende d'Œdipe est venue se souder ainsi à l'histoire de Judas. Tout ce qui pouvait contribuer à rendre odieux le trop fameux traître de l'Évangile devait forcément entrer dans la légende. Et quel crime plus grand que ceux que l'antiquité attribuait à Œdipe ? Ne semblait-il pas nécessaire que Judas se fût déjà montré animé de mauvais instincts ? qu'il eût commis, fût-ce involontairement, les plus grands crimes ? qu'il dût même le jour à un malin esprit, pour en arriver au plus grand des forfaits, à la trahison d'un Dieu ? C'est sans doute sous l'influence de cette idée qu'un moine, un clerc quelconque, qui connaissait par des textes latins l'antique légende, l'aura appliquée à Judas, en l'appropriant tant bien que mal aux temps et aux lieux où devait se passer l'action. M. d'Ancona[1] observe finement que cette légende a conservé un caractère littéraire (c'est-à-dire clérical), et qu'elle ne s'est jamais beaucoup répandue dans le peuple, quoiqu'on la retrouve dans des monuments de la littérature populaire, ou, pour mieux dire, destinée

[1] Préface à son édition de la légende de Judas, p. 92 (*Scelta di curiosità letterarie inedite o rare del secolo XIII al XVII, in Appendice alla Collezione di Opere inedite o rare*, Dispensa XCIX).

au peuple [1]. Cette intention de répandre la légende parmi le peuple est clairement indiquée dans une rédaction latine en vers léonins, qu'on trouve dans un manuscrit du XIIIe siècle de la bibliothèque de Munich, et qui commence ainsi :

Dicta vetusta patrum jam deseruere theatrum,
Et nova succedunt, quæ prisca poemata lædunt.
Ergo novis quædam placet ut nova versibus edam
Quæ discant multi novitatis stemmate culti,
Et, me si quis amet, legat et per compita clamet [2].

D'ailleurs on la trouve dramatisée tout au long dans un épisode du *Mystère de la Passion* de Jehan Michel (XVe siècle), intitulé : la *Vengeance de la mort de Nostre Seigneur*. La scène entre Ruben et Judas y est traitée de façon à rendre celui-ci plus coupable. Il y est de plus question de la punition du traître ; l'auteur donne ce renseignement scénique significatif : « *Icy crève Judas par le ventre*,

[1] M. Éd. du Méril (*Poésies populaires latines du moyen-âge*, p. 326) reconnaît aussi qu'on ne peut regarder cette légende comme appartenant à la poésie populaire proprement dite.

[2] Ce poème a été publié d'abord par Mone (*Anzeiger für Kunde der teuschen Vorzeit*, 1838, col. 532), puis par Éd. du Méril (*Poésies pop. lat. du moyen-âge*) ; tous les détails de la légende y sont fidèlement reproduits. — Un autre poème latin sur Judas, d'un auteur anonyme, a été signalé dans un manuscrit du XVe siècle, de la bibliothèque de Helmstadt, par M. Leyser (*Histor. poet. et poem. medii ævi*, p. 2125 ; il commence ainsi : « Cunctorum veterum placuerunt poemata multum. » — M. du Méril (pag. 327) cite une *Vie de Judas*, publiée par Abraham da Santa Clara en 1687, et intitulée : *Judas der Erzschelm* (Judas l'archi-coquin), et une *Vie populaire de Judas* en suédois, publiée par Bäckström (Svenska Fölkböcher, II, 198), dont on trouve une traduction allemande, faite sur une édition de 1833, dans *Neue Iahrb. der berlin. Gesellsch. für deutsche Sprache und Alterthums Kunde*, VI, 144, et qui semble s'appuyer sur une tradition différente. Il y en a un texte danois dans Nyerup, *Morskabslæning*, 178. — Il n'est pas sûr que la légende se trouve dans le *Judas Iscariote* de D. Antonio de Zamora, dont Ticknor (*Hist. de la literat. espanola*, III, 103) dit : « contiene demasiados errores para ser entretenida », ni dans « *Judas Iscariotes*, tragœdia nova et sacra » de Tomas Nœogeorgus, XVIe siècle (Voir d'Ancona, *l.l*, p. 95-6). — La version du vieux *Passional* allemand, dont les manuscrits remontent au XIVe siècle, semble tirée de la *Légende dorée*. (Voir *Das alte Passional*, édit. Hahn.)

et les tripes saillent dehors et l'âme sort (f° CXCVI r°, col. 1 de l'édition d'Alain Lotrian, 1539). Cf. Vida, qui dit en parlant de Judas : « *crepuit medius* ». La punition de Judas se trouve également décrite à la fin du poème dont nous venons de citer les premiers vers, et vient après un récit de la Passion. (Voir Du Méril, pag. 335, l'*Image du Monde* et la *Légende de Saint-Brandan.*)

Au XVIe siècle, la légende de Judas se rencontre aussi dans le *Mystère de la Passion* d'Arnoul Greban, récemment publié par MM. Gaston Paris et G. Raynaud (Paris, 1878). Judas vend son maître pour trente deniers, afin de s'indemniser de la perte que lui a fait subir la prodigalité de Madeleine. Puis, saisi de remords, il se désespère et se pend. Mais l'auteur avait d'abord pris soin de nous raconter sa vie. Au moment où il devient disciple du Christ, Judas déplore ses forfaits dans un long monologue dont nous ne citerons que ce passage :

(v. 11035) A la dame de beau maintien,
qui onques me fit plus de bien
et me nourrist de ma jeunesse,
j'euz en mon faulx cueur hardiesse
que de tuer son propre filz.
O mauvais meurtrier, que mal fis!
Par les ditz
que tu dis
trop hardis,
tu rendis
mal pour grant bonté,
et l'empris
ou pourpris
los et pris,
pais et charité.
S'en enffer en es député
et des grans deables emporté,
en la fin ce sera bien pris.
Nouveau dueil, nouveau vitupere,
nouvelle rage composée !
puis cella j'ay tué mon pere

et ma propre mere espousée ;
mes ma coulpe en est excusée
quant au demourant,
car vray ignorant
ay fait ce trespas ;
mes pourtant ne s'ensuit il pas
que ceste malediction
ne se retourne pas a pas
a mon dueil et confusion.
....
Jamais je ne sejourneray
tant que Jhesus aye trouvé
et luy mon fait tout approuvé :
car s'il est par sens et par voye
que de sa compaignie soye,
mes péchés me seront remis.

On se demandera peut-être pourquoi Judas, devenu le trésorier de Jésus, prélevait la dîme sur toutes les sommes qui passaient par ses mains. Nous trouvons l'explication de ce fait dans le *Mystère de la Passion* en provençal de la bibliothèque Didot, encore inédit, dont une copie nous a été obligeamment communiquée par son ancien possesseur, M. l'abbé Rouquette. La légende de Judas y a subi quelques modifications. C'est lui-même qui raconte sa vie aux disciples pour expliquer son mécontentement, lorsque Jésus permet que Madeleine lui oigne les pieds avec un parfum de grand prix. Son père et sa mère[1], dit-il, l'ont exposé sur les flots, pour le soustraire au massacre des *Innocents* ordonné par le roi Hérode. Il ne s'agit donc point ici, comme dans la version de la *Légende dorée*, d'éviter les malheurs dont les parents sont menacés par la naissance d'un fils : l'auteur semble avoir adapté plus étroitement la légende d''Œdipe au récit évangélique. Avant de l'exposer, sa mère lui avait fait dans le dos, à l'aide d'un fer chaud, une marque dont il porte encore les traces. Il aborde sur une terre étrangère, où il est recueilli par un brave homme qui le porte au roi

[1] Leur nom n'est pas indiqué.

de la contrée ; celui-ci le fait élever. Au bout d'un long temps, Judas se prend de querelle avec son propre père, arrivé par hasard dans ce pays, le tue et s'enfuit. Il arrive en Judée, devient amoureux de sa mère, l'épouse et en a deux enfants. La mère reconnaît son fils à la marque du fer chaud, et Judas lui propose d'aller ensemble trouver le *saint Maître*[1]. Jésus leur ordonne de se séparer ; il fait de Judas son dixième disciple et son économe, *et assure à ses deux fils et à leur mère, pour leur entretien, la redîme*[2] *des revenus*. Voilà pourquoi Judas s'indigne en se voyant frustré d'un gain légitime, et déclare qu'il saura bien recouvrer les 30 deniers que Jésus lui fait perdre, dût-il causer leur mort à tous[3]. — C'est là, comme on voit, un moyen assez ingénieux d'expliquer cette somme de 30 deniers qui fut le prix de la trahison, et c'est Judas lui-même qui la demande aux princes des prêtres, ici comme dans la *Passion* de Gréban.

On a découvert récemment à Palma (îles Baléares) deux fragments manuscrits d'un ancien mystère catalan, qui ont été publiés d'abord par l'archiviste de cette ville, et ensuite par un journal de Barcelonne, *la Renaixensa*. Ce mys-

[1] Dona, be conosc lo pecat,
E tant*a que soy desastrat**
Que no say qual coselh mi prengua,
Ni en cal via iheu me tengua.
Hieu say quel bon coselh penrem :
Al sant Maestre non anem,
Si no que*** nos em tos perdut.

* *Ms.* quant.
** *Ms.* destrat.
*** *Il faut peut-être lire :* Si que no nos em t. p.

[2] C'est-à-dire la dîme de la dîme (V. Ducange, s. v. *redecima*). Le texte porte *l'areyre-lepne*, et plus loin *l'areyre-demne*. Ici ce mot semble synonyme de *demne* (dîme), puisque Judas fait ce calcul que, le parfum valant 300 deniers, il devait lui en revenir 30.

[3] Mas be vos dic que nos perdray,
Que ansi* los recrubaray,
O hieu faray una tal res
Que tos ne seret mors o pres.

* *Ms.* ans.

tère, que l'éditeur intitule *Mystère de Marie Madeleine,* nous semble avoir des rapports très-étroits avec le *Mystère de la Passion* de Greban et le mystère provençal inédit de la bibliothèque Didot. Le premier fragment renferme des paroles de Jésus au financier Simon, chez lequel il dînait quand Madeleine répandit sur ses pieds le précieux parfum dont la perte, suivant la légende, inspira à Judas l'idée de son infâme trahison. Quant au second, Judas y raconte sa vie passée, probablement dans un monologue, comme dans la *Passion* de Greban : il a, dit-il, tué son père et épousé sa mère, et c'est pour expier ses crimes qu'il est devenu le disciple de Jésus. Nous avons donc là une nouvelle mise en œuvre de la tradition rapportée dans la *Legenda aurea.*

Signalons encore, d'après M. d'Ancona, un poème populaire italien (*Nascita, vita et morte disperata di Giuda Iscariotte, poeticamente descritta dal signor Nibegno Roclami romano.* In Lucca, per Domenico Maresc (Marescandoli), 1807), dont le style emphatique décèle un auteur d'éducation moyenne qui écrit pour le peuple. Ce poème semble n'avoir eu qu'une édition, ce qui indiquerait le peu de faveur avec laquelle la légende aurait été accueillie. Il y a peut-être dans ce froid accueil la preuve d'une certaine répugnance à accepter l'altération du texte sacré par le mélange d'une légende d'inspiration purement païenne, et l'auteur de la *Legenda aurea* avait sans doute les mêmes scrupules, lorsque, prenant soin d'avertir qu'il ne faisait que reproduire un récit antérieur, il engageait assez naïvement le lecteur à n'y pas ajouter foi.

Disons enfin, pour terminer cette longue énumération, que la *Bibliothèque bleue,* ce répertoire si curieux de livres populaires, a admis la légende de Judas dans son catalogue[1].

M. G. Paris[2], tout en reconnaissant qu'il est difficile de

[1] Voir Socard, *Livres populaires imprimés à Troyes de* 1600 *à* 1800 (Paris, Aubry, 1864), p. 13.

[2] *Revue critique,* 1870, I, 413.

préciser l'origine et la date de la légende de Judas, est porté à y chercher une source orientale, de préférence une source syriaque ou judéo-chrétienne, à cause des noms des parents, *Ruben* et *Cyborea* (= *Sepphorah*). « Cette dernière hypothèse, dit-il, confirmerait la supposition très vraisemblable que l'auteur habitait loin des pays où se passe l'action, car l'idée de considérer Scarioth comme une île qui aurait donné à Judas son surnom, tandis que son nom lui viendrait de la Judée, où il était né, et en face de laquelle était cette île, suppose une grande ignorance de la géographie de la Palestine. D'ailleurs, si la légende avait une provenance syriaque, elle serait sans doute, comme les autres de même source, arrivée de meilleure heure en Europe par l'intermédiaire du grec. Il est donc plus probable que cette légende a été composée en Occident par quelque juif converti qui connaissait l'histoire d'Œdipe, et qui l'a adaptée à Judas, sans autres changements que ceux qui découlaient nécessairement de cette adaptation. » Jusqu'ici on n'a pas rencontré de texte qui justifiât cette hypothèse, mais elle n'en garde pas moins un grand caractère de vraisemblance.

Cholevius (*Geschichte der deutschen Poesie nach ihren antiken Elementen*, I, 169) voit dans cette légende des réminiscences de la Bible, des allusions à la vigne de Naboth, à Bathseba, à Moïse exposé sur les eaux, et non un souvenir d'Œdipe. En ce qui concerne l'exposition de Judas enfant sur les eaux, et non pas dans un lieu désert, comme pour Œdipe, il n'est pas besoin, je crois, d'y voir un souvenir biblique, encore moins une allusion au mythe païen de Persée, comme le veut M. d'Ancona. C'est là un lieu commun au moyen-âge : la légende de Grégoire en est la preuve. D'ailleurs, il y avait moins de risque à courir en employant ce moyen : on pouvait croire en effet que les flots emporteraient l'enfant vers des pays lointains, d'où il avait peu de chances de revenir, et qu'ainsi les malheurs qu'on redoutait seraient évités, sans qu'il fût nécessaire de le tuer.

SECTION II.

Les Contes populaires.

Le respect qu'on avait pour le texte évangélique s'opposait, nous venons de le voir, à ce que la légende de Judas devînt jamais réellement populaire; mais la légende d'Œdipe s'est transmise directement par la tradition orale et dans des contes populaires. Ce fait remarquable a été mis récemment en lumière par M. Comparetti (*Edipo e la mitologia comparata*, pag. 83), qui a donné une traduction italienne due à Camarda[1] d'un conte albanais recueilli par Hahn[2] de la bouche d'une femme de Ljabowo (Épire septentrionale, ancienne *Chaonia*). On retrouve dans ce conte, sous une forme confuse, des éléments du mythe d'Œdipe combiné avec le mythe de Persée. Nous croyons devoir le traduire à notre tour de l'italien, en le faisant suivre des observations mêmes de M. Comparetti.

« Il y avait une fois un roi qui régnait dans une contrée, et il lui fut annoncé qu'il serait mis à mort par son petit-fils, lequel n'était pas encore né. C'est pourquoi tous les enfants qu'avaient ses deux filles, il les jetait dans la mer et ils mouraient étouffés. Le troisième enfant qu'il jeta dans la mer ne fut pas étouffé : le flot le rejeta sur le rivage, dans un enfoncement où des bergers le trouvèrent. Ils l'emportèrent à leur bergerie et le donnèrent à leurs femmes pour le nourrir. Passent les nuits, passent les jours : l'enfant se développe régulièrement jusqu'à l'âge de douze ans, et il était bien membru et robuste. — A cette époque, parut dans le pays du roi un monstre (*Lubia*) qui retenait les eaux, et il fut annoncé qu'il ne laisserait aller les eaux que lorsqu'il aurait dévoré la fille du roi. — Le roi voulait et

[1] Camarda, *Appendice al saggio di grammatologia comparata sulla lingua albanese*, p. 20 sqq.

[2] Hahn, *Albanesiche Studien*, I, p. 167, et *Griech. und Albanese Märchen*, II, p. 114.

ne voulait pas, il ne savait que faire. Il se décida cependant à donner sa fille à dévorer au monstre ; il l'envoya et elle fut attachée à l'endroit où il se trouvait. — Ce jour-là vint à passer le jeune homme qu'avaient élevé les bergers, lequel, voyant la fille du roi, lui demanda pourquoi elle restait là à pleurer, et elle lui dit pourquoi son père l'avait envoyée. Ne craignez rien, lui dit le jeune homme ; faites bien attention au moment où paraîtra le monstre et alors parlez-moi ; je vais me cacher en attendant. Et il se dissimula derrière un rocher, et il se mit sur la tête un bonnet qui le cachait, de sorte qu'on ne pouvait le voir.

« Un moment après le monstre parut, et la jeune fille parla tout bas au jeune homme, qui l'entendit ; et celui-ci sortit, et, s'approchant du monstre, il lui donna trois coups de massue sur la tête, et le monstre tomba mort. A l'instant les eaux jaillirent. — Il prit la tête du monstre, et laissa aller la fille du roi ; il ne savait pas que cette action allait causer son malheur.

» La fille du roi, étant arrivée jusqu'à lui, lui raconta comment elle avait été délivrée du monstre ; et le roi fit publier que celui qui avait tué le monstre vînt à lui, et qu'il le considérerait comme son fils et lui donnerait sa fille en mariage. Le jeune homme, l'ayant appris, alla trouver le roi, lui montra la tête du monstre, et prit pour femme la jeune fille qu'il avait délivrée, et l'on fit de belles noces. — Pendant qu'on dansait et sautait, le jeune homme lança sa massue, atteignit involontairement le roi et le tua ; la prédiction fut accomplie, et le jeune homme devint roi. »

« Dans ce conte, ajoute M. Comparetti, nous trouvons le mythe de Persée combiné avec un élément de l'Œdipodée. Comme Persée, le héros est exposé sur la mer ; comme Persée, il tue, non son père, mais son aïeul ; comme Persée, il délivre une jeune fille exposée et livrée à un monstre. Quoique le bonnet qui rend invisible soit assez commun dans les contes populaires, ici, si l'on compare ce détail avec l'ensemble, il est impossible de ne pas y re-

connaître la Ἅιδος κυνέη qui figure également dans le mythe de Persée[1].

»Ce conte se rapproche de celui d'Œdipe par le mariage du jeune homme avec sa mère. Évidemment il est incomplet et a été mutilé par la narratrice. D'abord on ne parle que de deux filles, toutes deux mariées, puis on parle d'une jeune fille non mariée. On ne dit pas si celle-ci était la tante ou la mère du héros, restée veuve. Mais cette expression, « et il ne savait pas que cette action allait causer son malheur », ne peut se justifier qu'en admettant l'idée du plus horrible inceste. On ne voit pas quel malheur lui causa le meurtre de l'aïeul, arrivé par hasard, puisqu'il lui valut le trône, et il ne savait pas d'ailleurs que celui qu'il avait tué fût son aïeul. Il me semble évident qu'il manque ici la fin du conte, dans laquelle le héros viendrait à connaître son origine et à ressentir ainsi les malheurs auquel il est fait allusion plus haut.»

M. d'Ancona (*l. l.* p. 106), après avoir cité le passage du livre de M. Comparetti que nous reproduisons à notre tour, donne un résumé d'un conte finnois[2] qui offre, avec quelques variantes, les deux traits principaux de la légende d'Œdipe, le meurtre du père et l'inceste involontaire avec la mère. Le lecteur nous pardonnera ce nouvel emprunt, en raison de l'intérêt qui s'attache à notre légende, qu'on est tout étonné de rencontrer dans des pays si éloignés de la Grèce. Nous traduisons :

« Deux sorciers arrivèrent à la chaumière d'un paysan et y reçurent l'hospitalité. Pendant la nuit, une chèvre mit bas, et le plus jeune des deux proposait d'aller lui aider ; mais l'autre s'y opposa, en disant que le chevreau qui allait naître était destiné à finir dans la gueule du loup. En même temps, la maîtresse fut prise des douleurs de l'enfantement, et le plus jeune proposa encore de l'aider ; mais

[1] Cf. Hermann, *Die Hadeskappe*, Gött., 1855.
[2] Cf. Græsse, *Märchenwelt*, Leipsig, 1868, p. 208.

l'autre lui fit observer que l'enfant qui allait naître devait tuer son père et épouser sa mère.

» Le maître de la maison entendit cette conversation et la rapporta à sa femme ; mais ils ne purent se résoudre à tuer l'enfant. Un jour qu'on faisait grande fête dans la cabane du paysan, on mit le chevreau à la broche ; mais comme on avait placé la viande cuite près de la fenêtre, elle tomba au dehors, et un loup qui passait la mangea, à la grande frayeur du paysan et de sa femme, qui se souvinrent de la double prédiction des sorciers. Ils pensèrent alors à se défaire de leur enfant ; et n'ayant pas le courage de l'achever, ils le frappèrent à la poitrine, et, l'ayant lié sur une table, ils le jetèrent dans la mer. Les flots le poussèrent vers une île, où il fut recueilli et apporté à l'abbé du monastère. Il grandit et devient habile ; mais comme il s'ennuyait de la vie qu'il menait, l'abbé lui conseille d'entrer dans la vie mondaine. Il s'en va et cherche du travail. Un jour il arrive à une chaumière de paysans. L'homme n'y était pas ; mais il y avait la femme, à laquelle il demande du travail et qui lui dit : « Va garder ces champs des voleurs ». Il se met à l'ombre derrière un rocher, et, voyant entrer dans le champ un homme qui y cueille de l'herbe, il lui donne un coup et le tue, au moment où il allait s'en retourner ; puis il revient vers la maîtresse, qui était inquiète de ne pas voir rentrer son mari pour dîner. Alors on découvre que celui qui a été tué est bien le mari ; mais comme le meurtre n'a pas été coupable, après avoir crié et pleuré, la femme pardonne au serviteur, qui reste auprès d'elle et l'épouse. Mais un jour, voyant les marques de la blessure de son mari, la femme a des soupçons, et bientôt ils découvrent qu'ils sont la mère et le fils. Que faire ? La femme l'envoie chercher des hommes instruits, pour trouver le moyen d'expier cette faute. Il y va et rencontre un moine qui tenait un livre à la main ; mais le moine, ayant consulté le livre, dit qu'il n'y a pas d'expiation possible ; alors l'autre, fou de douleur, le tue. La même chose arrive avec un

autre moine ; mais un troisième lui dit qu'il n'y a pas de péché que le repentir ne puisse expier, et il lui conseille de creuser dans un rocher un puits, jusqu'à ce qu'il trouve de l'eau ; la mère se tiendra auprès de lui, portant dans ses bras une brebis noire jusqu'à ce qu'elle devienne blanche. Cependant les gens s'arrêtaient, ils regardaient et s'informaient. Un jour, un seigneur s'arrêta et lui demanda qui il était et ce qu'il faisait. Il lui répondit, puis à son tour lui demanda : « Et toi, qui es-tu ? » — « Je suis celui qui rend droit ce qui est tortu, et je vous appelle en justice. » — Voyant qu'il ne réussira pas à se faire pardonner, le coupable devient furieux et tue le voyageur. Alors la pierre s'ouvre, l'eau jaillit et la brebis devient blanche. Mais ne sachant comment expier son dernier crime, le meurtrier retourne vers le moine, qui lui assure que le miracle s'est accompli avant le temps, parce que celui qu'il a tué offensait Dieu plus que lui, avec sa profession ; c'est ce qui a abrégé la pénitence et il n'est plus besoin d'expiation. Ainsi le coupable repenti put dès-lors mener une vie paisible et tranquille. »

Nous n'avons pas à nous occuper ici des détails qui n'ont rien à voir avec la tradition ancienne, et des traits de mœurs particuliers au pays, comme la prédiction des sorciers remplaçant celle de l'oracle et revêtue du même caractère de fatalité ; mais nous ne pouvons négliger un détail caractéristique, c'est la façon dont la mère reconnaît son fils à la cicatrice qu'il porte à la poitrine. Il y a ici un souvenir évident d'Œdipe qui, d'après Hygin, fut reconnu, par le vieillard qui l'avait exposé, aux cicatrices qu'il portait aux pieds et aux talons[1]. Rappelons à ce propos que le *Roman de Thèbes* a accepté cette donnée et l'a développée avec la naïveté qui caractérise les productions du haut

[1] Hyginus, *fab.* 67. — Je n'ai pu découvrir la source grecque à laquelle Hygin (ou les auteurs de la compilation connue sous ce nom) a emprunté ce fait.

moyen-âge[1]. Les points de ressemblance avec la légende de Grégoire ne doivent point étonner dans une tradition qui s'est perpétuée à travers les âges dans un pays chrétien au fond, quoique le conte laisse apercevoir des souvenirs de traditions et de mœurs païennes. L'idée de l'expiation nécessaire, même pour un crime involontaire, est ici nettement affirmée; mais il y a plus, le coupable est aussi intimement convaincu que tout crime peut être lavé par la

[1] (v. 799) En ces .xx. ans qu'ensanle furent,
Onques de riens ne s'aperçurent,
N'onques ne sorent cel peciet
Dont il estoient enteciet,
Dusques ço vint lonc tans après
Que se baignoit Edypodès,
805 Et la roïne le servoit,
Qui molt volentiers le faisoit:
Garda les piés qu'il ot fendus,
Quant fu petis el gaut pendus;
Merveille en ot, si demanda :
10 « Sire, en vos piés qui vos navra ? »
— « Dame, fait-il, quant fui petis,
De mes piés fu molt mal baillis;
Ains qu'eüsse .ij mois passés,
M'avint li maus que vos veés. »
15 — « Par foi, sire, merveilles oi;
Ce furent plaies que ci voi. »
Li rois en ot auques de honte,
Ne sot pro dire que ce monte (=à quoi cela se rapporte):
« Dame, fait-il, por voir vos di,
20 Ce furent clau que jo oi ci,
Qui lonc tans furent en mes piés,
Si que les oi outre perciés;
Tant i ferirent mal avoec,
Ja n'en cuidai estre senoec. »
25 — « Ah ! [biaus] Sire, fait la roïne,
Qui molt estoit vers lui acline,
Ja sont ço plaies par sanlance,
Qui faites furent trés enfance. »
Les piés li met à l'or du toivre,
30 Por les plaies mius aperçoivre;
Mania les dusqu'as ortoiles,
Se li a dit, etc.

V. 803, *ms.* cou; 809, mervelle; 810 et 814, vous; 812 et 826, mlt; 818, preu; 819, vous; 820 et 822, euc; 827, cou; 829, leur; 830, mix.

pénitence, et si sa brutalité sauvage lui fait soutenir son opinion par un triple meurtre, il n'en est pas moins vrai que l'on est frappé de cette forte conviction dans un homme chez qui les instincts féroces n'ont pu éteindre le sentiment tout chrétien de la réhabilitation par la pénitence.

En appendice au travail de M. d'Ancona, plusieurs fois mentionné ici, M. Comparetti a donné une traduction italienne d'un très-intéressant conte cypriote, publié d'abord par M. Sakellarios[1], et dont voici un court résumé : Un seigneur avait trois filles qu'il ne pouvait réussir à marier. Comme il habitait sur le bord de la mer, à un endroit où abordaient les navires, il fit faire le portrait de ses filles et le plaça à la porte de sa maison. Bientôt un capitaine de navire demanda la plus jeune, Rose, et l'obtint. Mais la nuit des noces, au moment où le marié allait se coucher, un fantôme lui apparut et lui dit de s'éloigner de Rose, parce qu'elle était destinée à avoir un fils de son père, et à prendre pour mari son propre fils. Alors le mari demande l'aînée et l'obtient. La même chose arriva à un second époux, qui renonça également à Rose, pour épouser la seconde. Peu après, la pauvre Rose va demander à sa sœur aînée la permission de se substituer à elle pour une nuit : elle apprend ainsi le motif de son abandon ; elle va ensuite chez sa seconde sœur et apprend la même chose. Alors, pour éviter sa destinée, elle fait tuer son père par des gens payés par elle. Il est enseveli en pays étranger, et sur sa tombe pousse un pommier. Un jour, Rose achète des pommes provenant de cet arbre, et devient ainsi grosse *du fait de son père*. Quand l'enfant vient au monde, elle lui donne des coups de couteau dans la poitrine, l'enferme dans une caisse et le jette à la mer. Il est recueilli par un navire, dont le capitaine l'adopte et l'emmène avec lui dans ses voyages. Il débarque un jour au pays qu'habitait Rose, et apprenant l'histoire des trois sœurs, il épouse celle-ci. Rose le reconnaît aux cica-

[1] Τὰ Κυπριακά, Atene, 1868 ; tom. III, pag. 147 sqq.

trices qu'il a sur la poitrine, un jour qu'elle lui présentait la chemise, et, désespérée de voir ainsi accomplie la prédiction, elle se précipite du haut d'une terrasse et se tue.

M. Comparetti n'hésite pas à voir dans le conte cypriote une altération de l'Œdipodée, malgré les différences qu'il présente. Ainsi, le parricide est ici volontaire; de plus, la manière dont l'inceste s'accomplit est remarquable, et rappelle, dit M. C., le grenadier[1], né du sang de l'hermaphrodite Agdistis, dont un fruit rendit féconde Nana, la fille du fleuve Sangarius, laquelle donna le jour à Atys. Celui-ci fut exposé par le père de Nana et devint plus tard l'amant incestueux d'Agdistis[2]. On sait d'ailleurs combien la légende d'Adonis, analogue à celle d'Atys, est restée populaire chez certains peuples de l'Orient[3].

Section III.

Le Cycle de saint Grégoire ou de l'innocent incestueux.

Nous venons d'étudier la légende d'Œdipe, d'abord dans des œuvres d'inspiration cléricale et littéraire qui ne sont jamais devenues complétement populaires, puis dans des productions d'origine et de forme essentiellement populaires. Nous allons maintenant passer en revue toute une série de contes, de forme, d'origine et d'inspiration diverses, mais dont le caractère commun est l'inceste commis involontairement. Le plus ancien de ces contes que nous connaissions est la *Vie du Pape Grégoire le Grand*, découverte par M. Luzarche dans le manuscrit de la bibliothèque de Tours qui contient le *Mystère d'Adam*, signalée par lui

[1] Le grenadier était, comme on sait, un arbre funèbre qui fleurissait dans les jardins de Pluton, et naissait du sang violemment répandu. Cadmus le transporta à Thèbes. Il poussa naturellement sur la tombe de Ménécée, et aussi sur celles d'Étéocle et de Polynice.

[2] Arnobius, *Adversus gentes*, V, 5 sqq.

[3] Comparetti, dans la préface de *La légende de Vergogne*, p. 125 sqq.

dans la préface de son édition de ce mystère en 1854[1], et publiée en 1857 par l'érudit bibliothécaire[2]. M. Littré en a donné une analyse détaillée et en a étudié la langue et les imitations directes dans plusieurs articles parus dans le *Journal des Savants* (février, mars, avril, juin et août 1858), et réimprimés dans son *Histoire de la littérature française*, II, p. 170-269. Voici un résumé succinct de ce conte versifié, dont l'auteur est resté inconnu, comme il est arrivé pour la plupart des productions du moyen-âge.

Au temps ancien vivait un comte d'Aquitaine qui, en mourant, recommanda à son fils de veiller tendrement sur sa jeune sœur. Son aveugle tendresse devait être fatale à ses enfants : le diable fit tourner à mal la vive amitié du frère pour sa sœur en lui inspirant une passion criminelle qu'elle ne partageait nullement. Un enfant allait naître de leur commerce incestueux : le frère se décida à demander conseil à un vieux chevalier confident de son père, qui envoya le jeune homme en pèlerinage à Jérusalem, et emmena la jeune dame dans son château, où elle mit au monde un fils. Par son ordre, l'enfant est mis dans un berceau avec une somme d'argent, divers objets précieux et des tablettes où était dévoilé le secret de sa naissance ; on place le berceau dans un tonneau et le tonneau dans une barque que l'on abandonne au gré des flots. En ce moment, on vient annoncer à la dame la mort de son frère, et les barons lui font hommage comme à leur suzeraine légitime. Elle refuse tous les partis qui se présentent, ne songeant qu'à faire pénitence ; cependant un duc, qu'elle avait ainsi éconduit, et qui convoitait ses domaines, lui déclare la guerre. L'enfant avait été emporté bien loin en pleine mer, près de la barque de deux pêcheurs qui appartenaient à une abbaye : ceux-ci portent le berceau à l'abbé, qui

[1] *Adam*, drame du XIIe siècle, Tours, 1854 (Introduction, p. 23 sqq.).

[2] Tours, impr. Bouserez, MDCCCLVII. — M. Alfred Weber en prépare une édition critique pour la *Société des anciens textes français* (V. *Romania*, VIII, 509).

donne à celui des deux qui était pauvre dix marcs d'argent, et impose au riche la charge de l'enfant à élever ; puis il le baptise et lui donne le nom de Grégoire, qui était le sien, après avoir serré en lieu sûr les quatres marcs d'or que la mère avait destinés à son éducation et les tablettes où se trouvaient toutes les indications.

Grégoire est élevé avec les fils du pêcheur ; mais un jour qu'il s'était laissé aller à frapper l'un d'eux, la mère de ce dernier lui reproche sa naissance. Désolé, il va trouver l'abbé, qui lui apprend la vérité et ne peut réussir à lui persuader de rester avec lui. Il prend les tablettes, des armes et un cheval, et part à la recherche de ses parents. Les vents et les flots le ramènent au pays natal, et il offre ses services à la comtesse. Bientôt il fait prisonnier le duc qui assiégeait la ville et épouse, pour prix de ses exploits, celle qu'il a délivrée de ses ennemis. Mais son bonheur ne devait pas être de longue durée : un jour que Grégoire était au bois, une demoiselle d'honneur qui l'avait vu pleurer en regardant les tablettes, qu'il visitait tous les jours dans l'endroit où il les avait cachées, fait part de ce fait à sa maîtresse, qui découvre la cachette et reconnaît qu'elle a épousé son propre fils. Les deux malheureux se séparent, en se plaignant amèrement de la malice de l'*ennemi*, et se recommandent à la clémence du Seigneur. Grégoire quitte ses vêtements seigneuriaux, s'habille en mendiant et part, décidé à se soumettre aux plus dures pénitences.

Un pêcheur sans pitié lui indique une caverne creusée dans un écueil tout entouré d'eau ; il l'y attache avec des entraves de fer et en jette les clefs dans la mer. Le malheureux y reste dix-sept ans, n'ayant que l'eau du ciel pour soutenir sa miraculeuse existence. Au bout de ce temps, le trône pontifical devient vacant ; les bourgeois et le clergé romain s'assemblent pour élire un pape, mais un ange leur apparaît et leur ordonne d'aller chercher un pénitent du nom de Grégoire qui vit dans une caverne, bien loin, au milieu de la mer. Les messagers vont à l'aventure;

ils arrivent à la cabane du pêcheur qui avait enchaîné Grégoire et qui l'avait complétement oublié. Un poisson qu'il leur sert à dîner rapporte dans son ventre les clefs des fers ; ce miracle confirme les messagers dans l'opinion qu'ils ont enfin trouvé celui qu'ils cherchaient. Grégoire résiste d'abord, mais il finit par céder et se rend à Rome, où de nombreux miracles signalent son arrivée. Cependant, la comtesse, après avoir passé de longues années à faire pénitence dans son palais, se décide à aller à Rome demander le pardon de ses péchés au nouveau pape, dont la réputation de sainteté est venue jusqu'à elle ; elle retrouve dans le pontife son fils et son époux. Sur ses exhortations, elle renonce entièrement au monde et s'enferme dans un cloître, où elle meurt bientôt après en odeur de sainteté. Le trouvère dit en terminant :

E deservit après sa mort
Avoir el ciel verai confort,
E la corone pardurable
Ensemble o vie espiritable.

M. Greith a trouvé à la bibliothèque du Vatican[1] un recueil de légendes manuscrit, qui, sous des noms différents, contient un récit latin assez semblable, intitulé *Vita sancti Albini*, mais les détails diffèrent. Il commence ainsi : « *Fuit olim in partibus Aquilonis imperator quidam potens et nobilis* ». — Après la mort de sa femme, un puissant empereur des régions du Nord a un fils de sa propre fille. L'enfant est exposé sur la grande route dans un pays lointain, en Hongrie, revêtu de riches habits de pourpre, orné de colliers et d'anneaux d'or. Il est recueilli et porté à la cour, où le roi, charmé de sa beauté, le fait élever comme son fils et le désigne ensuite comme son héritier. L'empereur, ayant appris par la renommée sa bravoure et ses autres qualités, lui offre la main de sa propre fille. Le mariage a lieu, et Albin vit avec sa mère jusqu'au jour où les objets

[1] Manuscrit du XIVe siècle, portant le n° 456 du fonds dit d'Urbin.

précieux qu'elle avait mis parmi ses langes font découvrir l'horrible mystère. La mère et le fils se séparent aussitôt et finissent leurs jours dans la pénitence [1].

Potthast (*Biblioth. histor. medii ævi*, pag. 588) mentionne cette légende sous le nom d'Alban : « *Vita sancti Albani auctore Transamundo* ». Il en cite le début, qui offre ici quelques variantes : « *Erat olim in partibus Aquilonis homo* », et en signale des manuscrits à Posen et à la bibliothèque de l'Arsenal à Paris. Ce dernier manuscrit, que nous n'avons pu voir, a pour titre, dit M. d'Ancona : «Ep. CLXVII. Nativitas, vita et obitus beati Albani qui natus fuit ex patre et filia, postea accepit matrem in uxorem, postque occidit patrem et matrem (?) et demum sanctificatus est ». Le nom de l'auteur (Transamundus) est suivi de ces mots : «sacrosanctæ romanæ ecclesiæ prothonotarii et Abbatis monasterii Clarevallis ». M. Léopold Delisle en a signalé un autre manuscrit à la Bibliothèque nationale (V. *Biblioth. de l'École des Chartes*, 1866, tom. II, sér. 6, 204, 7), et M. Von der Hagen (*Germania*, IX, pag. 247) une rédaction en ancien allemand [2].

Si la légende de saint Albin (ou Alban) n'est en somme qu'une modification de la légende de saint Grégoire, elle est loin d'en offrir l'émouvant intérêt. Cette légende de saint Grégoire qui, comme l'a démontré M. Littré, pourrait bien remonter, dans sa forme connue, au commencement du XIIe siècle, a eu des imitations directes en Allemagne et en Angleterre. Un poète allemand dont la vie s'étend de 1150 à 1220, Hartmann Von der Ave [3], nous a laissé, sous le titre de *Gregor auf dem Steine*, une imitation du poème français, qu'il suit pas à pas (comme il est facile de le voir par la comparaison des deux textes qu'a faite M. Littré),

[1] Carl Greith, *Spicilegium vaticanum*, Frauenfeld, 1838, p. 159 sqq.

[2] D'Ancona, préface de la *Leggenda di Vergogna*, p. 25-6.

[3] C'est le nom que lui donnent Cholevius (*Geschichte der deutschen Poesie nach ihren antiken Elementen*, 1re partie, p. 167) et d'Ancona, *l.l.*, p. 34. M. Littré, sans doute d'après Greith, écrit : Hartmann von Owe.

se contentant d'ajouter de temps en temps quelque réflexion morale ou des détails explicatifs. Comme il déclare dès le début qu'il a mis en allemand le récit :

Der dise rede berihte
In tusche hat getithe
Daz was von Owe Hartman,

M.C. Greith, qui a publié le poème d'Hartmann (*Spicil. Vat.*, pag. 135-303)[1], et qui ne connaissait pas encore le poème français publié depuis par M. Luzarche, a cru que le poème allemand était tiré de la rédaction latine, se basant principalement sur un fragment en vers léonins qu'on croyait appartenir à cette rédaction, et qui correspond aux vers 741-775[2] du poème allemand. S'il y a eu une rédaction latine, ce qui est probable, elle a été développée d'abord par le trouvère français, qui a été suivi par le poète allemand ; car on sait aujourd'hui que, lorsque deux œuvres semblables se rencontrent au XIIe et au XIIIe siècle à la fois en France et en Allemagne, la priorité appartient toujours à la France[3].

Walter Scott, dans son édition de *sir Tristram* (3me édit., pag. CVIII), dit que le manuscrit d'où il l'a tiré contient aussi un poème qui a pour titre *The legend of pope Gregory*. « L'histoire de saint Grégoire, ajoute-t-il, est plus horrible que celle d'Œdipe : il est le produit d'une conjonction incestueuse entre un frère et une sœur ; puis il est marié, sans le savoir, à sa propre mère ». Le manuscrit anglais est mutilé au commencement et à la fin ; le fragment commence ainsi :

Th'erl him graunted his will y wis,
That the knigt him had ytold,

[1] Il a été réimprimé depuis par Lachmann, par Pfeiffer et par Beck (Leipzig, Brokhaus, 1867).

[2] V. Haupt, *Zeitschrift*, II, 486 ; Grimm, *Lateinische Gedichte*, p. 45.

[3] Strobl (*Germania* de Pfeiffer, XIII, 188) croit que le poème allemand est tiré d'une rédaction française différente de celle qu'a publiée M. Luzarche, et non encore retrouvée.

The barouns that were of miche priis,
Biforn him thai weren y-cald.
All the lond that ever was his,
Biforn him alle yong and old.
He made his soster chef and priis,
That mani siyeing for him had sold.

Ce qui répond aux vers suivants du poème français :

Quant chascun dels enfants entent
Del bon conceil, plore forment.
Toz les barons molt tost mandérent
Et leur terre lur devisérent.
Seürté font à la seror,
S'il ne revient, d'icèle enor.
Quant ont finé leur serement,
La dame prent isnellement,
Si la comande a cel baron, etc.[1].
(P. 17).

Nous sommes donc encore ici en présence d'une imitation directe de la *Vie du pape Grégoire le Grand*[2].

Une rédaction latine abrégée se trouve dans les *Gesta Romanorum*[3], recueil d'histoires édifiantes qui ne paraît pas antérieur au XIVe siècle, et qui n'a, comme on sait, rien à voir avec les Romains. Le latin suit pas à pas le poème français en le résumant; il y ajoute, comme aux autres contes du recueil, une moralité mystique, dans laquelle le frère et la sœur représentent l'homme charnel et l'âme qui lui est unie[4]. Le titre est celui-ci : *De mirabili divina dispensatione et ortu beati Gregorii pape,* et il s'agit d'un roi nommé Marcus, et non d'un comte d'Aquitaine. Le *Violier des histoires romaines*, qui n'est guère qu'une traduction du *Gesta Romanorum,* nous présente aussi ce

[1] Littré, *l.l.*, p. 255-6.

[2] Il existe encore en Allemagne une rédaction populaire en prose de cette légende sous le nom de *Der heilige Gregor auf dem Stein* (V. Simrock, *Die deutsch. Volksb.* XII, 83).

[3] Édition Keller, cap. 81 ; édit. Swan, vol. II, p. 1 ; éd. Hermann Œsterley, cap. 81.

[4] V. Littré, *l.l.*, p. 253.

conte sous ce titre : *De l'admirable dispense de Dieu et naiscence de gloire* (lis. *Grégoire*) *pape de Romme.*

Je trouve également dans les *Gesta Romanorum*, sous le n° 244, un conte qui n'a point encore été signalé, et qui, pour la plus grande partie, reproduit les faits contenus dans la *Vie de saint Albin* analysée plus haut. Voici en quoi il en diffère, et cette différence est caractéristique : A l'*incestueux innocent* se trouve opposé l'*incestueux volontaire*, entraîné par ses mauvais instincts, même après avoir fait pénitence de son premier crime, à le renouveler. Quand l'enfant trouvé, devenu héritier du trône de Hongrie et gendre de l'empereur, reconnaît son crime involontaire avec sa mère, il demande conseil à son beau-père. Tous trois vont trouver un saint évêque, qui les renvoie à un ermite. Celui-ci leur prescrit une dure pénitence de sept années. Au bout de ce temps, ils retournent tous trois vers l'ermite; ils s'égarent dans un bois, et pendant que le fils monte sur un arbre pour voir s'il ne découvrirait pas une habitation, le père souille encore sa fille. Ce que voyant le fils, il les tue tous deux, et reste avec l'ermite pour achever ses jours dans la pénitence.

Au cycle de saint Grégoire se rattache évidemment la légende italienne intitulée : *Novella d'un barone di Faragona*[1], dont une version plus développée en prose, et une en vers refaite sur la version en prose, ont été publiées par M. d'Ancona dans une collection de pièces rares ou inédites[2], avec une intéressante préface, à laquelle nous empruntons une partie des renseignements qui suivent, pour compléter nos recherches personnelles. En voici une courte analyse : Il y avait au royaume de Faragone un puissant

[1] Publiée par Francesco Zambrini. Lucca, 1863.

[2] Scelta di curiosità letterarie inedite o rare dal secolo XIII al XVII, in Appendice alla Collezione di Opere inedite o rare, Dispensa XCIX. — *La leggenda di Vergogna*, teste del buon secolo in prosa et in verse, e *La leggenda di Giuda*, testo italiano antico in prosa e francese antico in verso. Bologna, Romagnoli, 1869.

baron qui avait une femme, la plus belle et la plus sage qui fût dans tout le royaume. En mourant, elle recommande vivement à son époux de veiller sur la vertu de sa fille, dont la beauté faisait l'admiration de tous. Le père l'aimait tendrement et refusait de s'en séparer. Lucifer profita de l'occasion pour le pousser à commettre un abominable inceste. La jeune fille, devenue grosse, se désespère; le baron la réconforte, en lui citant l'exemple de Marie-Madeleine, et en l'assurant qu'à force de pénitence ils obtiendront de Dieu leur pardon. La fille accouche en secret et met au monde un fils. On le fait baptiser et on lui donne le nom de *Vergogne*, parce que c'était par *vergogne* que le père l'exposait sur la mer; on l'enveloppe de beaux langes dorés, et l'on y fixe un écriteau qui disait: « Cet enfant est baptisé et se nomme Vergogne, il est fils de gentil baron et de gentille dame »; puis on l'abandonne à la merci des flots qui le portent sur les rivages d'Égypte. Il est recueilli par des pêcheurs et porté au roi et à la reine, qui, n'ayant point d'enfant, l'adoptent et lui donnent le nom de *Girard Aventureux*. Le baron place sa fille dans un monastère dont sa sœur était abbesse, et part pour un pèlerinage à Jérusalem, où, à peine arrivé, il meurt. Les seigneurs veulent forcer la jeune fille à prendre un mari, et, sur son refus, ils ravagent le pays et saisissent les châteaux et les villes. Cependant un ange indique à la demoiselle l'endroit où le baron a caché son trésor et l'engage à lever une armée pour repousser la guerre par la guerre: ainsi fut fait. Cependant le bruit de ces événements parvient jusqu'en Égypte, et le jeune Girard, cédant à un sentiment chevaleresque, quitte ses parents pour aller défendre la noble persécutée. Il offre ses services et ceux de ses cinquante compagnons; ils sont acceptés. Par sa bravoure, il recouvre toutes les places perdues, et les amis de la demoiselle lui offrent sa main. Il épouse sa mère, et ce n'est qu'au bout de quelque temps que la vérité se découvre, par le récit de son exposition que fait le jeune homme (un peu tard, il est vrai)

à celle qui est en même temps sa mère et sa femme. Le fils conseille à sa mère qu'ils aillent ensemble demander l'absolution au pape, après avoir donné tous leurs biens aux pauvres. Ils y vont, et la mère, pour éviter les insultes sur les chemins, se met une fausse barbe et prend des habits d'homme. Le pape leur ordonne de s'enfermer, chacun de son côté, dans un monastère à Rome. Ils y meurent en odeur de sainteté, le fils au bout de onze ans, la mère dix-huit mois après. Le pape permit qu'ils fussent réunis dans le même tombeau et y fit mettre cette inscription, qu'on voit encore, dit l'auteur, dans le monastère de *Santa Presedia :* « Qui giacciono due corpi morti, » madre e figliuolo, e fratello e sirochia, e moglie e ma» rito, nati di gran baronaggio dello reame di Faragona, » e sono in paradiso.»

Voilà un détail bien précis, et qui semblerait indiquer qu'il s'agit ici non d'une légende de pure imagination, mais d'un fait réel. Mais cette épitaphe se retrouve dans bien d'autres lieux, et elle est toujours accompagnée d'une tradition appropriée, ce qui lui enlève tout caractère d'authenticité. Ainsi Julian Medrano[1], écrivain espagnol du XVIe siècle, prétend avoir vu dans le Bourbonnais la maison où se serait passé le fait, et lu cette inscription sur le tombeau des deux époux :

Cy-gist la fille, cy-gist le père,
Cy-gist la sœur, cy-gist le frère,
Cy-gist la femme et le mary
Et si n'y a que deux corps icy.

(Dunlop-Liebrecht, *Geschichte der prosadicht.*, pag. 209.)

Millin (*Antiquités nationales*, tom. III, s. XXVIII, p. 6) prétend avoir lu une inscription tout à fait semblable dans

[1] Julian Medrano, né dans la Navarre vers 1540, a écrit *La silva curiosa en que se tratan diversas cosas sotilissimas y curiosas* (Paris, 1853, in-8°), compilation où l'on trouve quelques poésies anciennes, des proverbes et de curieuses anecdotes.

l'Église collégiale d'Écouis [1], où la tradition voulait que fussent ensevelis un des seigneurs d'Écouis et sa fille Cécile, qu'il avait eue de sa propre mère sans le savoir, et qu'il avait ensuite épousée en Lorraine, ignorant que c'était sa fille. La légende ne dit pas comment se dévoila ce mystère. Une histoire semblable, d'après Millin et plusieurs autres[2], était racontée à Arlincourt, près d'Amiens, où se voyait la même épitaphe. Gaspard Meturas, au XVIIe siècle (*Hortus epitaphiorum selectorum*) reproduit l'épitaphe, et dit qu'elle se trouve dans une église de Clermont, en Auvergne[3]. Ce ne sont pas là les seuls témoignages qu'on pourrait citer ; aussi sommes-nous porté, avec Mone et d'Ancona, à ne voir là qu'un jeu d'esprit et à rattacher cette épitaphe aux énigmes généalogiques.

Si maintenant nous passons à la tradition écrite, nous devons mentionner en première ligne, comme se rattachant au cycle de saint Grégoire, le *dit du Buef*[4]. Une veuve, tentée par le diable, a commerce avec son fils. Celui-ci va confesser son crime au pape qui le retient auprès de lui ; la mère met au monde une fille, et la Vierge vient l'assister en récompense de son repentir. Au bout de quelques années, elle va avec sa fille demander l'absolution au pape, et retrouve son fils. Le pape leur ordonne de s'enfermer tout le corps dans une peau de bœuf, sauf les mains, les pieds et le visage, de courir le monde chacun de son côté et de revenir au bout de sept ans. Ce délai expiré, ils se

[1] Écouis (et non Éconis, comme imprime d'Ancona), en latin *Escovium*, chef-lieu de canton du département de l'Eure, près des Andelys, où l'on voit une belle collégiale fondée en 1310 par Enguerrand de Marigny, qui y fut inhumé avec plusieurs membres de sa famille.

[2] V. Mone, *Anzeig*. II, 238, qui cite Berckenmeyer, *Vermehr. curieus. antiq*. (Hambourg, 1712). Dunlop-Liebrecht, *l.l.*, p. 499, cite encore les *Lettres de la princesse d'Orléans*, éd. Menzel.

[3] V. l'*Heptaméron*, éd. Leroux de Lincy, II, p. 449, et d'Ancona, *l.l.*, pag. 45 sqq.

[4] Voir Jubinal, *Nouveau recueil de contes, dits, fabliaux, et autres pièces inédites des* XIIIe, XIVe *et* XVe *siècles*, t. I, 42 ; et *Hist. litt. de la France*, t. XXIII, p. 121.

retrouvent dans une pauvre maison aux portes de Rome, où on leur offre l'hospitalité ; ils meurent dans la nuit en présence d'une multitude d'anges, et les fils de leur hôte sont miraculeusement guéris. Le pape va chercher les corps processionnellement, les cloches sonnent sans que personne y touche, et de nombreux miracles signalent l'arrivée des trois corps sanctifiés par la pénitence.

M. d'Ancona rapproche de ce conte un fableau publié par Méon (*Nouv. recueil de fabl. et contes*, II, 394), sous le titre de *La borjoise qui fu grosse de son fil*, et par Jubinal (*l. l.*, I, 79) sous celui de *Le dit de la bourjoise de Romme*, où la femme d'un riche sénateur tue l'enfant qu'elle a eu de son propre fils, et mérite par une rigoureuse pénitence le pardon de sa faute et les faveurs de la Vierge, à laquelle elle élève un temple. Il en rapproche aussi : *El libro de los enxemplos por* a. b. c., de Climente Sanchez, § ccv, (ap. Gayangos, *Escritores en prosa anteriores al siglo* xv, Madrid, Rivadeneyra, 1860 [1]), et, d'après Liebrecht (*l. l.*, p. 498), Wright, *Latin Stories*, n° 110, et César Heisterbach, *Illustr. mirac.* I, 2, c. 11.

La Vierge intervient encore dans un conte des *Gesta Romanorum* (éd. Herm. Œsterley, ch. XIII), intitulé : *De amore inordinato*, qui offre des détails caractéristiques : La veuve d'un puissant empereur aimait tant son fils qu'elle lui fit partager son lit jusqu'à l'âge de 18 ans. Le diable s'en mêlant, elle en eut un enfant mâle qu'elle égorgea ; mais le sang coula sur sa main et y dessina quatre cercles rouges ineffaçables. Elle faisait pénitence et se confessait souvent, mais sans parler de son crime. La Vierge, touchée de ses prières, apparut à son confesseur et lui dit qu'il serait pardonné à la femme coupable si elle faisait des aveux ; d'après le conseil de la Vierge, le con-

[1] Sur cet ouvrage, voir *Romania*, VII, 481 sqq., où M. Morel-Fatio a publié, d'après un manuscrit récemment acquis par la Bibliothèque nationale (n° 432 du fonds espagnol), la partie de l'ouvrage qui manquait au manuscrit publié par Gayangos.

fesseur arrache le gant de la dame et voit sur sa main quatre cercles dans le premier desquels étaient dessinés en rouge quatre C, dans le second quatre D, dans le troisième quatre M, et dans le quatrième quatre R, ce qui doit s'interpréter ainsi : *Cum Cecidisti Carne Creata, Demoni Dedisti Dona Donata, Monstrat Manifesta Manus Maculata, Recedit Rubigo Regina Rogata.* Alors la pécheresse s'humilie, et meurt pardonnée quelques jours après. Ce conte se retrouve naturellement, traduit en français, dans le *Violier des hist. rom.*, et Brunet, dans son édition de cet ouvrage, dit avoir lu quelque chose d'analogue dans Vincent de Beauvais (*Speculum historiale,* lib. VII, cap. 93). Cf. aussi Wright, *Latin Stories*, n° 112.

Bientôt l'antique légende spirituelle du moyen-âge, destinée d'abord à enseigner l'ascétisme et la pénitence, prit peu à peu la forme d'un roman, d'une nouvelle ou d'un drame destiné aux plaisirs profanes ou à un enseignement pratique. Et c'est là, ajoute M.d'Ancona[1], ce qui marque la fin du moyen-âge et des idées qui y dominent, et l'avénement des temps modernes. Ainsi, dans le poème anglais intitulé *Sir Degore*[2], l'inceste est évité avant l'accomplissement du mariage de *Degore* avec sa mère, parce qu'il lui montre une paire de gants qu'elle avait mis dans son berceau en l'exposant, et qu'elle tenait du seigneur inconnu qui lui avait fait violence dans la forêt. De même l'épée sans pointe qu'il lui a laissée avec les gants sert à Degore à reconnaître son père et empêche qu'il ne le tue[3].

[1] *l.l.*, p. 37.

[2] Cf. Warton, *The history of english poetry*, I, 180 ; Ellis, *Specimen*. etc., I, 347 ; Utterson, *Popular Poetry*, I, 117. — Price, annotant Warton, dit que *Degore* doit être une altération de *Dégaré* ou *l'Égaré*, ce qui ferait de ce poème une imitation d'un poème français qui est peut-être *Richard li biaus*, récemment publié par M. Fœrster, Vienne, A. Hœlder, 1874. Cf. d'Ancona, *l.l.*, p. 41.

[3] Ce parricide involontaire sur le point d'être accompli par sir Degore, qui lutte contre son père dans la forêt sans le connaître, établit une ressemblance, non avec Grégoire, mais avec Œdipe. Au fond il n'y a ni inceste, ni parricide commis, ce qui montre combien les époques diffèrent et

On retrouve ici de plus ce fait, si commun à toutes les époques, d'une princesse offerte en mariage à celui qui accomplira un grand exploit ou rendra un grand service. Dans le conte qui nous occupe, l'exploit consiste à renverser de cheval le père de la princesse, le roi d'Angleterre. Le seigneur inconnu épouse la princesse, et tout finit pour le mieux, sans union contre nature et sans pénitence[1].

On connaît la nouvelle de Marguerite de Navarre (*Heptaméron*, XXX) : « Un jeune gentil homme, aagé de quatorze à quinze ans, pensant coucher avec l'une des demoiselles de sa mère, coucha avec elle-mesme, qui au bout de neuf moys accoucha, du faict de son filz, d'une fille, que douze ou treize ans après il espousa, ne sachant qu'elle fust sa fille et sa seur, ny elle qu'il fust son père et son frère. » — L'Italien Bandello raconte le même fait, sans avoir connu la nouvelle de Marguerite, qui était morte avant l'impression du livre de Bandello (1549). Nous en dirons autant de G. Brevio, *Rime et prose volgari*, Roma, Blado, 1545 ; *Novelle*, Milano, 1819, nov. IV. Tous trois d'ailleurs donnent l'événement comme certain : les deux premiers le placent sous le règne de Louis XII, à la cour de Jean d'Albret et de Catherine de Navarre ; Brevio, à Venise, quelque temps avant le moment où il écrit. Mais il est difficile d'y croire, étant donné le grand nombre

combien la fatalité antique ou l'ascétisme du haut moyen-âge ressemblent peu à la fantaisie et au goût des aventures merveilleuses des temps postérieurs. Il s'agit ici certainement d'une œuvre purement laïque. Un autre exemple d'inceste miraculeusement évité, est celui d'Augé et de son fils Télèphe, l'ami de Parthénopée.

[1] Brunet (*Violier*, pag. 197) mentionne, à côté de *Sir Degore*, un autre vieux poème anglais intitulé *Sir Eglamour of Artois*, dont il donne cette courte analyse : « Un enfant est, avec sa mère, abandonné en pleine mer dans une barque. L'enfant est sauvé et mené à un roi qui est à la chasse, et qui le protége et le crée chevalier. Plus tard, il épouse sa mère sans la connaître, et, instruit de cette déplorable méprise, il l'expie par une rude pénitence. » Le premier inceste manque, comme on voit ; mais à part ce détail, cette légende appartient bien au cycle de Grégoire et n'a rien à faire avec le sujet de *Sir Degore*.

d'endroits où l'on prétend que ces faits ont eu lieu et les épitaphes variées dont nous avons parlé plus haut. Horace Walpole, qui ne connaissait alors, dit-il, ni la nouvelle de Marguerite, ni celle de Bandello, a traité le même sujet dans son drame de la *Mère mystérieuse* (*Mysterious mother*). Il prétend avoir entendu raconter dans sa première jeunesse qu'une dame demanda conseil à l'archevêque Tillotson sur ce fait qu'elle avait eu une fille de son propre fils, lequel, sans le savoir, venait d'épouser cette même fille, dont il était à la fois le père, le frère et le mari. L'archevêque conseilla de laisser en paix les deux innocents, ce qui fut fait. — Cette forme de conte, un peu différente de celle de Grégoire, est assurément la plus commune[1] : le premier inceste n'a plus lieu entre le frère et la sœur, mais entre la mère et le fils, et la situation des époux reste ignorée par eux, comme dans le fait que l'on trouve relaté dans la *Bibliographie des ouvrages relatifs à l'amour*, col. 357, d'après le livre intitulé : *Usage des romans* : « Le grand Barrière, la terreur des Turcs, se trouva, sans le savoir, le père et le mari de sa sœur. On laissa leur ignorance aux deux époux, et le fait ne fut révélé qu'après leur mort. »

Nous trouvons un seul inceste (l'inceste coupable) entre le frère et la sœur, et le second inceste (l'inceste innocent) est prévenu, à peu près comme pour *Sir Degore*, dans le *Patranuelo* de Jean de Timoneda, écrivain espagnol du XVIe siècle, où apparaît encore le nom de Grégoire, fils de Fabio et de Fabella, sa sœur[2]. Dans la 23e nouvelle de Massuccio di Salerno, il n'y a aussi qu'un inceste coupable, cette fois entre la mère et le fils ; mais le récit s'arrête là, et il n'est pas besoin de prévenir un second inceste.

[1] Cela tient surtout, comme le fait remarquer M. d'Ancona (*l.l.*, p. 52), au grand succès qu'a eu, dès son apparition, le livre de Marguerite de Navarre. Cf. la nouvelle intitulée : *La mayor confusion*, dans les *Succesos y prodigios de amor*, de J. Perez de Montalvan, que M. d'Ancona croit cependant indépendante de Marguerite et de Bandello.

[2] *Novelistas anteriores a Cervantes*, Madrid, Rivadeneyra, 1856, p. 137.

La légende de saint Grégoire a laissé des traces jusqu'à nos jours dans la littérature populaire[1] et dans la tradition orale. Le conte italien en vers des *Trois pèlerins* (Tre pellegrini) se rattache évidemment au *Dit du buef*, mais il n'y est pas question de l'étrange punition que l'on sait. Une tradition recueillie en Toscane par le Dr Hermann Knust, et publiée par lui dans le *Jahrbuch für roman. Liter.* vol. VII, pag. 398 sqq., se rapproche du poème des *Trois pèlerins* dans sa première partie, mais garde dans la seconde des traces de la légende de Grégoire; car le fils né de l'inceste et devenu le mari de sa propre mère est tiré, comme Grégoire, de la caverne où il faisait pénitence, pour être élu pape, et c'est en cette qualité qu'il absout les coupables auteurs de ses jours[2].

Parmi les contes populaires dérivés de la légende de Grégoire, il faut placer assurément le conte serbe publié par Vuk, II, 14 et Talvj, I, 71, et dont M. d'Ancona (*l. l.*, pag. 77) donne un intéressant résumé, dû à M. le professeur Teza, sous le titre de *Simone il trovatello* (Simon l'enfant trouvé). Quand le poisson, au bout de neuf ans, rapporte la clef des fers qui retiennent Simon dans la prison où l'a mis le vieil abbé, on le trouve assis sur un trône d'or, tenant dans ses mains les saints Évangiles, dont il ne se séparait jamais. Dans une autre version, publiée par Vuk, II, 15, et par Gherard, *Vila*, I, 226, Simon reste trente ans dans la prison où l'a mis le patriarche Sava; au bout de ce temps, le poisson rapporte la clef; on le trouve mort, et son corps miraculeusement conservé.

Nous voici bien loin de la *Vie du pape Grégoire le Grand*, que nous avons vue servir de point de départ à tout le cycle. On nous pardonnera d'être entré dans de si longs détails à ce sujet, et surtout d'en avoir emprunté une grande partie au remarquable travail de M. d'Ancona : le peu de

[1] D'Ancona, *l.l.*, pag. 63.
[2] *Ibid.*, *l.l.*, pag. 69.

diffusion de cet ouvrage en France nous a décidé à reproduire la plupart des renseignements qu'il renferme, au lieu d'y renvoyer simplement le lecteur ; la clarté de notre travail en sera d'autant plus grande.

Maintenant deux questions se posent naturellement : Quels rapports la légende de Grégoire a-t-elle avec la légende d'Œdipe ? Pourquoi a-t-on choisi le nom d'un pape, et d'un saint pape, pour en faire le héros (innocent, il est vrai) de tant de crimes ?

Notons d'abord que la légende de Grégoire, et les contes plus ou moins altérés qui s'y rattachent, semblent n'avoir aucun rapport de dérivation avec la légende d'Œdipe. Grégoire, il est vrai, comme Œdipe, porte la peine de crimes qu'il n'a point voulu commettre ; il semble, comme le dit M. Littré[1], que « la légende se prenne aux mots et non aux choses, et qu'après avoir condamné à l'inceste ses deux personnages, l'un par la voix de l'oracle, l'autre par la machination du diable, elle oublie le sombre mystère où elle s'est placée, et pense n'avoir plus devant elle que des volontés humaines et leurs actes. » Mais il y a des différences essentielles : la prédiction qui se réalise, quoi qu'on fasse, et le meurtre du père[2] font défaut, et en revanche il y a un premier inceste ajouté, dont un des acteurs est coupable. D'ailleurs, le dénouement est tout autre, et c'est là surtout qu'on peut voir combien l'esprit de cette légende est différent de celui du mythe d'Œdipe. «L'origine de cette légende, dit M. Comparetti (*Edipo e la mitologia comparata*, pag. 87), est dans l'idée chrétienne de la miséricorde divine et de la rémission des péchés par les mérites du Christ à ceux

[1] *Hist. de la littér. française*, II, p. 185, 6e édit.

[2] La légende de saint Julien nous offre un exemple de parricide involontaire, mais qui n'a non plus rien à faire avec Œdipe. Julien, rentrant subitement chez lui, après avoir fui la maison paternelle pour éviter l'accomplissement d'une prédiction, trouve un homme et une femme couchés dans son lit ; il croit à une infidélité de sa femme, et tue son père et sa mère, croyant tuer sa femme et son amant.

qui se repentent et avouent leurs fautes[1]. Cette idée, en établissant qu'il n'y a pas de crime si horrible, de vie humaine si souillée par le péché, qui ne puisse obtenir par un repentir sincère le pardon de la clémence infinie de Dieu, excitait l'imagination et se traduisait en légendes qui peuplaient le paradis de criminels de toute sorte. » Et quels crimes plus horribles que le parricide et l'inceste pouvait-on inventer pour en charger ces coupables, justifiés par le repentir? C'est donc à tort qu'on a voulu voir dans Grégoire un Œdipe chrétien : il n'était point du tout nécessaire de connaître l'histoire d'Œdipe, ni par la tradition, ni par la littérature, pour imaginer les détails que nous trouvons dans la légende chrétienne. « Les conteurs du moyen-âge, dit justement M. Gaston Paris (*Revue critique*, 1870, I, pag. 413), ne sont pas d'ordinaire assez libres vis-à-vis des originaux qu'ils imitent, pour avoir transformé aussi complétement le récit païen, s'ils l'avaient connu. On est plus porté à chercher à cette histoire une source orientale ; mais, si elle existe, elle n'est pas encore signalée. » M. G. Paris ne semble pas croire à la moindre parenté entre le cycle de Grégoire et celui d'Œdipe, et nous

[1] C'est ce que dit clairement le trouvère, au début de la *Vie de Grégoire* :

Quant la colpe est oncques plus grande,
Tant la deit hom plus reconter,
Por l'autre peuple chastier.
Une maniere sunt de gent
Qui mescreient molt malement;
Mais s'il tant volent demorer
Que cest sermon puissent finer
De cest seignor dont je vueil dire,
Il meïsme porront bien dire
Que veirement, par negligence,
Perdent le fruit de penitence.
Je lur aconterai molt bien.
Certes ne sont cil crestien,
Qui tant cuident estre mesfait
Que puis ne puissent, par nul plait,
De lor peché merci crier;
Por ce n'ont cure d'amender.

sommes de son avis. M. d'Ancona est moins affirmatif : après avoir dit que l'exposition de Grégoire enfant sur les flots semble une réminiscence du mythe de Persée (ce qui est, au fond, admissible) et que la légende chrétienne pourrait être un souvenir confus des deux légendes païennes, il ajoute : « M. Comparetti, (*Edipo*, etc., pag. 89) dit, en concluant : «Entre ces récits (saint Grégoire, saint Albin, etc.) » et l'Œdipodée, il n'existe certainement aucun rapport de » dérivation qui soit démontrable ». La démonstration exacte est certainement impossible, mais la relation nous semble évidente.» Déjà Greith (*Spicil. vatic.*, pag. 155) avait soutenu la parenté des deux cycles. Cholevius (*Gesch. der deutschen Poesie*, I, 167) croit que les poèmes qui racontent des incestes ne proviennent ni d'une réminiscence de la fable d'Œdipe, ni du zèle pour la religion, mais plutôt des fantaisies d'imaginations déréglées qui se faisaient un jeu d'inventer des alliances contre nature et énigmatiques[1], et il rappelle les paroles de Myrrha dans Ovide[2]. Cela ne saurait, il nous semble, expliquer la diffusion extraordinaire de la légende au moyen-âge et dans les temps modernes, et il est à craindre que les préjugés de l'auteur contre la religion catholique n'aient influencé son jugement.

Je ne serais point éloigné, pour ma part, d'adopter l'opinion de M. d'Ancona, qui propose d'admettre que la légende s'est d'abord manifestée sans qu'il y fût fait mention d'un héros quelconque, et qu'on y a plus tard ajouté le nom d'un pape et le fait de l'élévation du coupable au souverain pontificat, pour mieux démontrer la grandeur de la miséricorde divine qui se plaît à élever les humbles, le pouvoir de la pénitence, et en même temps la fragilité de la nature humaine. Le pape choisi a été saint Grégoire, à cause de sa haute réputation de vertu, et aussi en souve-

[1] Cf. ce qui a été dit plus haut à propos de l'épitaphe que Mone rattache aux énigmes généalogiques.

[2] Sur Myrrha, voir Ovide, *Métamorphoses*, X, 7 ; *Art d'aimer* I, 235-6 ; *Remède d'amour*, v. 99-100, et Dante, *Infern.*, 30.

nir de la résistance qu'il opposa à son élection[1]. Greith suppose, non sans quelque vraisemblance, que les efforts heureux de Grégoire VII, un grand pape aussi, pour réprimer les abus qui s'étaient glissés dans le mariage au XIe siècle (*hæresis incestuosorum*) et les alliances à un degré prohibé, n'ont pas été sans influence sur le choix du nom de Grégoire. L'éloignement suffisant de l'Italie du pays où s'est développée la légende (je veux parler de la France du Nord), devait favoriser cette confusion entre deux papes de même nom et d'une renommée presque égale. (Cf. Gervinus, *Gesch. der deutsch. Dicht.* I, 363.) Mais Greith a tort de croire à une transformation du mythe d'Œdipe d'après les idées chrétiennes. Ce qui est certain, c'est que la légende n'a pas pris naissance en Italie ; elle n'est, en effet, rapportée ni par les historiens ni par les légendaires, et ne se trouve pas même dans la *Légende dorée*[1], dont l'auteur pourtant ne se pique guère de critique. La forme plus laïque et presque chevaleresque qu'elle y a prise indique une transmission orale, qui a rendu possibles la disparition du nom de Grégoire et l'altération de certains détails.

[1] D'après Jacques de Varaggio et d'autres légendaires, il serait parti de Rome, caché dans un tonneau, pour se réfugier dans une caverne au fond d'une forêt ; mais une colonne de feu descendue du ciel guida les messagers et fit découvrir sa retraite.

Romances. (II)
§ Thèbes.

CHAPITRE IV.

LE ROMAN DE THÈBES.

INTRODUCTION.

Dans la première partie de cette étude, nous avons vu la légende thébaine se constituer, puis, par des additions et des transformations successives dues à l'inépuisable variété de l'esprit grec et à la nécessité de renouveler et de rajeunir un sujet épuisé, arriver avec Stace et Sénèque à son plus complet développement. Ces deux poètes même montrent, par la façon stérile dont ils ont traité la matière épique et tragique qu'ils avaient à leur disposition, que la légende ne pouvait plus désormais revêtir de nouvelles formes, à moins de passer dans un milieu absolument nouveau. C'est ce qui arriva lorsque, à la suite des convulsions qui ruinèrent le monde romain, une société nouvelle se forma lentement par la fusion des divers éléments barbares et des restes épars de la vieille civilisation latine.

L'antique légende résista à ces grands changements, mais elle subit une transformation radicale, et l'œuvre raffinée du poète ami de Domitien reparut au jour, je ne dirai point défigurée (car je ne crois pas que les mêmes beautés conviennent à toutes les époques), mais complétement renouvelée et brillante d'une nouvelle jeunesse. Le *Roman de Thèbes* fut le moule dans lequel la légende se conserva pendant quatre siècles dans toute sa robuste vigueur, pour faire plus tard de nouveau place à la forme antique rajeunie par le génie littéraire de la Renaissance.

Mais il ne faut pas croire que, depuis la fin du monde romain jusqu'au milieu du XIIe siècle, époque où fut composé le *Roman de Thèbes*, la légende ait subi une éclipse de huit siècles, et n'ait reparu au jour qu'avec l'œuvre du

trouvère qui lui donna la forme laïque et populaire. Nous avons déjà vu que, dans les contes populaires, elle s'était perpétuée jusqu'à nos jours sous des formes multiples; nous allons voir maintenant que la tradition classique ne fut jamais réellement perdue au moyen-âge, et qu'en particulier l'œuvre de Stace qui, pour cette époque, représente à peu près seule la légende sous sa forme littéraire, y fut longtemps tenue en haute estime. Quelques considérations générales sont ici nécessaires.

Section I.

Stace et les traditions classiques au moyen-âge.

Les œuvres de l'antiquité n'ont jamais cessé d'être lues et étudiées au moyen-âge. Malgré l'antagonisme qui existait entre ses doctrines et celles du christianisme, malgré les efforts de certains évêques pour détourner les fidèles de ces études, elles n'en continuèrent pas moins à avoir leur place marquée dans les écoles ; mais on leur fit la plus petite part possible En effet, l'esprit chrétien, mettant en première ligne le salut de l'âme, ne devait point encourager ce qui ne tendait pas directement à ce but. Ce qui sauva les lettres latines, ce fut cette circonstance que, le latin étant devenu la langue de l'Église, il fallait nécessairement l'étudier, et l'étudier dans les modèles classiques. Mais on s'efforçait de chasser, au sortir de l'école, ces souvenirs païens qui souvent venaient importuner les âmes timorées [1], et de ne se servir que dans un but pieux de la langue que l'on empruntait au paganisme. Il y avait, il est vrai, quelques exceptions, et l'on cite certains

[1] Ainsi saint Augustin (*De Civitate Dei*, I. 3) se plaint de ce que les enfants, à force de lire Virgile, ne peuvent plus chasser ses vers de leur mémoire ; et l'ermite Cassien cherchait en vain un remède aux distractions continuelles que ses souvenirs païens lui apportaient dans ses méditations (Cassien, *Coll.* XIV, 12 et 13).

hommes, comme saint Anselme et Loup de Ferrières, qui se faisaient gloire de la connaissance qu'ils avaient de l'antiquité ; mais la plupart en avaient honte, et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que ceux qui se répandent le plus en invectives contre la lecture des auteurs profanes sont ceux qui montrent dans leurs écrits la connaissance la plus profonde de l'antiquité et qui lui doivent le plus, de sorte que ces attaques peuvent être considérées comme de vaines déclamations. Cassiodore (*Instit. divin.*, c. 28) nous semble donner une idée exacte de l'attitude du clergé au moyen-âge à l'égard des lettres profanes. Il approuve, il est vrai, l'étude des anciens, en s'appuyant sur l'exemple de Moïse, qui fut instruit dans toutes les sciences des Égyptiens, mais il a soin de recommander à ses moines d'en user modérément, car ce n'est point là, dit-il, que repose l'espérance de notre salut, et nous devons demander au Père des lumières de nous donner par ce moyen la science profitable et salutaire [1].

En somme, l'antiquité ne cessa d'être étudiée dans les écoles : je parle de l'antiquité latine, car l'antiquité grecque n'était accessible que dans des traductions latines. Homère lui-même, quoique souvent mentionné, n'était point connu directement [2], et l'on sait que Darès, Dictys, ou le faux Pindare, ont seuls fait connaître au moyen-âge la guerre de Troie. On a souvent répété que les moines avaient passé leur vie à gratter des parchemins contenant les œuvres classiques, pour mettre à la place des textes sacrés. Le contraire est tout aussi vrai, et l'on rencontre

[1] Sciamus tamen non in solis litteris positam esse prudentiam, sed sapientiam dare Deum unicuique prout vult;... si tamen, divina gratia suffragante, notitia ipsarum rerum sobrie ac rationabiliter inquiratur, non ut in ipsis habeamus spem provectus nostri, sed per ipsa transeuntes desideremus nobis a patre luminum proficuam salutaremque sapientiam debere concedi (Cassiod., *Instit. div.*, c. 28).

[2] Voir plus loin (p. 147) les vers du XIIIe siècle qui le montrent clairement. L'Homère que connaissait le moyen-âge n'était autre que le faux Pindare.

souvent, dit M. Comparetti[1], des textes profanes transcrits dans des palimpsestes où figuraient d'abord des textes sacrés. Ainsi, le moyen-âge étudiait l'antiquité, mais il n'en possédait pas le sens. Les clercs n'en voyaient que l'extérieur, ils l'admiraient par tradition, sans la comprendre. Même alors que le grand mouvement philosophique de la scholastique eut commencé à donner une petite place à la raison à côté de la foi, la résistance du clergé l'empêcha de produire immédiatement ses fruits. Ce ne fut que plus tard que l'esprit laïque, se développant peu à peu, envahit lentement la société et aboutit enfin à la Renaissance. Au moyen-âge, un côté seulement des œuvres païennes pouvait être goûté, et le fut en effet : c'était le côté moral ; le côté esthétique échappait complétement aux clercs, qui d'ailleurs se faisaient scrupule de chercher des distractions purement profanes et voulaient être édifiés, même en s'amusant. La Bible était pour eux le livre par excellence ; après, mais bien loin, venaient Virgile et les autres grands poètes latins qui servaient à l'enseignement ; et l'estime littéraire qu'on avait pour eux était bien différente de la vénération religieuse qu'on avait pour les livres saints. M. Comparetti, dont le beau livre sur Virgile au moyen-âge a jeté une si vive lumière sur la question dont nous nous occupons, voit dans la diffusion de la nouvelle poésie religieuse du moyen-âge un des principaux obstacles à l'intelligence de la poésie antique, dont la forme seule survivait. « Pour comprendre pleinement, dit-il, une poésie essentiellement différente de celle qui est propre au temps où l'on vit, il faut que l'esprit soit doué d'une puissance spéculative qui l'élève dans une région plus haute, d'où il puisse embrasser exactement les phases et les formes de l'activité humaine ; il faut une gymnastique spéciale du goût qui le rende assez raffiné pour pouvoir sentir, beaucoup plus qu'il n'en avait l'habitude, les phénomènes vul-

[1] *Virgilio nel medio evo*, I, 114.

gaires de la vie dans le milieu où il se trouve.» Et c'est ce que seuls les hommes de la Renaissance pouvaient faire. Comment y sont-ils arrivés? M. Comparetti[1] nous l'explique avec beaucoup de finesse, en établissant la distinction entre le monde des clercs et le monde des laïques. Nous reproduirons ici les principales idées exposées dans son travail, en les modifiant et les complétant, s'il y a lieu.

Le moyen-âge présente deux aspects distincts : le moyen-âge latin, qui a plus de rapports avec l'antiquité, et le moyen-âge vulgaire (c'est-à-dire de langue vulgaire), qui a sa raison d'être dans les éléments nouveaux introduits dans la société et rompt avec la tradition. Les clercs et les laïques se mêlent dans les deux sens, mais pas assez pour ne pas maintenir la prépondérance de l'élément d'où ils sont sortis, jusqu'au moment où le triomphe de l'élément laïque, à la Renaissance, se manifeste dans la culture et la vie intellectuelle. Dans la première période, où domine l'élément clérical, l'antiquité est étudiée, mais à contre-sens; les clercs y cherchent ce qui ne s'y trouve pas, et ne la voient qu'à travers de pédants commentaires qui, au lieu de l'éclaircir, l'obscurcissent. M. Comparetti n'admet pas la prétendue Renaissance de Charlemagne, à qui il reproche, un peu sévèrement peut-être, de n'avoir point su se dégager de l'influence cléricale et de n'avoir point employé sa puissante influence au profit de l'esprit laïque. Jusque-là, c'est le latin qui règne en maître; mais bientôt la raison commence à s'émanciper, et les langues vulgaires, après s'être longtemps cachées dans l'ombre de la culture classique, comme un ruisseau qui se dissimule sous le sol, apparaissent dans leur naïve et fraîche simplicité, et se manifestent à la fois par des gloses ou des traductions d'auteurs anciens et par des productions inspirées par le sentiment national et indépendantes de la tradition classique. Et ce réveil de l'esprit laïque fut si vif, qu'il séduisit même les clercs, qui ne

[1] *Virgilio nel medio evo*, I, 13.

pouvaient lutter contre cet entraînement patriotique, et nous les voyons figurer parmi les plus anciens auteurs ou copistes de poèmes populaires, soit latins, soit de langue vulgaire. Il en résulta que la poésie populaire, laïque par son essence, resta telle, même lorsque les clercs contribuèrent à la produire, et que ceux-ci, en prenant part à ce mouvement, se firent les instruments inconscients du progrès, et contribuèrent à assurer la victoire de ceux qu'ils considéraient comme de véritables ennemis[1]. Ainsi se fit le rapprochement entre les clercs et les laïques, qui devaient finir par triompher complétement à la Renaissance.

[1] Une inscription qui se trouve dans l'église de Saint-Martin de Worms prouve clairement cet antagonisme :

Cum mare siccatur et dæmon ad astra levatur,
Tunc primo laïcus fit clero fidus amicus.

(Citée par M. Comparetti, I, p. 243).

Le dédain des clercs pour les laïques et pour leur ignorance de l'antiquité se manifeste en cent endroits dans les poèmes du moyen-âge. Nous en trouvons un exemple au début même du *Roman de Thèbes* (ms. A) :

Conter vous voel d'antive estore
Que li clerc tiennent en memore ;
. . . . . .
Il le fist tout selonc la létre,
Dont lai ne sévent entremétre,
Et por chou fu li romans fais
Que nel saroit hon ki fust lais.

Cependant le trouvère, tout en déclarant hautement qu'un clerc seul pouvait traiter un pareil sujet, ne le destine pas uniquement aux clercs : il admet aussi les chevaliers à l'entendre, mais il exclut la foule :

Or s'en aillent de tous mestiers,
Se il n'est clers ou chevaliers ;
Car ausi pueent escouter
Comme li asnes aharper.

Citons encore, d'après M. Comparetti, ces vers tirés de poésies populaires latines dues à des poètes errants :

Æstimetur autem laïcus ut brutus,
Nam ad artem surdus est et mutus.

Et encore :

Litteratos convocat decus virginale,
Laïcorum execrat pectus bestiale.

Cf. Hubatsch, *Die lateinischen Vagantenlieder des Mittelalters* (Görlitz, 1870), pag. 22.

« Qu'importe que ces premiers essais, dit M. G. Boissier, dans son compte-rendu de l'ouvrage de M. Comparetti, paraissent souvent médiocres et grossiers ? Avec eux le sentiment de la vérité et de la vie rentre dans la littérature. Les yeux sont désormais ouverts, et quand l'esprit ainsi renouvelé et remis en possession de lui-même reviendra aux écrivains antiques, il les jugera librement, il les verra comme ils sont et en sentira les beautés. Ce n'est donc pas des écoles que ce renouvellement est sorti : plus on y étudiait l'antiquité, moins on y arrivait à la comprendre, et il semble qu'on s'éloignait d'elle par les efforts mêmes qu'on faisait pour s'en rapprocher. Ce qui en a rendu l'intelligence, dit M. Comparetti, c'est cette émancipation ou plutôt cette sécularisation des esprits qui se révèle par la création de la poésie populaire, et l'on peut dire qu'elle est vraiment l'aurore de la Renaissance[1]. » L'emploi du latin selon les formes classiques ne pouvait conduire qu'à l'immobilité. « Ce qui le prouve, dit M. C., c'est la différence d'originalité et de génie artistique qui se manifeste dans un même homme, Dante ou tout autre, selon qu'il écrit en latin ou en langue vulgaire. » En effet, personne n'a compris Virgile aussi bien que Dante, et cela tient à ce qu'il était lui-même poète en même temps que lettré. « Ce qui distingue Dante de tous les autres savants de son temps, c'est que la spéculation scientifique se marie en lui à la poésie, et en particulier à cette poésie populaire dont les autres savants la tenaient soigneusement séparée, ne considérant les langues vulgaires que comme destinées à rendre les idées populaires. Aussi Dante, qui par ses études était un véritable clerc, est pourtant resté laïque, non-seulement d'état, mais de sentiment, d'opinion et de tendance, et il n'y a pas d'écrivain au moyen-âge chez qui la science soit devenue aussi nettement laïque. Mais l'on sent que l'idiome vulgaire et la productivité laïque se sont élevés chez

[1] *Revue des Deux-Mondes*, 1er février 1877 ; cf. Comparetti, *l. l.*, I, ch. XIII.

lui de l'humble sphère du domaine populaire à l'art véritable et à l'activité scientifique[1].»

Mais revenons au moyen-âge. Nous avons déjà dit qu'il ne pouvait comprendre l'antiquité et indiqué les principales causes de cette impuissance. « Ce qui manque aux hommes de ce temps-là, dit justement M. Aubertin[2], ce n'est pas la connaissance, c'est l'intelligence de l'antiquité. Ils ont en main les textes, ils n'ont pas le sentiment de la valeur des chefs-d'œuvre. Deux choses se dérobent aux lecteurs, aux imitateurs des poèmes antiques et leur échappent absolument : l'âme et le génie du poète. L'art supérieur, la beauté idéale, comme un rayon captif dans un milieu obscur, s'enlaidit et se déforme en traversant ces esprits étroits, sans délicatesse, qu'une éducation incomplète et grossière n'a tirés qu'à moitié d'une longue barbarie. Si Homère eût été connu, on ne l'aurait ni mieux apprécié, ni plus habilement imité que Virgile.» C'est au XIIe siècle que se manifesta, tout d'abord en France, ce retour de la poésie chevaleresque, d'origine tout à fait populaire, vers la culture et la tradition classique. Ainsi, nous voyons les poètes errants composer des poésies latines rhythmiques d'inspiration purement populaire, et montrer cependant le plus profond mépris pour les laïques et pour tous ceux qui n'appartenaient point à l'école. Ces rapports suivis entre clercs et laïques rendirent dès-lors familiers à la littérature populaire les noms et les choses de l'antiquité, qu'elle s'exprimât en latin ou en langue vulgaire. Il en résulta que l'antiquité, transportée dans un milieu hétérogène, subit une nouvelle transformation en passant dans la littérature romanesque, comme elle en avait subi une première dans les écoles ; et l'influence du milieu fut si forte, que la forme littéraire et les formules poétiques furent totalement transformées, aussi bien que

[1] Comparetti *l. l.*, I, ch. XIV, p. 257-8.

[2] *Histoire de la langue et de la littérature française au moyen-âge* (Paris, Belin, 1876, in-8°).

la langue, sans que personne s'aperçût d'un changement si radical[1]. Alors on peignit des barons du XIIe siècle, tout en croyant représenter des Troyens, des Grecs ou des Romains. C'est alors que Benoît de Sainte-More compose d'abord l'*Eneas*, puis le *Roman de Troie*, et un trouvère anonyme le *Roman de Thèbes*, parcourant ainsi à eux deux tout le cycle des origines de Rome; c'est alors que Jacques Forest traduit la Pharsale de Lucain et y ajoute une suite dans son *Roman de Jules César;* c'est alors que Lambert le Court et Alexandre de Bernay écrivent le *Roman d'Alexandre*, et que la *Bible* et les *Métamorphoses* d'Ovide fournissent la matière d'un grand nombre de poèmes dont une partie seulement nous a été conservée. Dans tout le cycle de *Rome la Grant,* comme dit Jean Bodel[2], c'est le même procédé employé : partout les mœurs féodales, les coutumes, la religion, la manière de s'habiller et de combattre du XIIe siècle sont régulièrement substituées aux mœurs et aux coutumes des anciens ; et ce n'est pas, répétons-le, un système, c'est un entraînement irréfléchi et inconscient qui montre au trouvère l'antiquité comme à travers un voile qui en altérerait les contours et en changerait les couleurs.

On l'a dit avec raison, « le moyen-âge est un grand enfant qui, comme tous les enfants, demande sans cesse qu'on lui conte de nouvelles histoires[3] ». Aussi à cette époque, où l'imagination est extraordinairement développée et où domine l'amour du merveilleux, on va chercher partout des sujets, pourvu qu'ils intéressent, et l'antiquité fournit son contingent de matériaux qui sont accommodés sans effort aux idées du temps. « Ce que nous appelons travestissement, dit M. Comparetti[4], ne semblait pas tel à

[1] Cf. Comparetti, *loc. laud.*, I, pag. 249-50.

[2] Ne sont que trois matéres a nul homme entendant,
De France, de Bretagne et de Rome la Grant.

[3] Joly, *Benoît de Sainte-More et le Roman de Troie*, in *Mém de la Soc. des Antiq. de Norm.*, tom. XXVII, pag. 53.

[4] *Loc. laud.*, II, p. 5.

cette époque; ce n'était en réalité que la réduction en formules de la manière naïve dont on comprenait généralement ces faits. Tous ces sujets différents, quelle que fût leur origine, prenaient bientôt le même aspect, et comme on faisait peu d'efforts pour s'abstraire des idées de la vie présente sur lesquelles s'appuyait l'œuvre de l'imagination, elle revenait sans cesse à des types déterminés et toujours les mêmes, malgré les changements des lieux, des noms ou des événements ». C'est ainsi que le moyen-âge s'empara de tout ce qui pouvait l'intéresser dans l'antiquité, c'est-à-dire de tout sujet qui présentait des aventures merveilleuses, des entreprises héroïques ou guerrières, ou des histoires d'amour.

Après la guerre de Troie et la légende troyenne de la fondation de Rome, que devait rechercher de préférence, par patriotisme, un peuple qui se vantait de descendre des Troyens fugitifs, un des sujets les plus intéressants pour le XIIe siècle était certainement la légende d'Œdipe et l'histoire de la destruction de Thèbes. Le moyen-âge, qui affectionnait l'ordre chronologique, avait naturellement soudé à la guerre de Thèbes l'histoire de Laïus et d'Œdipe, quoiqu'elle ne figurât que par allusion dans l'exposition de la *Thébaïde* de Stace; et le *Roman de Thèbes*, qui suit, comme nous le verrons[1], une source latine dérivée en partie seulement de la Thébaïde, consacre à Laïus et à Œdipe plus de 900 vers. Et le trouvère ne se dissimule pas que c'est là une addition au véritable sujet, puisque, après avoir déclaré qu'il va raconter la *geste* des deux frères, il s'interrompt pour dire :

> Des ij fréres or en présent
> Ne parlerai plus longement;
> Car ma raison voel commencier,
> Et de lor[2] aioel voel traitier. (v. 45-48)

Et après avoir raconté la naissance d'Œdipe, l'aventure

[1] Voir Sect. IV.
[2] *Ms.* lour.

du Sphinx et la reconnaissance , il passe à la malédiction d'Œdipe, qui forme le début du poëme de Stace , et revient aux deux frères par cette transition :

Mais or laissons du roi ester,
De ses fius fait bien a parler; (v. 957-8)

transition bien inutile, si ce qui précède n'avait point été considéré comme un hors-d'œuvre, puisqu'il vient de parler du peu de respect des fils pour leur père aveugle. Pourquoi d'ailleurs s'étonnerait-on de voir le trouvère mettre en tête de la guerre de Thèbes son préambule naturel ? La légende d'Œdipe étant une véritable aventure, et une aventure merveilleuse, devait à ce titre intéresser au plus haut point le moyen-âge. Elle a certainement été populaire, même sous sa forme classique, puisqu'une ancienne poésie latine nous montre Œdipe se lamentant sur le corps de ses fils. Nous donnons ici cette pièce d'après le texte publié par M. Éd. du Méril[1] (*Poésies popul. lat. inéd. du moyen-âge*, pag. 310).

1 Diri patris infausta pignora,
Ante ortus damnati tempora,
Quia vestra sic jacent corpora,
Mea dolent introrsus pectora.
2 Fessus luctu, confectus senio,
Gressu tumens labante venio ;
Quam sinistro sim natus genio
Nullo capi potest ingenio.
3 Cur fluxerunt a viro semina
Ex quibus me concepit femina ?
Infernalis me regni numina
Produxerunt in vitæ limina.
4 Si me nunquam vidisset oculus,
Hic in pace vixisset populus ;
Si clausisset hæc membra tumulus,
Hic malorum non esset cumulus.
5 O [h] ! in quanto dolore senui !
Hanc animam plus justo tenui ;

[1] Bibliothèque de Berlin, in-f°, n° 34 (XIIIe siècle), f° 113

Viri fortes et bello strenui,
Quam nefanda vos nocte genui !
6 Ab antiqua rerum congerie,
Cum pugnarent rudes materiæ,
Fuit moles hujus miseriæ
Ordinata fatorum serie.
7 Cum infelix me pater genuit,
Thisiphone non illud renuit;
Alimenta dum mater præbuit,
Ferrum mihi parare debuit.
8 Incestavi matris cubilia,
Vibrans ferrum per patris ilia.
Quis hominum inter tot mil[l]ia
Perpetravit unquam similia ?
9 Turpis fama Thebani germinis
Mundi sonat diffusa terminis;
Quadrifidi terrarum liminis
Tangit metas vox nostri criminis.
10 Me infami rerum luxuria
Infernalis fœdavit furia ;
Si deorum me odit curia,
Confiteor, non est injuria.
11 Me oderunt revera Superi,
Patentibus hoc signis comperi ;
Umbram sontem istius miseri
Abhorrebunt etiam Inferi.
12 Scelus meum dat famæ pabula,
De me sonat per orbem fabula,
In patenti locatum specula
Referetur crimen per sæcula.
13 Solatio levantur cæteri :
Consolator, me solum præteri ;
Necesse est me luctu deteri ;
O[h] ! utinam nil possem fieri !
14 Nomen meum transcendit Gargara,
Me Rhodope, me narrant Ysmara,
De me Syrtis miratur barbara,
Scelus meum abhorrent Tartara.
15 O[h] ! quam male servasti, filii,
Constitutas vices exilii !
Caro nitens ad instar lilii,
Quid de vobis sumam consilii ?

16 Si pudore carerent aspera,
Minus esset sors nostra misera ;
Sed pudenda Thebarum scelera
Mare clamat, tellus ac sidera.
17 Quod dolore nunquam def(f)icio,
Ex innato procedit vitio ;
Gravi demum pressus exitio,
Mortis horam jam solum nescio.
18 . Cordis mei vulnus aperui,
Quando mihi oculos erui ;
Supplicium passus quod merui,
Meum jure regnum deserui.
19 Parentelæ oblitus celebris,
In cisternæ me clausi tenebris ;
Instar agens neniæ funebris
In mærore vixi ac tenebris.
20 Ibi dignæ indulgens domui,
Meum virus in vos evomui,
Ut gladium linguam exacui,
Imprecansque vobis non tacui.
21 Quod petebat vox detestabilis
Implectrati deorum stabilis[1] ;
Cruciatus est ineffabilis
Quem patimur, gens miserabilis.

Le vif repentir que manifeste ici Œdipe de ses imprécations contre ses fils, les tendres expressions dont il se sert en leur parlant (V. str. 5 et 15), nous semblent porter l'empreinte de la foi chrétienne, et indiquer comme l'auteur de ces stances soit un clerc, soit un de ces poètes errants dont nous avons parlé plus haut[2], et qui, quoique laïques par état, se distinguaient fièrement des laïques qui ne sortaient point de l'école et se donnaient le nom de clercs.

En dehors de l'intérêt que présentait la légende, un autre motif a pu porter l'auteur du *Roman de Thèbes* à choi-

[1] Ce vers est inintelligible, même en corrigeant *implectrati* en *impetravit*, comme le propose M. Du Méril.

[2] C'est à eux que nous devons en particulier la riche et curieuse poésie rhythmique à laquelle les Italiens ont donné le nom de *goliardique*.

sir ce sujet, c'est la grande renommée que Stace avait conquise au moyen-âge. De même que Virgile, il n'avait jamais cessé d'être étudié comme un des maîtres de l'art. Gerbert, à l'exemple des rhéteurs de Rome, voulant enseigner la rhétorique à ses élèves, leur recommande la lecture des poètes, et en particulier celle de Virgile et de Stace. On trouve la *Thébaïde* dans toutes les bibliothèques importantes du moyen-âge : dans celle de la cathédrale de Rochester, au xe siècle [1] (Voir Warton, *Story of english poetry*) ; dans celle du fameux monastère de Pomposa, en Italie, dont le catalogue a été rédigé au xie siècle ; dans celle de Richard de Furnival, au xiiie [2]; dans celle du pape Nicolas V (xve siècle), qui était, comme on sait, toute composée d'auteurs profanes [3], etc. Sulpice Sévère (*Dial.* III) nous apprend que, de son temps, on étudiait Stace dans les écoles ; Priscien et Eutychès son disciple, Valérius Probus, le scholiaste d'Horace, Servius, Boèce, Isidore, Ennodius, le citent ; Sidoine Apollinaire en fait un grand éloge [4] et l'imite souvent ; Capitolinus (*Vie des trois Gordiens*) le place dans son estime immédiatement après Virgile; Tertullien reproduit ses expressions en maint endroit ; l'auteur du *Pange lingua*, Claudianus Mamertus, reconnaît en lui un poète doublé d'un philosophe ; Claudien, le poète courtisan, cherche à marcher sur les traces de l'humble disciple de Virgile, et l'imite d'une façon si persistante qu'il mérite bien l'épithète que lui a décernée Barth, de « perpétuel

[1] Le manuscrit se trouve aujourd'hui au British Museum.

[2] Voir sa *Biblionomia*, encore manuscrite, à la bibliothèque de la Sorbonne. Stace y est placé immédiatement après Virgile : Tabula X..... *Papinii Statii* libri Thebaïdos et Achilleïdos, in 1 vol.

[3] Le catalogue en a été publié dans l'*Archivio storico*, 3me série, t. III, 1 (1866), p. 207 sqq.

[4] Carm. IX, *ad Magnum Felicem.*

Non quod Papinius tuus meusque
Inter Labdacios sonat furores :
Aut cum forte pedum minore rhythmo
Pingit gemmea prata Sylvularum, etc.

imitateur de Stace[1] »; Némésien, dans sa première Églogue[2], imite la fin de la *Thébaïde*, et Corippe, dans sa *Johannide*, rappelant les souffrances endurées par l'armée d'Adraste, semble également avoir pris Stace pour modèle[3].

Plus tard, en plein moyen-âge, Giraud le Cambrien, dans la préface de sa *Topographia Hiberniæ*, en citera expressément deux vers : « Consideranti mihi quam brevis et fluxa sit vita quam ducimus, eorum præclara fuisse videtur intentio, quibus fuit curæ egregium aliquod memoriale mundo relinquere, famamque sui perlongam facere, et momentaneam istam saltem memoria vivere post vitam. Unde in egregiis legitur Poetarum libris :

Denique si quis adhuc prætendit nubila, livor
Occidet et merito post me referentur honores. »

Et il s'exprime à peu près de même dans la préface de son *Itinerarium Cambriæ*.

Mais Giraud n'est point le seul qui, vivant loin de l'Italie, connaisse cependant les poèmes de Stace, à l'époque où les lettres classiques avaient une existence si chétive. En pleine barbarie, et dans des pays où l'on ne pouvait guère le soupçonner, nous voyons Stace connu et cité avec éloge. Helmold, que l'on regarde comme le père de l'histoire des peuples du nord de l'Europe (XIIe siècle), nous apprend, dans sa *Chronique des Slaves*, l. I, ch. 43, que l'*Achilleïde* était étudiée parmi ces peuples à demi-barbares : « Qua-

[1] Voir les nombreux exemples réunis par Gessner, le savant éditeur de Claudien, et, pour les imitations de Stace en général, la thèse latine récemment publiée par M. Lehanneur (*De P. Papinii Statii vita et operibus quæstiones*. La Rochelle, Siret, 1878), que nous avons connue trop tard pour pouvoir profiter, comme nous l'aurions désiré, des renseignements nouveaux qu'elle fournit.

[2] Namque hic in silvis præsens tibi fama benignum
Stravit iter, rumpens livoris nubila plena.

[3] .....Danaum Thebanos inclita campos
Agmina cum peterent, siccatos numine Bacchi,
Expavere lacus, fontesque et flumina ductor
Adrastus latis sitiens quæsivit in arvis.
(*Johannid.*, 305 ; cf. Stace, *Théb.* IV, 699 sqq. et 711-735.)

dam die, multis arbitris coram positis, interrogavit Vicelinum in scholis positus quid legisset. Illo perhibente se Statii libros *Achilleïdos* legere, consequenter requisivit quæ esset materia Statii ».

Plus près de nous, Étienne, évêque de Tournai (fin du XIIe siècle), cite, en se les appliquant, les vers de la fin de la *Thébaïde* par lesquels Stace se reconnaît disciple de Virgile : « Divinam ejus responsionem, dit-il dans sa Ve Lettre, ut Thebaïs Æneida, longe sequor, et vestigia semper adoro », ce qui montre, ajoute Barth qui reproduit ce passage d'Étienne (*Animadv. in Stat. Theb.* XII, 815), que cette œuvre remarquable était en honneur au milieu même de la barbarie. Au XIe siècle, Aymoin (*De gestis Francorum*, l. IV, c. 1) met dans la bouche du roi Clothaire s'adressant à Brunehaut les deux premiers vers du poème, dont se sert également l'auteur de la *Chronique* éditée par M. Freber (p. 92). Saint Bernard, au chap. VIII de son livre *De conversione ad clericos*, reproduit le *teneo longumque tenebo* d'Étéocle refusant de rendre le trône à son frère (*Théb.* II, 429). Guillaume le Breton qui, dans sa *Philippide*, se contente de dire de Lucain qu'il était passionné pour la gloire, fait le plus grand éloge de Stace :

> Aut qui tam sapido *Thebaïda* carmine scripsit,
> Ut queat ad plenum digno memorare relatu
> Tot victos hostes, tot bella, tot obsidiones, etc.
>
> (*Philipp.*, initio.)

Pierre Maurice, abbé de Cluny, le met au nombre des grands poètes philosophes[1] :

> Vos o præcipui cultores Philosophiæ,
> Quos eadem propriis educat in laribus,

[1] Il y aurait lieu de s'étonner de ne point voir figurer Stace parmi les vingt maîtres clercs mentionnés dans le petit poème moral qu'on trouve en tête du manuscrit de la Bibliothèque nationale, fs. fr. 12471, dont la notice a été donnée dans l'*Alexis* de M. Gaston Paris, p. 207 sqq.; mais il faut remarquer que, tout en annonçant vingt philosophes, l'auteur n'en énumère que dix-huit, ce qui permet de croire que le scribe a oublié deux vers, dans lesquels figurait sans doute le nom de Stace.

Ejus vos, inquam, pasti potique papilla,
Quos proprio studiis imbuit ore sacris,
Naso, Flacce, Maro, *Stati*, Lucane, Boëthi,
Et quicumque tuum carmine comis opus ;
Hujus livoris vos tangere mucro minatur,
Hic et de vestro cogitat exitio ;
Vos etenim lædit, qui lædere non timet illum
Quem vobis socium Calliopæa dedit[1].

Stace est mentionné même par les auteurs de *Chroniques :* Hermann de Reichenau (Contractus), Honorius d'Autun, Guillaume de Poitiers (*Histoire des Normands*), Cosme de Prague (*Histoire de Bohême*), d'autres encore. Wippon[2], dans son *Panégyrique* à l'empereur Henri III, fait ainsi parler sa muse :

Ex nostris monitis callebat Statius auctor
Thebanos juvenes miseris discernere flammis,

faisant allusion aux flammes qui se divisèrent sur le bûcher des deux frères. Hugues de Trimberg (XIIIe siècle) donne à Stace le premier rang après Virgile, dans des vers intéressants qui nous montrent exactement quelle connaissance d'Homère avait le moyen-âge :

Sequitur in ordine Statium Homerus
Qui nunc usitatus est, sed non ille verus ;
Nam ille Græcus exstitit græceque scribebat,
Sequentemque Vergilium Æneidos habebat,
Qui principalis exstitit poeta Latinorum.
Sic et Homerus claruit in studiis Græcorum ;
Hic itaque Vergilium præcedere deberet,
Si latine quispiam hunc editum haberet.
Sed apud Græcos remanens nondum est translatus ;
Hinc minori locus est hic Homero datus,
Quem Pindarus philosophus fertur transtulisse
Latinisque doctoribus in metrum convertisse.

[1] Vers cités par Barth, *Adversariorum commentariorum libri LX, antiquitatis tam gentilis quam christianæ monumentis illustrati*. Francfort, 1624, in-f°, lib. IX, c. 2. — L'auteur a laissé en manuscrit deux autres volumes d'*Adversaria* (livres 61 à 180). Sur cette indigeste compilation, voir Nicéron, II, p. 23.

[2] Wippo ou Wilpo, aumônier de l'empereur Henri III, vers 1045, né en Bourgogne. Son poème a été publié dans le *Thesaurus* de Busnage, t. III.

Même jugement de la part de Guy, l'évêque d'Amiens, de Nicolas Clamanges[1], de Garnier, moine de Saint-Ouen. Enfin cette célébrité de Stace est également consacrée dans les œuvres des trouvères qui se piquent de connaître les classiques : ainsi Henri d'Andeli, dans la *Bataille des* VII *ars*, le place parmi les poètes qu'il range sous la suprématie d'Aristote :

Aristote qui fu a pié
Si fist cheoir Gramaire enverse.
Lors i a point mesire Perse,
Dant Juvenal et dant Orasce,
Virgile, Lucain et *Etasce*,
Et Sedule, Propre, Prudence,
Aratur, Omer et Terence :
Tuit chaplérent sor Aristote,
Qui fu fers com chastel sor mote.
(Ap. Jubinal, *Œuvres complètes de Rutebœuf*, II, p. 426.)

On trouve également son nom cité avec éloge dans la *Chronique ascendante des Ducs de Normandie*, et dans le *Département des livres* on lit ces mots : « *Estace le Grand* et Virgile ». Enfin Joseph Iscanus (*De bello Trojano*) au XIIe siècle, Herbort de Fritslar (*Liet von Troye*) et Konrard de Würzbourg (*Trojanisch Kriege*) au XIIIe, sans cependant nommer Stace, s'inspirent de l'*Achilleïde*, ou d'une source latine qui en est dérivée (Voir Dunger, *Die Sage vom trojan. Kriege*, p. 46[2]).

Si nous avons insisté à ce point sur la grande renommée de Stace au moyen-âge, ce n'est pas que nous nous fas-

[1] Recteur de l'Université en 1393.

[2] Voir dans l'édition de Stace de la collection Lemaire, vol. IV, une longue liste de témoignages sur Stace et d'emprunts faits à ses poèmes. Voir aussi l'édition de Bernart, un des plus anciens commentateurs de notre poète (Anvers, 1495), pp. 134 et 169. Nous nous abstenons de citer ici les savants du XVe et du XVIe siècle qui, soit en France, soit en Italie, soit en Allemagne, se sont occupés de Stace, et l'ont en général tenu en plus grande estime que les modernes ; leur témoignage ne serait d'aucune utilité pour montrer combien notre poète était connu et apprécié au moyen-âge.

sions illusion sur l'énorme infériorité du disciple à l'égard du maître. Nous ne voulons certes pas nous inscrire en faux contre le jugement si précis, quoiqu'un peu sévère, de M. Nisard[1], qui l'appelle un versificateur érudit et non un poète, et nous ne partageons pas pour notre auteur l'enthousiasme facile de Barth, qui ne lui reproche guère que d'avoir employé les riches couleurs de son style à traiter un sujet si peu moral, au lieu de chanter des héros dont les exploits fussent inspirés par des motifs plus nobles. Nous pensons cependant que ce qui a manqué à Stace, ce n'est pas tant le souffle poétique que l'art des proportions, et aussi la vérité et la mesure dans l'expression. On ne peut nier qu'il ne soit le premier des poètes de second ordre, et à ce titre il méritait d'être connu et étudié au moyen-âge immédiatement après Virgile. Mais cela ne suffirait point à expliquer l'universalité de sa renommée, si une raison plus puissante n'avait attiré sur lui l'attention des hommes de cette époque. Non-seulement Stace, comme les autres poètes, était classé parmi les philosophes, mais encore il passait pour un des ancêtres du christianisme, et l'on croyait qu'il avait reçu le baptême.

Dante s'est fait l'interprète de cette légende, et son autorité n'a pas peu contribué à en prolonger l'existence au XIVe et au XVe siècle. Il a d'ailleurs donné à Stace, dans son immortel poème, une place importante, et il lui consacre deux chants entiers de son *Purgatoire*. Déjà, dans son livre *De vulgari eloquio* (II,6), il nous avait dit en quelle estime il le tenait ; dans le *Purgatoire*, il est représenté se joignant à Virgile pour guider le poète, jusqu'au moment où celui-ci rencontre Béatrix. Alors Virgile, qui, en sa qualité de païen, et malgré la vague intuition qu'il a eue de la venue prochaine du Christ, ne peut entrer dans le paradis, s'évanouit tout à coup (chant 30), et Stace,

[1] *Études de mœurs et de critique sur les poètes latins de la décadence.* Paris, 1834, 2 vol.

dont la purification est achevée, y entre à la suite de Dante et de Béatrix.

Dante fait de Stace comme une émanation de Virgile; c'est par lui, nous dit-il lui-même, qu'il a été poète, c'est Virgile qui a mis en lui la flamme inspiratrice :

Al mio ardor fur seme le faville
Che mi scaldai de la divina fiamma
Onde son allumati più di mille :
De l'Eneida dico, laqual mamma
Fummi, et fummi nutrice poetando ;
Senz' essa non fermai peso di dramma.
(*Purgat.*, ch. XXI, str. 32-33.)

Que ne donnerait-il pas pour l'avoir connu ?

E per esser vissuto di là quando
Visse Virgilio, assentirei un sole
Più ch'io non deggio al mio uscir di bando.
(*Ibid.*, str. 34.)

Et quand il apprend que c'est Virgile lui-même qui est devant lui, son enthousiasme éclate :

Per te poeta fui, per te cristiano,

et il ajoute que ce sont les vers fameux de la IVe Églogue qui lui ont fait ouvrir les yeux à la lumière de la foi :

Quando dicesti : « Secol si rinnova,
Torna giustizia e primo tempo umano,
E progenie scende dal ciel nuova. »
(*Ibid.*, ch. XXII, str. 24.)

Il était déjà baptisé lorsqu'il chanta la guerre de Thèbes, mais il se contenta d'aider les chrétiens en secret, sans oser confesser sa foi, et il en porte la peine dans le purgatoire.

Il est difficile de dire quelle est la source véritable de cette légende de Stace chrétien. M. Comparetti[1] croit qu'elle a dû naître de celle de Virgile prophète du Christ.

[1] *Virgilio nel medio evo*, I, p. 300 sqq.

La prophétie empruntée par Virgile à la Sibylle de Cumes fut de bonne heure appliquée à la venue de Jésus-Christ ramenant sur la terre le règne de la justice. Virgile avait prédit le Christ sans le savoir ; Stace, son disciple, ayant vécu après la manifestation du Christ, avait dû être frappé de la vérité de cette prophétie, et le moyen-âge, qui reconnaissait en Stace l'admirateur de Virgile, devait être naturellement porté, après en avoir fait un grand philosophe comme son maître, à en faire de plus un chrétien. Il semble d'ailleurs que certaines imaginations soient allées plus loin dans cette voie, et Virgile passa aux yeux de quelques-uns, non pour un prophète inconscient, mais pour un véritable précurseur du Christ, et l'on en fit un saint. Mais Dante nous donne le sentiment commun du moyen-âge à cet égard.

Peut-être faut-il chercher ailleurs le secret de cette singulière erreur. On sait que Stace naquit à Naples de Papinius Statius et de son épouse Agellina, et que son père, qui semble avoir été l'un des maîtres de Domitien, était originaire de Selles, en Épire[1]. Or, au moyen-âge, on croyait généralement que notre poète était de Toulouse. Dante lui-même l'affirme :

Tanto fu dolce mio vocale spirto,
Che Tolosano a se me trasse Roma,
Dove mertai le tempie ornar di mirto.

(*Purgat.*, ch. XXI, str. 30.)

[1] C'est l'opinion de Pomponius Lætus, le savant professeur du collége romain au XVe siècle, qui a écrit une vie de Stace. Elle est reproduite par Giraldi (*De poetarum historiis*, dialogo quarto) et par Fr. Maturantius, en tête de ses commentaires sur l'*Achilleïde* (3me édit. de Venise, 1483), qui disent que Selles et Naples se disputaient l'honneur de l'avoir vu naître, et par bien d'autres. M. Naudet (*Biographie universelle*, t. XLIII), sans doute d'après Markland, dit qu'il était né à Vélie de Lucanie (en grec Σελλή). Cette ville, selon le témoignage d'Aulus Gellius, 10, 16, et de Servius, *ad Æn.* VI, 359, se nommait Ἐλέα, de ἕλος (marais), ou, selon d'autres, Ὑέλη ; les Σελλοί étaient au contraire un peuple d'Épire (V. Homère, *Il.* V. 234, Strabon et Étienne de Byzance).

Et Boccace s'inspire sans doute de lui, lorsque, au Ve chant de son *Amorosa visione*, énumérant les poètes qu'il voit à la gauche de la *Donna lucente* se presser autour de Dante pour lui faire honneur, après avoir cité Virgile, Horace, Lucain, Ovide, Juvénal, Térence, Pindare[1], il dit :

> Et Statio *di Tolosa* anchora caro
> Quivi pareva havesse assai ben detto
> Del Teban mal', d'Achille il vigor raro.

D'où provient cette nouvelle erreur ? Sans doute d'une confusion de personnes. Saint Jérôme, dans sa traduction de la *Chronique* d'Eusèbe (*Patrol. Migne*, t. XXVII, p. 586), à l'année 2073 (209e olymp., 59 après J.-C., 3e année du règne de Néron), dit ceci : « Statius *Surculus Tholosanus* in Gallia celeberrime rhetoricam docuit. » Cette mention vient immédiatement après celle-ci, qui se rapporte à l'année précédente : « Probus Berytius eruditissimus grammaticorum Romæ agnoscitur », et avant cette autre, qui se rapporte à l'année suivante : « Terræ motus Romæ et solis defectio ». Il s'agit donc là d'un événement important, et la célébrité du rhéteur toulousain devait être bien grande pour qu'Eusèbe l'ait jugé digne de figurer dans sa *Chronique*. Peut-être aussi le souvenir des succès de Stace le père, comme professeur à Naples et à Rome, s'est-il mêlé à celui du rhéteur de Toulouse ; de là la confusion qui a fait de Stace un citoyen des bords de la Garonne transporté aux rives du Tibre, et a uni dans un souvenir commun Papinius Statius et Statius Surculus, ou plutôt Ursulus[2].

[1] C'est-à-dire le faux Pindare, l'abréviateur et le traducteur d'Homère en latin.

[2] C'est ainsi qu'il est nommé, d'après Vossius (*De poetis latinis*, c. III, p. 45), dans une Chronique manuscrite de la bibliothèque de Saint-Victor, et aussi dans l'opuscule de Suétone intitulé : *De claris rhetoribus*, ou plutôt dans une liste que l'on trouve dans quelques manuscrits en tête de cet ouvrage (V. *Patrol. Migne*, t. XXVII, p. 586, note *a*). *Ursus* et *Ursulus* sont des noms de famille connus par les inscriptions, tandis qu'on ne trouve nulle part trace d'une famille du nom de *Surculus*.

Nous savons en effet, par le témoignage de Barth, que ce surnom de *Surculus* se trouve quelquefois joint dans les manuscrits au nom et au prénom du poète[1] ; c'est sans doute ce qui l'avait fait accepter à certains savants, comme Lindenbrog et F. Morel, même après que la découverte des *Silves* par le Pogge, en 1417, au monastère de Saint-Gall, et surtout leur publication à Venise en 1472, auraient dû les éclairer complétement sur ce point. D'ailleurs, dès 1475, Domitius Calderinus, dans son Commentaire sur les *Silves*, avait tranché la question de Stace toulousain et fait justice de cette erreur.

D'autre part, nous trouvons dans Jean de Garlande un singulier détail sur cette légende[2]. Son curieux poème *De triumphis Ecclesiæ*, dont le manuscrit unique se trouve au British Museum, renferme au milieu des vers deux grandes pages de prose, annoncées du reste par le versificateur lui-même dans ces vers :

> Se lector recreare potest, quem metra fatigant,
> Edita cum vario sit mea musa sono.

Il s'agit d'une lettre circulaire adressée aux étudiants de l'univers entier par les maîtres et les étudiants de la nouvelle Université que venaient de fonder à Toulouse[3] le légat du pape, l'évêque de cette ville (le troubadour Folquet de Marseille) et l'ordre de Cîteaux, et qu'on pouvait juger digne, dit M. Littré, de figurer parmi les triomphes de l'Église, après la sanglante défaite des Albigeois. L'au-

[1] *Adversar. comment.*, lib. XI, c. 2 : « Repertum in aliis scriptoribus aut etiam libris *Surculi* cognomentum rectissime amolitus est eruditissimus Gevartius, quod proavorum memoria in eodem agnovit, et reliquis vocabulis adjecit Augustinus Dathus Senensis, ut in ejus commentariis legere memini. »

[2] Nous empruntons les détails qui suivent à l'article de M. Littré dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXII, p. 77 sqq.

[3] Cette Université fut fondée aux frais du comte Raymond, et d'après une clause formelle du traité de Paris, en 1219. Il n'y avait auparavant à Toulouse qu'une école de peu d'importance, où Jean de Garlande lui-même avait professé trois ans.

teur de la lettre, que ce soit Jean de Garlande ou tout autre, cherche à attirer les étudiants étrangers à Toulouse, en leur vantant les charmes de son climat, le bon marché des vivres, etc. Il leur cite des vers de l'Achilleïde [1], et, à cette occasion, fait de Stace un poète toulousain.

Enfin, le scholiaste de Stace, Lactantius (ou Luctatius, Lutatius) Placidus, qui écrivait dans les premières années du vi^e siècle ou à la fin du ve, fait également de Stace un Toulousain, et lui donne le nom de *Surculus* (ou peut-être *Sarculus*). On lit en effet dans l'édition de Stace donnée en 1600 par Lindenbrog (Paris, in-4°) : De Papinio Sarculo Statio ex veteribus libris... Si quis autem unde fuerit (Statius) quærat, invenitur fuisse Tholosensis, quæ civitas Galliæ est, ideoque in Galllia celeberrime docuit rhetoricam, sed postea veniens Romam ad patriam se transtulit. » Nous voyons ici réunies les deux erreurs et sur le nom et sur la nationalité de notre poète. Il est bon d'ajouter que l'édition de 1600, sans doute à cause de cette glose, a pour titre : *Papinii Sarculi Statii opera..*

Ce rhéteur de Toulouse, ainsi substitué au poète Papinius Statius, passe pour avoir été chrétien [2]. Si c'était bien

[1] Omnis honos illic, illic ingentia certant
Nomina ; vix timidæ matres, vix agmina cessant
Virginea ; hic multum steriles damnatus in annos
Invisusque deis, si quem hæc nova gloria segnem
Præterit. (Stace; *Achill.* II, 124-128.)

[2] Lactantius Placidus semble bien l'avoir été : on peut le conjecturer d'après un passage de son commentaire au v. 516 du livre IV de la *Thébaïde* (*Et triplicis mundi summum quem scire nefas est*) : « Sed dire sentiunt qui eum (Deum) interesse nefandis artibus actibusque magicis arbitrantur. In versu vero poeta sic dixit, illum quasi nomen scire sic repetunt, ut proderit ; sic ergo *scire nefas est* (id est *eis*), hoc magis ad terrorem dixit, illum ut putares tu scire a vate, cum non liceat Dei nomina continere. Sed Dei vocabulum a nullo sciri hominum potest, sed quod veritas habeat percipe. Hujusne Dei quis nomen scire potest, qui non tantum regit, sed continet cuncta (*alii* : qui nutu t. r., continet cuncta), cujus arbitrio deserviunt, qui nec æstimari potest, nec finibus claudi ? Sed cum Magi vellent virtutis [ejus], ut putabant, comprehendere singulas appellationes, quas per naturæ potestates abusivo modo designarunt, et quasi plurimorum [nominum] nobilitate Deum appellare conati sunt, quasi ab

prouvé, nous aurions là l'explication du prétendu christianisme de Stace, comme nous y trouvons celle de la fausse qualité de Toulousain qu'on lui a attribuée ; mais nous ne savons sur quels témoignages est fondée cette opinion. Ce que nous avons dit nous semble limiter considérablement la question, et désormais c'est sur ce dernier point seulement que devront se concentrer les recherches.

Ainsi, l'intérêt que la légende d'Œdipe offrait pour les intelligences naïves du moyen-âge, la renommée universelle de Stace, et l'erreur qui faisait de lui un chrétien, voilà, à notre avis, les principales raisons qui ont poussé le trouvère anonyme à *enromancer* la matière de la *Thébaïde* et l'histoire d'Œdipe. Comment s'est-il acquitté de cette tâche ? Qu'est devenue entre ses mains l'œuvre purement artificielle du poète latin, et quels éléments étrangers y a-t-il ajoutés ? C'est ce que nous aurons à examiner dans le reste de ce chapitre. Après avoir dit un mot des manuscrits du *Roman de Thèbes,* nous donnerons une analyse et des extraits du poème, afin que le lecteur puisse aisément nous suivre dans l'étude des questions que soulève cette œuvre complexe, en particulier celles de son auteur et de ses sources. Nous étudierons alors, dans le roman du XIIe siècle, les transformations subies par la légende en passant d'une œuvre purement littéraire et artistique dans une œuvre d'inspiration moitié populaire, moitié cléricale ou littéraire, et nous y chercherons l'application des règles que nous avons exposées plus haut sur la transmission des traditions classiques au moyen-âge. Enfin

effectu cujusque rei ductis vocabulis, ut Orpheus fecit, et Moyses * Dei summi antistes, et Esaias et his similes. Etrusci confirmant nympham, dum nupta fuerit, prædicasse maximi Dei nomen exaudire hominem per naturæ fragilitates pollutionemque fas non esse ; quod ut documentis assereret, conspectu ceterorum ad aurem tauri Dei nomen nominasse, quem illico, ut dementia correptum et nimio turbine coactum, exanimasse. Si qui secreto scire dicunt, falsum dicunt, quoniam res ineffabilis comprehendi non potest. »

* Sic, édit. Lemaire, IV, p. 41, note. L'édition de Venise (IIIe), 1483, donne *Misis.*

nous passerons en revue les œuvres inspirées par le *Roman de Thèbes* ou qui en dérivent directement.

SECTION II.

Les Manuscrits.

Il y a en France trois manuscrits du *Roman de Thèbes* : ils sont tous les trois à la Bibliothèque nationale, où ils portent les numéros 375, 60 et 784 du fonds français. Nous les désignons par les lettres A, B et C.

MANUSCRIT A.—Le ms. A (B.N. f^s fr., 375, ancien 6987, anc. Biblioth. du cardinal Mazarin 1147, Lacurne de Sainte-Palaye, not. 888) est un énorme volume in-f^o relié en maroquin rouge, avec les armes de France sur le dos et sur les plats. On y trouve d'abord une première partie d'un caractère particulier, qui contient l'*Apocalypse*, les *Prophéties de Cassandre* et le *livre de Sénèque*. Cette première partie est d'une autre main que le reste du volume, et la disposition du texte est aussi différente. Le reste du volume, composé de romans, est écrit d'une écriture menue et régulière, sur quatre colonnes, qui contiennent d'abord 60 vers, puis seulement 53 ou 54. Il est en partie l'œuvre de Jehan Madot, neveu d'Adam le Bossu d'Arras, comme on peut le voir par ces vers, où le malin copiste s'est clairement exprimé, et que l'on trouve au f° 119 v°, à la fin du *Roman de Troie*, placé dans ce manuscrit à la suite du *Roman de Thèbes* :

Explicit ; li livres define.
Devant vous ai dit et retrait
Qui premiers ot trové et fait
Le dite rime et le matére,
Qui prisie doit estre entére.
Mais cis qui c'escrit, bien saciés
N'estoit mie trop aaissiés ;
Car sans cotèle et sans surcot
Estoit, pór un vilain escot

Qu'il avoit perdu et payé,
Por le dé qui l'ot engignié.
Cis Jehanes Mados ot non,
C'on tenoit a bon compaignon;
D'Arras estoit : bien fu conus
Ses oncles Adans li Boçus,
Qui pór revol (et) pór compaignie
Laissa Arras; ce fu folie,
Car il ért cremus et amés.
Quant il mórut, ce fu pités,
Car onques plus enginex hon
Ne mórut, pór voir le sét on.
S'en prions a Dieu bonement
Que s'arme méte a sauvement,
Et gart Madot de vilonnie,
Qui l'escripture a parfurnie.
Ensi com vós oï l'avés,
Cis livres fu fais et finés
En l'an de l'Incarnation,
Que Jhesus soufri passion,
Quatre vins et mile et deus cents
Et wit : biax fu li tans et gens,
Fors tant ke ciex avoit trop froit,
Qui surcot ne cote n'avoit;
Li jours *purificationis*
Estoit *beate Virginis*
C'on apèle le candelier.
Diex le garde de destórbier,
S'il li plaist, et de vilain cas;
Qu'il ne perge jamais ses dras.

Ces mêmes vers fixent la date de l'achèvement de la transcription du *Roman de Troie* au 2 février 1288, et par conséquent on peut admettre que le *Roman de Thèbes*, qui précède, fut copié à la fin de 1287. C'est à tort qu'une main postérieure a mis en tête du poème la date de 1280, dans le titre suivant : *Les guerres de Troye et Thèbes*, *de Jehans Mados*, *neveu d'Adam li bœuf* (sic) *d'Arras*, MCCLXXX, *a la chandeleur*. L'erreur vient de ce que les mots *et wit* sont rejetés au vers suivant dans l'*explicit*. Ce titre contient une autre erreur, qui a fait croire à Méon (Voir son Cata-

logue à la Bibliothèque nationale) que Madot était, non pas le scribe, mais l'auteur du *Roman de Troie* et du *Roman de Thèbes*. A partir du f° 182, fin de la première colonne, l'écriture n'est plus aussi belle; Madot a fait place à Perrot de Nesle, l'auteur de l'Analyse dont nous allons parler (V. P. Paris, *Mss. fr. de la Bibl. du Roi,* I, 67).

Après le *livre de Sénèque*, vient dans le manuscrit un feuillet blanc, puis (f° 35 r°) un résumé de ce que contient le reste du volume, rédigé par Perrot de Nesle en vers octosyllabiques. Ce résumé met à la suite d'une rubrique indiquant le titre du roman et son numéro d'ordre, 10 vers qui en reproduisent les principaux faits. Mais il ne commence dans le ms. qu'au dixième roman, *Flore et Blanceflour*. Le reste a dû disparaître avec la première partie du volume, comme nous allons le démontrer, et faire place dans la nouvelle reliure à 34 feuillets contenant ce que nous avons appelé la première partie du manuscrit. Græsse (*Die grossen Sagenkreise des Mittelalters*, pag. 125) renvoie à Fr. Michel, *Chron. Anglo-Norm.*, III, pag. VII sqq., et à Paulin Paris, *Manuscr. fr. de la Bibl. du Roi*, tom. I, pag. 67 sqq.; III, pag. 191 sqq., pour des *fragments* de l'Analyse que Perrot de Nesle a faite du Roman de Thèbes et du Roman de Troie. M. P. Paris a constaté en effet qu'elle était incomplète, et cette mutilation doit être ancienne, car la pagination n'est nullement de notre temps. L'analyse se termine par cet *explicit : Or disons tot : amen, amen. Explicit* (*ce*) *fist Peros de Nesle, qui en trover tos s'escervele.* La fin du f° 35 r° et le v° sont d'abord restés vides; et cela se conçoit facilement, puisque ce feuillet a été ajouté après coup[1]. Le *Roman de Thèbes* va du f° 36 r° au f° 67 v° inclusivement, et contient exactement 14620 vers[2]. A la fin, on lit ces mots : *Explicit*

[1] Aujourd'hui ce verso contient une table concise des différentes pièces, due à M. de Bréquigny (P. Paris, *Mss. fr.* III, 198).

[2] Le manuscrit a en réalité 14624 vers. La différence entre les deux chiffres provient de ce que nous avons rétabli, d'après les autres manus-

li sieges de Tebes et de Thioclet et de Pollinices li tierce branke. Ces mots prouvent, non pas que le *Roman de Thèbes* était la troisième branche d'un cycle, mais que c'était le troisième ouvrage copié dans le manuscrit.

En effet, à la fin du *Roman de Troie*, qui vient immédiatement après celui de *Thèbes*, on lit (f° 119 v°, col. 1) : *Ci faut de Troies et de Thebes li quarte, et puis li sieges d'Ataines.* Ce siége d'Athènes est le Roman d'Atis et Profilias d'Alexandre de Bernay (ou de Paris), qui se trouve aussi dans les ms. 793 et 794 ; il va du f° 119 v° au f° 162 et se termine par ces mots : *Explicit li sieges d'Ataines li quinte, et ci apres des dis Jehan Bodel.* De même au f° 163 v° : *Ci falent li dit Jehan Bodel li sisismes, et ci apres est d'Alixandre;* puis, au f° 216 r° : *Explicit du bon roi Alixandre li setimes, et puis des dus de Normandie*, et ainsi de suite jusqu'à la fin du manuscrit, qui contient encore *Guillaume d'Angleterre*, *Flore et Blanceflour*, *Blancandin*, *Cligès*, *Erec et Enide*, le *Conte de la Vieillette*, le *Roman d'Ille et Ganeron*, le *Miracle de Théophile*, le *Roman d'Amadas et Ydoine*, le *Conte de la Chastelaine de Vergy*, une *Chanson de Saint-Étienne*, des *Vers sur la mort*, les *Louanges à Nostre Dame* et les *Miracles de la Vierge*.

Or ces mots : *li tierce branke*, etc., n'auraient aucune raison d'être, si la première partie du manuscrit actuel en avait toujours fait partie, puisqu'elle contient trois ouvrages bien distincts. D'ailleurs l'Analyse en vers de Perrot de Nesle, qui ne commence actuellement qu'au dixième poème, *Flore et Blanceflour*, devait concorder entièrement avec le manuscrit, puisque ce dernier texte y occupe le dixième rang comme dans l'Analyse, si l'on admet les indications des différents *explicit*. Il faut donc reconnaître que le manuscrit renfermait à l'origine, avant le *Roman de Thèbes*, deux autres poèmes. Quels étaient ces poèmes ? Peut-être y était-il ques-

crits, 3 vers oubliés par le scribe, et supprimé 7 vers qui avaient été simplement répétés après le vers 4314, par suite de la ressemblance des deux vers qui précèdent : ce sont les vers 4137-43.

tion des origines de Thèbes et des aventures de Cadmus (Cf. *Flamenca*, v. 631-2) comme dans certaines compilations qui s'autorisent du nom d'Orose (Voir plus loin, section VII, ms. 15455 B.N. f^s.fr., début) ; ou peut être encore le copiste, qui semble avoir voulu observer à sa façon l'ordre chronologique, avait-il placé avant le *Roman de Thèbes* les romans, aujourd'hui perdus, qui racontaient l'histoire fabuleuse de Ninus et de Sémiramis, ou l'établissement de Danaüs en Grèce ; hypothèse qu'autorise jusqu'à un certain point la composition de plusieurs manuscrits contenant des rédactions en prose des romans de *Thèbes* et de *Troie*, avant lesquels on trouve, également abrégées en prose, les légendes dont nous venons de parler, par exemple les manuscrits 22554 et 24396, dont nous reparlerons plus loin (V. Sect. VII).

Manuscrit B. — Le manuscrit B (B.N. f^s. fr., 60, anc. 6737 [3], anc. Biblioth. Colbert 198) est un volume in-fol. *maximo*, écrit sur trois colonnes, de 44 à 48 vers par colonne, sauf les cas où il y a une miniature accompagnant la rubrique, ce qui arrive assez souvent ; la reliure est en maroquin rouge, portant au dos et sur les plats les armes du roi. Il a été probablement écrit par un étranger, à en juger par les fautes nombreuses et les non-sens qu'on y rencontre, et ne semble pas remonter plus haut que la fin du XIVe siècle. Vers la fin du XVIe siècle, il appartenait à Estienne Tabourot, seigneur des Accords, dont la célèbre devise, « *A tous Accords* », se trouve au bas de la première page du texte, et la signature, « *A moi Tabourot* », à la fin du roman de Thèbes et au commencement du roman d'Eneas. Le manuscrit commence par la rubrique suivante, laquelle vient après une grande miniature occupant les deux tiers de la page :

Ci commence li roumans de Thebes, qui fu racine de Troie la grant, ou il a mult de merveilles diverses. Item toute l'istoire de Troie la grant, comment elle fu .ij. fois destruite

par les Grigois, et la cause pourquoi ce fu, et les mortalitez qui y furent. Item toute l'histoire de Eneas, et d'Ancises, qui s'enfuirent apres la destruction de Troie, et comment leurs oirs plueplerent (sic) *les régions de decain* (sic), *et les granz merveilles qui d'eux issirent.* Le roman de Thèbes, qui va jusqu'au fol. 41 inclus., se termine par la rubrique suivante : « *Ci fenist le romans de Thebes. Et apres vient le roumans de Troye la grant, et apres Troye vient le Romans de Eneas.* Le roman de Troie va du fol. 42 r° au fol. 147 v°, 2me col., et le roman d'Eneas, du fol. 148 r° au fol. 186 v° ; il termine le volume, qui contient ainsi les trois principaux romans tirés de l'antiquité.

Manuscrit C. — Le manuscrit C (B.N. fs. fr., 784, anc. 7189 [4]) est un volume petit in-fol., relié en cuir fauve, sans armes. Sur le feuillet de garde, on lit ceci : « Ci roumans est du Roy Jacques, comte de la Marche et de Castres». Ces mots sont écrits en gothique du commencement du xve siècle ; au-dessous, on lit cette indication, d'une écriture beaucoup plus récente : « Jacques de Bourbon, 2me du nom, comte de la Marche et de Castres, épousa en 1415 Jeanne, 2me du nom, royne de Naples et de Sicille ; il prit ensuite le tittre de roy. Ce prince est mort à Besançon, religieux du tiers-ordre de saint François, le 24 septembre 1438. » Le catalogue imprimé assigne pour date à ce manuscrit le xive siècle ; c'est possible, mais en tout cas ce ne pourrait être que le dernier tiers du xive siècle ; l'orthographe et l'écriture du manuscrit s'accordent pour le prouver. Il ne contient que le *Roman de Thèbes*, qui va jusqu'au fol. 69 v°, et l'*Eneas*, qui va du fol. 70 au fol. 119.

En comptant les colonnes à 40 vers chacune, *Thèbes* aurait ici 10558 vers. Dans le ms. B, la différence ne doit pas être de plus de 10 vers, ce qui tient à peu près toujours à un oubli. Il y a cependant, en dehors des cas assez nombreux où B fournit des non-sens amenés, soit par des fautes de lecture, soit par le peu d'intelligence que le

scribe avait de la langue de l'auteur, quelques rares différences entre les deux manuscrits, ce qui indique qu'ils n'ont point été copiés sur un exemplaire commun.

Manuscrit D. — Outre les trois manuscrits de la Bibliothèque nationale que nous venons de décrire, nous devons mentionner pour la France deux fragments d'un quatrième manuscrit (D), qui se trouvent insérés dans la reliure d'un des volumes de la bibliothèque d'Angers. Ils ont été découverts, il y a quelques années, par M. Boucherie, qui a bien voulu nous communiquer sa copie, en nous priant de rechercher les rapports qu'ils pouvaient avoir avec le texte des trois autres manuscrits[1].

Le premier fragment contient 54 vers, qui correspondent aux vers 6636-6706 de A; mais le passage est bouleversé et un certain nombre de vers manquent dans notre copie. Nous indiquerons en marge, en donnant ci-dessous le texte de ce fragment, les numéros des vers de A auxquels correspond chaque vers de D. Il s'agit, dans ce passage, du discours d'Adraste à ses vieux compagnons pour les exhorter à imiter les exploits des jeunes bacheliers, des préparatifs du combat, et de la plaisanterie d'Athon qui appelle les vieux barons des brebis, à cause de leur tête chenue, plaisanterie relevée aussitôt par le vieil Othon, qui lui garde rancune de la querelle qu'il lui a faite dans le conseil. Voici du reste comment le ms. A complète ce discours, inachevé dans D :

(v. 6687) (Mais, par le foi que je doi vous,)
S'il sont berbis, nós soions lous ;
Nós lór móvrons mólt tost estal,
Encontre irons tót a ceval ;
Çou ért mólt lais et grant mervelle,
Se li lous s'enfuit pór l'óelle.

[1] M. Boucherie nous avertit qu'il a copié la plus grande partie du feuillet de garde, mais qu'il a laissé de côté un certain nombre de vers moins bien conservés.

Le deuxième fragment est un peu plus long : il renferme 97 vers ou fragments de vers, ou plutôt 96, le quatorzième ayant été emporté par le couteau du relieur, qui a rogné en même temps tantôt la fin, tantôt le commencement d'un certain nombre d'autres; de plus, les vers 15-17 sont mutilés, précisément dans un passage où notre texte diffère complétement des trois autres, ce qui fait que nous avons hésité à les rétablir arbitrairement. Nous avons comblé les autres lacunes, soit à l'aide des autres manuscrits, soit par conjecture, quand le texte était différent, et nous avons écrit en italiques les lettres rétablies. Ce second fragment correspond assez exactement, sauf pour les vers 17-18, aux vers 7009-7097 de A ; seulement les vers 51-2, 55-56, 61-6 de D ne se trouvent pas dans les autres manuscrits, et les deux vers 77-8 correspondent ici, comme dans BC, aux quatre vers 7075-8 de A.

Le dialecte de ces fragments est caractéristique ; il offre un certain nombre de particularités intéressantes qu'il n'entre pas dans notre sujet d'analyser en détail. Nous nous contenterons de signaler, parmi les habitudes orthographiques familières au scribe, la réduction fréquente de *ei* et *ie* à *e*, la prédominance de l'*a* = *e* atone, et la suppression de l'*s* dans le groupe *ts* latin (*t* pour *z*), principalement à la deuxième personne du pluriel des verbes (*vaet*, *gardet*, *poet*), et aux cas en *s* de la déclinaison (*pechet* = pechez, *mort*, *tot*, etc). Si nous avons rejeté en note ces dernières formes, c'est que ce texte offre plusieurs cas de l'emploi régulier du *z* = *ts*. Mais il y a lieu de se demander si cette orthographe *t* = *z* n'indiquait pas la vraie prononciation du scribe ; cf. *Chronique* de Benoît, I, 122, *dotet* ; 361, *aparilliet* ; 9404, *sachiet* ; *Epître farcie* (publiée par G. Paris, dans l'*Iahrbuch*, IV, pag. 311 sqq.), *avet* ; et en provençal, *Traduction de l'Évangile de Saint-Jean*, *avet*, *dizet*, etc. ; *Mystère de la Passion* de la bibliothèque Didot, inédit, *seret*, etc. Notons également la forme du régime de l'article masculin *lo*, celle de la première personne du plu-

riel *um* pour *ons*, et la suppression du *t* à la 3me personne (*soren*, *sachen*), à côté des formes régulières, bien plus nombreuses, *joerent*, *orent*, *traent*, etc. *Sien*[1] pour *seit*, (fragm. I, 15), 3me pers. sing. du subjonctif présent de *estre*, est isolé, et doit être une faute du scribe qui a mis le pluriel au lieu du singulier (cf. *seit*, 27 et fr. II, 61 et 84).

Le texte de ce manuscrit est certainement antérieur à l'époque du remaniement ; mais il a des leçons communes (par exemple *solsi* (*sosi*) avec BC, qui doivent appartenir à la même famille pour la partie du texte qui est ancienne.

Fragment I.

. . . . . .

«Quant ne porra de sei (ne porra) ren dire. (A.6636)*
La nos estot poindre e brocher, (A.6641)
E nos proesces refrescher. (A.6642)**
Meus voil, fait il, perdre la vie, (A.6639)
5 Que n'i face chavalerie. (A.6640)
E vos dirai cum lo ferum :
Les ventailles deslacerum.
Parestrun les testes chanues,
E les grans barbes encreües ;
10 E semblara ben grant barnage,
Quant nos poindrum par le rivage ;
Quar unques mais, si com me semble,
Taus gens ne fut justée ensemble. (A.6645-58)
Gardez que devers les chanuz
15 Seit li estorz ben maintenuz,
E que n'i ait fait coardie
Devers la nostre gent florie.
La o verrum grainor destreit,
Poinum ensemble ben estreit ;

[1] *Sien*, à la 3me pers. du plur., se retrouve dans *Les sept Vierges sages et les sept Vierges folles*, texte qui appartient au centre-ouest de la France, sur les limites de la langue d'oïl et de la langue d'oc.

V. 5, *ms.* chavalerée ; v. 10, *ms.* domage, *BC* grant barnage, *A* grans barnages ; v. 14, *ms.* gardet (cf. v. 50), *BC* devers, *A* devant ; v. 14-15, *ms.* chanut, maintenut (cf. 2e fr., v. 76, note) ; v. 15, *ms.* sien li estorz ; v. 18, *A* Ja venrons ou grignor destroit.

* Les vers 6637-8, qui manquent, sont sans importance.

** Les vers 6643-4, qui manquent, sont sans importance.

20 Ne redotum ja les garços } *Sic C, AB diffèrent.*
Ne remange uns entres arços ; } (6659-60)
Que il sachen certenement
Que li reis fait l'envaïment.
Nostre jelde venge deraire
25 Lo petit pas par la riveire,
Que, si el nos torne à destrece, } (A.6661-70)
Iloc seit nostre fortalece. »
— A toz plot ço que dist li reis ;
Dist li uns a l'autre en grezeis
30 « Mar unt esté en tante poine,
Si li faillent d'iste besoine. »
Li veil sunt preu en lor jovent, (A.6697)
A tal jo joérent sovent : (A.6698)
Les ventailles unt deslacées, (A.6671)
35 Les astes contremunt drecées ; (A.6672)
.....
Ol (*sic*) chef davant cent grailles sonent,
Al plus coart hardiment donent ;
Fremist li cels, fremist la terre,
Ben resemble desore guerre.
40 Attex ot les chevaus henir,
Garda tres sei, vit los venir : } (A.6677-6687)
« Vaez, fait il, cum grant compaine
Nos vent d'oelles par la plaine. »
— Otex respont, qui fut dejuste :
45 « Gros mot dire gaires ne custe ;
Mas par la fei que ge dei vos,... »
.....

V. 20-21, *sic C, A* Gardés que ja ne s'en tourt uns, Es portes soit l'estors quemuns, *B* Gardez que ja nus ne s'en tiengne, Devant que la mort le retiengne ; v. 22, sachen (cf. 2e fragm., v. 95, soren), *A* si qu'il sacent, *C* se il sévent ; v. 26, *la forme* si *se trouve dans l'Ouest, au moins jusqu'à la fin du* XIIe *siècle* (cf. v. 31 et 2e fragm., v.v. 33, 36, 51, 53, 79) ; v. 28, *ms.* tot... li rex ; v. 32, *ms.* sunt par, *ABC* Il furent preu en lor jovent; v. 33, *A* Et tel ont il esté sovent ; *BC ont la leçon de D* ; v. 41, *ms.* trese (cf. *C* triers soi, *B* tres soi) ; ibid., *on pourrait hésiter à admettre* los, *qu'on ne trouve guère que dans la* Passion, *texte écrit, comme on sait, dans une langue intermédiaire entre la langue d'oïl et la langue d'oc ; cf. cependant* lo, v. 25 et 2e fragm., v. 6 ; *M. Boucherie croit ces formes poitevines* ; v. 42, *ms.* vaet (cf. v. 14-15, chanut, maintenut ; v. 28 tot, et 2e fragm., v. 73-74, complit, establit ; v. 76, pechet, etc.) ; v. 43, *ms.* par ca plaine ; v. 45, *ms.* coste.

Remembre lor del vasalatge
Que il orent el bon aage,
E es estreis forment s'afichent,
50 E us chevaus esperons fichent,
Devant le peit traent les targes,
Que il orent e forz e larges;
Mes les plusors sunt si fumées,
54 Por la besoine enco lorées.... (A.6699-706)

FRAGMENT II.

.....
Tant com nos somes si dilivre, (A.7009)
Mix aim aler en Grece vivre,
Ou vesquirent tuit nostre aive,
Que ci morir a ital glaive.»
5 *Tuit li* pluisor al duc s'apoent,
E del torner lo rei ennoent;
Mes li rex est gres a mover, 15
N'en ira sans grant estover.
Li cons d'Amiches ot grant cor,
10 E n'ama mie trop grant for :
Molt presa plus chavalerie
Que riveire ne bercerie, 20
E doner grant cop en estor,
Qu'en chace aler n'estre a sejor.
15 *En guerre fut noris* d'enfance,
En tote l'ost n'ot melor *lance*;
.....nt sache mal..... 25
Li rex de Grece l'ot molt *cher*,
Car en destreit ben le conselle;
20 *E fut* molt pros a grant mervelle,
E fut uns luns, e ot la chere

V. 54, *ms.* por la besoin sunt encheries, *ABC* que toutes sont encolorées.

V. 2, *ms.* enivre; v. 8, *ms.* ne ira; v. 9, *sic BC; A donne* : Li quens d'Anicles fu molt sages; v. 10, *ms.* E namene molt grant ja for, *BC* Et n'ama mie trop lonc fuer, *A* Mult fu vallans et prex et larges; v. 13, *ms.* E done; *le vers* 14 *manque; A* Qu'en kace aler n'estre a sejor; v. 15, *ms.* de sane (?), *peut-être faute de lecture dans la copie, pour* enfance; *A* En gerre fu noris d'enfance; v. 16, *ms.* n'en ot melor, *A* En tote l'ost n'ot millor lance; v. 17, *je ne puis rétablir ce vers*; *A* N'en i a nul plus aduré; v. 18, *A* Li rois l'a molt tous jors amé; v. 19, *ms.* le coms...; v. 20, *ms.* a grant nom; v. 21, *ms.* E fete uns.

Brune e alise e mot fut fi*ere*; 30
Clers chevos ot mellez de cha*ines*.
Cil respont al duc de Mi*caines*;
25 Mes quant il vet que tuit con*tendent*
E al torner areire tendent,
Contint sei el commensament 35
Si parla molt tempreement:
« Sire, fait-il, al mien espeir,
30 Vos dites sen e dites ver.
Pes que nos vint tel aven*ture*,
Del retorner est ben mesure; 40
Mes, si vos plaist, n'i dites joi,
Laissez m'i amender un poi,
35 Si vos dirai q*ue* g'en out*rei*;
Si vos est vis que g'i folei,
Die qui melz en sara dire, 45
Ja deves *me* n'en sordra ire.
D'Amph*iaran*, qui si est morz,
40 Nos est creüs granz desconforz;
Ne nos poet venir, ce crei,
*Graind*re domage, fors del rei. 50
Dex a fet son commandament,
En lui n'a mes recovrement;
45 *E au*tretel de nos fera,
*De qu*elqu'ore que lui plaira.
*Cui*dez vos en Grece foïr? 55
*Nos n'*i porrum vers lui gandir.
*S'il n*e nos volt fere merci,
50 *Ne* garrum la plus que ici; 58
(*Si* li rex Dé voldra confundre, } *manquent* ABC.
*N*e se porra vers lui repondre). }
*Si v*olez creire le mien los, 7059
Ne torneron issi les doz. 7060
55 (Un(s) de nos evesque(s) eslesson } *manquent* ABC.
*P*ar grant esgart e par resson); }
Mes senz evesque e sanz mestre 7061
Ne devon nos longament estre. 7062
*R*estorum nostre meïstire, 7063

V. 33, *ABC* entendes moi, n'i dites joi; *ces derniers mots doivent signifier* n'i dites folie (?); (cf. joi BC 14166 et Addit. 6, *où il est synonyme de* joie); v.35, *ms.* austr, *ABC* otroi; v. 39-40, *ms.* mort, desconfort; v. 40, *ms* creü; v. 51, *ms.* dex; v. 59, *ms.* meïsteire.

60 Entendum forment a eslire 7064
(*Ci*l qui seit de bone doctrine;
Ne por amor ne por aïne,
*A r*ichese ne a paratge
N'entendum pas, ne [a] aatge; *manquent* ABC.
65 *C*ar bachaler pas ne det l'on
Refuser, se il est prodom).
*Tr*eisque l'evesques ert levez, 7065
E li mestre ert achevez,
Il aut avant, e pret p*or* sei
70 E por le poble e por le rei;
Comant jeuner, ester en here,
E par [tot] l'ost almones fere. 70
Quant li geuners sera compliz,
Al jorn qui sera establiz,
75 Il aut avant e nos apres,
— De nos pechez sium confes, — 7074
Al sosi qui est en la place,
E sacrifise grant i face. } 7075-78
Si li sosiz idunc reclot, 7079
80 Porez saver que Dex nos ot. 80
Li saive home, cil qui Dé crement,
Cest consel loent e bien l'ement;
Mes en mal sunt d'evesque querre
Qui seit prodom et de lor terre.
85 Uns poetes velz e antis, 85
Qui ot en bois esté mendis,
De Dé servir relegios,
A esleite les mist de dos.
Si s'en monta sor un perron,
90 Si lor a fait un bref sermon. 90

V. 67, *ms.* levesque; v. 68, *A* (Et) del maïstire restorés; v. 71, *ms.* jeunes cester, *A* jeunes et estre; v. 72, *A* Et par cest ost; v. 73, *ms.* quant li geunes serunt complit; *le pluriel* serunt *est inadmissible* (*cf. A*. quant li juners ert acomplis); v. 74, *ms.* establit; v. 76, *ms.* pechet; *pour t = z*, cf. 1er fragm., v. 42, vaet, et v.v. 14, 15 et 28; *ici-même*, v. 73-4, *à la rime*, complit, establit, *où il faut corriger* compliz, establiz (cf. levez, achevez, v. 67-8), *et plus bas*, v. 79, sosit, et v. 80, poet = poez; v. 77, sosi, et v. 79, sosit, (*lis.* sosiz), *cf. B C au Glossaire;* v. 80, *ms.* poet, *A* pores; v. 81, *ms.* Dex; v. 83, *ms.* enmae; v. 88, *A* A esliçon les mist de .ij., *B* Les mist a esliste de diex, *C*. Les m. a eslites de diex.

Primes commande aver silence,
E il l'unt en grant reverence;
Peis qu'il le virent en estant,
Tuit s'i tornent petit e grant;
95 Quar ben sorent que en sa vie 95
N'ot malvesté ne tricherie.
97 « Diva, fet il, ce est gran dreit... 7097

L'Angleterre possède au moins deux manuscrits du *Roman de Thèbes*. Le premier a été signalé par M. P. Meyer dans la *Romania*, t. V, pag. 3; nous lui empruntons les renseignements qui suivent. Ce manuscrit, qui se trouve à Spalding (Lincolnshire), Ayscough Fee Hall, appartient à M. Maurice Johnson d'Ayscough Fee Hall; mais il est confié aux soins du *vicar* de Spalding, le Rév. Ed. Moore. C'est un grand livre en parchemin de 380 millim. de hauteur sur 265 de largeur, écrit à deux colonnes par page et à 46 vers par colonne. L'écriture est anglaise et de la seconde moitié, ou plutôt du dernier tiers du XIVe siècle[1]. Le manuscrit contient : 1° Le siége d'Antioche, ovesque le conquest de Jerusalem de Godefred de Boilion ; 2° le Roman d'Eneas ; 3° *le Roman de Thèbes ;* 4° le Songe vert, 5° l'Ordre de Chevalerie.

Le Roman de Thèbes se trouve encore dans le ms. 8384 de la bibliothèque de sir Thomas Phillips, anciennement à Middlehill, aujourd'hui à Cheltenham. Nous devons ce renseignement à l'obligeance de MM. Gaston Paris et P. Meyer.

En résumé, voici comme on peut classer les quatre manuscrits du Roman de Thèbes qui se trouvent en France ; nous ajournons le classement des deux autres jusqu'à ce

V. 93, *ms.* peis que il ; v. 94, *ms.* s'en retornent ; v. 95, *ms.* soren (cf. 1er fragm., v. 22).

[1] Voir dans la Romania, *loc. laud.*, la lettre de M. Bradshaw, bibliothécaire de Cambridge, qui donne les raisons de cette détermination plus précise.

que nous ayons pu mettre à exécution notre projet de voyage en Angleterre[1].

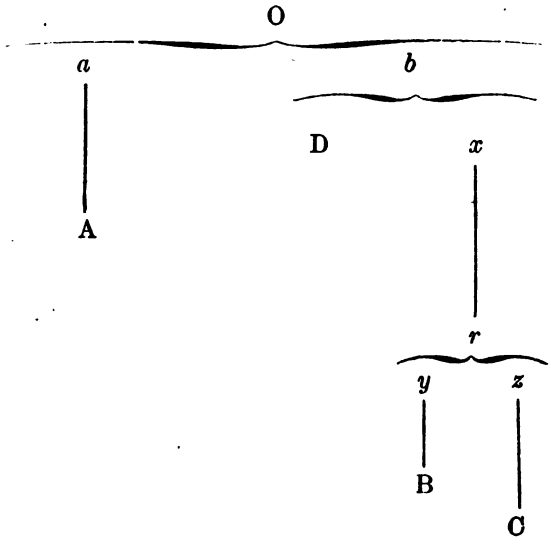

[1] Nous désignons par les italiques minuscules *a* et *b* les manuscrits immédiatement dérivés de l'original; par *r*, l'original du remaniement, et par *x*, le manuscrit dont s'est servi l'auteur du remaniement; enfin par *y*, *z*, les manuscrits sur lesquels ont été copiés séparément B et C. Des traits de longueur différente indiquent l'intervalle plus ou moins grand qui s'est écoulé entre les époques auxquelles ont été exécutés les manuscrits.

SECTION III.

Analyse du Poème[1].

PROLOGUE. — *Histoire d'Œdipe* (v. 1-936).

Avant d'exposer le sujet de son œuvre, le poète commence par une moralité sur la nécessité de communiquer aux autres la sagesse que l'on possède (v. 1-16) :

(v. 5) Se dans Omers et dans Platons, *dit-il*,
Et Vergiles et Cicerons
Fuissent lór sens alé celant,
Ja n'en fust mais parlé avant.

Cette idée se retrouve dans le Prologue du *Roman de Troie*, où elle est bien plus longuement développée, on peut même dire répétée jusqu'à satiété. Mais il n'est pas nécessaire d'admettre que l'auteur du *Roman de Thèbes* l'ait empruntée au *Roman de Troie ;* c'est là un de ces lieux communs familiers aux clercs, et que l'on retrouve souvent dans les poèmes du moyen-âge. (Cf. *Guillaume de Palerne*, *Auberon*, *Durmart le Galois*, etc.).

Après avoir déclaré que les clercs seuls ou les chevaliers sont capables d'entendre ses vers, le poète indique brièvement son sujet : il s'agit des deux frères ennemis ; mais avant, il veut parler de leur aïeul Laïus, roi de Thèbes et « chevalier de fier courage ». Laïus va consulter son dieu pour savoir s'il aura jamais un héritier. A cette époque, chacun avait son dieu, dit le poète ; et il se croit obligé de faire un acte de foi, en déclarant que les oracles que rendaient ces dieux étaient faux, et que les diables parlaient par leur bouche. L'idole qu'adorait Laïus n'était autre que l'image du soleil : il lui fait offrir un sacrifice par

[1] Nous écrivons cette analyse d'après le ms. A, qui contient, croyons-nous, un texte plus voisin de l'original, comme nous le montrerons plus loin (V. Section IV).

le prêtre, et le dieu répond que le roi engendrera un fils qui sera le meurtrier de son père (v. 16-94). En effet, Jocaste, au bout de dix mois, « si com il est coustume et drois », met au monde un enfant. Laïus ordonne à trois de ses serviteurs de l'enlever et d'aller lui trancher la tête. La reine se lamente ; ses plaintes, un peu longues (elles n'ont pas moins de 79 vers), offrent cependant quelques passages intéressants, par exemple celui où elle décrit les fêtes qu'on aurait dû donner pour célébrer la naissance d'un héritier du trône. Elle a soin de déclarer que Laïus seul est coupable du meurtre de cet enfant, et elle détaille les reproches que lui feront les chevaliers, les rois et les comtes. Sa douleur est si vive que son plus grand ennemi en serait attendri, et ce deuil ne disparut pas avec le jour :

(v. 205) Ne mie cel jour seulement,
Mais mólt lonc tans fist ensement.

Cependant les trois serviteurs arrivent dans une forêt sauvage et déserte ; ils s'arrêtent et se disposent à mettre à mort l'enfant. Ici un gracieux tableau, que je ne puis m'empêcher de reproduire, ces heureuses inspirations étant assez rares dans notre poème :

(v. 215) Li enfes ot le jour plóré,
Endormis ért pór le lasté ;
Familleus ért, si se móroit,
Li fains l'ot fait forment destroit.
L'uns d'eux le prent, si le descoevre;
220 L'enfes s'esvelle, les oels oevre.
D'un sydoine ért envolepés,
Qui mólt ért bons, a or listés ;
Osté l'ont tót hors des drapiaus,
L'enfes estoit mervelles biaus :
225 *Tendi ses mains et si lór rist,*
Com a sa nourice fesist[1].

224 biax.

[1] De même Cypsélus, le fils de Labda, tend ses petits bras à ses meurtriers, et ils sont désarmés.

Li uns a l'autre resgardé ;
Commeü sont de pieté, etc.

Le trait est charmant, et l'on ne songe nullement à l'invraisemblance qu'il y a à faire rire un enfant qui vient de naître. L'un des trois serviteurs propose de le laisser vivre, mais de lui fendre les deux pieds et de le suspendre à un chêne, afin de pouvoir dire au roi qu'ils l'ont laissé tout sanglant et lui ont dépecé les membres ; peut-être que quelque homme charitable (aucuns preudons) passera par là, et en prendra soin. Les deux autres approuvent ce dessein, et tous jurent de garder le secret. Ils s'en retournent et déclarent au roi qu'il n'a rien à redouter des morts (v. 229-286).

Cependant Polibus, roi de la cité de Foche[1], chassant dans la forêt, aperçoit l'enfant ; il appelle ses chevaliers, qui croient d'abord à quelque sortilége :

(v. 321) Gardés ne soit fantosmerie,
Ou çó soit fait par sorcerie,

et leur ordonne de le détacher. Il le fait élever comme son fils et lui donne le nom d'*Edipus*. L'enfant « crut en grant barnage », et, à quinze ans, le roi l'arma chevalier. Il était beau, aimable, courtois, hardi et fier ; il surpassait tous ses camarades, même au jeu de dés et aux échecs. Le roi l'aimait beaucoup ; il avait fait de lui « son dru et son privé». Les courtisans jaloux lui reprochaient son origine suspecte :

(v. 373) Plus de .c. fois l'ont apelé,
Fil a putain, bastart prové.

Œdipe, attristé, prend la résolution d'aller consulter l'oracle d'Apollon (Apollin). L'auteur s'étonne naïvement de cette situation faite à son héros :

[1] Les mss. BC ont la forme française *Phoces*, que l'auteur a sans doute confondue avec le nom d'une province, la *Phocide* ; ce qui confirme cette conjecture, c'est la forme altérée *Forches*, employée dans B pour désigner la ville près de laquelle fut tué Laïus (C. *Fonches*), ville dont A ne parle pas.

(v. 385) Or escoutés com grant mervelle,
Nus n'oï onques sa parelle ;
Mien ensient, ainc ne fu prestres,
Ne clers letrés, ki tant fust mestres,
Ki onques mais oïst parler
390 D'enfant qui alast demander
Ques hom deüst estre ses pére,
Ne ki ne conneüst sa mére,
Fors Edipus tant seulement, etc.

Œdipe monte sur un « auferrant », et se met en route ; le poète nous le montre cheminant tristement, tout honteux, la tête penchée, songeant à la façon dont il présentera au dieu sa requête ; puis, quand il a brièvement interrogé « l'image », succombant sous le poids de la honte :

(v. 419 Quant çou ot dit, forment rógi,
Tel honte en ot qu'illoec caï.

Apollon lui répond que, s'il va à Thèbes, il aura des nouvelles de son père. Œdipe se met aussitôt en chemin (v. 287-442).

Non loin de la cité, dans une vaste plaine, il voit une foule de gens assemblés pour célébrer la fête d'un de leurs dieux, dont on apercevait le temple près de là sur un rocher. Pendant qu'il regarde les jeux, deux jeunes gens se prennent de querelle dans une partie de « plomée[1] »; leurs seigneurs interviennent, la mêlée devient générale, et Œdipe tue son père sans le connaître et lui tranche la tête (v. 443-474).

Les Thébains ensevelissent leur roi auprès du temple et retournent à la ville remplis de tristesse. Plaintes de Jocaste ; elle rappelle que depuis la mort de son fils, il y a plus de quinze ans, elle n'a jamais cessé de pleurer sa perte (v. 475-508).

[1] La *plomée* était une masse de fer ou de *plomb*, percée d'un trou, dans lequel passait une courroie qui servait à la lancer. Dans les jeux en l'honneur d'Archémorus, elle remplace le jeu du disque de Stace (V. plus loin).

Cependant Œdipe, continuant sa route, rencontre le Sphinx (que le poète appelle *Pin* ou *Spin*[1]), monstre cruel et anthropophage, qui tuait ceux qui ne pouvaient deviner l'énigme (devinail) qu'il leur proposait ; il devine l'énigme, tue le Sphinx, et le coupe en morceaux. La renommée en va aussitôt jusqu'à Thèbes : on accourt, et l'on trouve le damoiseau occupé à essuyer son épée à son « bliaut », et à côté de lui « le dyable hideus et grant », qui gît inanimé. Œdipe est amené à Thèbes et présenté à Jocaste ; on lui fait fête, on le place au souper près de la reine, à la table d'honneur :

(v. 656) Lés la roïne sist au dois.

Après le souper, Jocaste, restée seule avec le jeune homme, le regarde, et elle ne peut s'empêcher de l'aimer. Elle le fait asseoir à ses côtés et lui demande s'il était aux jeux où Laïus perdit la vie, et s'il connaît celui qui l'a tué. Œdipe, après lui avoir fait promettre le secret, lui avoue que c'est lui-même, et il lui donne immédiatement satisfaction, voici de quelle façon singulière :

(v. 698) .I. cor de son bliaut, alas !
Ploie en sa main, le droit li rent.
Jocaste volentiers le prent.

Et l'auteur du remaniement (mss. BC), qui ne manque jamais une occasion de moraliser, ajoute :

Car femme est tost menée (*lis.* meuée[2]) tant
Qu'en en puet faire son talent.

Le lendemain matin, les barons et les bourgeois de la cité vont trouver la reine et lui demandent d'épouser Œdipe, afin qu'il règne sur eux. Jocaste se réjouit dans son cœur, mais en femme sage qu'elle est, elle dissimule ses sentiments secrets, pour rester fidèle aux convenances :

[1] *Ms.* B Spin, *AC* Pin.
[2] *Ms. C* menée avant.

elle vient de perdre son seigneur ; que dira-t-on si elle prend aussitôt un nouvel époux ? Les barons maintiennent leur volonté de donner le trône à Œdipe, et Jocaste consent au mariage. On envoie prendre le jeune homme, qui d'abord se croit trahi par la reine, mais qui se rassure bientôt en apprenant la vérité. Les noces durèrent un mois :

(v. 776) La veïssiés maint jougleór,
Qui cantoient en lour vièles
Et en harpes et en musèles.
Ains que passast, je croi, li jórs,
780 I ot beté[1] plus de .xx. ours ;
Grans batailles i ot de vers,
Cievreus i ot et dains et cers,
Mólt[2] i ot cisnes et paons,
Auwes, butors, grues, hairons.

Œdipe et Jocaste vécurent ensemble vingt ans, et ils eurent quatre beaux enfants. Jamais ils ne s'étaient doutés de leur crime; mais un jour que le roi était au bain, la reine, qui le servait, aperçut des cicatrices profondes à ses pieds, et l'interrogea à se sujet. Œdipe voulut d'abord lui faire croire que c'étaient des clous qu'il avait eus vers l'âge de deux mois ; mais la reine, après un examen plus attentif, renouvelle sa demande. Le roi se fâche ; alors Jocaste emploie la douceur et les caresses, et Œdipe lui avoue la vérité. La reine soupçonne son malheur ; elle fait venir les trois serviteurs et les adjure de dire la vérité. Ceux-ci avouent leur fraude et les deux époux ne peuvent plus douter. Œdipe se crève les yeux et se fait mettre en prison, à titre de pénitence volontaire (v. 701-912).

[1] Ms. *leché*, forme picarde répondant à *becé*, que le scribe a lu à tort, au lieu de *beté*. Le ms. B nous offre une confusion analogue dans un autre passage (v. 481), où il écrit *roches*, pour *rotes*, quoiqu'il ne soit pas picard, ce qui indique qu'il copiait un manuscrit picard. Cf. Richart li biaus, *meche*, en rime avec *fillette* (v. 671-2) et avec *proueche* (v. 4141-2), et dans l'intérieur du vers (1528); de même *proumeche* (: *gete* 1189-90).

[2] Au vers 783, *molt* est ainsi écrit, sans abréviation ; mais le plus souvent on trouve *mlt*.

(v. 905) Andeus ses oels se fist crever[1],
Et soi meïsme emprisonner;
Jure que jamais n'en istra,
Ses pechiés espeneïra;
Iloeques ploure nuit et jór,
910 Sa vie maine à grant dólór;
Pain et aige tant seulement
Manjue .j. poi, quant fains li prent.

Les fils du roi se moquent de leur père, et, trouvant ses yeux à terre, ils les foulent aux pieds. Alors Œdipe les maudit et invoque l'appui de « dant Jupiter » et de « dame Tezifoné ». De là la discorde entre les deux frères (v. 913-936).

La Thébaïde. — Exil de Polynice (v. 936-1460).

Avec la malédiction du père commence réellement le poème imité de Stace. Deux vers de transition nous ramènent aux deux frères :

(v. 937) Mais or laissons du roi ester,
De ses fius fait bien a parler.

Ils conviennent entre eux qu'ils régneront chacun un an, et que celui qui sera exclu du trône s'exilera. Tous deux veulent régner d'abord, mais les barons adjugent le trône à l'aîné, c'est-à-dire à Étéocle (*Etioclès*, *Tioclès*). Polynice (*Pollinicès*) s'éloigne seul et non sans inquiétude; il craint que son frère ne lui tende des embûches sur la route. Le neuvième jour, il ne rencontre ni château ni bourg pour se reposer, et, la nuit venue, il essuie une tempête effroyable en traversant une forêt peuplée de bêtes hideuses, qui ne lui font aucun mal, tant elles ont peur elles-mêmes de la tempête.

[1] Il faut admettre qu'ici *se fist crever* est l'équivalent de *se creva*, puisque, dans le discours d'Œdipe à ses barons, en présence de ses fils (v. 6438), il y a ces mots : « *K'ans .ij. les iex m'ostai del cief.* »

(v. 1039) Ours et lupars et grans lions,
Serpens et guivres et dragons,
Frois et esplendres et tortues,
Et tarentes et marmólues,
Par la tempeste sont donté,
Et debatu et tourmenté ;
1045 Si sont destroit et engousseus
C'ainc n'en tórna vers lui uns seus.

En sortant de la forêt, après avoir côtoyé une mer débordée (l'auteur veut sans doute parler du marais de Lerne[1]), il monte sur une colline, d'où il aperçoit la tour « d'Arges la cité » brillamment éclairée par un « carboucle ». Guidé par cette lueur, il arrive à la ville et se met à l'abri, lui et son cheval, sous le porche du palais du roi, où la fatigue le plonge bientôt dans le sommeil. Cependant Tydée (*Tydeüs,* qui de Calidone fu dus), arrive de son côté sous le porche pour se mettre à l'abri. Polynice s'éveille et lui parle fièrement. Tydée cherche en vain à lui persuader de le laisser reposer sous la voûte, et voyant qu'il ne peut y parvenir, il le provoque. Armure des deux princes. Description du combat. Le roi s'éveille au bruit, et charge son « camberlenc » d'aller voir ce que c'est. Effrayé à la vue des coups que se portent les chevaliers, le chambellan remonte et presse le roi d'intervenir. Adraste (*Adrastus*) descend à moitié vêtu et ordonne aux combattants de se séparer. Ceux-ci lui répondent arrogamment : « Alés dormir, n'avons vers vous rien à partir ». Le sage Adraste ne s'en offense point, et, par ses prières, il réussit à faire cesser la lutte ; puis il leur demande qui ils sont et d'où ils viennent. Tydée répond le premier et déclare qu'il est venu pour entrer au service du roi. Quant à Polynice, il n'ose dire son nom et avoue seulement qu'il est Thébain. Adraste le rassure en lui disant qu'il n'a pas

1042 marmoelues, *avec l'e surmonté d'un sigle particulier* (>), *qui est sans doute ici destiné à annuler cette lettre;* 1046 .i. sels.

[1] Cf. Stace, I, 360.

à rougir des crimes involontaires de son père et de sa mère ; puis il accorde ensemble « les deux barons » et les invite à entrer et à se désarmer. Il les reçoit dans la salle principale (el maistre mandement), que le trouvère n'oublie pas de décrire. Après le repas, le roi envoie chercher ses filles pour les présenter aux « marquis », à qui il veut les donner. Elles arrivent bientôt, et rougissent modestement en apercevant de jeunes hommes qu'elles ne connaissent pas (ke a veoir n'orent apris). Par discrétion, les jeunes princes songent bientôt à se retirer, pour ne pas faire veiller trop longtemps le roi.

Adraste marie ses filles. — Le message ; combat de Tydée contre les Cinquante (v. 1461-2660).

Adraste offre ses filles en mariage à Tydée et Polynice ; on boit du vin dans des coupes d'or[1], et les princesses assistent au coucher des deux princes. Le lendemain, le roi va consulter son dieu, pour avoir l'explication d'un songe qu'il a eu pendant la nuit : il lui avait semblé qu'il mariait ses filles à un sanglier et à un lion. Le dieu répond qu'il doit marier ses filles aux deux chevaliers auxquels il a donné l'hospitalité, et dont l'un porte un sanglier, l'autre un lion peint sur son écu. Le roi, tout joyeux, renouvelle son offre aux chevaliers et leur déclare qu'il est prêt à leur abandonner la souveraineté de sa terre. Ils acceptent sans hésiter, et Tydée offre à Polynice le choix entre les deux princesses. Celui-ci choisit l'aînée, Argia, et Tydée accepte la seconde, Déiphile. Les noces durèrent quinze jours, et il y eut cour plénière pendant tout ce temps.

Cependant la renommée avait apporté cette nouvelle à

[1] Il y a là un souvenir de la *comissatio* des Romains, qui s'est perpétuée au moyen-âge. Je retrouve cet usage signalé expressément dans *Flamenca* (v. 593 sqq. de l'édit. P. Meyer) :

Quant an manjat, autra ves lavon,
Mais tot atressi con s'estavon,
Remanon tuit et prendon vi,
Car vezat era enaisi.

Thèbes. Étéocle, comprenant qu'il ne pourra refuser de rendre le trône à son frère, qui sans doute sera soutenu par les forces dont dispose son beau-père, convoque ses amis dans son « vregier », et pour éprouver leur fidélité, leur déclare tout d'abord qu'il n'est point disposé à remettre la couronne à Polynice. Alors ses amis lui recommandent de prendre ses mesures en conséquence : de faire la paix avec ses ennemis, de se procurer des alliés et de réparer les murs de Thèbes ; d'être juste envers le peuple et généreux envers les chevaliers, et, quand il n'aura plus rien à leur donner, d'aller jouer et rire avec eux. Étéocle, en homme prudent et sage, suit fidèlement ces conseils et use de tous les moyens pour attirer le plus de chevaliers qu'il peut dans la ville, et pour les empêcher de partir, lorsqu'ils s'impatientent de rester si longtemps sans batailler.

L'année d'exil étant révolue, Polynice songe à aller en personne réclamer son héritage. Adraste lui conseille d'y envoyer plutôt un messager ; mais personne ne veut accepter cette mission. Alors Tydée offre d'y aller lui-même, et comme Polynice réclame l'honneur du péril, il insiste et finit par le décider à accepter sa proposition. Il part sur-le-champ, sans prendre congé de son épouse Déiphile, et arrive rapidement devant Thèbes, dont il admire les murailles et les tours restaurées. Une branche d'olivier à la main, il entre dans la ville et demande à parler au roi. Il le trouve dans son palais, dînant au milieu d'un grand nombre de chevaliers. Il entre à cheval dans la salle du festin, et tous sont dans l'attente de son message (v. 1461-1858).

Discours de Tydée : Étéocle doit rendre le trône à son frère, et tenir le serment que lui et ses barons ont prêté à Polynice. Étéocle répond, non sans quelque ironie. Nous croyons devoir donner ici son discours, parce que c'est un des passages où le poète a été le plus fidèle à son auteur, et que la comparaison avec Stace peut jusqu'à un certain point être établie, ce qui arrive rarement :

(v. 1891) « Se mes frére(s) mande par vous
Que rices est, j'en sui joious :
Ainc, Diu merci, li siens ancestre
De sa rikéce ne pot estre.
95 Se li rendoie cest païs,
Il n'i seroit ja estaïs;
Car illuec [a] si grans afaires
Que de cest ne lui seroit gaires.
Dire li póés une rien :
1900 Laist moi ester, si fera bien.
Mólt póroit bel estre al signór,
Se garissoie par honór;
Car se n'avoie honór deça,
Jou m'en iroie a lui dela.
5 Mes frére(s) est, la lais seroit grans,
Que povres fuisse et il manans.
La soit en pais a grant delit,
Od sa fème gise en son lit.
Et jou deça me contenrai
10 A povreté, si com pórrai.
Comment menroit en icest règne,
Com la soie est, si rice fème ?
En son païs a grant plenté,
Ichi aroit grant povreté;
15 Sa rikéce reprouveroit,
Et cascum jour nous maudiroit;
Èle tenceroit a mon pére,
A mes serórs et a ma mére.
Grans lais seroit que sa móllier
1920 Nous demenroit ici dangier. »

Tydée menace le roi, qui déclare alors nettement qu'il n'abandonnera pas son héritage. Le messager le défie; puis, se tournant vers les barons, il les adjure de rester fidèles à la foi jurée, et promet de riches récompenses à ceux qui embrasseront le parti de Polynice; mais aucun n'ose prendre la parole, par crainte du roi, et Tydée se remet en route. Étéocle ne peut lui pardonner les dures paroles qu'il l'a forcé d'entendre : il prend à part son connétable et cinquante chevaliers, et leur ordonne de ramener le messager mort ou vif, les menaçant de sa colère,

s'ils n'obéissent aussitôt. Les chevaliers courent s'armer : grâce à leurs chevaux frais, ils dépassent Tydée en prenant un autre chemin et s'embusquent dans un défilé étroit nommé *Malpertrus*, à l'endroit où jadis se tenait le Sphinx. Tydée les aperçoit à la clarté de la lune, et ne peut se défendre de quelque émotion en se voyant trahi : « aperçut les, n'i vausist estre » ; mais il se rassure bientôt et les provoque fièrement. Le combat s'engage. Il y a quelque confusion dans cette description un peu longue (v. 2091-2660), où certains passages ont sûrement été déplacés, et quelques vers peut-être interpolés.—Description de l'épée de Tydée. Il en frappe Fidimus, le chef de la troupe, et le pourfend jusqu'à la ceinture ; mais sept chevaliers le frappent à la fois lui-même et le renversent. Ici nouvelle faiblesse du héros :

(v. 2215) Puis li ont dit : « Vous estes jus,
Ja ért vengiés dans Fidimus. »
— « Signór, fait il, pór Diu nel dites,
Bien en devroie raler quites ;
Li messages ne doit pór voir
20 Ne mal óir ne mal avoir. »
Li traïtór de çó n'ont cure.
Ains l'angoussent a desmesure.

Il se ranime bientôt, et, avisant le rocher du Sphinx, il l'escalade et en fait rouler une grosse pierre, qui écrase neuf ou dix « barons de prix ». Puis il défend vigoureusement l'accès du rocher ; les cadavres en roulant écrasent ceux qui sont encore vivants. Les assaillants épouvantés reculent, et Tydée les raille agréablement :

(v. 2285) « Ceste tranblois, mon escient,
Vous est prise par hardement ;
Et se garir vous en vólés,
.I. seul petit donc m'atendés :
Ceste espée vous garira,
90 Car reliques bones i a.

2217 ne dites ; 2220 ne bien oir ; 2285 *BC* ceste fievre.

Alors, descendant de son rocher, il les poursuit à coups d'épée et les disperse. Cependant Corinus les rallie et leur fait honte de leur lâcheté. Ils reviennent à la charge : Tydée a son écu et son armure brisés et reçoit une blessure grave ; mais, semblable à Judas Macchabée, il montre un courage surhumain et ne cesse de tuer :

(v. 2347) D'omes fendus en .ij. moitiés,
De bras, de puins, de ciés tranciés,
Veïssiés si le camp couvrir
N'en seüssiés nombre tenir.

Les meilleurs succombent, entre autres Gyas, Lycoffas (*Lycophon* dans Stace), Flegyas et Delyas (peut-être le *Dorylas* de Stace). En voyant ces quatre morts, les Thébains se dispersent de nouveau. Cremius (le *Chromis* de Stace)[1] les force encore à revenir au combat, en leur représentant combien on aura mauvaise opinion des chevaliers thébains, s'ils ne peuvent venir à bout d'un seul homme ; puis, les appelant chacun par son nom, il les supplie de se souvenir des exploits de leurs aïeux : que celui qui aime le roi revienne à la charge avec lui. Cremius s'élance le premier sur Tydée et d'un violent coup d'épée lui abat un quartier de heaume ; mais Tydée, quoique étourdi du coup, lui enfonce son épée dans la cervelle. Pour venger leur nouveau chef, les assaillants redoublent leurs efforts. Litus blesse le héros au milieu du corps, et, pour ne pas tomber du haut du rocher où il s'était réfugié, celui-ci doit se cramponner à un bois de lance. Les Thébains lui crient de se rendre, mais il répond par de furieux coups d'épée. Malgré une nouvelle blessure qu'il reçoit à la poitrine, il parvient à se débarrasser des plus braves ; les autres reculent. Tydée reprend alors courage et les poursuit avec une nouvelle vigueur. Le combat dura jusqu'au jour. Un seul des Thébains était encore vivant : Tydée lui laisse la vie, non sans lui avoir

[1] Nous avons ici évidemment ce que l'on appelle une tirade perturbatrice.

reproché la trahison dont ils se sont faits les instruments, et l'envoie raconter au roi ce qui s'est passé. Le chevalier promet de s'acquitter fidèlement de son message, et, après un échange de politesses, ils se séparent. Tydée bande ses blessures avec « les pans de son bliaut », et se hâte de reprendre son chemin, quoiqu'il soit bien affaibli par le sang qu'il a perdu, car il craint que les Thébains ne cherchent à venger leurs amis.

(v. 2653) Ses plaies li vont destraignant,
Sóventes fois se va plaignant;
55 Il se dóta mólt de le mort,
Pór çou qu'il ért navrés tant fort.
Sóvent regretoit sa mólliér,
Son compaignon[1] qu'il ot tant ciér,
Et son ciér pére et puis le roi :
60 Plus plaint il els qu'il ne fait soi.

Épisode de la fille de Lycurgue (v. 2661-2908).

Ici nous trouvons un épisode galant dû à l'imagination du poète. Il est vrai que les amours de la fille du roi Lycurgue et de Tydée sont à peine esquissées, et qu'il n'en est plus question lorsque l'armée grecque, se rendant à Thèbes, arrive dans le même endroit; mais pouvait-il en être autrement? Tydée, après la trahison dont il avait été victime, devait avoir hâte de retourner à Argos pour soulever l'indignation de son beau-père contre Étéocle et préparer sa vengeance. Si l'on se place au point de vue de l'art de la composition, tel que nous l'entendons aujourd'hui et que l'entendaient les anciens, mieux valait assurément ne pas amener cet épisode, pour ne lui donner aucune suite; mais à le prendre isolément, il n'en constitue pas moins un charmant tableau, une idylle gracieuse, qui repose l'imagination après le terrible combat dont on vient de lire le résumé. Nous reviendrons du reste sur cette ques-

[1] Polynice.

tion ; pour le moment, contentons-nous de donner le texte de cet épisode.

(v. 2661) Le jór a cevaucié issi — f° 41 v°
Dusqu'al demain a miedi :
Li cuers li faut pór le traveil,
Et si avoit si grant sommeil
65 Ne póoit mais sóffrir l'errer :
Li cors li commence a fausser.
Garde sór destre, en .j. cemin,
Si a coisi .j. grant gardin ;
Guencist sa voie cèle part,
70 Si est venus tót droit al gart.
Mólt estoit bien flóris li gars,
Si estoit clos de tótes pars.
.J. guicet vit bien entaillié
Par outre en outre ens el vergié;
75 A pié descent, el gardin entre,
Et son ceval a trait sóentre;
Le frain oste de son destrier,
Et la sèle pór refroidier.
Arbres i ot, pins et loriers,
80 Cyprès, aubours, alemandiers,
Qui foelli sont et font grant ombre,
Soleus ne vens n'i fait encombre ;
Oisiel i cantent par douçór,
Sór les arbres font grant baudór ;
85 Del cant s'esjoient qu'est si bials,
Sóvent i mainent grans cembials.
Tydeüs ama la froidór,
Mains en senti de sa dólór :
Le guicet clot, si s'est assis,
90 Sór son escu s'est endormis ;
Ses cevals estoit mólt lassés,
Entór lui paist de l'erbe assés.
En la terre Lugurge au roi
Fu li vergiers, lés .j. sapoi.
95 Après eure de relevée,
La fille au roy se fu levée;
Talens li prist que el vergier
Ira pór soi esbanoiier;

2668 garding ; 2686 cembiax ; 2687 froidour.

La pucèle ens el vergier entre,
2700 Et le guicet reclot sóentre,
Et va avant : vit le destrier,
Qui se paissoit sós l'olivier.
Et puis a veü le vassal,
Qui gisoit jouste le ceval.
5 Grant paór ot, mólt s'esmervelle ;
Se li vassax dort ou il velle ;
Pórpensa soi n'i ira mie,
Ne sét s'il pense felonnie ;
Et en après dist : « Si ferai,
10 Qui est, dont vient demanderai,
Et s'il vers moi pense folie,
Mien enscient, j'avrai aïe. »
Èle garde desous [1] la flór,
L'erbe vermelle vit entór:
15 Quant èle vit l'erbe sanglente,
Pasmée chiet desós [1] une ente.
Quant de pamison retórna,
Toute esmaiée se drecha.
Et dist après : « Ne pour le sanc,
20 Ne pór paór del baron franc,
Ne laisserai pór destórbier,
Ne sace encor au chevalier
Se l'ame en est del cors partie ;
Ici endroit n'en lairai mie. »
25 .I. poi le touce enmi le pis,
Et li vassaus s'est esperis ;
Pris quida estre et retenus,
Traist l'espée mólt irascus ;
Por poi cèle ne rest pasmée,
30 Quant éle vit traite l'espée.
Quant Tydeüs vit la pucèle,
Il li a dit : « Ma damoisèle,
Bien vous póés chi aprocier,
Ensanle od moi esbanoier. »
35 — Cèle respont, comme senée :
« Mes pére est rois de la contrée ;

2718 esmaie.

[1] Corr. *desor* (?) ; cf. cependant 2716 et ailleurs. Il semble bien qu'au XIIIe siècle les deux mots aient été souvent confondus ; mais il n'est pas sûr que ce soit le fait de l'auteur.

S'a ci desous une cité
Riche et noble d'antiquité;
D'illoeques vieng en cest vergier
40 Cascun jour pór esbanoiier;
Pór çou i vieng sans compaignie
N'i tróvai mais hom en ma vie;
N'i verrai mais si seulement,
Sans compagnie de ma gent.»
45 La pucèle li dist manois :
« Chevalier sire, estes vous rois?
Vous me sanlés mólt gentix hom,
Mais je ne sai com avés non;
Quant jou esgart vostre visage,
50 Vós me sanlés de haut parage.»
— « Damoisèle, dist Tydeüs,
De Callidoine serai dus ;
De Callidoine ére iretiers,
De toute Gresse moitoiers.
55 A Thebes fui en .j. message,
Et pór requerre l'iretage
Mon compagnon Pollinicès,
Que desirète Ethioclès,
En sa sale et en sa córt fui;
60 Oiant trestous, parlai a lui,
Le droit requis mon compaignon;
Ne respondi se orgoel non.
Quant je n'i puis avoir droiture,
Et qu'il n'avoit de sa foi cure,
65 En haut parjure le clamai,
Et en après le deffiai;
Puis m'en tórnay, n'i pris congié,
Car il m'ot mólt contralié.
Puis prist .l. chevaliers,
70 Tous sans garçons, sans esquiers;
Si lór dist qu'il me devançassent
Isnèlement, si me tuassent.
Fors de lór mains sui escapés,
Appolins en soit aourés;
75 Auques i a des lór maumis,

2768 contraloiiet *formé sans doute sur* contralier, *par une fausse analogie avec* loier = lier (*cf.* Raoul de Cambrai, 59); 2771 devancaissent; 2772 m'ociassent.

Plus i a des mors que des vis ;
Estre lór gré sui escapés,
Si m'ont bailli com vós veés ;
Et tóte nuit ier et cel jour
80 Ai cevaucié a grant dólour.
Gentils pucèle, sós ces lors,
De cest cendal bendés mon cors ;
Car en tans lius sui deplaiés,
Et tant fort sui affebloiés,
85 Que jou n'i puis preu avenir,
Mólt ai grant paour de mórir ;
Tant ai sainié ke par le caut
De l'angousse li cuers me faut. »,
La pucèle li dist : « Biau'sire,
90 Mólt grant mervelle vous oi dire ;
Ainc mais ne fist nus gentix hom
Itant horrible traïson ».
La pucèle pleure mólt fort
Pór la dólór, pór le grand tort
95 C'om li avoit fait malement,
Puis li a dit mólt doucement :
« Sire, dist el, ne cesserai
Tant qu'en ma cambre vous arai ;
Je vous conjur par vostre foi
2800 Que vous venés ensanle o moi. »
Et Tydeüs li respondi :
« Damoisèle, vostre merchi. »
Del vregier issent par l'entrée
Dusqu'en sa cambre a recelée ;
5 De ses pucèles i trouva,
Doucement les araisonna,
I lit lór fist apparillier,
Coucié i ont le chevalier :
Il ért encore tous sanglens,
10 Et ses biax cors trestós sullens.
Quant la pucèle vit la plaie,
Qu'il ot el cors, mólt s'en esmaie :
Adont li lève de claré
Le pis devant et le costé,

2779 et ier cel jour; 2803 vergier; 2810, sullens *est pris adjectivement, probablement sous l'influence de* sanglens *et pour la rime. Cf.* sullez = souillé (*Tristran*, ap. Bartsch, *Chrestom.* 100, 9).

15 Ensanle met sel et piument,
Il le sóffri mólt boinement;
Dócement li oignoit de basme,
Et Tydeüs sóvent se pasme;
Puis li bandérent d'un orfrois
20 Trestót le cors en .iiij. plois :
Cevalcier puet or mais a róte,
De ses plaies mar ara dóte.
Adont li fist .j. poi mangier
Sóppes en aige pór haitier;
25 Adont li font .j. lit nóvel
Rice de paile bon et bel,
Enmi le cambre qu'est pavée.
Li keute fu rice et parée :
De soie estoit d'oevre menue,
30 Par lius estoit d'or entissue;
Li linçoel furent de cendé,
Li velós fu mólt bien ouvré;
Li cóvretoirs d'un osterin
Fourrés estoit d'un sebelin,
35 Mólt fu rices li orilliers,
Onques si bon n'ot chevaliers.
Mólt le gardoit bien la mescine,
Et si savoit mólt de mecine,
Nus hom n'en est bleciés tant fort,
40 Pór qu'il ne soit bleciés a mort,
Que ja i fiére mauvais maus,
Goute ne palasins mortaus,
Pór que il puist .j. poi dormir,
Mar ara dóte de mórir;
45 Nus n'a tant fiévre ne dólór,
Que s'il dort sus, puis ait langór.
Il est couciés, cèle le coevre,
Qui bien est duite de tel oevre;
La pucèle fu afaitiée,
50 De tastoner ne fu pariée;
Camberiére n'i laist tócier.
Mervelle fait bien a proisier :
Sóef le taste, il s'endormi;
Cèle s'en tórne tót seri.
55 Dusqu'al demain dormi assés,

2823 manger; 2849 afaitie; 2850 parie.

Car mólt estoit forment lassés.
Quant cèle vit que jórs esclaire,
« Dont, dist èle, que pórrai faire? »
Sóef s'en est au lit alée,
60 Que plaie n'i ait escrevée.
Il s'esvilla, si l'a veüe;
Et quand il l'a reconneüe,
Il li a dit : « Suer honerée,
Bien de l'eure que fustes née !
65 Reposés vous, ne penés tant, *f° 42 r°*
Travail avés eü mólt grant. »
La pucèle fu afaitiée:
Vers Tydeüs s'est aprociée,
Sa main li met desór le pis,
70 Dist li : « Vós estes mólt afflis;
Comment vous est? sentés vo cuer? »
— « Oje, dist il, ma douce suer;
Tous sui haitiés et reposés;
Se g'iére en mon ceval montés,
75 Volentiers en ma terre iroie,
Mes novèles raconteroie ».
— Dist la pucèle : « Non ferés,
Ensanle o nous remanrés :
Çaiens vous puis avoir .ix. mois,
80 Ne s'en apercevra li rois,
Nis la roïne quist senée,
Ne chevaliers de no contrée.
Çaiens ferai mires venir,
Saneront vous a vo plaisir.
85 .I. mien privé ai, .j. ermine,
Nus hom ne sét plus medecine,
Ne de plaie, ne d'enferté;
Il vous ara mólt tost sané. »
— « Damoisèle, dist Tydeüs,
90 Je n'i remanrai ore plus;
Mais de vo bien, de vo repos,
Aiiés grant merci et grant los;
Si m'avés fait apparillier
Que je pórrai bien cevaucier. »
95 La pucèle li dist : « Biau sire;
L'aler ne vous puis contredire. »

2867 afaitie; 2868 aprocie.

— Garnimens li fist aporter,
Mais ainc ne volt les siens muer.
Quant èle voit fin n'i metra,
2900 Par le vregier l'en remena ;
Ses chevaus li fu aprestés,
Et Tydeüs i est montés ;
Puis le baisa et les pucèles,
Qui mólt estoient preus et bèles;
5 Il prist congié, si s'en tórna,
Et a son diu se commanda.
La demoisèle s'en revait,
2908 Qui pour s'amour est en dehait.

Préparatifs de guerre (v. 2909-3386).

Tydée arrive à Argos et entre à cheval dans la salle où Adraste tenait « ses plaiz » avec ses barons. Le roi le prend entre ses bras et le descend de son cheval; puis il le désarme lui-même. A la vue de la blessure qui perce sa poitrine, Adraste s'effraie :

(v. 2942) « Ci a, dist-il, dólerós plait,
Petit mama[1], qui çó vous fist,
Son voel, je croi, vous ocesist. »

Déiphyle accourt échevelée, en apprenant la vérité, et exhale sa douleur. Polynice pleure de rage, et tous les barons partagent son émotion. Le roi fait venir un « ermine », c'est-à-dire un Arménien médecin, qui, au bout d'un mois, guérit complétement Tydée (v. 2931-98).

Par une transition naïve, le trouvère revient à Thèbes. Le chevalier à qui Tydée a laissé la vie va trouver Étéocle et lui raconte ce qui s'est passé. Son discours montre une grande admiration pour Tydée et ne fait point ressortir les efforts des Thébains. Le roi, furieux des reproches que lui adresse le chevalier, répond qu'ils étaient tous

[1] Je ne connais pas d'autre exemple de ce terme de tendresse appliqué à un homme.

des *lâches*, des *pourceaux*, des *vaches* ou des *brebis*, et qu'il lui reste assez de bons chevaliers pour se venger. Il lui reproche de ne pas s'être fait tuer comme les autres. Le chevalier réplique qu'ils se sont tous honorablement conduits, mais que les dieux ont voulu venger par leur mort la perfidie et la trahison du roi. Étéocle, furieux, demande son épée pour le tuer ; mais le chevalier déclare qu'il se croirait déshonoré si le roi touchait à sa personne, et il se laisse tomber sur la pointe de son épée (v. 2979-3162).

Deuil des Thébains, en apprenant l'issue du combat. Si Étéocle n'avait été leur « droiturier sire », ils l'auraient immolé à leur fureur. Ils s'informent du lieu où ils pourront trouver les corps de leurs parents et de leurs amis. Le roi leur dit que c'est à Malpertrus : il s'y rendent au nombre de plus de 30,000, et donnent la sépulture aux morts (v. 3163-3226).

Cependant Étéocle et Adraste se préparent à la guerre. L'armée d'Adraste est si grande que :

(v 3245) Oncques ne fu tex assanlée,
Fors la Cesar et la Pompée;
N'en l'ost de Troie, dont on conte,
N'en ot tant prince ne tant conte.

Courte énumération des chefs et des peuples : quelques vers suffisent au trouvère, au lieu de la riche description de Stace (Cf. *Théb.* liv. IV). Quand l'armée est rassemblée, Adraste mande Amphiaraüs (*Amphiaras*), et veut savoir de lui quelle sera l'issue de la guerre. Le devin, qui « de tous oisiaus sot le latin », refuse d'abord de répondre ; puis, sur les instances du roi, il déclare que bien peu d'hommes reviendront de l'expédition et que lui-même sera englouti dans un gouffre avec son cheval. Capanée (*Capaneüs*) accuse Amphiaraüs de lâcheté et de folie : il engage vivement Adraste à profiter de la réunion d'une si belle armée

pour rétablir Polynice sur le trône et venger l'affront fait à Tydée. Le roi se laisse persuader et donne le signal du départ (v. 3227-3386).

Hypsipyle et Archémorus ; les Jeux (v. 3387-4302).

Ils partent au mois de mai, au nombre d'environ trois cent mille. En traversant les déserts de Némée, l'armée souffre cruellement de la chaleur et de la soif. Détails intéressants : celui qui a de l'eau dans sa bouteille ne dort que d'un œil, de peur qu'on ne la lui enlève. Tydée, « gonfanonnier » des Grecs, va en avant avec ses gens, d'après l'avis du conseil, pour explorer la forêt et voir s'il ne resterait pas quelque source qui ne fût pas tarie ; Capanée le suit avec 30,000 guerriers. Vers la fin du jour, ils arrivent à un « vregier » magnifique, où ils aperçoivent une belle «damoiselle» qui tenait un jeune enfant entre ses bras. A la vue d'hommes armés, elle s'enfuit ; mais Tydée l'atteint, et, la prenant par la manche de son « bliaut », lui dit en riant : « Damoiselle, vous estes prise »; puis il la prie de leur indiquer où ils trouveront de l'eau. La demoiselle compatit à leur douloureuse situation, et, laissant là l'enfant sur un lit de gazon et de fleurs, elle les mène à la source de *Langie*. Tydée envoie aussitôt un messager à l'armée annoncer l'heureuse nouvelle. Cavaliers et piétons accourent à l'envi : beaucoup meurent pour avoir bu avec avidité, ou se noient en voulant prendre de l'eau dans le lit même de la rivière ; celle-ci, arrêtée dans son cours par la masse d'hommes et de chevaux qui s'y baignent, remonte vers sa source. Adraste demande qu'on lui amène celle à qui l'armée doit son salut ; il la remercie au nom de tous et lui demande qui elle est. Celle-ci répond qu'on la nomme *Ysifille* (Hypsipyle) et raconte l'aventure des femmes de *Lenne* (Lemnos). La version du trouvère diffère sensiblement de celle de Stace, et se réduit aux quelques vers qui suivent :

(v. 3695) Cèle respont com afaitiée :
« Sire, je suis une esseilliée,
Ysifille m'apèle on.
Par péchié et [non] par raison
Fui de mon règne forsjetée,
3700 De Lenne la ou je fui née.
Une merveille avint en Lenne,
Téle ne vit ne hom ne fème ;
Car les dames pór lór outrage
Pórparlérent une grant rage.
5 Par mervilleuse traïson,
Ocist cascune son baron ;
Qui n'ot mari, s'ocist son pére,
Fil ou cousin, neveu ou frére.
De la vile ért mes pére(s) rois ;
10 Ma mére ért morte .j. poi ançois,
Adont n'avoit mie d'espouse,
Et j'ére assés petite touse.
Ne poi avoir en mon córage
Pór lór preiére iceste rage,
15 Pór riens qu'èles peüssent dire,
Que mon pére vólsisse ocire.
La nuit, quant tós li siécles dort,
Furent tót cil de l'onór mort,
Car cascune ot ocis le suen :
20 Póés savoir mólt lór fu buen.
Od lór coutiaus que èles tinrent,
Droit au palais mon pére vinrent ;
Par la fenestre de la sale
Montérent sus a une escale,
25 Nes pot tenir verels ne serre ;
En la cambre vont le roi querre,
Od lór coutiaus, qu'érent trancant,
Le roi ocisent en dormant.
Grant paór oi, nes voel atendre ;
30 Bien sai, se me peüssent prendre,
De .c. vies ne portaisse une.
Fuiant m'en tórnai a la lune,
Ainc ne finai .ij. jórs entiers ;
Que par voies, que par sentiers,

3695 ataitie ; 3696 esseillie ; 3698, *B* et par traïson ; 3699 sui ; 3700 de Lenneles ; 3712 giere.

35 A .j. signór en sui venue.
Qui a honór m'a retenue.
De ceste terre est rois et sire,
Ne sai s'onques l'óïstes dire ;
Lugurges a a non li rois,
40 Saciés mólt est preus et córtois.
.I.enfant a de sa moillier,
Celui li gart, forment l'a cier :
Mólt i a bèle creature,
Ainc plus bèle ne fist nature.
Raler m'estuet pór lui garder,
3746 Car je me crien de mesaler.»

Cependant un énorme serpent, qui jetait feu et flamme par les narines, était sorti du bois et avait piqué l'enfant au ventre. Hypsipyle, entendant les cris qu'il pousse, se hâte de prendre congé et court au jardin ; mais elle ne trouve plus qu'un cadavre. Voyant qu'elle ne peut le rappeler à la vie, elle va se réfugier au camp des Grecs et se jette aux genoux de Tydée, le suppliant de la sauver de la colère du roi et de la reine. Tydée la relève avec bonté et conseille à Adraste d'aller plaider la cause de celle qui les a tous sauvés. L'armée marche vers la ville; Adraste se rend au palais, où le roi lui offre l'hospitalité et des vivres pour son armée. Adraste le remercie et le prie de lui octroyer par avance une demande qu'il va lui faire. Le roi lui offre tout ce qu'il possède, excepté son fils, sa femme et son corps.

(v. 3893) Ne mais que tant en met defors
Mon fil et ma fème et mon cors.

A ce moment, on vient lui annoncer qu'on a trouvé son fils mort de la piqûre d'un serpent; Lycurgue jure de le venger. La reine accourt au bruit, et, apprenant son malheur, se livre au désespoir. Le roi, dont la douleur est plus digne, lui reproche la violence de son langage : « Les

3746 ca je.

dieux, dit-il, ont fait à leur gré ». On ensevelit magnifiquement l'enfant (*Archimolus*), « qui plus ert blans com flors de lis », et l'on met sur son tombeau une pierre où est racontée sa mort prématurée.

Alors la reine demande à Adraste de faire rechercher le serpent dans le bois, et promet un riche fief au chevalier qui lui en apportera la tête. On cerne le bois, et l'on trouve bientôt le monstre étendu au soleil sur son rocher. Dix sergents l'attaquent : cinq sont tués par le venin qu'il jette ou par les flammes qu'il vomit, les autres s'enfuient. Alors Parthénopée (*Partonopeus*), le plus habile archer de la Grèce, s'avance au premier rang et lui lance une flèche d'acier qui l'atteint au cou, au défaut de l'épaule, ce qui serait au moins bizarre s'il s'agissait d'un serpent ordinaire et non d'un monstre fabuleux. Puis il réclame l'honneur de lui trancher la tête, qu'il apporte triomphant à la reine. Parthénopée reçoit le fief qui avait été promis, et le roi pardonne à Hypsipyle.

Les Grecs célèbrent des fêtes autour de la ville; elles durent cinq jours. D'abord les chefs se livrent au jeu de la palestre ; puis vient le jeu de la « plomée », et enfin les courses de chevaux, dans lesquelles le vainqueur reçoit deux bons chevaux de prix et deux manteaux « ou vairs ou gris ». Notre poète n'a pas donné à ces jeux et aux funérailles d'Archémorus la même importance que Stace. Cependant il entre dans quelques détails en ce qui concerne les jeux, et il n'est pas sans intérêt de comparer ce passage avec la riche description du livre IV de la *Thébaïde*; c'est pourquoi nous le donnons ici tout entier.

Les Jeux.

(v. 4137) Dont peüssiés veïr les Grieus
Aparilliés de faire gieus.
En .j. pré qui fu grans et larges,
40 Fist s'ost conduire li rois d'Arges;

4137 griex.

Puis les commande en sus atraire,
Pór les jus esgarder et faire.
Cil qui érent en l'ost plus mestre
Fisent le ju de le palestre :
45 Çou est uns jeus, ce dist l'estore,
Dont cil qui vaint a mólt de glore.
Or vous dirai des jueórs
Quéle est lór paine et lór labórs :
Quant en le place sont venu,
50 Si se despoillent trestót nu;
Ne remaint sór ex creature,
Kauce, sollers ne vesteüre;
D'oile font bien tót lór cors oindre,
Puis si se vont ensanle joindre;
55 Luitent a force et a póoir,
Cascuns se garde de caoir.
Li quels qui puet le sien conquerre,
Si que caïr le face a terre,
Cil a le los et la córone,
60 Mólt grant loier li rois li done.
Mais par engien et par savoir
Convient illoec vertu avoir,
Car cil est vertuex et prous;
Qui vencus est et ciet desóus,
65 Cil a grant honte et grant anui,
Tót li autre gabent de lui;
Qui bien ne se garde et afaite,
Cil a mólt bone paine traite,
Quant ses compains desous le mét
70 Ou par engien ou par gambét.
Cel ju fisent premiérement,
Mólt l'esgardèrent longement.
Quant parfinés est tós li gieus,
Venus est en le place uns Grieus,
75 Qui lór aporte une plomée,
A mervelle fu esgardée :
.I. espan ot de lé entour,
Et si avoit d'espés .j. dour ;
Perciée estoit ens en mi liu,

4145 .j. jeus ; 4147 jueours ; 4152 soller ; 4163-6 *manquent dans BC ;* 4173 gius; 4174 .j. griex; 4177 .I. espan ot loié entour ; *j'emprunte la leçon de BC.*

80 Et tél convient a icel giu ;
La ou èle est en mi perciée,
A une corde fort laciée.
Qui la plomée veut geter,
Enmi le place va ester;
85 Le corde prent a ses .ij. poins,
Pór le plomée jeter loins;
La plomée contremont liéve,
Qui mólt [li] poise et mólt li griéve;
Ou li soit bel, ou li soit grief,
90 .ij. fois le géte entór son cief.
Forment redoutent icel giu,
Hom qui est foibles n'i a liu.
Si com l'estore le raconte,
Icil qui celui jeu sórmonte
95 Est amenés devant le roi;
Ceval et armes et conroi
Li fait sempres li rois doner,
Et de lorier bien córoner.
Ains que cil jeus fust definés,
4200 Fu li vespres bien déclinés ;
Et quant ce fu que finé l'ont,
Adrastus ses barons semont,
Et fait crier par tóte l'ost,
Qui ceval a qui ceure tost
5 Envoi poruec, venir le face ;
Et dist qu'il veut que cascuns sace,
Cil qui vaintre póra en cours,
Ainçois que passés soit li jours,
Ara ij. bons cevax de pris
10 Et ij. mantiax ou vairs ou gris.
Dont veïssiés par le praèle
Tant bon ceval aler sans sèle ;
Trestót li plus rice signór
Font amener el camp les lór ;
15 Cascuns i fist mener le suen,
Pór çó c'on voie le plus buen.
Li escuier bien les pórmainent,
De bien aparillier se painent ;
Bien en i a .lx. et trois,

4179 percie ; 4181 percie ; 4182 lacie ; 4193 *BC* si com Estaces ; 4205 *A* peruec, *B* pourec, *C* por euf ; 4207 vaintra.

20 Tós les a fait nombrer li rois ;
Cascuns de ceus molt se traveille,
De conréer bien s'apareille.
Tós cex enmaine Tydeüs
Al cief del bos el mont desus ;
25 Une loée i a de plaigne,
Tót sans valée et sans montaigne.
Onques nus d'aus n'i arestut
Desi al bos dont li cours mut ;
Illoec se sont tót retenu,
30 Mais ne sont pas taisant ne mu ;
Lés.j. boscel seürement
Se sont aresté voirement ;
Et cil qui le cours a gardé :
« Móvés, móvés, a escrié ;
35 Esploitiés, dist-il, alés tost ;
Qui ains póra venir en l'ost,
Cil soit tous fis d'avoir le don. »
Atant s'esmurent li baron,
Par grant vertu pórprendent terre,
40 Car cascuns veut le don conquerre :
Dont veïssiés cevax destendre,
Et qui ains ains le cours pourprendre ;
Mais as pluisórs ne valt .j.gant,
Li plus isniax en va devant.
45 En cèle róte en avoit deus
Fors et isniax et mervilleus,
Les autres passent en poi d'eure,
Cil doi venoient al deseure.
Anfiaran estoit li uns :
50 Grans ért et larges et tous bruns,
Isniax estoit a grant mervelle,
Cil qui sus siet trop se travelle;
Les esperons sentir li fait,
Et li cevax li córt a ait;
55 Le resne li mist sór le col,
Et de ce se tint il pór fol;
Trop l'angoisse, trop tost le maine,
Pór ce se li fali l'alaine;
Et s'il la resne retenist,

4221 travelle; 4226 montane ; 4239 tere; 4245 avoit .ij. ; 4246 mervillex.

60 Tous premerains au cours venist.
Li autres estoit mólt aates,
Lons piés avoit et gambes plates,
Le cief ot gros, le col bien fait,
Miudre a .iiij. piés ne vait;
65 De .ij. c. livres ért ses pris,
Partinopex l'avoit conquis,
Cel an devant, en une gerre
Que Persant fisent en sa terre.
Tós estoit noirs, fors .j. des piés;
70 Cil qui sus siet ért vesiiés :
.ij. corgies tint en sa main,
Forment li tire tost le frain;
Des esperons nel vaut toucier,
Dessi qu'il vit l'ot aprocier:
75 Devers destre le brun costoie,
Sel fait aler la droite voie.
Quant ils vinrent bien près de l'ost,
Le bon ceval fait aler tost,
Des esperons le hurte as flans;
80 Li bruns remest, qui ért estans
Plus que ne trait uns ars maniers,
Puis vint li noirs en l'ost premiers.
Dont fu la noise sempres grans
Des chevaliers et des sergans :
85 Cel bon ceval esgarder vont,
Environ lui grant presse font.
Lors apèle li rois .j. Grieu,
Les dons tramet Partonopeu.
Partinopex que córtois fist :
90 Les cevax et les armes prist,
Trestót dona al escuier,
Et s'en fist sempres chevalier;
Armes li done et bon conroi,
Destrier ronci et palefroi;
95 Ricement et bien le conroie,
A sa loge puis l'en envoie.
Atant sont departi li giu,
98 A lór loges s'en vont li Griu.

4264 miudres; 4268 tere; 4281 .j. ars; 4285 ce bon; 4287 les grius; 4288 promet partonopex; 4291 as escuiers; 4292 chevaliers; 4293 lor done; 4295 les c.; 4296 a ses loges.

Épisode du Château de Monflor (v. 4303-5114).

Le trouvère a intercalé ici un nouvel épisode, qui nous donne un avant-goût des grandes luttes qui vont bientôt s'engager devant Thèbes, et en même temps nous montre comment on entendait la guerre au XIIe siècle, et de quels stratagèmes on usait.

On vient annoncer à Adraste que les Thébains, au nombre de soixante mille, sont sortis de la ville et marchent à sa rencontre. Le roi accueille avec joie cette nouvelle et donne aussitôt l'ordre du départ. L'armée entre en pays ennemi et commence à le dévaster et à prendre du butin. On arrive à *Valflorie*, devant le château de *Monflor*, où commandait un cousin de Polynice, nommé *Meleagès*. Polynice engage son cousin à lui livrer la place, et celui-ci se laisserait facilement persuader, sur la promesse qu'il sera fait seigneur de Monflor; mais ses barons entendent rester fidèles à Étéocle, à qui ils ont juré de bien garder sa forteresse. Meleagès va aux fenêtres avec ses chevaliers, et déclare en leur nom qu'ils ne peuvent livrer le château ; *Aquilon* ajoute qu'ils ont assez de vivres pour soutenir un long siége. Polynice, qui tenait conseil avec le roi, Tydée et Hippomédon, est d'avis qu'il faut passer outre. Le trouvère a encore accentué la supériorité que le poète latin accorde à Tydée sur Polynice, quand il s'agit de courage. Tydée traite son beau-frère de « couart », de « bricon » et de « musart » : il faut prendre d'assaut cette bicoque avant qu'Étéocle soit instruit de l'arrivée des Grecs. Adraste l'approuve :

(v. 4553) Dist Adrastus li gentix rois :
« Thideüs[1], mólt par es córtois,

[1] Le *ms*. porte *Tiocles*; de même aux vers 4671 et 4837. Cette confusion vient du sigle *T barré*, qui se retrouve le plus souvent dans le ms. A, même dans ce passage, pour désigner également *Thideüs* et *Tiocles* (Ethiocles), et que le scribe a mal résolu par inadvertance. Cf. v. 7933 *Tolomes*, et v. 7967 *Tol'*, également pour *Tydeüs*.

Miex dois porter córone d'or
Que rois Nabugodonosor, etc. »

Il faut rabaisser l'orgueil de ces chevaliers, qui croient leur château inexpugnable. Il donne aussitôt l'ordre de camper. Description de la tente d'Adraste et des riches tapisseries qui la décorent. Les barons prennent les armes et donnent l'assaut au donjon (doignon); mais ils ne peuvent réussir à entamer à coups de pierres les fortes murailles « de marbre bis ». Les assiégés se défendent en jetant de l'eau bouillante sur les assaillants, et lancent des pierres avec les deux « perriéres » qui dominent la tour placée sur la porte du château. De leur côté, les assiégeants lancent le feu grégois, qui épouvante les bourgeois et les chevaliers et met le feu à leurs maisons. La nuit vient, et l'armée retourne au camp, sans avoir obtenu de résultat décisif.

Alors quatre comtes de Venise proposent au roi de lui faire prendre Monflor par ruse. Polynice prendra 500 chevaliers et ira s'embusquer dans un bois d'oliviers, tout près du château. Tydée, avec mille chevaliers de prix, ira pendant la nuit vers *Malpertrus*, à deux lieues de là, du côté de Thèbes, et s'arrêtera à *Valcolor;* au point du jour, il fera avancer ses troupes vers Monflor, et mille cors sonneront à la fois pour faire croire à l'approche d'une armée nombreuse. Les assiégés, croyant que le roi vient à leur secours, sortiront du château. Alors Adraste et le gros de l'armée, laissant les bagages dans le camp et les tentes dressées, feindront la fuite : les assiégés se mettront à piller le camp. Pendant ce temps, Polynice entrera dans Monflor avec sa troupe et sonnera du cor. A ce signal, Adraste reviendra sur ses pas rapidement et surprendra les ennemis occupés au pillage ; ils seront facilement mis en fuite, et, ne pouvant rentrer au château, seront obligés de se rendre.

Le roi accepte ce plan, et il est exécuté point par point. Hippomédon, qui était de garde avec ses hommes cette

nuit-là, veut se distinguer par un trait d'audace : il monte jusqu'au haut du mur par une brèche faite pendant le jour, et il allait pénétrer dans la place quand un « pautonnier » du château lui lance un carreau, qui le blesse et l'oblige à se retirer vers les siens. Cependant un neveu du comte de Venise s'avance seul jusqu'à la porte du donjon, et apercevant un chevalier, nommé Aquilon, le même qui s'était vivement opposé à la reddition de la place, il se dit neveu d'Étéocle et envoyé pour annoncer un secours de mille chevaliers qui doit arriver le matin du jour suivant : il prépare ainsi la réussite du stratagème et revient raconter sa ruse au roi des Grecs. Tout arrive comme il avait été prévu : Monflor est pris, cinq cents barons sont faits prisonniers, et jetés dans une prison qu'infeste la vermine, sous la tour du château. Meleagès est bien traité par son cousin Polynice, en récompense des bonnes dispositions qu'il a montrées en sa faveur. Le lendemain matin, le roi part, laissant à Monflor une garnison de cent chevaliers avec des vivres suffisants.

Les Grecs devant Thèbes. — Tentatives de conciliation (v. 5115-5744).

Les Grecs dressent leurs tentes devant Thèbes, dans un lieu appelé *Valflorie*, comme celui où ils campaient devant Monflor. Les Thébains s'effraient à la vue de cette belle armée, et Étéocle prend la précaution de fermer lui-même les portes, et, de peur des traîtres, met des postes nombreux dans les tours. Il assemble son conseil pendant la nuit pour décider ce qu'il y a à faire : doit-il tenter un accommodement ou résister ? Le jeune *Athon* (l'*Atys* de Stace) s'indigne en entendant le roi parler ainsi et le traite de lâche ; il servait le roi comme fiancé de sa sœur Ismène, et portait dans les conseils toute la fougue de son jeune âge. « .I. sages hom cousins Platon », que le poète nomme plus loin *le vieil Othon*, réprime la fougue imprudente du bachelier ; il conseille à Étéocle de céder à son

frère une moitié de sa terre, à condition qu'il le reconnaîtra pour son seigneur. Étéocle, qui n'a demandé conseil que dans l'espoir qu'on le pousserait à combattre, résiste à toute demande d'accommodement. Jocaste le supplie, et ses barons lui font entendre de dures vérités ; le roi cède à contre-cœur, et consent à envoyer un messager à Polynice. Il choisit Othon ; mais celui-ci refuse, en donnant pour raison que Tydée doit avoir à cœur de venger la trahison dont il a été victime, et qu'il ne respectera pas le messager d'Étéocle. Les autres seigneurs refusent également d'aller au camp. Alors Jocaste promet d'accompaguer le messager ; mais personne ne veut y aller en cette qualité. Jocaste, indignée, déclare qu'elle ira seule avec ses filles. Othon offre d'aller jusqu'au *pin*, où se rendront également les Grecs délégués pour faire la paix, si les conditions sont acceptées. — Description du « conroi » de Jocaste et de ses filles. — Trois chevaliers, parmi lesquels se trouve Parthénopée, vont à la rencontre des dames. A la vue d'Antigone, Parthénopée en devient amoureux, et, tout en lui faisant escorte, il lui déclare sa passion subite. Antigone, qui au fond sent déjà quelque inclination pour le beau fils d'Atalante, lui répond qu'elle ne peut s'engager si vite, comme le ferait une bergère ou une chambrière, étant fille de roi. Parthénopée lui avoue alors qu'il est lui-même un puissant roi, et les deux jeunes gens charment la longueur de la route par de joyeux devis d'amour. Adraste se trouvait dans sa tente, en conseil avec Tydée et Polynice, quand arrivent la reine et les princesses. Polynice embrasse avec joie sa mère et ses sœurs, et le roi les accueille avec honneur. La reine expose les conditions de paix qu'elle est chargée d'apporter. Le roi, après délibération, se range à l'avis de Tydée et de Capanée, qui conseillent la guerre, tandis que Polynice accepterait volontiers l'accommodement. Les chevaliers s'affligent d'une résolution qui va coûter tant de sang, et 28 d'entre eux vont payer de leur vie, dans cette même journée, leur fatale légèreté.

Première bataille (v. 5745-6255).

Des écuyers, qui abreuvaient leurs chevaux à la rivière, ayant aperçu une « tygre apprivoisée », qu'ils croyaient sauvage, la percent de leurs flèches. Les Thébains, furieux, sortent de la ville et poursuivent les écuyers, qui donnent l'alarme. La bataille devient générale.

Tydée tue *Tenelas* de *Sydoine* (Sidon), Hippomédon *Asilart*, et Parthénopée *Ymier*, dont il enlève le cheval, qu'il envoie à Antigone par un damoiseau. Celui-ci accomplit fidèlement son message et rapporte à son maître les paroles flatteuses d'Antigone, qui l'assure de son amour. Parthénopée, ravi, continue ses exploits. Étéocle aussi se distingue : il transperce *Daufrike*, neveu du roi de *Salenike* (Salonique). Athon renverse *Sarsamar* et emmène son cheval. Ismène, qui regardait le combat avec sa sœur et sa mère, l'a reconnu de loin à la manche de robe qu'elle lui a donnée et qu'il porte attachée à sa lance, et elle se réjouit de cet exploit de son fiancé. Polynice tue *Aneblon* et donne son cheval à Sarsamar, qui court venger sa honte. Capanée et ses trois mille hommes, tous nobles, font rage à la tête de pont, devant une des portes de la ville : ils noient plus de dix mille Thébains dans un étang qui était au pied des murs. Désolation des assiégés ; ils lancent le feu grégeois sur Capanée pour l'empêcher d'entrer dans la place.

Étéocle, apprenant les pertes que son armée vient de subir devant la ville, fait recommencer la lutte dans l'espoir de venger son échec. Polynice, entouré de ses hommes, se défend bravement. — Armure d'Athon. — Polynice l'attaque mollement, puis le quitte en lui disant de garder toujours l'amour qu'il porte à Ismène. Cependant Jocaste, qui vient d'apprendre le désastre des Thébains, ordonne à l'écuyer qui lui a apporté ces nouvelles d'appeler Polynice. Celui-ci fait cesser le combat, et les chefs viennent auprès de la reine, qui supplie son fils d'accepter l'accord proposé. Tydée s'irrite à ces paroles : il exige

qu'Étéocle abandonne la terre à son frère pendant un an, et il offre des otages pour garantir que Polynice la rendra, l'année expirée. Adraste est de son avis.

Les princes grecs dans Thèbes (v. 6256-6546).

Les dames retournent à Thèbes, reconduites par Polynice, qui escorte sa mère, par Tydée, qui accompagne Ismène, et par Parthénopée, qui adresse à sa mie Antigone de tendres paroles et l'embrasse de temps en temps. Près de la porte d'Orient, ils rencontrent Athon et deux chevaliers, qui les saluent courtoisement. Athon propose d'aller demander un sauf-conduit pour que les trois princes puissent entrer dans la ville. Tydée accepte cette offre. Athon rapporte le sauf-conduit, obtenu à grand'peine du roi. Ils se rendent tous au palais, où ils trouvent Œdipe sur un lit magnifique, et s'entretiennent avec lui des moyens de faire la paix. Étéocle, furieux d'être obligé de subir leur présence, feint de ne pas les avoir aperçus et va s'enfermer dans sa chambre avec ses amis. Polynice s'humilie devant son père, lui démontre son droit, et lui offre de l'emmener en Grèce avec sa mère et ses sœurs, et de lui abandonner la seigneurie de tous ses domaines. Œdipe fait appeler Étéocle, qui s'indigne et menace son frère, l'engageant à s'éloigner au plus tôt. « En vo cambre gisiés en pais », dit-il à son père, « je garderai vers lui ma terre, car je puis bien souffrir ma guerre». Œdipe trouve dans sa colère des paroles qui ne manquent pas d'une certaine éloquence; on sent à la tristesse qui règne dans son discours qu'au fond il aime encore ses fils, et les malheurs qu'il prévoit dans l'avenir augmentent son découragement et lui font presque maudire les dieux.

(v. 6419) Edippus l'ot, mólt fu iriés :
En haut se dréce sór ses piés,
Sór .j. des chevaliers s'apuie,
De çou qu'il ot mólt li anuie ·

« Signór, fait il, grant folie oi.
Dementres que aidier me poi,
25 Que je fui sains de ma veüe,
La terre ting par vostre aiüe;
Ainc ne trióvai prince ne roi
Qui onques sist plain pié sór moi.
Or ne lairai que ne vós díe
30 Et mon pecié et ma folie.
Moi mesavint k'ocis mon pére,
Et .iiij. enfans ai de ma mére,
.ij. jens vassaus et .ij. pucèles
Qui assés sont jentes et bèles.
35 De cel peçié qant m'aperçui,
Saciés de voir, dolans en fui;
Si fui dolans, si me fu grief,
Qu'ans .j. les iex m'ostai del cief.
Grant penitance en ai pórtraite,
40 Et ma vie grant paine faite;
Mainte jeüne et main dur lit
Ai puis sófert pór cel delit:
Assés est grans li miens esciex.
Puis adoubai ans .ij. mes fiex;
45 Si lór donai tót mon empire,
Si que cascuns fust .j. an sire:
Ensi l'ordonai devant vous,
Dont je sui ore córeçous.
Or voi k'Etioclès tréstórne,
50 Si me fait mólt dolant et mórne;
Forment mesfait et poi me crient.
Quant vers son frére l'onór tient.
Or vous dirai quels la fins iért:
Li quels qui soit sa mort en quiért,
55 Ou soit a cief ou soit a keue,
Lór convient prendre male veue[1].
Li diu me héent, bien le voi,
Car, s'il eüssent song de moi,
Ja n'ocesisse pas mon pére,
60 Ne ne geüsse avoec ma mére.
Bien sai que si peciéres fui,
L'eure fu male c'a li gui,

6426 aieue; 6428 quiconque; 6431 mon pere; 6436 en sui; 6437 qu'il me fu; 6438 ans .j.; 6453 ert; 6456 lui comment; 6461 p. sui.

[1] Veue = vota; *cf.* Roman de Troie, 745, *et voyez* Romania, II, 100.

Et maudite est l' engenreüre
Qui fu faite contre nature ;
65 Mólt m'esmervel que tant demeure
Qu'il ne perissent en une heure ;
En pecié furent tót estrait,
Et par pecié mainent ce plait ;
Peciés les a en mainburnie,
70 Et par pecié perdront la vie.
Or ne sai je mais plus que dire,
Mès du pecié mes cuers sóspire,
Si lór lairai tout en ingal,
6474 Cui qu'en prenge ne bien ne mal. »

Cependant un chevalier dont Tydée avait tué l'oncle descend de la salle où se trouvaient les princes, et excite ses hommes, au nombre de trois cents, contre les chefs des Grecs ; il les décide à venir avec lui pour leur dresser une embuscade hors de la ville, dans un petit bois. L'écuyer de Tydée, qui tenait son cheval devant le perron, entend quelques paroles qui lui font craindre une trahison ; il court prévenir le sénéchal de Tydée : celui-ci fait armer ses hommes et les place non loin de l'embuscade des Thébains. Les princes prennent congé d'Œdipe et sortent de la ville.

Deuxième bataille ; mort d'Amphiaraüs (v. 6547-7182).

Attaqués par les Thébains, Polynice, Tydée et Parthénopée prennent la fuite, jugeant la résistance inutile.

Les traîtres qui les poursuivaient rencontrent les Grecs embusqués, et un combat s'engage. Les plus rapprochés, dans l'armée assiégeante, s'arment aussitôt ; Adraste, voyant les jeunes bacheliers combattre vaillamment, engage les vieillards qui l'entourent à ne pas leur laisser toute la gloire de la journée, et à couper la retraite aux Thébains. De son côté, Athon entend les hennissements

6466 .j. eure, *notation employée plusieurs fois dans le manuscrit A pour le féminin une* ; 6470 perdent.

des chevaux, et, voyant du haut des murs la troupe d'Adraste, il se moque de ces têtes chenues, de ces brebis timides, et se dispose à aller les combattre ; mais ceux-ci poursuivent les traîtres jusqu'aux portes de la ville. — Char d'Amphiaraüs. — Le devin est englouti dans un gouffre, comme autrefois Abyron et Datan, non sans avoir fait un grand carnage d'ennemis.

Adraste fait dresser sa tente à un jet de pierre des murailles, et se dispose à détourner la source qui alimente la ville d'eau potable ; mais en apprenant l'engloutissement d'Amphiaraüs (*Arafiran*, *Aphiaran*) et de mille autres chevaliers, il comprend que les dieux sont contre lui, et retourne à son premier campement.

Deuil des Grecs, qui craignent un sort semblable pour chacun d'eux. Joie des Thébains, qui leur crient que les dieux les condamnent. Adraste convoque le conseil et demande aux barons s'ils sont d'avis de rester ou de retourner en Grèce. Le duc de Mycènes (*Miçaines*) et plusieurs autres seigneurs lui demandent de lever le siége ; mais le comte d'*Anicles* rassure le roi : les dieux ont assouvi leur haine en frappant le grand-prêtre ; il faut en élire promptement un autre, afin de ne pas rester privés de chef spirituel ; mais avant l'élection, on ira au gouffre en procession, nu-pieds et en chemise, et l'on fera un sacrifice expiatoire, après avoir jeûné, distribué des aumônes et confessé ses péchés. Tous sont de cet avis, mais on ne sait qui nommer « evesque ». Alors un « poete » prend la parole et leur fait un « sermon » qui, en effet, ne siérait pas mal dans la bouche d'un orateur chrétien : Mélampus, dit-il, est trop fatigué ; il faut nommer *Olimpius* qui, il est vrai, a cent ans et plus, ou bien *Tiodamas* ; il ne dit pas, comme Stace, que celui-ci soit fils de Mélampus. Tiodamas est élu « sans symonie »; on fait, sous sa conduite, les cérémonies expiatoires à *Mahomet*, et le gouffre se referme. Les Grecs en sont si joyeux qu'ils vont sur-le-champ attaquer les Thébains.

Troisième bataille ; mort d'Athon (v. 7183-8462).

Énumération des portes et indication des chefs qui y commandent (Cf. Stace, *Théb.* VIII, 353 sqq., et ici même, 1re partie). — Les assiégés sortent au nombre de 44,000 environ, et la bataille s'engage. Exploits de divers chevaliers ; mort de *Meleantier*[1], duc de *Paile*, tué par *Iseüs* (Hypsée), et de *Diman*. Exploits du célèbre archer *Amorris*.— Le comte d'Arcadie, *Alexis*, empêche ses chevaliers de joûter, pendant que les gens de pied (*geude*, *geudons*) s'appliquent à tuer leurs chevaux ; il attaque lui-même les gens de pied et leur inflige une dure leçon. Puis il poursuit et frappe avec une baguette un chevalier thébain qui, par forfanterie, s'exposait sans armes défensives, et dont les Grecs se moquaient. — Exploits d'*Agénor*, neveu du Thébain *Drias*, qui vient au secours de son oncle. Capanée, désarçonné par les gens de pied, s'en venge terriblement. — *Menestée* (c.-à-d. *Ménécée*) fait prisonnier *Pancras*, duc de *Roussie*.— Deux frères, qui luttaient dans les camps opposés, s'entretuent sans se reconnaître ; Menestée les reconnaît pour les fils de sa sœur, et fait emporter leur corps à Thèbes. — Exploits d'Alexis. — *Créon*, armé « a la guise de France », s'embusque dans un « vregier» et surprend la troupe de Polynice, qu'il met en déroute ; Polynice, fuyant sur son cheval blessé, est fait prisonnier par deux frères du parti d'Étéocle ; il leur promet pour sa rançon 10,000 marcs. Sur le conseil de l'aîné, les deux frères lui laissent la liberté sans rançon et le prient de se souvenir d'eux plus tard.

Athon sort de la ville pour aller combattre avec sa « maisnie »; il attaque deux Grecs qui étaient en avant : l'un est renversé, l'autre prend la fuite. Ismène est témoin de cet exploit et s'en réjouit. — Exploits de Tydée : il délivre un de ses cousins, le jeune *Afran*, que les « geudons »

[1] *B* Melampus, *C* Melandus.

emmenaient prisonnier ; son cheval étant blessé, il sort de la presse pour en changer. Comme il retournait au combat, il rencontre Athon. — Portrait d'Athon :

(v. 8033) Athes fu uns mescins mólt grans,
Et non peroec n'ot que .xv. ans :
35 Ses cevex ot crespés et blons,
Sór les espaules auques lons ;
Et ot le cief estroit bendé
D'une bende d'un bleu cendé.
Les iex ot vairs, rians et biax,
40 Plains de gaieté com oisiax,
Et ot la car autresi blance
Com est la nois desór la brance.
Sór la blançór, par grant conseil,
I ot nature assis vermeil :
45 Cou est cólórs qui mólt m'agrée,
Blançórs de vermeil cólórée.
La face ot plaine et le menton,
N'i avoit barbe ne grenon ;
Mólt fu grailles par la çainture,
8050 Et ot mólt large enfórceüre.

Il avait commis l'imprudence d'aller à la bataille sans haubert. Tydée s'en aperçoit et se détourne en riant; il l'engage à se livrer aux jeux moins rudes de la galanterie. Athon répond : « Cestes pitiés est coardie », et lui assène un coup violent qui l'étourdit. Tydée, forcé de se défendre, veut le frapper légèrement sur l'écu, mais il ne peut adoucir le coup, et sa lance le traverse de part en part. Tydée pleure son malheur, et Athon reconnaît sa folie et lui pardonne. Tydée le fait emporter à Thèbes sur son écu. Cependant Ismène, qui regardait le combat à la fenêtre d'une tour avec sa sœur, lui vantait les prouesses de son fiancé ; de son côté, Antigone, reconnaissant Parthénopée à la plume de paon qui flottait derrière son casque, faisait l'éloge de son courage. Elle se plaignait de ne pouvoir, comme sa sœur, embrasser et « acoler » son bien-aimé. Sa sœur lui fait part

8033 .j.

d'un songe menaçant qu'elle a eu la nuit précédente. Au même instant, elles entendent du bruit dans la ville ; elles se retournent et voient qu'on apporte une civière.

v. 8191 (Ysmaine) D'Aton se crient que mólt ot cier,
Pasmée ciet sór le plancier ;
Sa suer entre ses bras le tient.
A cief de pose, quant revient,
95 Isnèlement aval en vait,
Comme dervée crie et brait;
Elle devine en son córage,
Et son grant doel et son damage.
Se suer le sóstient et le porte,
8200 Qui mólt doucement le conforte ;
Mais de conforter n'estoit lius,
En tristór est tórnés li gius ;
Il n'est mais lius de conforter,
Ançois est tans de gramenter.
5 En. j. bel liu le navré posent,
Ceus qui pleurent environ cosent ;
Arousé l'ont, sóvent se pasme ;
La lange li oignent de basme:
Ce li faisoit j. poi parler,
10 Et Ysmaine mólt regreter.
Proié lór a a mólt grant paine
Que li amainent tost Ysmaine ;
Ysmaine li est en la bouce,
L'amours de li au cuer li touce;
15 Il demande sóvent Ysmaine,
Et la roïne li amaine.
« Amis, fait èle, voi t'espouse,
La caitive, la dólerouse. »
Ouvri les iex, si l'a veüe,
8220 L'ame li est del cors issue.

Deuil général : Ismène reste comme morte pendant une heure (*une loée*) ; Étéocle, en apprenant la mort du prince, fait rentrer ses troupes dans la ville et se livre à la douleur. Les mille chevaliers qu'Athon avait amenés avec lui le regrettent hautement, et vantent sa libéralité et son courage : jamais ils n'oseront reparaître devant le roi et la reine. Ismène, revenue à elle, demande à revoir son

cher mort ; on est obligé d'accéder à son désir. Elle l'embrasse mille fois et exhale en ces termes sa douleur :

(v. 8349) « Biax sire Athes, pór coi es mors ?
Tu estoies tós mes confors ;
Parlés a moi, biax sire ciers,
Ouvrés vos iex, bons chevaliers ;
C'est Ysmaine qu'a vous parole,
Maleüreuse cose et fole !
55 Il ne me sent, n'il ne me voit,
En le biére le sent tót froit :
Mors es, Athes, tót vraiement
Poi as usé de ton jóvent.
Com est pale ceste maissèle
60 Qui sanloit estre de pucèle !
Coulór de rose eüs el vis,
Blans es com une flór de lis ;
N'en l'ost defors, ne ça dedens,
N'en est remés enfes si jens ;
65 Car cil qui vós haï tant fort
En ot dólór, quant vous ot mort.
Puis c'il de pitié en plóra,
Ceste dolante, que fera ?
Ceste dolante, la caitive,
70 Qui ne deüst pas estre vive ?
Anuit songai que je cantoie,
Or en voi chi marviste joie :
Cil cantemens que je donc fis
Senefie ces dolans cris.
75 Toutes fèmes, tótes pucèles,
Aiés dólór de mes nóvèles,
Toutes pucèles qui amés,
De pieté pór moi plórés,
Et priiés Diu mon sens me gart,
80 Car a poi li cuers ne me part ;
A poi ne muert li lasse Ysmaine.»
Faut li li cuers et li alaine,
El pavement kaï pasmée.
Adonc i ot mólt grant criée ;

8369-70, cf. *Vie de Saint Jean Bouche d'Or* (Romania VI, p. 336), v. 5378 Lasse, caitive, Moult sui dolante que sui vive; 8378 de pitié.

85 Pitié en ont tót li pluisór,
La óïssiés et cri et plór.
Quant Ysmaine fu revenue :
« Lasse ! dist èle, durfeüe !
Por coi ne muert ceste caitive ?
90 Mólt me poise que je sui vive :
Amis Athes, vous estes mors,
C'est mes damages grans et fors ;
Jamais ta tère ne verras,
Ne moi ne autrui n'ameras.
95 Maudis soit cil qui toi ocist,
Et li févres qui l'arme fist !
Et grant doel a mis en ta gent,
Et moi a mis a grant tórment.
Tydeüs vous a mort pór voir,
8400 Bien en devons vengance avoir.»

Tous veillent à côté du corps d'Athon ; le roi lui-même y reste toute la nuit. Au matin ont lieu les funérailles. — Détails curieux. — Ismène demande à son père Étéocle la permission de se retirer du monde et d'aller fonder une abbaye où puissent vivre cent femmes. Le roi le lui accorde et lui donne assez de bien pour qu'elle puisse pourvoir à l'entretien de ses compagnes.

Quatrième bataille ; mort de Tydée (v. 8463-9208).

Le lendemain, après relevée, le roi veut aller combattre. Description de son armure et de son cheval *Blancenue*, que lui donna sa « drue » *Galatea*, fille du roi de Nubie. Avec lui sortent de la ville ses fidèles alliés : le juif *Salatiel*, *Diogenès*, duc de *Sur*, *Hermagoras* (A *Quermaguras*) de *Salamine*, *Pireüs*, comte de *Marseille*, *Agrippa*, comte de *Sesile* (Sicile), montant un cheval qui fut père de Bucéphale, le cheval d'Alexandre, *Polibetès* de *Cesaire* (Césarée), avec un dromadaire pour monture, le jeune *Trestor*, déshérité par Adraste, *Carios*, duc de *Corinte* (A *Tarinte*), et même l'Anglais *Godris*. Tydée lutte successivement contre ces

8386 plour ; 8398 as mis.

chefs, puis il attaque Étéocle. Celui-ci atteint Tydée avec sa lance sur la boucle de l'écu et aussitôt l'archer *Menalipus* (Menalippe), qui se tenait à ses côtés et avait l'arc tendu, profite du moment et blesse à mort Tydée désarmé.—Deuil de l'armée grecque. Adraste cherche à réconforter ses barons. Polynice, qui était occupé à faire construire des machines de guerre, accourt en entendant les cris des Grecs, et, voyant Tydée mort, il se lamente et pleure de chagrin; il reconnaît hautement les services que ce héros a rendus à sa cause.

Cependant Étéocle devine, aux cris de douleur qu'il entend, que Tydée est mort de sa blessure : il sort de la ville avec ses meilleurs chevaliers, dans l'intention d'enlever le corps et de le faire dévorer par ses chiens. Adraste s'aperçoit de ce dessein : il exhorte ses barons, et en particulier Polynice, à cesser leurs larmes et à venger Tydée. — Lutte acharnée. Polynice et Étéocle se rencontrent et combattent avec rage ; mais l'heure de leur mort n'est point encore venue, leurs bons hauberts les protégent. Hippomédon défend vaillamment le corps : grâce à la précaution qu'il prend de faire garder soigneusement l'ordre de bataille, il peut résister à la troupe plus nombreuse d'Étéocle. Longue description du carnage. — Étéocle, voyant qu'il ne réussira pas à enlever le corps par la force, emploie la ruse. Avisant un chevalier à qui il avait rendu la liberté la veille, il l'engage à aller dire à Hippomédon et à sa troupe que ceux qui accompagnent Adraste ont été mis en fuite et le roi pris ; il lui promet une riche récompense, et menace de le tuer, s'il refuse. Hippomédon croit à la parole du chevalier à cause de sa naissance (il était fils du comte de Milet), et se rend dans un vallon voisin pour secourir le roi, qui n'en a pas besoin. Étéocle enlève alors le corps de Tydée et l'emporte à Thèbes, où la foule veut le déchirer ; le roi le livre à cinq cent serfs, qui le traînent la corde au cou. Émus de ce spectacle, les chevaliers de Tydée envoient à Étéocle un messager pour lui offrir une

riche rançon; mais le roi refuse durement. Désespérés, ils veulent s'en retourner dans leur pays. Capanée engage en particulier Adraste à les retenir par tous les moyens possibles. Le roi leur offre de grands biens et promet d'envoyer au père de Tydée son jeune enfant. Ils consentent à rester. Le poète ajoute quelques vers intéressants sur lesquels nous aurons à revenir; nous les donnons ici:

(v 9195) De l'enfant vós di une rien :
Mólt restora son père bien ;
Car, puisqu'il vint a son eage,
Fu il de mólt grand vasselage.
Cevaleries fist adès,
9200 Il ot a non Diomedès.
A Troie fut en l'ost defors,
Et se combati cors a cors
A Eneas, qui fu mólt prós,
Fors Ector li miudre de tós.
15 S'on ne secórust Eneas,
Tós fust le jór vencus et mas ;
S'il n'eüst eü ajutore,
Diomedès eüst victore.

Hippomédon remplace Tydée dans le commandement de l'armée. — Épisode du ravitaillement (v. 9209-9626).

L'armée, consultée, acclame Hippomédon comme successeur de Tydée: sa vigilance, ses largesses aux chevaliers besogneux. Les vivres devenant très rares et très chers, quand on en trouvait à acheter, Hippomédon s'afflige de cette situation de l'armée.

(v. 9275) Pleure, ne se pot astenir,
Les bougres fait a lui venir :
Ypomedon les araisone,
Mólt lór promet, du sien lór done,
Et lór promet de son tresor
80 .Vij. muls cargiés d'argent et d'or,
Sel mainent en terre pleniére
Ou vitalle ne soit si ciére :

9203 prous; 9204 miudres.

Car il sévent bien le regné,
Comme la gent qui en sont né ;
85 Se il ne li font tel confort,
Sempres seront livré a mort.
Cil ont paór de perdre vie :
« Bien lonc, font il, près de Róssie,
Dela Danuble la riviére,
90 A une terre mólt pleniére ;
Mais devers nós sont les montaignes,
Et dela sont les larges plaignes.
La terre i est bien gaaigniée [1],
Cultivée et aplanoiée.
95 Del bon vin a illoec assés
Et del forment a grans plantés ;
Li formens i est clérs et purs,
De ce soiés trestós seürs ;
Tel sont li vregier que nós tuit
9300 En poriemes vivre del fruit ;
Illoec a grans gaaigneries[1],
Et grans plentés de porkeries ;
Es prés a grans plentés d'aumalle.
N'ont pas paór c'on les asaille,
25 Car l'entrée si est si forte
Que il n'i a que une porte.
Se vós poiés laiens embatre,
9328 Vivre en póriés .iij. mois ou .iiij.»

Hippomédon fait aussitôt armer mille chevaliers ; il emmène avec lui beaucoup de mulets et de chameaux avec des valets, pour transporter des vivres, et laisse la conduite de l'armée à Adraste, en lui recommandant de ne pas permettre qu'on engage la bataille. Après sept jours d'une marche pénible, pendant laquelle ils ont fort à souffrir de la faim, ils approchent de la terre convoitée. Les

9288 fait il ; 9291 montagnes.

[1] *Gaaignie* B, *gaaingnie* C (*saaignie* A). Cf. plus bas, v. 9301, *saaigneries*, où je corrige *gaaigneries* (BC *bercheries*). On pourrait peut-être tirer *saaignie* = engraissée), *saaigneries*, de *saginare* ; mais je n'ai pas rencontré d'exemple de ces formes. Pour la confusion du *g* et de l'*s* commise par le scribe de A, voyez en particulier v. 9392, Ypomedon a non quis *siue*, pour *guie*, rimant avec *florie*.

« bougres » conseillent à Hippomédon de surprendre, pendant la nuit, la porte qui y donne accès, car il ne serait pas possible de la forcer. Ainsi font-ils, et ils se répandent dans le pays pour ramasser du butin.

Cependant Étéocle avait appris, par les espions qu'il entretenait au camp des Grecs, le départ de l'expédition. *Faramonde*, comte de *Valféconde*, lui propose d'aller attendre au retour les Grecs avec trois mille chevaliers, et de les faire prisonniers; il va s'embusquer à *Valesprés*. L'avant-garde d'Hippomédon, qui marchait à cinq lieues en avant, apercevant la troupe embusquée, recule et prévient le chef qu'ils seront sans doute attaqués le lendemain. Un sage «bougre» propose de conduire l'armée par des chemins détournés, afin d'éviter les ennemis plus nombreux. Mais les barons ne veulent pas consentir à reculer; la bataille s'engage, et les ennemis sont mis en fuite, grâce à la bravoure des Grecs, et aussi au stratagène d'Hippomédon, qui ordonne de couper des branches d'arbres et de les traîner derrière l'armée sur la route, pour faire croire à la présence d'une troupe nombreuse. Les deux tiers sont ou noyés, ou tués, ou faits prisonniers.

Hippomédon envoie annoncer son retour à l'armée, qui souffrait beaucoup de la faim. Le roi et les principaux barons vont à sa rencontre, et l'armée se repose enfin dans l'abondance.

Épisode de Daire le Roux (v. 9627-12288).

Nous arrivons à la partie du poème où l'auteur s'est le plus mis en frais d'imagination. L'épisode qu'il a inséré ici ne compte pas moins de 2658 vers, que les manuscrits B et C réduisent à 858. Nous verrons plus loin que le texte original est bien celui de A, et que c'est au poète primitif qu'il faut faire honneur de ce qu'il y a de bon dans cette partie de son œuvre, comme aussi c'est à lui qu'on doit reprocher la prolixité où il s'est parfois laissé aller.

Polynice avait fort honorablement traité un des prisonniers qu'avait faits Hippomédon lors de son expédition. Il se nommait *Alixandre* et était fils de *Daire le roux,* lequel tenait à fief une des tours de la ville. Polynice l'envoie à son père pour l'engager à livrer aux Grecs la tour qu'il commande, lui promettant en échange la liberté de son fils. Daire refuse d'abord de se parjurer; mais sa femme insiste et lui fait observer que le roi s'est d'abord parjuré à l'égard de son frère, en conservant la couronne. Le père n'est point convaincu; cependant il envoie à Polynice par son fils sa coupe d'or et de topaze, son levrier et son faucon, et lui fait dire que dans trois jours il lui transmettra le résultat de la démarche qu'il va faire auprès du roi pour l'exhorter à faire la paix. Alexandre rend compte de son message : si son père ne réussit pas à décider Étéocle, il livrera la tour.

Daire va en effet trouver le roi dans son « vregier », au moment où trois messagers venaient lui offrir l'appui des *Pincenarts*, à condition qu'on leur céderait toute la marche de *Nubie* « jusqu'en *Lusarce* », c'est-à-dire jusqu'à la *Lusace*. Daire le dissuade de consentir à céder une province si riche, que son père a eu tant de peine à conquérir, et qui d'ailleurs est la clef de son territoire ; il l'engage à s'accommoder plutôt avec son frère. Le roi s'irrite ; Daire insiste et lui reproche son manque de foi. Alors le roi, furieux, le frappe d'un coup de bâton en s'écriant :

(v. 10095) « Fieus a putain, li rois a dit,
Com vós m'avés en grant despit!
Or fors, or fors, ors, puans, rous!
Ausi pués com fait uns bous. »

Daire se retire et fait dire aussitôt à Polynice qu'il est prêt à lui livrer sa tour, bien approvisionnée et entourée d'un grand parc giboyeux de deux lieues de large. Celui-ci communique cette offre au roi, qui accepte et fait occuper

10098 .j. bous.

la tour par plus de sept cents chevaliers. Des tours voisines, on donne l'alarme, et les Thébains attaquent celle de Daire, mais sans succès. Le jour venu, Étéocle apprend la trahison ; il craint que d'autres chefs n'imitent Daire. Un ingénieur (engigneour) lui offre les moyens de s'emparer de la tour ; il creuse une mine, et, arrivé au mur, il le perce et y met des poteaux pour soutenir la masse, puis il allume. La tour, privée de ses appuis, se fend en deux parties, et ses défenseurs sont pris[1]. Daire est conduit devant le roi, qui lui reproche sa trahison et déclare qu'il le fera « ardoir en bordel[2] ».

Othon obtient du roi qu'il le fasse juger par les barons ; puis il prie ces derniers de demander un jour de répit, pour laisser à la colère du roi le temps de s'apaiser. Le roi refuse ; Créon insiste en disant qu'un jeune roi doit écouter les conseils des seigneurs à qui l'âge a donné du jugement, mais le roi ne veut rien entendre. Les barons se réunissent pour juger leur pair.

Alis (Alexis, nom qui se retrouve plus loin) croit qu'il faut considérer Daire comme un traître ; son discours commence par de bonnes précautions oratoires. Othon lui répond : il dit, pour la défense de l'accusé, que le roi lui a donné la permission de lui faire tout le mal qu'il pourrait. Créon réplique vivement. Nous donnons ici ce discours, ainsi que la réplique d'Othon, afin qu'on puisse apprécier le genre d'éloquence que le XIIe siècle attribuait aux héros de l'antiquité ; on y verra d'ailleurs exposées les lois qui réglaient, au moyen-âge, les rapports entre le vassal et le suzerain.

(v. 10493) Creon se dréce en son estant,
En sa main droite tint son gant ;

[1] M. Comparetti (*Virgilio nel medio evo*, II, 76) cite une nouvelle du *Pecorone*, où l'on retrouve ce procédé pour renverser une tour.

[2] Expression qui se retrouve dans la *Chronique des ducs de Normandie*, t. I, p. 543, v. 13389 :

E l'omicide, le mesel,
Q'ardeir ferai en un bordel.

95 De raison fu bien doctrinés :
« Signór, fait-il, or m'entendés :
Mal fait qui a son essient
Consent c'om fait faus jugement.
Othes a dit se volenté,
10500 Et nós l'avons bien escouté.
Mais par le foi que je vós doi,
Ensi del tout pas ne l'otroi.
Se li rois son baron laidi,
Daires se teut et sel soufri ;
5 Ne li rois a raison nel mist,
Ne cil droiture n'en requist ;
Ne li rois droit ne li vea,
Ne cil le roi ne desfia.
Cil estoit hom, et li rois sire ;
10 Pór tençon ne pór .j. poi d'ire,
Ne deüst pas, ce m'est vis, querre
Que se'sire perdist sa terre,
Et ne deüst si faitement
Querre son desiretement,
15 Mais droit ofrir et querre et prendre,
Et puis .xl. jórs atendre.
Se li rois droit ne li fesist,
Ançois que ciex li mesfesist,
Une rien li peüst bien faire,
20 De son service tost retraire ;
Mais se li rois ot vers lui tort,
Ne deüst pas querre sa mort.
Sa mort li quist, puis qu'il ot mis
Çaiens ses mortaus anemis,
25 Qui lui et nós tós ociroient,
Se il ja faire le póoient,
Et nós eüssent mors pór voir,
Se il eüssent le póoir.
Del droit ne doit on pas mentir,
30 Ne traïson ja consentir.
Daires a fait grant felonie,
Forfait i a et membre et vie ;
Car vers nós fist grant traïson.
Se nós en disiemes raison.
35 Et ne cuit que çaiens home ait

10512 tere; 10524 mortex.

Cui plus en poise que moi fait,
Mès par cremór n'en mentirai
Del jugement, puis que le sai. »
— Othes dist : « De hé ai t'amór,
40 Puis qu'èle tórne a deshonór.
Daire vólés tolir la vie,
Si faites mólt grant vilonie.
Se vós l'amissiés de noient,
N'en fesissiés tel jugement.
45 Mais, par ma foi, ainc ne l'amastes,
Quant a ocire le jugastes ;
Hom qui aime l'autre par foi
Nel doit malmétre plus que soi ;
De noient n'estranle on mie.
50 Trop en prendés grant signórie,
D'aficier vostre jugement ;
Et si a chi mólt bone gent
Qui i póroient amender ;
Mais or en laissiés le parler.
55 Si vós dirai une autre cose :
Mal est batus qui plórer n'ose.
Feru m'avés et fait sanglent,
Et puis, par vostre mautalent,
De vós tót plain congié arai
60 De faire mal canques pórrai ;
A mólt lanier puis me tenroie,
Se je de vós ne me vengoie,
Pór tant k'eüsse ou receter,
Ou guerre peüsse mener.
65 Sire Creon, amendés i,
Car je ne l'otroi pas issi.
Se me sire me taut ma terre
Ou mon avoir, droit en doi querre,
Ou atendre, se il nel fait,
70 .xl. jours après fourfait ;
Mais puis, se di[t] qu'il me ferra,
Dehait qui le desfiera ;

10536 qui, *orthographe qui se rencontre dans d'autres textes* (*cf.* Saint Alexis, *ms.* L), *et ici-même*, 1604, 4361, 5836, etc.; 10539 Athes. *Par distraction, le scribe, ou plutôt le rubricateur, a confondu, ici et ailleurs également,* Athon, *qui est mort, avec le vieil* Othon, *que le poète représente comme un homme de sens* (cf. v. 10499, 10931, 10965, etc.) ; 10572, *B* Deshait ait qui ne deffendra, *C* Dehez ait qui plus soferra.

Il n'avera puis droit a moi,
Car il me ment illoec sa foi,
75 D'avoir droit et de cop vengance ;
Trés bien se gart puis de ma lance :
Ne sai droit prendre de colée,
10578 Se del vengier non a espée. »

Créon réplique, et développe ses premiers arguments : un vassal ne doit rien faire qui puisse nuire à son seigneur, ni qui soit contre l'honneur. *Eurimédon* parle en faveur de Daire ; son discours est très modéré et procède par insinuation ; il ne manque pas d'un certain art, comme on en jugera, après l'avoir lu.

(v. 10665) Eurimedon parla après :
En Tebes estoit ses recès ;
Une des tours tenoit en fief,
.M. chevaliers en doit par brief.
« Creon, fait il, entendés moi,
70 Et cist baron que je chi voi.
Par grant raison devrait plaidier
Qui son ami vauroit aidier,
Et par grant sens et par mesure,
Nient par tençon ne par rencure ;
75 Ne doit estre en córt vilonie,
N'en córt ne doit pas estre oïe.
Ne parlons mie par haïne,
Por Diu, baron, ne par querine,
Car assés somes destórbé;
80 N'ait entre nós nule amerté,
Et gardons bien les drois le roi
Et sans barat et sans desroi ;
Et parlons si de no voisin,
De nostre pér, de no cousin,
85 Del franc baron, de notre pér,
De cui nós doit forment pesér.
Sire Creon, coi k'Otes die,
Saciés que il ne vós hét mie,
Mais ce dist on en reprovier :
90 Tex puet nuire, ne puet aidier.
Tórnons ce plait al bien de Daire,

10573. *BC* Que il droit ait dont puis en moi; 10691 a bien.

Gardons, s'on puet, n'i ait contraire.
Vous savés bien, Daires li rous
Est mólt sages et mólt visous ;
95 Qui par bon engien quiert voidie,
Je croi que il ne mesfait mie.
Cil parla a Pollinicès,
Frère no roi Etioclès,
Qui est nostre droituriers sire,
10700 Ausi com cis, se vólons dire.
Se Daires aidier li vóloit,
Por çou que rois estre devoit,
Et noméement de cest an,
De traïson n'i voi engan.
5 Lonc le miens sens, tót entresait,
Se il l'eüst pór autrui fait
Que pór Pollinicès son frére,
Saciés il fust traïtre lére.
Comme cis est drois et loiaus,
10 Est nos drois sire naturaus ;
Ausi asseürames lui,
Com nos aviemes fait cestui ;
Se vos i esgardés raison,
N'i póés tróver traïson.
15 Et si saciés ore trés bien
Que je n'i voi nul mal engien ;
Je n'i voi point de traïson,
Se mólt grant sens non et raison :
Çou en di jou de moie part,
20 Selonc mon sens et mon esgart.
Or die après qui mix sét dire,
De droit n'ara nus vers moi ire. »

Alors il se fait un grand silence. Enfin *Drias* demande à Créon s'il n'a rien à répliquer. Celui-ci déclare s'en rapporter au jugement du roi ; mais Drias veut que le conseil ne se sépare pas avant d'avoir statué. Il craint que la colère du roi n'influence le jugement, s'il est retardé, ou que, mécontent de l'abstention des barons, il ne tue lui-même l'accusé. Il n'est pas d'ailleurs de l'avis d'Eurimédon. Il ne

10698 nos rois ; 10699 droiturier.

s'agit pas de savoir si Daire a voulu enlever sa terre au roi, mais s'il a voulu sa mort ; or un vassal n'a pas le droit de vouloir la mort de son seigneur. Leur devoir à tous est d'empêcher que les deux frères ne se tuent, et non d'aider l'un des deux à tuer l'autre. Cependant Daire les exposait tous, et le roi aussi, à être tués, en introduisant l'ennemi dans sa tour. Il ne peut invoquer comme excuse le désir de sauver son fils, ni la permission que le roi lui avait donnée de lui faire tout le mal possible, car la colère dictait ses paroles. Drias nous apprend ici qu'il est le onzième des douze pairs et que Daire est le douzième.

Othon réplique : il soutient que Daire n'a pas voulu tuer le roi, mais se venger de l'insulte et du coup qu'il en avait reçus. — *Alixandre de Cartage* lui répond qu'il a tort de poser le principe : œil pour œil, coup pour coup. On ne ferait que s'entre-tuer, si on le suivait. Daire pouvait offrir le combat jusqu'à quatre fois, et ensuite éviter son adversaire et quitter sa terre. Il est coupable, pour avoir exposé les Thébains à être massacrés par les Grecs. — *Lucas* de *Duras* défend Daire en reprenant à peu près tous les arguments d'Othon ; puis il offre de rendre raison à celui qui le contredira. Personne n'ose prendre la parole.

Cependant, après un silence, Sadoine (alias : *Madoine)*, comte de *Salonique*, se lève et demande qu'on brûle ou qu'on pende Daire : il ferait de même pour un de ses parents, s'il s'était rendu coupable d'un tel crime. Il défie à son tour les contradicteurs.—*Salemon* engage les barons à attendre au lendemain pour prononcer la sentence ; en attendant, il faut envoyer au roi trois députés, *Tumas* (alias : *Thomas*), *Masseran* et *Otran,* pour essayer de le fléchir. Ils y vont, mais reviennent sans avoir rien obtenu. Grande agitation. — *Maldit* se lève. Comme plusieurs autres orateurs, il commence par déclarer que, si quelqu'un trouve à redire à ce qu'il propose, il ne lui en voudra pas ; puis il dit qu'il faut demander au roi la grâce de Daire, bien que, à son avis, il soit coupable. — *Agenor*, qui «des .vij. ars estoit

bien parés, et des auctors sire clamés», ne peut se contenir, en entendant parler ainsi un ennemi de Daire ; il lui reproche son hypocrisie et se range à l'avis de Salemon. — Le neveu de Maldit, *Manesssier*, menace Agénor de sa colère ; mais Eurimédon, qui portait le gonfalon du roi, se déclare prêt à soutenir l'avis des amis de Daire contre tous ses adversaires ; Maldit et son neveu, effrayés, gardent le silence.

Eurimédon, Lucas, Agenor et *Othon* se retirent dans une autre salle pour délibérer sur le jugement qu'ils doivent rendre. Les autres s'irritent. Créon les apaise en leur disant qu'ils sauront bien le résultat de la délibération par leurs amis. Cependant le roi, impatient, fait appeler les barons, qui se rendent au palais. Continuation du jugement. *Daniel* est chargé de faire connaître la sentence. Mais Daire, voyant à son visage qu'il est condamné à mort, se dresse furieux, et défie quiconque l'accusera de trahison, prétendant s'être simplement vengé du roi, qui l'avait injurié et frappé. *Jonas*, roi de *Rohais*, oncle du roi, lequel avait plus de cent ans, se lève et proteste : le défi de Daire n'est pas acceptable ; il doit prier le roi de lui pardonner ; lui-même a en vain tenté d'obtenir sa grâce. Mais entre ses dents il disait qu'il le tuerait volontiers, s'il le pouvait, ainsi que son fils. — Un chevalier puissant, David, éclate en reproches contre l'hypocrisie et l'injustice de Jonas. — Le roi défend son oncle et déclare qu'il faut s'en rapporter à l'opinion de ses amis et au jugement que va formuler Daniel. Alors Jocaste, qui craint pour la vie de Daire, supplie son fils de lui pardonner, s'il consent à lui jurer sa foi. Antigone se joint à sa mère pour fléchir le roi ; elle va vers lui, tenant par la main la fille de Daire. — Portrait intéressant de *Salemandre*.

(v. 12081) Savés quéle ért la fille Daire :
Bel ot le cors et le viaire,
La face bèle et coulórée,

Bouce petite et bien móllée,
85 Lévres grossétes par mesure,
Pór bien baisier les fist nature.
Iex ot rians et amourous,
Mólt est grans deux qu'il sont plórous;
Le car ot blance, tenre, mole,
90 Simple le vis et le parole ;
Mólt fu graille par le çainture,
Et fu de moiéne estature ;
Cavex ot lons, deugiés et tors,
Tót environ son cief entors.
95 N'ot song de soi aparillier ;
Ne s'en doit on esmervillier,
Car grant dólór ot la pucèle,
Et en son duel estoit si bèle
Ciére mórne vait humblement,
12100 Et ploura mólt avenanment ;
De plórer ot móllié le vis,
Ses plórs vaut d'autre fème ris.

Le roi aimait Salemandre ; mais la jeune fille était restée insensible à son amour. Il ne peut s'empêcher de sourire en la voyant : Jocaste en profite pour l'engager à en faire «s'amie», et à pardonner à Daire. Les deux jeunes filles se jettent aux pieds du roi et le supplient de pardonner. Il ne demande pas mieux, mais il craint de le laisser paraître. Les barons rentrent dans la salle et se portent garants de la fidélité de Daire, qui demande grâce au roi, tout en niant qu'il soit coupable de trahison. Le roi se rend enfin aux vœux de tous ; Créon seul murmure entre ses dents, et ne peut se résigner à voir sa victime lui échapper. A l'armée, on veut pendre le fils de Daire, que l'on accuse d'avoir trahi les Grecs. Polynice le sauve en lui donnant un bon cheval et le renvoyant à son père, qui, en reconnaissance, lui envoie de riches présents, en particulier du froment et mille muids de vin *alenois*[1].

[1] C'est-à-dire d'Orléans, corruption de *orlenois*. Cf., dans les *Cris de Paris*, de G. de Villeneuve, *cresson orlenois*, aujourd'hui *cresson alénois*.

Stratagème d'Hippomédon; sa mort (v. 12289-12800).

Hippomédon se demande comment il pourra faire du mal aux Thébains. Discours au roi : « On ne peut affamer Thèbes, puisqu'elle s'approvisionne par mer; il faut donc attirer les Thébains hors de la ville, et pour cela, simuler la retraite, en faisant passer devant les bagages et les valets d'armée et occupant le *Malpertrus*. Hippomédon se tiendra à l'arrière-garde avec 20000 chevaliers pour lutter contre les Thébains, qui ne manqueront pas de les poursuivre. » Le roi accepte ce plan, et on le met à exécution.

Énumération des forces et des chefs qui vont se mettre en embuscade : *Partonopex*, *Capaneüs*, *Meleagès* de *Figonie*, *Agenor*, comte d'*Anicles*, *Minos*, roi de *Crète*, *Laerte* de *Lacemodoine* (= Lacédémone), *Pirrus*, comte du palais, et son fils *Tricolenus* (=Tricolonus), *Antenor* de Troie, lequel « *ot une gent cornue et bloie* (Téle gent ne parolent onques) ». enfin un roi d'*Aufrike* (= d'Afrique), *Salemandre*, avec 10000 *Amoraves*; *Hippomédon* ferme la marche avec 20000 hommes. Les Thébains poursuivent les Grecs; mais d'abord le roi Étéocle tombe de cheval et se foule le pied. — Attaque générale. La lutte est vive dans les fossés aux eaux profondes et dans le lit de la rivière, gonflée par les pluies, où les deux partis sont engagés. Étéocle est obligé de se retirer devant Adraste, qui survient avec des forces supérieures. Grand carnage des Thébains. Hippomédon, confiant dans la valeur du cheval de Tydée, qu'il montait ce jour-là, fait des prodiges de valeur au milieu du fleuve, et ne s'aperçoit pas que sa monture se fatigue : il est entraîné par le courant et se noie. — Deuil de l'armée, malgré le succès remporté sur les ennemis. Adraste jure de prendre d'assaut la ville.

Mort de Parthénopée (v. 12801-13728).

Cependant Étéocle était très amoureux de Salemandre. Souvent il sortait seul de la ville pour se signaler sous ses

yeux : il tuait un chevalier et emmenait son cheval. Un jour, il était sorti sans armure, avec Drias et Alixandre, le fils de Daire, qu'il aimait beaucoup à cause de sa sœur Salemandre. Antigone et plus de 10000 chevaliers le regardaient. Ils rencontrent Parthénopée et son compagnon fidèle *Duceüs*, et Étéocle ordonne à Drias de se retirer, afin de ne pas lutter à trois contre deux. Parthénopée, qui ne voulait pas tuer le roi, à cause de l'amour qu'il portait à sa sœur, se contente de le désarçonner en tuant son cheval; mais Drias, voulant venger l'échec de son seigneur, frappe en pleine poitrine Parthénopée désarmé et le tue, malgré la défense du roi. Celui-ci bande lui-même la plaie de l'infortuné prince. Parthénopée revient à lui et prie Étéocle de ne pas faire prisonnier son ami Duceüs. Étéocle le lui promet. — Dernières paroles de Parthénopée. Nous les donnons ici, afin que l'on puisse comparer l'imitateur avec son modèle.

(v. 13027) Sór lui se pasme Duceüs,
Plóre tant fort que ne pot plus :
« Duceüs, fait-il, ne plórer;
30 Enten moi, tant que puis parler.
A me mére tót droit iras,
Grief mesage li porteras.
Quant èle parlera a toi,
Se tu li dis com est de moi,
35 Èle mórra de duel, je qui,
Mais tu diras que navrés fui;
Et pór içou a lui t'envoi,
Que voel qu'éle sace par toi
Son grant damage et sa grant ire.
40 Ne te caut pas si tost a dire,
Son grand duel ne li di ensamble,
Mais petit et petit li amble ;
Bien li pues son mal atemprer,
Poi mès parole del navrer ;

13027, *A* por lui, *BC* sor lui; 13034, *A* et tu diras c. est d. m., *BC* se tu li dis com iert de moi ; 13035-36, *BC* E. m. sempres ce croi, Di que navres sui au tornoi ; 13037 aler tenvoi, *C* a lui tenvoi ; 13041 ensanle.

45 Èle devinera par soi
Et son grand doel et son anoi.»
— Partonopexsa mére plaint,
De petit li cuers li estaint :
«Mére, fait il, bien me desis
50 Que ja n'en torneroie vis ;
Quant me conreai del venir,
Tu me vausis mólt retenir.
Mais n'estoit cose destinée,
La mors m'estoit chi aprestée ;
55 Or remenras desconsilliée,
A paine seras jamès liée.
Quant issi fors de ma contrée,
Convoias moi une jórnée,
Et quant de moi tu dessevras,
60 Enmi .j. pré tu te pasmas.
Trés dont plóras tu mon martire,
Et o grant doel et o grant ire ;
De ma mort mólt grant doel aras,
Car jamais vif ne me verras,
65 Dont dusc' au cuer me tient griement;
Dame, hui ferons dessevrement.
Duceüs, a ma mére di
Que èle prenge tost mari ;
Ele a grant tère et grant honór,
70 Córront li sus li boiseór,
Li boiseór li feront gerre,
Gasteront li mólt de sa terre.
Di li que tost prenge signór,
Ou roi, ou duc, ou aumaçór :

13046 et son esfroi, *BC* son g. d. et son grant anoi; 13053, *corr.* (?) mais estoit ; 13055, desconsillie ; 13056 lie ; *les vers* 13057-66 *semblent interpolés*; *ils ne se trouvent qu'en partie dans BC, qui d'ailleurs n'offrent pas ici de meilleures leçons* :

Ha ! maisnie fiére et doutée,
Com par remain hui esgarée !
Quant je issi de ma contrée,
Nous partismes en une prée,
Tu remainsis iluec pasmée ;
Or en seras plus esgarée,
Quant ainsi es de moi sevrée.

13059 Et quant tu de moi dessevras ; 13060 ne te pasmas ; 13062 et ton grant doel et ta g. i.; 13063-64, *vers intervertis dans le ms.*; 13070 courut.... boiseour ; 13074 aumacour.

75 Il n'ara duc deci c'a Troie
Qui ne le prenge de grant joie ;
Car mólt est preus et bèle [et] sage,
Et est rice de haut parage ;
Et est aussi com fust mescine,
80 Mólt a en li jovene roïne ;
Ne sanle pas estre ma mére,
Ma serór sanle, et je ses frére.
Ma maisnie salu par toi,
Mon senescal que je mólt croi ;
85 Di lui que depart mon trésor,
A ma maisnie doinst mon or ;
Mon or et me vaisselemente
A me maisnie tót presente ;
Mes dansiax et mes escuiers
90 Ricement face chevaliers.
Or, lor pri que il ne m'óblient,
Partonopeu tósjórs escrient ;
Quant seront mis es grans tórnois,
Partonopeu crient a vois ;
95 A ensègne men non lór lais,
Et pór m'amór le tiegnent mais.
(Ce lór pri je en guerredon
Que il tósjórs tiegnent mon non ;
Partonopex soit lór ensègne,
13100 D'Arcage et de par tót mon règne ;
Je le pri a tout mon barné
Que ensi soit tout confermé).»
Si fisent il et encor font,
Iceste ensègne en Arcage ont ;
Çou est l'ensègne del païs,
13106 Qui trés cel tans i est assis.

Parthénopée meurt : douleur de Duceüs et d'Étéocle. Les Thébains accourent et s'informent de la cause du tu-

Après 13090, BC *intercalent ces deux vers, qui pourraient bien appartenir à l'original :*

Je leur donnai mult en ma vie,
Tant com je ting chevalerie.

Les vers 13097-102 *semblent interpolés ; ils ne sont pas dans BC.*

13093 quant il sont mis ; 13094 Partonopex ; 13100 rene ; 13106 ce tans.

multe. Le roi leur dit qu'il a perdu celui qui seul pouvait amener la paix, et à qui il destinait Antigone. On l'emporte à Thèbes et on le dépose dans un temple. Salemandre cherche en vain à consoler Antigone : elle reste huit jours sur sa couche, abîmée dans sa douleur, et meurt le neuvième. Parthénopée est enterré à côté d'Athon. Étéocle cherche en vain à retenir auprès de lui Duceüs : il ne veut rien devoir à celui qui a causé la mort de son maître ; d'ailleurs il veut accomplir les dernières volontés de son seigneur. Il part, et va d'abord raconter avec force détails à Adraste ce qui s'est passé. Le roi réconforte ses barons : « La mort frappe également les grands et les petits ; il ne s'agit pas de pleurer les morts (ce qui ne les ferait pas revivre), mais de les venger. » Puis il demande conseil à Polynice et à Capanée; ce dernier l'engage à attendre au lendemain pour attaquer.

Mort des deux frères ; défaite complète des Grecs (v. 13729-14000).

Au point du jour, la mêlée s'engage avec fureur. *Nestor*, fils du duc de *Castelion*, lutte contre Alexis; description de son «conroi». Le neveu d'Alexis, *Agenor*, venge son oncle ; il est tué à son tour par Polynice. Les deux frères se rencontrent ; laissons parler le trouvère :

(v. 13863) Pollinicès el front devant
Ses chevaliers va conduisant;
65 Etioclet de l'autre part
Reconnut del premier esgart.
Il s'entreslongent .ij. arpens,
Ja iert li quels qui soit dolens;
Andoi muevent a esperon,
70 Grans cols se donent a bandon,
Forment se coevrent ambedui ;
Li rois fali, et cil fiert lui
Parmi le cors de tel vertu
Que del cheval l'a abatu.

13865 Etiocles ; 13868 ert

75 Pollinicès, quant il çou voit
Que ses frére(s) cheüs estoit,
Et que il ért a mort ferus,
De son ceval est descendus.
Il vint a lui et vit sa plaie,
80 Li sans vermaus del cors li raie ;
Pitié en ot, ne pot muer
Qu'il ne le voist plaindre et plórer.
Par mi le cors son frére embrace,
Les iex li baisa et la face;
85 Puis li a dit : « Ahi ! biax frére,
A mal eür nós porta mére.
Pór vo fourfait et pór vo tort
Vous ai ici navré a mort;
Car vós aviés tort envers moi,
90 Ce sévent bien et conte et roi.
Se tenissiés l'atirement
Qu'entre nós fisent no parent,
Et li vostre home et li casé,
Et li bórjois de la cité,
95 Mólt eüssiens bien esploitié ;
Or somes andoi engigné :
Car de ce sui mólt malbaillis
Que jou aï chi mon frére ochis,
Et vós, de çó quem porcaçastes.
13900 Et que vers moi vós parjurastes ;
Par vostre orgoel estes chi mors,
De vós n'est mais nesuns confors.»
Etioclès fu molt iriés
Envers son frére et córeciés :
5 Il sot trés bien que mors estoit,
Mólt volentiers se vengeroit;
Bien sot ke lui convient mórir,
Et que mires nel puet garir;
Mólt par fu plains de felonie,
10 Son frére velt tolir la vie.
Coi que ses fréres li sermone,
Et mólt de coses l'araisone,

13892 qentre; 13894 Et li vostre de la c. (*bourdon*) ; 13899 *ms.* quel; *pour la forme* quem, cf. *Passion*, ap. Bartsch. *Chrest.* 8, 36 ; 13902 nes .j.; — *Les vers* 13887-900, 13911-2, 13931-2 *manquent dans BC*; *à la place*

S'espée traist celéement,
.I. poi se dréce isnèlement,
15 Del blanc haubert liéve les pans,
Le branc d'acier li mist es flans.
Pollinicès, quant fu ferus,
Jus a la tère est lues cheüs;
Puis li dist : « Frére, tu m'as mort
20 A grant pecié et a grant tort.
Pór la pitié que j'euc de toi,
Descendi de mon palefroi;
Or m'as ochis en traïson,
Encontre moi as cuer felon.
25 Or define chi nostre guerre,
Ne jou ne tu n'arons la tère.»
Quant çou ot dit, plus ne parla :
Li cuers li part, l'ame s'en va.
Cil recommence a segloutir;
30 Ou voelle ou non, l'estuet mórir;
Tant sont andoi entremalmis
Il sont andoi illoec ochis.

Adraste fait donner l'assaut. Les Grecs, écrasés par les pierres que font rouler sur eux les assiégés, périssent tous, à l'exception d'Adraste, de Capanée et d'un simple chevalier, qui, quoique blessé, offre au roi d'aller porter à à Argos la nouvelle du désastre. Adraste y consent, et le chevalier se met aussitôt en route.

des vers 13913-16, *ils donnent ceux qui suivent* :

Celéement a pris s'espée,
Si l'a dejouste soi posée;
Son frere fiert parmi les flanz,
A la terre en chiet li sanz.

Les quatre vers suivants offrent des variantes sans importance. A la place des vers 13931-2, *BC ont ceux-ci* :

Ore sont mort andui li frére,
Et pour le pechié de leur pére,
Que il onques nul jour n'amérent,
Et pour ses eulz qu'il defolérent,
Qu'il s'avoit tret pour la dolor
Que sa mére ot prise a oisour.

Les femmes grecques devant Thèbes. — Prise de la ville par Theseüs, duc d'Ataines (v. 14001-14620).

Les femmes d'Argos se livrent au désespoir en apprenant la mort de leurs époux, de leurs fils, de leurs frères et de leurs pères. — Les princesses, de leur côté, pleurent la perte de Tydée et de Polynice. A la suite d'un conseil tenu avec les femmes de la cité, elles décident d'aller chercher les corps de leurs parents restés devant Thèbes.

(v. 14105) Toutes nus piés, escavelées,
En lór cemin en sont entrées :
Pór mix aler sont escourciées,
Portent bórdons, haces, quigniées,
Portent tinex et grans maçues,
10 Picois, gisarmes esmolues.
De fèmes i avoit grant ost,
Et si n'aloient mie tost,
Car d'aler n'estoient aprises;
Les piés ont nus, si sont malmises
15 Par les mons et par les valées,
Vont dolantes et esgarées ;
Par les cailliax, par les perrois,
Par buissons et par espinois,
Tant vont les lasses, si mal traient,
20 N'a mal en tère qu'èles n'aient.
Lór piés avoient si plaiés,
Et si sanglens et si bleciés,
Tèle i avoit cui piés esloisse;
Mervelle vont a grant angoisse,
25 Plus i avoit clopes que droites,
A grant mervelle sont destroites.
Mólt par estoit longe la route,
Bien tost fust desconfite toute;
Legiére fust a desconfire,
30 Uns hom en peüst .c. ocire,
Que bien saciés les primeraines
N'atendoient les daeraines,

14107 escourcies ; 14108 quignies ; 14123 qui pie ; 14131, que *a ici le sens de* car. *Il y en a plusieurs autres exemples dans notre texte* (*cf. le provençal classique et les patois actuels du Midi*) ; 14132 natendroient.

Mais qui mix mix en vont devant,
Et les autres les vont siuant;
35 De paroles n'i a raison,
Ains vont parlant a desraison.
Et saciés bien a essient,
N'aloient mie coiement;
Ainc ne vit on mès itél ost:
40 N'i avoit garde ne provost,
Ne connestable n'i ot fait,
Comment il puet aler, si vait;
Escargaite n'i ot par nuit,
Et tóte jór vont sans conduit;
45 Ainc n'i ot fait ariére garde,
Mervelle voit qui les esgarde.
La gent qui sont par les contrées
Cuident que soient forcenées,
Car mólt les voient esperdues,
50 Criément nes fiérent des maçues;
Tuit cil qui vont lór font grant voie,
Nul nes destórbe ne desvoie,
Pitié en ont tuit li plusór,
Car bien savoient la dólór
55 Del roi des Grius qu'est desconfis,
Et des barons qui sont ochis,
Et que ces fèmes les vont querre,
14158 Pór enfóïr et métre en terre.

Le quatrième jour, après avoir traversé une plaine verdoyante, les femmes voient venir à elles Capanée et Adraste, qui ne savent que penser du nuage de poussière qu'ils aperçoivent. Sont-ce des jeunes filles venues là pour se divertir, ou des fantômes et des diables? Mais les deux filles d'Adraste l'ont reconnu de loin à sa barbe blanche. Douleur du roi à la vue de tant de misères: il regrette de ne pas être mort devant Thèbes avec ses chevaliers, et

14151 tot si; si = sil (cil); *cf. BC sub fin.* (ci-dessous, pag. 240) : Ci li dient (*pour* cil li dient) tuit que la cendre, *et C*, v. 157 : Ci ne sont pas vostre parant. *Dans le premier exemple,* si *est dû à la présence de l'*l *suivante.* Cf. me' sire, A, v. 647, *et régulièrement,* se' sire, v. 10532, etc., *et au contraire,* Saint Alexis, I, 80 c, et tantes, *pour* e tantes, *quoique* e *y soit régulièrement mis devant les consonnes et* et *devant les voyelles*; 14158 tere.

cherche à se percer de son épée ; Capanée l'en empêche. Ils campent la nuit à cet endroit, et, le lendemain, Adraste ne sait comment pourvoir aux besoins de ces malheureuses dans un pays privé de ressources. Tout à coup, vers la droite, il aperçoit dans la plaine une belle troupe de chevaliers et de gens de pied. C'était l'armée du duc d'*Ataines*, *Theseüs*, qui allait mettre à la raison un roi, lequel refusait de lui prêter hommage.

(v. 14285) Del tans Cesar ne del Crassus,
Del Alixandre et del Pompée,
Ne fu mais tex gens assanlée.

Adraste se jette aux pieds de Thésée et le conjure de faire rendre aux femmes grecques les corps des chevaliers restés sans sépulture. Thésée le relève avec bonté et accède à son désir : il envoie à Créon, le nouveau roi de Thèbes, deux messagers, *Girart* et *Engelier*, pour réclamer les corps. Créon refuse insolemment de les rendre, et menace les messagers des plus cruels supplices s'ils ne s'en vont au plus vite. Thésée conduit son armée devant la ville et donne l'assaut. Les femmes y prennent part avec leurs armes ; dans leur fureur, elles grattent les murs de leurs ongles. Les Thébains en font un grand carnage. Ici le trouvère se livre à une description d'un réalisme atroce.

(v. 14528) N'en sévent mot, quant la grant piére
Ruent aval a ambes mains ;
30 Si les fiérent parmi les rains.
Ces rains lór font si clér soner
Del cop puet on .j. ours tuer;
Mortes les ruent jus sóvines,
Froissent ces dos et ces poitrines.
Jus les abatent esquarées,
Vont toupiant jambes levées;
Grant escil font de ces caitives,
Mais de çou n'ont cure les vives, etc.

Capanée va à leur secours, mais il a la tête écrasée d'une «roche». Thésée ranime le courage de ses chevaliers ; enfin

les femmes réussissent avec leurs pics à faire effondrer une partie du mur. Ici le scribe du manuscrit A (ou de sa source) semble avoir eu hâte de terminer sa copie. On va voir de quelle façon brusque il termine : le récit est à peine indiqué. Le scribe du ms. B (de même pour C) est plus consciencieux, et quoique l'épisode de la sépulture des deux frères et des flammes qui se divisent soit évidemment interpolé, il est permis de croire que certains détails qu'il ajoute appartenaient au texte primitif [1] ; quant aux vers 14593-4, ils ont été tout simplement oubliés par le scribe de A, ce qui rend les vers suivants inintelligibles. Nous donnons les deux textes l'un à côté de l'autre, en écrivant en *italiques* ceux d'entre les vers de B (C) qui nous semblent pouvoir être admis dans le texte de A.

Ms. A.	*Mss. B (C).*
14583 D'une tór li arbalestier	D'une tour li arbalestier
S'en aperçurent tuit premier	S'en aperçurent tuit premier ;
85 As lór commencent a hucier :	A ceus dedens crient en haut :
« Afolé somes, chevalier. »	« Ce que vous faites rien ne vaut;
Il les hucent a mólt grant cri :	» Li murs est cassés et froissiez, 5
« Devers les fèmes sont traï.	» A terre en est ja la moitiez.
» Traï, traï, il entrent ens ;	» Vaincu sommes tout a estrous,
90 » Córés as fèmes, bones gens,	» Cil defors sont ceenz o nous. »
» Vers les nostres ja trestous [mors,	
» Córés as murs, jetés les fors. »	
[Li dus en vient a la freture,	*Li dux en vient a la freture,*
Dedens entre grant aleüre,]	*Dedens entre grant aleüre;* 10
95 Ensanle o lui trestót l'empire ;	Toute la seue gent o soi
A haute vois commence à dire :	Mainne droit ou palais le roy.
« Orens, orens, franc chevalier,	
» Et pensés tuit del esploitier. »	

[1] Cf. la fin de la rédaction en prose du manuscrit B. N., f^s fr. 301, ci-dessous, sect. VII.

14583 de sor le tor larbalestier ; 14584 tot; 14585 As siens commenca a h.; 14587 il les huca; 14591 vostres; *les vers* 14593-4 *manquent dans A* ; 14598 tout;

5, *C* est frez et despeciez; 6, *C* lune moitiez; 8, *BC* sont dedenz,

Ms. A.

—« Le fu, le fu », prent à crier,
14600 « Le rue faites embraser. »
Qui donc veïst l'embrasement,
Et com li fus art et esprent,

Grant dólór avoir en peüst,
Et de le gent grant pek eüst.
5 Car ces fèmes et cil enfant
Par ces rues córent ardant;
Et ces pucèles et mescines,
Povres veves et orfenines,
I ardoient a tel dólór
10 C'om ne se puet tenir de plór.

Mss. B (C).

Le feu fet aporter li dus
Et tours esprendre sus et jus.
La ville fu mult tost esprise, 15
N'i remést autel ne eglise,
Tours ne palais en nule guise,
Qui tost ne fust ars sanz devise.

Li dus a fet ses hommes pren-
[dre
Ceus qui ne se veulent desfen- 20
[dre;
Touz les a fait enchaenner,
Et puis a Athenes mener;
Li rois Creons ne se volt rendre
Pour ce le fist il tantost pendre.
As dames fist rendre les cors, 25
Et ce leur fu mult grans con-
[fors;
A chascun firent sa droiture
De servise et de sepulture.
Li dus n'i voulait plus ester,
Son erre fesoit aprester, 30
Quant des .ij. fréres li souvint;
Icil servises le retint :
.I. ré * i fist faire manois,
Ainsi le commanda li rois.

14609 dolour.

14, *C* Et tout esp.; 19, *B* Le duc, *C* Li dus; 24, *C* le fist erranment pendre; 26, *BC* grant; 32, *B* servise, *C* servises.

* Ré (= bûcher), *de* ratis *et non de* rete (Cf. Lœschorn, *Das norman. Rolandslied*, p. 17, et Fœrster, *Zeitschrift für rom. Philol.* I, 4, p. 559).

Ms. A *Mss. B* (*C*).

Dedenz ont les .ij. fréres mis, 35
Mès tantost fu li feus devis ;
Ne se porent entr'eus sóffrir,
Ainz les vit on entreferir,
Et durement entrecombatre.
Jusqu'à.iij.fois ou jusqu'a quatre. 40
Li dux en a mult grant merveille,
Tout environ soi se conseille.
Ci li dient tuit que la cendre
Face d'iluec cueillir et prendre ;
Si soit mise dedens un vés [1], 45
Atant sera d'euls .ij. remés.
.I. vessel ot de l'or de Frise,
Dedenz ont cèle poudre mise ;
Puis que dedenz fu seellée,
Sempres commença la mellée ; 50
Dedenz fu la bataille granz,
Et ce fu bien aperz semblanz :
Senefiance fu, ce croi,
Des .ij. fréres de pute foi,
Qui onques jour ne s'entramé- 55
[rent,
Ne puis la mort ne s'acordérent ;
Onques en vie bien ne firent,
Neïs cil mort ne se souffrirent.
Li vessaus nel pot pas tenir,
Hors en estut la poudre issir. 60
Tout ice li dux esgarda,
A deables les commanda.
Toute sa gent ot aünée,

35, *B* fremis ; 36, *C* Mes sempres fu li fex demis; 38, *BC* vi ont entref. ; 43 Ci li dient, cf. *Rom.* VI, p. 45, P. Meyer, Notice sur un ms. bourguignon (*Musée britann.*, *Add.* 15606); 46, *C* daux; 51-52, *BC* grant : apert semblant ; 59, *B* le vessel ; C li ves nel pot pas retenir.

[1] *Ves*, cf. Marcabrun, *Pax in nomine Domini*, v. 72 et dernier :

(Et sai gart Peitaus et Niort)
Lo seiner qui resors del vas.
(ap. Meyer, *Recueil*, nº 10.)

Ms. A.

Ceste estore avons definée,
Si comme Tebes fu gastée.
Èle fu mólt d'antiquité,
Et si i ot noble cité.
15 De Rome n'estoit nule cose,
Ne ne fu puis en mólt grant pose.
Romulus fu de cel linage,
Qui furent mené en servage :
A Ataines furent mené ;
14620 Cil fonda Rome la cité.

Mss. B (C).

Tourners'en veult en sa contrée;
O lui ses prisons en mena, 65
Jusqu'a Atainnes ne fina.
Les dames s'en resont alées,
Adrastus les en a menées :
Bien achevérent lór besongne,
Bien i orent sauve lór pongne ; 70
Et nonpourquant mult dolou-
[sérent
Et germentérent et plórérent,
Pór la perte de lór amis
Qui tuit ensemble sont ocis.
Mult en furent puis esgarées 75
Et dolentes en lór contrées;
Mais quand de ce duel sont
[vengiées,
A tous jours en seront mès liées.
En tél maniére fu la guerre
De Thebes, pour le règne aquerre; 80
Si faitement fu achevée
La grans bataille renommée
Des .ij. fréres et la hayne ;
Ainsi la guerre se define.
Destruite en fu et desertée 85
Toute lór terre et lór contrée ;
Mult chey painne et grans ahans
Et maudison sus les enfans ;
Car li pére(s) leur destina,
Et fortune leur otroia ; 90
Contre nature furent né,
Pour ce leur fu si destiné.
Qui plain furent de felonie
Bien ne porent fère en lór vie.
Pour Dieu, seingnor, prenez i 95
[cure,
Ne faites riens contre nature,
Que n'en veingniez a itél fin,
Com firent ceus dont iç'afin. 98

14619 Et de Troies f. m.; *peut-être faut-il corriger simplement* Et de Thebes.

75, *B* plus; 76, *B* lon, *C* lour; 82, *BC* grant; 85, *C* et degastee; 87, *C* chaï, 95, *B* seingnors, *C* seignor; 98, *BC* furent, *C* ci defin.

Section IV.

Les deux rédactions du Roman de Thèbes et leurs sources.

Les trois manuscrits de la Bibliothèque nationale que nous avons désignés par les lettres A, B, C (v. Sect. II), ne représentent pas un même original : un simple coup d'œil suffit pour reconnaître que B et C forment une famille à part. Déjà, du reste, M. Paulin Paris (*Manusc. fr. de la Bibl. roy.*, III, 198 sqq.) avait constaté dans A des variantes telles que, dit-il, on pourrait presque le considérer comme représentant un autre ouvrage que les deux autres manuscrits. De nombreux passages, il est vrai, nous montrent les trois manuscrits d'accord vers pour vers ; mais dans un plus grand nombre encore, nous voyons B C abréger A, soit en réduisant 4 ou 6 vers à 2, soit en supprimant certains détails ; quelquefois, mais plus rarement, il suit le procédé contraire. Les passages suivants, où nous mettons en regard les deux versions, donneront une idée des rapports qui existent entre les deux familles de manuscrits, dans les parties qui leur sont communes.

	Ms. A.	*Mss. C (B)* [1].
5119	Tant cevalciérent que la vinrent,	Tant chevauchérent que la vin-[drent ;
	Saciés mólt nob'ement se tinrent;	Onques ainçois règne ne tindrent;
	Desus la vile descendirent,	
	Lór trés et lór tentes tendirent;	
	Sous la cité, en Valflorie,	Sous la cité, en Valflorie,
	La prisent Griu herbegerie.	La prisent Grieu herbergerie.
25	Li os fu grans et mólt plenière,	Merveilleuse fu l'os [2] as Grez,
	Et li cevalerie fiére ;	Mult y ot paveillons et trez.
	Mólt i ot trés et pavillons,	
	En son métent lór gonfanons.	

[1] Je prends le texte dans *C* ; mais *B* ne diffère guère que pour l'orthographe, sauf indication contraire.

[2] *Mss.* lost.

Ms. A.	*Mss. C (B).*
5411 Antigone ot a non la maire,	Anthigonas ot non l'ainznée,
France cose ért et de bon aire,	France, córtoise et acesmée;
Mólt ot bel cors et bèle ciére;	Mout ot gent cors et bèle ciére,
Sa biautés fu trestóte entiére.	Sa biautés fu seur autre fiére.
	Ja en fable ne en chanson
	N'orrez fame de sa façon.
15 D'une pourpre inde fu vestue	D'une pourpre ynde fu vestue
Tót sainglement a se car nue;	Tót sainglement a sa char nue;
La blance cars parut desous,	La blanche chars parut dessous,
Car il estoit detrenciés tous	Car il estoit detrenchiés tous
De menue detrenceüre,	De menue detrencheüre,
20 Aval dessi qu'a la çainture.	Entresqu'aval vès la ceinture.
	Mouts'entravindrentlez coulórs,
	C'est li yndes et lez blanchórs.
Vestue fu estroitement,	Vestue fu estroitement,
D'un baudré çainte lasquement;	D'un orfrois ceinte laschement:
Kauçes avoit de bougeran,	Chauciée fu d'un barragan,
Sollers bien fais de Cordóan;	Et d'uns sollers de Cordouan.
25 Afublé ot .j. bon mantel:	Ses mantiaux, ce m'est vis, fu [vers,
De cier orfroi sont li tassel,	
La liste fu et grans et lée;	
Ricement en fu afulée,	Et affubla s'en en travers [1].
Les pans tenoit tót en travers,	
30 Que li costés fu descóvers.	

Nous allons maintenant transcrire les 342 premiers vers de A, auxquels correspondent dans BC 136 vers seulement, comme exemple d'abréviation par suppression des détails.

Ms. A.	*Mss. B (C)*[2].
— Qui sages est nel doit celer,	Qui sages est nel doit celer,
Ains doit pour çou son sens [móstrer,	Ainz doit pór ce sen sens mous- [trer,
Que, quant il iért du siécle alés,	Que, quant il iért del siécle alés,
Tós jours en soit puis ramem- [brés.	Touz jourz en soit mais ramem- [brés.

[1] *C* et afflublera, *B* et affubla sen a lenvers..

[2] *Texte de B, avec les variantes de C.*

3 ert.

3 *BC* et quant il ert, *C* du siecle.

Ms. A.	*Mss. B (C).*
5 Se dans Omers et dans Platons,	Se danz Homerz et danz Platons 5
Et Vergiles et Cicerons,	Et Virgiles et Quicerons
Fuissent lór sens alé celant,	Lór sapience celissant,
Ja n'en fust mais parlé avant.	Ja n'en fust mais parlé avant.
Pór çou ne voel mon sens cóvrir,	Pór ce ne veul mon sens taisir,
10 Ma sapienche retenir :	Ma sapience retenir ; 10
Mólt me delite a raconter,	Ainz me delite a raconter
Çou ke digne est a ramembrer.	Chose digne pór ramembrer.
Or s'en aillent de tous mestiers,	Or s'en taisent de cest mestier,
Se il n'est clers ou chevaliers ;	Se ne sont clerc ou chevalier;
15 Car aussi pueent escouter	Car ainssi pueent escouter 15
Comme li asne aharper.	Comme li asnes aharper.
	Ne parlerai de pèletiers,
	Ne de vilains, ne de bouchiers;
Conter vous voel d'antive estore	
Que li clerc tiennent en memore,	
Et conter d'une fiére geste,	
20 Leu on le list, estuet grant feste;	
De batailles et de grans plais,	
Onques plus grans n'oïstes mais,	
De mervilleus confusions,	
De grans dólours, d'ocisions,	
25 Conte li livres ke on fist ;	
Or escoutés ke il en dist.	
Il le fist tout selonc la létre,	
Dont lai ne sévent entremétre ;	
Et pór chou fu li romans fais	
30 Que nel saroit hon ki fust lais.	
De .ij. fréres vous voel móstrer	Mais de .ij. fréres parlerai,
Et de lour geste raconter :	Et leur geste raconterai : 20
Li uns ot non Ethioclès,	Li uns ot non Ethioclès,
Et li autres Pollinicès.	Et li autres Polinicès ;
35 Edipodès les engenra	Roys Edipus les engendra
En la roïne Jocasta ;	En la royne Jocasta ;

11 molt *est ici, comme dans la plupart des cas, écrit en abrégé* (mlt); *nous ne signalerons que les passages où il est écrit en toutes lettres ;* 12 a raconter ; 16 li asnes au harper ; 32 gestes ; 34 Polliniches, *ordinairement écrit* Pollinices, *ou en abrégé* Pol'.

23 *BC* Ediapus.

Ms. A.

De sa mére les ot a tort,
Quant son pére le roi ot mort.
Por chou qu'il furent en pechiet,
Furent felon et esragiet;
Thebes destruisent lór cité,
Et gastérent lour yreté;
Destruit en furent lór voisin,
Et il ambedoi en la fin.

Des .ij. fréres or en present
Ne parlerai plus longement;
Car ma raison voel commencier,

Et de lour aioel voel traitier.
Lour aioels ot non Laïus,
Et de Thebes fu rois et dus:
Mólt par estoit de grant parage,
Et chevaliers de fiér córage;
Mólt ért sages et ensegniés,
De toutes pars ért resoigniés.
En pais tenoit toute sa terre,
Nus ne li fist sanlant de guerre;
Fors et poissans estoit assés,
Mais d'une cose ért trespensés,
Que il n'avoit hoir de sa fème,
Qui après lui tenist son règne.
Si se pensa qu'il parleroit
A son diu en qui il creoit,
Car volentiers vauroit savoir
Se il jamais aroit nul hoir.

Encor n'érent pas crestiien,
Mais pór le siécle tuit paiien:
L'un aouroient Tervagan,
L'autre Mahom et Apolan;
L'un les estoiles et les signes,
Et li auquant les ymagines;
Li un fisent ymages d'or,
Qu'il pendoient en leur tresor;

66 tot.

Mss. B (C).

De sa mére les ot a tort,
Quant ot son pére le roy mort.
Pór le pechié dont son criié;
Felon furent et estrangié;
Tebes destruirent lór cité,
Et degastérent lór regné;
Destruit en furent lór voisin,
Et il ambedui en la fin.

Des .ij. fréres or em present
Ne parlerai plus longuement,
Quar ma raison veul commen-
[cier
A lór aive, dont veul traitier.
Lór aives ot non Laïus,
Qui fu de Tebes roys et dus.

36 *C* ayol; 37 *B* lors, *C* leur ayeul.

Ms. A.

L'un de keuvre, d'estain, d'ar-
[gent.
Cèles de fust la povre gent.
De çou quidoient avoir dons,
Et li dius lór donnast respons;
Ce n'ért pas voirs, ains estoit
[fable,
Car çou érent li vif diable,
Qui les respons a els donoient,
Et les caitis en detenoient.
Çou aouroient li paiien,
Or sévent il s'il fisent bien.

Layus .j. en aouroit,
Et nuit et jour le cultivoit:
Çou ért l'ymage du soleil,
Et a celi prist son conseil,
A l'ymage fist s'orison.
Quant ot finée sa raison,
Par le prestre fist sacrefise,
Que a son diu avoit pramise.

Quant le sacrefise ot finé,
Ses dius li a respons doné,
Que a córt terme engenrera
Un felon fil ki l'ocirra.

Li rois fu mólt espóentés
Pour le respons ki fu donés,
Et dist qu'il ocirra l'enfant
Tantost com il venra avant.
Ne targa mie: après .x. mois,
Si comme il est coustume et drois,

Mss. B (C).

As diex ala pór demander
Quel fil il lui voudront donner;
Et Apolo li a mandé,
Par un respons qu'il a donné,
Que a present engenderra
.I. felon fil qui l'occira.
Ainçois que fust li ans passés,
Si fu Edippus engendrez,
Qui puis l'ocist pór son pechié,
Si comme estoit prophetizié.
Li rois fu mult espóentez
Par le respons qui fu donnez;
Ocirre commanda l'enfant,
Tantost comme il vendroit avant.

76 Et la dedens donnast respons; 89 sacrefisse; 91 *manque dans le ms.*; 93 engeenra; 100 il ert.

40 *C* Que fiu il li voudront donner, *B* que a lui voderont donner; 42 *B* raisons, *C* respons; 49 *B* li roi, *C* le roi.

Ms. A.

Dame Jocaste li roïne
Un enfant ot sous sa córtine.
Quant li rois sot que il fu nés,
.iij. de ses sers a apelés;
105 Pramis lór a or et argent,
Mais ke il tost privéement
Prengent le fil de sa móllier,
Se li voisent le cief trencier.
En la cambre vont cil tót droit
110 Ou li enfes petis estoit;
Porté l'en ont en son mailloel,
Et la roïne fait grant doel.
Èle demaine grant dólour :
« Petis enfes, par quel folour
115 » A ocirre t'a commandé
» Li rois tes pére sans mon gré?
» Ahi! biax fix, pór quoi fus nés?
» Pór coi fus de pére engenrés?
» Pór quel fourfait et pór quel [tort,
120 » Petis enfes, recevras mort?
» Ja n'es tu pas fius a putain,
» Ne a garçhon, ne a vilain,
» N'ainc ne fesistes mal en terre;
» Si vous fait on ja si grant [guerre
125 » Com de trencier la vostre teste.
» Lasse! ci a malvaise feste,
» C'on fait de vous : hui est li [jórs
» C'on deüst mander jougleórs,
» Qui venissent joie mener,
130 » Et harpes et rotes sonner;
» Et ces dames et ces pucèles
» Oïssent harpes et vièles;
» Et mandast on ces tumeórs
» Faire beter viautres et órs;

116 peres; 117 biaux; 121 ja nen es tu (*cf. BC*); 131 sqq., *brusques changements de construction.*

Mss. B (C).

La mère crie, pleure et brait,
Ses poins de tort, ses cheveux trait;
Pasmée chiet sór son enfant, 55
Et demaine dólour mult grant :
« Lasse, dólente, que ferai?
» Doulereuse, que deviendrai?
» Chaitive riens, pór quoi nasquis?
» Pecherresse, pór quoi vesquis? 60
» Homecide comment serai
» De mon enfant que je portai?
» Pór quel fórfait et pour quel [tort,
» Petis enfes, rechevras mort?
» Ja n'es tu pas fils de putain, 65
» Ne de moine, ne de nonnain.

58 *manque dans B;* 61 *BC* ferai.

Ms. A. *Mss. B (C).*

135 » Apparillier repaissements,
» Et donner rices garniments,
» Et çaiens faire tel conroi
» Com de naissance a fil de roi.
» Ci deüst on faire leéce,
140 » Mais cis jórs nous vient a tris- [téce.
» Et ke diront de si grant guerre
» Toutes les gens de ceste terre,
» Du roi ki de Thebes est sire,
» De son enfant qu'il fait ocire?
145 » Et ke diront et roi et conte?
» Li chevalier auront grand honte.
» C'uns rois a fait tel dyablie,
» C'onques ne fu dite n'oïe;
» Rices dames et orfenines
150 » Batront leur cuers et lór poi- [trines;
» Demanderont quans ans avoit,
» Que dira on?—D'un jór estoit.
» — Que diront? dont merveilles [oi.
» — Nous quidames ke il le roi
155 » Vausist del règne forsjeter,
» Et de s'onnour desyreter,
» Et ke il fust de tel eage
» Que il peüst mener barnage.
» Cil rois a fait grant dyablie
160 » Et demaine mólt male vie.
» — Et cil de près ke póroit dire?
» — Li rois se derve, ki ocire
» A commandé son premier hoir,
» Et nes estoit cel premier soir.
165 » Male fiance, puet on dire,
» I puet avoir cui il est sire.
» — Ce dira toute creature
» Pór ma petite porteüre.
» Biaus fius, vous fustes, je croi, [nés
170 » Pór mervelles a demoustrer.

148 conques mais fust;

Ms. A.

»Vostre mére en a tel dólour
»Jamais n'ara joie nul jour.
»Qui me póroit esleechier,
»Quant on me taut mon enfant [chier,
»Dont jou anuit me delivrai,
»Ne onques mais nul ne portai?
»Ahi! com volentiers morroie!
»Jamais nul jór n'averai joie,
»Quant ma premiére porteure
»M'a si tolu malaventure,
» Que j'ai tous jours si desirée;
» Mólt poi de joie en ai menée.
» Pór toi sui, fius, si avilliée,
» Et jou et toute ma ligniée.
» On requerra, je cuit, ta mort
» A ta mére, chou iért a tort :
» N'i a coupes ta lasse mére,
» Mais chou a fait tes felons [pére;
» C'est tes pére, ki t'engenra,
» Ki a tuer te commanda;
» A ocirre t'a commandé.
» Biaus sire fius, estre mon gré.
» Vers les dius veut escaucirer
» Et leur respons trestous fauser,
» Mais or verrons ki póra plus,
» Ou Apolins ou Laïus. »

Mss. B (C).

» Ha! douce riens, mar te portai,
» Mar te nourri, mar t'alaitai,
» Et tes pére mar t'engendra,
» Qui ocirre te commanda. 70
» Blasmez serons, filz, de ta mort,
» Tes pére a droit, et je a tort.

» Il t'a ocirre commandé, [gré.
» Biax tres cher filz, outre mon
» Vers les diex vot eschaucirrer 75
» Et lór respons a faus prouver,
» Mais il ért voirs, si com je cuit,
» Ainsi sera comme il ont dit. »
Desór son fil maine tel plour
La royne et tel dólour. 80
Li roys fu mult espoentez :
.iij. de ses sers a apelez,

174 cier; 183 avillie; 184 lignie; 186 ert; 189 peres; 191-2, *vers probablement interpolés; le ms. les place après les vers* 193-6, *mais ils ne sauraient être acceptés qu'à titre de répétition voulue, et doivent par conséquent être en tout cas placés après le v.* 190 (*cf. A* 115-6 *et B* 73-4), *et peut-être terminer le discours de Jocaste. Alors les vers*

69 *et* 72 *BC* peres; 81, *cf.* v. 49; 82-6, *cf. A* 104-8.

Ms. A.

Cil s'en keurent atót l'enfant,
La roïne remést plórant :
Souvent se pasme la dólente,
200 Et, quant revient, mólt se de-
[mente.
Sós ciel n'est hom, tant le haïst,
Et tel doel faire li veïst,
Ki ne plourast pór la dólour
Que la dame mena cel jour ;
205 Ne mie cel jour seulement,
Mais mólt lonc tans fist ensement.

Tant ont li .iij. serf esploitié
Ke du païs sont eslongié ;
Puis entrent en une forest,
210 Mólt loing de gent et de *rubest* (?):
La forès ért grans et rubeste,
Si habitoit ens mainte beste;
Si disoient li serf tuit troi
Que la lairont le fil le roi.

193-6 *devraient être regardés comme une réflexion de l'auteur.*

210, rubest *est sans doute un bourdon amené par* rubestre. *Les rimes de cette espèce sont très-rares : il faudrait peut-être admettre ici* et de molest, *quoique je ne connaisse pas d'exemple de* molest, *pour* moleste ; *cf. les autres masculins, doublets de féminins, que nous avons signalés plus loin au Glossaire ;* 211 rubestre ; 213 tot.

Mss. B (C).

Promis leur a or et argent,
Commande leur privéement
Son fil toillent a sa móllier, 85
Si li aillent le chief tranchier.
Or s'en tórnent cil a l'enfant,
La royne remést plourant :
Sa chiére bat, ses poins detort,
Et deprie les dieux pór mort. 90

Quant ot assez plaint et plouré,
Batu son cors et alassé,
Amenuisié sont si souspir ;
Puis si commença a dormir.
La mére est lasse, si s'endort, 95
Et ses fils vait rechoivre mort.
Or verrons nous qui pórra plus,
Ou Apolo ou Laïus :
Se li enfes est decolez,
Dont est li diex a fax próvez; 100
S'il eschape des mains a trois,
Paour en puet avoir li rois.

Cil sont ja loing de la cité,
En[mi].j. gaut en sont entré;

85 *BC* a la; 97-8, *cf. A* 195-6; 104 *C* enmi.

Ms. A.

215 Li enfes ot le jour plóré,
Endormis ért pór le lasté:
Familleus ért, si se móroit,
La faims l'ot fait forment des-
[troit.
L'uns d'eus le prent, si le des-
[coevre,
220 L'enfes s'esvelle, les oels oevre.
D'un sydoine ért envolepés.
Qui mólt ért bons, a or listés;
Osté l'ont tót hors des drapiaus.
L'enfes estoit mervelles biaus,
225 Tendi ses mains et si lór rist,
Com a sa nourice fesist.
Li uns a l'autre resgardé,
Commeü sont de pieté;
Tuit troi commencent a plórer,
230 A paine pueent mot former.
Font il: « Mólt grant pechié fe-
Se nous cest enfant ocions; [rons,
Mais ichi vivre le laissons,
Dirons le roi ke mort l'avons, »
235 Li uns a dit: « Or esgardons
Par quel mesure le lairons.
Commandé nous fu sór nos fois,
Quant ça nous envoia li rois,
Que nous cest enfant ociriens,
240 Et grant avoir en averiens.
Çou que ferons soit par concorde,
Que nus de nós ne s'en descorde;
Car se li rois l'apercevoit,
Tous les membres nous trence-
[roit;
245 Mais afionmes ent nos fois
Que nus de nos n'iért si destrois
Qu'il accuse son compaignon,
Ne pór mórir ne pór prison.
Le sairement que nous fesimes,
250 Par grant destréce le plevimes,

224 biax; 229 tot; 244 menbres; 246 ert.

Mss. B (C).

Descouvert ont le fil lór roi 105
D'un sydoine qu'il ot o soi.

Cil fu petiz, ne sot le sort,
Ne ne s'aperçut de sa mort;
Tendi ses mains et si lór rist,
Com a sa nourrice fesist; 110
Et pour le ris qu'il a geté,
Commeü sont de pieté,

Et dient tuit: « Pechié feron
Quant il nous rist, se l'ocion(s). »

111 *C* gite. 112 *B* conmeü sont de pitie; *C* c. s. de grant pitie.

Ms. A.

Que cest enfant ocesissiens,
N'est a tenir, mais est grans [biens
Qu'aucun engieng trouver puis- [sons,
Par coi l'enfant vivre laissons ;
255 Mius nous en vient mençoingne [dire
Que sans mesfait l'enfant ocire.
Aucune cose li faisonmes
Que del tout ne nós perivromes :
Andeus les piés li póons fendre,
260 Et a cel caisne la suspendre ;
Que se li rois nous en destraint,
Que li móstrons aucun drap taint,
Si que tót sanglent le laissames,
Et les membres li despiçames,
265 Ce pórons dire par vreté,
Que en sommes ensanglenté ;
Et s'il est lasus encrués,
Estra, je cuit, anuit trówés,
Et tost venra, par aventure,
270 Aucuns preudons quin prendra [cure. »
Et respondent si compaignon :
« A cest conseil nous entre- [ron(s).»
Et tuit fianciérent lór fois
Que cis consaus iért tós secrois.
275 Amsdeus les piés li ont fendu,
Et a .j. caisne l'ont pendu ;

Plórant s'en tórnérent tuit troi,
Pendant laissent le fil le roi.
Dient au roi : « Seürs soiiés,
280 Des or mais vous esjoïssiés;

Mss. B (C).

Andeus les piez li ont fendu, 115
Puis l'ont a .j. chenne pendu;
Pór yce l'ont pendu lasus,
Que bestes nel menjassent jus.
Or s'en tórnent li serf tuit troy,
Pendant laissent le fil le roy. 120
Dient au roi : « Seürs soiez,
Des or mais vous esjoïssiez ;

253 puissions ; 254 laissions ; 266 et quen ; 268 nestra ; 273 tot ; 274 ert ; 277 tot iij ; 280 v⁹ : *je considère es formes abrégées très fréquentes*

116 *C* chesne.

Ms. A.

Se des vis vous póés garder,
Ne vous estuet les mors dóter.»
Cist ont le roi asseüré,
Mais traï l'ont et engané :
285 Car li enfes ki en haut pent
Ara secórs procainement.
Li rois qui cel païs estoit
En la forest le jór caçoit,
Et vint illoekes cevaucant;
290 Forment oï crier l'enfant.
Pollibus ot cil rois a non,
Bien resambloit fix a baron;
Garda amont et vit l'enfant,
Pitié en ot et hide grant;
295 Sonna son cor de grant randon,
A lui viegnent si compaignon.
Espars estoient près et loing,
Cuidiérent tuit ce fust besoing;
Laissent leur cache, tuit akeu-
[rent,
300 Avis lór est que trop demeurent;
Vienent courant à lui tót droit
Desous le caisne ou il estoit;
Demandent lui :« Sire, c'avés ?»
—«Signeur, fait-il, or esgardés;
305 Qui vit ainc mais si grant mer-
[velle?
Tex ne fu mais ne sa parelle.
Pór Diu montés mólt tost lasus,
Et cel enfant me metés jus. »
— Icil ont amont regardé,
310 Mervelles sont espóenté;
Il ont paór et grant pitié,
Et durement sont mervillié.
Li enfes sóvent se pasmoit,
A la foïe s'escrioit,
315 Les bracelés a lui jetant,
Et aloit ja trestous mórant.

n⁹, v⁹, *comme représentant* nous, vous, *dans l'écriture du scribe*; 298 *et* 299 tot.

Mss. B (C).

Se vous póvez des vis garder,
Les mors ne vous estuet douter.»
Bien ont lór roy asseüré,
Mais trahi l'ont et mal mené.
Or li enfes qui en haut pent 125
Avra secours prochainement.

Par ycel bois vait chevauchant,
Com fortune le vait menant, 130
Li rois de Phoces la cité,
Qui a l'enfant pendant tróvé.

130 *B* si comme, *C* Si com f. vet m.; 131 *B* des Phoces, *C* de Phoces (*cf.* 212 *B* Forches, *C* Fonches); 132 *B* trouve, *C* trove.

Ms. A.	*Mss. B (C).*
« Tolés, font il, que puet çou [estre ?	
De cest enfant ki en fu mestre ?	
Ainc mais nus hom ne vit tel [plait;	
320 Qui puet estre qui a çou fait ?	
Gardés ne soit fantosmerie,	
Ou ce soit fait par sorcerie. »	
— Ce dist li rois : « Je n'en sai [plus;	
Mais montés, si le metés jus. »	
325 —Qui donc veïst haster serjans,	
Et descendre des auferrans;	
Isnèlement au caisne keurent,	
Montent amont com plus tost [peurent;	
Qui les veïst amont ramper,	
330 Et l'un a l'autre amont bouter.	
Tant ont rampé de brance en [brance	
Que l'enfant tinrent par la hance:	
Les loiiers ont tós depeciés,	
Qui li érent bouté as piés,	
335 Despendu ont le fil le roi.	Despendu ont le fil le roy,
Dans Polibus l'emporte o soi,	Dans Polibus l'emporte o soi ;
Nourir l'a fait, si l'a tant cier	Nourrir le fait, si l'a tant chier 135
Com s'il l'eüst de sa moullier.	Com s'il l'eüst de sa moullier.
Li rois meïsmes li mist non,	
340 Et Edipus l'apela on :	
Icis non sone tós par létre,	
Li rois meïsmes li fist métre.	

335 au roi. 133 *B* lor roy.

Mais ce n'est pas seulement par les détails et par la forme que BC diffèrent de A ; ils représentent, non pas un manuscrit de la rédaction originale altéré au gré du copiste ou selon le goût d'un jongleur ou du seigneur pour lequel il modifiait le texte primitif, mais un véritable remaniement, lequel est postérieur de plus d'un siècle au texte fourni par A. Le remanieur était plus savant, ou seu-

lement plus pédant que le trouvère original, et nous sommes persuadé qu'il a revu le poème, la *Thébaïde* de Stace sous les yeux, croyant donner ainsi à la naïve production du XIIe siècle plus d'exactitude, mais n'arrivant le plus souvent qu'à en altérer le caractère, sans y ajouter aucune beauté. Une rapide comparaison des deux rédactions nous édifiera sur leur valeur respective, et montrera qu'il n'y a pas lieu de voir dans A, comme on en serait tenté tout d'abord, un développement du texte original, dont BC serait le représentant direct, mais qu'au contraire c'est la rédaction représentée par BC qui constitue un véritable *rifacimento*. L'analyse détaillée que l'on vient de lire nous permettra d'être ici plus bref.

Une différence capitale sépare le remaniement de son modèle, c'est l'insertion d'un long passage entre la mort de Parthénopée et la bataille où s'égorgent Étéocle et Polynice. Se conformant à la donnée de Stace et à la tradition classique, l'auteur du remaniement fait mourir Capanée foudroyé par Jupiter. Il commence par abréger en six vers la description des funérailles de Parthénopée à Thèbes et du deuil d'Antigone; il supprime le long récit, tout à fait dans le genre homérique, par lequel Duceüs met Adraste au courant de ce qui s'est passé, c'est-à-dire de la mort et des funérailles de son seigneur (A 13211-669), puis il raconte en 754 vers la mort de Capanée, non sans allonger le récit par des détails inconnus à Stace, comme on le verra plus loin. Notons d'abord que les deux vers de transition qui précèdent l'interpolation (.I. *mes en vet poingnant en l'ost, Qui le dist as Grejois mult tost*) sont reproduits, avec une variante sans importance [1], immédiatement après, ce qui nous semble accentuer encore le caractère de l'interpolation et l'exclure formellement du texte original. D'autre part, après avoir consacré une vingtaine de vers à nous montrer Capanée qui veille au

[1] .I. mesagier en vet en l'ost.

salut de l'armée et, le jour venu, fait armer les chevaliers pour les conduire à la bataille, il indique lui-même la source où il va puiser :

(v. 25) [1] Tout droit en la cité les mainne,
Més mult i reçut male estrainne ;
Le jour fu mort en tel maniére,
Qui sur toutes autres est fiére,
Si comme Huitasses le descrit,
30 Qui le voir en sot bien et dit,
Et je, s'il vous i plest entendre,
Vous en sai bien la cause rendre.

De même, dans la description des jeux, au v. 4193, où A donne : *Si com l'estore le raconte,* BC renvoient encore à Stace : *Si com Estaces le raconte.* Le ms. A ne renvoie qu'une seule fois à son auteur, en le nommant expressément : *Si com dist li livres d'Estace*, v. 9815, où les trois manuscrits s'accordent [2]; il est vrai que c'est dans l'épisode de *Daire le Roux*, où Stace n'a rien à voir. Dans trois ou quatre autres passages, le texte renvoie, dans les trois manuscrits, à une source, sans la préciser : *Car, si com dient li actour, L'ainsnée estoit molt la gensor* 1577-8 (il s'agit d'Argie, l'aînée des filles d'Adraste, et ce détail n'est pas dans Stace); — *Çou est .j. jeus, ce dit l'estore, Dont cil qui vaint a molt de glore* 4145 ; — *C'a .j. seul cop son pére ocist, Ensi comme l'estoire dist* 395-6. — Je vois dans cette circonstance, et dans la préoccupation de l'auteur à s'appuyer sur une autorité indiscutable, une nouvelle preuve que ce long passage ne se trouvait pas dans le manuscrit qui servait à l'auteur du remaniement. C'est à la faveur de cette référence qu'il donne comme étant de Stace des détails qui lui sont parfaitement étrangers. Ainsi, la bataille qu'il raconte ne ressemble nullement à

[1] *Texte de C ; B est conforme, sauf l'orthographe. Les variantes données sans indication de manuscrit appartiennent à B.*

[2] *Le scribe ignorant de B écrit :* Estance.

29 Huitasce nous descrit ; 32 vous en di bien.

celle du livre X de la *Thébaïde*. Elle ne renferme que des généralités, et ne fournit pas un nom propre ; il n'y est d'ailleurs pas dit un mot du dévouement de Ménécée. En revanche, l'auteur parle longuement de la haute taille de Capanée et de sa femme. Nous demandons la permission de citer ce passage, qui est un modèle de l'art de parler pour ne rien dire ; on jugera ainsi de l'infériorité du remanieur par rapport à l'auteur du poème original :

(v. 72) Envers les autres semble montre :
Mult par est granz a desmesure,
Grant merveille est que rien li dure ;
75 L'en ne póoit tróver si grant,
Si preuz, si sage, si vaillant,
Nul chevalier en nesun règne,
Fors seulement lui et sa fame ;
Sa moullier avoit non Evaine,
80 N'ot si grant fame en tót .j. règne ;
Ou païs dont èle estoit née,
Ne fu onques si grant trouvée ;
Onques ne fu fame si granz,
Èle iért du linage as jaianz.
85 Si fu ses sires ensement,
Pór pou ne sont andui parent ;
Bien aviennent ensemble andui,
Mès ses sire iért graindre de lui ;
Il estoit bien .ij. piez et plus
90 Graindre que èle ne que nus ;
C'est li graindres de toute l'ost.
.I. cheval a qui mult vet tost, etc.

Et l'auteur nous raconte l'histoire merveilleuse de la naissance de ce cheval, donné à Capanée par Adraste, qui le tenait, non pas d'Hercule comme le veut la tradition, mais du fils du comte de Venise, qui le lui donna pour sa rançon. Il était, dit-il, « *engendré de Nortun* (B *Nortin*) *et d'yve* » (c'est-à-dire de Neptune et d'une cavale), et fut recueilli par un paysan, qui le vendit 300 besants au fils du

74 Grant merveille est com (*lis.* comme) tant dure ; 77 tout un regne ; 79 *B* Eneime, *C* Enaine ; 88 *B* ses sires, *C* son sire.

comte de Venise. Il y a ici un souvenir des vers 7955-8 de A (*Tolomes* (lis. *Tydeüs*) *ot .j. ceval noir, De ce ceval vos dirai voir* : *Amenés fu d'outre le flun, Engenrés d'ive et de Nitun*[1]), vers qui manquent dans BC, sans doute par un simple hasard. — Armure de Capanée : le bouclier fut fait « *outre Saint-Evron* (B *Curon*) », expression à rapprocher de celle-ci : *Qui fu fais outre saint Thomas*, laquelle s'applique au char d'Amphiaraüs, et est sans doute sortie, comme la première, de l'imagination de l'auteur, car on ne voit pas comment on pourrait expliquer ces prétendus noms de lieu.

Capanée, reconnaissant qu'il ne peut lutter en rase campagne contre les Thébains, songe à employer la ruse : il se propose d'attaquer le lendemain la tour de Daire en partie ruinée, pendant que les Thébains célébreront la fête de la fondation de Thèbes. C'est ce qui ressort de l'explication qu'il donne plus loin ; car dans le discours de Capanée, communiquant son projet à ses compagnons, le texte n'est pas clair :

(v. 246) Demain, entour eure midi,
Doivent leanz une grant feste
Fère de l'ancienne geste,
Si com Cadmus, qui fist la vile,
50 Fu mis ilec en une pile,
Dont Antheon fu engendrez,
Qui après fu en cerf muez,
Pór la deesse qu'ot veüe
254 En la fontaine tóte nue.

Le combat cesse, et le lendemain matin les barons s'arment pour exécuter ce plan ; l'auteur oublie donc qu'il a annoncé la mort de Capanée pour ce jour-là, mais c'est pour lui de peu d'importance. Il s'interrompt ici pour décrire le temple où a lieu la fête : on y voit les statues de Mars et de Vénus, et des peintures qui représentent

[1] *Ms.* dunicun.
251 dun.

Cadmus cherchant sa sœur Europe, tuant le dragon et en semant les dents d'après le conseil de Pallas, puis fondant Thèbes avec l'aide d'Echyon (*mss.* Ethyon), et enfin épousant Hermione (*B* Hermonia). Ces détails ne lui étaient pas fournis par Stace, et il ne commence à le suivre réellement qu'au moment où Capanée escalade les murs par la brèche que ses hommes viennent de pratiquer. Ici encore l'auteur fait preuve d'érudition, et ajoute des noms propres à ceux que lui fournit son modèle au commencement du livre III, v. 179-213, où le vieil Aléthès rappelle les malheurs de Thèbes.

Le discours de Capanée bravant le ciel ne contient pas moins de 58 vers (443-500).

(v. 457) .... Ou sont ore tuit votre dé[1] ?
Mars, Venus et Hermyoné,
[Et] Juno et Leuthocoë,
60 Et Palamon et Agavé,
Qui pour le despit de lor dé
Furent puis mort et forsené?
Et Bacus li fiuz Semelé
Qu'il ont deu du vin apelé,
65 Et Amphion et Nyobé,
Et cil qui dedenz furent né :
Danz Echion et danz Calcas,
Dame Juno, dame Pallas[2],
70 Et Mantho et Thiresyas,
Et Pantheüs et Athamas,
Et tuit li dieu de ceste vile,
474 Neïs s'il estoient .iij. mile.

L'auteur a emprunté un trait énergique à un autre passage de Stace, celui où le même Capanée s'emporte en invectives contre Amphiaraüs et ses prétendus oracles (*Théb.* III, 615) : « *Virtus mihi numen et ensis Quem teneo;* »

[1] *Ici, comme plus loin, nous voyons une forme* dé, *assurée par la rime et absolument étrangère au ms. A et au texte original; elle se retrouve encore dans deux autres passages, où BC offrent un texte différent de A* (*cf.* Grez : trez, *vers correspondant à* 5125-8 *A*).

[2] *Ici, l'érudition de l'auteur l'emporte un peu trop loin.*

464 qui ont deu de vin; 467 *BC* Ethion.

malheureusement il n'arrive pas à la concision de son modèle :

(v. 481) Ma destre, m'espée, ma lance :
Ce sont mi dieu, c'est ma creance,
C'est ma vertu et c'est ma gloire,
Par cui j'aurai tante victoire[1].

Voici comme il interprète le « *Primus in orbe deos fecit timor* » du même livre (v. 661), qu'il fait entrer également dans ce discours :

(v. 497) Et tous lés autres (dieux) ensement
Ferai vivre com autre gent ;
D'eus ferai tout le mont délivre,
Touz les ferai a honte vivre.

Le conseil des dieux est longuement développé. Il est imité du 1er livre de la *Thébaïde*, mais emprunte des détails à d'autres endroits du poème de Stace. Jupiter déclare d'abord qu'il ne peut changer les lois inflexibles du destin. Junon s'indigne de voir les Grecs décimés par les Thébains. Ce discours, un peu long, débute par une imitation des fameuses paroles de Junon dans Virgile (*Énéide*, I, 46-9) : *Ast ego, quæ divum incedo regina, Jovisque Et soror et conjux, una cum gente tot annos Bella gero ! Et quisquam numen Junonis adorat Præterea, aut supplex aris imponet honorem ?* Ecoutons le trouvère :

(v. 513) Sire, dist èlé, mult m'agriége
Que ainsi sonmes pris au piége :
Honnis sonmes a la roonde;
N'a mès nul honme en tót le monde
Qui nós daint mès nule honnor fère :
J'en ai honte, nes du retraire.

et plus loin :

(v. 581) Je suis ta seur et sui t'espouse,
De tant sui je plus vergondouse.

[1] *Cf. Tasse*, Jérusalem délivrée, *portrait d'Argant :*
D'ogni dio sprezzator, e che ripone
Nella spada sua legge e sua ragione

582 vergondeuse.

Mais à la fin, le mauvais goût du rimeur éclate :

(v. 603) Certes de moi n'aurez vós mie,
Des or pourchaciez autre amie ;
5 Jamès n'arez en moi fiance,
Ne mès ne gerron pance a pance
Moi et vous ensemble en .j. lit;
Faites ailleurs votre delit.
N'ai mès que faire, en moie foi,
10 Ne je de vous, ne vous de moi.

Bacchus et Hercule implorent de leur côté Jupiter pour leur patrie et rappellent le souvenir de Sémélé et d'Alcmène, et ici l'auteur s'est souvenu du discours de Bacchus au VIIe livre de la *Thébaïde* : ce sont les Grecs qui, par ambition, ont envahi le territoire des Thébains et veulent prendre leur ville. Cependant Jupiter vient d'entendre les menaces de Capanée : il demande aux dieux quelle vengeance il convient d'en prendre ; tous lui conseillent de s'armer de la foudre, ce qu'il fait aussitôt.

Puis l'auteur reprend le texte du manuscrit A ; mais il néglige le discours d'Adraste aux barons pour les consoler de la perte de Parthénopée, et fait naturellement délibérer Adraste, non pas avec Polynice et Capanée, mais avec Polynice seul. Il substitue *Capaneüs* à *Partonopeus* dans ces vers : *Partonopeu avons perdu, Nos n'aviemes millor escu* (A 13699-700). De même, après le désastre des Grecs, il n'oublie point que Capanée est mort, et il donne Acastus comme compagnon à Adraste. Ici encore, il a cherché à rétablir l'accord entre le roman et son modèle. Comme dans Stace, les femmes d'Argos vont à Athènes implorer l'appui de Thésée ; mais il y a quelques différences. Ayant à leur tête Argile et Déiphile (comme dans A), elles sont rencontrées par deux chevaliers Athéniens, qui vont raconter à Thésée qu'une armée de femmes d'Argos se rend à Athènes pour implorer l'assistance du duc. Thésée est présent à Athènes ; il n'y retourne pas en ce moment, vainqueur des Amazones, comme dans Stace. Il va à la ren-

contre des femmes et les amène au palais. Argie lui apprend les nouvelles qu'a apportées *Thegeüs*, seul survivant avec Adraste et *Pollitenus*[1] du désastre des Grecs. On sait que Stace fait échapper au carnage les débris de l'armée, qui prennent la fuite après la mort des deux frères : l'auteur du *Roman de Thèbes* s'est rapproché de la tradition la plus ancienne, qui voulait qu'Adraste se fût échappé seul, grâce à la vitesse de son cheval Arion ; mais il ne parle point de ce cheval, et trouve plus commode, pour le plan qu'il s'est tracé, de faire survivre avec lui deux chevaliers, l'un pour aller à Argos annoncer la nouvelle, l'autre, Capanée, pour accompagner Adraste, et surtout pour donner plus de relief au dernier assaut de Thèbes. L'auteur du remaniement, qui avait déjà fait mourir *Capanée*, le remplace par un obscur chevalier, *Acastus*, dont il n'est ensuite plus question. Quand Argie a raconté à Thésée les événements qui viennent de s'accomplir, Déiphile le supplie de forcer Créon, qui est devenu roi de Thèbes, à laisser ensevelir les morts : il le doit à Adraste, dont il tient son fief. Thésée leur promet son appui, et fait aussitôt rassembler ses barons, auxquels il expose la situation: trois cent mille hommes gisent morts devant Thèbes ; il faut venir en aide aux femmes qui sont venues l'implorer. Il envoie celles-ci en avant, et part à la tête de plus de cent mille soldats.

Ici le remaniement suit pendant quelque temps l'original vers pour vers, mais avec de nombreuses variantes, qui indiquent l'intention de renouveler le texte. Le roi ne croit pas voir des fantômes, comme dans A ; il a peur d'être pris et ramené à Thèbes, et veut vendre chèrement sa vie. Mais les femmes approchent, il reconnaît ses filles ; deuil général, elles se reposent là pendant la nuit,

[1] On voit que le remanieur est peu conséquent avec lui-même. D'abord il n'avait pas nommé le messager d'Adraste, pas plus que l'auteur de la rédaction représentée par *A*, et maintenant il lui donne le nom du messager que Thésée envoie à Créon, dans Stace. D'autre part, il appelle ici *Politenus* le compagnon d'Adraste, qu'il appellera plus loin *Acastus*.

et, le lendemain matin, reprennent péniblement la route de Thèbes. C'est alors qu'arrive le duc d'Athènes, que les scribes de B et de C appellent par erreur Tydeüs. L'entrevue d'Adraste et de Thésée est racontée d'une façon indépendante dans le remaniement : les deux messagers envoyés à Créon pour réclamer les morts ne portent plus des noms de pairs de Charlemagne (*Guiart* et *Engelier*) ; le seul des deux que nomme le remaniement s'appelle *Aristeüs* : le pédant reparaît. Ils demandent à être conduits vers Créon : il y a là des détails qui ne sont qu'une reproduction bien inutile de ceux que l'on trouve dans l'ambassade de Tydée. C'est le cas de dire avec Cicéron que, en voulant être bref (car il l'est dans la forme), il devient long par la multiplicité des détails. Créon répond insolemment. Alors Thésée fait avancer son armée, qui compte plus de trente mille hommes[1] : elle n'arrive que le lendemain, ce qui est fort peu vraisemblable. Le remaniement réduit à 26 vers les 126 vers, assez mouvementés, dans lesquels l'original raconte l'assaut de Thèbes. En revanche, comme on l'a vu, il emprunte à Stace l'épisode des flammes qui se divisent sur le bûcher des deux frères, et naturellement il amplifie le miracle, en ajoutant que les cendres scellées dans une urne s'y agitaient tellement qu'on dut les enlever. Il ajoute quelques vers pour faire connaître le sort de Créon et des Thébains ; ces vers pourraient bien avoir fait partie de l'original. L'*explicit* est

[1] Il ne faut pas s'étonner qu'il dise trente mille, après avoir dit cent mille ; le remanieur professe une certaine indifférence pour les chiffres, et d'ailleurs l'habitude de les écrire en abrégé permettait aux scribes de se livrer à leur fantaisie, sans se préoccuper d'être conséquents. Ainsi, au vers 3220, où *A* fait sortir trente mille personnes de Thèbes pour aller ensevelir les quarante-neuf chevaliers tués par Tydée, *C* donne trois cent mille, ce qui est exagéré, et *B* trois mille, avec le vers faux. Le ms. *A* lui-même, dans le dénombrement des deux armées, donne à la fin un total qui ne correspond pas exactement aux données. Les exigences du vers et le désir de donner des chiffres ronds sont pour beaucoup dans les faits de ce genre. Il faut noter à part les formules, comme par exemple : *plus de sept cents chevaliers*.

d'ailleurs tout autre que celui que donne le manuscrit A.

Ce ne sont pas là les seules différences qui existent entre le remaniement et l'original ; il serait trop long de les indiquer toutes, et nous devons nous contenter de signaler les plus importantes. Et d'abord, lors de l'arrivée de Jocaste au camp des Grecs, l'auteur introduit une riche description de la tente d'Adraste, déjà décrite au moment de l'arrivée au château de Montflor. On y voit une mappemonde en cinq zones et la représentation des exploits des ancêtres du roi d'Argos ; l'auteur semble s'être ici inspiré du *Roman de Troie* et de l'*Eneas*. Une autre addition (celle-ci absolument inepte) est celle dans laquelle l'auteur fait arrêter l'avant-garde des Grecs (après l'épisode d'Hypsipyle) dans un étroit défilé par le diable *Astarot*, sous la figure d'une horrible vieille, qui propose à Tydée l'énigme des pieds, et tombe morte (*chiet crevée*) quand celui-ci l'a devinée. C'est de la parodie, et l'auteur ne peut invoquer ici le désir de se rapprocher de Stace ; aussi serais-je disposé à attribuer cet épisode à un scribe, si l'on ne trouvait çà et là d'autres preuves du mauvais goût du remanieur : nous en avons déjà signalé une plus haut. Par contre, il supprime l'épisode de la rencontre de Tydée blessé avec la fille de Lycurgue et une bonne partie du jugement de Daire. La trahison est racontée assez exactement ; le premier discours d'Othon et celui d'Alis y sont également, mais le discours d'Alis manque de ses précautions oratoires, c'est-à-dire de ce qui en fait le mérite. Le premier discours de Créon s'y trouve aussi, mais la réplique d'Othon a perdu la première partie. Les autres discours, qui vont du vers 10579 au vers 12080, manquent complétement. Le remanieur a trouvé qu'il y avait là un trop grand luxe de paroles : il n'a peut-être pas tout à fait tort, mais il s'est trop hâté de courir à la fin. Deux vers de transition[1],

[1] *Tandis com il de droit contendent, Et cil de la cort les atendent, Jocaste parole o le roi* (A : *Ains que on le jugement die, En va èle parler au roi*).

placés après le deuxième discours d'Othon, l'amènent au dénouement, c'est-à-dire aux supplications de Jocaste, puis d'Antigone et de Salemandre au roi en faveur de Daire, et au pardon accordé par le roi. Mais reprenons par ordre.

Les vers interpolés au prologue : *Ne parlerai de peletiers, Ne de vilains, ne de bouchiers*, semblent bien une allusion au *Vilain Hervis* et à *Hugues Capet*, comme le dit M. Joly (*Benoît de Sainte-More et le Roman de Troie*, in *Mém. Soc. antiq. de Norm.*, tom. XXVII, pag. 150 et note correspondante) ; mais nous croyons, contrairement à son opinion, que la date de 1312, assignée à son poème par l'éditeur de Hugues Capet (*Préface*, pag. XXI), peut être acceptée, et que c'est bien à la rédaction que nous possédons, et non à une rédaction plus ancienne, que fait allusion notre remaniement, qui par conséquent ne serait pas antérieur au XIVe siècle, hypothèse que confirment d'ailleurs et la langue de l'auteur[1] et ses habitudes de moraliste et de pédant. Un autre point à noter, dès le début du poème, c'est que l'auteur du remaniement est un laïque, tandis que celui de l'original est un clerc. En effet, il supprime ces vers du ms. A :

(v. 23) De mervilleus confusions,
De grans dolours, d'ocisions
25 Conte li livres ke on fist ;
Or escoutés ke il en dist.
Il[2] le fist tout selonc la létre,
Dont lai ne sévent entremétre ;
Et pór chou fu li romans fais
30 Que nel saroit hon ki fust lais.

Et un peu plus loin, aux vers 121-2 (*Ja n'en es tu fius a putain, Ne a garchon ne a vilain*), il substitue ceux-ci : *Ja n'es tu pas fils de putain, Ne de moine ne de nonnain,*

[1] Par exemple, la substitution de mots modernes à des mots plus anciens de *A*, comme *seürté* pour *trive*, *blasmer* pour *coser* (*chouser*), etc.

[2] *Il* représente ici le nom indéterminé qui précède, *on* ; peut-être doit-on admettre une lacune de deux vers donnant le nom de l'auteur.

qui jureraient par trop dans la bouche d'un clerc. Du reste, son esprit satirique se montre çà et là, par exemple après le v. 700 de A, où il intercale ce trait dirigé contre les femmes : *Car fame est tost menée* (lis. *meuée*) *tant Qu'on en puet faire son talent;* (il s'agit de Jocaste, qui accepte sans hésiter la réparation d'Œdipe pour le meurtre de Laïus). Il développe la querelle d'Œdipe avec ses camarades, et introduit une moralité en quatre vers pour dire que l'oracle était la parole du diable.

Les plaintes de Jocaste après la mort de Laïus n'ont ici que cinq vers : c'est trop ou trop peu ; l'auteur supprime aussi quelques détails intéressants dans la description des noces d'Œdipe et de Jocaste, et sur la vie que mène Œdipe dans sa prison volontaire. Dans la querelle entre Polynice et Tydée, ou plutôt dans la réception que leur fait Adraste, il se tient plus près de Stace : comme lui, il compare la beauté de ses filles à celle de Diane et de Pallas, mais il n'est pas heureux dans le reste de l'interpolation à ce passage. Ainsi, il fait arriver les princesses « *toutes nuz piez, eschevelées* » après avoir dit, avec A, que leur gouvernante a reçu l'ordre de les parer convenablement. On pourrait, il est vrai, mettre ce vers et le suivant sur le compte d'un scribe distrait, mais il n'en est pas de même de ceux-ci, où l'auteur montre peu de talent comme versificateur. Le trouvère avait dit : *Ne quic ke hon de mére nés Sace descrire lor biautés* (1445-6) ; notre remanieur connaît ces beautés :

(*ms. B*) Mult sont gentes et *avenans*,
Ne trop petites ne trop grans,
D'une grandeur et d'un semblant,
Rien n'i avoit *mesavenant*:
Cheveus ont blois, lons et delchis (*C* deugiés),
Si leur descendent jusqu'al pis (*C* piés) ;
Les vis aperz et les frons blans,
Grailles sórcils et *avenans* ;
Les iex ont vers et amourous,
Onc hom ne vit si merveillous ;

Lons nez traitis et bien *seans*,
Ne sont trop petis ne trop grans ;
Bouches ont droites et roiaus (*B* traiaus),
Menues denz, blanches, ygaus ;
Les autres cors ont assez gens,
Grailles et cras (!!) et *avenans*.

Il abrége un peu la description de la grande salle du palais d'Adraste ; mais à propos de la tenture envoyée au roi par Sémiramis, il fait montre de ses connaissances : *Cèle la fist qu'en fu pendue, Por la déesse qu'ot vaincue* », allusion évidente à *Arachné*.

Dans le combat des 50, il connaît les noms des 10 chevaliers qu'écrase le rocher lancé par Tydée. De ce nombre, deux seulement semblent empruntés à Stace, qui du reste n'en nomme que quatre : *Dorilaus* (= Dorylas) et *Pladimus*, C *Pledimus* (= Phedimus) ; un autre, *Flégéon* de *Valparfonde*, fils du roi *Pharamonde*, rappelle l'expédition d'Hippomédon pour le ravitaillement, où l'on voit figurer, comme chef des Thébains, *Faramonde*, comte de *Valféconde* (et nom de *Valparfonde*) ; les autres ont généralement une forme latine ou grecque : *Tereüs*, *Thenelax* (C *Chavelax*), *Driaux* (C *Drianz*), *Pallas*, *Lichalas* (C *Lichabas*) ; il faut mettre à part *Falcon* et *Godeschaux*. Les quatre vers qui suivent cette énumération nous paraissent traduits de Stace :

Touz esquassa cèle tempeste,
Jambes et piz[1] et bras et teste ;
Si les a la pierre ferus
Mors les a tous et confondus.

Cf. *Théb.* II, 566 : *Simul ora virum, simul arma manusque Fractaque commixto sederunt pectora ferro.* Ce récit du combat semble bouleversé dans la rédaction BC, qui, outre les changements et les interpolations qu'elle admet, déplace certains passages pour les transporter ailleurs (voir la comparaison que fait M. Joly du texte

[1] *Ms.* piez.

de Stace avec celui de BC, *loc laud.*, ch. VI). Elle ne donne qu'un discours du messager de Tydée qui vient raconter la mort de ses quarante-neuf compagnons; Étéocle ne répond pas et il n'y a pas de réplique de la part du messager, qui se tue dès qu'il s'entend condamner à mort par le roi, après avoir prononcé quelques paroles menaçantes. Le discours de Capanée contre Amphiaraüs, qui s'oppose au départ de l'armée grecque, est abrégé. Dans l'épisode d'Hypsipyle, il faut signaler une courte description (en six vers) de la porte du jardin de Lycurgue, fort inutile d'ailleurs, et six autres vers pour peindre la beauté d'Hypsipyle; mais l'auteur a supprimé les 94 vers (3439-3532) que l'original emploie à décrire les souffrances de l'armée grecque consumée par la soif; il y a cependant dans cette description des détails intéressants. Dans la scène où l'on délibère sur l'arrangement à proposer à Polynice, BC introduit une querelle entre le jeune Athon, l'amant d'Ismène, et le vieil Othon, que ce dernier voudrait envoyer au camp des Grecs, et qui refuse d'y aller, craignant la vengeance de Tydée. Ce développement a été inspiré au remanieur par la première partie de la scène, commune aux deux rédactions, où Othon réprimande vertement le jeune homme, qui veut la guerre à tout prix et pousse Étéocle à prendre un parti extrême. Cette querelle est rappelée vers la fin de la bataille qui suit la trahison des Thébains, et où Athon menace Othon, qui se moquait de lui parce qu'il avait dédaigneusement appelé brebis les vieux compagnons d'Adraste. Il est bon de noter que, dans BC, cette bataille se confond avec la première, et qu'il n'y est point question de l'entrevue de Polynice avec son père et son frère, ni de la trahison des Thébains. L'auteur supprime ainsi plus de 600 vers. Est-ce par scrupule et parce que cette entrevue lui paraissait invraisemblable ? On pourrait le croire, en voyant cette raison donnée par les rédactions en prose, qui la laissent de côté volontairement. Je croirais plutôt que le remanieur a voulu se rapprocher ainsi du

texte de Stace. Dans la troisième bataille (seconde du remaniement), BC supprime les vers 7667-7932, c'est-à-dire les vers où Ménécée reconnaît ses deux neveux qui viennent de s'entre-tuer, les exploits d'Alexis, l'embuscade de Créon et l'aventure de Polynice qui, fait prisonnier par deux jeunes Thébains, est généreusement relâché.

Notre remanieur n'est pas toujours heureux dans les modifications qu'il fait subir à son texte. Ainsi, au début, il fait se lamenter Jocaste avant qu'on lui ait enlevé son enfant, aussitôt après ces vers : « *Li rois fu mult espoentez Par le respons qui fu donnez ; Ocirre commanda l'enfant Tantost comme il vendroit avant* », et il ne dit même pas qu'il soit né. Plus loin, il place le temple d'Apollon, qu'il nomme assez exactement *Delfox*, dans « *l'île de mer Galilée* », ce dont ne parle point A ; la réponse d'Apollon à Œdipe est d'ailleurs trop claire. L'auteur supprime les objections que Jocaste fait aux barons, lorsqu'ils lui demandent d'épouser Œdipe, et la fait accepter tout de suite avec joie : « *Quant la dame cest los ouy, Mult fu liée, si s'esjoy : Bien acreante, bien otroie Que le conseil des baroṇs croie; Mult li plot et mult li fu bel* ». C'est là un manque de délicatesse choquant. Dans l'ambassade de Tydée, les proverbes que l'on trouve dans les discours d'Étéocle et de Tydée ont été supprimés ; il en est de même de la courte et gracieuse description du printemps placée au commencement de l'épisode d'Hypsipyle. Par contre, l'auteur surcharge la description du char d'Amphiaraüs par des détails bien peu vraisemblables :

Et o piéres et o esmax
Fu fez derriére li fórnaux.
Peintes i furent les .vij. ars :
Gramaire i est peinte o ses parz,
Dialectique o argumenz,
Et Rhetorique o jugemenz ;
L'abaqz i tient *Arimetique*,
Par la gamme chante *Musique* ;
Peinte i est *Dyathessaron*,
Dyapenté, *Diapason* ;

Une verge ot *Geometrie*,
Une astrelaibe *Astronomie*:
L'une en terre met sa mesure,
L'autre [es] estoilles met sa cure.

Voilà une peinture bien compliquée ! Il y a là une imitation de la *Bataille des VII ars*; cf. aussi *Gace de la Buigne*, dans l'*Histoire littéraire*, tom. XXIV, pag. 752.

Les uns funt semithon mineur,
Les autres semithon majeur,
Diapenthe, diapazon,
Les autres diathessaron.

On peut dire qu'en général A est plus naïf, BC plus savant: ainsi, bien des détails semblent puérils au remanieur, qui les supprime, ne songeant pas qu'il enlève au récit toute sa grâce. Par exemple, quand le seul survivant des 50 chevaliers Thébains entre dans la ville pour raconter le désastre au roi, A dit naïvement: *Li jors se prent a esclairier, Les gens venoient du mostier, Quant cil descent devant le roi, Que Tydeüs ot mis par foi* (2983-6); BC supprime les deux premiers vers. Et plus loin, dans le discours du messager, il moralise, tandis que A reprend le récit du combat à la façon homérique, ici comme après la mort de Parthénopée, mais toujours en variant autant que possible l'expression. BC moralise encore, dans le discours d'Ismène auprès du cadavre d'Athon, sur la fragilité des choses de la terre et la cruauté de la mort; il fait de même après avoir raconté la mort des deux frères, et les vers qu'il ajoute à l'original sont bien faibles:

Ore sont mort andui li frére,
Et pour le pechié de leur pére,
Que il onques nul jór n'amérent,
Et pour ses eulz qu'il defólérent,
Qu'il s'avoit trèt pour la dólór
Que sa mére ot prise a oisór [1].

L'interpolation est ici particulièrement frappante.

[1] *Mss.* oisour.

Nous croyons en avoir assez dit pour établir : 1° qu'il nous a été conservé deux rédactions du *Roman de Thèbes*, représentées, la plus ancienne par le manuscrit A[1], l'autre par les manuscrits B et C ; 2° que cette dernière rédaction n'est qu'un remaniement de la première, bien inférieur à l'original dans les parties qui lui sont spéciales, et que son auteur a connu le poème de Stace ; 3° que ce remaniement n'est pas antérieur au XIVe siècle, et ne saurait par conséquent être considéré comme représentant, directement ou indirectement, le texte original. C'est pourquoi nous avons pris pour base de l'analyse qui précède le texte du manuscrit A, et dans l'étude que nous publions en Appendice sur la langue du poème, nous nous occupons surtout du texte qui nous a été transmis par ce manuscrit.

Une question non moins importante que celle que nous venons de traiter, est celle des sources auxquelles a puisé l'auteur du poème original [2]. La *Thébaïde* est-elle la base de cette composition ? Il est d'autant plus permis d'en douter, que nous avons vu l'auteur du remaniement prendre en main le texte de Stace, pour renouveler l'œuvre du trouvère, aussi bien dans l'expression que dans le plan, tout en respectant l'économie générale, sauf cependant sur un point particulier, je veux parler de la mythologie païenne. En effet, le caractère le plus saillant du poème original, celui qui rend compte du choix qu'a fait

[1] Nous ne prétendons pas cependant que A dérive directement de l'original ; il contient en effet quelques interpolations évidentes, et, dans trois ou quatre passages, ce que M. Paulin Paris appelle des *tirades perturbatrices* (V. *Chanson d'Antioche*, I, pag. 3), par exemple, dans le combat des cinquante contre Tydée, où les Thébains sont ramenés deux fois au combat, la première fois par *Corinus*, la seconde par *Cremius* (Stace : *Chromis*) ; l'auteur de BC fait également intervenir deux fois *Galerant*. La collation des manuscrits qui se trouvent en Angleterre nous montrera peut-être le vrai rapport qui existe entre A et l'original ; dès à présent, nous pouvons affirmer qu'il en est plus près que BC.

[2] Pour abréger, nous nous servons de cette expression pour désigner la rédaction représentée par le ms. A.

l'auteur de tels ou tels éléments que lui fournissait Stace [1], à l'exclusion des autres, c'est la suppression absolue du merveilleux classique. Ainsi, toutes les fois que les dieux interviennent dans l'action, le trouvère s'abstient ou modifie les données du poème latin. Si parfois il se voit forcé de maintenir la tradition classique, comme dans la malédiction d'Œdipe ou la réponse d'Apollon, qui lui conseille de se rendre à Thèbes, on sent qu'il la suit contraint et forcé, sans partager pour cela les croyances des païens, et il a soin de dire, dès le début, que ces divinités qu'ils adoraient n'étaient autres que des diables qui les décevaient par des oracles fallacieux (voir v. 65-94). Il dit bien que *Jupiter* et *Thezifoné*, prenant pitié d'Œdipe, mirent la discorde entre les frères ; mais nulle part on ne voit intervenir ni *Thezifoné*, ni une Furie quelconque. Il n'emploie pas même ce genre de merveilleux secondaire, cher à Stace, qui consiste à faire apparaître des divinités abstraites comme la *Peur* ou la *Vertu*, ou à évoquer des ombres (comme par exemple Laïus au VIe livre de la *Thébaïde*), pour leur demander le secret de l'avenir, et Tirésias n'est même pas nommé. Il dit, il est vrai, d'Amphiaraüs : « *Del ciel savoit tot le secroy*[2]...*Revivre fait les homes morts, De tous oisiaus sot le latin*[3] » ; mais ce pouvoir, il le tient du diable [4], et cela ne l'empêche pas de lui faire dire dédaigneusement, un peu plus loin, par l'impie Capanée, qu'il aille « *au mostier ses psalmes lire* ». De même, il ne pouvait supprimer ce fait capital de l'engloutissement

[1] Ou plutôt la rédaction latine abrégée de la *Thébaïde*, comme nous le verrons plus loin.

[2] Vers 3294.

[3] Vers 3300-1.

[4] Le *Salut d'infer* nous apprend que les princes de l'enfer sont : *Belzebut*, *Jupiter* et *Apolin*. — Sur la façon dont les Pères de l'Église et les écrivains chrétiens ont expliqué les prodiges opérés par des païens, voir l'intéressant ouvrage de M. Chassang : *Le merveilleux dans l'antiquité* (Apollonius de Tyane). Paris, Didier, 2me édit., pag. 454, 466, 478, etc.

d'Amphiaraüs, mais il se garde bien de nous représenter Apollon combattant à ses côtés, ou Pluton s'indignant de voir apparaître un vivant dans son empire ; tout au plus se permet-il de dire que le héros savait « par sort, par devinail » qu'il devait mourir ce jour-là ; il n'y a rien là que le diable ne puisse faire. Et lorsqu'il s'agit de remplacer le grand-prêtre, le comte d'Anicles propose que celui que l'on nommera fasse faire un sacrifice expiatoire pour apaiser leur dieu *Mahomet*, et une procession au gouffre, où chacun se rendra revêtu d'une haire, après avoir jeûné, fait de bonnes œuvres et s'être confessé ; c'est ce que l'on fait, après avoir nommé le grand-prêtre (*l'arcevesque*) sans «simonie». La confession est encore signalée dans certaines formules sur la mort (v. *Appendice*, Syntaxe, § 3). A chaque instant, du reste, les pratiques de la religion chrétienne se trouvent mêlées à la mention des dieux païens, comme par exemple dans les funérailles d'Athon, où l'on porte des « *testes* » et des « *relikes* », et où Ismène, qui a perdu son fiancé, demande à son frère de fonder pour elle un couvent de cent femmes, car elle veut être « *none velée* ». En somme, les dieux païens, quand ils sont nommés (et ils le sont très rarement), n'agissent pas ; parfois même, l'auteur s'oublie à dire *Dieu* et non pas le *dieu* ou les *dieux*, par exemple, dans le discours du vieux « poète » mendiant, lors de l'élection du grand-prêtre ; et d'ailleurs les dieux païens familiers au moyen-âge, *Mahomet* et *Tervagan*, sont plus souvent dans la bouche du poète que Jupiter ou Apollon. Mais le remanieur, nous l'avons vu, n'a pas craint d'insérer dans l'œuvre primitive la délibération des dieux sur le sort de Capanée, et même de développer ce passage de la *Thébaïde* à l'aide d'éléments qu'il emprunte à d'autres endroits du même poème, ou que lui fournit sa propre érudition : ce qui détonne étrangement par rapport au reste de l'œuvre, d'où le merveilleux païen est complétement banni.

Dans l'original, on rencontre une curieuse tentative pour

concilier le merveilleux du moyen-âge et le merveilleux païen. Il s'agit de l'épée de Tydée :

Galans li fevres le forja,
Et dans Vulcans le tresjeta;
.iij. DIVESSES *ot au mauller,*
Et trois FÉES *au tresjeter* (2189-92).

Et le remanieur ajoute :

Faée estoit en tél maniére,
Que ja riens vivans qu'il en fiére,
Pour que sanc en face voler,
Qui ne muire sanz afoler.

Cf. A. Maury, *Les Fées au moyen-âge.*

Pour suppléer à l'absence du merveilleux, l'auteur de la rédaction originale a dû recourir à son imagination, et il a inséré dans l'œuvre de Stace un certain nombre d'épisodes : la rencontre de Tydée blessé et de la fille de Lycurgue, la prise de Montflor, l'entrevue de Polynice avec son père et son frère, le ravitaillement, enfin la trahison et le jugement de Daire. Il faut y ajouter : le conseil où Jocaste décide d'aller avec ses filles au camp des Grecs, le stratagème d'Hippomédon, et les amours de Parthénopée et d'Antigone, développement inspiré au trouvère par les détails que donne Stace sur les amours d'Atys et d'Ismène, mais où il a su mettre quelque variété, quoique les deux situations fussent à peu près les mêmes.

Ajoutons que les 900 premiers vers du poème, qui racontent l'histoire d'Œdipe, ne proviennent pas de Stace. Il en est de même, à la fin, de ce qui concerne Thésée : l'auteur y a remanié complétement le sujet. Thésée revient de soumettre un vassal révolté, lorsque Adraste le rencontre et lui demande son appui pour obtenir les corps des Grecs; Thèbes est prise et brûlée, et il n'est plus question de Créon[1], tandis que, dans Stace, la bataille se livre sous les

[1] Il est vrai qu'on peut croire, dans A, à une lacune de quelques vers, lacune comblée par BC, qui dit que Créon fut pendu, et les Thébains emmenés captifs à Athènes.

murs de la ville, Créon tombe sous les coups de Thésée, et les deux armées se réconcilient sur le champ de bataille. Nous verrons plus loin les rédactions en prose s'accorder à dire que Thèbes fut détruite, non pas par les *Épigones*, mais par Thésée, et ajouter qu'elle fut rebâtie sous le nom d'*Estine* (*Estive*, *Esture*, etc.), ce qui est contraire, non-seulement aux données de la *Thébaïde*, mais encore à toutes les traditions anciennes[1].

Si maintenant nous abordons les parties du *Roman* où le trouvère reproduit dans ses grandes lignes le plan de Stace, nous voyons que l'auteur conserve, dans son imitation, la plus grande liberté, au point qu'il y a lieu de se demander s'il s'agit ici d'une imitation directe, ou s'il faut chercher quelque intermédiaire entre la *Thébaïde* et le *Roman de Thèbes*. Une simple lecture de l'analyse que nous avons donnée plus haut suffit pour établir cette indépendance du trouvère. En effet, tantôt il abrége, tantôt il amplifie, suivant l'intérêt que lui semble présenter son modèle pour le genre d'auditoire auquel il a affaire. Ainsi, après avoir ajouté de son crû le stratagème d'Hippomédon qui simule la retraite (ce qui lui donne l'occasion d'énumérer les forces des deux armées), il raconte en quelques vers la mort du héros, à laquelle ne participe plus aucune divinité fluviale ou autre, mais il s'étend longuement sur le deuil d'Ismène et des chevaliers d'Athon (Atys), à la mort de ce prince infortuné.

Les noms des portes de Thèbes concordent généralement avec ceux de Stace (VIII, 353 sqq.), sauf des modifications d'orthographe (v. 7193 sqq.). Ce sont : 1° *Ogyge* (=Ogygiæ), B *Ogive*, C *Orgine* ; 2° *Neïste* (= Neïstæ) ; 3° *Omolaride* pour

[1] Voir plus loin, sect. VII, l'hypothèse que nous émettons à ce sujet. Le ms. BN, f^s fr. 821 (XIVe siècle) contient, à la suite du *Roman de Troie*, l'histoire en prose de Landomata, fils d'Hector, qui commence ainsi : « *Apres ce que Thebes fu destruite*, bien VC et LX ans avant que Rome fust commencée, naquit une grande bataille et perilleuse entre ciaus de Grece et ciaus d'Athenes, etc. » On voit que l'idée de la destruction de Thèbes était familière au moyen-âge.

Omoloïde (= Homoloïdes), BC *Emeloyde*; 4° *Proposie* (= Prœtides), B *Propitie*, C *Propecie*; 5° *Electre* (= Electræ); 6° *Ficité* (lisez avec BC *Yphite* = Hypsistæ); 7° *Crimes* (= Crenææ), BC *Pulmes*. Le nom de cette dernière porte n'est nulle part celui-là dans Stace, qui la nomme, dans ce passage, *Dircæa culmina*, et ailleurs (X, 652) *Dircæa turris*. Le trouvère dit que, par cette porte, on va à la fontaine Dircé ; il a donc emprunté le mot *Crimes* (= Crenææ) et les indications sur la position des portes, non à Stace, mais à Pausanias, à Euripide, ou à tout autre. (Voir 1re partie, La Thébaïde, e, pag. 60 sqq.). Stace ne lui a pas fourni non plus le surnom de *Catolaine* (B *Ortheloine*, C *Ortholaine*), qu'il donne à la porte *Ogygiæ*, ni le second nom (*Pile*) qu'il donne à la porte *Homoloïdes* (mais li pluisor l'apèlent *Pile*) : ce qui indique à la fois et son ignorance du grec et une source latine qui avait simplement transcrit l'expression grecque πύλαι Ὁμολωΐδες. Il en est de même des détails sur la position des portes, qui, comme nous l'avons vu, ne sont point du tout dus à son imagination. (Voir 1re partie, pag. 76.)

Je ne parle pas des mœurs et des usages qui, ici comme dans les autres poèmes imités de l'antiquité, sont ceux du XIIe siècle, ce qui amène forcément des changements dans les détails ; ni des noms des guerriers autres que les chefs, remplacés souvent par des noms de chevaliers de diverses nations ; mais les caractères mêmes des principaux personnages subissent des modifications. Tydée est ici, comme dans Stace et dans l'antique *Thébaïde*, le héros principal de la guerre ; mais le trouvère, opposant son courage indomptable à la prudence de Polynice, force les couleurs et en arrive à représenter Polynice comme pusillanime. Ainsi, dans l'épisode de Montflor, il propose la retraite à la première difficulté qui se présente, ce qui lui attire de dures paroles de Tydée : « *Molt avés dit comme coars, Et com bricons et com musars* », tandis qu'Adraste complimente Tydée : « *Molt par es cortois, Miex*

dois porter corone d'or Que rois Nabugodonosor ». Et quelle mine piteuse il a, quand, fait prisonnier par deux jeunes Thébains, il les supplie de ne pas le livrer à son frère ; si ceux-ci le laissent aller, c'est autant par pitié que parce qu'ils se croient liés envers lui à cause de ses droits au trône. Tydée, en pareil cas, aurait demandé à son épée un moyen plus digne de sortir de ce mauvais pas. On ne le consulte pas toujours pour décider les attaques : ainsi, Hippomédon et Tydée, dans l'épisode de Montflor, vont prendre Capanée pour délibérer avec Adraste ; il n'est pas question de Polynice.

Le caractère de Tydée, comme celui d'Étéocle, est marqué d'un trait particulier, inconnu à Stace et à toute l'antiquité. L'un et l'autre sont amis des proverbes et de la satire ; mais Tydée plaisante avec un air de bonhomie que n'a pas le farouche roi de Thèbes : « *Damoisèle, vous estes prise* », dit-il à Hypsipyle en la saisissant par la manche (v. 3569), et il sourit malicieusement en entendant les Thébains s'étonner qu'on ait laissé pénétrer dans la ville, avec un sauf-conduit, celui qui leur a déjà fait tant de mal.

Il semble donc difficile d'admettre que l'auteur du *Roman de Thèbes* ait réellement voulu *enromancer* Stace[1]. Nous sommes convaincu (et c'est, croyons-nous, l'impression que tout le monde éprouvera en lisant l'œuvre du trouvère) qu'il avait sous les yeux, non pas le poème lui-même, mais une rédaction latine de la *Thébaïde*. M. Gaston Paris nous dit avoir eu la même idée pour le *Roman de Troie* ; mais, pour ce dernier ouvage, la conclusion est loin d'être aussi nécessaire, étant données les deux rédactions apocryphes du faux Darès et du faux Dictys, qui permet-

[1] Il lui arrive parfois (à lui ou au texte qu'il suit) de corriger des invraisemblances ou des fautes de goût du poète latin. Ainsi, il ne fait pas allaiter Archémorus par Hypsipyle ; cette princesse, dont les fils étaient arrivés à l'âge d'homme, n'aurait pu le faire qu'en supposant qu'elle n'eût point été respectée par le prêtre-roi Lycurgue. Dans le *Roman*, elle est seulement chargée de sa garde.

taient à Benoît de se passer d'Homère et lui fournissaient la trame sur laquelle il a brodé son interminable poème. Malheureusement, il ne nous est guère rien resté de cette littérature spéciale, qui semble avoir eu pour but de mettre à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs, en les abrégeant et souvent aussi en les dénaturant, les grandes œuvres de l'antiquité classique. L'avenir nous réserve peut-être sous ce rapport quelque agréable découverte; mais aujourd'hui, en l'absence de tout document de ce genre pour ce qui concerne la *Thébaïde*, nous ne saurions apprécier exactement le talent d'invention dont a pu faire preuve le trouvère. A-t-il rencontré, dans la rédaction latine que nous supposons avoir servi de base à son poème, non-seulement un résumé de la *Thébaïde* transformée selon le goût du moyen-âge, mais encore la matière des épisodes qui entrent pour près d'un tiers dans l'ensemble de l'œuvre? ou bien ces épisodes sont-ils sortis tout entiers de son imagination? Quel était le degré de développement de cette rédaction latine? Ce sont là des questions qu'il est impossible de trancher [1]. Ajoutons que l'hypothèse d'une rédaction latine est nécessaire pour expliquer certains traits particuliers aux rédactions en prose, et qui ne se rencontrent ni dans l'original, ni dans le remaniement, par exemple la reconstruction de Thèbes sous le nom d'*Estine* [2].

[1] M. Herm. Dunger (*Die Sage vom trojanischen Kriege in den Bearbeitungen Mittelalters und ihre antiken Quellen.* Dresde, 1869, p. 46-47) croit que *Konrad de Würzbourg* a dû trouver le germe des modifications qu'il fait subir à la tradition classique, dans son poème de la *Guerre de Troie,* dans les innombrables notes marginales dont étaient enrichis les exemplaires des auteurs anciens en usage dans les écoles. On pourrait croire de même à l'existence de scholies sur la *Thébaïde*, autres que celles qui nous sont parvenues, et dont aurait profité l'auteur de la rédaction latine que nous supposons; mais il nous semble difficile d'admettre que ce soit le trouvère lui-même qui ait utilisé ces notes.

[2] Voir section VII; pour les prétendues traductions d'Orose, voir également sect. VII.

Section V.

Benoît de Sainte-More est-il l'auteur du Roman de Thèbes?

La question la plus importante, après celle des sources de notre poème, est celle de son origine. Quel est l'auteur anonyme du *Roman de Thèbes?* Cet auteur peut-il être Benoît de Sainte-More? C'est ce que nous allons maintenant examiner.

Quand nous avons lu pour la première fois le *Roman de Thèbes* et le *Roman de Troie*, encore sous l'influence de l'opinion émise par les auteurs de l'*Histoire littéraire*[1], nous avons surtout été frappé, comme on l'avait été jusqu'ici, de la ressemblance des procédés employés dans ces deux ouvrages, comme aussi dans l'*Eneas* : absence du merveilleux païen, amour des descriptions et des formules, etc. Mais les arguments présentés par M. Joly dans son édition du *Roman de Troie* (Paris, Vieweg, 1870-71, 2 vol. in-4°), pour prouver que le *Roman de Thèbes* est postérieur au *Roman de Troie* et appartient à un imitateur de Benoît de Sainte-More, ne nous paraissaient pas concluants[2] ; nous avons dû alors recourir à un procédé plus scientifique, et chercher des preuves plus solides que les preuves purement morales ou superficielles apportées jusqu'ici. Une étude philologique sur la langue du *Roman de Thèbes* s'imposait donc à nos recherches. Cette étude était terminée, et je me disposais à faire une étude semblable sur le *Roman de Troie*, afin d'avoir, dans la comparaison de la langue des deux poèmes, un critérium qui me permît de résoudre le problème avec certitude, quand a paru le travail de M. Settegast sur la langue du *Roman de Troie* et de la *Chroni-*

[1] Article d'Alex. Duval, tom. XIX, pag. 665 sqq.

[2] Il est bon de noter que ce n'est qu'en passant que la question a été traitée par M. Joly, et qu'elle ne faisait pas partie intégrante de son sujet.

que des ducs de Normandie[1], où il arrive à conclure à l'identité de *Benoît de Sainte-More*, l'auteur du *Roman de Troie*, et de *Beneit*, indiqué par les rubriques des manuscrits comme l'auteur de la *Chronique*. Ce mémoire vient d'être soumis à une révision critique par M. Stock, dans un minutieux travail inséré dans le recueil de M. Bœhmer[2], lequel a eu pour résultat de supprimer les quelques différences que M. Settegast avait cru devoir laisser subsister entre les deux ouvrages. L'auteur conclut, avec M. Joly, que le *Roman* et la *Chronique* appartiennent au même auteur; avec l'abbé de La Rue contre M. Joly, que le *Roman* est antérieur à la *Chronique;* et enfin que le dialecte de l'auteur était voisin du normand, mais plus méridional, ce qui permettrait de choisir, pour la patrie de Benoît, Sainte-More en Touraine. La comparaison de la langue de *Thèbes* d'un côté, de *Troie* et de la *Chronique* de l'autre, nous a conduit au même résultat que M. Joly, c'est-à-dire à affirmer que le *Roman de Thèbes* ne peut être de Benoît, mais pour des raisons toutes différentes de celles qu'il a données.

Ce qui fait la faiblesse des arguments de M. Joly, c'est que, tout en mentionnant le manuscrit n° 375 (notre manuscrit A), il ne l'a point étudié, et par conséquent le texte qu'il cite est celui du remaniement, qui, on va le voir, devait induire en erreur le savant et consciencieux éditeur du *Roman de Troie*. En effet, voici les vers sur lesquels il s'appuie pour affirmer que *Thèbes* est postérieur à *Troie :* ce sont les réflexions de l'auteur à propos du jeune Diomède, après la mort de Tydée son père :

De l'enfant vous di une rien :
Molt restora son pére bien,

[1] Benoît de Sainte-More, *Eine sprachliche Untersuchung über die Identität der Verfasser des « Roman de Troie » und der « Chronique des ducs de Normandie »*. Breslau, 1876.

[2] *Die Phonetik des « Roman de Troie » und der « Chronique des ducs de Normandie »*, von Hermann Stock, in *Romanische Studien*, III, p. 443 sqq.

Car puis que il vint en eage,
Molt par fu de grant vasselage ;
Chevaleries fist adès,
Et si ot non Dyomedès.
En l'ost de Troie fu dehors,
Et se combati cors à cors
A Eneas, qui molt fu prouz,
Fors Hector li mieudres de touz ;
Se cil n'en eüst la victoire,
Dyomedès en fust la gloire.
(*Roman de Thèbes*, f° 44, col. 1.)

Le texte que nous venons de reproduire a été emprunté par M. Joly au manuscrit n° 784 (notre manuscrit C) ; seulement, ce qu'il oublie de dire, c'est que le dernier ver sa été corrigé par lui, et que le manuscrit porte : «*Dyomedes fust la victoire*», ce qui est évidemment une faute. Le manuscrit n° 60 (notre B) commet la même faute, et contient de plus une ineptie : «*Se cil n'en eüst* ANICROIRE, *Diomedès fust de victoire*». Il faut donc recourir au manuscrit n° 375 (notre A), qui, nous l'avons vu, est le plus rapproché du texte original. Après le vers «*Fors Hector li mieudres* (lis. *mieudre) de touz*», A donne ces deux vers :

S'on ne secórust Eneas,
Tós fust le jór vencus et mas ;

et il rétablit ainsi les deux derniers :

S'il n'eüst eü ajutore,
Diomedès eüst victore (v. 9205-8.)

Que devient ainsi l'argument de M. Joly, qui dit qu'Homère ne pouvait fournir les éléments de ce morceau ? Même en admettant sa correction, ou bien nous nous trouvons en présence d'une espèce de vérité de La Palisse ; ou bien il faut admettre que le second *en* se rapporte à la lutte contre Énée, et le premier à Diomède, et que *cil* représente Hector. Dans ce cas, la clarté laisse à désirer, et il me semble bien difficile de voir ici une allusion au passage du *Roman de Troie* où Hector attaque Diomède et le

renverse de son cheval, après qu'il a blessé Énée. Le texte de A, au contraire, s'accommode fort bien des données fournies par Homère (*Iliade*, V). Je me figure que le trouvère, pour éviter de nommer Vénus, a remplacé ce nom peu orthodoxe par *on*, qui est moins compromettant : on peut croire aussi que c'est l'auteur de la source latine qui avait eu ce scrupule, et dit simplement qu'Énée avait été secouru et arraché aux coups de Diomède, sans toutefois nommer personne. En revanche, nous ne ferons pas difficulté d'avouer que le passage du *Roman de Troie* cité par M. Joly (v. 19747 sqq.), dans lequel Achille rappelle ironiquement à Diomède les exploits et la mort de son père Tydée, n'offre point de trait important qui assure une allusion au *Roman de Thèbes*, et qui ne puisse avoir sa source, soit dans Stace, soit dans les divers passages de l'Iliade où tantôt Agamemnon, tantôt Minerve, rappellent à Diomède la valeur de son père pour exciter son courage (cf. IV, v. 370 sqq.; V, v. 800 sqq., etc.). Cependant ces vers : *Puis en ot il tel guerredon qu'un* MALVÈS GARZ *le gita morz*, concordent bien avec l'expression du *Roman de Thèbes*, qui appelle Ménalippe un *sergant* (v. 8639 ABC).

Le second passage qui pourrait, d'après M. Joly, préciser la date de la composition de notre poème, est celui-ci :

> En la porte lór a ocis
> Alixandre de Moncenis.
> Fius ert au marchis Boniface,
> Qui tint Verziaux (*B* Norieax) et Sainte Agace;
> Venuz estoit de Lombardie
> Tout pór faire chevalerie.

Il s'agirait du fameux Boniface de Montferrat, qui devint en 1202 roi de Thessalonique ; et comme ce détail n'est point noté ici, le poème serait un peu antérieur à cette date. Nous le croyons, nous, de beaucoup antérieur, pour des raisons que nous exposerons plus loin ; qu'il nous suffise de dire que le passage en question appartient exclusivement à la rédaction remaniée, et nous avons dit que ce

No pages missing – pages wrong.

remaniement ne peut être antérieur à la fin du XIIIe siècle ; il faut donc renoncer à cette interprétation[1].

Les passages cités comme étant des souvenirs de l'Énéas ne sont guère plus concluants : l'allusion à Arachné[2], à propos de la tapisserie envoyée par Sémiramis à Adraste, est une interpolation due au pédantisme de l'auteur du remaniement ; le rameau d'olivier, symbole de paix, que porte Tydée dans son message, se trouve dans Stace, et le clerc le moins familier avec l'antiquité devait connaître cet usage ; enfin le proverbe de celui qui tire le serpent du buisson par la main d'autrui, et qui est appliqué par Étéocle au traître Daire, comme à Drancès par Turnus, est, il est vrai, également dans une interpolation de BC et dans A un peu plus loin[3] ; mais ce déplacement même, et ce fait qu'il est accompagné d'un proverbe différent dans A et dans BC, enlèvent à ce passage une grande partie de son importance. Les mentions de Troie, si communes au moyen-âge, ne constituent pas une preuve irréfragable de l'antériorité du *Roman de Troie*[4] ; cependant il faut en tenir

[1] D'autant plus que *Verziaus* qui, si c'était *Verceil*, pourrait faire croire à un marquis de Montferrat, se retrouve dans une variante de BC aux vers 12475-6 : *Après ceus issi Pliamonde, Qui tint Verziaus et puis Gironde*, où A donne : *Après eus issi Palemon, Qui tint Armir et tint Ason.* Il n'y a dans tout ce luxe de noms propres que de la fantaisie.

[2] *Cèle la fist qu'en fu pendue,*
Por la deesse qu'ot vaincue (BC interpol. après 1398).

[3] *Bien sauriez par autrui main*
Le serpent traire du buisson ;
Sachiez que bien vous connaisson(s),
Bien sauriez humer oeus mous (BC interp. après 9979).

Cf. A 9988-90 : *Tos tans volés, ce m'est aviére,*
D'autrui naces seïr en cendre,
Et d'autrui main le serpent prendre.

[4] V. 3245 sqq. : *Onques ne fu tex assanlée, Fors la Cesar et la Pompée ; En l'ost de Troie, dont on conte, N'en ot tant prince ne tant conte,* où l'on peut voir aussi une allusion au *Roman de Jules César*, de Jacques de Forest (il y en a une autre, particulière au ms. A, aux vers 14284-6, *Del tans Cesar ne del Crassus, Del Alixandre et del Pompée, Ne fu mais tex gens assanlée*) ; — 3633-4, *Et tel tumulte et si grant joie, C'onques n'en ot gregnor a Troie* (particulier à A) : — 13075-6, *Il n'ara duc deci c'a Troie, Qui ne le prenge de grant joie* (la mère de Parthénopée pour femme).

compte, surtout en considération de ce fait que l'auteur, par un anachronisme inconscient, fait assister Anténor de Troie au siége de Thèbes, avec une troupe fantastique dont l'idée peut lui avoir été inspirée par le *Sagittaire* du *Roman de Troie*; mais qui cependant ne lui ressemble guère. Qu'on en juge :

(v. 12483) Antenor, uns[1] barons de Troie,
Ot une gent cornue et bloie ;
85 Téle gent ne parolent onques.
En l'ost érent venu adonques :
Il sont pelu, si ont lons bès,
Escus ne lór fera ja fès ;
Lances portent a trancans fers,
90 Hobeleór sont a travers[2].

L'auteur, du reste, est familier avec l'antiquité classique, ou plutôt avec les romans imités de l'antiquité : il parle de l'armée de *Romenie* (v. 5787), du roi *Darius* (v. 7596) et de *Bucéphale* (v. 8568), double souvenir du *Roman d'Alexandre*, de *Ninus* (v. 8500), dont la légende, comme celle de son épouse *Sémiramis* (cf. v. 1393), était populaire au moyen-âge; mais il fait enterrer Ninus à Babylone[3], et Sémiramis envoie à Adraste sa tapisserie d'Égypte, où elle est censée régner. Nous venons de signaler (pag. 289, note 4) deux allusions au *Roman de Jules César* et une autre au *Roman d'Alexandre;* il y en a plusieurs qui se rapportent à la *Chanson des Saisnes* (v. 8538 etc.), à la *Chanson d'Antioche* et à la *Chanson de Roland*. Parmi ces dernières, il en est une, celle où Tydée est comparé au neveu de Charlemagne (*De proesce sembla Rollant)*, qui ap-

[1] Ms. .j.

[2] BC (surtout B) s'attachent à détruire ici le merveilleux : 12484, B *charnue et coie*, C *quarnue et bloie*; 12485-6, BC *En l'ost sont naguieres venu, Bien ont l'afaire maintenu* ; 12487, B *Dars trenchans ont et a lons bès*, C *Draz traïnans ont et lons bès* ; 12488, sic BC, A *Escus ne portent ne haubers* ; les vers 12489-90 sont intervertis dans A, BC donnent : *Hanstes ont roides, trancans fers, (Et) obeleor sont au travers.*

[3] *Trovée fu* (l'épée d'Étéocle) *en Babilone, En .j. sarcu cier de sardone; Ce dist li livres et la létre, Ninus i* (ms. *Nuneli*, BC *j. rois i*) *gist, qui l'i fist métre.*

partient au remaniement ; le manuscrit donne : *De sa prouéce n'ot sanblant.*

Nous admettrons donc, à la rigueur, que notre poème est postérieur au *Roman de Troie*, mais pas de beaucoup, car il y a des allusions aux deux poèmes dans le *sirventes* de Giraut de Cabreira (*Cabra juglar*), que quelques critiques datent de 1170 [1]; et comme M. Stock a démontré que le *Roman de Troie* était antérieur à la *Chronique*, rien n'empêche de fixer la date du *Roman de Thèbes* au second tiers du XIIe siècle, peu après 1150 [2]. Le vocabulaire et la conservation de la déclinaison, en particulier l'absence de l'*s* au sujet singulier dans les noms à accent mobile, comme *sire*, etc., s'accordent pour confirmer cette date (cf. G. Paris, *Roman*. VIII, pag. 166).

Revenons maintenant à la question d'attribution. Nous avons dit que la comparaison de la langue du *Roman de Thèbes* avec celle du *Roman de Troie* et de la *Chronique* ne permettait pas d'attribuer le premier ouvrage au même auteur que les deux autres. Voici en effet les principaux résultats auxquels nous a conduit l'étude détaillée que nous avons faite de la langue du *Roman de Thèbes* dans les trois manuscrits, étude essentiellement basée sur les rimes :

VOYELLES ET DIPHTHONGUES.— *Al* et *el* (=lat. *alis*) n'alternent que dans l'écriture; *al* est seul attesté par les rimes ; — *an* et *en* + *consonne* ne sont confondus que dans un petit nombre de mots (*talant, tans*, *ardant, dolant*), mais jamais dans des rimes féminines ; — *e* + *j* lat. produit le plus souvent *i* ; parmi les mots de ce genre, *empére* (à côté de *empire*) est seul assuré par les rimes (*frére* 9969 ABC, : *emperére* 10807 A);— *i*, venant de *e* long, donne à la rime tantôt *i*, tantôt *oi* (rimes caractéristiques : *seïr* : *venir* 663 A, *veïr* : *ferir* 8763 ABC); — *i* et *oi*, provenant de *e* bref,

[1] Voir plus loin, sect. VII, § 2.

[2] M. Joly place la composition du *Roman de Troie* entre 1175 et 1185 : cette date est un peu trop rapprochée.

i bref + gutturale, alternent dans les trois manuscrits[1]; — *ai* et *ei* ne sont confondus que lorsqu'ils sont suivis de *n* ou *n* mouillée; — la confusion de *ó* et de *ò* est excessivement rare (un seul exemple); — celle de *oi*, issu de *o* (*au*) *u*, et de *oi*, issu de *e* long, *i* bref, l'est beaucoup moins : *oi* (= audio) : *roi* 153 A, : *voi* 815 A, *poi* : *soi* 5295 A, : *moi* 6257 A (cf. 7042 ABC *moi* : *poi*, D *joi* : *poi*), : *roi* 9095 ; *ambedoi* : *soi* 5633 ABC; *drois* : *vois* (= vocem) 427 A; *joie* : *coie* 6127 A, : *proie* (prædam) 9618 ABC,: *noie* 12715 A, : *convoie* 12733 ABC ; *apoient* : *proient* 7013 ABC; *tornois* : *vois* 13093; *soi* : *anoi* 13045; enfin *paine* (lis. *poine*) : *besoingne* 6679 BC, où A donne *afaire* : *contraire* ; — *ellos* latin devient *iaus* (rime assurée : *ciax* : *max* 6335 A), mais **iclus*, **ilius* ne donnent jamais que *aus*. — Notons encore, comme formes caractéristiques en picard : *au* pour *ou*, *eu*, très-fréquent dans A (plus rare dans BC), mais mal assuré par une seule rime : *caut* (= * colpum) : *bliaut* 13003, où *caut* est suspect (cf. Marie de France II, 275 *caup*, et d'autre part, ici-même, *caut* (= calidum) : *bliaut* 5879 ABC); et de plus *ie* = *iée*, forme absolument constante dans A, mais qui n'est jamais assurée par la rime[2], si ce n'est aux vers 7187-8 A, *herbegie* : *maistrie*, où il est facile de corriger, avec BC, *herbegiée*, *maisniée* et aux vers 7941-2, *maisnie* : *compagnie*, où ce dernier mot est suspect, l'auteur n'employant que la forme *compaigne*.

Consonnes. — L'*l* devant une consonne, souvent encore conservée dans l'écriture, ne doit pas être complétement vocalisée (cf. *ostals* : *cevals* 2097, *bials* : *cembials* 2685, *cols* : *arvols* 1263, *valt* : *haut* 5057, etc.). Je ne vois que le mot *solus* qui fasse exception, comme le montrent les rimes *angoisseus* : *sels* 1045, *sels* : *peüreus* 2431, *viseus* :

[1] Ce mélange des formes *ie* + *i* = *i* et *ei*, *oi*, commencé au XIe siècle, s'accentue au XIIe (voir Thomsen. E + i *en français*, in *Rom.* V, 64 sqq.).

[2] BC ont quelques exemples isolés de ce phénomène. Citons seulement *chaucie* 5423 B, et surtout la rime *mesnie*, *enseignie* 3273, où A diffère complétement.

seus 3005 (cf. *voisous* : *rous* 7763), *deus* : *seus* 6567. — Le *t* final est naturellement tombé, excepté dans les mots où il s'appuyait sur une consonne[1] et où il subsiste encore aujourd'hui ; de plus, il est tombé dans des formes qui l'ont repris depuis, je veux dire aux 3me pers. du sing. des parfaits en *it*, dans les cas où il ne s'appuyait pas sur une consonne, et dans *fu*, peut-être aussi dans les participes en *ut*.—L'*s* et le *z* sont confondus assez souvent. Citons seulement : *ocis* : *hardis* 3095 A, : *vis* (= vivus) 2271, 2565, 2617, 3989 (ABC), etc., 2953 A, 3001 A, etc., : *baillis* 695 A, 13897 A, : *honis* 3131 et 3137 A, : *fenis* 3155 A, : *escarnis* 899 A, etc.[2]; *mais* : *desfais* 9105 ABC, : *plais* 21 A; *lis* (= lilium) : *vis* 8361 ABC : *mis* 3971 ABC; *cors* (=cortis) : *jors* 1593 ABC; *haubers* : *ters* 6901 ABC; *païs* : *estaïs* 1895 ABC; *beneïs* : *mis* 7155 ABC; *plus* : *dus* 4617 ABC; *iés* : *coureciés* 921, etc., etc. — Enfin la gutturale est traitée d'une façon toute particulière[3] : les mots où *c* provient du latin *p* + *yot* semblent avoir *c* sifflant, ici comme dans beaucoup d'autres textes ; *ce* (A, *che* BC) représente la prononciation *che* dans les mots où il provient de *ce*, *ci* + *voyelle* et dans ceux où il vient de *ca* à la finale. La prononciation de *ca*, de *ce* non à la finale, et de *cie* issu de *ca* latin (*ms. A*) reste incertaine, mais l'auteur prononçait probablement *che*, *chie*.

[1] Il faut noter ici que le scribe de A rétablit souvent le *t* dans les mots terminés en *ie*, à la rime comme à l'intérieur du vers : *peciet* : *enteciet* 801, *despeciet* : *esrachiet* 1029, *pechiet* : *esragiet* 39, *congiet* : *baisiet* 6539, *contraloiet* (: congié) 2768, *peciet* 894, 920, *piet* 531, 553, 578, 590, *congiet* 9089, 10874, *couciet* 1073. Cf. *L'empereur Constant*, v 327, in *Romania*, VI, 163, *mangiet* : *vergiet*, et *Brun de la Montaigne*, *congiet* 2562, 3055, *chevauchiet* 3285, *sachiet* 3495, *embrachiet* 3494, *marchiet* (substantif) 3826. Il semble qu'il ait voulu ainsi accuser la différence de prononciation entre les féminins en *ie*=*iée* et les masculins en *ié*. Cette explication semble surtout plausible en ce qui concerne les participes passés et le mot *pié* ; la force de l'analogie a sans doute fait le reste.

[2] Ce mot offre naturellement, à cause de son fréquent emploi dans le poème, un nombre beaucoup plus grand d'exemples de cette confusion du *z* et de l'*s*.

[3] Voir l'Appendice, *Phonétique*.

Flexion. — La forme *li*, au sujet singulier féminin, est assurée à l'auteur par la mesure du vers dans deux exemples où les trois manuscrits s'accordent. — Les noms en *o* et en *or* de la 3me déclinaison latine n'ont pas encore pris l'*s* analogique au sujet singulier; les masculins imparisyllabiques (comme *sire*, *pére*) ne l'ont pas non plus. — La forme *ti* (peut-être aussi *mi*) est assurée par la rime, à côté de *moi*, *toi*, *soi*, formes constantes.—L'auteur fait la distinction de *ére*, *ért*, etc. à l'imparfait, et de *iére*, *iért*, etc., au futur. — A la 1re pers. du pluriel, les formes *on*, *omes*, et au conditionnel ou à l'imparfait de l'indicatif et du subjonctif *iens* et *iemes*, sont également assurées; *ons* est douteux. —La 3me pers. du plur. de l'imparf. du subj. accentuée sur la finale (*issant*) était connue de l'auteur. — Au parfait, même personne, il semble avoir toujours laissé tomber l'*s* du groupe *sr* (*irent*, non pas *isent*, *istrent*, qu'offrent les manuscrits). — Les imparfaits venant de *abam* et ceux qui viennent de *ebam* sont très rarement mélangés (quatre exemples).

Tels sont les principaux caractères de la langue du *Roman de Thèbes*. La gutturale, nous l'avons dit, y est traitée en partie comme en picard, en partie comme en français, ce qui empêche de voir dans notre poème un texte purement picard; d'autre part, les formes purement picardes *veïr*, *seïr*, *ciax*, l'article féminin *li*, les premières personnes du pluriel en *omes*, *iemes*, la synérèse aux 2mes pers. du plur. en *iés*, les futurs en *erai* hors de la 1re conjugaison, et quelques autres formes assurées, comme celles-ci, par les rimes ou la mesure du vers[1], s'opposent à ce qu'on y voie un texte purement français. Notons d'ailleurs que B et C, manuscrits français, et non picards comme A, offrent un certain nombre de formes purement picardes, dont plusieurs sont assurées par les rimes ou par la mesure du vers; et celles mêmes qui ne sont point ainsi

[1] Voir pour les formes qui caractérisent le picard, G. Raynaud, *Étude sur le dialecte picard dans le Ponthieu*. Paris, Vieweg, 1876.

assurées, se trouvant dans des manuscrits français, fournissent une présomption pour un texte originellement picard ou plutôt légèrement imprégné de picard. En tenant compte des modifications qu'a dû faire subir au texte un scribe artésien, comme l'était Madot, il reste cependant dans le ms. A, d'un côté un petit nombre de rimes qui ne sauraient être françaises, de l'autre un nombre considérable de formes picardes qui sont ou constantes ou à peu près constantes, et pour lesquelles il est difficile d'admettre que le scribe, qui n'avait pas la prétention de *remanier* son auteur, ait pu arriver à des changements aussi nombreux, d'autant plus qu'il y a quelque raison de penser que le manuscrit que copiait Madot était français. J'inclinerais donc à croire, et le traitement de la gutturale semble l'indiquer clairement, que le *Roman de Thèbes* est un texte originaire d'un pays situé à la limite du domaine picard et du domaine français, vraisemblablement vers l'Ouest, au point où la Picardie touchait d'un côté à la Normandie, de l'autre à l'Ile de France, hypothèse que confirme l'hésitation de l'auteur entre certaines formes françaises et les formes picardes ou normandes correspondantes.

Maintenant, s'il s'agissait de tenter la reconstitution du texte, nous devrions, je crois, le considérer comme foncièrement français ; mais, toutes les fois qu'une forme étrangère au français est assurée, soit par la mesure du vers, soit par les rimes, il faudrait certainement la maintenir, et rejeter en note les formes françaises. La question est difficile à trancher pour les formes que ne peuvent assurer ni la rime ni la mesure du vers ; dans ce cas, il serait prudent de rétablir partout les formes françaises. Il est vrai qu'on n'aurait point ainsi une unité de langue parfaite, mais il ne faut point oublier que l'auteur appartenait à une région intermédiaire ; il n'est donc pas étonnant qu'il se soit parfois inspiré des habitudes picardes, comme le montre, par exemple, la façon hybride dont il a traité la gutturale. Les incertitudes qui planent encore sur certains points nous

ont décidé à renoncer provisoirement à la reconstitution du texte dans les extraits que nous avons donnés plus haut. Nous nous sommes contenté d'égaliser l'orthographe des rimes, et de faire les corrections indispensables[1], en attendant que nous puissions donner une édition critique de notre poème.

Nous pouvons déjà soupçonner, par ce qui précède, que l'auteur du *Roman de Thèbes* n'est point Benoît de Sainte-More ; un examen rapide des traits caractéristiques que présentent le *Roman de Troie* et la *Chronique* nous convaincra bien vite que la langue de Benoît est sensiblement différente de celle de notre anonyme. Pour abréger, nous suivrons l'ordre adopté par M. Settegast, en complétant ses renseignements par ceux de M. Stock. Nous opposons *Troie* et *Thèbes*, mais dans *Troie* nous comprenons la *Chronique*, à moins d'indication contraire.

I. Métrique.

1° Mesure du vers et nombre des Syllabes.—*Ions, iez* sont toujours de 2 syllabes dans *Troie*, très-rarement dans *Thèbes* ; c'est le contraire dans les parties spéciales à BC.

2° Rimes.—La rime est en général beaucoup plus exacte dans *Thèbes*.

3° Hiatus et Élision. — *Li*, datif du pronom personnel, ne s'élide pas devant *en*, comme cela a lieu dans *Troie* ; dans les polysyllabes, l'hiatus est beaucoup plus rare dans *Thèbes*, et n'atteint guère que les mots où l'*e* muet est précédé de deux ou plusieurs consonnes, dont la dernière est une liquide (quatre ou cinq exceptions).

II. Phonétique.

1° Voyelles et Diphthongues. — *Al* et *el* ne s'échangent pas, comme cela a lieu dans *Troie*; — *an* et *en* sont

[1] Sur un seul point nous avons cru pouvoir nous départir de cette règle, en rétablissant l'orthographe française *iée* au féminin des noms et participes en *ié*, constamment écrit *ie* dans le ms. A, mais nullement assuré par les rimes. Nous avons également rétabli *tuit*, au lieu de *tout* (*tot*), au suj. plur., forme assurée par un grand nombre de rimes (voir l'Appendice, *Flexion*).

confondus dans moins de mots ; il en est de même de *ai* et *ei*, pour lesquels la confusion n'atteint dans *Thèbes* que les mots où *ai*, *ei* sont suivis de *n* ou *n* mouillée, et de *ui* et *i* toniques, qui n'y riment jamais ensemble. Voilà deux des caractères auxquels M. Stock reconnaît l'antériorité de *Troie* sur la *Chronique*, parce que le premier poème offre cette confusion beaucoup plus rarement que le dernier. A ce titre, *Thèbes* serait antérieur à *Troie*, mais nous n'osons l'affirmer, étant données les différences dialectales. — *E* et *ie* ne sont pas confondus à la rime dans *Thèbes*, pas plus que *o* et *e* devant les nasales (*Jerusalem* : *huem*, *hom* : *non*); — on n'y trouve pas *ei* (*ai*) pour *ie* (*taint* pour *tient*), ni *mot* rimant avec *o* fermé, ni *cante* = *comitem* ou *computat*.— Ajoutons que dans *Thèbes*, comme dans *Troie*, *i* et *oi* (Troie : *ei*) alternent pour les verbes venant de *icare* (- *igare*)[1], et que *oi* venant de *e* long, *i* bref rime rarement avec *oi* venant de *o* (*au*), *u* ; le latin *erium* y donne également *ire*, mais les rimes *empére* : *frére*, : *emperére* ne sont pas dans *Troie*, et il n'y a point, comme dans *Thèbes*, hésitation sur ce point. Enfin, il n'y a pas trace de formes picardes dans *Troie*, pas plus que dans la *Chronique*.

2° Consonnes. — Il n'y a pas dans *Thèbes* d'exemple de *l* changée en *r* ou en *n*, comme dans *concire*, *mont*, etc.; ni de *l* amollie, comme dans *veile*, *esteile* ; — *sace* y rime régulièrement, comme dans *Troie*, avec *face*, *place;* — *Frise* = Phrygia se trouve également dans les deux poèmes, mais le passage de *s* doux à la palatale après une voyelle (*servige*) est inconnu à *Thèbes*.

III. Flexion.

Substantif et Adjectif. — *Troie* fournit d'assez nombreux exemples de trouble dans la déclinaison des noms à accent mobile, ce qui est très rare dans Thèbes; *sor* (*suer*, *soer*) = soror, et *soror* = sororem, sont mélangés dans *Troie*, mais non pas dans *Thèbes*. Dans les adjectifs et participes

[1] Dans Thèbes, la double forme n'est assurée que pour *otroiier*.

qui suivent la deuxième déclinaison des substantifs, la déclinaison est assez souvent violée dans *Troie*, très-rarement dans *Thèbes*; il en est de même pour les adjectifs féminins à terminaison unique, où la forme du féminin (*telle*, *grande*) apparaît isolément dans *Troie*, et surtout dans la *Chronique*. On peut dire qu'en général la déclinaison s'est beaucoup mieux conservée dans *Thèbes*, ce qui est une des caractéristiques du dialecte picard.

2° Pronoms. — *Thèbes* ne connaît ni *lie* (féminin), ni *lor* régime d'une préposition, ni *el* = illud *ou* ille, formes caractéristiques dans *Troie* et la *Chronique*.

3° Verbe. — *Troie* donne *on* et *ons* à la première personne du pluriel, jamais *omes*, *iemes*, qui dans *Thèbes* sont souvent assurés, soit par la rime, soit par la mesure; — *eiz*, à la deuxième personne du pluriel du futur et du subjonctif présent, est à peu près inconnu à *Thèbes* [1].

Troie et la *Chronique* emploient régulièrement l'imparfait dit *normand* de la première conjugaison *oe* (*ove*), pour les autres conjugaisons *eie*, et ne mélangent pas les premières formes avec les secondes, sauf dans un petit nombre de cas, qui doivent être imputés au scribe (V. Settegast, pag. 49 sqq.); *Thèbes* n'a qu'un imparfait en *ot*, *amot* : *mot* 6091, qui peut être considéré comme une licence, et qui d'ailleurs n'est pas exclusivement normand à la troisième personne; ce texte mélange, quoique rarement, les imparfaits en *oie* issus de *abam*, avec ceux en *oie*, issus de *ebam*.

Thèbes ne connaît pas de parfait en *ie*, à moins qu'on ne veuille en voir un dans *eslongiérent* : *perdirent* 8009, qu'il faudrait alors corriger en *perdiérent ;* mais il vaut mieux lire *eslongirent: perdirent.*

Les troisièmes personnes plur. accentuées en *ant* se trou-

[1] Il y a cependant un exemple au futur : *Ja puis les piés n'i meterois* 9368 ABC, rimant avec *destrois* ; B (seul) en offre un au subjonctif, dans un court passage interpolé après A 5320 : *Que vous tençoiz* (*C tenciez*) *ci devant moi*, et un au futur, dans un passage correspondant à A 1129 sqq.: *Tost m'i avrois* (*C avres*) *a compaignon.*

vent aussi dans *Thèbes* ; BC seulement ont une fois la forme *ont*, dans un passage où A diffère complétement (*commencissont : poïssont* 5137).

IV et V. VOCABULAIRE ET STYLE.

Les mots caractéristiques , *macain* (puissant *ou* habile), *qui* (mais), ne se trouvent pas dans *Thèbes* ; *die* (jour) a moins d'importance, car il a dû être usité généralement en ancien français (cf. *diemanche, dimanche*); *tenerge* est dans *Thèbes* sous la forme *tenecle*, et se retrouve d'ailleurs dans d'autres textes (Voir au *Glossaire*). Nous avons signalé au *Glossaire* un certain nombre de doubles formes d'un même mot, mais *Thèbes* n'arrive pas sous ce rapport à l'exagération qui caractérise les poèmes de Benoît; nous en dirons autant pour les synonymes et surtout pour les nombreux exemples de *tautologie* qui distinguent le *Roman de Troie* et la *Chronique*. Le procédé spécial de répétition que l'on peut constater dans *Thèbes* (Voir *Syntaxe*) est d'un tout autre caractère.

Nous croyons avoir surabondamment démontré que l'auteur du *Roman de Thèbes* ne saurait être Benoît de Sainte-More. Nous avons déjà dit plus haut que le dialecte qu'il emploie indiquait pour sa patrie le sud-ouest du domaine picard, sur les confins communs de l'Ile de France et de la Normandie : ce serait donc le territoire compris entre la Seine, l'Oise, la Somme et la Manche , mais plutôt vers Neufchâtel que vers Compiègne. Nous ne saurions donc accepter l'hypothèse de M. Joly, qui, se basant sur un vers peu assuré du poème, serait porté à donner à l'auteur pour patrie *Luzarches*, petite ville située entre Saint-Denis et Senlis. En effet, le vers : *de Dimoé jusqu'a Luzarche* (BC), est différent dans A, qui donne : *Mais rende lor tote la Marce De Nubie jusqu'en Lusarce* (v. 9883-4), et la préposition *en* indique qu'il faut voir ici, non une ville, mais une province, sans doute la *Lusace* : ce qui du reste est plus raisonnable que de faire s'étendre la *Marche*, c'est-à-dire la province

frontière de l'empire d'Étéocle, jusqu'au cœur de l'Ile de France. La Nubie, pour l'auteur, est un pays lointain quelconque : c'est de là que vient *Blancenue*, le cheval d'Étéocle [1]; et cette fantaisie géographique ne doit pas plus nous étonner que la présence à l'armée d'Étéocle de *Pireüs*, comte de *Marseille*, de l'*anglais Godris*, ou de peuples comme les *Acopars* [2], les *Esclavons*, les *Mores* ou les *Turcs*, et à l'armée grecque, d'un roi d'Afrique, *Salemandre*, avec 10,000 *Amoraves*, ou de *Pancrace*, duc de *Russie* [3]. Il ne faut pas non plus attacher grande importance à ce détail que, dans trois passages, l'auteur parle de chevaliers armés «*a la guise de France*», ou vêtus «*comme François*» : ce sont d'abord les deux chevaliers qui accompagnent Parthénopée, lorsqu'il rencontre Antigone se rendant au camp avec sa mère et sa sœur, puis le vieux Créon, et enfin les 3,000 compagnons de *Meleagès de Figonie* : les Français désignent ici certainement un peuple s'étendant hors des limites de l'Ile de France. Si l'on voulait tirer des conclusions de ces renseignements géographiques, il faudrait alors dire que l'auteur était du Mans, parce qu'on parle dans le poème de *.ccc. livres de mansois* (v. 5764), ou bien d'Orléans ou de Moulins, parce qu'il y est question d'abord, de *vin molenois* (v. 10137), puis de *vin orlenois* (v. 12261). Ces anachronismes sont de la même espèce que celui par lequel le trouvère met ces mots dans la bouche d'Ismène : *Ne valroie por* Montpellier *Que il eüst ja se bien non* (v. 6134-5)[3].

[1] Il lui a été donné par son amie *Galathée*, la fille du roi de Nubie. Faut-il voir là, avec M. Joly, un emprunt maladroit au *Roman de Troie*, où le cheval d'Hector s'appelle *Galathée?* Nous ne le pensons pas; ce serait d'ailleurs une espèce de rectification, puisque Galathée est plutôt un nom de femme qu'un nom de cheval.

[2] Ce mot, qui se trouve plusieurs fois dans la *Chanson d'Antioche* (I, 119, 212; II, 246), et aussi ailleurs (voir *Romania*. VII, 487 sqq.), a été appliqué à l'origine, dit M. Meyer, à des peuplades sauvages de l'Afrique, puis est devenu synonyme de *Sarrasins*, de *Turcs*, etc. M. Meyer y voit, à cause de la forme *Azopart*, un dérivé de *Aethiops* (Αἰθίοψ), avec le suffixe *art*; cette étymologie nous paraît acceptable.

[3] [illegible]ns en passant que nous ne savons où placer les *Pincenarts*, qui

Un point plus facile à déterminer que le lieu de naissance du trouvère, c'est sa qualité et sa condition sociale C'était assurément un clerc ; quoiqu'il ne le dise pas expressément, nous en avons des preuves certaines : *Conter vous voel d'antive estore Que* li clerc *tiennent en memore,* dit-il dans son prologue ; et plus loin : *Il le fist tout selon la létre Dont lai ne savent entremétre, Et por chou fu li romans fais Que nel saroit hom ki fust lais.* (Voir plus haut, section I, p. 136[1].) D'ailleurs, le soin qu'il prend de dégager par un acte de foi sa responsabilité, lorsqu'il est obligé de raconter un fait où sont mêlés les dieux païens, et d'expliquer les merveilles de la légende par l'intervention du démon, montre bien que l'esprit laïque n'avait point entièrement étouffé en lui l'éducation cléricale. Nous avons dit plus haut que l'auteur du remaniement était au contraire un laïque (Voir section IV).

Section VI.

La légende d'Œdipe dans le Roman de Thèbes.

(*Examen du Roman de Thèbes.*)

Nous connaissons maintenant assez bien le *Roman de Thèbes* pour pouvoir examiner rapidement ce qu'est deve-

viennent proposer leur alliance à leur voisin Étéocle, ni les *Uslagies*, nommés dans ces vers : *Et cevauca .j. ceval grisle, Uslagle l'orent en une isle, A Thebes prisent port par vent, Au roi en firent .j. present* (8545-8).

[1] On pourrait citer ce passage, quoique moins probant, et d'autres du même genre :

Mien ensient, ainc ne fu prestres,
Ne clers letrés, ki tant fust mestres,
Ki onques mais oïst parler
D'enfant qui alast demander
Ques hon deüst estre son pére,
Ne ki ne conneüst sa mére,
Fors Edipus tant seulement,
Cui en avint si malement
C'a .j. seul cop son pére ocist
Ensi comme l'estoire dist.

nue la légende grecque dans cette transformation remarquable de la *Thébaïde* de Stace. Les détails que nous avons déjà donnés dans notre section III (*Analyse du poème*), et dans notre section IV (*Recherche des sources*), rendront notre tâche facile. D'autre part, M. Joly, dans sa savante étude sur le *Roman de Troie*, a consacré une notable partie de son chapitre VI à l'étude du *Roman de Thèbes*, ce qui nous dispensera de revenir sur un certain nombre de points. Nous avons nous-même, au commencement de ce chapitre (section I), essayé d'expliquer de quelle manière s'était transmise au moyen-âge la tradition classique. Il nous reste donc peu de chose à ajouter.

La légende d'Œdipe et de ses enfants, terrible chez les tragiques, encore grandiose chez Stace, malgré son enflure et ses efforts désespérés pour rajeunir un sujet épuisé, devient dans les mains du vieux trouvère un conte plein d'aventures intéressantes, une simple matière à *roman*. La suppression à peu près complète du merveilleux mythologique enlève à la légende ce caractère de sombre tristesse qu'elle doit à la fatalité qui la domine et la pénètre de toutes parts. Le trouvère a cru devoir consacrer environ neuf cents vers à l'histoire d'Œdipe, dont Stace ne lui fournissait pas la matière. Dans cette espèce de prologue de la *Thébaïde* de Stace, qui forme en réalité le fond de la légende primitive, nous voyons encore conservés à peu près intacts les traits principaux du conte grec, et cependant on ne s'y reconnaît plus, on ne ressent plus les mêmes émotions ; le souffle du génie grec n'a point passé par là. L'auteur nous intéressera aux douleurs de la mère à qui l'on enlève son enfant pour le faire mourir, à cet enfant lui-même souriant à ses bourreaux ; il racontera avec de charmants détails la scène de la reconnaissance, ou la première entrevue de Jocaste et de son fils vainqueur du Sphynx ; mais il ne cherchera point à émouvoir notre pitié en nous montrant les remords d'Œdipe, ou à nous épouvanter, comme les tragiques, par la peinture saisis-

sante du châtiment qu'il s'est infligé. Que lui importe ? Son héros n'est point le fruit de son imagination ; il ne s'intéresse à lui qu'autant que ses aventures peuvent intéresser son public. Qu'il lui fasse invoquer *Jupiter* et *Tezifoné*, pour expliquer la discorde survenue entre les deux frères, on sent qu'il ne croit pas à leur existence : pour lui, il n'y a là que des diables obéissant à l'appel désespéré d'un malheureux, et venant apporter le mal sur la terre ; et s'il emploie (bien à contre-cœur et exceptionnellement) ces noms de divinités païennes, c'est par scrupule et parce qu'ainsi le marque « l'estoire » ou la « létre », et aussi parce que la clarté et la vraisemblance l'exigent.

Il est tellement vrai que l'auteur du *Roman* ne possède nullement la notion exacte de la fatalité antique, qu'il modifie la tradition dans l'intérêt de la vraisemblance. Ainsi, Laïus est tué dans une mêlée qui s'engage à la suite d'une contestation, dans les jeux que célébraient les Thébains et les peuples voisins devant le temple d'un de leurs dieux et à quelque distance de Thèbes. C'est par hasard qu'Œdipe, se rendant de Delphes à Thèbes, prend part à la mêlée et tue Laïus, sans savoir qu'il fût son père, mais n'ignorant pas que c'était le roi de Thèbes, comme il le déclare lui-même bientôt à Jocaste, qui lui demande des renseignements sur la mort de son époux. La reconnaissance, qui a lieu vingt ans après le mariage d'Œdipe, ne porte donc que sur l'inceste, et non sur le meurtre de Laïus. Il est vrai que, de simple meurtrier du roi qu'il était, Œdipe devient alors parricide, et qu'au fond la situation est la même pour lui au dénouement. Mais ce changement dans la tradition a permis au malicieux trouvère de modifier le caractère de Jocaste, et de nous la montrer pardonnant si aisément au meurtrier de son royal époux que celui-ci a de la peine à croire à sa sincérité, et, le lendemain matin, ne peut s'empêcher de craindre que la reine ne veuille le punir de son imprudent aveu. Cette tendance à juger défavorablement les femmes est générale au

moyen-âge parmi les clercs, et notre vieille littérature est pleine de curieux témoignages à cet égard (Voir notre travail intitulé : *Marie de Compiègne et l'Évangile aux femmes.* Paris, Vieweg, 1876).

Ainsi, l'histoire d'Œdipe est profondément modifiée dans son esprit, parce que la conception de la fatalité antique est étrangère au moyen-âge. Avons-nous besoin d'ajouter que la guerre de Thèbes change aussi de caractère. Ce ne sont plus deux fils maudits, poussés par les Furies, ministres de la vengeance paternelle, qui poussent deux peuples armés l'un contre l'autre, et se sentent entraînés malgré eux à une lutte fratricide ; ce sont deux princes, concurrents à un même trône, qui, soutenus par leurs barons, entreprennent une lutte mêlée d'héroïques exploits et d'habiles stratagèmes, et cherchent, l'un à reconquérir la couronne usurpée par son frère, l'autre à repousser loin des murs où il règne la guerre apportée par l'armée étrangère. Il est vrai que le traître Étéocle, conformément à la tradition, porte un coup déloyal à son frère vainqueur dans le combat singulier ; mais au fond on voit bien que ce que veut le trouvère, tout en suivant les grandes lignes du poème de Stace, c'est faire entrer dans son cadre le plus grand nombre possible de merveilleux exploits, et nous intéresser aux prouesses des vaillants chevaliers de l'un et de l'autre camp. Au fond, il n'y a pour lui dans tout cela que deux rivaux également avides de régner (l'un avec quelques droits de plus que l'autre), qui causent, il est vrai, la ruine de leur patrie par leur folle ambition, mais que leur courage et leur amour des beaux faits d'armes anoblit et rehausse à ce point qu'ils nous paraissent beaucoup moins coupables. Voilà ce que nous avions à dire sur la façon dont l'auteur du *Roman de Thèbes* a interprété la légende classique.

Occupons-nous maintenant des épisodes, qui forment une portion considérable de l'œuvre, et où le trouvère (ou bien la source qu'il versifiait) n'a eu recours qu'à sa propre

imagination. M. Joly reproche à l'auteur de manquer d'invention ; il lui reproche, en particulier, de n'avoir point su, comme Benoît de Sainte-More dans le *Roman de Troie*, nouer une intrigue d'amour intéressante. Je suis loin de vouloir nier le mérite de l'épisode de *Briseïda*, qui a eu l'honneur d'inspirer Boccace et Shakespeare, quoiqu'on ne soit pas fixé sur la part d'invention qui peut en revenir à Benoît ; mais il me semble que la rencontre de Tydée blessé avec la fille du roi Lycurgue, épisode qui n'appartient qu'au manuscrit A et a dû rester inconnu de M. Joly, ne manque ni de grâce ni de fraîcheur, et se trouve heureusement placé après le récit du terrible combat que vient de soutenir le héros.

L'aventure, il est vrai, n'a pas de suites, et il n'est plus reparlé de la jeune princesse au moment du passage de l'armée grecque se rendant à Thèbes. Mais quel rôle eût-elle pu jouer dans l'épisode classique d'Hypsipyle, où l'intérêt se concentre sur la douleur de la reine qui vient de perdre son enfant, et sur le danger que court Hypsipyle ? Ce n'était guère le cas de parler d'amour. D'ailleurs il ne faut point oublier que l'auteur nous représente Tydée comme attaché sérieusement à son épouse : s'il s'éloigne d'elle sans faiblesse, au moment de partir pour son message, il y pense avec attendrissement au moment même où commence l'épisode dont nous nous occupons :

(v. 2665) Il se dóta mólt de le mort,
Pór çou qu'il ért navrés tant fort :
Sóvent regretoit sa móllier,
Son compaignon qu'il ot tant cier,
Et son cier pére et puis le roi ;
70 Plus plaint il els qu'il ne fait soi.

Tout devait donc se borner à des marques d'honnête courtoisie. A ce propos, nous ferons remarquer combien les mœurs du moyen-âge diffèrent des nôtres, en ce qui concerne les rapports entre les deux sexes. Ainsi, les filles d'Adraste vont « couvrir » les chevaliers *Polynice et Tydée*

à leur coucher, c'est-à-dire sans doute « arranger les couvertures », et cependant le poète vient de les représenter rougissant timidement à la vue des « markis, Que a veoir n'orent apris ». La fille du roi Lycurgue ne se contente pas d'amener en secret Tydée dans sa chambre et de laver elle-même ses plaies, elle le « tastone » pour lui procurer le sommeil :

(v. 2847) Il est couciés, cèle le coevre,
Qui bien est duite de tél oevre;
La pucèle fu afaitiée,
De *tastoner* ne fu pariée;
Camberiére n'i laist tócier,
Mervelle fait bien a proisier;
Sóef le *taste*, il s'endormi.

On reconnaît là la marque d'une chasteté naïve, qui ne voit point de mal dans des libertés que notre siècle, plus corrompu, trouverait avec raison excessives. D'ailleurs, le respect pour la femme qu'enseignait la chevalerie, s'il ne protégeait pas toujours les simples filles de manant, était certainement assez efficace pour ôter tout danger à ces privautés entre gens de même condition[1]. Il ne faut donc pas s'étonner si, lorsque Parthénopée a déclaré sa flamme à Antigone, celle-ci, après avoir répondu qu'elle ne peut lui promettre sa foi aussi légèrement, termine son discours par un aveu un peu indiscret, mais cependant tempéré par les réserves qui précèdent :

(v. 5653) Se m'amór vós doins par parole,
Vós[me] devés tenir pór fole.
Pór çou nel di, celer n'i quier,
Ne vós eüsse forment cier,
S'il estoit cose destinée
K'a fème fuisse a vous donée :

[1] Il faut reconnaître cependant que le rôle de la femme au moyen-âge n'a pas été aussi brillant qu'on s'est plu à le dire. Voyez avec quelle dureté Œdipe parle à Jocaste, quand elle insiste pour connaître la cause de ses cicatrices : *Dame, fait il, trop m'anoiiés, Puis que vous ne me volés croire, S'alés la fors tost en votre oirre.*

Vous estes biax sór tóte gent,
5660 Bien vous doit on amer forment.

Si l'on compare ce discours avec les propos que tient Briséïda à Diomède[1], l'on reconnaîtra la distance qui sépare, même au XIIe siècle, une jeune princesse élevée sous l'aile maternelle de la coquette aventurière qui commence par dire du mal de l'amour, et ne trouve pas de meilleure raison pour écarter un soupirant que celle-ci : « *Ne voil entrer de mal en pis* ». Si l'avantage est ici à quelqu'un, ce n'est certes pas à Benoît. Je ne saurais souscrire d'ailleurs au jugement de M. Joly, qui compare l'amour d'Ysmène pour Athon à l'amour tout physique de Médée, ni au reproche qu'il lui adresse de parler de ses plaisirs sans aucune retenue. Je crains que M. Joly n'ait donné plus de portée qu'il ne convient à ces paroles d'Ysmène répondant à sa sœur, qui se plaint de ne pouvoir parler à Parthénopée : « *Nel lairrai por vos que nel baise, Quant en aurai et liu et aise.* » (v. 8167-8). Pour moi, je reconnais à notre trouvère une assez grande aptitude à traiter les passages qui demandent de la grâce et de la sensibilité. La preuve en est dans le développement intéressant qu'il a su donner aux regrets inspirés par la mort d'Athon et de Parthonopeus. C'est que, comme le disait il y a peu de temps dans une assemblée d'élite un éminent philosophe, « les jeunes morts sont la grande émotion de la vie humaine, de la poésie et de l'histoire[2] ». Il n'est donc pas étonnant que l'auteur du *Roman de Thèbes* ait su exprimer en termes émus les tristesses désespérées d'un amour coupé dans sa fleur. A la mort d'Athon, Ismène avait longuement exprimé ses regrets, puis s'était retirée dans une abbaye; lorsque Antigone perd son ami Parthonopeus, elle ne répond rien aux consolations de son amie Salemandre et de sa mère, et meurt après avoir pleuré pendant neuf jours. N'y a-t-il

[1] *Roman de Troie*, v. 13587 sqq.

[2] *Discours prononcé à la séance solennelle des cinq Académies*, par M. Caro, le 25 octobre 1877.

point là un sentiment juste de la différence des situations? Ismène, que le poète représente comme aimable et rieuse, aimait Athon depuis quelque temps déjà, mais sans passion, et un songe l'avait d'ailleurs préparée au malheur qui lui arrive : un couvent sera pour elle un asile. Antigone, à la vue du beau Parthonopeus, s'est éprise pour lui d'un amour sérieux et profond, et lorsqu'elle perd celui qu'elle aimait, quoiqu'elle désespérât de jamais voir ses vœux accomplis, elle ne peut résister à la violence du coup qui la frappe. Ainsi le poète évite de se répéter dans deux situations qui ont quelque ressemblance, et donne la note juste dans les deux cas.

L'épisode de Daire le roux, quoique un peu long, est intéressant dans la plupart de ses éléments; il se rattache aisément à l'épisode du ravitaillement, « souvenir saisissant des croisades et de ces grandes famines qui trop souvent avaient décimé les armées chrétiennes [1] », au moyen du fils de Daire, le prisonnier que Polynice, plus habile qu'audacieux, a séduit par sa douceur et par la bienveillance qu'il lui a montrée. Le jugement nous initie à la fois au droit et aux mœurs féodales. Les barons s'assemblent pour juger leur pair. Drias nous apprend qu'il est le onzième pair et Daire le douzième; et l'auteur, en effet, n'en fait parler que douze, mais il mentionne de plus les trois députés envoyés au roi, *Tumas*, *Masseran* et *Otran*, et trois autres personnages apparaissent au moment où le jugement va être prononcé, *Daniel*, qui est chargé de ce rôle, *Jonas*, oncle du roi, et *David*. On sait du reste que le nombre et les noms des pairs de Charlemagne ont beaucoup varié: les *Reali di Francia*, le *Roland*, le *Roman de Roncevaux*, le *Voyage à Jérusalem*, en comptent douze, nombre qui est resté populaire (V. L. Gautier, *Chanson de Roland*, 1re édition, tom. II., pag. 73-75) ; mais le Pseudo-Turpin en nomme plus de trente. Ici nous ne voyons que *Sale-*

[1] Joly, *loc. laud.*, ch. VI.

mon qui soit réellement un nom de pair de Charlemagne. Il y a naturellement deux camps : celui des amis du roi, représenté surtout par Créon, et celui des amis de Daire, représenté surtout par Othon. Créon pense qu'un vassal doit défier son seigneur et lui demander raison de l'offense qu'il en a reçue, puis attendre quarante jours, et quitter son service. Alexandre de Carthage veut que le vassal tende jusqu'à trois fois son gage à son seigneur, puis une quatrième fois [1] encore lui demande justice, et que, si celui-ci refuse, il l'évite, au lieu de chercher à se venger, et quitte sa terre Le grand moyen de défense apporté par Othon et par les amis de Daire consiste à rappeler le serment fait à Polynice en même temps qu'à Étéocle, et à revendiquer le droit de légitime défense pour Daire, que le roi a frappé. D'ailleurs le roi ne lui a-t-il pas permis de lui faire tout le mal qu'il pourrait ? En somme, toutes les bonnes raisons qu'on pouvait trouver pour justifier Daire, l'auteur les a données : le crime de Daire est généralement reconnu, mais on estime que le roi doit user d'indulgence; et le discours de Jocaste, qui fait craindre à son fils que les amis de Daire ne cherchent à le venger par de nouvelles trahisons, nous montre quel était au moyen-âge le pouvoir des hauts barons à côté du pouvoir royal, qu'il contenait et dominait parfois. Cependant Étéocle est donné ici comme un tyran sans foi, peu respectueux des droits des pairs; mais le sage Adraste lui-même ne manque jamais de consulter les chefs de l'armée, et même les barons, quand il y a une décision à prendre. On a du reste fait remarquer plusieurs fois l'analogie qui existe entre les gouvernements de la Grèce, au début des temps historiques, et ceux que les Francs établirent dans les Gaules avec le système féodal [2]; et il est, je crois, vrai de dire, avec M. Al. Duval, que « no-

[1] Cf. *Lois de Guillaume*, 42 (ap. Littré, s. v. *tiers*) : D'ici qu'il ait tres foiz demandé droit; e s'il a la tierce fiée ne pot dreit aver, etc...

[2] Voir Alex. Duval, *Histoire littér.*, tom. XIX; Egger, *Mémoires de littérature ancienne*; Littré, *Hist. de la langue française*, II, 6, etc.

tre trouvère, lorsqu'il transforme en seigneurs des temps féodaux les grands personnages de l'antiquité grecque, les peint peut-être avec plus de vérité que Racine, lorsqu'il les représente sous le costume et leur fait parler le langage des Amadis ou des habitués de la cour de Louis XIV. »

Mais revenons à Daire et au jugement. Nous ne noterons plus que deux points. L'art des précautions oratoires est connu de notre trouvère : si certains barons aux mœurs encore un peu barbares, comme *Madoine* ou *Lucas*, placent le droit de préférence dans leur épée, et défient ceux qui oseraient les contredire, d'autres, comme *Eurimedon* et *Alis*, emploient de préférence l'insinuation, font des appels à la concorde et enveloppent leurs paroles de précautions oratoires qu'un rhéteur de profession ne désavouerait pas. Signalons enfin, dans le discours d'Othon répondant à Créon, le procédé bien connu des auteurs de plaidoyers chez les anciens et des avocats modernes, qui consiste à se mettre à la place du client et à employer la 1re personne au lieu de la 3me; mais notre auteur emploie le singulier et non le pluriel. On voit que le XIIe siècle n'ignorait aucune des petites ressources de l'art oratoire, et les arguments qu'Étéocle invoque pour justifier sa conduite devant ses barons et refuser de faire la paix (v. 10049-94) ne manquent pas d'habileté, quoiqu'ils touchent un peu au lieu commun.

Le trouvère n'emprunte pas généralement au poète latin ses descriptions de batailles, si ce n'est en ce qui concerne les chefs. La tactique, bien entendu, n'est plus la même : les chevaliers s'attachent surtout à lutter individuellement; parfois aussi ils s'égarent dans les lignes ennemies, et les gens de pied en profitent pour tuer leurs chevaux et les démonter; mais les chefs habiles, comme Ypomédon, les tiennent réunis, et les empêchent de se livrer à des actes de courage téméraires. Parfois aussi d'héroïques imprudences amènent des catastrophes, comme lorsque Athon et Parthénopée vont combattre sans armure.

Les ruses de guerre tiennent dans le poème une grande

place. C'est par un stratagème qu'Ypomédon épouvante l'ennemi, dans l'épisode du ravitaillement, en faisant traîner derrière sa troupe des branches d'arbres pour soulever la poussière et faire croire à la présence d'une véritable armée. Le même Ypomédon fait lever le camp et simuler la retraite, pour attirer l'ennemi dans l'embuscade du *Malpertrus*. C'est encore à un stratagème conseillé par les comtes de Venise qu'est due la prise du château de Montflor. On sent que l'époque des héroïques et folles entreprises touche à son terme : on voit encore des exploits qui rappellent ceux de Roland ou de Godefroy de Bouillon, comme des hommes fendus en deux moitiés, etc., et Tydée est comparé à *Judas Macchabée*[1] et à *Godefroy*, mais cela ne l'empêche pas d'être un homme et de se sentir ému en voyant les 50 Thébains embusqués : *Aperçut les, n'i vausist estre; Il sot molt bien qu'il fu trahis, Mais ne s'est pas espaoris* (v. 2138-40).

Le mobilier, le costume et les armes ont été de la part de l'auteur l'objet d'un soin particulier. Qu'on lise la description de l'armure et de l'équipement d'Athon, celle de l'épée de Tydée, du costume d'Ismène et d'Antigone, du lit que la fille de Lycurgue fait dresser pour Tydée, de celui sur lequel repose Œdipe, de l'armure d'Étéocle (dont le haubert fut forgé sur un des fleuves du paradis[2]), et de son cheval *Blanchenue*, auquel on peut comparer celui

[1] On a deux poèmes sur *Judas Macchabée* : l'un, de 22,000 vers, composé vers le milieu du XIIIe siècle (Bibl. nat., fs fr. 789, anc. 7190 4) est l'œuvre de Gautier de Belleperche et de Pierre de Riès ; l'autre, de 8,000 vers environ (Bibl. nat., fs fr. 15104, anc. 632-21), date de 1295. Mais il a dû y avoir un texte plus ancien, comme le prouvent, outre l'allusion de notre poème, celles que l'on trouve dans *Giraut de Calanson* et dans *Flamenca*. On connaît une rédaction en prose de *Judas Macchabée*, par Charles de Saint-Gelais, archidiacre de Luçon, plusieurs fois réimprimée, et dont plusieurs exemplaires anciens figuraient dans la bibliothèque Didot et ont été vendus récemment.

[2] Il faut ici retrancher ce détail d'un goût douteux, justement blâmé par M. Joly, à propos du bouclier d'Étéocle : *Devant ot fait par gaberie, Peindre les jambes de sa mie* ; car il appartient au remanieur.

d'Amphiaraüs et celui de Polynice dans les jeux : on y trouvera une foule de détails intéressants et exacts qui nous transportent en plein XIIe siècle, et dont une partie ne se trouve pas ailleurs. Signalons aussi le charmant portrait de Salemandre que nous avons transcrit dans l'analyse (v. 12081 sqq.), et en particulier ce vers d'une grâce incontestable : *Ses plors vaut d'autre fème ris* (v. 12102).

Nous avons parlé plus haut (sect. V, pag. 289-90) des allusions à l'antiquité que l'on rencontre dans le *Roman de Thèbes* ; les allusions à la *Bible* sont un peu moins nombreuses. Lorsque Amphiaraüs est englouti, le trouvère pense à *Datan* et *Abyron* (v. 6834)[1] ; l'aigle d'or qui surmonte la tente d'Adraste lui rappelle les richesses de *David* et de *Salomon* (v. 4611-2) ; un juif, *Salatiel*, accompagne Étéocle dans la bataille où meurt Tydée (v. 8543) ; d'autres noms empruntés à la Bible, *David*, *Daniel*, *Éléazar*, sont portés par des Thébains. Enfin le nom de *Daire* pourrait être tiré de la *Bible*, aussi bien que du *Roman d'Alexandre*, mais, à cause de la date du poème, il est plus probable qu'il a été emprunté à d'autres sources, par exemple à Orose.

Le genre de merveilleux si fréquent au moyen-âge, et qui tient tant de place dans l'*Énéas*, le *Roman de Troie* et le *Roman d'Alexandre* (je veux parler de cette espèce de fantastique né de l'ignorance des sciences naturelles), tient ici en somme peu de place. En dehors de l'épée magique de Tydée et du haubert d'Étéocle, nous n'avons à signaler que « la tygre », qui remplace les deux tigresses de Stace, et qui a une escarboucle étincelante au milieu du front et le corps « plus reluisant que n'est fins ors[2] », et les

[1] Cette allusion semble avoir été un lieu commun au moyen-âge On la retrouve, sous forme d'imprécation, dans une charte latine du *Cartulaire de Conques*, récemment publié par M. Gust. Desjardins, qu'il faut placer entre 1076 et 1080 (n° 578).

[2] Stace parle des taches des tigresses ; le prétendu traducteur d'Orose (voir section VII) décrit, dit-il, « la tigresse privée » d'après Pline ; il se vante : voyez en effet Pline VIII, 23 et 25. L'*Edipus* amplifie les don-

animaux effrayants de la forêt d'Argos. Les pierres n'ont point ici de propriété merveilleuse, excepté l'escarboucle qui éclaire pendant la nuit l'entrée du port d'Argos. (Voir un certain nombre de noms de pierres précieuses dans la description de l'armure d'Étéocle, v. 8498 sqq.)

Pour ce qui concerne les mœurs du XIIe siècle substituées aux mœurs antiques, et les pratiques de la religion chrétienne remplaçant les cérémonies païennes, dont il a été déjà dit quelques mots (v. pag. 272-4), nous renvoyons au livre de M. Joly (chapitre VI), qui est déjà entré à ce sujet dans tous les détails nécessaires.

Nous avons déjà constaté qu'en somme le trouvère s'était assez bien tiré de la description des portes de Thèbes au point de vue de l'exactitude géographique ; nous devons signaler maintenant quelques inexactitudes. La distance entre Thèbes et Argos est toujours exagérée : il faut à Tydée presque une semaine pour la franchir en chevauchant nuit et jour, et Polynice y emploie neuf jours entiers. Thèbes semble considérée comme port de mer : *Uslagle l'orent en une isle, A Thebes prisent port par vent* (v. 8546-7);— *Car vitalle lor vient par mer* (v. 12312), et un peu plus loin il ajoute : *Ceste grans aige d'Esmenos Les a de totes pars enclos*, ce qui semble contradictoire ; à moins qu'il ne prenne l'Isménus pour une lagune et Thèbes pour une île, ce que sembleraient confirmer ces mots de la rédaction en prose du ms. 15455 (v. plus loin, pag. 320 : « *et puis estora Cadmus la cité de Thèbes en l'isle de Maisson*»). Ajoutons que l'auteur parle deux fois (v. 5490 et 7697) d'une fontaine «*des ciprès*» située entre la ville et le camp des Grecs ; mais c'est là une indication toute de fantaisie, puisqu'il y a également une fontaine *des ciprès* (mss. *de sipres*) devant le château de Montflor, près de la tente d'Adraste.

L'auteur se met quelquefois en scène : il déplore la mort

nées du poème et ajoute des détails : il donne à la *tygre* des jambes et une queue de lion, et un museau de lévrier.

d'Hippomédon : *Qui joie en a, Dix le confonde* (v. 12760) ; il trouve à son gré le teint du jeune Athon : *Ço est colors qui molt m'agrée, Blançors de vermeil colorée* (v. 8045-6). — Je ne parle pas des simples formules, comme *onc ne vi millor* 1665, etc., qui se rencontrent partout.

Je n'ai relevé qu'un exemple de jeu de mots : *Se il* (Manessier) *.j. seul mot i sonast, Jamais home ne maneçast* (v. 11705-6). Étéocle et Tydée, avons-nous dit, aiment à employer les proverbes : on en rencontre un peu partout, parfois mêlés à des sentences. Citons en quelques-uns :

De se maison peut crieme avoir,
Qui voit le sen voisin ardoir (v. 6977-8).
— Qui contre aguillon esqaucire,
.ij. fois se point, oï l'ai dire (v. 7007-8).
— Mal est batus qui plorer n'ose (v. 10556).
— Tex puet nuire, ne puet aidier (v. 10690).
— Que tant s'amort vielle as buillois
— Qu'a le fie s'en quist lesdois[1].

Voir encore, pour les proverbes, v. 1139 sqq. 1955-6. 1969 sqq. 2025 sqq. 9939 sqq. 9977. 9978. 9981. 9982. 9988-9. 9990. 10365-6. 10549. 10940-4. 10995. 11139-40. 11147. 11194-6. 11199-200. 11521. 11523-4. 11856 sqq. 11998-9. 12753-4 etc., et pour les sentences, 13705-6. 13689-90, etc. Signalons enfin les motifs de consolation que le trouvère indique constamment, quand survient une mort inopinée et désastreuse, comme par exemple celles du fils de Lycurgue, d'Amphiaraüs, de Tydée, de Parthénopée : «il ne sert de rien de pleurer les morts, car cela ne les fait pas revenir;» et Adraste, s'adressant à ses barons, ajoute virilement qu'il vaut mieux les venger[2].

Nous aurions encore bien des observations intéressantes

[1] Ce qui veut dire : « Tant va la *vieille* (espèce de poisson) mordre au boyau (servant d'appât), que parfois elle y trouve son dommage ».

[2] Je trouve quelque chose d'analogue dans la bouche d'un chrétien, et d'un chrétien fervent : *Le pleurer n'y vault riens jamais* (Miracle de Saint Guillaume du Désert, *in* Miracles de Nostre-Dame. t. II, 9, v. 1418).

à faire sur le *Roman de Thèbes*, mais nous sommes forcé d'abréger. Cependant, avant de terminer cette étude, il convient d'examiner quelle a été l'influence de l'œuvre du XIIe siècle, et de montrer que jusqu'à la *Renaissance*, c'est presque exclusivement sous cette forme que la légende d'Œdipe a été connue et conservée.

SECTION VII.

Destinées du Roman de Thèbes.

I. — *Rédactions en prose du Roman de Thèbes.*

Toutes les rédactions en prose du *Roman de Thèbes* que nous possédons appartiennent à ces recueils de chroniques « depuis le commencement du monde », à ces « histoires universelles », qui s'autorisent des noms des historiens latins et surtout de celui d'Orose. Celui-ci, le plus souvent, n'a fourni que le cadre et les parties historiques, mais n'est point responsable des histoires merveilleuses que les auteurs de ces misérables compilations y ont intercalées. L'importance qu'il a eue au moyen-âge, et l'abus que l'on a fait de son nom à propos de la légende thébaine, nous obligent à dire ici quelques mots de son livre.

Paul Orose (Paulus Orosius), prêtre d'Espagne, était né à Tarragone, ou suivant d'autres à Braga[1]. Persécuté par les barbares hérétiques, il fut obligé, vers l'an 413, de passer en Afrique, et se réfugia auprès de saint Augustin, qui écrivait alors son livre *De Civitate Dei*, et qui l'engagea à composer un ouvrage historique tendant au même but[2]. Il semble que les cinq premiers livres de son grand ouvrage aient été écrits dès cette époque, et le reste à son retour de la Palestine, où il eut à combattre l'hérésie de Pélage, de concert avec saint Jérôme. L'année de sa mort

[1] Voir Théod. de Mörner, *De Orosii vita ejusque Historiarum libris septem adversus paganos*; Berlin, 1844, pag. 17 sqq.

[2] Voir la Préface du livre d'Orose.

ne saurait être précisée, pas plus que celle de sa naissance[1].

Le grand ouvrage historique d'Orose est souvent intitulé dans les manuscrits : *De* (*h*)*ormesda* sive (*h*)*ormesta* sive (*h*)*ormista mundi*. Un grand nombre d'explications ont été données de ce titre bizarre ; la moins invraisemblable nous semble celle qui en fait une abréviation, mal comprise par les scribes, *de P. Orosii mœsta mundi*[2], ou encore celle de l'article de la biographie Didot : *Or* (osii) *mis* (eriarum) *ta*- (bula) ; de Mörner préfère *hominum miseria*, explication qui nous semble peu vraisemblable, car elle ne rend compte ni de l'*r* ni du *t* (*d*) de *ormesta* (*hormesta, hormesda*). La meilleure édition est celle qu'a donnée l'abbé Migne, *Cursus Patrologiæ*, XXXI ; Paris, 1846, in-8°. C'est un ouvrage de pure polémique, comme le montre le titre vulgaire (Pauli Orosii historiarum adversus paganos libri septem), ce qui a fait dire à Sainte-Croix (*Examen critique des historiens d'Alexandre-le-Grand*, 2me édit. Paris, 1804, pag. 121 sqq.) « qu'il avait vraisemblablement fourni à Bossuet la première idée de son immortel discours sur l'histoire universelle ». La question est difficile à trancher, mais cette opinion nous paraît bien hasardée, étant donnée la nature même des deux ouvrages[3]. Orose veut prouver, par une revue rapide des événements tirés de l'histoire ou de la fable, que jusqu'à l'arrivée de Jésus-Christ (fin du livre VI), et même jusqu'à l'établissement définitif du christianisme et à la chute de l'empire d'Occident (fin du livre VII), les malheurs, les guerres, les crimes qui n'ont cessé d'affliger la terre, étaient amenés

[1] Th. de Mörner, *loc. laud.*, pag. 26.

[2] M. Th. de Mörner a rassemblé ces explications à la fin de son travail. Voir également Fabricius (*Bibl. lat. med. et inf. ætatis*, éd. Mansi), et Pottasth (*Bibl. lat. med. ævi*).

[3] Ce qui est incontestable, c'est qu'Orose a été l'un des créateurs de la philosophie de l'histoire. Mais il manque de critique et accepte avec trop de complaisance les traditions populaires, lorsqu'elles sont favorables à son système (Cf A. Chassang, *Histoire du Roman dans l'antiquité*, pag. 172).

par l'ignorance du vrai Dieu. Il commence son livre Ier par une courte description de la terre empruntée, à ce qu'il semble, à Ethicus, et mentionne les principaux événements fabuleux ou historiques, sacrés ou profanes, jusqu'à la fondation de Rome. Le livre VII et dernier contient l'*histoire Auguste,* jusqu'au temps d'Orose, traitée principalement au point de vue de l'histoire de l'Église.

Le procédé le plus fréquemment employé par Orose, pour faire une revue rapide des événements, lorsqu'il ne juge pas à propos d'entrer dans les détails, c'est la *prétérition.* Qu'on en juge par ce passage du chapitre XII du livre Ier, qui se rapporte précisément à notre sujet : « *Nec mihi enumerare opus est....* (et il ne fait que nommer Tantale, Ganymède, Pélops, Dardanus)... *Illa quoque prætereo* quæ de Persæo, Cadmo, Thebanis Spartanisque per inextricabiles alternantium malorum recursus, Palephato scribente, referunt. *Taceo* flagitia Lemniadum, *prætermitto* Pandionis Atheniensium regis flebilem fugam ; Atrei et Thyestis odia, stupra et parricidia, cœlo quoque invisa, *dissimulo. Omitto* et Œdipum interfectorem patris, matris maritum, filiorum fratrem, vitricum suum. *Sileri malo* Etheoclem et Polynicen mutuis laborasse concursibus, ne quis eorum parricida non esset[1]. *Nolo meminisse* Medeæ amore sævo sauciæ et pignorum parvulorum cæde gaudentis, et quidquid temporibus illis perpetratum conjici datur, qualiter homines sustinuerint, quod etiam astra fugisse dicuntur. »

Ainsi finit le chapitre XII ; puis vient le chapitre XIII, intitulé : *Certamen inter Cretenses et Athenienses, Lapithas et Thessalos*, qui se trouve placé, en effet, dans les traductions en prose dont nous allons parler, immédiatement

[1] Le texte que nous citons est conforme à celui de tous les manuscrits d'Orose que possède la Bibliothèque nationale, du moins de ceux que j'ai pu vérifier et qui portent les nos 4871 à 4880 inclus. du fonds latin. Orose ne fournissait donc que trois ou quatre lignes aux prétendus traducteurs pour l'histoire d'Œdipe et de la destruction de Thèbes.

après l'histoire d'Œdipe et de ses enfants. Nous venons de voir qu'Orose rappelait en quelques mots cette légende : les auteurs de Chroniques ne pouvaient ici, comme pour la guerre de Troie, se contenter de ces brèves indications. Ayant sous la main le *Roman de Troie* et le *Roman de Thèbes*, ils y ont puisé largement, en les accommodant au goût de leur siècle ; et, ce qu'il y a de remarquable, c'est que la guerre de Thèbes se trouve parfois être beaucoup plus longuement traitée que la guerre de Troie, bien que le Roman qui constituait la principale source pour la guerre de Troie soit deux fois plus long que le poème sur la guerre de Thèbes. La raison en est, je crois, qu'il existait des rédactions en prose isolées du *Roman de Troie*, peut-être dès le XIIIe siècle [1], tandis que nous n'en connaissons pas du *Roman de Thèbes*, à cette époque reculée, qui ne fasse partie d'une histoire universelle ou d'une prétendue traduction d'Orose, ou qui n'en ait été détachée.

Ces fausses traductions d'Orose sont écrites dans le même esprit que l'œuvre du fameux historien ; c'est là le seul titre des auteurs à prendre le nom de translateurs, comme il arrive dans le texte imprimé dont nous allons parler.

J'ai dit *des auteurs*, j'aurai pu dire de l'auteur, car il a dû y avoir une première rédaction qui a servi de base à toutes les autres ; en effet, elles se distinguent le plus souvent par le développement particulier donné à certaines parties à l'exclusion des autres, et aussi par une liberté plus ou moins grande dans l'imitation pour les parties où Orose est réellement mis à contribution ; mais très rarement il y a traduction proprement dite, et l'ordre n'est pas toujours scrupuleusement suivi. Quant à l'histoire de la guerre de Thèbes, le fond restant toujours le même (et ce

[1] M. Joly (*Benoît de Sainte-More et le Roman de Troie*, pag. 827 du XXVIIe vol. des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*) attribue cette date au ms. de la Bibl. nat., fs. fr. 1627, qui contient une rédaction en prose intitulée : *La derniere Estoire de Troie*, reproduite avec quelques variantes dans plusieurs autres manuscrits du XIVe et du XVe siècle.

fond, c'est le *Roman de Thèbes*), les scribes ou rédacteurs successifs n'ont fait que restreindre plus ou moins la matière du poème, et ajouter quelques réflexions inspirées, tantôt par la comparaison du temps présent avec l'époque païenne, tantôt par les invraisemblances contre lesquelles le rédacteur sent le besoin de protester. Entrons dans quelques détails.

Le manuscrit n° 15455 du fonds français de la Bibliothèque nationale (ancien 6730, anc. fonds de Saint-Germain, 6) est un beau volume in-f°, écrit au xve siècle. C'est, parmi les manuscrits qui prétendent traduire les histoires d'Orose, celui qui nous offre la rédaction en prose la plus étendue et la plus intéressante du *Roman de Thèbes*. Il est intitulé : *Le premier volume des histoires de Paul Orose traduit en françois*. En tête de chaque chapitre, et très-souvent dans l'intérieur des chapitres, au commencement d'une phrase, on rencontre le mot *Seigneurs*, qui montre que cette narration était destinée à être lue ou récitée devant un noble auditoire : formule d'ailleurs fréquente dans les textes semblables du xive siècle, où les rédactions en prose de nos vieux poèmes remplacèrent d'ordinaire le texte même, avec des modifications conformes au goût du temps et aux changements survenus dans les mœurs.

Après avoir raconté, suivant l'ordre chronologique, l'histoire des Hébreux, d'après la Bible, l'auteur passe à l'histoire des Thébains. La soudure a lieu à la fin du chapitre intitulé : *Comment les Ebrieux furent par le Roy des Moabites mis en servitude. Et puis après les en delivra Aoth, qui iiij^{x.x.} ans les gouverna, comme vous orrez*[1], de cette manière : « Et ou temps de cellui Aoth fut la cité de Thèbes destruite. Si vous diray comment et par quelle maniere, ains que plus vous face des Ebrieux mencion. Et quant temps et lieu viendra, bien y sauray retourner. »

[1] Formule ordinaire des rubriques dans ce manuscrit.

Puis la rubrique que voici : *Cy après pourrez ouir l'histoire de Thèbes : et premierement, comment un roy de cette cité nommé Layus commanda ung sien filz a destruire.* « Seigneurs, bien avez ouy ça arrieres comment Cadmus et son frere Phenix se partirent du règne d'Egipte et vindrent en Sirie et regnérent a Thyr et a Sydonie ; et puis estora Cadmus la cité de Thèbes en *l'isle de Maisson*, qui puis fu *Estines* nommée [1], comme vous pourrez ça avant ouir, et la regna il premier Roy. Seigneurs, cellui Cadmus ot .ij. filz qui après lui tindrent la cité : l'ung ot a non Athamas et l'autre fut nommé Penthras [2]. Après ceulz .ij. regna ung puissant roy de leur lignée qui Layus fu appelez. »

A la suite de ce début, on trouve une abréviation assez régulière du *Roman de Thèbes* qui suit le poème d'assez près jusqu'à la première bataille, causée par le meurtre de la « tigresse privée », et à la mort d'Amphiaraüs ; le reste est considérablement réduit jusqu'à la mort des deux frères, puis le rédacteur reprend le système qu'il avait d'abord suivi et mène le récit jusqu'à la fin du *Roman*, en y ajoutant un curieux chapitre dont il sera question plus loin. Nous venons de dire que la guerre de Thèbes proprement dite se réduisait presque à rien dans la rédaction en prose. L'auteur ne fait en cela que suivre l'exemple des rédacteurs de romans en prose ou même de poètes, ses contemporains, qui préféraient, aux interminables récits de batailles de l'ancienne épopée, de riantes descriptions de la nature ou le récit d'aventures galantes. C'est ainsi qu'en Angleterre même, vers 1350, *Guillaume de Palerne*, ce poème d'aventures de la fin du XIIe siècle récemment publié par M. Michelant pour la *Société des anciens textes français*, était fort librement traduit. Le traducteur, entre autres modifications

[1] Ce nom est reproduit à la fin (voir ci-dessous).

[2] Sans doute *Penthée*. Ces deux prédécesseurs de Laïus sont également mentionnés par le *ms.* 301 et le texte imprimé (voir plus loin) ; le *ms.* 15458 fs fr reporte ces détails à la fin, après la prise de Thèbes ; il donne *Thamos* et *Pantras*.

qu'il faisait subir au roman français, réduisait de beaucoup les récits de bataille, sans aller toutefois aussi loin que notre abréviateur [1]. Voici le chapitre où se trouve expliquée la cause des coupures faites dans notre Roman.

RUBRIQUE : *Comme les barons de Grece conclurent de tenir le siege de Thebes et y en mourut plusieurs, comme vous orrez.*

« Seigneurs, a ce conseil y ot assez parlé de diverses paroles ; mais en la fin se accorderent qu'ilz ne se partiroyent mie tant que la ville feust prise, ou tous mourroyent. Et qu'ilz esliroyent ung aultre qui seroit ou lieu d'Amphioraus pour faire a leurs dieux sacrifices, et qui enquerroit a leurs dieux responces de leurs affaires et de leurs adventures. Lors eslirent par l'ost lequel pourroit mieulx avoir celle seigneurie, tant que .ij. saiges hommes anciens et de grant science y trouverent. L'un ot non Menalipus [2], et l'autre Theoclamas [3]. Menalipus laissierent pour ce qu'il estoit de grant aage, et Theoclamas eslurent et mistrent en seigneurie : il avoit tous les jours de sa vie esté disciple de Amphioraus. Et quant tout ce fut fait, tost feurent rasseurez les Gregois, et distrent que jamais ne se partiroyent du siege pour nulle crainte ne pour nulle doubtance qu'ils eussent. — Et, seigneurs, ainsi comme vous orrez, feurent rasseurez les Gregois, aulz quelz mieux vaulsist de assez qu'ils s'en feussent retournez. Car moult souffrirent grant peine de chault et de froidure et des grans batailles orribles et cruelles, dont s'entroccirent dehors et dedans, comme gens forcenez qui de eulz n'avoient pitié ne compas-

[1] Cf. P. Meyer, *Rapport à l'assemblée générale de la Société des anciens textes français* (Bulletin de 1877, n° 2).

[2] Il a dû se produire de bonne heure une confusion entre le meurtrier de Tydée, qui n'est point nommé ici comme tel, et le *Melampus* de Stace et du *Roman de Thèbes* ; les textes imprimés portent l'un (traduction d'Orose) *Menalimpus*, l'autre (Edipus) *Menolipus* ; de même pour les autres manuscrits.

[3] Le ms. 301 et le texte imprimé correspondant (*Roman d'Edipus*) ont *Trodinus*.

sion nulle. *Mais de descripre les batailles et les agaiz qu'ils firent adoncques dedanz et dehors, tant comme ils furent au siege, n'est mie grantment mestier que je vous devise; car assez tost par beau parler pourroye je dire mençonge qui ne seroit raisonnable ne ne tourneroit a proufit a nulle creature*[1]. *Et pour ce laisseray a conter de leurs conroiz et de leurs batailles, et vous dirai de la fin comment ils esploitierent.* — Seigneurs, au commencement de la bataille ou assez tost apres ce que Amphioraus mourut, y fut mort Tideus le bon et le gentil chevalier qui tant fut preux et hardy en sa vie que encore en parlent plusieurs et content en escriptures. Puis y fut mort Patronopieux[2] d'Arcade et Ypomenon (*sic*) fut noyez en une eave ou il s'embaty apres ses ennemis par sa grant prouesce. — *Et, seigneurs, sachiez que je ne me vueil entremettre de raconter les jugemens de Daire le Roux, qui sa tour rendi a Polinices, par quoy la ville deut estre perdue ; car en ce seroit* [*grant*][3] *la parolle, et ne seroit mie la verité sceue; mais par beau parler est mainte chose contée et dicte qui n'est mie vraye en toute histoire traitée. Et pour ce larray je ester, et mainte aultre chose qui pourroit plaire par adventure a plusieurs, et vous dirai briefment comment les deulx* (sic) *par lesquels la dure bataille fu commencée s'entreoccirent et par quelle maniere.* »

Puis vient le combat des deux frères, le voyage « des

[1] Cf. le *Roman de Troie*, en prose, ms. B.N. f^s fr., n° 785 « Si vous ay mené jusques a la fin de la vraye istoire de Troye ; selon ce qu'elle fut trouvée en langage des Gregeois, fut mise en latin, et ge l'ay mise en romans, *non pas par rimes ne par vers, comme font les menestres qui font de leurs langues assez de contreuves pour faire maintes fois leur prouffit d'autrui dommage, mais par droit compte, selon ce que je l'ay trovée*, etc. » Voir encore, sur cette excuse des rédacteurs en prose, *Romania* VI, 494 sqq , *Prologue en vers français d'une histoire perdue de Philippe-Auguste*, où l'auteur dit qu'il écrit en prose pour mieux dire la vérité.

[2] Le *ms.* 301, B N. f^s fr., et le texte imprimé qui y correspond, donnent partout *Parthonolopeus.*

[3] Le mot *grant* est à suppléer; cf. ms. 301 et imprimé corresp.: « *car trop en seroit grant parolle* ».

dames d'Arges » à Thèbes et la prise de la ville par Thésée, duc d'Athènes, dont Adraste avait imploré le secours. Enfin un dernier chapitre, étranger au Roman de Thèbes et intitulé : *Comment le roi Adrastus et le duc d'Athenes se departirent et allerent en leurs contrées, et comme Thebes fut reedifiée et nommée Pallestine*[1], lequel se termine ainsi :

«.... Et Seigneurs, ainsi comme vous porés ouir, retourna le roi Adrastus en sa contrée, ou il ne vesqui puis gueres, ains mourut tantost apres ce qu'il fut retournez, ne onques puis tant comme il vesqui n'ot joie ne leesce. Et ainsi comme vous avez peu ouir, fut la cité de Thebes destruite, qui moult fu ancienne. Car avant .iiij^c^· [ans] ou plus fut la destruction de Thebes faite que Romme ne feust edifiée ne commencée a edifier. Pour ce diz je que Thebes fust moult ancien, si comme vous povez ouir et entendre. Seigneurs, apres ce, ne demeura pas grantment que les povres gens qui de Thebes s'en estoient fuiz au commencement du siege, et meismement plusieurs qui de la bataille estoient eschappez, se rassemblerent et revindrent arrieres a Thebes, et se herbergierent entour les maisieres des grans palais qui ars estoient; si remplirent la cité au mieulz qu'ils porent. Ainsi fut de rechef la cité peuplée et reedifiée et nommée *Thebes la destruite*. Mais puis lui changierent son nom les citoyens qui avoient honte et vergoigne de la destruction qui leur estoit readmenteue ; si la nommerent *Estines*, et encores est ainsi appelée. Ne vous en quier plus faire mencion, ains vous diray de ceulx qui au siecle habitoient et regnoyent adoncques a queile fin ilz venoient, pour ce qu'ilz ne adouroyent ne ne creoyent Nostre Seigneur. Car bien sachiez, Seigneurs, que ces grans batailles et ces grandes males adventures ne cesserent ne ne finirent jusques a tant que Nostre Seigneur vint et descendi en terre, mais tantost fut toute humaine creature appaïsée, et cesserent les

[1] Le rubricateur, qui ne connaissait pas plus que nous *Estine*, a cru bien faire en corrigeant son texte.

batailles et les pestilences par tout l'universal monde. Et pour ce doit chascun garder raison en lui avecques mesure et droiture, et Dieu amer, servir et honnourer parfaitement et de bon cuer, par lequel nous est donnée paix et concorde en cest siecle, et en l'autre repos sans tristesse ne douleur aucune et joye perdurable.» Après vient un chapitre intitulé : Comment Perseus de Micenes conquist grant terre en Aise, qu'il nomma Persa, puis desconfist il *Liber pater*, comme vous orrez[1]. Puis l'auteur reprend l'histoire des Hébreux asservis par les Chananéens, et délivrés grâce aux conseils de *Delbora*, par *Barath*[2].

Il convient de rapprocher du ms. 15455 l'ouvrage imprimé que possède la Bibliothèque nationale, et dont voici le titre : *Les histoires de Paul Orose traduites en Français ;*
7 *Senecque des mots dorez des quatre vertuz en françois*[3]. Paris, 1491 ; 2 vol. in-f° gothique (avec gravures sur bois). D'après Brunet, il aurait été composé au XIVe siècle. Il offre les mêmes procédés d'imitation que le ms. déjà cité. S'il amplifie ordinairement son texte, il se pique de suivre exactement le plan d'Orose, ce que ne fait pas le manuscrit, et le côté moral de son œuvre devient plus saillant par l'habitude qu'a le translateur de prendre la parole pour moraliser ou pour contester l'opinion de ses auteurs, ce qu'il fait plus souvent que tout autre. Les quelques lignes consacrées par Orose à Œdipe et à ses enfants sous forme de prétérition sont remplacées par une rédaction en prose du

[1] Ce mot laisse supposer que l'auteur n'a pas compris le texte latin qu'il suivait, et qui n'était pas celui d'Orose.

[2] Un manuscrit de composition semblable est celui où le scribe Makaraume a inséré le *Roman de Troie* tout entier, en se l'appropriant, dans une traduction en vers de la Bible qui va jusqu'à Saül (Bibl. nat., fs fr., n° 903, anc. 7268, XIIIe siècle). Voir Joly, *Roman de Troie*, Étude des manuscrits, G.

[3] Cette œuvre, qui n'a, comme on sait, aucun rapport avec le *Roman de Thèbes*, a sans doute été ajoutée pour compléter le second volume, quand le manuscrit a été épuisé ; ou peut-être faisait-elle partie du manuscrit, ce que nous n'avons pu vérifier, n'ayant pas retrouvé celui qui a servi à l'impression.

Roman de Thèbes, qui tient les trois quarts du premier volume. Ce volume correspond aux trois premiers livres d'Orose, qui vont jusqu'à la mort de Seleucus ; il est intitulé : *Le 1er livre de Paul Orose*. Le second volume, intitulé : *Le 2me livre de Paul Orose*, comprend le IVe et le Ve livre, plus le commencement du VIe, jusqu'au triomphe de Pompée à Rome, après la défaite de Mithridate. L'ouvrage n'a point été achevé ; il se termine par ces mots : *Et ainsy finent les victoires de Pompée. Reste parler de celles de Julles Cesar, ainsy que mettent Lucan, Suetoine et Saluste. — Cy finist Orose.*—Puis viennent les mots dorés de Sénèque, rangés par ordre alphabétique et accompagnés d'un développement.

Après le *Roman de Thèbes*, qui correspond, comme nous l'avons dit, au chapitre XII du livre 1er d'Orose, l'auteur donne un chapitre intitulé : *Cy commencent les miseres qui furent entre ceux de Crette, d'Athènes et de Amazonie*, correspondant au chapitre XIII d'Orose : Certamen inter Cretenses et Athenienses, Lapithas et Thessalos; c'est-à-dire que l'auteur reprend la traduction régulière d'Orose. Les mots qui terminent son travail laissent supposer qu'il n'avait point sous les yeux un exemplaire d'Orose, mais plutôt une de ces chroniques latines qui le prenaient pour base, car il se réfère comme elles à Lucain, à Suétone et à Salluste. Au début, une digression du translateur nous donne la clef de son système. Après avoir traduit assez exactement la préface d'Orose sous le nom de *Prohesme*, il ajoute ceci (et l'imprimeur, ou peut-être l'auteur lui-même, a pris soin de mettre en vedette, ici et en vingt autres endroits, ces mots, destinés à empêcher toute confusion : *Le translateur*) : « Ains pour ce que Orose en pou de parolles latines traicte son livre, et en pou de langage compraint grande substance, il est requis qu'en ceste presente translation faicte du latin au françois *nous adjuxtons plusieurs choses recuillies et entraiches des livres anciens*, pour plus amplement declarer les paroles et

intentions de Orose. Pourquoy, en tant que a son commencement il parle de la division du monde en trois parties, nous recuillerons ce qu'en la Bible dit Genese en son premier livre parlant de la creation du monde, afin de congnoistre et entendre quel le monde estoit devant qu'il fut divisé. »

Puis vient ce titre : PREMIER CHAPITRE AUQUEL IL TOUCHE DE LA CREATION DU MONDE.

La guerre de Thèbes, avons-nous dit, est ici longuement développée; elle occupe un espace bien plus grand que la guerre de Troie. L'auteur suit toujours le texte le plus étendu, celui de notre ms. A (B. N. 375, f° fr.). Il donne comme lui, et aussi comme le ms. 15455 et toutes les autres rédactions en prose, l'épisode de la fille de Lycurgue, qui manque dans les mss. B et C. Il y ajoute même quelques détails; ainsi, Tydée excuse son départ précipité en disant que sa femme et Polynice l'attendent. Le ms. 15455 ajoute de son crû que Lycurgue était absent, et que, s'il eût été présent, il eut fait plus d'honneur à Tydée, car il aimait bien le roi Adrastus; ce qui enlève tout le piquant de l'épisode dont le poète a orné l'œuvre de Stace. Il y est dit, en effet, que la jeune fille cacha Tydée dans sa chambre et le soigna de ses propres mains.

De même que les autres rédactions en prose, celle-ci ne connaît pas le long passage intercalé dans BC (le conseil des dieux et la mort de Capanée); il fait survivre Capanée avec Adraste au désastre de l'armée grecque et le fait mourir au dernier assaut de Thèbes. Les jeux funèbres en l'honneur d'Archémorus et l'épisode de Montflor manquent complétement, comme dans les autres rédactions, et deux pages suffisent, après la mort d'Amphiaraüs, pour arriver au combat des deux frères. L'auteur ne s'astreint pas toujours, dans les détails, à suivre le Roman ; nous en avons cité un exemple plus haut, en voici d'autres : Adraste adresse à ses dieux une assez longue prière pour leur demander s'il doit donner ses filles aux deux chevaliers

Polimites[1] et *Thideus*. Dans le combat de Tydée contre les 50 Thébains, on lit ceci : « ... Et avecques buches en maniere d'eschelles qu'ils dressoient amont la montaigne, ymaginerent de l'assaillir et y monter. » Il y a un chapitre intitulé : *La teneur des mandemens que envoya le roy Ethiocles aux seigneurs de son pays.* « Nous, Ethiocles, par la grace des dieux roy de Thebes, a tous noz bons feals amis et serviteurs, seigneurs, barons, chevaliers, et autres gentilz hommes de nostre dit royaume, salut. Savoir faisons, etc. » Le poème ne va pas si loin dans la substitution des mœurs féodales aux mœurs de l'antiquité grecque. Dans l'épisode d'Hypsipyle, l'auteur rappelle l'épisode de la fille de Lycurgue par ces mots : « Or congnoissoit Thideus le lieu, car aultres fois y avoit esté en revenant de Thebes, et au propre vergier ou la fille de Ligurgus l'avoit trouvé s'en alla, la ou il arriva une belle jeune fille tenant ung beau petit filz entre ses braz ».

Après le chapitre : *Comment la royne Jocaste s'accorde d'espouser Edipus*, on lit ceci : « Doloroux fut ce mariage et piteuse assemblée : car la mere print a mary le propre enfant qui avoit tourné en ses costés, et qui avoit occis son pere, en quoy nous debvons noter que le monde estoit bien adoné aux subgestions du dyable, et peu y en avoit qui creüssent en Dieu[2], mais aux ydoles plaines de dyables, lesquels les decepvoient et tourmentoient[3] en plusieurs manieres, etc. » Il revient sur cette idée à la fin du dernier chapitre, comme le ms. 15455. Tout cela est arrivé, dit-il, parce qu'on n'adorait pas le vrai Dieu ; et il ajoute (en son propre nom et non d'après Orose) que

[1] Cette altération bizarre vient-elle de l'imprimeur, qui aurait mal lu le manuscrit ? ou est-elle le fait de l'auteur ou d'un scribe ? C'est ce qu'il est difficile d'affirmer. Le ms. 301 a régulièrement *Policenes*, par une métathèse facile à expliquer. Du reste, le traducteur pouvait savoir le latin et ignorer la véritable forme du mot purement grec *Polynices*; en général il reproduit assez correctement les noms propres.

[2] Cf. *Roman de Thèbes*, v. 65-82, ci-dessus, pag. 246.

[3] Imprimé : *lesquelles les decepvoit et tourmentoit.*

Thèbes fut détruite environ 400 ans avant la fondation de Rome, et qu'elle fut rebâtie sous le nom de *Estines* (cf. plus haut ms. 15455). Le translateur intervient encore parfois pour contester les affirmations de son auteur, mais il n'oublie pas qu'il est censé traducteur, et traducteur d'Orose. Par exemple, après avoir dit que le roi fit conduire Jocaste (et ses filles) par «Polimites son propre fils, Thideus et Parthonopeus, Roy d'Archade, lequel convoitoit fort Ysmayne, la sœur de Polimites, laquelle eust bien voulu avoir a femme», il ajoute : *Le translateur.* — «D'aucuns disent que Polimites, Thideus et Parthonopeus, qui convoioient la royne Jocaste en la cité, entrerent dedans et allerent jusques au pallays par sauf conduyt, et que a l'issue on les guettoit pour les occire en traïson. *Mais Orose n'en parle pas*[1], et aussi n'est pas le cas vraysemblable, congneu que ceulx estoient les principaux adversaires, avecques ce que Thideus estoit desarmé, et a peine fust entré dedans ung lieu si dangereux pour lui sans armure. Mais entrassent ou non, cela ne varie point l'intention de nostre docteur Orose, lequel tant seulement veult monstrer la fin de la misere qui y advint.» C'est sans doute parce qu'il n'a en vue, lui aussi, que la fin, qu'il court au dénouement.

Parmi les histoires universelles manuscrites qui se réclament d'Orose, mais dont les sources sont parfois très diverses, et qui donnent moins de développement à l'histoire de Thèbes, il faut citer : 1° à la Bibliothèque nationale,

[1] A l'en croire, il semblerait qu'Orose parle de tout le reste. L'*Edipus* dit seulement : « Et dirent plusieurs que .... mais je ne le croy pas certainement, car Thideus n'estoit pas si fol qu'il s'embatist sur ses ennemis desarmés (*lis.* desarmé), et que Policenes s'embatist soulz la promesse de son frere Ethiocles, qui moult estoit traistre. » C'est bien le cas de dire, de ces naïfs rédacteurs en prose, ce que M. A. Chassang (*Histoire du Roman dans l'antiquité*, pag. 26) dit des logographes grecs : « Quand il leur arrivait de discuter une tradition, leurs raisonnements étaient plus naïfs encore que leurs narrations : ces raisonnements détruisaient la chaîne de la légende, sans la remplacer par le sérieux de l'histoire. »

fonds français, le n° 39 (Le « *Premier livre d'Orose* », commençant par ces mots « *Quant Dieu le createur eut fait le ciel et la terre* », et finissant par ceux-ci : et ce fut *l'an .vij. c. iiij^xx. et .xiij. que la cité de Romme avoit esté fondée.— Cy fine le premier livre de Orose*) et le n° 64, ancien 6740[2] (« *Les chroniques que Orosius compila* », commençant par ces mots : *Cy commencent les Chroniques que Orosius compila.— Quant Dieu le createur*, etc., et finissant par ceux-ci : *vous commenceray ci apres selon Salluste et Lucan*») ; auxquels il convient d'ajouter les n°s 182 (anc. 6844[3]), 246 (anc. 6890), 250 (anc. 6894), 251 (anc. 6895), 677 (anc. 7126), 678 (anc. 7127), 22986, (anc. f^s Navarre 30), peut-être d'autres encore, qui ont pu échapper à nos investigations [1] ; 2° à la bibliothèque de l'Arsenal, le n° 22, *Anciennes histoires selon Orose.*

[1] J'ai eu la curiosité de rechercher si, parmi les chroniques latines, il n'y avait pas trace d'une rédaction latine faite sur le *Roman de Thèbes*, ou lui ayant servi de base, et qui, prenant le nom d'Orose, aurait justifié le titre donné par certains traducteurs français à leurs compilations. Voici le résultat de mes investigations dans le fonds latin de la Bibliothèque nationale (manuscrits) :

N° 4931. — *Chronicon universale* : raconte la guerre de Troie en quelques pages, puis s'occupe d'Énée et de Rome, mais ne dit rien de Thèbes.

N° 4931 A. — *Chronicon ab Orbe condito ad Carolum imperatorem* (1385) Petri de Herentals, canonici Præmonstratensis et Prioris Floressiensis : la guerre de Troie y est racontée assez longuement d'après Darès (ce qui équivaut peut-être à dire : d'après Benoît de Sainte-More), et d'après Helmadus (est-ce Helmoldus ? ce serait alors une autorité fictive). L'auteur ne fait qu'indiquer la prise de Thèbes.

N° 4931 B. — *Chronicon anonymi ab Orbe condito ad regnum Ezechiæ regis :* ne s'occupe que des Hébreux.

N° 4932 — *Chron. anon. ab Orbe c. ad* 1048 : n'est qu'une table de noms propres distribués en différentes listes.

N° 4933 (*Chron. anon. ab O. c. ad* 1168) et n° 4934 (*Chron. an. ab O. c. ad* 1159) : offrent un résumé très sec de l'histoire universelle par ordre de dates, en passant sans cesse d'un peuple à l'autre. Voici ce qui se rapporte à Thèbes dans le n° 4934 : « Abimelech et Thola regnaverunt annis XXVI. Priamus, Laomedontis filius, Trojæ regnat. Nec multo post Pentesilea regno Amazouum potita est, que Trojano bello intus fuisse dicitur. *Per hoc tempus urbs Thebarum a Grecis obcesa est. Post* Pollinicen,*

* **Abréviation douteuse : *pt*, avec *p* barré.**

Une mention spéciale est due aux mss. B. N. 22554 (anc. Lavallière 11) et 24396 (anc. Lavall. 26), dans lesquels la rédaction en prose du *Roman de Thèbes* a autant d'importance que dans le ms. 15455, mais qui n'ont ni le titre d'*Histoires d'Orose*, ni le même développement chronologique que les mss. déjà cités. Ils renferment d'abord quelques chapitres de légendes grecques ou assyriennes, puis le Roman de Thèbes mis en prose, puis quelques chapitres de légendes empruntées à différentes sources romanesques, enfin le Roman de Troie en prose (complétement séparé du reste dans le ms. 24396 par un *explicit* et un nouveau titre), ce qui justifie un peu, mais non pas complétement, le titre de la table qui commence le volume, table que nous allons reproduire, pour montrer quel est exactement le plan et l'importance de cette rédaction, très voisine de celle du ms. 15455, de la traduction d'Orose imprimée, et de l'*Edipus* manuscrit et imprimé dont il sera parlé plus loin :

Asclepius fuisse scribitur, etc. » Comme on le voit, ce n'est pas dans les trois Chroniques antérieures au *Roman de Thèbes* que son auteur a pu puiser.

N° 4935. — *Chronicon anonymi a mundi creatione ad annum* 1220.

N° 4936. — *Anonymi libellus memorialis, sive chron. ab O. c. ad ann. Christi* 1244.

N° 4937 et 4938. — *Anon. chron. a mundi exordio ad ann. Christi* 1264.

Ces quatre chroniques ont pour base, dans leur première partie, l'histoire résumée des Hébreux, comme le n° 4931 B, avec l'indication chronologique des événements contemporains. Mais elles ne mentionnent pas la guerre de Thèbes. Le n° 4946 (*Chron. anon. a Noe usque ad ann. Chr.* 532) est écrit par un Italien, au point de vue spécial de l'histoire des villes d'Italie, et de l'histoire religieuse à partir de Jésus-Christ. Il n'y est pas question non plus de Thèbes.

Les n°s 5932 et 5949 renferment des chroniques de France commençant à la guerre de Troie, dont Bouquet a cité des extraits, rec. X, pag. 293 ; XI, pag. 371 ; XII, pag. 62, 208, 215, mais la guerre de Thèbes n'y est point racontée, ce qui n'a rien d'étonnant. Il faut donc chercher dans le *Roman de Thèbes* seul la source des rédactions en prose que nous possédons de la guerre de Thèbes, et le nom d'Orose n'est là que pour servir d'autorité à l'abréviateur.

Cy commence la table du livre de la destruction de Troye[1], *et parle du roi Nimus qui premierement porta armes.* — Comme la royne Semiramis tint toute Assire apres lui. — De la division de trois puissans regnes et de leur seigneuries. — Comment Romme avet des lors qu'elle commença et a encore la seigneurie. — Comment Romme commença quant Babiloine fut destruite. — Ci commence a parler des lignées des rois d'Assire. — Encore compte des Assiriens, et du deluge qui courut en Thessale. — Des pestilences qui regnerent ou tems mesmes. — Comment Damaüs s'en alla en Grece. — Comment Dardanus fut la premiere semence de Troye. — Des roys qui les regnes tindrent. — Encore de ceux qni regnerent adoncques. — De Dedalus. — Des maulx du siecle et pourquoy[2].

Des hystoires de Thebes et du roy qui lors estoit. — Comment le roy commanda son fils occire. — Comment veneurs trouverent l'enfant. — Comment l'enfant fut nommé Edypus et comment il fut gardé et nourri. — Comment Edypus cuidoit estre filz au roi Polibum. — Comment Edypus sceut que [le] roy n'estoit pas son pere. — Comment le roy dist a Edypus qu'il n'estoit pas son pere. — Comment Edypus s'en alla au temple ou estoit Appollo et lui pria qu'il lui donnast responce qui estoit son pere. — Comment Edypus occist son pere. — Comment ceulx de Thebes firent grant dueil por le roy. — Comment Edipus s'en alla à Thebes et en son chemin trouva une beste moult diverse qui estoit nommée Spinn, qu'il occist. — Comment Edypus print a femme la royne de Thebes sa mere. — Comment Edypus sceut qui estoit son pere et sa mere, et la royne qui estoit son filz. — Comment la royne esprouva la certainté de Edypus. — Du dueil et de la fin de Edypus[3].

[1] Il y aurait autant de raison de dire : « *de la destruction de Thebes* », ou plutôt il aurait fallu dire : « *de la destruction de Thebes et de Troie* ».

[2] On voit ici un souvenir d'Orose et de ses imitateurs directs.

[3] Toutes les rédactions en prose s'accordent à faire mourir Œdipe dans le cachot où l'avaient jeté ses fils, et il ne reparait pas, comme cela a lieu dans le Roman. Le ms. 15455, après avoir parlé du conseil tenu par Étéocle à

— Du contens qui fut entre Ethiocles et Pollimices (*sic*). — Comment Pollimices vuida la terre. — Comment Adrascus[1] (*sic*) fut roy d'Arges et tint Grece. — Comment Pollimices vint es sales du roy de Grece. — Comment Thydeüs le filz au roi Caladoyne (*lis.* au roi de Calidoine = *Calydon*) vint la ou estoit Pollimices. — Comment le roy mena les chevalliers en ses salles. — Comment le roy Adrascus manda ses filles en ses (*lis.* leur) chambres. — Comment le roy Adrascus se pourpensa qu'il donneroit ses filles aux chevalliers. — Comment Thydeüs et Pollimices octroierent le mariaige. — Comment Ethiocles ouyt nouvelles du mariaige son frere. — Comment Pollimices se conseilla au roy Adrascus. — C. Thydeüs dist qu'il iroit au messaige. — C. Th. alla a Thebes. — C. Th. fist son messaige. — C. le roy Ethiocles respondit a Th. — C. Th. respondit au roy Ethiocles. — C. Th. desfia le roy Ethiocles. — C. le roy Ethiocles fist suivir et guetter Th. — C. le connestable du roy Ethiocles et sa chevallerie s'embuscha contre Th. — C. Th. se desfendit contre L chevaliers. — C. la fille au roy Ligarges trouva Th. — C. Th. parla a la fille au roy Ligarges. — C. Th. se partit de la fille au roy Ligarges. — C. Th. rapporta son messaige. — Du chevallier a qui Th. avoit sauvé la vie, comme il porta les nouvelles a Ethiocles. — C. le chevalier s'occist. — Du dueil que firent ceulx de Thebes pour la mort des chevalliers. — Du conseil que les barons de Grece donnerent au roy Adrascus pour vangier Thydeüs. — Comment le roy manda les barons de Grece. — Quelz gens vindrent a l'aide du roy Adrascus. — Comment Th.

l'arrivée des Grecs, fait cette réflexion : « Seigneurs, plusieurs dient que le roy Edipus, le pere aux deulz (*sic*) filz fut a ce conseil donner et faire ; mais il me semble que ce ne se peust legierement faire. *Car supposé qu'il eust esté en vie*, n'y feust-il mie venuz, tant les heoit et tant vouloit leur maleureté. » L'auteur du poème remanié était sans doute de cet avis.

[1] *Adrascus*. Ce nom se trouve également ainsi orthographié dans l'*Edipus* (manuscrit et imprimé) ; l'erreur provient du scribe, qui a lu un *c* là où il y avait un *t*, ces deux lettres se confondant facilement dans l'écriture du XIIIe siècle.

manda ses amis. — C. eut grant joye de ceux qui vindrent a son aide. — C. le roy Ethiocles manda ses amis. — Du serement Ethiocles. — Comme Amphoras fut espoventé des parolles des dieux. — C. Amphoras alla en l'ost courroucé. — C. les barons ne vouldrent croire Amphoras. — C. l'ost se meut et vint en la terre du roy Ligarges. — C. ils trouverent eave. — C. Alchimerus le petit filz du roy Ligarges fut mort, lequel gardoit *Quiziphile*[1], qui avoit enseigné l'eave a ceulx de l'ost. — C. Quiziphile s'en alla a Tydee plourant pour la mort de l'enfant et comment le roy lui pardonna. — C. l'ost vint devant Thebes. — C. l'ost se logea et comment Ethiocles se conseilla. — C. la royne de Thebes avec ses deux filles vint au roi Adrascus pour traictier de la paix. — C. et pourquoy la bataille commença entre ceulx de Thebes et les Grieux. — C. ceulx de l'ost s'assemblerent a ceulx de Thebes. — C. la royne de Thebes parla au roy Adrascus. — C. Amphoras perit. — C. le roy Adrascus se conseilla a ses hommes. — C. Pollimices et Ethiocles s'entreoccirent. — De l'assault qui fut aux portes. — C. les dames de Grece viendrent a Thebes. — C. le duc d'Athenes requist au roy Creon les corps des Grieux morts. — C. le duc d'Athenes assiegea et print Thebes. — C. les dames de Grece ensevelirent leurs barons, et du dueil qu'elles en firent. — C. le roy Adrascus retourna en Grece. — C. Thebes fu restorée (*ms.* 24396 : C. les paubres gens restaurerent la cité, qui encore est appellée *Estrie*).

De ceulx d'Athenes et de ceux de l'isle de Crethe qui en cellui temps seignoiroient (*lis.* guerroioient). — Comment le roy d'Egipte voult conquerre tout le monde par son oultrecuidance. — C. le roy d'Egipte fut desconfiz en Seiche (*ms.* 24396 : Siche[2]). — C. le roy d'Egipte (*lis.*

[1] Le rubricateur a mis : *Que sa fille ;* dans le texte, il y a *Quiziphile* (= *Hypsipyle*).

[2] « Le roy de Syche estoit a une partie d'Europe selon la grant mer Oceane, qui tout le monde environne, et ce regne depart au regne de Paflagonie et Europe et Aise. »

de Seiche, *d'après le ms.* 24396) alla en Seiche (*lis.* en Egipte) pour conquerre le regne. — C. les dames de Seiche allerent vengier leur filz et barons. — C. les dames de Seiche porterent premierement armes. — C. la royne Synope alla vengier sa mere. — C. les Grieulx envaïrent Hercules. — C. Hercules occist Antheus. — Cy parle de la prouesse Theseus son compaignon. — Comment Japhet filz Noé fut commencement de Troye. — Du lieu ou Troye fut fondée, etc. Ces deux chapitres appartiennent à l'histoire de la guerre de Troie (Roman de Troie mis en prose), mais en sont indépendants, comme on peut le voir par les titres mêmes. Le ms. 24396 sépare cette partie du recueil. Après ces mots : *Explicit de Hercules et de Teseus*, il met au-dessous à l'encre rouge : *Deo gracias. Amen* ; puis, à la page suivante : *Cy commence la grant et vraye hystoire de Troye la grant, en laquelle sont contenues les epistres et lettres que les dames envoioient aux chevaliers et les chevaliers aux dames, laquelle hystoire contient XXVII batailles, laquelle hystoire le roy envoya,* etc.... *et est la dicte histoire toute complete sans rien abreger.*

Il faut classer à part le manuscrit B. N. f° fr., n° 15458 (ancien Saint-Germain 88), ainsi désigné dans le catalogue : *Ancienne chronique depuis Laïus, roi de Thebes, jusqu'à Charles, comte de Provence, qui fut empereur* (1264); 1 vol. in-fol. papier, xve siècle. Le premier chapitre n'a pas de titre ; il traite de la destruction de Thèbes, en commençant par Laïus et Œdipe, et contient 8 pages à 2 colonnes et une demi-colonne. Le dernier chapitre est intitulé : *Comment le roi Charles desconfit le petit Conradin.* Ce manuscrit abrége régulièrement au début l'histoire d'Œdipe ; mais ensuite il se restreint encore et supprime certains passages importants, comme l'épisode de la fille de Lycurgue et celui d'Hypsipyle. Un ou deux échantillons suffiront pour permettre d'apprécier sa manière : « Quand le roy Adrastus eut assemblé ses grants ousts, il vint de la cité d'Arges et vint a Thebes et l'assist. Ceulx de de-

dens s'aparillerent de deffendre ; car ils estoient mult bien garnis, et eut davant la cité mainte bataille et mainte meslée de ceulx de dedens à ceulx de dehors, et maint chevalier mort d'une part d'aultre. Ung jour avint que la roine Jocaste et ses deulx filles seurs a Polinices alerent en l'oust pour parler a son fils de la paix ; »..... et un peu plus loin : « Ung aultre jour s'asemblerent les batailles : la fut Thideüs mort le bon chevalier, qui tant avoit esté saige[1], courtoys et preus, et mult d'aultres prodomes y furent ocis. Une aultre foiz rasemblerent leur batailles : la abatit Polinices son frere Ethiocles au jouster, etc. » On voit avec quelle rapidité l'auteur mène son résumé dans la dernière partie de ce chapitre. Il s'étend un peu plus au début, mais il y est encore bien plus court que les autres abréviateurs : « Quant il (Edipus) vint en l'aage de XV ans, il voult mestraier tous ceulx qui estoient autour de luy. Et tant que ung jour il se courrousa a ung sien compaignon qui lui dist qu'il avoit tort, quand il faisoit tant d'oultraiges ; car bien sçavoit il qu'il n'estoit pas filz de Roy, ainz avoit esté trouvé en la forest. Quant Edipus oyt cela, il fut mult doulant et traist le Roy a une part et le conjura sur ses dieux qu'il luy dist a qui fils il estoit. » Voici comment le ms. 15455 traite ce passage[2] : « Et quant il vint en l'aage de XV ans, il fut moult fier et moult orguilleux, et vouloit mestrier tous ceulx qui entour luy estoient, ne ne prisoit riens leur affaire, car il cuidoit estre seigneur et damoiseau sur tous. Et tant alla la chose que Edipus, qui estoit grant et fier, se courrouça a ung sien compaignon, et monterent tant paroles que cellui lui demanda pourquoy il se monstrait si fier et si orguilleux et qu'il

[1] Cette épithète rappelle un peu l'éloge des chefs, qu'Euripide met dans la bouche d'Adraste dans les *Suppliantes* (voir notre 1re partie).

[2] L'*Edipus* (ms. 301 et imprimé) a le même texte, sauf deux ou trois variantes insignifiantes, consistant surtout en des changements de tournure. Devant les mots : « *Et tant alla la chose* », il a une rubrique, comme le ms. 22554. Les chapitres de ces deux manuscrits sont plus nombreux que ceux du ms. 15455, quoique le texte soit à très peu de chose près le même.

vouloit avoir la maitrise sur lui et sur les autres. Edipus lui respondi pour ce qu'il le vouloit et devoit faire. Et cellui lui dist tantost : « Ne le faites point pour ce que vous cuidez que le Roy soit vostre pere, car bien sachiez qu'il ne l'est mie, ainz feustes trouvez en la forest obscure ; ne se seit on qui vostre pere ne vostre mere furent. Et pour ce ne vous devez tant enorguillir que vous malmenez moy ne les aultres ; mais pourpensez vous qui vous estes, ne ne vous contoiez point trop pourtant se le Roy vous monstre la franchise de lui. » Quant Edipus ouy ainsy parler cellui, il fut moult iriez ; car il cuidoit estre fils du Roy Polibus ; si ne sçot que faire ne que dire. Lors se pourpença qu'il yroit au Roy pour apprendre et savoir, s'il onques peust, la verité de ceste chose. Et se cellui lui a dite mençonge, il s'en vengera, s'il puelt, et a grant douleur lui fera finer sa vie. Et se le Roy lui affirme que ce soit verité, lors n'y aura fors d'encerchier qui son pere ne sa mere furent ou estoient.— (Rubrique). Adoncques s'en vint Edipus au roy Polibus ; si lui demanda en conseil, et sur ses dieux qu'il adoroit le conjura qu'il ne lui celast mie s'il estoit son filz et s'il congnoissoit point sa mere. Le Roy, qui ce ouy, le regarda ou viaire, et lui sembla moult triste. Si luy demanda qu'il avoit qui si estoit troublé, et s'il ne savoit bien qu'il (ne) feust (pas) son pere[1]. Edipus lui respondi : « Sire, ainsi n'est il mie ; si vous pri, tant comme je puis, que vous m'en dictes la verité, ou je ne demourray plus en vostre royaulme, ainz m'en irai en aultre contrée pour enquerir se de ceste chose pourray riens savoir ne apprendre. » Quant le roi Polybus ouy ainsi parler Edipus, etc. »

Comme trait particulier au ms. 15458, il faut mentionner ceci qu'il appelle les filles d'Œdipe *Gorgone* et *Ymaine*; l'*Edipus* les nomme *Congne* et *Ymenée*. Ainsi les deux scribes ont, chacun de son côté, identifié un des deux noms qu'ils ne connaissaient pas avec un autre à eux moins inconnu. Les

[1] Edipus : *Adonc il sçavoit bien que il n'estoit mye son pere*; ce qui est plus clair.

deux formes *Congne* et *Gorgone* semblent d'ailleurs dériver d'une source commune, où la première partie du mot *Antigone* avait été supprimée par un accident quelconque. Il est à remarquer du reste que les rédactions en prose de notre poème estropient en général davantage les noms propres, sans doute parce qu'elles s'éloignent de plus en plus de la source par la succession des manuscrits, et qu'elles sont rédigées ou transcrites à des époques encore plus ignorantes de l'antiquité classique. Mais revenons à l'étude des manuscrits.

Le n° 301 du f^s français (anc. 6925), in-f°, fin du XIVe siècle ou commencement du XVe, est intitulé : « *Les livres des histoires du commencement du monde.* Il commence par cette rubrique : *Ci comence l'ystoire de Thebes et comment elle fut destruite environ .V^c. et .lx. ans ains que Rome fust commencée ne fondée.* — Puis viennent ces mots : « *Un roy estoit adonc assez riche et puissans, Layus fu appellez....* » Il finit par : «.... *Et ce fu l'an qu'il ot .vij. cens ans que la cité de Rome avoit esté commencée a faire.* » Suit une rubrique : *Ici finissent les livres des hystoires du commencement du monde : c'est d'Adan et de sa lignie, de Noé, de la destruction de Thebes et du commencement du regne de Femenie, et l'ystoire de Troye la Grant, et de Alexandre le Grant et son pere, et de Cartage et du commencement de la cité de Rome.* Ce serait donc une rédaction en prose de la traduction en vers de la *Bible*, du *Roman de Thèbes*, du *Roman de Troie* (qui comprend l'histoire du royaume de Femenie), du *Roman d'Alexandre* et de l'*Énéas*; mais il y a là une erreur du rubricateur, car cet exemplaire commence à l'histoire de Thèbes, qui va du f° 1 au f° 20. Après l'explicit : *Cy finist de Thebes la destruction*, l'on trouve au commencement de la page suivante cette rubrique : *Ci commence l'ystoire de ceulz de Athenes et de ceulz de l'isle de Crete qui en ce temps se guerroioient, et du commencement du regne de Femenie et de Hercules et de Jason.*

Comme la prétendue traduction d'Orose, cette rédaction mène l'histoire romaine jusqu'au retour de Pompée à Rome. En ce qui concerne le *Roman de Thèbes*, elle offre à très peu près le même nombre de chapitres que celle des manuscrits 22554 et 24396, et un texte très rapproché, mais plus ancien. M. Paul. Paris (*Mss. fr.*, tom. II, pag. 318) croit qu'il est du XIIIe siècle; en tout cas, la langue a certainement été rajeunie par le scribe. Cette rédaction est surtout intéressante en ce qu'elle a fourni la matière de l'*Edipus* imprimé, dont il nous reste à parler [1].

Le volume de la Bibliothèque nationale, coté Y 3671 A (anciennement Y 2—235) renferme, reliés ensemble: 1° L'hystoire plaisante et recreative faisant mention des prouesses et vaillances du noble *Syperis de Dinevaulx* et de ses dix-sept filz, nouvellement imprimée à Paris (gravure sur bois au bas du titre). — On les vend a Paris, en la rue Neufve Nostre Dame, a l'enseigne de Sainct Nicolas (sans date). 2° Le *Roman de Edipus* filz du Roy Layus lequel Edipus tua son pere. Et depuis espousa sa mere : Et en eut quatre enfants. Et parle de plusieurs choses excellentes. — .vj. L. — On les vend a Paris en la rue Neufve Nostre Dame a l'enseigne Sainct Nicolas (sans date). 3° *Paris et Vienne,* imprimé nouvellement a Paris. — .viij. L. — (Gravure sur bois). — A Paris pour Jehan Bonfons libraire demourant en la rue Neufve Nostre Dame a l'enseigne Sainct Nicolas.

La réimpression faite dans la collection Silvestre en 1858 porte le titre suivant : *S'ensuit le Roman de edipus filz du roy Layus lequel Edip*[9] *tua son pere. Et depuis espousa sa mere : Et en eut quatre enfants. Et parle de*

[1] C'est donc à tort que Græsse (*Die grossen Sagenkreise des Mittelalters*) pense que l'*Edipus*, qu'il ne connaît que par l'imprimé, ou même par le titre seul de l'édition du XVIe siècle, doit être attribué à *Raoul le Fèvre*, chapelain du duc de Bourgogne, l'auteur incontesté du *Recueil des histoires troyennes*, écrit en 1463 (ou, selon Dunger, en 1464), dont il sera parlé plus loin. Cholevius (*loc. laud.* I, pag. 145) émet la même opinion, sans apporter aucune preuve.

plusieurs choses excellentes. Nouvellement imprimé à Paris. — Une note placée à la fin du volume dit que cette édition est faite d'après l'exemplaire de la collection Cangé, imprimé pour le libraire Pierre Sergent, qui se trouve depuis 1733 à la Bibliothèque nationale; elle ajoute que l'édition donnée par Bonfons, qui tint la même librairie, édition signalée dans le *Manuel du libraire* et la *Bibliographie instructive*, n'est connue que par tradition. L'auteur de la note n'a qu'à moitié raison : cette édition Bonfons n'existe ni à la Bibliothèque nationale ni ailleurs, et elle n'a jamais existé. La confusion vient de ce que le dernier des trois ouvrages reliés ensemble sous le n° Y 3671 A a été réellement imprimé pour Bonfons, tandis que le second, l'*Edipus*, l'a été pour Pierre Sergent, ainsi que l'atteste l'*explicit*.

Ce qui est certain, et ce dont une comparaison attentive nous a permis de nous assurer, c'est que l'édition du XVIe siècle a été faite à l'aide d'un seul manuscrit, et que ce manuscrit est le n° 301 B. N. f^s fr. Il n'y a d'autre différence à signaler entre le ms. et l'édition que quelques mots déplacés et quelques modifications accidentelles d'orthographe, dont la plupart proviennent d'une résolution inexacte des abréviations ou de distractions de l'éditeur, par exemple, *qui* pour *qu'il* (ou vice versa), *que* pour *qui*, etc. Notons une importante variante dans un titre : *De la grant* DESTRUCTION *qui fut entre les deux filz* (édition : *De la* TENÇON *qui entre les .ij. freres fut pour la terre, quant leur pere fut mort*).

Comme la réimpression de l'*Edipus* est encore aujourd'hui accessible, nous n'entrerons pas dans de longs détails sur ce texte, et nous emprunterons nos citations au manuscrit, les choisissant surtout dans les passages dont il n'a point encore été parlé. Disons d'abord que les caractères généraux de ce texte sont ceux du ms. 15455, dont il a été parlé en premier lieu : abréviation régulière du *Roman de Thèbes* (ms. A), jusqu'à la mort d'Amphiaraüs,

avec suppression des jeux en l'honneur d'Archémorus, de l'épisode de Montflor et des détails de la première bataille, et maintien de l'épisode de la fille de Lycurgue, puis résumé rapide de la guerre jusqu'à la mort des deux frères; la fin abrégée régulièrement comme la première partie. Les réflexions de l'auteur sont mêlées au texte, et non scrupuleusement isolées, comme dans la traduction d'Orose imprimée; elles sont d'ailleurs plus courtes, mais placées en général aux mêmes endroits et de même sens[1], ce qui semble indiquer une source commune. Est-ce le ms. 301 lui-même? Est-ce un autre ms. aujourd'hui perdu? C'est plus probable. Il serait difficile de faire un choix entre les rédactions qui nous restent, car toutes offrent quelques légères différences entre elles et avec le Roman, surtout pour les noms propres. Contentons-nous donc de signaler dans l'*Edipus* celles de ces différences dont il n'a pas encore été question.

Jocaste avait reçu des serviteurs de Laïus la confidence qu'ils n'avaient point mis à mort Œdipe, mais l'avaient

[1] Le texte de ces réflexions se rapproche beaucoup de celui du ms. 15455. Voici, pour qu'on puisse faire la comparaison, le passage où le rédacteur donne la raison des suppressions qu'il opère dans son texte, passage que nous avons déjà cité d'après le ms. 15455 (v. pag. 321 sqq.): « Ainsi furent les Grecz rassurez, a qui il voulsist mieulx qu'ilz s'en fussent allez; car moult souffroient de peines et de travaulx et de chault et de froit; et dehors et dedens s'entreoccirent comme gens qui de eulx n'avoient conte ne cure. *Or lairrons ester leur courroux et leur batailles, et dirons comment alla a la fin.* Au commencement fut mort Thideus le bon chevalier, qui tant fut preux que encores en parle l'escripture. Apres mourut Parthonolopeus, et Ypomedon fut noyé en l'cave ou il se combatoit apres ses ennemys par sa grant prouesse. *Et saichez que je ne me veulx entremetre de racompter le jugement ne de dire les noms par qui la cité deust estre perie, car trop en seroit grant parolle, et lairrons ester maintes choses a retraire.* — Voici une autre rectification au poème : « Les aulcuns disent que Thideus alla tout a cheval ou le roy se seoit au menger; mais il me semble qu'il ne le fist pas, car ce sembleroit villenie et couardise, et Thideus n'avoit nulles de ces taches, car il estoit plus courtoys et plus hardy que nul qui fust au royaulme de Hongrie. » On voit combien notre poème du XIIe siècle est plus près des mœurs antiques, et comme les usages s'étaient modifiés du XIIe au XIVe siècle.

pendu à un arbre, après lui avoir percé les pieds, dans l'espoir qu'il serait secouru; elle raconte les faits à Œdipe, quand elle a aperçu les traces des plaies à ses pieds, non pas au bain, comme le veut le poème, mais au moment où il allait se coucher et venait de se déchausser. — Le lieu où Laïus fut tué par Œdipe est appelé *Pliote*; c'était un château où les gens de la ville célébraient des jeux. Par une étrange inadvertance, l'auteur, quelques pages plus loin, quand Œdipe raconte à la reine son aventure, dit que ces jeux eurent lieu au château d'*Éphèse*. Le voisinage du temple de Delphes l'aura fait peut-être songer au temple d'Éphèse, et le temple se sera transformé en château. *Pliote* est sans doute *Phlionte*, entre la Sicyonie et l'Argolide, que l'auteur, peu versé dans la géographie ancienne, aura placée près de Thèbes. Au lieu de ce nom, le ms. B donne *Fonches* (où, dit-il, il y avait un beau temple), et C *Forches*, altérations de *Foces*, nom forgé, mais inspiré par le nom de la contrée, la Phocide.—Œdipe avait déjà perdu la vue à force de pleurer, quand il s'arracha les yeux. « Le roy Edipus plora tant que il en perdit la veue. Adonc doubla sa tristesse; car ses filz Ethiocles et Policenes le desprisoient pour sa vieillesse et pour sa misere, et si le gaboient. Le roy qui de ce avoit grant douleur hayoit sa vie, car il disoit que oncques mais les dieux n'avoient mis si hault homme a si grant vilté. Ung jour advint que ses deux filz furent devant luy ; si luy dirent moult de villenies et villaines paroles. Si se ayra tant que en leur despit il se creva les deux yeulx du chief et les jecta devant ses deux filz, et ils monterent dessus a deux piedz et les deffoullerent ; et saichez que le roy Edipus ne fut mye joyeulx. Et saichez que ses filz le mirent et avallerent en une fosse ou il mourut a moult grant douleur et a moult grant chetiveté. » Le ms. A., comme on sait, fait survivre Œdipe et le fait assister à la guerre de Thèbes ; d'après ce manuscrit, il n'avoit point perdu la vue à force de pleurer, mais il se creva les yeux aussitôt après la reconnais-

sance, et ses fils les foulèrent aux pieds, ce qui amena la malédiction du père ; d'ailleurs il s'était enfermé volontairement. La rédaction en prose semble vouloir concilier la tradition classique et le Roman. — Amphiaraüs était monté sur un « destrier » et non sur un char, quand il fut englouti : « Apres [1] ne demoura mye long temps que ceulx de dehors et de dedens s'entrearmerent pour combatre ensemble. Et en celle bataille fut *Amphoras* armé sur ung riche destrier pour ayder a ceulz de Grece ; la ou il estoit entré en la grant presse, ouvrit la terre, si que Amphoras cheut dedens et le cheval qui le portoit, et de ceulx qui avecques lui estoient. Apres se, revint la terre ensemble comme devant, et Amphoras fut trebusché en enfer tout vif : ce fut pour la grant desloyaulté qu'il avoit menée ; car tous les jours de sa vie cuidoit les diables servir sans avoir sa desserte. » On voit qu'il n'est pas question, comme dans le Roman, de la cérémonie expiatoire à la suite de laquelle le gouffre se referma ; il n'en est pas parlé non plus après le conseil tenu par Adrascus[2] et la nomination du successeur d'Amphoras, *Trodinus* (=Thiodamas).

L'allusion au *Roman de Troie*, ou du moins à l'histoire de la destruction de Troie, qui se trouve dans le Roman placée, comme une réflexion du trouvère, après le récit de la mort de Tydée, est transportée ici après la prise de Thèbes par le duc d'Athènes, à l'endroit où il est parlé des honneurs rendus aux Grecs morts devant la ville, et en particulier des funérailles des deux frères. « La femme Thideus avait ung filz de luy qui avoit nom Diomedes, qui moult eut valleur et proesse, ainsi comme vous orrez avant [3]. Celuy enfant Diomedes la reconforta moult qui fut du ramenant. Et le roy Adrascus aussi, tant comme il fut

[1] C'est-à-dire après l'insuccès de l'intervention de Jocaste.

[2] Adrascus = Adrastus (cf. ci-dessus la note au ms. 22554.

[3] Il ne faut pas s'étonner de cette annonce, l'*Edipus* imprimé étant, comme nous l'avons dit, tiré du ms. 301, qui contient aussi une rédaction en prose du *Roman de Troie*.

en vie, la reconforta moult. » Il en est de même dans le ms. 15458, qui cependant, avec moins de convenance, place cette allusion après le passage où il est dit qu'Adraste mourut de chagrin et de vieillesse. « Tydeüs eut ung filz de la fille du roy qui fut appellée (*lis.* appellé) Dyomedes, qui puis fist mainz haulx faits de chevalerie devant Troie, et tint le réaulme des Argiens. »

L'assaut de Thèbes par le duc d'Athènes offre plus de détails qu'il n'y en a dans le poème, du moins dans le ms. A. L'auteur n'a garde d'oublier l'anecdote des flammes qui se divisent sur le bûcher des deux frères, détail qu'il emprunte sans doute à un manuscrit de la famille BC, où elle figure comme une interpolation évidente; il ne se souvient plus qu'il a dit quelques pages plus haut que les Thébains avaient enseveli Étéocle avec honneur. D'après lui, Jocaste et ses deux filles furent mêlées aux autres prisonniers et emmenées à Athènes; BC s'étaient contentés de dire :

Li dus a fet ses hommes prendre
Ceus qui ne se veulent desfendre;
Touz les a fait enchaenner,
Et puis a Athenes mener;
Li rois Creons ne se volt rendre,
Pour ce le fist il tantost pendre.

Quant au ms. A, il n'a point ces vers, qui semblent cependant avoir fait partie de la rédaction primitive (voir plus haut le contexte et la comparaison des manuscrits pour la fin du poème, pag. 239 sqq.).

Comme toutes les rédactions en prose déjà citées, l'*Edipus* parle de la restauration de la ville de Thèbes : « Apres ce, ces pauvres gens qui s'en estoyent fouyz de Thebes et qui eschapperent de la bataille se assemblerent et se herbergerent au mieulz qu'ils peurent. Ainsi fut recommencée la cité de *Thebes la destruicte*; mais luy changerent son nom les citoyens de la ville. Car honte et vergongne avoient de

la destruction qui leur estoit ramentue. Si la nommerent par son nom *Esture*. Et ainsi encore est appelée [1] ».

Cy fine la bataille et destruction de ceulz de la cité de Thebes. — Nouvellement imprimé à Paris pour Pierre Sergent, libraire, demourant en la rue neufve Nostre Dame, à l'enseigne Sainct Nicolas.

Ce nom d'*Esture*, donné à la ville nouvelle, est une corruption de *Estine* (*Estines, Estives*, *Estrie*), que l'on retrouve dans tous les manuscrits, même le plus abrégé (15458). D'où provient-il ? Est-ce une de ces fantaisies géographiques écloses dans le cerveau des trouvères, ou empruntées par eux à des moines ignorants ? Je suis frappé cependant de la coïncidence qui existe entre cette addition au poème et les détails donnés par Apollodore, Pausanias, Diodore de Sicile, sur cette question de la restauration de Thèbes. Apollodore, en particulier, parle d'une ville nommée *Hestiée*, fondée par les Thébains fugitifs après la prise de Thèbes par les *Épigones*, et les anciens géographes donnent l'*Hestiotide* (ou l'*Estiotide*) comme une division de la Thessalie. Il ne serait point impossible que la confusion fût venue de là, et que la ville fondée par les Thébains fugitifs eût été prise pour la ville même de Thèbes rebâtie.

Nous trouvons encore une rédaction en prose du *Roman de Thèbes* dans le *Recueil des Histoires romaines* [3], où elle

[1] Si l'on compare ce texte avec celui que fournit le ms. 15455, on n'aura pas de peine à reconnaître que le premier est antérieur comme rédaction, et que l'autre n'en est qu'un développement bavard. Le nom de *Thebes la destruicte*, que le ms. 15455 prétend avoir été quelque temps porté par la nouvelle ville, provient d'une fausse interprétation de ces mots qui, dans le texte du ms. 301, n'indiquent point le nom de la ville, mais rappellent simplement l'événement. *La cité de Thebes la destruicte* équivaut à : *La cité de T. qui avoit esté destruicte.*

[2] *Biblioth.* III, 7, 4, Θηβαῖοι δὲ ἐπὶ πολὺ διελθόντες πόλιν Ἑστιαίαν κτίσαντες κατῴκησαν.

[3] *Le Recueil des Histoires romaines*, extraits de plusieurs historiographes : c'est assavoir Tite-Live, Valere, Oroze, Justin, Salluste, Cesar, Lucan, Suetone, Eutropes et aultres. Avec la destruction de *Thebes* et de Troye la grant mise au commencement du volume, selon les vrays aucteurs

occupe les feuillets 1 à 6[1]. Il y en a aussi une dans la *Fleur des Histoires* de Jean Mansel, dont le premier volume traite « de Hercules, de *Thebes*, de Jason et de Medée, et de la destruction de Troye faite et executée par les Gregeois[2]»; une autre encore dans les *Compilacions* de Jehan de Coercy, (B. N. f^s fr., 329 la Bouquechardière, 698, etc.), qui, « pour eschiver vie oiseuse et soy occuper en aucuns labeurs, se ramembroit des anciens faictz et estudioit les vieux histoires, et commençoit en l'an de l'Incarnation 1416 compilacions sur le faict des Gregeois et de plusieurs histoires de poetrie[3]».

La rédaction en prose du *Roman de Thèbes* a eu, comme on voit, autant et plus de vogue que le poème. Le nombre de manuscrits qu'en possède la Bibliothèque nationale le prouve suffisamment. Nous n'avons pu découvrir ailleurs d'autres manuscrits de cette rédaction, si ce n'est un manuscrit italien dont nous allons dire un mot. Mais il est probable qu'il en existe d'autres en Europe, en dehors de ceux que possède notre grande Bibliothèque.

d'icelle : c'est assavoir Dictys Cretensis et Dares Frigius; en ensuyvant Virgille en aucuns lieux. — Nouvellement imprimé à Paris par Francoys Regnault, libraire juré de l'Université, demourant en la rue Sainct Jacques, a l'enseigne de l'Elephant, devant l'église des Mathurins, MCCCCCXXVIII, in-f° de 156 feuillets et 1/2, plus 8 feuillets pour le titre et la table. — Cette compilation rapporte les événements accomplis depuis la destruction de Thèbes jusqu'à la mort de l'empereur Albert (1308). Brunet en signale une édition à la date de 1512, que nous n'avons pu voir.

[1] Le compilateur, il l'avoue dans son prologue, suit scrupuleusement ses auteurs et reproduit leurs expressions. Il explique d'ailleurs pourquoi il a cru devoir remonter à l'histoire de la prise de Thèbes : « Mais toutes voyes, pour mieux monstrer l'origine et la naissance d'iceulx Roumains, j'ai commencé ce present volume (qui est intitulé le Recueil des Histoires romaines) a la destruction de la noble cité de Thebes, en continuant l'histoire jusqu'a la destruction de Troye, obsidion et exillement des nobles Troyens, desquels sont descendus les Romains. Et pour ce que je ne suis pas tel. ne n'ai langue convenable pour si haultes matieres comme sont celles dont ce present livre faict mencion narrer et traicter, j'ai ensuyvy a mon petit povoir les paroles et termes des aucteurs d'icelles. »

[2] Pour les manuscrits de ce recueil, voir Paulin Paris, *Manuscrits français de la Bibliothèque royale*, II, 319, etc.

[3] Voir Joly, *loc. laud.*, pag. 838.

Le manuscrit de la Bibliothèque de Turin coté XXIII, g. 129 (catalogue Pasini), et qui est du xve siècle, contient une *Histoire de Thèbes* en prose, qui va du f° 119 au f° 130. Nous devons a l'obligeance de l'éminent bibliothécaire, l'illustre orientaliste Cav. Gaspare Gorresio, les détails qui suivent sur ce manuscrit. La guerre de Thèbes n'y est point racontée avec ordre et dans tous ses détails ; c'est une composition informe, où l'on trouve des noms absolument étrangers au sujet, mêlés à des noms qui lui appartiennent légitimement [1]. La langue du ms. nous semble assez ancienne et la règle de l'*s* s'y trouve parfois observée ; mais il y a quelques bizarreries d'orthographe qu'il faut attribuer au scribe. Le roman se compose de 21 pages (11 feuillets) à deux colonnes, à l'exception de la dernière qui n'a qu'une demi-colonne, le minimum des lignes est de 46, le maximum de 63, ce qui donne à peu près une matière égale à la moitié du roman imprimé de *Edipus*. Le manuscrit commence ainsi (nous mettons en regard le texte imprimé de l'*Edipus*, pour faciliter la comparaison):

« En Thebes ot un roy riche et poissant, Alains estoit appellés; il avoit fame de grand lynage qui Jocaste ot non.

Cil rois ot un fil ; quant les (*lis*. li) rois le seut, il ala a ses devineours pour savoir quelz chiulz fieulx porroit estre et comment il se maintenroit. »

« Ung roy estoit adoncques assez riche et puissant, Layus fut nommé ; lequel avoit femme moult belle de son lignaige qui Jocaste fut appellée. Celuy roy eut ung filz, moult belle creature. Quant le roy Layus, qui moult avait veu advenir d'aventures, vit qu'il eut ung beau filz, il alla a ses dieux pour sçavoir et pour entendre que celuy filz pourroit estre, et comment il se maintiendroit, et a quelles prouesses il viendroit en sa vie. »

[1] Pour être juste, il faut reconnaître que la plupart de ces noms sont simplement altérés par l'ignorance du scribe : par exemple, *Alains* = a-Laius, par une fausse soudure semblable à celle qui, dans un des mss. cités plus haut, a fait *Aspins* de a-Spin = Sphinx.

On voit par ce début que les deux rédactions ont dû puiser à une source commune peu différente de l'une et de l'autre et directement tirée de *Roman de Thèbes*. Le manuscrit de Turin se termine par ces lignes : « Et sachiés que Theseus ses compains aussi fu moult preus ; car il occist al duc (*lis.* car il fut cil ?) qui destruit Thebes, et sy occist on (*sic*) gaiant qui ot non Cacus, et ot Theseus .j. fils de sa femme Ypole, qui (*lis.* qu'il) amena d'Amasonie, qui ot non Ypolitus; et si ot .j. autre fil, qui ot non Ampilocon [1], d'une damoiselle qu'il prist a fame, qui ot non Fedra. » Il soude donc l'histoire de Thésée à celle de la destruction de Thèbes, et il est bien possible que le manuscrit sur lequel a été faite cette mauvaise copie fût composé comme la plupart de ceux dont nous avons parlé, et donnât la suite des événements fabuleux jusques et y compris la guerre de Troie.

Comme le Roman de Troie, auquel il est joint le plus souvent, le *Roman de Thèbes* a de bonne heure figuré dans la bibliothèque des rois de France. Parmi les nombreux romans de chevalerie que renfermait la bibliothèque des fils du roi Jean[2], nous trouvons les suivants :

N° 562. — Ung livre escrit en françois de lettres de court, de l'*Histoire de Thebes et de Troye*, et au commencement du second fueillet a escrit *Edipus*, qui estoit avec un *Polibos;* lequel livre l'evesque de Chartres[3] donna a Monseigneur le 7 janvier 1403. Prisié 12 livres parisis.

N° 908. — Ung autre gros livre en parchemin couvert d'ais rouges, intitulé au dehors l'*Ystoire de Thebes*, *d'Athenes*, *de Troye la Grant*, *de Eneas*, commençant au second feuillet *A pie d'estent*[4], et au dernier *a mauvais*.

[1] Sans donte Amphiloque. Les fils de Thésée et de Phèdre sont ordinairement nommés Démophon et Acamas. Il y a ici confusion évidente avec le fils d'Amphiaraüs.

[2] Voir *Bibliothèque protypographique*, ou *librairies des fils du roi Jean, Charles V, Jean de Berry, Philippe de Bourgogne et les siens* (par J. Barrois), 1830. In-4°.

[3] Jean de Montagu (*Le laboureur*).

[4] *Sic*, lisez : *A pié descent*, et cf. le n° 1704. Il s'agit évidemment

N° 1704. — Ung autre grant volume couvert de cuir rouge tout dessiré, atout deux cloans et cinq boutons de léton sur chascun costé, intitulé *Histoire de Thebes, d'Athenes et de Troye, de Eneas* et de plusieurs autres, comenchant ou second feuillet *A piet descent de son cheval*, et finissant ou derrenier *ses chretiens et chretienes se lui plaist. Amen.*

Le catalogue de la bibliothèque du roi Charles V, rédigé par Gilles Malet, valet de chambre du roi, en 1373, a été publié d'abord par Boivin, dans le tome I des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, pag. 310 sqq., puis par Van Praët : *Inventaire ou Catalogue des livres de l'ancienne Bibliothèque du Louvre*, fait en l'année 1373 par Gilles Malet, garde de la dite Bibliothèque, etc. Paris, chez de Bure frères, libraires de la bibliothèque royale, rue Serpente, n° 7, 1836[1]. On y trouve un article ainsi conçu : « Des faits de Troye, des Romains, de *Thebes*, d'Alexandre le Grand, escripts en lettre boulonoise. » Puis vient cette note du garde de la librairie : « Le roy le prist quant il alla au mont Saint-Michel».

La Bibliothèque des ducs de Bourbon[2], qui renfermait plusieurs volumes se rapportant à la légende troyenne, ne semble pas avoir eu le Roman de Thèbes. Il pourrait se faire cependant que quelqu'un de ces volumes, très sommairement décrits, eût contenu, à la suite d'un premier roman imité de l'antiquité (le roman de *Troie*, etc.), celui

d'Œdipe qui met pied à terre devant le temple d'Apollon, à Delphes, pour consulter l'oracle; cf. ms. A v. 410 : *Et descendi del auferrant*, BC. v. 200 *Descent et son cheval areine*, leçons un peu différentes de celle que donne le catalogue.

[1] Voir dans le tom. II des *Mém. de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres* la dissertation de Boivin le cadet sur la bibliothèque du Louvre sous les rois Charles V, Charles VI et Charles VII Charles V avait environ 900 volumes; la bibliothèque en comptait encore plus de 800 à la mort de Charles VI, quand elle fut vendue pour un prix dérisoire au duc de Bedford.

[2] Cf. Catal. de la bibl. des ducs de Bourbon, dans *Mélanges de littérature et d'histoire*, recueillis et publiés par la Société des Bibliophiles français, Paris, Crapelet, 1850, pag. 43 sqq

de *Thèbes*, en vers ou en prose, comme cela se rencontre dans tous les manuscrits signalés plus haut, et dans ceux qui nous ont été conservés. Notre hypothèse vise en particulier le n° 50 (*La destruction de Troye la Grande*, rythmée, historiée, en molle et parchemin), et surtout le n° 258 (*Le livre de Theseus*, en papier, a la main), l'histoire de Thésée se trouvant ordinairement dans les manuscrits à la suite du Roman de Thèbes en prose, par exemple dans le manuscrit de la bibliothèque de Turin décrit plus haut.

II. — *Allusions au roman de Thèbes.*

Le Roman de Thèbes (ou peut-être ses rédactions en prose) a inspiré certainement Christine de Pisan, comme on peut le voir par les extraits suivants, que nous empruntons aux *Cent hystoires de Troie*[1].

N° 28. — *Aymés et prisés Cadmus — Et ses disciples chiers tenus — Soient de toy; car la fontaine — Gaigna du serpent a grant peine.*

Glose. — Cadmus fut ung moult noble, et fonda Thebes qui cité fut de grant renommée ; l'estude y mist et lui mesmes fut moult lettré et de grant science. Et pour ce dit la fable que il dompta le serpent a la fontaine, c'est a entendre science et sagesse, qui tous jours sourt. Le serpent est noté pour la peine et travail qu'il convient à l'estudiant

[1] Bibl. nat., mss. 604, 606, 848, 1186, 1187, 1644 ; — imprimés, Y 438[7] A: *Les cent hystoires de Troie*, avec une glose (*écrit à la main*); et plus bas : *L'epistre de Othea, deesse de prudence*, [qu'elle] *envoycea* (*lis.* envoya) *l'esperit chevalereux Hector de Troye, avec cent hystoires.* — Nouvellement imprimé à Paris par Philippe le noir, libraire, demourant a la rue Sainct Jacques a l'enseigne de la Rose blanche couronnée (1522 *en lettres*). — Autre édition chez Philippe Pigouchet, in-4° gothique, sans date.— Nous citons d'après l'édition de Philippe le noir. — On sait que cet Hector de Troye, que Christine fait fils de Mars et de Minerve et descendant des Troyens, désigne, sous le voile de l'allégorie, «Loys, duc d'Orleans, fils du roy Charles V. » Christine explique, dans une glose à l'*Epistre que Othea la deesse envoya a Hector de Troye, quant il estoit en l'aage de 15 ans,* « comment elle ramenera a moralité les opinions des anciens. »

dompter, ains qu'il ait science acquise, et dit la fable que lui mesmes devint serpent, qui est a entendre que corrigeur et maistre fut des autres. Si veut dire Othea que le bon chevalier doibt aymer et honorer les clercz lettrez qui sont fondez en science. A ce propos dit Aristote a Alixandre : « Honorez sapience et la fortifiez par bons maistres ». — Cadmus, qui dompta le serpent a la fontaine, que le bon chevalier doibt aymer, povons entendre la benoiste humanité de Jesus Christ, qui dompta le serpent et gaigna la fontaine, c'est la vie de ce monde, qu'il passa a grant peine et a grant travail, dont il eut parfaicte victoire, quant il resuscita au tiers jour, si comme dit sainct Thomas : « *Tertia die resurrexit a mortuis* ».

N° 46. — *Se filles as a marier, — Et tu les veulx aparier — A hommes dont mal ne te vienne, — Du roy Adrastus te souvienne.*

Glose. — Adrastus fu roy d'Arges et moult puissant et preudhome. Deux chevaliers errans[1], l'un appelé Polinices, et l'aultre Thideus, se combatoient par nuyt obscure soulz le portail de son palais, dont l'un calengoit le logis de l'autre, pour cause du fort temps et de la grosse pluye qui les avoit toute nuit tormentez ; et la s'estoient d'aventure embatus. A celle heure, le roy se leva, qui avoit oy la noise de (*lis.* des) espées sur les escus, et vint departir les deux chevaliers. Polinices estoit filz au roy de Thebes, et Thideus a ung aultre roy de Grece, mais de leurs terres furent exillez. Grandement honora Adrastus les deux barons, puis leur donna en mariage deux moult belles filles que il avoit. Apres, por mettre Polinices au droit de sa terre que Ethiocles son frere tenoit, fist grant armée le roy Adrastus et sur Thebes allerent a grant ost. Desconfitz et mors et prins y furent tous, et les deux gendres du roy mors, et les freres dont le discord estoit s'entreoccirent en la bataille, et ne demoura de tous fors Adrastus

[1] On voit l'influence qu'avaient, au XIVe siècle, les Romans de la Table-Ronde, même dans les sujets antiques.

lui tiers de chevaliers. Et por ce que a gens exillez remettre en leurs droitz a moult affaire, dit au bon chevalier que en tel cas doit avoir conseil, et se doit mirer en la dicte aventure. Et comme Adrastus eut songé une nuyt qu'il donnoit ses deux filles par mariage a ung lyon et a ung dragon qui ensemble se combatoient, dit l'expositeur des songes que songe vient de la fantaisie, qui peult estre demonstrance de bonne ou de male aventure qui doibt advenir aux creatures.

Ou il est dit que se filles a a marier, que il garde a qui il les donnera, nous povons entendre que le bon esperit chevalereux a Dieu doibt bien regarder a qui il s'acompaigne, s'il advient qu'en compagnie vueille aller ; comme fist le bon Thobie, aussi doit toutes assigner ses pensées en sainctes meditations. Et dit sainct Augustin en ung epistre que ceux qui ont aprins de Nostre Seigneur a estre de bon aire et humbles proufitent plus en meditant et en priant que ilz ne font en lysant et en oyant ; pour ce disait David en son psautier : « *Meditabar in mandatis tuis et dilexi* ».

N° 50. — *Contre le conseil Amphoras — Ne va destruire, ou tu mourras, — La cité de Thebes, ne d'Arges— N'assemble ost n'escus ne targes.*

Glose. — Amphoras fut moult sage clerc de la cité d'Arges, et trop sceut de science. Et quant le roy Adrastus voulut aller sur Thebes pour la cité destruire, Amphoras, qui par science savoit que mal lui en viendroyt, dist au roy que ja n'y allast et que, se il y alloit, tous y seroient mors et destruis; mais il n'en fut mie creu; sy avint comme il l'eut dit. Pour ce veult dire au bon chevalier que le conseil du sage est peu prouffitable a celluy qui n'en veult user. (*La moralité qui suit est sans intérêt.*)

N° 94. — *N'entreprens mye folles armes, — (C'est peril pour corps et pour ames), — Ung bras nud ou sans escu prendre ; — Par ayaulx le peulx tu apprendre.*

Il pourrait bien y avoir ici un souvenir de la fatale im-

prudence d'*Athon* (l'*Atys* de Stace), qui, se trouvant hors des murs sans armure, fut tué par Tydée. Mais la glose ne contient qu'une interprétation mystique, et ne fait allusion à aucun fait historique.

Si nous trouvons le souvenir du *Roman de Thèbes* encore vivant à la fin du XIVe siècle, à plus forte raison devait-il l'être au XIIIe siècle. Les témoignages qui suivent montreront la popularité dont a joui ce poème, popularité qui ne peut se comparer qu'à celle du *Roman de Troie*. Le Roman inédit de *Galerent, comte de Bretagne*, renferme un passage intéressant, où une jeune fille, parlant de ses occupations au couvent, et en particulier de ses lectures, mentionne les Romans de *Thèbes* et de *Troie*, et les mentionne exclusivement ; ce qui prouve une fois de plus que ces romans étaient généralement associés l'un à l'autre et considérés comme se faisant suite, et montre d'autre part combien était grand l'intérêt qu'ils inspiraient, puisqu'une jeune fille de grande noblesse les faisait entrer dans le plan de son éducation, ou du moins en faisait sa distraction favorite :

Que je ne face aultre mestier (*dit-elle*)
Le jour, fors lire mon saultier,
Et faire œuvre d'or ou de soie,
Oyr de Thebes ou de Troye,
Et en ma herpe lays noter,
Et aus eschez autrui mater[1].

Thèbes et *Troie*, et souvent aussi l'*Énéas*, sont ordinairement réunis dans la mémoire des jongleurs ou des troubadours qui citent des titres de romans ou de vieux poè-

[1] Communiqué par M. Boucherie, qui a découvert ce roman dans le ms. 24042 du fonds français de la Bibliothèque nationale, écrit au XVe siècle, où il se dissimulait sous le nom d'*Histoire de Bretagne*. Le poème, dont le commencement et le milieu manquent, est d'environ 7000 vers; il serait, d'après M. Boucherie, l'œuvre d'un Renaut, qui est peut-être identique à l'auteur du lai d'Ignaurès, et daterait du commencement du XIIIe siècle. M. Boucherie se propose de le publier prochainement (voir *Revue des langues romanes*, 2me série, tom. IV, 15 oct. 1877, *Chronique*).

mes. Nous les trouvons également réunis dans le *Donat des Amans*, qui rappelle les amours célèbres dans l'antiquité et au moyen-âge, en s'inspirant uniquement, bien entendu, des romans, qui seuls ont appris au trouvère les noms de ces amants malheureux (Voir Fr. Michel, *Tristran*, Introd., p. cxv sqq.).

Si pernez garde de Heleine,
Et de Didun et de Ymeine,
Et de Ydoine et de Ysoud :
. . . . . .
Quei feit Didun pur Eneas,
Et Ydoine pour Amadas ;
Pour *Itis* quei refist *Ymeine*.
Et pour Paris la bèle Eleine,
Et quei fist Isoud pour Tristran.

L'*Atys* de Stace, l'*Athes* (*Athon*) du Roman de Thèbes, se retrouve ici sous le nom corrompu d'*Itis*, comme *Ysmène* sous celui d'*Ymaine*; et l'importance que donne l'auteur du *Roman de Thèbes* aux amours des deux jeunes gens, surtout aux regrets et au deuil d'Ismène, justifie, mieux que ne le pourrait faire le court épisode de Stace, le rapprochement que fait l'auteur des noms d'Atys et d'Ismène avec les noms plus célèbres de Pâris et d'Hélène, d'Énée et de Didon.

De même l'auteur de Floire et Blanceflor [1], voulant donner une haute idée de la beauté de ses héros, les compare aux jeunes gens célébrés dans les poèmes imités de l'antiquité grecque, en particulier dans les Romans de *Troie* et de *Thèbes*.

Paris de Troies, n'Absalon,
Parthonopeus n'*Ypomedon*,
Ne Leda, ne sa fille Elaine,
Ne *Antigone*, ne *Ysmaine*.
En leece tant bel ne furent,
Cum érent cil quant mórir durent.

[1] Rédaction du XIIIe siècle, publiée par Éd. du Méril ; voir l'Introduction, CLXXIII sqq.

Notons en passant que le savant éditeur du poème, qui ne connaissait pas le *Roman de Thèbes*, croit qu'il s'agit ici d'Antigone, fille de Laomédon, qui osa disputer le prix de la beauté à Junon (Ovide, *Métam.* I, VI, v. 93), et, pour Ysmaine, suppose un poème perdu, dont l'auteur s'est peut-être, dit-il, inspiré du roman grec d'Eumathe.

Le nom de Tydée se trouve cité dans le *Chronicon Ghisnense*[1] de Lambert d'Ardres, qui compare Raoul d'Ardres à ce héros de la guerre de Thèbes ; c'est là sans doute une allusion au poème français, où Tydée est représenté comme le type du brillant chevalier.

Et puisque nous venons de mentionner une œuvre écrite en latin, nous ne pouvons laisser de côté le poème de Simon *Chèvre d'or* (Capra aurea), chanoine de Saint-Victor, Iliade en deux livres d'environ 1000 vers élégiaques, écrite vers 1152[2], qui va de la jeunesse de Pâris à la chute de Troie, dans le premier livre, et raconte, dans le second, l'histoire d'Énée jusqu'à la mort de Turnus. Voici comment Pâris échappe à la mort :

Nunc parvum natum per jussum regis in Idam
  Servi tollentes ense necare parant.
Arridet gladio radianti parvulus, illum
  Arridere putans qui sibi tristis erat[3].
Sed percussurus cernens cor flectit et ictum,
  Et ferus et feriens desinit esse simul.

Qu'on compare ces vers avec ceux que l'on trouve au

[1] Lambert d'Ardres a écrit sous ce nom en latin, au commencement du XIIIe siècle, ou peut-être à la fin du XIIe, une Histoire des comtes de Guines et des seigneurs d'Ardres, de 800 à 1201. V. *Recueil des historiens des Gaules*, t. IX, XIII et XIV.

[2] Voir *Histoire littéraire de la France*, tom. XII, pag. 487. Le poème se trouve dans le ms. 8430 de la Bibliothèque nationale, fs français, et le passage cité au fo 17.

[3] Je ne sais d'après quel manuscrit M. Dunger (*Die Sage vom trojanischen Kriege*, pag. 47), cite ainsi ces deux vers :

Sed puer adspiciens ensem radiare coruscum,
Arridet gladio nescius ense necis.

début du *Roman de Thèbes*, et où il est question, non plus de Pâris, mais d'Œdipe :

L'enfes estoit mervelles biax :
Tendi ses mains et si lór rist
Com a sa nórice fesist.
Li uns a l'autre resgardé,
Commeü sont de pieté, etc.[1]

Il est difficile de ne point être frappé de la ressemblance. Lequel des deux versificateurs a imité l'autre ? Ont-ils pris ce trait (légèrement modifié par l'un d'eux) à une source commune ? C'est peu probable, à moins d'admettre que la source où a puisé Simon *Chèvre d'or*, et la rédaction latine que nous supposons être la base du *Roman de Thèbes*, avaient entre elles quelque parenté. Il est bon d'ajouter que ce détail a été reproduit, au XIIIe siècle, par Konrad de Würzbourg dans son long poème de la *Guerre de Troie*, v. 474 sqq. (V. Dunger, *loc. cit.*, pag. 47.)

Mais les allusions les plus nombreuses appartiennent à la littérature provençale des XIIe et XIIIe siècles. Dans une lettre d'*Arnaut de Maruelh*, écrite au plus tard en 1190[2] (*Domna genser que no sai dir*), et publiée par Bartsch, *Chrestomathie*, 91 sqq., on trouve ces vers (95, 23-31) :

E Rodocesta ni Biblis,
Blancaflors ni Semiramis,
Tibes ni Leida ni Elena,
Ni *Antigona* ni *Esmena*,
Nil bel'Yseus ab lo pel bloi,
Non agro la mistat de joi
Ni d'alegrier ab lor amis,
Com eu ab vos, so m'es avis.

C'est là un précieux témoignage, qui prouve clairement que le *Roman de Thèbes* appartient au troisième quart du XIIe siècle, ce que confirment les allusions que l'on trouve dans le sirventes de *Giraut de Cabreira*, qui est probablement de 1170.

[1] Voir tout le morceau, sect. IV, pag. 251 sqq.
[2] Voir Diez, *Leben und Werke der Troubadours*, pag. 120 sqq.

Au XIIIe siècle, nous lisons dans le *Tezaur* de *Peire de Corbiac* (Bartsch, *Chrest.* 212, 20 sqq.) :

Mais las gestas majórs sai be triadamens,
De Troja e de *Tebas* com fol destruimens,
E com en Lombardia venc Eneas fugens,
Com fetz sos filhs Ascanis d'Albanals bastimens.

On voit que les trois poèmes étaient considérés comme se faisant suite.

Le *Roman de Flamenca* (édit. P. Meyer, 1865) nous offre également un passage qui intéresse notre poème :

L'us comtet d'*Apollinices* (*lis.* : de Pollinices).
De Tideu et d'*Etidiocles* (*lis.* : de Tiocles ; *Fauriel* : [de Tidiocles);
L'autre comtava d'Apolloine,
Comsi retenc Tyr de Sidoine[1];
L'us comtet del rei Alexandri,
L'autre de Ero et de Leandri;
L'us dis de *Catmus* quan fugi (*Fauriel* : con fugi),
Et de Tebas con las basti[2].

Les pièces si souvent citées de *Guiraut de Cabreira*, de *Bertran de Paris du Rouergue* et de *Guiraut de Calanson*, la première de la seconde moitié du XIIe siècle (1170?), la deuxième et la troisième du milieu du XIIIe, contiennent toutes trois des allusions au *Roman de Thèbes*, et peut-être à d'autres romans se rattachant à la légende thébaine. Je cite d'après Bartsch (*Denkmäler*, pag. 88 sqq.).

1° GUIRAUT DE CABREIRA (*Cabra juglar*).

v. 151 sqq. D'Apoloine
Non sabes re,
Qu'estors de man desperizon ;
De *Daire Ros*,

[1] La légende d'Apollonius était chère au moyen-âge , ami du merveilleux. (V. A. Chassang, *Apollonius de Tyane*. Paris, Didier, 1862, 2e édit.).

[2] On trouve dans le *Roman de la Rose* une autre allusion à la construction merveilleuse des murs de Thèbes :

Harpes [et] guigues et rubebes,
C'oncques n'eust Amphion de Thebes
(Roquefort, s. v. *rubebe*.)

Que tan fon pros
Qes defendet de traïzon.
v. 163 sqq. Ni sabs d'*Ytis*,
Ni de Biblis,
Ni de *Caumus* nuilla faisson.
v. 196 sqq. De Lionas
Ja non sabras,
Ni de *Tebas* ni de Caton ;
De Nersisec,
D'Arumalec,
Ni de Calcan lo rei felon ;
De *Tideüs*,
Ni de Formus,
Que sofri tanta passion.

L'allusion à *Daire le Roux* se rapporte bien clairement à l'épisode le plus important du *Roman de Thèbes*, mais rien ne prouve qu'il ait été composé en dehors du Roman ; il est plus probable, au contraire, que les jongleurs l'en détachaient souvent à cause de sa longueur et de l'intérêt qu'il offre. Ce *Daire* a été à tort confondu par Fauriel (*Hist. de la poésie provençale*, t. III) avec *Darius*, le roi de Perse, dont il est parlé dans ce *sirventes* et ailleurs [1]. Cette erreur, bien excusable, a été naturellement partagée par tous les autres critiques, et en particulier par M. Ad. Birch-Hirschfeld (*Ueber den provenzalischen Troubadours des XII and XIII Jahrhunderts bekannten epischen Stoffe* ; Halle, 1878), qui ajoute à notre citation celle-ci, de Peire de la Mule (*Ja de razo*) : « Per dar conquis Alixandres Roais, Et per tener perdet *Daris lo Ros* », où le second vers se rapporte évidemment à notre épisode. Les explications qu'il a tentées deviennent donc parfaitement inutiles.

[1] V. 58 sqq. : Conte *d'Arjus* (Bartsch), *Darius* (Mahn, *Gedichte*),
Non sabes plus
Ni del reproier de Marcon.
Cf. *Augier de Saint-Donat* ; Qu'ab dar fo Alixandres rics, E Daires per tener mendics (Stengel, *ms. Chigi* n° 176, cité par M. Pl Meyer, *Romania*, VII, 451) ; — *Peire Vidal* (*Anc no mori per amor*) : Val pauc rics hom pos pert sa gen, Qu'al rey Dari de Persa fon parven (citation de Fauriel, *loc. laud.*), etc. Pour d'autres citations, voir Birch-Hirschfeld, *loc. laud.*

Une autre allusion à *Daire le Roux* se trouve dans la *Guerre des Albigeois* (édit. P. Meyer), v. 3578 :

Dit l'abas de Belloc (*au pape*) : « Senher enluminaire,
Lo teus filhs reis Engles e lo teus cars amaire,
Qu'es devengutz tos hom et t'ama ses cor vaire,
T'a trames so sagel et de boca mandaire,
Quet remembre merces el jutjamen de Daire,
E tramet li tal joia don totz sos cors s'esclaire. »

Le savant éditeur renvoie à la Bible (*Esdras*, VI) ; par conséquent il voit là (comme M. Bartsch, qui cite ce passage, *Zeitschrift für romanische Philologie*, II, 320) une allusion à l'édit du roi de Perse Darius relatif à la reconstruction du temple. Il nous semble plus simple d'y voir un souvenir du jugement du traître Daire et du pardon que lui accorde Étéocle.

Caumus, dans le *sirventes*, est peut-être *Cadmus*[1], mais ce n'est pas sûr ; M. Birch-Hirschfeld propose de corriger *Caunus*, ce que rend probable le rapprochement avec *Byblis* (Cf. Ovide, *Métam.* IX, 450 sqq.) — *Ytis* est peut-être l'*Atys* de Stace, l'*Athes* (*Athon*) du Roman, comme dans le passage du *Donat des Amans* cité plus haut ; mais Fauriel[2] cite un passage assez obscur d'*Aimeric de Belenuoi*, où se retrouve cette forme :

Anc Hytis[3]
jorn de Biblis
no fo tan enveyes,

et qui, rapproché de celui de Guiraut de Cabreira, peut faire soupçonner qu'il s'agit d'un autre personnage. — Il est probable que *Tebas* et *Tideüs* ne désignent qu'un seul et même poème : le *Roman de Thèbes*.

2° Bertran de Paris du Rouergue (*Gordo*, *ieus fas*).

v. 17-18 Ni no sabets cossi pres del *jayan*
A *Tydeüs*, cant li tolc del castel.

[1] Cf. Milà y Fontanals, *De los trovatores en Espana*, pag. 275.
[2] *l. l.*, pag. 488.
[3] M. Birch-Hirschfeld corrige : *anc jorn Hytis* ; mais le sens n'est guère plus clair.

v. 46-48 Ni d'En Guio de Mayensal valens,
Ni de la ost c'a *Tebas* fe venir
Fag c'anc fezes no cug sapiatz dir.
v. 57-58 Ni no sabetz d'*Aripodes* l'efan,
Quil det lo colp sul pe ab lo cotel.

Le premier passage est obscur : le géant dont il est question ne peut être que Capanée, représenté comme tel dans le Roman (Capaneüs i vint li grans, Qui fu del lignage as gaians, v. 3271-2); mais le texte semble corrompu. Ce château ne serait-il pas celui de *Montflor*, à la prise duquel se distingua Tydée? Je propose de corriger : *Ni no sabets cossi am lo jayan Fe Tydeus, cant tolc lo fort castel*, ou bien : *cossi pres del jayan Fo Tydeüs*, etc.

Le troisième passage fait allusion à ces vers du Roman : « Amsdeus les pies li ont fendu, Et a .j. caisne l'ont pendu (v. 275-6)», et à la découverte de la vérité par Jocaste, grâce aux cicatrices profondes qui étaient restées à Œdipe. Il faut donc lire : *d'Edipodes*.

Le vers 22 du *sirventes* : *Ni d'Odastres* degun bo fag c'anc fes, doit-il être corrigé en *Ni d'Adrastus*, et considéré comme une allusion au *Roman de Thèbes* ?

Les deux vers suivants :

Ni no sabetz per que selet son nom
Palamides sul palaitz al prim som,

n'ont point encore reçu d'explication satisfaisante. Il est impossible d'y voir une allusion au *Roman de Troie*, qui ne contient au sujet de *Palamède* aucun détail semblable. Je propose de corriger *Palamides* en *Polinices*, et d'y voir un souvenir de la querelle de Tydée et de Polynice devant le palais d'Adraste, à qui Polynice n'ose d'abord dire son nom.

3° Guiraut de Calanson (*Fadet joglar*).

v. 130 sqq. Del rei Brutus
E de Leus (*corr.* Laius),
Com saup ab son fraire partir.
v. 187 sqq. D'Epolibus (*lis.* de Polibus)

E de Leus (*corr.* Laius),
Cui non volc lo sers obezir[1].

Le second passage n'a pas besoin de commentaires; nous ferons seulement observer que, dans le Roman, il y a trois serfs et non un seul; mais cette légère inadvertance ne tire pas à conséquence. Ce qui est plus grave, c'est que, dans le premier passage, dont le troisième vers fait évidemment allusion à la convention entre Étéocle et Polynice, le troubadour attribue l'arrangement à Laïus (*Leus*), confondant ainsi les petits-fils avec l'aïeul : cela prouve, selon nous, que, pour Guiraut de Calanson, le *Roman de Thèbes* avait pour titre *Laïus*, ou du moins pouvait être désigné par le nom du prince par l'histoire duquel débute le Roman, ce qui d'ailleurs n'absoudrait pas le poète de sa forte distraction, ou peut-être de son ignorance. On pourrait, il est vrai, songer à faire des corrections, par exem- au troisième vers : *Com saup mal son fil ocesir*, ou bien au second : *d'Etioclus*, le vers 188 mentionnant d'ailleurs *Laïus*; mais, outre que les corrections sont toujours dangereuses quand elles ne sont pas autorisées par les variantes des manuscrits, on a relevé, dans ces énumérations de poèmes, des erreurs ou des énigmes indéchiffrables, qui permettent de croire ici encore à quelque confusion de l'auteur. D'ailleurs on ne possède que deux manuscrits de cette pièce : le ms. La Vallière (anc. n° 14) et le ms. de Modène.(153 f. 203 d.). Le ms. La Vallière n'a point le second passage, et au premier il donne *Gelus*, nom parfaitement inconnu. La difficulté paraît donc insoluble; cependant nous inclinons à corriger *d'Etioclus*.

Passons à l'Italie, qui, plus familière au moyen-âge avec les traditions classiques, doit avoir surtout connu la légende par la *Thébaïde* de Stace.

[1] Ceci était écrit, quand a paru dans la *Romania* (n° 27) l'article rendant compte du travail de M. Birch Hirschfeld. M. G. Paris y corrige, comme nous, *Leus* en *Laius* dans les deux passages.

Dante a de nombreuses allusions aux personnages et aux événements de la légende thébaine. Il connaissait peut-être le *Roman de Thèbes*, mais il n'y a rien dans les passages dont nous parlons qui s'y rapporte spécialement, et qui ne puisse avoir été inspiré par le poème de Stace. Un rapide examen suffira pour nous en convaincre.

Au XXIIe chant du *Purgatoire*, Virgile dit à Stace que l'on voit dans le premier cercle de l'enfer, à côté des grands poètes grecs, les héroïnes qu'il a lui-même chantées : *Antigone*, *Déiphile* et *Argie*, *Ismène*, aussi triste qu'il l'a représentée, celle qui montra aux Grecs la source de Langie, la fille de Tirésias, enfin Thétis et Deïdamie, qui représentent ici l'*Achilléide*. Ailleurs (*Infern.* XIV), il nous montre Capanée, avec sa taille de géant, insensible à la pluie de feu qui le dévore, et s'écriant, dans sa rage folle contre les dieux : « Tel je fus vivant, tel je suis mort » ; et Virgile répond à ses orgueilleuses bravades que son plus grand châtiment, c'est de ne pouvoir se repentir de sa superbe insensée. Et plus loin, il y fait encore allusion en décrivant les fureurs de Vanni Fucci, le voleur sacrilége et homicide de Pistoïe[1]. Il place côte à côte Amphiaraüs, que la terre engloutit à la vue des Thébains[2], Tirésias, dont il mentionne les deux changements de sexe, et Minos, qui, pour avoir voulu voir trop loin dans l'avenir, est condamné à regarder sans cesse derrière lui. Il n'oublie point Hypsipyle, dont il raconte en quelques vers les amours et le pieux mensonge (*Inf.* XVIII, str. 30 sqq.) ; ailleurs (*Purg.* XXVII, str. 32), il compare sa joie en revoyant son ami

[1] *Infern.* xxv, str. 5 :

Per tutti i cerchi de lo'nferno oscuri
Spirto non vidi in Dio tanto superbo,
Non quel, che cadde a Thebe giù da' muri.

[2] *Infern.* xx, str. 11 :

Drizza la testa, drizza, et vedi a cui
S'aperse a gli' occhi de' Theban la terre.
Quando cridavan tutti : « Dove rui,
Amfiarao ? perche lasci la guerra ? etc. »

Guido Guinicelli, qu'il appelle son père, à celle des fils d'Hypsipyle en retrouvant leur mère auprès du roi Lycurgue. Ugolin rongeant le crâne de l'archevêque Roger lui rappelle Tydée dévorant la cervelle de Ménalippe[1], et il appelle Pise une nouvelle Thèbes[2]. Les flammes divisées qui dévorent Ulysse et Diomède le font songer aux deux frères, dont la haine se manifestait encore sur leur bûcher commun. On pourrait encore relever d'autres allusions à notre légende, par exemple à Amphion élevant les murs de Thèbes (*Infern.* XXXII, str. 4), à Alcméon et au meurtre d'Eriphyle (*Purg.* XII, str. 17), etc.; mais en somme rien qui semble emprunté spécialement au *Roman de Thèbes*. Je n'attache pas grande importance au titre de *duc d'Athènes* qu'il donne quelque part à Thésée, comme notre trouvère : ce peut n'être là qu'une périphrase de poète. De même les mots qu'il met dans la bouche de *Hugues-Capet*[3], et qui rappellent la légende du *Roman* de ce nom (laquelle fait de ce prince le fils d'un boucher), ne sauraient prouver qu'une chose, c'est que le Roman français que nous possédons et qui, d'après son savant éditeur (*Préface*, XXI), n'est pas antérieur à 1312 et peut-être à 1340, devait être connu de Dante, peut-être dans une rédaction un peu antérieure à celle qui nous a été conservée. Il est donc impossible d'admettre que l'allusion évidente à la légende de *Hugues-Capet* qui se trouve dans le rémaniement du *Roman de Thèbes*, au prologue (voir ci-dessus, pag. 265), ait été connue de Dante, d'autant plus que, le nom de Hugues-Capet ne figurant pas dans ces vers (*Ne parlerai de peletiers, Ne de vilains ne de bouchiers*), rien n'aurait pu

[1] *Infern.* XXXII, *sub fin.*

[2] *Infern.* XXXIII, str. 30.

[3] Figliuol fui d'un beccaio di Parigi (*Purg.* XX, str. 18).— L'abbé Grangier, dans les notes à sa traduction illisible de Dante, interprète ces mots en ce sens que Hugues-le-Grand, comte de Paris, fut un grand justicier, et ne craignit pas de faire une véritable *boucherie* des méchants, ce qui l'aurait fait surnommer le boucher. Le légende n'en existait pas moins avant Dante.

lui faire attribuer à ce prince une pareille origine, si la légende ne lui avait été d'ailleurs connue. Du reste, le rôle que joue Stace dans la *Nouvelle Comédie* justifie pleinement l'importance donnée par son auteur aux souvenirs de la légende thébaine, et il est tout naturel que Dante soit allé chercher dans la *Thébaïde*, et non dans la libre imitation du trouvère, les détails qui s'y rapportent.

Tasse, dans sa *Jérusalem délivrée*, a-t-il emprunté à Stace, ou bien au *Roman de Thèbes*, les traits d'Adraste, de Tydée et de Capanée, pour composer les figures d'Aladin, de Soliman et d'Argant? La question est difficile à résoudre. Par exemple, dans le portrait d'Argant :

Impatiente, inesorabile, fero,
D'ogni deo sprezzator, *e che ripone*
Nella spada sua legge e sua ragione,

les mots soulignés rappellent aussi bien le *Virtus mihi numen et ensis Quem teneo* de Stace (*Théb.* III, 615-6), que l'imitation qu'en a faite le remanieur du *Roman de Thèbes* (mss. BC, *Addit.*, v. 483-6):

Ma destre, m'espée, ma lance,
Ce sont mi dieu, c'est ma creance;
C'est ma vertu et c'est ma gloire,
Par cui j'aurai tante victoire.

Il est cependant probable qu'il n'y a là, comme dans la description de la soif dont souffre l'armée des Chrétiens, qu'une inspiration classique ; la chose est certaine pour le personnage de *Manto*, qui ne figure pas dans le Roman.

M. Pio Rajna vient de publier, d'après les deux manuscrits de Florence, dans la *Zeitschrift für romanische Philologie* de Grœber (II, 220 sqq., 419 sqq.), en l'accompagnant de savants commentaires, un petit poème italien de 59 octaves, qui rappelle les *sirventes* de Giraud de Cabreira et de Giraud de Calanson et l'*ensenhamen* de Bertran de Paris du Rouergue, dont il a été question plus haut. L'au-

teur anonyme a fait de cette énumération de poèmes, réels ou fictifs, composant le répertoire d'un jongleur, un véritable genre littéraire, comme le montre la solennelle invocation à Apollon qu'il place en tête de ce que l'on pourrait appeler son *boniment*. La partie qui se rapporte à la légendre thébaine est au moins aussi complaisamment détaillée que celle qui concerne la légende troyenne et les origines de Rome ; nous la reproduisons ici :

Oct. 20 E le storie di Tebe sono ottanta,
Sì ben composte in cantar trentasei,
Ch'ogniun dirà : De, di costui ci canta,
E lascia stare e Troiani e gli Ebrei !
Di Cadmo, che cercò la terra tanta,
E po' degli altri teban buoni e rei ;
Per Dio, ne canta di Bacco e di Febe,
Com' Anfion di mura cinse Tebe !

21 E d'Ateon saper vorete il vero
Come e cani il mangiâr su la canpagnia
Po' che fatto fu cerbio tutto intero,
E saziò l'ira di Diana magnia ;
Come le donne col viso sincero
Uccison ad un passo di montagnia ;
Quel viso bel con angosciosi dûoli ;
La morte d'Atamante e de' figlioli.

22 Po canterò e verò discendendo,
A' piacer vostri, da' fatti d'Eilao[1] ;
E po d'Edippo, el qual verrà crescendo,
E come el padre occise, e re serao ;
Eteocles e Polinice intendo,
Epomedon, Tideo e Anfirao
A battaglia condurre[2], e altre gregge,
Secondo che da Stazio il ver si legge.

23 Tre battaglie ordinate, aspre e fiere
Più che fussin giamai, al parer mio,
Dove morrà ogni buon cavaliere,
Salvo ch'Adrastro, che sene fuggio ;
La quarta poi, di fuor de l'altre schiere ;
E' duo frategli, co mortal disio,

1 *Correction de l'éditeur ; les deux manuscrits portent : l'un* (R) deliao, *l'autre* (G) de Ilao ; *ne pourrait-on pas écrire* di Laio ?

Correction de l'éditeur ; *R donne* chondino, *G* con dino.

L'un l'altro uccise, e 'l campo doloroso
Riman di corpi morti sanguinoso.
24 Ma con qual viso, over con quale ardire
Canterò d'esta gente la piatade,
Di tanti greci il misero martire
E' signior morti in tanta crudeltade?
Non sarà canto, ma tristo languire,
Veder de' corpi uman piene le strade,
Signiori e chava' morti e armadura
Coverto trenta miglia di pianura.
25 Rimarrà Tebe al traditor Creonte,
Seconde che 'l cantar mi dà indizio;
Le donne argiane passeranno el monte
Per soppelire ogniuno in sagro ospizio;
E visi ismorti, e velat' àn la fronte,
Di lor mariti el far piatoso uffizio.
Creonte non consente el seppellire;
Verrà Teseo, e farallo morire.

Puis il est question d'un poème sur *Thésée* en vingt-sept chants.

Quand l'auteur dit que les histoires de Thèbes qu'il peut chanter sont au nombre de quatre-vingts (*E le storie di Tebe sono ottanta)*, il veut sans doute faire allusion à un texte en prose en quatre-vingts chapitres. M. Rajna signale deux de ces textes (nous traduisons) : « Tous deux, dit-il, sont en dialecte vénitien, et j'en connais de chacun un exemplaire unique à la bibliothèque de Saint-Marc, classe VI, nos 7 et 50. Le second de ces manuscrits a trente-trois feuillets; l'autre, qui contient la version la plus importante au point de vue dialectal, en a environ le double. Jusqu'à présent, je n'en ai pas examiné de près le contenu; je ne puis donc en indiquer nettement les sources. *A priori*, je crois cependant assez probable que les deux versions dérivent plus ou moins directement du *Roman de Thèbes* et qu'elles ne se rattachent au poème de Stace que par son intermédiaire [1]. En ce qui regarde la date de

[1] Cette indication nous fait vivement désirer que le savant philologue italien veuille bien nous donner de plus amples renseignements. La pro-

notre copie, le manuscrit 50 est assigné sans plus de précision au xve siècle; quant au n° 7, il y a lieu d'hésiter entre le commencement de ce siècle et la fin du précédent.»

« Mais notre auteur parle encore d'une rédaction poétique en trente-six chants. Je ne sais ce qu'elle est devenue; je ne pourrais donc affirmer si elle méritait les éloges qu'il lui donne[1]. Espérons qu'elle n'est qu'égarée, et, en attendant, contentons-nous des renseignements que nous avons à ce sujet, renseignements qui viennent combler une lacune de notre ancienne poésie narrative.»

On ne saurait mieux dire. Nous aimons à croire, pour notre part, que ce poème si vanté par le jongleur, et dont il résume complaisamment le sujet, sortira un jour de la poussière des bibliothèques, et viendra confirmer la renommée dont a joui au moyen-âge l'œuvre du trouvère français et la popularité qui s'est constamment attachée à la légende thébaine.

III. — *Imitation du Roman de Thèbes.*

Sans avoir eu au dehors la renommée que valut au *Roman de Troie* la manie des origines troyennes chez les peuples d'Occident, le *Roman de Thèbes* est loin d'être resté inconnu à nos voisins. Nous avons déjà dit que l'Italie en avait eu une imitation en vers et au moins deux imitations en prose, comme elle avait eu (l'auteur du poème signalé plus haut nous l'apprend) des imitations du *Roman de Troie* et du *Roman de Jules César*. En Angleterre, il fut traduit ou plutôt imité, dans la première moitié du xve siècle, par le disciple de Chaucer, John Lydgate, qui était, vers 1430, moine de l'abbaye bénédictine de Bury en Suffolk. Ses voyages en Italie et en France, où il avait surtout étudié Alain Chartier, Dante et Boccace, l'avaient préparé à son

chaine publication du *Roman de Thèbes*, dont nous préparons une édition critique d'après tous les manuscrits connus, sera sans doute pour lui une occasion de vérifier son hypothèse.

[1] *Si ben composte in cantar trentasei.*

rôle d'imitateur. Son premier ouvrage en ce genre est le *Siége de Thèbes*, imprimé plusieurs fois à la suite des œuvres de Chaucer[1], et qui serait, suivant quelques-uns, la traduction d'une histoire écrite en latin par ce dernier[2]. Il est difficile aujourd'hui de vérifier le fait; mais s'il y a eu une histoire du siége de Thèbes écrite en latin par Chaucer, ce n'a pu être qu'une imitation du *Roman de Thèbes*, à en juger par le poème de Lydgate[3]. Le cadre que l'auteur a donné à son œuvre en fait comme un nouveau conte de Cantorbéry. « Après une longue maladie, dit M. Joly[4], il est venu en pèlerinage au tombeau de Thomas Becket. Il descend à l'auberge des pèlerins de Chaucer et y trouve nombreuse et bonne compagnie. Un joyeux compère, apitoyé par sa mine défaite et son mince équipage,

[1] Geoffrey Chaucer.— 1° The Workes newlie printed, with divers addicions, wiche were never in Print before; with *the Siege and destruction of the worthy citee of Thebes*, compiled by Jhon Lydgate, monk of Berie, 1561. London, Jhon Kyngston for Jhon Wight, in-f°. — 2° The works; also *the Siege of Thebes* by J. Lidgate. London, 1687, in-f°, with a portrait (Réimpression de l'édition de 1602, qui, quoique ne mentionnant pas le *Siége de Thèbes* dans le titre, devait sans doute le contenir également.

[2] Cf. Geffroy, in *Dict. d'hist. et de géogr.* de MM. Dezobry et Bachelet, s. v. *Lydgate*. Nous n'avons pu découvrir la source de cette affirmation.

[3] Lydgate a écrit, postérieurement au *Siége de Thèbes*, une *Destruction de Troye*, d'après Guido de Colonna et par conséquent d'après Benoît de Sainte-More, que Guido a pillé impudemment (V. Joly, *loc. laud.*). — *The history, Sege and Destruccyon of Troye*, emprynted by Richard Pynson, 1513, in-f° (a translation or paraphrase of Guido de Colonna's romance intitled *Historia Trojana*, wich is taken from Dares Phrygius). — Autres éditions en 1555, in-f°, en 1614, etc. (Voir W. Th. Lowndes, *The Bibliographer's manual of english literature*, etc. London, 1857-1864, tom. VII). — L'histoire de Guido, qui semble avoir de bonne heure supplanté le poème de Benoît dans la mémoire des auteurs du moyen-âge et de la Renaissance, fut, comme on sait, traduite dans toutes les langues, même en italien. Ainsi nous lisons dans la *Biblioteca italiana* da Niccola Francesco Haym (Milano, 1803) : *Historia di Troja*, composta per Guido Giudice di Cholonna di Messina. Venezia, per Antonio di Alexandria della Paglia, Bartholomeo de Fossombrone et Marchesino di Savioni, 1481, in-4°. — La medesima, data in luce dagli Academici della Fucina. Napoli, pel longo 1665, in-4°.

[4] *Benoît de Ste-More et le Roman de Troie*, in *Mém. de la Soc. des Antiq. de Normandie*, tom. XXVII, pag. 895.

l'invite à partager son solide et copieux souper, et demande que, pour payer son écot, il conte le lendemain une histoire. Lydgate s'exécute : cette histoire, c'est le siége de Thèbes.» Il faut reconnaître à Lydgate un certain sentiment poétique : ce n'est point un vulgaire copiste. Grâce à sa vaste érudition, à la richesse de son style, il ajoute un nouveau charme aux inventions de ses auteurs, et il a d'ailleurs prouvé, dans sa *Vie de Notre Dame*, qu'il était capable de s'élever à une certaine hauteur de poésie.

Ces vieilles histoires de *Thèbes* et de *Troie* étaient du reste presque aussi populaires en Angleterre qu'en France. Nous venons de voir Lydgate, le brillant disciple de Chaucer, les raconter dans son *Siege of Thebes* et son *Troyl book*; des chansons populaires latines y faisaient allusion. M. Th. Wright (*Political Songs*, pag. 208[1]) en a publié une où se trouvent ces vers :

Veræ pestilentiæ cathedra tu sedes,
Qui *Thebanas* lectitas vel *Trojanas* cædes.

De même Giraud de Barry (Giraldus Cambrensis), dans la Préface de son *Itinerarium Cambriæ*[2], semble avoir en vue les poèmes de *Troie* et de *Thèbes* et l'*Énéas*, quand, s'excusant de ne pas avoir traité de pareils sujets, il dit : « Trojano excidio, Thebis et Athenis Lavinisque littoribus, impar et inculta quid addere posset opera nostra ? » Mais il est fort possible qu'il n'y ait là que des souvenirs classiques.

On sait que le père de la poésie néerlandaise, Maerlant[4] (XIIIe siècle), traduisit ou imita un grand nombre de

[1] Cité par Éd. du Méril, *Poésies lat. du moyen-âge*.

[2] Cet ouvrage a été publié par Warton, dans son *Anglia sacra*. Il date de la fin du XIIe siècle.

[3] Cf. Joly, *l. l.*, pag. 811.

[4] Jacob von Maerlant, né d'une famille bourgeoise flamande, mort à la fin du XIIIe siècle. C'était un laïque instruit. Voir W.-J.-A. Ionckbloet, *Geschichte der Niederländischen Literatur*, traduction allemande de Will.

poèmes français, entre autres le *Roman de Troie* et l'*Énéas* de Benoît de Sainte-More, et aussi le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais. Un passage de son *Alexandre* (qu'il a tiré de l'*Alexandréide* de Gautier de Châtillon), livre I, v. 964, montre qu'il connaissait le *Roman de Thèbes*. Je n'ai pu vérifier si son *Gedich van Troyen*[1] renfermait tout au long ce Roman; mais on peut le conclure de ce que dit Ionkbloet, dans son *Histoire de la littérature néerlandaise*, à savoir : que cette histoire des Troyens, outre le *Roman de Troie* et l'*Énéas*, renfermait encore un certain nombre d'épisodes, et que l'œuvre de Maerlant avait un caractère cyclique. Aujourd'hui il n'en reste que des fragments sous forme d'épisodes (V. Graesse, *Die grossen Sagenkreise des Mittelalters*, pag. 123). Un autre poète néerlandais, Seger Dieregodgaf, avait mis en vers, à peu près à la même époque, certaines parties du Roman de Troie (*De Trojaensche Oorlog*, dont quelques fragments ont été publiés par Blommaert, *loc. cit.*). Il y avait joint comme introduction le *Jardin des Troyens* (*Prieel van Troyen*), qui, à ce qu'il paraît, ne prouve pas qu'il eût de grandes qualités de poète (Ionckbloet, *loc. laud.*); mais il est intéressant pour nous, en ce sens qu'il traitait de la guerre de *Thèbes*. Maerlant, dans son *Spieghel historiael*, I, 110 sqq.[2], analyse cet ouvrage, qui semble avoir eu un grand succès du vivant même de l'auteur, par suite de l'habileté qu'il avait mise à choisir les épisodes les plus intéressants et à les coordonner. Il remplaça même l'œuvre indigeste et immense de Maerlant, bien que celui-ci affirme, trente ans après son apparition, que son poème à lui est connu au loin (wide becant). Dieregodgaf aime à faire preuve d'indépendance vis-à-vis de ses

Berg de Rotterdam, avec une préface et un index des auteurs néerlandais et de leurs œuvres, par Ernst Martin, professeur à Fribourg-en-Brisgau (Leipzig, Vogel, 1870-72, 2 vol. in-8°), § VI, *Die bürgerliche Didaktik*.

[1] Publié par Blommaert, *Oudvlaemsche Gedichten der* XIIe, XIIIe *en* XIVe *Eeuwen*, II, pag. 73 sqq.; cf. Dunger, *Die Sage vom trojanischen Kriege in den Bearbeitungen des Mittelalters und ihre antiken Quellen*.

[2] Publié par Blommaert, *loc. laud.*, I.

auteurs : souvent il les combat par des témoignages contraires, mais il tient beaucoup à appuyer ses affirmations de preuves, et en somme son respect pour les autorités qu'il indique nuit quelquefois chez lui à l'inspiration, qui se trouve ainsi comprimée et affaiblie[1]. C'est un reste de l'influence cléricale sur l'esprit laïque.

Comme tous les poèmes célèbres du premier moyen-âge, comme le *Roman de Troie*, auquel on a joint plus tard l'histoire de la jeunesse d'Hector, vainqueur d'Hercule, et celle de Landomata, fils d'Hector (voir Joly), le *Roman de Thèbes* a eu un prologue et une suite, et cela très peu de temps après son apparition, ce qui atteste son succès. Je veux parler des Romans d'*Ypomédon* et de *Prothésilas*, dont l'auteur est Huon de Rotelande, de Credenhill en Cornouailles, contemporain de Gautier Map, l'auteur du *De Nugis curialium*[2], et qui par conséquent datent du XIIe siècle. L'*Ypomédon* a environ 10500 vers : il raconte les amours du jeune héros, fils d'*Hermogenès, roi de Pouille*, avec *Fiére, princesse de Calabre*, et *Artus* y est donné comme un roi de France. Plusieurs des héros du *Roman de Thèbes* y sont mentionnés, entre autres Capanée, ce qui a fait que Warton a signalé, sous le titre de *Roman de Capanée* (Cott. Vesp. A VII), un manuscrit incomplet de l'*Ypomédon* qui se trouve en Angleterre (voir de la Rue, *Jongleurs et Trouvères*, II, 291). Ce roman a été traduit de bonne heure en vers anglais. Warton (tom. I, pag. 194-200) donne des extraits de cette traduction, qui a été analysée par Ellis (*Spec. of early metric. Rom.*, t. III, pag. 208-256), et publiée par Weber (*Engl. metr. Rom.*, II, pag. 285-365) sous ce titre : *The life of Ypomedon*. Nous n'en citerons qu'un passage, qui montrera que, comme Parthénopée, Hippomédon avait eu, au moins au moyen-âge, une grande réputation de beauté; nous l'em-

[1] Ionckbloet, *loco citato*.

[2] Cf. Graesse, *Die grossen Sagenkreise des Mittelalters* (Dresde et Leipzig, 1842), et surtout de la Rue, *Jongleurs et Trouvères*, II, 285-296.

pruntons à M. Éd. du Méril, qui le donne dans la savante Introduction de son édition de *Floire et Blanceflor*, pag. CLXXIV :

Ladies and maydens byheld hym on,
So godely a man they had sene none;
His feyre chere in halle theym smert,
That many a lady smote throw the hert,
And in there hertis they made mone
That there lordis ne were suche one.

Dames et demoiselles le contemplaient :
D'homme si beau (littér. *si divin*), *elles n'en avaient jamais vu ;*
Son beau visage les affligeait toutes,
Au point que plus d'une dame se frappait la poitrine,
Et dans leur cœur elles se lamentaient
De ce que leurs seigneurs n'étaient point tels que lui.

M. Duméril, qui ne connaissait ni le *Roman de Thèbes*, ni l'*Ypomédon* français, attribue une source hellénique au poème anglais, à cause de la forme grecque des noms des principaux personnages (*Ermones*, *Tholomew*, *Jason*, *Melliager*, *Geron*), et aussi parce que la reine, qui a eu un enfant avant son mariage, n'en est pas moins considérée comme une très honnête femme [1].

L'*Ypomédon* (d'abord le roman français, plus tard la traduction anglaise) a été populaire en Angleterre : il est cité dans le second prologue du *Richard Cœur-de-Lion*, au milieu des plus fameux poèmes des cycles français et breton, et aussi du cycle de l'antiquité (*Troie*, *Énéas*, etc.) :

I wole reden romaunces non,
Ne of Paris, ne of Ypomydon, etc.

En Allemagne, c'est naturellement l'original français que l'on connaissait. Il est cité dans les strophes que Ulrich Fürterer met à la suite de son *Lanzelot*, et où l'on trouve

[1] Introduction, pag. CLXXIV ; cf. Chassang, *Histoire du Roman et de ses rapports avec l'Histoire dans l'antiquité grecque et latine*, Paris, Didier et Cie, 1862, 2me édit., pag. 454.

une longue liste de noms de héros, et surtout d'héroïnes, empruntés aux romans du moyen-âge[1] :

Euch dient nach mynne lone
Ganndin und Galois,
Ir preis hett hellen done,
Sam warb auch Gamureth der Küen kurtois,
Der euch vil traut, des er ett ser entgallte,
Den vor walldack (Valdach) mit lyfften gros,
Ypomidon mit seiner Tyost vallte.

Une rédaction en prose se trouve peut-être insérée (ce que je n'ai pu vérifier) dans les *Proesses et vaillances du preux Hercules*, ouvrage souvent réimprimé depuis 1500 (V. Brunet, II, pag. 405). « Ce livre n'est guère, à proprement parler, dit Graesse[2], que nous traduisons ici, que la fin du deuxième livre du *Recueil des histoires troyennes* de Raoul Lefèvre (1453), lequel traite de la vie d'Hercule depuis sa naissance jusqu'à sa mort, ou bien depuis Uranus jusqu'à la mort d'Ulysse tué par Télégonus, tout à fait d'après la *Genealogia deorum* de Boccace. *On y a simplement ajouté un prologue dans lequel les héros cités dans la Thébaïde de Stace, Parthenopeus et Hipomedon, sont confondus avec deux chevaliers de la Table ronde, Partenopex et Ypomedon, et une généalogie d'Hercule* (voir Warton, I, pag. 140).» Et il attribue aussi cet ouvrage à Raoul Lefèvre, comme il lui attribue un peu plus haut l'*Edipus*. Nous avons déjà dit que le fameux chapelain du duc de Bourgogne n'était pour rien dans l'*Edipus*, qui est bien plus ancien ; nous n'affirmons rien pour la vie d'Hercule, quoiqu'il soit bien probable que, si Raoul Lefèvre a réellement traité ce sujet, il ne l'a fait qu'en utilisant ou en abrégeant des rédactions en prose antérieures d'un poème sur *Hercule*, comme aussi de l'*Ypomédon* et du *Parthénopeus*.

Nous dirons peu de chose du *Prothesilaus* d'Huon de Rotelande. C'est l'histoire des fils d'Hippomédon, *Danaüs* et

[1] Voir Graesse, *loc. cit.*, p. 256 sqq.
[2] *Loc. cit.*, pag. 126-7.

Prothesilaus : on voit que la tradition classique n'est guère respectée. Du reste, la donnée homérique avait été modifiée déjà dans l'antiquité grecque. L'*Héroïque* de Philostrate, qui semble n'être que la mise en œuvre d'une foule de romans sur la guerre de Troie bien antérieurs à l'époque de ce rhéteur[1], ne fait pas mourir le fils d'Iphiclus dès son arrivée sur le rivage troyen[2]. On sait que Philostrate suppose un dialogue entre un navigateur phénicien et un vigneron d'Éléonte, fréquemment honoré de la visite et de l'entretien de l'ombre de Protésilas. Naturellement Protésilas affirme avoir été l'un des principaux héros de la guerre de Troie, et il vante également beaucoup *Palamède*, à qui le faux Darès donnera plus tard un rôle important. La plupart des détails donnés par Philostrate s'écartent des traditions reçues par les poètes : il faut bien admettre que le moyen-âge a connu, sans doute dans des transcriptions latines, quelques-uns des récits romanesques dont l'auteur de l'*Héroïque* s'est fait l'écho complaisant; et c'est ce qui explique comment le trouvère, désireux de rattacher son héros à ceux du *Roman de Thèbes*, a fait de Protésilas le fils d'Hippomédon.

Il nous reste, pour clore cette revue, sans doute incomplète, des imitations du *Roman de Thèbes* et des œuvres qu'il a inspirées, à dire un mot de deux romans d'aventures qui, quoique n'appartenant pas réellement au cycle classique, s'y rattachent cependant par quelque côté : je veux parler du *Parthonopeus* et d'*Athis et Porfilias*.

Le roman de Denys Piramus intitulé *Parthonopeus de Blois* appartient en réalité au cycle d'Arthur ; le héros est le neveu de Clovis, roi des Francs. Mais le nom même qu'il porte indique que l'auteur connaissait le *Roman de Thèbes*. Le souvenir qu'on y trouve de la lampe de Psyché, dans le charmant épisode d'Apulée, a été relevé plusieurs

[1] Voir Chassang, *Histoire du Roman*, etc., pag. 347 sqq.

[2] Homère, *Iliade*, II, v. 698 sqq.; Ovide, *Métamorph.* XII, 68; Hygin, *fab.* 103 sqq.

fois[1] ; ce qui nous intéresse plus directement, c'est la beauté extraordinaire que le trouvère attribue à l'amant de la princesse-fée *Melior* ; il y a là évidemment un souvenir classique.

Le front ot blanc plus que n'est lis,
Qui de blançor a si grant pris ;
Les sorciols a noirs et voltis,
Les iols a gros, vairs et rians[2], etc.

Le Roman d'*Athis et Porfilias*, d'Alexandre de Bernay, appelé aussi dans quelques manuscrits *le Siége d'Athènes*, n'a pas seulement emprunté au *Roman de Thèbes* le nom de l'amant infortuné d'Ismène. Sur la tente du roi de Sicile Bilas, on voit représentés «le jugement de Pâris et le siége de Troie, ensuite l'histoire de la fondation de Rome, *celle d'Étéocle et de Polynice*, puis celle de Salomon et de son frère Absalon, enfin les douze mois, les quatre temps, les douze signes, les planètes, les saisons». Ces dernières peintures rappellent à la fois le char d'Amphiaraüs et la tente d'Adraste dans le Roman de Thèbes. Le *Theseus* qui figure dans ce roman est un descendant du grand Thésée ; il a pour fils *Pirithoüs*, qui, à l'insu de son père, déclare la guerre à *Ajaus*, fils de Télamon, duc de Corinthe et descendant du grand Ajax : Athis et Porfilias se distinguent dans cette guerre. Malgré cela, le roman semble être plutôt d'inspiration byzantine que d'inspiration grecque[3]. Quoi qu'il en soit, on peut dire que la popularité dont a joui notre poème, dès son apparition, a dû déterminer le choix des noms d'*Athis* et de *Theseus*, comme aussi celui de *Parthonopeus*, dans le Roman de ce nom.

[1] Voir *Histoire littéraire de la France*, tom. XIX ; Joly, *loc. cit.*; Chassang, *Histoire du Roman*, etc., pag. 184.

[2] Voir *Hist. littér.*, loc. laud., et *Floire et Blanceflor*, éd. Du Méril, *Introd.*, CLXXIV ; nous avons cité plus haut un passage de ce dernier poème qui fait allusion à cette beauté de Parthonopeus.

[3] Voir P. Meyer, *Bulletin de la Société des anc. textes fr.*, 1877, nº 2 (Rapport), et Chassang, *Hist. du Roman*, etc., pag. 454.

TROISIÈME PARTIE

CHAPITRE V.

LA LÉGENDE D'ŒDIPE A LA RENAISSANCE ET DANS LES TEMPS MODERNES.

La légende d'Œdipe, qui avait occupé une si grande place dans la tragédie grecque, devait tenter naturellement au XVIe siècle les poètes de la Renaissance, qui renouvelèrent le théâtre français par de timides tentatives d'imitation, sans oser cependant s'écarter des modèles, dont ils ne comprenaient pas toujours les simples et immortelles beautés. Aussi préférèrent-ils trop souvent aux tragiques grecs le poète-philosophe latin, Sénèque, dont le style pompeux convenait mieux à la langue que s'était faite la Pleïade, et qui remplaçait volontiers, comme on sait, « l'action par les tableaux et les maximes, le naturel par l'exagération, la simplicité par la recherche »[1], parce qu'il était philosophe avant d'être poète dramatique, et qu'il travaillait plutôt pour l'école que pour la scène. L'Italie avait du reste donné l'exemple à la France : « Sénèque, dit M. Patin[2], fut, avant les tragiques grecs, le maître des modernes : c'était lui qu'imitaient déjà, dans sa propre langue, au XIe siècle l'allemande Hroswitha[3], au XIVe l'ita-

[1] Patin, *Trag. grecs*, III, p. 154 ; cf. Nisard, *Études de mœurs et de critique sur les poètes latins de la décadence* (Paris, 1834 et 1849), t. I, où il compare en détail l'*Œdipe* de Sénèque avec l'*Œdipe-Roi* de Sophocle, et n'a pas de peine à démontrer la supériorité du tragique grec.

[2] Patin, *loc. laud.*, liv. I, *sub fin.*

[3] Le vrai nom de cette religieuse est Hrotsuit (V. *Romania*, VI, 465). Il n'est pas bien prouvé qu'elle ait connu Sénèque.

lien Mussato; et lorsqu'au XVe et au XVIe siècle l'Italie eut enfin adopté de meilleurs modèles, il ne devint point tout à fait étranger au théâtre d'emprunt, tantôt grec, tantôt latin, de Trissino, de Ruccellaï [1], de Martelli, d'Alamanni, de Giraldi Cintio, de Dolce, faibles introducteurs, sur la scène italienne, de la forme antique. » Ce ne fut que plus tard, avec Corneille et Racine, qui surent s'affranchir d'une imitation servile, que fut créée la véritable tragédie française.

Avant eux, on se contentait d'imiter péniblement les anciens; mais cette étude constante des modèles devait finir par les faire mieux comprendre, et l'admiration peu raisonnée de la Renaissance pour la littérature classique eut au moins l'avantage de préparer les voies aux grands écrivains du XVIIe siècle, et en particulier, pour le théâtre, à Corneille et à Racine.

L'histoire des malheurs d'Œdipe et de sa famille fut donc de bonne heure en possession de la scène française [2], comme aussi de la scène italienne [3], et elle n'a cessé de s'y maintenir jusqu'à nos jours. M. Patin a mentionné dans son livre les principales imitations françaises et étrangères, et aussi les meilleures traductions de l'*Œdipe-Roi*, de l'*Œdipe à Colone* et de l'*Antigone* de Sophocle, des *Phéniciennes* et des *Suppliantes* d'Euripide et des *Sept chefs*

[1] Ruccellaï (1475-1525) a laissé une *Rosmonde*, imitée de l'*Antigone* de Sophocle, et un *Oreste*; Alamanni (1495-1556) une *Antigone*, également imitée de Sophocle.

[2] Le savant helléniste Florent Chrestien (1541-1596), élève de Henri Estienne et précepteur de Henri IV, l'un des auteurs de la *Satire Ménippée*, a traduit en vers latins, entre autres poèmes et tragédies grecques classiques, les *Sept devant Thèbes* d'Eschyle.

[3] C'est par l'*Œdipe-Roi*, fidèlement traduit par un noble Vénitien, Orsalto Giustiniano, qu'en 1595 les Académiciens de Vicence inaugurèrent leur fameux théâtre olympique, ouvrage de Palladio. « Au dénouement, ajoute M. Patin (*l. l.*, I, *sub fin.*), parut, dans le rôle principal, le poète Louis Grotto, à qui sa cécité avait fait donner le nom de *Cieco d'Adria*; comme cet acteur de l'antiquité qui, dans le rôle d'Électre, avait versé sur l'urne de son propre fils des larmes véritables, il exprima de même, au naturel, les douleurs de l'aveugle thébain. »

d'Eschyle; nous y renvoyons le lecteur. Nous n'avons donc qu'à rechercher, dans les principales de ces œuvres, les modifications que le poète a fait subir à la fable antique. Une simple énumération des pièces de second ordre permettra de se faire une idée de l'importance qu'a gardée au théâtre la légende thébaine, et de la part que peuvent revendiquer les anciens dans les œuvres dramatiques des modernes. Nous avons d'ailleurs pu recueillir un certain nombre d'indications bibliographiques qui avaient échappé à la consciencieuse érudition de M. Patin, et que le hasard de nos recherches nous a fait découvrir.

Robert Garnier, que Ronsard appelle le prince des tragiques[1], nous a laissé une *Antigone* en 5 actes (1580), où la faiblesse de la composition n'est pas toujours rachetée par le style, qui se ressent parfois, pour la trivialité, du voisinage du XVe siècle. « Le mérite de Garnier, dit M. Darmesteter[2], fut d'apporter dans la diction plus de noblesse et de grandeur, dans le vers plus de correction et d'élégance ; mais il pèche toujours par la composition et le développement de l'action. » Ce n'est, en effet, que dans sa dernière pièce, *Bradamante*, tragi-comédie tirée de l'Arioste, qu'il s'est en partie dégagé de l'influence de Sénèque, si générale au XVIe siècle ; dans l'*Antigone*, c'est toujours Sénèque qu'il imite, même lorsqu'il suit Sophocle dans la marche de l'action. Garnier suit de très près son modèle dans les deux premiers actes, qui reproduisent la matière des *Phéniciennes*; au troisième, Jocaste se tue en apprenant la mort de ses deux fils; les deux derniers actes développent la fable de l'*Antigone* de Sophocle, et le poète s'y montre un peu plus indépendant, mais sans jamais s'écarter de la tradition classique. En somme, le poète a cru devoir réunir dans une même pièce tout ce qui intéressait plus particulièrement la famille d'Œdipe, mais les événements s'y

[1] V. son 81e sonnet (*A Robert Garnier, prince des tragiques*), tom. V, pag. 354 de l'édition de M. Prosper Blanchemain.

[2] *Le seizième siècle en France*, pag. 168.

succèdent dans leur ordre naturel, et cette modification qu'il apporte à la tradition consacrée par l'*Œdipe-Roi* (je veux parler de la mort de Jocaste, survivant à la découverte de sa honte), il l'emprunte aux *Phéniciennes* d'Euripide, de sorte que la légende se présente ici sans aucune altération sensible. Du *Roman de Thèbes* et de ses rédactions en prose, on n'aperçoit pas la moindre trace : l'antiquité seule aura désormais le privilége d'être étudiée et imitée en France; le moyen-âge est de plus en plus oublié. Si quelques amis du bon vieux temps, comme Rabelais, Marot, et plus tard La Fontaine[1], montrent parfois qu'il y a encore en France de vrais fils des Gaulois, et conservent dans leur langue quelque chose de la grâce et de la naïveté des auteurs de fableaux, le reste, suivant l'impulsion donnée par la Pleïade, entraîne définitivement la langue et la littérature du côté des Grecs et des Romains, et nous n'aurons plus maintenant, dans cette revue rapide, qu'à constater la fidélité plus ou moins grande des auteurs dramatiques à la tradition classique, et leurs efforts à peu près stériles pour renouveler un sujet depuis longtemps épuisé.

Ronsard lui-même avait, dit-on, traduit l'*Antigone* de Sophocle, lorsqu'il était encore l'élève de Daurat, et nous possédons une *Antigone* de J.-A. de Baïf (1573), antérieure à celle de Garnier et bien inférieure pour le style, laquelle n'est guère qu'une traduction de Sophocle. La pièce de Rotrou qui porte le même nom (1638) est, dans sa première moitié, une imitation des *Phéniciennes* de Sénèque, modifiées par quelques traits empruntés à Euripide et aussi

[1] Il faut croire que Corneille ne dédaignait pas non plus notre vieille langue. Qui ne serait frappé, en effet, de la ressemblance des vers bien connus du *Cid* avec les suivants, tirés du *Jeu de Saint-Nicolas*, de Jean Bodel d'Arras :

Seignor, se je sui jones, ne m'aiés en despit,
Ou a veü souvent grant cuer en [cors] petit,

dont on peut rapprocher aussi, quoique avec moins de raison, ce vers de Stace (VI, 756) : Hic paulo ante puer ; sed enim maturius ævo Robur.

à Stace (*Theb.* X, 756 sqq.[1]), en particulier dans le dévouement de Ménécée. La seconde partie nous offre, comme chez Garnier, le sujet de l'*Antigone* de Sophocle, augmenté d'une scène qui n'est qu'un emprunt à Stace, celle où Argie, accompagnée du vieux Ménète d'un côté, et Antigone de l'autre, cherchent le cadavre de Polynice.

Corneille, dans son *Œdipe* (1659), a cru devoir embellir un sujet dont la simplicité ne répondait pas aux exigences du théâtre moderne. L'épisode qu'il y introduit a le grave défaut de déplacer l'intérêt, qui se porte presque tout entier sur Dircé. Il s'agit en effet de savoir si cette princesse, fille de Laïus, est bien la victime demandée par les dieux pour sauver le peuple thébain, et si elle accomplira son sacrifice volontaire, ou si au contraire elle épousera Thésée qu'elle aime, et recouvrera le trône usurpé par Œdipe. Le dénouement est celui de Sophocle, mais il est simplement annoncé, de peur, nous dit l'auteur dans son *Examen* de la pièce, de « faire soulever la délicatesse des dames ». On a relevé dans cette tragédie plusieurs passages qui semblent imités de Stace[2], mais il n'y a peut-être là que des réminiscences. On sait d'ailleurs, par le témoignage de Fontenelle, que Corneille avait traduit les deux premiers chants de la *Thébaïde*, et qu'il avait publié cette traduction aujourd'hui perdue (V. Taschereau, *Vie de Corneille*, pag. 247 de l'édit. P. Janet, 1865). La *Thébaïde* de Racine et l'*Œdipe* de Voltaire n'offrent aucune trace d'imitation de Stace.

Racine semble avoir été poussé par Molière à composer sa *Thébaïde* (1664). Ce dernier passait pour avoir fait représenter lui-même à Bordeaux[3] une pièce de ce nom

[1] On trouve aussi des souvenirs de Stace dans le discours d'Antigone à Polynice du haut des murs (*Antig.* II, 2 et *Théb.* XI, 363 sqq.), et dans le combat des deux frères (*Antig.* III, 2).

[2] Lehanneur, *De P. Pap. Statii vita et operibus quæstiones*, Rupellæ, 1878.

[3] C'était une tradition bien établie dans cette ville, et à laquelle Montesquieu accordait une entière confiance (V. J. Taschereau, *Histoire de la vie et des ouvrages de Molière*, 2e édit., p. 22-3 ; — *Œuvres de Molière*,

dont le peu de succès, tout en le dégoûtant de faire des tragédies, ne l'empêchait point de considérer ce sujet comme l'un des plus dramatiques. Racine le fils, dans ses *Mémoires*, se contente de dire que son père prit le sujet de la *Thébaïde* dans Euripide, qu'il commença cette pièce à Uzès et la termina à Paris, après avoir fait la connaissance de Molière. Cependant plusieurs éditions des Œuvres de Racine, parues au XVIIIe et au XIXe siècle, déclarent nettement que c'est Molière qui l'engagea à traiter ce sujet. Ainsi, je lis dans une édition de 1741 : « En 1660, il composa une belle ode sur l'entrée de la reine Marie-Thérèse. Ce penchant pour la poésie l'attacha à Molière, qui, pour coup d'essai, l'engagea à composer les *Frères ennemis*, dont notre auteur retoucha ensuite la versification. » Aimé Martin affirme que Molière lui prêta cent louis et l'excita à laisser de côté *Théagène et Chariclée*, et à « traiter le sujet de la *Thébaïde*, comme plus théâtral ». Quoi qu'il en soit, l'inexpérience de Racine l'entraîna dans la même erreur que Corneille, et lui fit donner à Créon un rôle d'amoureux ridicule, rival de son fils Hémon auprès d'Antigone. De plus, à l'imitation de Rotrou, dont il avait, dit-on, reproduit les deux plus belles scènes, supprimées plus tard lors de l'impression de la pièce, il dénature le caractère de Polynice, si intéressant chez Euripide, en le représentant, non plus comme une victime intéressante de l'ambition et de l'injustice de son frère, mais comme un homme farouche et violent, qui méprise le peuple sur lequel il revendique le droit de régner, et reproche à Étéocle ses basses complaisances pour ses sujets.

Vingt ans après l'*Œdipe* de Corneille, parut celui de Dryden et Lee, sous la forme d'une tragédie héroïque, genre qui ne souffre guère la médiocrité. Le plan de Sophocle s'y trouve compliqué d'une foule de détails qui étouffent le sujet, et le personnage de Créon, que les au-

avec les remarques de Bret, 1773, t. I, p. 53; — *Études sur Molière*, par Cailhava, pag. 8).

teurs représentent comme amoureux d'une prétendue fille de Laïus, Eurydice, et cherchant à arriver au trône par tous les moyens possibles, ne vaut pas mieux que le Créon de Racine ou que le Thésée de Corneille. J'en dirai autant du Philoctète que Voltaire nous peint amoureux de Jocaste. Il le reconnaît lui-même implicitement, lorsqu'il dit (5me lettre sur *Œdipe*) : « Il semble qu'il ne soit venu à Thèbes que pour y être accusé; encore est-il soupçonné peut-être un peu légèrement (de conspirer contre Œdipe)... Il contribue un peu au nœud de la pièce, et le dénouement se fait absolument sans lui : ainsi il paraît que ce sont deux tragédies, dont l'une roule sur *Philoctète*, et l'autre sur *Œdipe*. » Ce défaut n'empêche pas l'*Œdipe* de Voltaire d'être la meilleure imitation du chef-d'œuvre de Sophocle, et l'on doit reconnaître avec M. Patin que, lorsqu'il s'inspire de ce grand modèle, il lui arrive parfois de le surpasser[1].

Les invraisemblances inhérentes au sujet même d'*Œdipe* avaient frappé vivement La Motte. Dans son IVe *Discours sur la tragédie, à l'occasion d'*ŒDIPE, il avait d'abord essayé de les corriger; puis, joignant l'exemple au précepte, il avait écrit successivement un *Œdipe* en vers (1726) qui, d'après Voltaire[2], fut joué quatre fois, et un *Œdipe* en prose, qui ne fut jamais joué. « La Motte, dit M. Patin, corrige ingénieusement les invraisemblances de la fable, mais il en retire en même temps toute terreur et toute pitié »; et il ajoute *finement* : « de son *Œdipe* en vers, de

[1] L'*Œdipe* de Voltaire eut l'honneur, rare à cette époque, de la parodie. On lit, en effet, dans l'*Histoire du Théâtre français* des frères Parfait cette indication :

Œdipe travesti, comédie par M. Dominique, comédien ordinaire de S. A. R. Monseigneur le duc d'Orléans. Paris, Antoine-Urbain Coutellier, in-12, 48 pages. (Elle est en vers et en un acte, et a été représentée le lundi 17 avril 1719 par les comédiens ordinaires de S. A. R. Monseigneur le duc d'Orléans, qui, après sa mort, obtinrentle titre de comédiens ordinaires du roy.)

[2] Lettre au père Porée (1726).

son *Œdipe* en prose, rien n'est resté, ni prose, ni vers[1] ». Il en est de même de l'*Œdipe* du père Melchior Folard[2] (1722) qui, vers la même époque, avait aussi cherché à pallier les invraisemblances de la fable de Sophocle, principalement en se rapprochant de la manière dont il semble qu'Euripide ait traité le sujet.

L'*Œdipe à Colone* de Sophocle avait d'abord semblé à Ducis trop simple pour fournir la matière d'une tragédie en cinq actes. Il y joignit l'*Alceste* d'Euripide, et de ces deux pièces combinées il fit *Œdipe chez Admète* (1778)[3], où, tour à tour terrible et pathétique, il nous fait frémir des imprécations d'Œdipe contre ses fils et pleurer des douleurs d'Admète. Mais, malgré les beautés de détail de la pièce, on s'aperçut bien vite que ce retour aux procédés de Garnier et de Rotrou diminuait l'intérêt en le divisant, et l'auteur lui-même, qui ne s'était jamais fait illusion à cet égard, se décida à réduire sa pièce en trois actes et à se renfermer dans le sujet d'*Œdipe à Colone* (1797). Mais, pour ne pas priver sa pièce des ornements qui en avaient fait le succès, il donne à Thésée le rôle qu'avait Admète dans la pièce primitive, et le représente comme destiné à mourir prématurément et sauvé par le dévouement de l'aveugle thébain. Le plus beau morceau de la pièce, c'est assurément l'admirable scène où Polynice, d'abord repoussé par Œdipe, obtient enfin son pardon et renonce à ses projets criminels, pour y revenir bientôt, lorsque, voulant se dévouer pour Thésée à la place de son père, il a été repoussé par le grand-prêtre. C'était là une heureuse tentative de rajeunissement du sujet : Ducis a été imité en cela par Marie-Joseph

[1] Patin, *Trag. grecs*, IV, 157, 4me édit.

[2] M. Folard, né à Avignon le 5 octobre 1683, mort dans la même ville le 19 février 1739. Sa pièce était dédiée à Mgr de Villeroi, archevêque de Lyon, par une épître en vers marotiques (Paris, Josse le fils, 1722, in-8o).

[3] Pour lier ces deux pièces, Ducis fait jouer à Admète le rôle de Thésée à l'égard d'Œdipe ; ce dernier se dévoue dans le temple des Euménides pour conserver les jours d'Admète, qui ne peut être sauvé que par le sacrifice d'une personne de sang royal, et rend ainsi inutile le sacrifice d'Alceste.

Chénier (*Œdipe à Colone*[1]), qui lui a emprunté une partie de la scène où Polynice triomphe de la haine d'Œdipe, et par Guillard, dans son opéra d'*Œdipe à Colone*, donné en 1787. M. Patin croit que ce sont les idées du christianisme qui ont déterminé Ducis à remplacer l'inflexibilité traditionnelle d'Œdipe par un caractère plus sensible et plus capable de tendresse paternelle. C'est possible : quoi qu'il en soit, le succès de cette tentative prouve mieux que tous les raisonnements la difficulté de faire accepter au public de nos jours la légende antique dans sa terrible réalité.

Le *Polinice* d'Alfieri mérite une mention à part parmi les pièces du théâtre italien qui se rapportent à notre légende. Le personnage de Créon est le ressort de l'intrigue : ce prince cherche à arriver au trône par la ruine d'Étéocle et de Polynice, qu'il ne cesse d'exciter l'un contre l'autre , tandis que Jocaste et Antigone font tous leurs efforts pour les réconcilier. On a justement admiré la scène où les deux frères, qui sentaient leur ressentiment se fondre sous cette douce influence, sont rejetés dans leur haine sauvage par Créon, qui, après avoir conseillé à Étéocle d'empoisonner la coupe de Polynice, vient de révéler à ce dernier le terrible secret. Alfieri n'a pas craint de mettre le dénouement sur la scène : Œdipe, enfermé depuis trois ans dans un cachot, en apprenant que ses fils vont se battre, renouvelle contre eux ses imprécations, et bientôt l'on rapporte Étéocle mortellement blessé, mais respirant encore; Polynice l'accompagne, implorant son pardon ; c'est à ce moment qu'il est poignardé par son frère, qui l'a reçu dans ses bras.

Ce dénouement a été imité par Legouvé dans son *Étéocle* (1799). Pour le reste, il suit, dit-il, Euripide. Il lui a, en effet, emprunté le caractère de Polynice, qu'il oppose à celui d'Étéocle, en l'amollissant encore plus que Ducis et

[1] *Théâtre posthume*, 1818. — Sauf ce point et quelques autres de peu d'importance, l'auteur suit assez exactement Sophocle. — Son *Œdipe-Roi* n'est guère qu'une traduction libre.

qu'Alfieri; mais il suit aussi souvent Sénèque pour le fond des idées. C'est à la suite de la mort de Capanée, dont le Thébain Œnomaüs partage ici le sort, qu'Étéocle propose à son frère de vider leur querelle en combat singulier, sous prétexte que les dieux s'indignent du sang qu'ils font verser. Polynice accepte le combat, *en gémissant sur la nécessité de commettre ce crime horrible*, et y met pour condition que leur père sera remis en liberté. Au ve acte, le poète, dénaturant aussi le caractère d'Œdipe, mais allant plus loin encore que Ducis, c'est-à-dire dépassant le but, nous montre le malheureux vieillard pardonnant non-seulement à Polynice, mais encore à Étéocle, au moment même où ses fils accomplissent leur horrible dessein.

On lit dans la Bibliothèque théâtrale du duc de La Vallière :

« La Tournelle, commissaire des guerres :

Œdipe ou *les trois fils de Jocaste*, tragédie.

Œdipe et Polybe, tragédie.

Œdipe ou *l'ombre de Laïus*, tragédie.

Œdipe et toute sa famille, tragédie.

Ces quatre pièces d'*Œdipe* ont été imprimées à Paris, chez François le Breton, dans les années 1730 et 1731, mais elles n'ont point été représentées. »

Nous avons eu entre les mains la première de ces tragédies : elle se trouve dans un recueil factice de la Bibliothèque de la ville de Nîmes, qui comprend 122 volumes de tragédies ou comédies des XVIIe et XVIIIe siècles [1], réunie dans le 116me volume à plusieurs autres pièces d'auteurs différents. L'auteur, qui avoue n'avoir écrit des tragédies que pour se délasser des ennuis d'un procès qui durait depuis sept ou huit ans, a complétement bouleversé les traditions reçues et combiné de la plus étrange façon l'histoire de la reconnaissance d'Œdipe et celle de la mort des deux frères: Polynice poignarde Étéocle dans un recoin obscur du

[1] Cette collection porte le n° 8345 du Catalogue ; le n° 8344 désigne une collection semblable de 90 volumes.

palais et meurt aussitôt empoisonné par Jocaste, qui craint de tomber sous ses coups.

La reine se tue à l'acte suivant, en apprenant qu'Œdipe est son fils, et celui-ci se tue à son tour. On nous dispensera d'entrer dans les détails : il est impossible de pousser plus loin la fantaisie que ne l'a fait l'honnête commissaire des guerres. Nous n'avons pu nous procurer les trois autres pièces de La Tournelle; mais si elles offrent trois autres manières de traiter le sujet d'Œdipe, la lecture doit en être curieuse. Ce que nous avons dit suffit pour montrer jusqu'où peut aller l'imagination en délire d'un auteur qui cherche à se distinguer de ceux qui l'ont précédé, et qui, ne pouvant faire ni mieux ni aussi bien, se contente de faire autrement.

Terminons ce rapide examen par l'indication de quelques autres pièces qui se rapportent à notre sujet, en commençant par celles qui ont paru en France.

En 1684, Jean Robelin, du comté de Bourgogne, donna une *Thébaïde* aujourd'hui tout à fait introuvable, et que déjà les auteurs de la Bibliothèque du duc de La Vallière déclarent n'avoir pu se procurer :

Jean Robelin, *la Thebaïde*, sans distinction d'actes ni de scènes, dédiée à Mgr le duc de Lorraine. Pont à Mousson, Martin Marchant, 1584, in-4° (suivant Brunet, petit in-8° de 60 ff.; est-ce une autre édition ?). La fameuse bibliothèque dramatique de M. de Soleinne n'en possédait qu'une copie manuscrite. Brunet affirme que la pièce avait 5 actes en vers, avec des arguments en prose.

Suivant de Beauchamps (*Bibliothèque des théâtres*, 1746), Claude Boyer d'Alby, qui entra à l'Académie en 1666, aurait aussi donné une *Thébaïde* en 1660[1]; M. Pierrot, dans son édition de Sénèque (collect. Lemaire), en fait

[1] Ce pauvre poète, que Boursault n'a pas craint de louer dans la *Satyre des Satyres*, et qui, d'après Chapelain, ne le cédait qu'à Corneille, est plus connu par le vers de Boileau :

Boyer est à Pinchène égal pour le lecteur,

ou par l'épigramme de Furetière, qui explique en ces termes le peu de

également mention. Mais les pièces de cet auteur eurent si peu de succès qu'on n'est pas même d'accord sur leur nombre, qui semble devoir être porté au moins à douze, et nous n'avons pu découvrir d'indications précises sur cette *Thébaïde*. Faut-il l'identifier avec l'*Antigone* de Pader d'Assézan? C'est peu probable : cet avocat Toulousain, dont le style valait mieux que celui de Boyer, fut son disciple ou son collaborateur, et il est curieux de les voir se disputer la paternité d'un *Agamemnon*, paru en 1680 sous le nom de d'Assézan. Dans la préface de son *Antigone*, publiée en 1686, ce dernier combat les prétentions de Boyer, qui déclarait en tête de son *Artaxerce* que, pour se dérober à la persécution, il avait caché son nom et laissé afficher l'*Agamemnon* sous celui de d'Assézan. Brunet affirme que l'*Antigone* parue sous le nom de d'Assézan est bien de Boyer, lequel avait obtenu le privilége sous le nom de Brice; mais il ne dit point sur quelles autorités il s'appuie. Quant à la *Thébaïde* que citent Pierrot et de Beauchamps, il s'agit sans doute de quelque pièce restée inédite.

Signalons encore, d'après M. Patin, la *Jocaste* du comte de Lauraguais (1781), dont les mauvais plaisants disaient que ce qu'il y avait de plus clair dans cette pièce, c'était l'énigme du Sphinx; une *Antigone* de Pradon, qui n'a jamais été imprimée, à cause de son insuccès; une autre de Chateaubrun, qui ne fut ni jouée, ni imprimée[1]; enfin

succès d'une de ses pièces, laquelle n'avait été jouée qu'un vendredi et un dimanche :

Quand les pièces représentées
De Boyer sont peu fréquentées,
Chagrin qu'il est d'y voir peu d'assistants,
Voici comme il tourne la chose :
Vendredi la pluie en est cause,
Et dimanche, c'est le beau temps.

Ses sermons, du reste, n'étaient pas mieux suivis que les représentations de ses pièces.

[1] On connaît la plaisante anecdote racontée à ce sujet : le successeur de Montesquieu à l'Académie avait oublié quelque temps dans un tiroir un *Ajax* et une *Antigone*, dont son domestique se servit pour envelopper les côtelettes de veau qu'il servait à son maître.

un opéra de ce nom, musique de Zingarelli, paroles de Marmontel, qui ne l'a pas compris dans la collection de ses œuvres.

A l'étranger, les tragédies imitées directement de l'antiquité ou des tragédies françaises sur la légende d'Œdipe sont en assez grand nombre : nous nous contenterons d'en citer quelques-unes moins connues. En Italie, nous trouvons, au XVIe siècle, outre la *Jocaste* de Dolce et les pièces de Ruccellaï et d'Alamanni signalées déjà : d'abord une méchante imitation de l'*Œdipe-Roi* par Anguillara (1565), dont M. d'Ovidio vient de donner une très amusante analyse [1] dans ses *Saggi critici* (Naples, 1878, in-8°) ; *La Teba* (Venise, 1728, in-8°), par Louisa Bergalli [2], imitation de la Thébaïde de Racine ; une *Antigone*, par Alfieri (V. Patin, II, 289 sqq.) ; une *Hypsipyle*, par Métastase ; enfin un *Œdipe* par M. Niccolini, « l'habile traducteur d'Eschyle, le juge délicat de la tragédie grecque [3] », qui a introduit dans la fable de l'*Œdipe à Colone* plus de mouvement et de complication.

En Espagne, il convient de noter, au commencement du XVIe siècle, une *Thébaïde* de G. Costilla, en prose mêlée de vers, dont Brunet enregistre deux éditions : 1° *Serafina, Ypolita*, THEBAÏDA, par George Costilla. Valencia, 1521 et 1524, in-fol. goth. (Les deux premières pièces sont en prose, la troisième en vers et en prose ; elles sont divisées par scènes et non par actes) ; 2° La comedia llamada THEBAYDA, con otra comedia llamada *Seraphina*, 1546, in-4° goth., fig. sur bois. — Le catalogue de Salvá [4] (n° 2021)

[1] Il n'est pas bien sûr que le *Torrismundo* de Tasse, tragédie trop vantée, dont M. d'Ovidio donne également l'analyse, soit aussi tirée de l'*Œdipodée*.

[2] Cette femme poète, qualifiée de *célèbre* par l'auteur de la *Bibliotheca Britannica* (Robert Watt), avait également imité d'autres tragédies des poètes français.

[3] Patin, II, 211.

[4] *A catalogue of spanish and portuguese books with occasional literary and bibliographical remarks*, by Vincent Salvá. — Spanish and classical library, 124, Regent-street; London, 1826.

mentionne une traduction espagnole de l'*Œdipe-Roi* de Sophocle en ces termes : SOFOCLES. — *Edipo tirano,* tragedia traducida del griego en verso castellano, con un discorso preliminar sobre la tragedia antigua y moderna, por Don Pedro Estala. Madrid, 1793, in-8°.

L'*Œdipe-Roi* a encore été traduit (1660) par Vondel, le plus grand poëte de la Hollande (1587-1679) (Voir *W.-J.-A Ionckbloet's Geschichte der Niederländischen Literatur*, traduction allemande de Wilhem Berg de Rotterdam. Leipzig, Vogel, 1870-72, 2 vol. in-8°), et par l'allemand Hans Sachs (1550), auquel on doit une *Clytemnestre* (1554) et des tragédies tirées de l'histoire romaine (*Lucrèce*, *Virginie*[1]).

Lessing (*Dramaturgie*, article sur la *Mérope* de Voltaire, pag. 48) parle avec assez peu d'estime d'une *Creüse* en anglais, imitée de l'*Ion* d'Euripide et composée en 1754 par W. Whitehead. M. Patin, après avoir donné cette indication, ajoute que ce poète, mort en 1785, a laissé en manuscrit le premier acte d'un *Œdipe*; nous ne savons s'il a été imprimé depuis.

[1] *Grundriss der Geschichte der deutschen National-Litteratur*, entworfen von Aug. Koberstein, 3 vol. in-8°; Leipzig, 1847, 1856, 1863.

CONCLUSION.

Nous avons suivi la légende d'Œdipe depuis sa fondation, qui remonte à la plus haute antiquité, jusqu'à la fin du moyen-âge et aux temps modernes. Nous l'avons vue sortir d'un mythe solaire primitif, se transformer en un conte moral, grâce au génie grec et à la puissante conception de la fatalité, puis se développer peu à peu par des modifications et des additions successives dues à l'imagination des poètes ou des mythologues, qui sentaient le besoin de renouveler dans les détails la vieille légende. Stace vient et se contente de choisir et de combiner à son gré les éléments variés que lui fournissait l'antiquité grecque, comme il était naturel à une époque de civilisation avancée, ou même déjà en décadence, plus favorable à la création de procédés artistiques particuliers qu'à l'éclosion spontanée de nouveaux produits de l'imagination populaire. Son poème reste célèbre pendant tout le moyen-âge : mais ce n'est point là la seule source où le monde des clercs aille chercher la connaissance de la légende d'Œdipe, qui d'ailleurs se transmet également dans le peuple par la tradition orale et par des récits écrits d'un caractère plutôt populaire que littéraire. Le *Roman de Thèbes*, œuvre d'un imitateur, ou plutôt d'un rival inconnu de Benoît de Sainte-More, nous a montré comment le moyen-âge comprenait les sublimes inventions du génie grec, et nous avons vu le trouvère, tout en transportant dans l'antiquité les mœurs et les idées du XIIe siècle, arriver cependant, par une di-

vination inconsciente et naïve, à donner à son œuvre une physionomie antique. Le *Roman de Thèbes* remplacera désormais les œuvres classiques, et c'est par ce poème, ses transformations ou ses imitations, que la légende se perpétuera jusqu'à la Renaissance. Mais à ce moment, comme tout ce qu'a produit le moyen-âge, il tombe dans le plus profond oubli : la légende thébaine ne se transmet plus, dans le domaine littéraire, que par des œuvres purement classiques, et elle emprunte exclusivement la forme dramatique, c'est-à-dire la forme la plus puissante et la mieux appropriée à son caractère. Ainsi, les malheurs d'Œdipe et de sa famille n'ont point cessé, depuis plus de vingt-cinq siècles, d'intéresser l'humanité : c'est là le caractère des produits vraiment spontanés de l'imagination populaire.

APPENDICE.

APPENDICE.

ÉTUDE SUR LA LANGUE DU ROMAN DE THÈBES.

I. — VERSIFICATION.

A. Rime.

Le *Roman de Thèbes* est écrit en vers octosyllabiques rimant deux par deux, et les rimes sont généralement fort exactes. Le nombre assez restreint de fausses rimes ou de rimes tolérées qu'on y rencontre indique qu'à l'époque où vivait l'auteur, la rime avait définitivement détrôné l'assonance, au moins chez les versificateurs instruits et habiles. Tout au plus peut-on voir une tendance à la *laisse rimée* dans les exemples peu nombreux qui se présentent de rimes accumulées. Ainsi, les vers 1703-1736 fournissent, sur 17 paires de rimes, 11 rimes en *é*, 4 en *a* et 2 seulement qui ne sont ni en *é* ni en *a*; aux vers 747-756, nous voyons 4 paires de rimes en *oi* et une en *oie*; aux vers 231-6, trois paires de rimes en *ons*; aux vers 2555-60, les rimes successives *ór*, *órt*, *órs*; aux vers 8923-34, les rimes successives *é*, *ié*, *iés*, *ié*, *ier*, *iers*, etc. Mais un lettré intelligent, comme l'était le clerc anonyme qui a versifié notre poème, devait tenir à honneur de ne pas reculer devant la difficulté; et d'ailleurs son œuvre, d'origine purement littéraire, étant destinée surtout à la lecture, et se distinguant ainsi essentiellement de la chanson de geste, ne devait point emprunter ses procédés à la poésie épique populaire. Il ne faut donc pas songer à voir dans le poème, tel que nous l'ont conservé les deux rédactions, un ancien poème assonancé qui aurait été ensuite rimé au XIIIe siècle: tout porte à croire que les rimes, quelque exactes qu'elles soient, appartiennent bien au trouvère du XIIe siècle.

Les rimes masculines, quoiqu'elles laissent déjà une large place aux rimes féminines, dominent encore de beaucoup. Les 1000 premiers vers, dont une grande partie appartient exclusivement à la rédaction représentée par le ms. A, donnent 75 0/0 de rimes masculines et 25 0/0 de rimes féminines, soit la proportion 3/1;

les 1000 vers qui suivent, et dont les deux tiers au moins sont communs aux deux rédactions, donnent 73 rimes masculines contre 27 rimes féminines ; enfin, les vers 4291-5290, dont l'immense majorité est commune aux trois manuscrits, donnent 68 et 32 0/0, ce qui donne un léger accroissement sur les chiffres précédents, dû uniquement à certaines rimes féminines souvent répétées, à cause de la nature même du morceau (Épisode du Château de Montflor), et ne détruit pas au fond la proportion indiquée plus haut. Malgré cette infériorité numérique, les rimes féminines donnent, comme il fallait s'y attendre, un plus grand nombre de formes différentes que les masculines. Il sera facile de s'en convaincre en parcourant le tableau suivant, où nous avons consigné avec soin, non-seulement toutes les rimes différentes, mais encore, pour chaque rime, les divers suffixes mis à contribution. On y trouve de plus l'indication complète des 1000 premiers vers, ce qui permettra de se faire une idée approximative de l'importance des principales rimes dans notre poème.

TABLEAU DES RIMES.

Rimes Masculines.

A 35 engenra : Jocasta, etc.; 93 engenrera : ocirra, 401, 423, 511, 903, 907, 953 etc.; 189 engenra : commanda, 809, 863 etc.; 377 dira : encrua, etc.; 425 respondra : a, etc.

AI 175 delivrai : portai, 879 etc.; 547 dirai : rendrai, 609 etc.; 563 orrai : sai, etc.

AIM 925 claim : aim.

AIN 121 putain : vilain, etc.

AINS 6577 plains (= *planos*) : mains (=*minus*), 10143 dains : ferains, etc.

AINT 261 destraint : taint, etc.

AIS 21 plais (=**placitos*) : mais; 680 mais : pais, 6205, 6415, 8247 ; — 29 fais : lais (= *laïcus*), 7113, 9105; 785 plais : fais (= *factos*), 975 etc.

AIST 6219 plaist : laist, etc.

AIT 319 plait : fait, 521, 619 etc.; — 14141 fait : vait, etc.; 6145 *et* 12233 estait : fait.

AL 941 tal : mal, etc.; 13017 mal : al, etc. (13419 el : autretel, 11573 el : cruel); 7357 poitral : ceval.

AL (avec *l* mouillée) 3559 ombral : amiral.

ALS 2087 ostals : cevals (6491 ostex : cevaus).

AN 67 Tervagan : Apolan, 865 cassan : ahan, 971 an : Persan, etc.; 7523 Limasan : auferran, 7825 plan : jaseran.

ANC 7293 blanc : sanc, 7695 estanc : blanc, etc.

ANS 325 serjans : auferrans, etc., 345 ans : apparans, 493 : tans, 795 : enfans, etc. (*fréquent*) ; 4971 restans : flans, etc.

ANT 7 celant : avant, 97, 197, 289, 293, 315, 405, 409, 631, 913, 939 etc.; 397 talant : auferrant, 725 sanlant : talant, 5231 talant : enfant; 915 escarnissant : dolant; 4615 ardant : reluisant; 14605 : enfant ; 885 desissant : enfant ; 5573 valsissant : avant, etc.

ARS 2619 pars : dars, etc.; 2299 espars : pars (4669 tas : ars).

ART 929 tart : part, etc. (1945 part : tard).

AS 429 iras : enconterras, etc.; 435 vas : oras, etc.; 675 as : pas, 853 etc.; 697 fas : alas; 5383 pas : dras.

AST 6115 parlast : pesast, 11189, etc.

AT 8975 abat : combat, etc.

AUS 5211 vassaus : assaus, 6569 enkaus : haus, etc.; 2339 assaus : vassax, etc.; 4743 vax : cevax, etc.; — 5601 oissiaus : vassax, 6335 ciax (= *ecce illos*) : max.

AUT 379 gaut : haut, etc.; 5057 valt : haut, 13125 caut (= *calet*) : calt = *calidum*); 13003 caut (= **colpum*) : bliaut.

AX (voir *aus*).

É 41 cité : regné, 707, 861 etc.; 115 commandé : gré, 215, 227, 265, 369, 519, 717, 851, 871 etc.; 283 asseüré : engané, 309, 373, 701, 893, 897, 901 etc.; 923 Tezifoné : poesté (cf. 931); — 847 secré : parlé.

EIL 85 soleil : conseil, etc.; 1937 mervel : consel, etc.; 3513 consel : traveil, 5667 esmervel : conseil, 5517 esmervel : pareill, etc.

EL, avec *l* mouillée (voir *eil*).

ÈL 627 danzèl : isnèl, 659 etc.; 8543 Salatièl : Israèl; (3095 pourcièl : corièl).

ELS (voir *eus* et *iaus*).

ELT (voir *eut*).

ENS 135 repaissemens : garnimens, 8989 laiens : noiens, etc.; — 585 rens : pórpens, 3561 rens : sens, etc.

ENT 45 present : longement, 73, 105, 205, 285, 393, 445, 767, 815, 911, 935, 947, 955, 999, etc.; 415 doucement : entent, etc.; 699 rent : prent, 791, etc.

ÉR 1 celér : moustrér, 11, 15, 31, 129, 155, 191, 229, 281, 329, 383, 389, 457, 533, 569, 579, 665, 709, 735, 883, 887, 905, 937, 981 etc.; 10685 pér : pesér, 8783 bér : penér, 12311 afamér : mér, etc.; — (169 nés : demoustrér).

ÈRS 781 vers : cers, etc.; — 6901 haubers : ters.

ÈRT 12753 fert (= *ferit*) : revert *A* (fait : revait *B*, fet : revet *C*).

ÉS 3 alés : ramembrés, 95, 103, 117, 221, 267, 347, 375, 481, 789, 917, 945, 997, etc.; 303 avés : esgardés, etc.; 833 vretés : devés, 839 etc.; — 3981 enterés : remés ; — (169 nés : demoustrer).

ÈS 33 Ethioclès : Pollinichès, 365 eskès : Edipodès ; — 667 après : Edipodès ; 803, 979 etc.; — 1801 Pollinicès : recès ; — 4417 Meleagès : mès (cf. 4417), 5016 eslès : après, 4739 Pollinicès : mès, 6027 : fès, 7227 après : mès, etc.

EST 209 forest : rubest (*corr.* molest ?).

ÉT 4169 nét : gambét ; 10107 tramét : promét, etc.

EU 2253 leu : feu ; — 6113 Griu (*lis.* Greu) : Partonopeu (cf. 4287 Grius : Partonopex).

EUS 1221 orgilleus : cevalereus, 2933, etc., 1289 mervilleus : deus etc. (cf. *ós*) ; — 1045 se's : angousseus, 2431 : peüreus, 989 : coureceus, 3005 viseus : seus (*cf. visous : rous* 1763) ; — 7749 presuntuex : viseus, 9149, etc.; — 5531 Partonopex : Griex (*lisez* Greus), 4287 : Grius (*lisez* Greus), (cf. 3679 Greus : Amphiareus, 3263 : Partonopeus); — 9973 conseus : vermex, etc.

EUT 3819 teut : peut (*présent*), 3823 puet : eut ; — 441 aquelt : veut ; — 2915 *et* 5535 seut : peut (*lis.* sót : pót).

EX (voir *eus* et *iaus*).

I 419 rogi : caï (3me *pers. sing.*), 867 etc.; 431 di : vi, etc.; 611 oï (*partic.*) : s'esjoï, 723 etc.; 819 di : ci, etc.

IALS (voir *iaus*).

IAUS 455 biaus : damoisiaus, etc.; 223 drapiaus : biax, etc.; 2685 bials : cembiax, etc.; — 6335 ciax : max.

IAX (voir *iaus*).

IÉ 207 esploitié : eslongié, 311 pitié : mervillié, 633 etc.

IÉF 3997 cief : fief, 6437 grief : cief, etc.

IÈL (voir *èl*).

IÉN 65 chrestiien : paiien, 81 paiien : bien, 567 bien : retien, etc.

IÉNS 239 ociriens : averiens, 251 ocesissiens : biens, 757 biens : miens, etc.

IÉNT 575 vient : tient, etc.

IÉR 47 commencier : traitier ; 107 móllier : trencier, 173, 353, 577, 601, 737, 951 etc.; — 743 guerroiier : (sanle) chevaliers (*lis.* chevalier); — 337 cier : moullier, 491, 985 etc.; (787 porter : manger = portier : mangier).

IÉRS 13 mestiers : chevaliers, 357, 643 etc.; 503 destórbiers : ciers, 845 etc.

IÉRT 6453 ért (*lis.* iért, *au futur*) : quiért.

IÉS 53 enseigniés : resoigniés, 515, 587, 761 etc.; — 279 soiiés : esjoïssiés, etc.; — 333 depeciés : piés, 349, 651, 821, 835, 927 etc.; 921 iés : coureciés.

IÉT 39 pechiet : esragiet, 801 peciet : enteciet, 1029 despeciet : esrachiet, 6539 congiet : baisiet ; — 2767 congié : contraloiiet.

IEU 2495 giu : lieu, etc.; — 4179 liu : giu, 4191 etc.

IEUS 4137 Griex : gius, etc.; 14103 fius : escius ; 10663 miex : viex ; 603 vix (= * *veclus*) : mix ; — 4287 Grius (*lis.* Greus) : Partonopex.

IEX (voir *ieus*).

IF 7715 estrif : estótif, 9073 pensif : if, etc.

IL (avec *l* mouillée) 473 fil : escil, etc.

IN 43 voisin : fin, 399, 407, 987, 993 etc.

INS 531 *et* 545 cemins : Pins, etc.

INT 1683 tint : vint, 2303 etc.

IONS 253 puissions : laissions (*lis.* (?) puissons : laissons).

IR 9 cóvrir : retenir, 687, 703 etc.; — 663 seïr : venir, 3429 veïr : assalir, 8763 : ferir.

IS 381 maris : laidis, 605, 653, 811 etc. ; — 469 maumis : ochis, 517 etc.; — 499 ocis : petis, 695, 899, 2271, 2565, 2617, 2953, 3001 etc. (*très fréquent*); 1895 païs : estaïs ; 6383 mautalentis : espris, 9127 avis : vis (= *vivus*), etc.; — 3971 mis : lis (= *lilium*), 8361 vis : lis; 7155 beneïs : mis ; 4649 pis (= *picos*) : bis, etc.

IST 25 fist : dist, 201, 225, 395, 729, 869 etc.; 625 ist : gist, etc.

IT (cf. *i*) 713 petit : contredit, 1907 delit : lit, etc.; — 11567 merci : quit. (*lis.* qui).

IU (voir *ieu* et *eu*).

IUS (voir *ieus*).

IX (voir *ieus*).

OEC 759 poroec : iloec, 823 avoec : senoec, etc.

OEL 111 mailloel : doel, 1549 voel : doel (1re *pers. sing*), 5361 etc.

OI 137 conroi : roi, 213, 277, 335, 417, 551, 561, 581, 589, 641, 669, 689, 881, 969 etc.; 557 moi : otroi, 747, 755 etc ; — 763 secroi : recoi, 1261 : roi, etc. (*cf.* 847 secré : parlé, *et* 273 fois : secrois); — 8639 roi : maroi; — 593 oi : poi, etc.; — 153 oi : roi, 815 : voi 5295 poi : soi (cf 6267, 7042, 9095), 5633 ambedoi : soi, 13045 soi : anoi *BC*, esfroi *A* (voir sous *ui*).

OING 297 loin : besoing, etc.; 3885 semong : song, 5863 long : besong, etc.

OINS 6263 poins : loins, etc.

OIR 63 savoir : hoir, 163, 681 etc.

OIRS 3903 voirs : noirs, etc.

OIS 351 rois : córtois, 355, 363, 623, 655, 891 etc.; — 99 mois : drois, 6237 rois : cois, etc.; — 237 fois : rois, 245 : destrois, 273 : secrois, 959 etc.; — 427 drois : vois (= *vocem*); — 8615 *et* 12569 rois : marois (*cf.* sés : marés 3597).

OIT 61 parleroit : creoit, 217, 243, 537, 765, 957 etc.; 83 aouroit : cultivoit, 151, 287, 313, 367, 453, 523, 751, 805 etc.; 943 regneroit : iroit; 109 droit : estoit, 301, 637 etc.

ÒL 1093 arvòl : fòl, etc.

ÒLS 1263 còls : arvòls, etc.

ON 87 orison : raison, 247, 291, 295, 339, 361, 371, 595, 963 etc.; — 271 compaignon : entrerons (*lis.* entreron), 1810 maison : savons (*lis.* savon) (cf. 11907), 9845 prison (*masc. rég.*) : repaieron, 11123 li baron : alon (cf. 14553), 7117 eslison : preudon.

ONG (voir *oing*).

ONS 5 Platons : Cicerons, 23 confusions : ocisions, 75, 465, 783 etc.; 231 ferons : ocions, 233, 235, 711, 739 etc.; — 233 puissions : laissions (*lis.* (?) puìssons : laissons); — 14569 lions : bons; — 5177 nos compaignons (*rég. plur.*) : rendons.

ONT 483 vont : ont, 657 etc.;

513 mont: reont, etc.; 549 vont : mont, etc.

ór 467 signór : jór, 479, 489, 497, 501, 671, 769, 775, 797, 909, 967 etc.; 705 jór : tór, etc.; — 721 millour : onór, 733, etc.; — 113 dolour : folour, 171, 203, 995 etc.

òr 71 òr : tresòr, 7475 Agenòr : sòr, etc.

órs 127 jórs : jougleórs, 133, 571 etc.; — 779 sórs : ours, etc.; — 8605 tours : sours, etc.; — 1593 córs (=* *cortis*) : jórs, etc.

òrs 475 mòrs : fòrs, 621, 647, 673, 693 etc.; — 5693 esfòrs : còrs 1147, 7507 etc.; — 615 còrs : hòrs, 5761, 5813, 5895, 6041 etc.

órt 5327 córt : tórt, etc.; — 1273 sórt : retourt, 2557 tórt : court, etc.; — 7705 court : tourt, etc.

òrt 37 tòrt : mòrt, 119, 185, 541, 895, 919 etc.

ós 1659 prous : tós; 559 prous : tous, 1845, 2167, 4063, etc.; 7863 orgillous : córajous, etc.; 12883 dous : vous, etc.

òs 7059 bòs : dòs (cf. 8513), etc.; — 8565 enclòs : lòs; 12319 Esmenòs : enclòs; 12455 Minòs : lòs, etc.; — 7261 galòs : kaillòs, 13989 gaverlòs : caillòs, etc.; — 8471 dòs : gròs, etc.

òst 4203 ost : tost, 5487 etc.

ót 6831 englót : trestót, etc. (6163 dout : tout *suj. plur.*; *corr.* duit : tuit).

òt 3617 *et* 9503 pòt : sòt, 7079 reclòt : òt, 9383 sòt : òt, etc.; — 437 pòt : mòt, 6091 amòt : mòt, 5307 òt : mòt, etc. (2945 *et* 5535 seut : peut).

our (voir *ór*).

ours (voir *órs*).

ourt (voir *órt*).

ous (voir *ós*).

u 295 fendu : pendu, etc.; 4095 nu : bu, etc.

uen 3719 buen : suen, 4215 etc. (*cf.* 13833 bon : Gascon, 3545 environ : bon).

uens 5805 suens : buens, 6013 etc.; 9393 quens : buens, 3529 : suens, etc. (*cf.* 14569 lions : bons).

uet 3447 puet : estuet, etc.

ui 565 sui : ancui, 699 celui : connui, 4165 anui : lui, 13035 qui (*de* quidier) : fui; — 683 nului : andui, 719, 5273, 5511 etc. (voir sous *oi*); — 1305 hui : pui, 8859 : mui (*cf.* 10385 hui : moi = *modium*).

uis 4277 tambuis : huis, 1957 loiduis : duis, 4299 nuis : deduis, etc.

uit 649 nuit : deduit, etc.; — 3848 tuit : bruit, 4999 etc., 13401 : nuit, 13707 etc., 9217 : quit, 9403 etc., etc.

ur 4853 mur : dur, etc.

urs 1929 murs : segurs, 4637 etc.

us 49 Laïus : dus, 451, 4617 etc.; — 193 plus : Laïus, 307, 323, 859 etc.; — 599 vertus : creüs, 807 fendus : pendus, etc., — 8835 cremus : Tydeüs, etc. — (2121 Tydeüs : pertrius, *lis.* pertrus).

ust 3417 fust : aresteüst, etc.

ut 2243 consut : reçut, 9641, 12985 etc.

Rimes Féminines.

ABLE 77 fable : diable, 12873 : desfensable, etc.

ABLES 3045 connestables : Naples ; — 1829 tavles : connestavles.

ACE 6087 manace : glace, etc.; — 977 place : face (*cf.* 7077 plaise : face *et* 7425 faice : place = *platea*), 4205 face : sace, 1111 espace : face ; — (4551 busnace : sace).

ACENT 6557 facent : kacent, 12729 etc.; — (3181 esracent : esragent).

ACES 1959 messages : saces (*cf.* 1855 messages : sages = *sapias*).

AGE 51 parage : córage, 157, 343, 661 etc.; 411 sage : image, 421 etc.; 727 sage : córage, etc.

AGES 3835 damages : barnages, etc.; — (1855 messages : sages = *sapias*; *cf.* 1959 messages : saces).

AGNE, AGNES (voir *aignè*, *aignes*, *ègne*).

AICE (voir *ace*).

AIE 2945 plaie : esmaie, 6799 : dalmaie, etc.

AIENT 4029 esmaient : traient, etc.

AIGNE 2637 compaigne : saigne, etc.: — 4977 plagne : compaigne, 4339, 5003, 6603 etc.; — 4225 plaigne : montane, 8133 saine : bagne, 14201 compagne : saine (= *signat*); — 7985 plagne : Sardagne, 9527 : compagne, etc.; — (6755 ensègne : boscagne, 5061 : plane).

AIGNES 3287 plaignes : compaignes, etc. (1003 montaingnes : plaignes); — 4377 compagnes : montagnes, etc.

AIGRES 10579 maigres : aigres.

AILE 7277 Baile : paile ; — 6057 pale : Thesale (*lis.* paile : Thesaile), etc.

AILLE 991 assaille : bataille, 4509 etc.; — 9303 aumalle : asaille, etc.; — 9325 pitalle : vitalle, 5113 vitalle : falle, 9621 etc.

AILLES 4035 escailles : falles, 6615 etc.; — 6923 batalles : falles, etc.

AIME 9387 afame (*lis.* afaime) : aime.

AIMENT 12291 s'entraiment : reclaiment, etc.

AINDRE 4009 açaindre : enpaindre, 3337 faindre : remaindre, etc.

AINE 13001 maine : paine, 4257 : alaine, 1367, 4217 etc.; — 3269 enmaine : vilaine, 4123 amaine : plaine, etc.

AINENT 635 mainent : painent, 4217 pórmainent : painent, 1423 etc.

AINES 3253 Miçaines : Ataines, 14134 primeraines : daeraines, etc.; — 3323 maines : semaines.

AIRE 731 gaire : afaire, 8571, Cesaire : dromadaire, etc.

AIRES 1897 afaires : gaires, etc.

AISE 13279 baise : taise, 8167 etc.; — 7077 face : plaise.

AISES 3427 agaises : mesaises.

AISNE 8537 fraisne : Saisne, etc.

AISSE 3067 escapaisse : tournaisse, 11563, 11891 etc.; — 3565 eslaisse : abaisse, etc. (voir *esse*).

AISSENT 3155 plóraissent : demenaissent, 11343 etc.; — (2771 devançaissent : ociassent (*lis.* tuaissent), 5629 taisent : laissent).

AITE 4167 afaite : traite, 9225 escargaite : sófraite, etc.

AITES 6929 escargaites : faites, 8701 sófraites : traites, etc.

AIVES (voir *aves*).

ALE 6903 desmale : male, 6745 escale : itale, 3724 sale : escale, etc.; — 6057 pale : Thesale (*lis.* paile : Thesaile), etc.

ALENT 2273 avalent : devalent, 13977 etc.

ALLE, ALLES, avec *l* mouillée (voir *aille*, *ailles*).

ALME 13479 hiaume : roialme.

AMBLE 1257 ensanble : tramble, 13041 ensanle : amble (cf. 3443); — 965 ensanle : sanle, etc.

AME 8415 tubiane (*lis.* tubiame) : ame.

AMES 263 laissames : despiçames, etc.

ANCE 331 brance : hance, etc.; — 525 vengance : demorance, 827 etc.; — 4962 lance : connissance, 6073 blance : connissance, etc.

ANCES 5441 hances : blances, 9523 : brances, 8051 : mances, etc.; — 4988 lances : connissances, 12727 etc.

ANDE 753 demande : demande, etc.

ANDENT 5795 espandent : demandent, etc.

ANDRE 12807 Salemandre : escandre, 12911 : tendre, etc.

ANE (voir *aigne* et *ègne*).

ANGE — 7573 enfange : estance (*pron.* estanche).

ANGES 7075 estrange (*lis.* estranges) : langes.

ANLE, ANBLE (voir *amble*).

APLES (voir *ables*).

ARBRE 477 arbre : marbre, etc.

ARCE 9883 marce : Lusarce.

ARDE 4333 arde : angarde, 7949, 12363 etc.

ARGES 3241 larges : Arges, etc.

ARMES 6791 armes : Parmes, etc.

ASE 6771 crisopase : embrase.

ASME 8109 pasme : blasme, 8207 : basme, etc.

ASMENT 9341 pasment : blasment, etc.

ASTES 13899 pórkaçastes : parjurastes, etc.

ATE 6075 Ate : aate, etc.

ATENT 12691 combatent : entrebatent, 1041 gratent : batent, etc.

ATES 4261 aates : plates, etc.

ATRE 1279 combatre : esbatre, etc.

AUCE 7993 cevauce : enqauce.

AUME (voir *alme*).

AVES 12493 Amoraves : saves (*corr.* Amoraives : saives).

AVLES (voir *ables*).

ÉCE 139 leéce : tristéce, etc., 4069 adréce : bléce, etc.; — 6185 dréce : frésce ; — 3395 sekeréce : séche.

ÉE 181 desirée : menée, 413,

773, 873 etc., 447 assemblée : contrée, 461, 471, 613, 617, 629, 691, etc.

ÉES 4895e svertuées : valées, etc.

ÈGNE — 7547 ensègne : faigne, etc.; — 5889 ensègne : plagne (= *plangat*), 5061 : plane, 6753 : boscagne, etc.;—13099 ensegne : rene (59 fème : règne, 741, 793 etc.)

EILES — 1339 celes (*lis.* ceiles): mervelles (*lis.* merveiles), (cf. 831 ortoiles : çoiles).

EILLE — 1517 conseille : merveille, 3435, 3441 etc.; — 305 mervelle ; parelle, 385, 1687, 2075 etc.

EILLENT — 5369 consellent : esmervellent, etc.

ÈLE 485 novèle : bèle, etc.; — 5953 Castèle : sèle, 8057 Castèle : arondèle, etc.

ÈLENT 9323 atrópèlent : ensèlent, etc.

ÈLES 131 pucèles : vièles, 777 etc.

ÈLLE (=esle) 7363 melle : grelle.

ELLE, ELLES, ELLENT, avec *l* mouillée (voir *eille, eilles, eillent*).

EMBRENT 4331 desmembrent : raiembrent.

ÈME (voir *ègne* et *enne*).

ENCE 10051 tence : patience, etc.

ENCENT 7937 commencent : tencent, etc.

ENDE 11513 amende : entende, etc.

ENDENT 3479 descendent : tendent, 4329 : prendent, etc.

ENDRE 259 fendre : suspendre, etc.

ÈNENT — 6753 règnent : prènent.

ENGE 10943 renge : prenge, etc.

ENGENT 3189 blastengent : vengent, etc.

ENNE 3721 Lenne (= *Lemnos*): fème.

ENSE 1495 pórpense : deffense, etc.

ENTE 199 dolente : demente, 507 etc.

ERDENT 13289 servent : perdent.

ÉRE 187 mére : pére, 391, 495 etc.; 10607 frére : lére, 13611 etc.; — 9969 matére : frére, 10807 : emperére; 6767 matiére (*lis.* matére) : empére (cf. *ire*).

ÉRENT 8625 joustérent : donérent, etc.

ERNE 2093 posterne : galerne, etc.

ERRE (ÈRE) 55 terre : guerre, 123, 141, 949 etc.; 607 terre : querre, etc.; — 7711 tère : desère, etc.; — tère : guerre, *passim*, 8599 Engletère : gerre; — (10657 faire : terre).

ERTE 13179 perte : deserte, etc.

ERVENT (voir *erdent*).

ESSE 2247 presse : iresse, 2293 : s'eslesse, 5818 : s'eslaisse (*cf.* 6777), etc.

ESTE 19 feste : geste, 125, 529, 583, 677 etc.

ESTES 6737 bestes : tempestes, etc.

ESTRE 3335 estre : prestre, 12917 fenestre : senestre, 2137 etc.; — 317 estre : mestre, 7061 etc.

ESTRES 4491 estres : fenestres, 4691, 10337; — 387 prestres : mestres, etc.

ÉTE 3607 evéte ; néte, etc.

ÉTRE 27 létre : entremétre, 341 : métre, etc.

EUE (voir *ue*).

EULENT (voir *oelent*).

EURE (voir *óre*).

EURENT 299 akeurent : demeurent, 3175, 3927 etc.; — 327 keurent : peurent; — 5783 peurent : eurent (cf. *òrent*).

EUSE (voir *óse*).

ICE 7727 rice : fice, 12525 : nice; — 5967 lice : faitice (*cf.* 7283 lices : rices *et* 11229 Salenike : rike).

ICES 7283 lices : rices; — (8413 tunices : relikes).

IE 147 dyablie : oïe, 159, 321, 359, 527, 555 etc.; 2711 folie : aïe, 9109 esbahie : aïe (*cf. ue*); —5245 prie : partie, 5987 ralie : partie (cf. *oie*).

IE (= IÉE) 183 avillie : lignie, 645 maisnie : lie, etc. (*ne se confond jamais avec le véritable* ie).

IÉGNE 3261 viégne : tiégne, etc.

IÉGNENT 2037 viégnent : tiégnent, etc.

IÉNENT 8658 viénent : retiénent, etc.

IENT 9587 fient : oublient, etc.; —639 escrient : prient; 11279 dient : otrient (cf. *oient*); — 13795 escrient : s'entraïent, etc.

IÉRE 1007 fiére : premiére, 1281, 1681 etc.; 8539 iére (3e *pers, sing. fut.*) : legiére.

IÉRENT 1259 requiérent : esparniérent, 6719 etc.

IÉRES 4679 perriéres : piéres, etc.

IES 6709 noircies : enroidies, etc.

IES (= IÉES 5041 brisies : desploïes, etc. (*ne se confond jamais ave le véritable* ies).

IÉVE 2275 reliéve : aciéve, 9509 etc.

IÉVENT 12541 liévent : criévent, etc.

IGNE 6935 signe : digne, etc.

IGNES — (69 signes : imagines).

IKE 11229 Salenike : rike (cf. *ice*).

IKES — 8413 tunices : relikes.

ILE 8563 Sesile : vile, 12879 vile : mile, etc.

ILLE 3847 fille : escille, etc.

IME 9371 prime : rime (*C* frime).

IMES 249 fesimes : plevimes, etc.; 10903 onsimes : dosimes, etc.

INE 101 roïne : cortine, 685, 825, 857, etc.

INES 149 orfenines : poitrines, 14523 etc.

INRENT 5119 vinrent : tinrent, etc.

INTE 8583 Corinte : retinte, etc.

IRE 143 sire : ocire, 161, 165, 255, 403, 841 etc.; 715 sóspire : eslire, etc.; 7063 majestire : eslire (*D* meïsteire : eslire), 8421 cimentire : lire; — 6767 *C* matire : empire (A matiére : empére), 3361 empire : sire, 3365 : desconfire, 14595 : dire.

IRENT 889 firent : fendirent, 3025 firent : haïrent, 5725 : partirent, 13743 : s'estormirent (*B* s'esfremirent); 12689 misent : prisent; — (8009 eslongierent : perdirent).

ISE 1131 guise : faintise, 1295 cemise : grise, etc.; — 89 sacrefisse : pramise, 11307 justice : gise (= guise), etc.

ISES 14113 aprises : mises, etc.

ISENT (voir *irent*).

ISLE 8545 grisle : isle.

ISME 6859 *et* 6917 meïsme : abisme, etc.

ISSE (voir *ise*).

ISSENT 4661 envaïssent : afeblissent, 9349, etc.

ISTE 8489 amatiste : liste, etc.

ITE 7833 descrite : merite, etc.

ITES 7917 dites : quites, 12335 etc.

IUE 12551 liue : aconsiue; — 12739 ive : liue (cf. BC *Addit.* 53, rive : yve).

IVE 505 vive : caitive, etc.

IVES 14051 vives : caitives, 14085 etc.

IVRE 9653 vivre : delivre, etc.

IVRES 5161 ivres : delivres, 5439, 12227 etc.

ÒCE 7125 Eskoce : croce, etc.; — 443 aproce : roce, etc.

OELENT 6125 voelent : seulent, etc.

OELLE (avec *l* mouillée) 4835 bruelle : foelle, etc.

ÒENT 5653 òent : lòent, etc.

OEVE 6509 troeve : roeve.

OEVRE 219 descoevre : oevre, 2847 etc.

ÒGNE (voir *oigne*).

OIE 591 alaitoie : aloie, etc.; — 597 tenoie : avoie, 749, 973 etc.; — 177 morroie : joie, 6127 joie : ceie, 9619 : proie, 12700 *et* 12715 : noie; — 749 otroie : envoie, 12157 : croie, 12171 etc., 5637 : doie, etc.

OIENT 7013 apoient : poient; — 449 celebroient : aoroient, 463, 535 etc.; — 11491 disoient : estoient, 11485 etc.; — 79 donoient : detenoient, 367, 2649, 3007, etc.

OIES 433 soies : conistroies, etc.; — 1927 proies : carcloies, etc.

OIGNE 5789 poigne : Gascoigne, 8073 vergoigne : besoigne, etc.; — 5939 besoigne : Gascone, 6669 *BC* paine (*lis.* poine) : besoingne, etc.; — 2442 vergongne : besongne, 2313 : besogne; (1519 songe : mençoingne, *lis.* mençonge).

OIGNENT 12909 poignent : joignent, etc.:

OILES (voir *eiles*).

ÓILLE — 5913 agenóille : mólle.

OINDRE 9567 joindre : poindre, 12907 etc.

OINE 3275 Callidoine : essoine, 5077 etc.; — 5807 Sydoine : brone (= *broine*), 5939 besoigne : Gascone; 9039 Calidone : patremone, 8497 etc.; — (5337 Calidone : trone, 6755 *BC* essoigne : trone).

OINES — 8491 sardones : calsidones.

OINSE 10381 doinse : pardoinse, etc.

OIRE 6769 trifoire : ivoire (*cf.* 8503 yvüire *C* (yvire *A*) : muire *AC*, *B* ivoire : moire); — 9667 croire : voire, etc.; — 837 croire : oirre, 9467, 9679; — (4499 croire : reçoivre).

OIRE (= lat. *oria*, *orium*) 4145 estoire : glòre; — 17 estòre : memòre; 4145 : glòre, 6065

memòre : Flòre, 9207 ajutòre : victòre, 5691 etc.

OIRES (= lat. *orias*) — 4579 estoires : memòres.

OIRRE (voir *oire*).

OISE 1105 poise : toyse, 6897 : envoise, etc.; — 13239 ricoise : prooise (*cf.* 13171 largéce : proéce, *et* secroi, secré, *sous* OI).

OISSE 14123 esloisse : angoisse, etc.; (12183 deüsse : angoisse, *lis.* angusse).

OISSENT 12665 froissent : croissent, etc.

OITES 14125 droites : destroites, etc.

OIVENT 4667 aperçoivent : deçoivent, etc.

OIVRE 829 toivre : aperçoivre, 6773 atoivre : aperçoivre, 6851 boivre : deçoivre, etc.; — (4499 croire : reçoivre).

ÓLE — 13857 foule : soule, etc.

ÒLE 843 acòle : paròle, 7157 paròle : estòle ; — 8597 Nicòle : vòle, etc.

ÒLES 1967 paròles : fòles, etc.

ÓLLE, avec *l* mouillée (voir *óille*).

ÓLTE — 6921 tumólte : escoute, 10341 tumulte : escoute.

OMBRE 4839 nombre : ombre.

OME — 1157 home : somme, etc.

OMES 257 faisonmes : perivromes, 3537 *A* venonmes : homes (*BC* sommes : hommes), 10831 somes : devomes, etc.

OMME (voir *ome*).

OMMES, ONMES (voir *omes*).

ONCE 12223 Ponce : nonce, etc.

ONCES 8487 onces : jagonces, etc.

ONDE 6735 monde : parfonde, etc.; 12759 parfonde : confonde (*cf.* 6871 confonge : fonge, *lis.* confonde : fonde), etc.

ONDES 12639 ondes : parfondes, etc.

ONDRE 7769 tondre : repondre, etc.

ONE 6089 abandone : estone, etc.; 745 córonne : personne, etc.; — (5337 Calidone : trone, 6755 *BC* essoigne : trone).

ONES (voir *oines*).

ONENT 5797 abandonent : semonent, etc.

ONGE 6869 *et* 13285 songe : mençonge; 1519 songe : mençoingne; — (687 confonge : fonge, *lis.* confonde : fonde).

ONNE (voir *one*).

ONSE (voir *onze*).

ONSTRE (voir *ontre*).

ONTE 145 conte : honte, 817 etc.

ONTRE — 539 *et* 2113 monstre : encontre.

ONZE — 8619 afonse : onze.

ÓRBE 8841 tórbe : destórbe, etc.

ÒRCE — 1077 pòrce : escòrce (= * *ex-corticea*).

ÒRDE 241 concòrde : descòrde, 933, 961 etc.

ÓRE 7601 móre : córe, 8771 plóre : sóre, 8803 óre : sóre, etc.; — 8987 secórre : óre; — 1309 seure : heure, 7947 etc.

ÒRE 6405 òre : encòre, etc.

ÒRE = lat. *oria* (voir *oire*).

ÒRENT 9353 òrent : sòrent etc.; — 5783 peurent : eurent; — (327 keurent : peurent).

ÓRENT 7657 plórent : órent *B* (s'entracolent *A*).

ÒRES = lat. *orias* (voir *oires*).

ÓRNE 1331 tórne : mórne, 5915, 9055 etc ; 7981 : sejórne, etc.

ÓRRE 8837 córre : rescórre, etc.
ÒRTE 8637 tòrte : pòrte, 9305 etc.
ÒRTES 13967 pòrtes : fòrtes, etc.
ÒSE 459 còse : pòse, 9825 *et* 10555 : òse, etc.; — 12123 còse : ròse.
ÓSE — 487 córecóse : dólerouse, etc.;— 3711 espouse : touse; 8217 espouse : dólerouse (*cf.* 877 dólereuse : espeuse).
ÒSENT 8205 pòsent : còsent, etc.
ÓTE 1009 róte : góte, etc.; — 14127 route : toute, 5851 doute: toute, 6973 : engloute, etc.
ÓTENT — 7583 boutent : rebótent, etc.
OUCE 10015 adouce : touce, etc.; — 8213 bouce : touce, etc.
OULE (voir *óle*).
OUSE (voir *óse*).
OUPLE (OUBLE) 12705 couple : double.
OUTE (voir *óte*).
OUTENT (voir *ótent*).

UCENT 4045 hucent : trebucent.
UDE (voir *uide*).
UE 2327 esvertue :mue, etc.;— 1939 aiue : confondue, 9013, 9351 etc.; 1627 esvertue : aieue, 6425, 10851 etc.
UEENT 14529 pueent : fueent.
UENT 4053 huent : ruent, etc.; — 8237 remuent : aieuent,
UES 1041 tortues : marmólues, 14149 esperdues : maçues, etc.
UIDE 7515 cuide : estude (*lis.* estuide).
UIDES (voir *uies*).
UIE 3393 pluie : essuie, etc.
UIENT 9585 bruient : fuient, 10102 conduient : s'enfuient, etc.
UIES 5877 vuides (*lis.* vuies) : pluies.
UIRE (voir *oire*).
UISSENT (voir *ussent*).
ULTE (voir *ólte*).
UME 4039 escume : alume, etc.
UNE 4741 lune : brune, etc.
URE 167 creature : porteüre, 179, 269, 439, 509, 573, etc.
URENT 799 furent : aperçurent; 7833 endurent: desmesurent, etc.
URES 8531 paintures : figures, etc.
USSE 12183 deüsse : angoisse (*lis.* angusse).
USSENT 7747 fuissent : eüssent.

1° Rimes pauvres et rimes communes. — Examinons maintenant la rime au point de vue de la richesse et de l'exactitude. On sait que, dans les mots terminés par une simple voyelle, il faut aujourd'hui, pour que la rime soit bonne, que la consonne précédente soit la même dans les rimes masculines ; quant aux rimes féminines terminées par un *e* muet non suivi d'une consonne, elles ne sont bonnes que si, en supprimant l'*e* muet, on a une rime masculine correcte. Cependant l'ancien français admettait, dans une certaine mesure, la rime par une simple voyelle (je ne parle pas des diphthongues, qui riment bien par elles-mêmes encore aujourd'hui); ainsi, des rimes comme les suivantes étaient considé-

rées comme pauvres, mais non comme incorrectes : *vérité : navré* 3139, *engigna : compassa* 9853, *perdu : tolu* 9849, *espée : boutée* 3143, *perdue : nue* 7723, *espie : die* 4911, etc. Notre poème offre environ 4 0/0 de ces rimes, tandis qu'il donne, en dehors des rimes riches, environ 82 0/0 de rimes qui seraient encore aujourd'hui parfaitement exactes. Nous prenons ces chiffres dans les vers 4291-5290 (Épisode du Château de Montflor), parce qu'ici les deux rédactions concordent presque complétement, mais la proportion est sensiblement la même dans le reste du manuscrit A.

2° Rimes riches. — Nous appellerons rimes riches toutes les rimes qui sont plus que suffisantes.

a. — Il faut distinguer d'abord les rimes assez nombreuses (en moyenne 7 0/0) qui comprennent une consonne devant la voyelle accentuée (suivie d'une ou plusieurs lettres autres que l'*e* muet), comme *celés : alés* 4375, *passer : tenser* 4865, *ceval : val* 12253, *mener : soner* 129, *colpée : espée* 471, 613, 691, etc., *grijois : bórgois* 4559, etc.

b. — Si la rime atteint deux ou plusieurs lettres avant la tonique, ou bien la consonne avant la tonique et plusieurs lettres après, ou seulement trois ou quatre lettres après la tonique, la rime peut être appelée *étendue*. Notre poème en renferme environ 6 0/0 ; nous n'en citerons qu'un petit nombre : 1° *savons : avons* 711. 739, etc., *forsjeter : desyreter* 155, *carmer : desarmer* 12573, *emblés : comblés* 8551, *sergant : vergant* 7439, *compaigne : campaigne* (passim), *maison : raison* 4395, *loeront : consilleront* 5249, *reondement : sejórnement* 4301, etc.; 2° *argent : gent* 73, *prendre : rendre* 4731, *fenestre : senestre* 4907, *done : abandone* 4467, *vilains : plains* 4439, etc.; 3° *ivres : delivres* 5161, *arbre : marbre* 4523, *estres : fenestres* 4491 et 4691, *desmembrent : raiembrent* 4331, *fendre : suspendre* 259, *larges : Arges* 3241, *ombre : nombre* 4839, etc.

Il faut comprendre également parmi les rimes étendues les formes accentuées sur le radical (3°) ou sur la désinence (1°), dans les verbes *venir : tenir*, rimes fréquentes dans tous les poèmes, et aussi les rimes étendues *impures*, c'est-à-dire où la consonne entre les deux voyelles qui riment est différente, comme dans *li val : li bal* 4583, *de soi : de moi* 12149, *folie : Valflorie* 4385, *cevalerie : praerie* 5015, *souspris : mors ou pris* 4391, etc.

c. — Signalons encore, parmi les rimes riches, les rimes *homonymes*, où l'on peut distinguer : 1° la rime du simple avec le composé ou de deux composés ensemble, comme dans *esgarde : engarde* 7949, *honór : deshonour* 5190, *concorde : discorde* 10825,

boutent : rebótent 7583, *tórbe : destórbe* 8841, *avalent : devalent* 2273, *sonent : resonent* 4319, *mentir : desmentir* 4441, *confonge : fonge* 6871, etc.; 2° la rime de deux mots de même forme, mais de sens différent, comme dans *livre : delivre* (adj.) 8025, 9719, etc., *(en)sanle* (adv.) *: sanle* 965 etc., *face* (= faciat) : *face* (= facies) 12187, *part* (verbe): *part* (subst.) 7505, etc., et avec élision, *d'ire : dire* 5261.

d. — Enfin, les rimes *identiques*, où le même mot est employé, mais avec une syntaxe différente ou une légère nuance dans le sens, comme *demande* (= mande) : *demande* (= interroge) 753, *nous* (suj.) : *sór nós* 4927. Je n'ai noté qu'un seul exemple où l'emploi du mot fût absolument le même dans les deux vers : *(A sa mére ne valt rien dire), Fors tant li dist mal fera* JA, *Ce sace bien, nel tenra* JA 5263, où BC donnent une meilleure leçon : *(Quant tiex paroles li ot dire), Jure les diex que il aoure Que ja n'iért pris a icéle houre.* Les rimes identiques sont excessivement rares dans notre poème, et il n'a guère pu nous en échapper; les *homonymes* le sont beaucoup moins, surtout celles que nous avons comprises sous le n° 1, mais elles ne dépassent pas cependant le chiffre de 1 0/0.

3° Rimes tolérées. — Les rimes inexactes sont relativement peu nombreuses dans notre poème, et s'expliquent le plus souvent par des licences admises par tous les versificateurs du moyen-âge, même ceux de la meilleure époque; nous allons les passer toutes en revue. Il convient de signaler d'abord *r* rimant avec *rr : faire : terre* 1065, *piére : maisiére* 14527, *secórre : óre* 8987, *croire : oirre* 837 (cf. 9467), et accessoirement la rime des noms en *ator* (*atro*), que certains textes écrivent avec *rr*, et qui ici riment avec *frére* 10863, ou *empére* 10807; en particulier *lére* (= latro), qui rime avec *frére* 10617. 13611, et que l'on trouve plus souvent ailleurs avec *rr*. Il est probable que pour l'auteur la prononciation de *rr* était légèrement affaiblie et se rapprochait de celle de *r*. — Dans les groupes de deux consonnes (l'une des deux étant un *r* ou un *l*), la première peut, comme on sait, être différente ou absente (cf. G. Paris, *Rom.* VII, 126) ; c'est ainsi que nous avons ici : *croire : reçoivre* 4499, *vivre : descrire* 8695, *large : signorage* 1635, *sages : larges* 7017, *cevaliers : prisiés* 2089, *enclos : mors* 7997, *tas : ars* 4669, connestables : Naples 3045, *couple : double* 12705, et *monstre : encontre* 289 et 1875, ou l'*s* manque dans un groupe de quatre consonnes réduit à trois. Au contraire, la seconde consonne est différente (ce qui est plus rare) dans *garde : carge* 4779, *gardes : carges* 9441, *servent : perdent* 13289, et dans *destorse : rescorre*

7359, où l'on pourrait à la rigueur corriger : *destrósse : rescósse*, cf. *torsé* = *trossé* 12328.

Un petit nombre de rimes, inexactes en apparence, deviennent exactes en sacrifiant la déclinaison, ce qui doit être fait toujours quand on a affaire, comme ici, à un auteur soigneux et qui rime bien (cf. G. Paris, *Rom.* III, 120 ; IV, 282, et Mall, *Comput*, pag. 97 sqq.). Les auteurs profitaient en effet, pour leurs rimes, de l'altération de la flexion qui commençait à se produire dans la langue ; mais il faut noter que c'est toujours le cas régime au lieu du cas sujet, qu'on trouve, ici comme ailleurs chez les auteurs corrects, et non pas le cas sujet pour le cas régime, ce qui est du reste conforme à la forme définitive qu'ont prise la plupart des mots déclinables en français. Voici des rimes qui sont dans ce cas : *fu* (3e pers. sing.) : *retenu* 14181, où d'ailleurs *retenu*, étant prédicat, peut avoir la forme du régime, quoique cette syntaxe soit rare chez notre auteur ; cf. cependant *Illoec le laist on assés vivre*, *Et ja ne s'en voist mais delivre* 5699-5700, à côté de *Sor .j. ceval qui valt .c. livres*, *Vers la cité s'en fuit delivres* 12227-8, et *bien* (adverbe) : *mien* (prédicat) 1137. A l'intérieur du vers, l'*s* se montre à peu près toujours au prédicat, sauf pour le neutre, ou dans les tournures impersonnelles.

N rime exceptionnellement avec *n* mouillée : *signes : imagines* 69 A et *essoigne : trone* 6755 B C, où A donne *ensegne : boscagne* (lis. *boscaigne*) ; le premier exemple semble indiquer une prononciation tolérée : *sines*.

La rime *taisent* (= taceant) : *laissent* 5629 ABC est surprenante ; mais il faut la rapprocher de *tace* (= taceat) : *face* 977, *face : plaise* 7077 etc. (cf. Benoît, *Chron.*, v. 21183 *tace : sace*), et aussi de *Estace* (= Statius) : *topace* (= τοπάζιος) 9815, et écrire *taicent : laissent*, où la rime de *c* doux (pron. *s*) avec *ss* n'est plus qu'une licence.

La consonne finale est supprimée dans *roi* : *soi* (= *soif*) 3383 ABC, et *palefroi : soi* 3407 ABC ; de même dans *roi : doi* (= digitum) 4985. La forme du mot est légèrement modifiée dans *Crete : Milete* (= Milet) 8895, *Miçaines : envaines* (= en vain) 6999.

Il reste les rimes imparfaites suivantes, faciles à corriger : *vuides* (lis. *vuies*) : *pluies* 5877 ; *griéve : siége* 6971 (lis. *griége : siége*, et cf. B C, Addition[1], *griége : piége* 565 : *siége* 667) ; *plórent* : (canques il porent) *s'entracolent* 7657, où l'on peut cor-

[1] Nous désignons toujours ainsi la longue interpolation de BC qui contient la mort de Capanée et le conseil des dieux.

riger avec BC : (Et tant com pueent pór els) *órent; andou : vous* 6273 (lis. *andous*). Mais *destorbe : encombre* 9583 n'est qu'une assonance; il en est de même de *nés : demonstrer* 169, de *Lenne : fème* 3721, et de *règne : fème* 51. 741. 793 etc. (fréquent, cf. *Rom. de Troie*, etc.), où il faut peut-être prononcer *fène* (cf. *fenna* languedocien, *fenno* rouergat, etc., à côté du provençal *frémo*). Ce sont là, je crois, les seules rimes qui dépassent les licences admises ; *enfange : estance* (pron. *estanche*) 7573, *esracent* (pron. *esrachent*) : *esragent* 3181, *messages* : *sages* A (*saches* B), :*saces* (pron. *saches*) 1959 B, peuvent à la rigueur être tolérées. Quant aux rimes bâtardes, c'est-à-dire à la fois picardes et françaises, elles indiquent une prononciation réelle (voir ci-dessous, *Phonétique*.

On voit que sur plus de 14600 vers, c'est là un chiffre de fausses rimes insignifiant. Je ne parle pas ici des passages étrangers au manuscrit A, et qui appartiennent à l'auteur du remaniement : les rimes fausses et les rimes inexactes y abondent. En une vingtaine de vers, nous relevons celles-ci : *ot : mort* BC, *serre : vespre* B (*resne* C). *pére : prée* B C, *serre : Serse (?)* B, *Serse (?)* : *Perse* (C) *Arrabe : parage* BC; et ailleurs (Addition [1], v. 585-6) *Tresaine : glaive* B (*glaive : desplaise* C), *flambe : ame* C (*flambe : ensemble* B), etc. En somme, on peut dire que l'auteur du poème original rimait très exactement, et que son œuvre appartient à la bonne époque de la langue. Ajoutons que l'auteur emploie tour à tour, suivant les besoins de la rime, des formes dialectales différentes, par exemple *empire* et *empére*, *seïr* et *seoir*, *veïr* et *veoir*, *otrient* et *otroient*, etc.

B. Élision et Hiatus

L'hiatus, dans les monosyllabes, suit généralement les règles données par MM. G. Paris (*Alexis*, pag. 131 sqq.) et Mall (*Comput*, pag. 30 sqq.). *Que* (conjonction) et *ne* sont élidés ou non, à volonté, dans la plupart des textes; ici l'élision domine. Voici des exemples d'hiatus : *que*, 59 A 93. 1436. 3459. 3741. 5562. 9266. 13877. 14102 etc.; *ne*, 1666 (Ne a roi n'a empereour), 8355 (Il ne me sent n'il ne me voit), 9247 (rare). D'autres monosyllabes (*me*, *te*, *se*, *de*, *le*, *la*) s'élident toujours. *Se* = lat. *si* s'élide à peu près toujours ; je trouve cependant l'hiatus aux vers 5563. 9245. 14397

[1] Nous appelons ainsi le long passage interpolé de 754 vers, où il est question du conseil des dieux et de la mort de Capanée.

etc. Au contraire, *se* = *sic* est très souvent élidé, comme nous le verrons plus loin (V. *Syntaxe*, 21°).

L'article *li*, au masculin, admet ordinairement l'hiatus, mais on trouve des exemples d'élision : *l'un* (suj. plur.) 67. 69, à côté de *li un* 71; *l'autre* (suj. plur.) 68; *l'uns* 219. 1358. 7452. 7485. 7665 etc., à côté de *li uns* 227 etc.; *l'enfes* 224, à côté de *li enfes* 285. 313; *l'archevesques*, 3680. 6789, *l'engineór* * 11290[1], mais *l'arbalestier* 14583 peut être corrigé à l'aide de BC *(D'une tour li arbalestier)*; en somme, l'élision de *li* est rare avec les substantifs. — *Li*, datif du pron. pers., n'est presque jamais élidé; cf. cependant 2618, *Que l'en diras la verité*. Notre affirmation de la page 296 était donc trop absolue.

Je, non élidé, prend presque toujours dans A la forme *jou*, *jo*, devant une voyelle comme devant une consonne. BC ont quelquefois *je* non élidé devant une voyelle. L'élision est plus rare, et alors les scribes écrivent toujours *j'*; de même pour *çou (chou)*, *ço* et *c'*, avec élision.

Que, pronom relatif, est tantôt élidé, tantôt non. *Qui* semble élidé exceptionnellement dans *quest* = *qui est* 2685. 14155, où il faut peut-être lire *quist* (cf. 3751 et 7075), d'autant plus qu'il est écrit en abrégé; à moins qu'on n'y voie la substitution de *que* à *qui* (voir à ce sujet Tobler, *Zeitschrift*, II, 4, pag. 564), ce que semblent appuyer des exemples comme celui-ci : *C'est Ysmaine qu'a vous parole* 8353; *Od lór coutiaus k'érent trancant* 3727; *Dusc'au fossé k'ert el marois* 8616.

Parmi les combinaisons de pronoms, nous citerons *jel* (très fréquent), *quis* (= *qui les*) 3649. 9412. 11273. 11279, *quin* (= *qui en*) 270. 10629. 13321, *nel* (= *ne le*), *nes* (= *ne les*) passim; mais je n'ai point rencontré, parmi ces formes contractées, les pronoms *nos*, *vos*; *nos* (= *ne vos*) 4737 *(Sire, fait il, nos souferrons, Si vós dirai que nós ferons)* est peu clair, et doit sans doute être corrigé, d'après BC, en *or, vous soufrés,... que vós ferés*.

L'hiatus dans les polysyllabes est toujours admis, selon l'usage, mais rarement pour l'*e* féminin, excepté dans les mots où il s'appuie sur deux ou plusieurs consonnes, le plus souvent une muette suivie d'une liquide. (Cf. Mall, *Comput*, pag. 31, et Foerster, *Revue des Langues rom.*, 2e série, tom. V, pag. 94).

Citons des exemples : 1° avec l'*e* féminin, *Et tante anste métre en crois* 6022; *La tère oevre et si l'englot; Ensanle o nous remanrés* 2878. BC sont moins scrupuleux et offrent, soit dans des passa-

[1] Nous marquons d'un astérisque le numéro du vers, quand le mot dont il est question se trouve en rime.

ges spéciaux, soit dans des variantes, quelques exemples d'hiatus de l'*e* muet non appuyé sur deux consonnes, dans les polysyllabes, par ex.: *Elle a dit* 499 (A diffère); *La roïne et tel dolour* 80 (A diffère), etc. — 2° avec *a*, *Les iex li baisa et la face* 13884, *Et Edipus l'apela on* 339; *Il noia ou se laissa prendre* 9554, etc. Les exemples avec *i*, *u* et les diphthongues sont beaucoup plus fréquents.

II. — PHONÉTIQUE.

Nous avions d'abord l'intention de publier dans cet Appendice l'étude phonétique, essentiellement basée sur les rimes, dont les résultats les plus importants ont été présentés plus haut (v. page 291 sqq.); mais les réserves que nous aurions été obligé de faire sur certains points encore obscurs nous ont décidé à retarder cette publication jusqu'au moment où, ayant collationné les manuscrits anglais, nous pourrons compléter cette étude et y faire entrer tous les éléments d'information qui sont à notre portée. Nous faisons exception pour le chapitre concernant le traitement de la gutturale, qui ne semble pas devoir être sensiblement modifié par de nouvelles recherches. Nous consacrons ensuite un chapitre à la *Flexion* et un autre à la *Syntaxe*, et nous terminons par un *Glossaire*, où nous avons réuni les mots rares ou intéressants pour le sens et l'emploi particulier qui en est fait.

TRAITEMENT DE LA GUTTURALE.

Ca latin reste, comme on sait, *ca* avec *c* guttural, en picard et aussi dans une partie du domaine normand[1]. Nous avons dans le ms. A : *escaucirer* 191 etc., *cambre* 109 etc., *camberlenc* 1272, *cangié* 1412, *castiax* 1379 etc., *trancans* 1308 etc, *cevaucant* 1037 etc., *cevauca* 1003. 1006 etc., *cache* (= *chace*) 299, *cans* 1032 etc., *caut* 2767 etc., *escapés* 2757, et bien d'autres. Notre manuscrit observe très exactement la règle quand *a* reste *a*; mais si *a* se transforme en *e* ou *ie*, la question devient obscure. M. Raynaud, dans son *Étude sur le dialecte du Ponthieu*, a établi que, dans les textes picards où *ce*, *cie*, issus de *ca*, étaient écrits avec un *c*, il fallait admettre ici le son guttural, comme lorsqu'il y avait *k* ou *qu*, qu'ainsi *ceval* et *cier* devaient se lire *keval* et *kier*. MM. G. Paris et Foerster partagent cette manière de voir. Notre

[1] Voir Joret (*Du* C *dans les langues romanes*), qui croit que ce phénomène appartient en général au normand, et G. Paris (*Alexis*), qui juge cette opinion trop absolue.

scribe n'emploie le *k* qu'isolément (en dehors des cas, assez nombreux, où il écrit *ki* et *ke* pour *qui*, *que*, relatifs), par exemple dans *akeurent* 299 (à côté des formes bien plus fréquentes *cuerent*, *ceurent*), dans *keuvre* 73 et quelques autres semblables; mais dans ces mots mêmes, les différences d'orthographe indiquent, du moins pour le scribe, la prononciation gutturale de *c* devant *e*. Nous avons une preuve directe de cette prononciation du scribe dans les rimes *Salenike : rike* 11229, *tunices : relikes* (B *tuniques : reliques*) 8413, et dans *sekerece** 3395, *eskekier* 6072. 7292, *rikéce* 1894. 1915, *laske* 5012, *lasquement* 5422, etc. (Pour *riche* 2738, *rice* (passim), voir ci-dessous). Nous admettons donc que le scribe prononçait *kemin, kier, kief, keval*, etc., tout en écrivant presque toujours *cier* 175 etc., *cief* 188 etc., *ceval* (très-fréquent).

Il en est de même pour *ciet* 2275. 8897 etc., écrit avec un *k* au v. 1025 : *kient* (cf. *Chron. Anglo-norm.* ap. Burguy 11, 19, où il y a *ciet* à côté de *kiet*) ; la forme française *chiet* se trouve aux vers 2716. 3652 et 3654, peut-être ailleurs (cf. *chient* 3651, et *chaï* 12715, à côté de *caï* 420). Notons encore, parmi les formes avec *ch : cheval* 1156, *chevaus* 2881, *chevalerie* 359, formes exceptionnelles dans notre texte. En revanche, *chevalier* est presque sans exception toujours écrit à la française. Il est vrai que le scribe use régulièrement de l'abréviation *chlr*, et que c'est là un mot qui semble avoir eu une orthographe consacrée[1]. Notons cependant *cevaliers* (1130 et dans deux ou trois autres endroits), qui semble indiquer la vraie prononciation du scribe (*kevaliers*). Il est difficile d'expliquer ces formes françaises, en réalité tout à fait isolées dans la masse, autrement que par cette hypothèse que Madot, notre scribe artésien, copiait un manuscrit français (ou dérivé d'un manuscrit français) d'un texte qui, à l'origine, était certainement quelque peu imprégné de picard. Mais rien ne prouve que l'auteur connaissait cette manière de traiter *ca* latin; la forme *chiens* 1955. 1969 (on ne trouve pas *kiens*) semblerait plutôt indiquer qu'il prononçait *ch* et non *k*.

Ce, ci (et *ti*) + voyelle se sont transformés, en picard, en *ch* (d'abord prononcé *tch*), au lieu de *c* français (pron. *ts*). Parmi les mots de cette espèce, nous citerons, dans le manuscrit A : *sapienche* 10 (BC *sapience*)[2], *Pollinichès* 34, *rechuc* 866, *recheü* 1352, *re-*

[1] M. G. Paris nous fait observer que si l'orthographe française a prévalu, c'est parce que la *chevalerie* est toute française.

[2] Il est bon de noter que ces mots, qui se représentent si souvent dans le poème, le dernier surtout, y sont toujours écrits avec *c*, ainsi que les autres noms tirés du latin *antia* (*ancea*), *entia*.

chus 1365, *cache* 299, *ichi* 233 etc., *forche* 1619, *achier* 2187, *esleechier* 173, *cha* 1330 etc., *chi* 12413 etc., *chius* 1709, *merchi* 2802. 3690. 3691. 12155 etc., *chou* 39. 186. 188. 723. 772 etc., *drecha* 2698, *chité* 14399 etc (*chil* pour *chiel* 1533, forme isolée, est sans doute une faute). Mais hâtons-nous d'ajouter qu'il n'est pas un de ces mots qui ne se rencontre au moins une fois avec la forme française, et la plupart ont la forme picarde beaucoup moins souvent que la forme française, par exemple *çou, merci, ci* et certaines catégories de mots (ou mots isolés) n'ont que cette dernière forme[1]. Quant à BC, ils sont foncièrement français, et ce n'est qu'exceptionnellement qu'ils offrent des formes picardes de cette espèce, comme par exemple *rechevras* 64 B[2] (correspondant à *recevras* 119 A), *rechoivre* 95 BC (manque dans A), *cha* 3225 B (*car* AC, avec un meilleur sens), *archon* (passage interpolé) et quelques autres mots isolés (je n'en ai point relevé de *ca (ce, cie)* = *ca* latin). Cependant ces formes, persistant dans des manuscrits postérieurs qui n'ont rien de picard[3], méritent d'être prises en considération : nous y reviendrons plus loin.

En somme, le *ch* est rare dans le manuscrit A, le scribe observant strictement la règle du *ca* latin, devenu en picard *ca, ce, cie* = *ka, ke, kie*, et n'observant pas complétement, tant s'en faut, celle de *ce, ci* devenu *che, chi*. Il faut considérer à part les mots qu'on ne trouve jamais écrits ici que par *ce* : ce sont d'abord ceux qui en français se terminent en *ce* ou qui ont *ce* avec un *e* muet à la dernière syllabe. Nous ne citons que quelques rimes, mais il n'y a qu'une exception dans le manuscrit (*sapienche* 10) pour les mots de cette espèce : *leéce : tristéce* 139, *vengance : demorance* 525, *sanlance : enfance* 827, *lance : enfance* 7023, *commencent : tencent* 7937, *lance : connissance* 7289 etc., *estorce : force* 5733,

[1] Les noms en *ance*, assez nombreux à la rime, n'offrent de l'orthographe par *ch* que l'exemple *sapienche* 10, non à la rime.

[2] La différence entre les numéros de BC et ceux de A provient des différences fréquentes de rédaction : dans toute cette première partie (*Histoire d'Œdipe*), la rédaction BC n'offre qu'un petit nombre de vers qui correspondent à ceux de A ; elle n'a que 554 vers contre 936, que donne A. Les formes picardes de BC, concernant la gutturale, qui se trouvent dans ces 554 premiers vers, se réduisent aux deux que nous citons.

[3] Quelques autres formes picardes nous sont encore fournies par BC : *sen* [illegible] (A *son*), *saudoier* * 1537 (A *soldoiier*), *fiu* (40), *fius* (interpol. après A 5972), *biax* 74, *mantiaux* 5425 (A diffère) ; *oisiax*, *biauté*, *hiaumes*, *maienne* (parties spéciales à BC); *maisnie* : *ensignie* 3273 (A est différent), cf. *chaucie* 5423 B (*chauciée* C, A est différent), et *gaingnie* 9293 (A *saaignie*); *en* (=on) 442 (passage interpolé), *france* = franche 5412 ABC, etc.

facent : *kacent* 6557 etc. Parmi les mots qui ne nous apprendraient rien à la rime, citons *pucèle, cèl, cèle, cest,* etc., toujours écrits ainsi; de même *douce, doucement, douçór, cipres, cembel*, etc. Quelques mots offrent les deux orthographes *c, ch*. Notons, en dehors de ceux que nous avons cités plus haut : *adréce* (: *bléce*) 4089 (cf. *drecha* 2698 etc., et la fausse rime *dréce : frésce* 6185), *esleechier* (: *cier*) 173 (cf. *leéce : tristéce* 139), *force*, passim (cf. *esforchier* * 163), *pecié* (: *anonchié*) 3727 etc., à côté de *pechié* * 2645 etc. Les rimes *dréce : frésce, esleechier: cier, pecié : anonchié,* sont ce que l'on pourrait appeler des rimes bâtardes, c'est-à-dire ni françaises ni picardes. Nous devons y ajouter les suivantes: *porce : escorce* (subst.) 1077, *: force* 1275. 1507, *adouce : touce* 10015, *despeciet : esrachiet* 1029, *sekeréce : séche* 3395, *cevauce : enquauce* 7993, *blance : connissance* 6073 (cf. Guillaume de Palerne : *delivrance : france* 4151), *rice : nice* 12525, *lices : rices* 7283, mais *rice : fice* 7727, *riche* 2738 etc. (rare); *lice : faitice* 5967, et *Salenike rike* 11229 (cf. *Vie de Saint Grégoire le Grand* [1], v. 1359 *niche : riche,* et v. 1815 *avarice : nice*).

Choucié (= collocatus) 6907, *chocier* 9644. 13386, *chociérent* 13390, *chouca* 11391 (à côté de *couciet* 1073, *coucié* 1487. 2808, *couciés* 2847 etc.) ne doivent pas surprendre (cf. *Le chevalier aux deux épées*, 2648), car on trouve cette forme assez fréquemment en picard (V. Tobler, *Mittheil.* 29, 83). Elle n'est pas la seule dont il soit difficile de rendre compte dans notre texte. En effet, comment s'expliquer que *rice,* qui, d'après la rime *Salenihe : rike*, semblerait devoir se prononcer *rike,* rime avec *nice* (= nescius) et *lice* (= licium)? que *brance,* qui, pour le copiste, se prononçait *branke* (voir l'*explicit* de Madot : *Explicit... li tierce branke),* rimant avec *hance* 331, lequel rime de son côté avec *mance* 8051 et *blance* 5441 (rimes parfaitement régulières), *blance* puisse rimer avec *connissance* 6073 etc.? Pourquoi à la finale trouve-t-on toujours *ce,* à peu près jamais *che,* qu'il s'agisse de représenter *ce,* français, ou *che* = ca latin, ou encore *che* = pj (*sace, aproce, roce* etc.)? Il est vrai que *sace,* qui rime ici constamment avec des mots où le *c* doux (pron. *ts*) est assuré en français, comme *face* 4205. 6411, *hace* 10805, *trace* 6495[2], se trouve ainsi écrit régulièrement dans plusieurs textes normands ou anglo-normands, comme le *Psautier d'Oxford,* le *Comput* et le *Bestiaire* de Philippe

[1] Publiée par M. Michelant, dans la *Romania*, VIII, 509 sqq.

[2] *Busnace* 4551, où BC donnent *busnache*, semble faire exception ; mais, la véritable étymologie de ce mot étant inconnue, il est difficile de le faire entrer en compte ici. Ducange a *busnachias* (accus. plur.).

de Thaün, la *Chronique* et le *Roman de Troie* de Benoît, et même l'*Alexis* (50 L), et dans quelques-uns la prononciation *ce* semble assurée par les rimes. Peut-on admettre pour notre texte l'hypothèse que semble émettre M. G. Paris dans l'*Alexis* (pag. 88, note 1) que *sace* n'est qu'une notation de *ch*? Cela paraît d'abord difficile, et la confusion dans l'orthographe serait toujours la même; cependant les rimes *messages : sages* (= sapias) 1855 (B *saches*), *messages : saces* 1959 (manque BC) semblent appuyer cette hypothèse; il en est de même de *enfange : estance* 7573, et de *esracent* : *esragent* 3181[1].

En ce qui concerne les mots *choucié* etc., cités plus haut, il faut peut-être y voir une dissimilation phonétique entre les deux syllabes et la notation inverse du français; la prononciation *kié* de *cié*, qui semble assurée par la forme *chouca*, ne serait pas plus étrange que la même prononciation dans *cier*; mais nous trouvons au vers suivant (6908) *caucié* (= calceatus), qui ne saurait avoir la gutturale pure et où il faut prononcer *cauchié*. Quant à *aprocier* 2783, *aprocié* 2848 etc. (toujours ainsi écrits), ils semblent devoir être prononcés comme *saciés*, forme constante (cf. *aproce : roce* 443). Il y a donc dans notre texte une notation commune *cie* pour *ca* et *cea*, dans *choucié* et *caucié*; mais il ne s'ensuit pas que la prononciation fût la même.

Quelle que soit l'opinion que l'on adopte pour ces cas particuliers, il n'en reste pas moins un assez grand nombre de fausses rimes qui ne peuvent s'expliquer qu'en admettant que l'auteur prononçait de la même façon à la finale les mots où *ce* vient de *ca* latin et ceux où il vient de *ce, ci* et *ti* + voyelle, et que le scribe de A a écrit tous ces mots régulièrement *ce*, sauf trois exceptions : *sapienche* 10, *cache* 299, *séche* 3395.

Quelle était cette prononciation? Ce ne peut être que *che* ou *ce*, la prononciation *ke*, qui est celle du scribe (cf. *branke* à l'*explicit*), se trouvant écartée par les rimes. En effet, les mots *connissance, lance, nice, lice*, mélangés à la rime avec *brance, hance, blance, rice*, ne permettent pas d'admettre pour *ce* issu de *ca*, à la finale, la prononciation *ke* de la part de l'auteur. Si nous admettons la

[1] *Saciés* se trouve dans l'*explicit* du *Roman de Troie*, lequel est l'œuvre de Madot, le copiste de notre texte (ms. A). Il y rime avec *aaissiés* (pour *aaisiés*), ce qui montre que l'auteur prononçait avec *c* sifflant. D'ailleurs, M. Warnhagen, dans son récent Mémoire sur le *C* en ancien normand, (*Zeitschrift*, III, 161), a montré, en étudiant les signes diacritiques du manuscrit qui contient le *Psautier d'Oxford*, que *sace* (avec *c* sifflant) était la vraie forme dans ce texte.

prononciation *ce* pour tous les mots écrits ainsi, nous supprimons la difficulté que présentent les mots venant de *pj* latin, rimant avec des mots venant de *ce, ci* latin, dans un certain nombre de textes qui d'ailleurs connaissent le *ch*. Alors les rimes *enfange : estance, esracent : esragent, messages : sages* et *messages : saces* seraient de simples assonances, et les formes *sapienche, séche* et *cache* seraient dues au scribe. Si nous admettons, au contraire, la prononciation *ch*, ces quatre rimes, il est vrai, deviennent plus correctes, sans être encore tout à fait exactes, mais la difficulté reste la même pour *sace* rimant avec *face, place,* etc. Dans les deux cas, les autres rimes bâtardes deviennent légitimes. Le plus sûr est, je crois, d'admettre la prononciation avec *c* sifflant pour les mots où *c* est issu de *p* + *yot*, comme exception commune à beaucoup de textes, et la prononciation *ch* pour les mots où *ce* vient de *ce, ci* (*ti*) + voyelle et pour ceux où il vient de *ca* à la finale[1]. La question de *ca,* de *ce* non à la finale et de *cie* issus de *ca* reste douteuse ; mais nous écririons partout *ch*, afin d'avoir une orthographe uniforme. Il reste également à expliquer pourquoi l'auteur traite *ca* latin (du moins à la finale) comme le français, et *ce, ci* (*ti*) + voyelle comme le picard[2]. La rime *Salenike : rike* reste isolée ; mais il s'agit ici d'un nom propre, et l'on peut admettre aisément la prononciation *Saleniche* (*: riche*), de *Thessalonica* (cf. *Aufrike : Salenike* 5891).

Cette solution, qui nous semble plus pratique pour notre texte, ne résout pas la difficulté quant au fond. Ce ne sera que lorsqu'on aura trouvé une suite de chartes ou de monuments datés, appartenant à une même région et confondant sous une même orthographe *ce* et *che* français, soit sous la notation *ce,* soit sous la notation *che,* que la question pourra faire un pas de plus. Nous penchons à croire, en attendant, avec M. Joret, que cette prononciation uniforme des mots venant de *ca* et des mots venant de *ce, ci* (*ti*) + voyelle, indique une région intermédiaire entre l'Ile-de-France et la partie de la Normandie qui traitait le *ca* à la picarde, ou plutôt,

[1] La rime *cevauche* : *enquauce* 7993 nous semble d'un certain poids en faveur de l'opinion à laquelle nous nous arrêtons.

[2] M. Tobler (*Li dis dou vrai aniel*, pag. XXI) pose en principe que le *c* sifflant est inconnu au picard, et que *c* y représente tantôt *k*, tantôt *ch*. Il croit que le son *ch* appartient, dans son texte, aussi bien à *c*, suivi de *e, ie*, venant de *a* latin, qu'à *e* provenant de *ce, ci* (*ti*) + voyelle, et uniformise les rimes bâtardes : *france* : *France* 405, *toucier* : *adoucier* 51, *nicete* : *ricete* 9 etc., en écrivant : *franche, touchier* etc. Nous ne croyons pas qu'on puisse expliquer comment *ca* latin donnerait d'un côté *ca* dans *cangier*, de l'autre *che* dans *chemin*.

comme nous l'avons dit plus haut (voir Ch. IV, Sect. V), une région intermédiaire à la fois entre l'Ile-de-France et la Normandie et entre la Normandie et la Picardie.

III. — FLEXION.

1° ARTICLE. — L'article masculin est régulièrement, dans les trois manuscrits ABC, *li* (suj. sing. et plur.), *le* (rég. sing.), *les* (rég. plur.); les fragments de D donnent, comme nous l'avons vu, deux fois *lo* et une fois *los* (rég. plur.). L'article contracté *du* est rare dans A; on le trouve, par exemple, aux vers 4704. 6472. 8677. 8754. 8980. 8983. 8987. 10264, 11307 (plus rare encore est *dou*); la forme ordinaire est ici *del*, comme aussi *al* pour le datif (*au* 2693. 11091, plus rare encore que *du*); et au pluriel *dels* (aussi *des*) et *als*, presque toujours réduit à *as*. BC ont naturellement plus souvent *des*, *au*, *as*; je crois devoir rétablir *del* et *al*; mais il serait peut-être plus sûr d'écrire au pluriel *des* et *as*.

L'article féminin picard est très fréquent dans le manuscrit A, ce qui n'a rien d'étonnant *a priori*, le scribe étant sûrement picard : il fait *li* au sujet singulier, *le* au régime, *les* au pluriel suj. et rég. *La* (suj. et rég. sing.) se rencontre plus souvent que *li*, et principalement au sujet. Nous trouvons *li* aux vers 101. 1201. 1258. 4035. 4055. 4059. 4325. 5054. 8099. 8381. 9378. 10168. 13375, et de plus 8382 ABC, *Faut li li cuers et li alaine*, 8446 ABC, *Se li ame a par toi repos*, où la mesure du vers assure cette forme à l'auteur[1]. *Le* se trouve aux vers 216. 596. 1164. 1425. 2028. 2119. 2189. 2190. 2655. 4339. 4395. 4639. 4688. 4699. 4774. 5076 etc. *De la*, *a la* (formes dominantes) sont quelquefois remplacés par *del*, *al*, surtout devant une voyelle, et écrits le plus souvent, dans ce cas, en séparant l'*l* du mot suivant et le réunissant à *de*, *a* : *del ost*, etc., ce qui est sans doute le fait du scribe[2], car c'est là le dernier pas fait par le picard dans l'assimilation du féminin au masculin. *Als* est le plus souvent réduit à *as*, forme constante dans BC. (Sur *del*, *al*, voir G. Paris, *Roman.* II, 4; III, 505; IV, 479; et sur la question de l'article féminin picard, G. Raynaud, *loc. cit.* et G. Paris, *Romania*, VI, 617 sqq., qui a traité à fond l'histoire de l'article dans ce dialecte). — Il y a lieu de se demander s'il convient d'écrire ici partout *li* au sujet singulier et *le* au régime. Il est difficile, en effet, que le scribe picard ait conservé la prépondérance à *la* sans y être autorisé par son manus-

[1] Il doit y avoir peu d'exemples oubliés dans ce relevé.

[2] Le *Roland* d'Oxford a déjà *del altre part* (V. *Zeitsch.* III, 4, pag. 594).

crit, mais il copiait sans doute un manuscrit français. Le plus sûr est d'attendre sur ce point les nouvelles lumières que fourniront peut-être les manuscrits anglais. — Les formes *de la, a la,* et au pluriel *les, des, as* (constantes dans BC) semblent assurées. *Es* = *en les* est très fréquent ; j'ai rencontré une fois *ens* pour *es* : *Ens escus grans cols se donnérent* 8626 ; cf. *Partonopeus*, v. 3031-2 et *Sermons de Saint Bernard,* passim.

2° Noms et Adjectifs. — Les deux premières déclinaisons offrent peu de particularités[1]. Les noms propres latins en *us*, *Adrastus, Tydeüs, Capaneüs, Duceüs, Ypseüs,* sont presque tous invariables ; *Partonopeus (Partinopex)* fait au régime *Partonopeu*, et les vers 4287-8 *(Lors apèle li rois les Grius, Les dons tramet Partonopex)* doivent être corrigés en conséquence : *j. Greu* : *Partonopeu* (cf. *Partonopeus : Greus* 3263), correction d'ailleurs exigée par le sens (voir le texte, à l'*Analyse). Amphiaraus,* contrairement à *Tydeüs, Capaneüs, Duceüs, Ypseüs,* ne compte *aus* que pour une syllabe ; il en est de même de *Amphiareus* 3680, rimant avec *Greus* ; *-aus* est souvent réduit à *-as* et fait, dans tous les cas, *-an* au cas régime ; cf. *Drias*, rég. *Drian,* d'où un nouveau nominatif *Drians* 7479. 7489. 10633. 10767, voc. *Drian* 10913. Exceptionnellement, nous trouvons au régime un dérivé de la forme latine *um* dans *Fidimon* 2201, *Duceon* 13416, *Capaneon* 12300, *Dairon* (= Darium) 10582. 11108. 11236. 11245. 11917. 12168. 12171 et 12215[2] ; partout ailleurs :

[1] Nous devons signaler cependant ici un trait orthographique curieux du manuscrit A. Le *t* final primitif y est conservé assez souvent dans les noms et les participes passés en *ié* : *peciet* : *enteciet* 801, *depeciet* : *esrachiet* 1029. *pechiet* : *esragiet* 39, *congiet* : *baisiet* 6539, *contraloiiet* (rimant avec *(ongié)* 2767 ; et dans le corps du vers, *peciet* 894. 920, *piet* 531. 553. 578. 590, *congiet* 9089. 10874 *couciet*, 1073. Nous trouvons encore cette particularité dans un texte du XIVe siècle, Brun de la Montaigne, édit. P. Meyer : *congiet* 2562. 3055, *chevauchiet* 3285, *sachiet* 3495, *embrachiet* 3494, *marchiet* (subst.) 3836. Pourquoi ce retour partiel à l'étymologie, et surtout pourquoi ce trait ne se rapporte-t-il à aucun mot en *é* ? J'imagine que le scribe picard Madot a craint d'abord qu'on ne confondît ces mots en *ié*, surtout les participes, avec les féminins en *iée*, qui, pour lui, s'écrivaient et se prononçaient *ie*. C'est ce qui explique pourquoi il n'a rétabli le *t* un peu fréquemment (à défaut de signe servant à noter la prononciation de l'*é* fermé) qu'au début du poème (une seule exception 6539), et pourquoi il est ensuite revenu à l'orthographe de son manuscrit.

[2] Une forme qu'il faut également rattacher à l'accusatif latin est *Unicun* (*Engenrés d'ive et d'Unicun*) 7958, qui rime avec *flun* (= *flumen*). C'est sans doute une mauvaise lecture du scribe pour *de Nitun* (= Neptu-

Daires sujet et *Daire* rég., ou *Daire* invariable. *Argos* est devenu *Arges*, toujours à la rime féminine : *larges : Arges* 3241; par exception et par licence, *Arge* (cf. *Lenne* = Lemnos, *Calidoine* et *Calidone* = Calydon, *Sidoine* =Sidon, etc.). *Apolo* BC (= Apollon) fait dans A : *Apollins* (suj.); *Apollin* et *Apolin* (rég.), assuré par la rime : *cemin* 407, et exceptionnellement *Apolan* 67 A, qui rime avec *Tervagan*.

A la troisième déclinaison, voici comme se comportent les noms propres : *Creon, Eurymedon,* et autres semblables restent invariables (cependant *Platons : Cicerons* 5, dus au scribe). L'*Atys* de Stace est devenu *Athes* et fait au régime *Athon*, par analogie avec *Othes : Othon*, personnage tout à fait distinct, avec lequel le scribe l'a confondu plusieurs fois. *Daniel* tantôt est invariable (12051, sujet), tantôt fait au cas sujet *Daniaus* 12043. *Alixandre* est ordinairement invariable; l'*s* a été admise par le scribe aux vers 11075 et 11153 à cause de l'hiatus, mais elle peut se supprimer, l'hiatus étant admis quand l'*e* muet est appuyé sur deux ou plusieurs consonnes. *Etioclès* (aussi *Tioclès*) fait le plus souvent au régime *Etioclet (Tioclet),* comme *Pollinicès* fait *Pollinicet,* mais il est aussi invariable : *Pollinicès* (rég.) 1731. 12277 etc., *Etioclès* (rég.) 14332. La prononciation *ès* est d'ailleurs assurée par les rimes *fès*, *ciprès*, *après*, etc. *Edipodès* se trouve, comme dans Stace et Senèque, à côté de *Edipus*; au vers 4419, A donne *Edimodes*, C *Edyppus*, B laisse le mot en blanc[1].

num); cf. dans BC, *Addit* : *Nortins* suj., *Nortin* rég. B, *Nortun* rég. C, et *Roman de Troie*, 14680, *noiluns*, rég. plur., qui est pris au sens de « monstres marins ».

[1] Puisqu'il est question de noms propres, disons en passant que l'auteur n'en a point trop maltraité l'orthographe. Le scribe de A a bien modifié quelques mots par ignorance, mais il est loin de l'incorrection de celui de C, et surtout de celui de B. Citons quelques exemples : *Lisurge* et *Ligarge* B, *Ligurge* C, *Lugurges* A (= Lycurgus) ; *Danuble* A, *Danube* B, *Damile* C; *Othiocles* et *Ethyopes* B, *Ethiocles* C; *Aquilon* A, *Archelor* et *Achelor* BC ; *Minoie* A, *Nemoie* BC (3382) ; *Sarsamar* A, *Garsydemare, Garsi* et *Garsien* C, *Garcine* B ; *Colus* (ABC 1021), qui peut facilement être corrigé en *Eolus* (Ne les pot retenir Colus, *corr.*: Nes... Eolus); *Ouerziaux* C, *Norieax* B (= Verceil ?) ; *Anphigermye* C, *Aufigenie* B, *Anfigemie* A (l'*Amphigenia* de Stace) ; *Corinus*, et, dans la tirade perturbatrice qui suit, *Cremius* A (le *Chromis* de Stace) : *Surie* A, *Sulie* BC ; *Huges* A. *Eges* B, *Heges* C ; *Miçaines* AB, *Vinceines* C ; *Bonivent* C, *Bouniment* A, *Bournont* B; *Ysifille* AC, *Ysiphile* B. Pour *Antigone*, A donne *Antigona* (12911 et 13367) pour éviter l'hiatus, 2 ou 3 fois *Antigonain* au régime, et *Antigonée* 13244, rimant avec *donée*; partout ailleurs, *Antigone* régulièrement ; BC ont quelquefois *Antigonas*, traité comme un nom masculin, B

Les noms imparisyllabiques de la troisième déclinaison latine n'ont pas encore pris l'*s* au nominatif, comme le montrent les rimes *ancestre : estre* 1893, *sire : dire* (ou *d'ire*) 13187,: *ocire* 143, : *ire* 4367, : *pire* 2029, : *dire* 165. 4019 etc.,: *eslire* 715, : *rire* 841 etc.; *mére : pére* 187 etc., *mére : frére* (sujet) 13081, *frére* (rég.) : *mordrére* (prédicat) 10813, *emperére* (sujet) : *empére* 10807, et la mesure du vers dans *Mes fréres est, la lais seroit grans* 1888, où *fréres* est dû au scribe et doit être rejeté (cf. 1618. 1720)[1]. Mais au vers 9905 ABC *(Vos péres en eut mainte paine)*, au vers 6516 A (manque BC) *(Est me'sires et sains et saus)* et au vers 1689 ABC *(Que ses fréres a lui reperre)*, l'*s* ne peut être supprimée qu'en admettant un hiatus que l'auteur, par cette licence, a précisément voulu éviter. De même dans *li meudres* 11649, *li miudres* 9204 etc., il faut corriger et supprimer l'*s*; au vers 5940, (*Ne remest meudres en Gascone*), l'hiatus semble d'abord difficile à admettre, cependant nous en avons cité plus haut des exemples pour le cas où l'*e* muet suit deux consonnes, principalement une muette et une liquide. Un autre cas plus difficile est celui du vers 2188 A : *Elle tranca fer et achier* (l'épée), *Onques miudres n'ot chevalier* (BC *Ne la retient fer ne aciers Ne tant bonne n'ot chevalier*). On pourrait admettre la forme *chevalier* au cas sujet et rapporter *miudres* (qu'il faut toujours changer en *miudre*) à *espée*; on a dans divers textes des exemples de la forme du sujet du comparatif employée au cas régime (V. Burguy, I, 104 et C. V. Lebinski, *Die declination der substantiva in der Oil-Sprache*, pag. 36). Cela nous semble plus simple et plus clair que de rapporter *miudre* à *chevalier*, pris pour le régime, et de traduire : *il n'y eut jamais de meilleur chevalier*, ce qui ici serait une pure *cheville*. Nous reconnaissons d'ailleurs que la leçon de BC est préférable, à condition, bien entendu, de changer *chevalier* en *chevaliers*.— A l'inverse, nous trouvons *grignour* 7050 ABC, au cas sujet, forme due au scribe[2] (car le manuscrit le plus ancien, D, a... *re* avec plu-

une fois *Atiogonas*, et l'*Edipus* en prose imprimé, *Antigoire*. Le *Dorceus* de Stace, l'ami de Parthénopée, devient *Duceüs* A, *Dyrceüs* et *Driceüs* B, *Dirceüs* C Dans BC, *Addit.*, nous trouvons : *Cadinus* B (= Cadmus); *Leuthocoë* BC ; *Anteon* B, *Antheon* C ; *Eneime* B, *Enaine* C (= Evadne), etc (Pour les noms des portes de Thèbes et de leurs défenseurs, voir 1re partie.)

[1] M. Tobler (*Gœtting. Gelehrte Anzeigen*, nº 51), et M. Boucherie (*Revue des lang. rom.*, mai 1877, pag 216 et avril 1878, pag. 203) croient que l'*e* suivi d'un *s* peut être élidé. Au fond, cela revient au même, mais ici nous devons préférer la forme sans *s*, qui domine et qui est la plus ancienne.

[2] Burguy dit que cette forme est fréquente en picard, au cas sujet.

sieurs lettres manquant, ce qui semble indiquer *graindre*), et aussi *l'engigneors* rimant avec *tors* 11280 A, où il faut lire *tór : l'engineór*. — *Hom* au cas sujet est assuré par les rimes *hom : raençon* 7920, : *non* 11095, : *traïson* (rég.) 2792; il y est employé comme prédicat, mais la forme est la même lorsque ce mot est sujet : *nus gentils hom : traïson* (rég.) 279A (cf. *li hom* 1140), et l'*s* n'apparaît nulle part. — *Conte* fait au nominatif *cuens* régulièrement, et non pas *cons*. Il rime avec *buens* 9393 ABC et avec *suens* 3529 ABC, mots qui riment ici ensemble (cf. 5805 etc.).—Le neutre prend ordinairement l'*s* : *voirs* 77, *niens* 758 etc., où ces mots se rapportent comme prédicat au sujet *ce ; li avoirs* 7895 et les autres infinitifs pris substantivement sont traités comme des noms masculins de la deuxième déclinaison (V. *Syntaxe*).

Les noms féminins de la troisième déclinaison qui ne sont pas terminés en *e* muet prennent assez régulièrement, dans les trois manuscrits, l'*s* au sujet singulier : *biautés* 13379, *nobilités* 13169, *fins* 6453, *coulórs : flórs* 13129 etc.; mais les rimes ne semblent pas confirmer cette altération de la déclinaison, du moins pour les noms terminés en *o* et en *or* en latin : *ceste(s) maisons : a non* 4361 ABC, *ceste mesprisons* (suj. sing.) : *traïson* (prédicat) 1469 ABC, où le scribe n'a pas songé à égaliser la rime. Les vers 13133-4 : *Quant li grans frois et la roidórs Le fist certain, laissa ses plórs*, peuvent être assez facilement corrigés en *la roidór : laissa le plór*; mais dans les noms en *tas*, l'*s* est assuré par les rimes *vertés : devés* 833, : *malfés* 839. Je rétablirais donc la forme sans *s*, au sujet singulier, dans les noms en *o* et en *or*, mais je maintiendrais l'*s* dans les noms en *tas* et dans *nuis : deduis* 4299 etc.; *fins* 6453 etc. reste douteux, n'étant jamais à la rime au cas sujet.

Suer est isolé : il ne prend jamais d'*s* et fait toujours au sujet singulier *suer (soer)* 2863. 2872 etc., et au régime *seror* 5160. 8137 etc., jamais *suer;* ce qui serait pour notre texte une preuve d'antiquité, s'il faut en croire Littré, qui dit (*Hist. de la littér. française,* II, 199) que les auteurs du XIIe et du XIIIe siècle ne confondent pas d'ordinaire ces deux formes, opinion que confirment les exemples réunis par M. Lebinski, *l. l.*, pag. 48. D'autre part, M. Tobler (*Zeitschrift für roman. Philol.* II, pag. 628) affirme que de bonne heure on trouve *soror* au cas sujet et *suer* au cas régime, mais sans préciser de date. Il y aurait donc lieu de tenir en sérieuse considération cette particularité de notre texte, si nous ne savions déjà par d'autres preuves qu'il appartient au XIIe siècle.

Les vocatifs ont la forme du nominatif. Exception apparente : *biau sire* (passim), où il faut écrire *biau' sire,* l'*s* étant tombée à

cause de l'*s* qui commence le mot suivant (cf. *me' sire*, forme constante). *Biaus sire fius* se trouve au vers 192, *biaus sire* au vers 3361.

Les adjectifs qui n'ont en latin qu'une forme pour le masculin et le féminin suivent la même règle dans notre texte : *grant* (rég.) 7111 etc., *boulant* (rég.), partic. prés. pris comme adjectif, 4669, *quels* 6453, *tel* (rég.) 420, *gentils* 2781. 3556 etc.,*mervilleus* 23; cf. les adverbes *comunalment* 948, *communément*[1] 3216, *granment* 5288, *igaument* 3476, *ingalment* 10119, *briement* (= *briefment)* 13722, *griement* (= *griefment*) 13065, *avenanment* 12100 etc. Faut-il supprimer ici également l'*s* du nominatif? La rime *enfant* : (remest) *plorant* 197, où d'ailleurs *plorant* est prédicat, n'est pas suffisante pour nous autoriser à le faire, conformément à la plus ancienne orthographe. D'ailleurs l'*s* est assurée par la rime *grans : sergans* (rég. plur.) 4283. Il n'est pas inutile d'ajouter que certaines classes d'adjectifs, par exemple ceux en *ois* et ceux en *ent*, ont toujours eu deux formes; on trouve ici : *córtoise : poise* 3591, *dolente : demente* 199, etc.

3° Pronoms. — Dans les pronoms personnels, les formes *moi*, *toi*, *soi*, sont presque constantes et assurées par les rimes *roi : soi* 335. 969, *moi : loy* 551, : *otroi* 557, : *loi* 561, : *troi* 581, 589 etc.; mais les formes picardes *mi*, *ti*, se rencontrent çà et là dans A; elles semblent assurées par les rimes *merci : mi* 12151 (tout à côté de *soi, moi* 12149), *di : ti* 9721 ABC; mais il convient d'ajouter que le premier exemple n'est pas sûr, car BC donnent : *De li merci avoir ne doi, Car il* (lis. *el) ne l'ot oncques de moi*, au lieu de : *De li ne doi avoir merci : ...mi*. L'exemple unique qui reste me semble insuffisant pour que nous corrigions les formes *moi, toi* en *mi, ti* dans l'intérieur des vers; nous adoptons donc la forme *moi, toi, soi*, laissant la forme *ti* au v. 9722, à titre d'exception.

Jo (et plus souvent *jou*) est une forme assez fréquente du sujet, pour la première personne, dans le ms. A. On la rencontre devant une voyelle, sans élision (cf. v. 175. 184. 7043 etc.), dans des cas où le vers n'admet aucune correction. Il en est de même de *ço, (çou, chou)*. Avec *le* appuyé = *l*, on trouve toujours *jel*, non pas *jol*; de même *jes* = *je les*. Dans la seconde moitié du poème, les formes *jo (jou)* disparaissent presque complétement, ce qui vient sans doute de la fatigue du scribe, qui ne suit plus aussi bien son manuscrit. Du reste, les formes *jo, jou* ne sont point tout à fait inconnues à BC.

[1] Tobler (*Zeitschrift*, II, 550-1) tire *communément*, non de *commun*, mais de *communel*, ce qui est vraisemblable.

A la troisième personne, le féminin est assez souvent *le* au régime direct (201. 3822. 3823. 3960. 4532. 5354. 5355 etc.); comme pour l'article, je rétablirais partout *la*.— *Li* est régulièrement employé pour le féminin au datif et avec les prépositions, tandis que *lui* est réservé pour le masculin, construit avec une préposition ou placé après le verbe ; mais au datif, toujours *li* pour les deux genres. Au cas sujet, *el* pour *ele* est relativement fréquent, au pluriel toujours *eles*; au vers 5563, *il* est sans doute amené par le *il* masculin qui se trouve au vers précédent et au suivant, également à la seconde syllabe ; cependant on a des exemples de cette forme dans des textes picards (cf. Philippe de Remi, *Rom. de la Manek.*, v. 2969; *Gér. de Viane*, v. 879 etc.). Dans tous les cas, elle ne peut être attribuée à l'auteur.

Le pronom relatif, le même pour les deux genres, fait alterner dans A l'orthographe *ki* et *qui*, *ke* et *que*; mais BC ont presque toujours *qui, que*, qui semblent appartenir à l'auteur. *Cui* est pris comme régime direct au vers 10066; il est assez souvent écrit *qui* : 1604. 5836. 6106. 7581 etc., et doit être alors rétabli dans sa forme normale. Je laisse, là où ils se trouvent ainsi écrits, *qui* et *que*, qui ne peuvent appartenir au scribe, et j'écris également ainsi ces mots là où ils sont écrits avec un *k*, mais je maintiens *c'*. — *Coi*, le pronom neutre, ne se trouve presque jamais dans A écrit *quoi*; cependant v. 117, je rétablis *quoi*, pour l'uniformité.

Le pronom possessif picard se montre confondu avec la forme commune : masculin : *mes, tes, ses* (régulièrement), régime, *mon, ton, son,* mais quelquefois *men* (9420), *sen* (6978. 10792), formes assez rares pour être imputées au scribe de A, et d'ailleurs presque inconnues à BC (*sen* 2). Au féminin, les formes picardes *me, te, se* se rencontrent dans A presque aussi souvent que *ma* etc. : 5262. 5436. 12989. 13045. 13087. 13088 etc.; je ne crois pas cependant qu'il faille les maintenir. Au pluriel, nous avons *mi* (sujet masc.) 1541, forme régulière, *ti* 8293, *si* 7640 etc. ; régime *mes, tes, ses*. —Le pronom absolu est, pour le masculin : *(li) miens* etc., au sujet, *mien* au régime ; pour le féminin, (*la*) *moie, toie, soie* (quelquefois *seue*), formes purement françaises (V. Foerster, *Zeitschrift*, II, 93.)— *Nostre et vostre* sont rares comme adjectifs ; on trouve fréquemment, au contraire, *nos, no, vos, vo* pour le masculin, et *no, vo* pour le féminin, invariable au singulier, *nos, vos* au pluriel. *No, vo* se trouvent, à côté de *nos,* au suj. sing. masculin, par exemple 10710.

Le pronom démonstratif donne au masculin : suj. sing. *cil,* forme dominante, et *cis* 3606. 5296. 10700. 10709, moins fréquent (*cius* et *chius*, que l'on rencontre isolément, appartiennent au scribe

picard) ; régime *cel, celui;* plur. *cil, cel* (*ceus, cex, ces* 1498 A); au féminin, *cèle, celi, cèles.* On trouve quelquefois *cil* au rég. sing. ; cette confusion est postérieure et doit être attribuée au scribe; il en est de même de *ce* (pour *cel* rég. sing.) 4285 et 13106. — Le prom formé de *iste* est plus rare, surtout au nominatif (*cist,* suj. plur. 283 A, suj. sing. 744 A) ; au rég. sing. (*cest, icest, ceste, iceste*), il est le plus souvent employé comme adjectif; notons cependant *cestui* (masc.) au génitif 1728 et à l'accusatif 10712, et aussi *cesti* (fémin.), passim, tous deux employés comme pronoms. *Ciex* (suj. sing) 10518 est une forme isolée. *Si* pour *cil* 14151 est probablement une faute ; cependant on trouve *ci* = *cil* dans certains textes ; cf. C 157, *ci ne sont pas,* BC : *ci li dient* (Épisode du bûcher des deux frères), et *Romania* VI, Notice sur un manuscrit bourguignon.

Tuit, au sujet pluriel, est très souvent assuré par la rime : *tuit : bruit* 3849. 4999. 5781. 10201, : *conduit* 5373. 6277. 6541. 7165, : *deduit* 10977,: *nuit* 13401. 13707,: *fruit* 9279,: *quit* 9217. 9403. 12159, etc. *Tót (tout)* se trouve souvent à l'intérieur et une seule fois à la rime 6153 : *De nos amis forment me dout, Ne sai de fi se sain sont tout,* où l'on peut facilement corriger *dout* en *duit* ou *cuit.* Il faut donc rétablir partout *tuit.*

4° Conjugaison. — Sans entrer dans des considérations qui sont plutôt du domaine de la *Phonétique,* nous allons tâcher de donner une idée de la façon dont l'auteur semble avoir traité la conjugaison.

Estre. — *Ies,* 2e pers. sing., est assuré par la rime aux vers 921 et 10237, et d'ailleurs toujours écrit ainsi. La distinction des formes en *é* fermé à l'imparfait et en *ié* au futur est assurée par les rimes *érent* : *demenérent* 14537 A (manque BC), *iére* (: *legiére*) 8539 (cf. 605), et *ért* (lis. *iert*) : *quiert* 6453 A (manque BC) ; il y a donc lieu de corriger en conséquence les exemples assez nombreux que l'on trouve dans les manuscrits de *e* au futur ou de *ie* à l'imparfait (cf. Mall, *Comput,* pag. 70, et G. Paris, *Alexis,* pag. 50 sqq.).

Personnes. — La 1re personne du sing. du prés. de l'indicatif n'a naturellement pas d'*e* muet, ni d'*s* non étymologique : *pens (: sens)* 6231, *dout (: trestout)* 6226 A, *criem* 6976, *aim* 7010. 10762 etc., *conjur* 2779, *gart* 9736, *pri* 10026. 14353 etc., *pris* 9724, *afi* 6992, *rent* 11851. 12414 et *comment* 12408, où le copiste écrit, selon l'usage picard, *renc, commenc* (cf. la rime *avant : commant* 4537), et de même au parfait : *euc* (= habui 820. 822. 13821, *oc* (= audivi) 6195, *rechuc* 366, *reçuc* 9911, mots pour lesquels la forme en *i* est assurée par les rimes dans d'autres passages.

Les formes refaites sur l'infinitif *estre* ont, comme on sait, remplacé de bonne heure les formes tirées directement du latin, à l'imparfait et au futur. Ces deux espèces de formes alternent dans notre texte, mais les anciennes diminuent de beaucoup, surtout aux 3es pers. du singulier et du pluriel. Voici les formes tirées de *estre* que nous avons relevées : à l'imparfait, *estoit* 51. 77 *(Ce n'est pas voirs, ains estoit fable)*, 13876-7 *(Que ses frére (s) cheüs estoit, Et que il ért a mort ferus)*, où l'on voit bien que l'auteur employait également les deux formes[1], 110. 164. 1336. 3684. 13822. 13996 etc., et *estoient* 4424. 13733. 13775 etc. (forme un peu moins fréquente que le singulier) ; au futur, *estra* 268, *estera* 2494. 2519, *esteras* 3319 (à côté de *seras* 3320, *esterés* 1930 (formes en tout cas assez rares) ; au conditionnel, la forme correspondante ne se rencontre que rarement : *estroit* 4971 etc., *esteroit* 6207 etc.

A la 1re pers. du plur., *on* se trouve fréquemment assuré par la rime : *prison* (rég.) : *repaieron* (lis. *repaierron*, pour *repaireron*) 9845, *li baron : alon* 11123, *maison* (rég.) : *contredison* 11907, *baron* (voc. plur.) : *prendron* 14553, *li compaignon* : *entrerons* (lis. *entreron*) 271, *maison* : *savons* 1810, *eslison* : *preudom* 7117 ; *on* se trouve isolément dans l'intérieur : *laisson* 11412, *baison* 11148.—Dans la plupart des rimes en *ons*, les deux mots se trouvent être des verbes; cependant il y a au moins un exemple où un substantif rime avec un verbe : *nos compaignons* (rég. plur.) : *prendons* 5177 A, ce qui est peut-être insuffisant pour assurer cette forme à l'auteur, le passage où elle se trouve manquant dans BC, et pouvant par conséquent, à la rigueur, être une interpolation.

Omes (onmes) est fréquent dans A et souvent assuré, soit par la mesure à l'intérieur du vers (*Mal conquerome l'autre terre* 4549 ABC, cf. 11519. 11794. 13226. 13420. 13682 etc.), soit par la rime avec *somes* 10831 etc., ou avec *homes* (*venonmes* : *homes* 3587 A, BC *sommes* : *hommes*), etc. BC ont aussi cette forme, quoique plus rarement, plusieurs exemples caractéristiques se trouvant dans des passages qui manquent dans ces manuscrits; on en trouve même un exemple dans un passage où BC rend en 4 vers

[1] Au v. 3230, *Par coi sa terre ert* (lis. *iert*) *essillie*, B substitue *seroit* à *ert*, ce qui fausse le vers; en revanche, au v. 1930 A, *Que ja n'i esterés segurs* (lis. (?) segur, et au vers précédent *mur*, au lieu de *murs*), B fournit une correction très acceptable : *Que ja n'iert nus dedans seürs*. Le scribe a dû trouver cette leçon dans le manuscrit qu'il transcrivait ; cf. 13772 A : *Qui bien estoit apparillie*, B *Qui mult iért* (lis. *ért*) *bien apparilliée*.

ce qui est dit en 2 vers dans A : *Amis, fet il, quel le ferons? Se nous ore sór eulz n'alons, Se n'achivonmes ceste guerre, Ja ne devons mès tenir terre* (cf. A 13701-2 : *Or me dites quel le ferons, Par quel engien le vengerons*), ce qui empêche qu'on n'impute cette forme au scribe de A. L'*e* n'y représente pas l'*u* latin : c'est une voyelle purement euphonique (Voir G. Paris, *Romania,* VII, 622). Quant à l'*o,* il y a de bonnes raisons de penser qu'il ne se prononçait pas *ou,* mais *o*. Ainsi les deux formes *on* et *omes* [1] appartiennent sûrement à l'auteur, qui s'en servait tour à tour suivant les nécessités de la versification ; quant à *ons,* il est possible qu'il soit dû aux scribes.

A l'imparfait de l'indicatif et du subjonctif, et au conditionnel, *ions* (monosyllabique) et *iens* se rencontrent tous deux, à la rime comme à l'intérieur du vers : *iens* est assuré au vers 251 A, *ocesissiens* : *biens* (manque BC), et à côté, on voit *ions* (au prés. du subjonctif) : *puissions : laissions* 253, qu'il faut sans doute corriger en *puissiens* : *laissiens* [2] (Voir plus loin , pag. XXXVII). On trouve encore à la rime : *ociriens : averiens* 239, et à l'intérieur, *aviens* 10603, *poriens* 10607, *cevalciens* 12906, *feriens* 12905 etc. Notez la rime *fesissiens* : *raveriens* 13679, qui nous montre réunis l'imparfait du subjonctif et le conditionnel. On trouve également *iemes* dans le corps du vers, ce qui est plus caractéristique et ne saurait être le fait du scribe : *venriemes* 8319, *poriemes* 63. 9300, *disiemes* 10534, *aviemes* 10712, *prendriemes* 12016, *mangeriemes* 4512 [3] etc.

[1] *Omes* est déjà dans le *Fragment de Valenciennes*, *oram* dans l'*Eulalie*. M. Lücking (*Die ælteste franz. Mundarte,* pag. 68, explique *oram* (plus tard *orom, oromes,* par le redoublement en lat. vulgaire de l'*m* de *oramus*. M. Freund (*Ueber die Verbalflexion der æltesten franz. Sprachdenkmæler*, Heilbron, 1878), reprenant l'opinion de Delius, croit que l'*o* (*u*) de la 1re pers. du pluriel provient de la nasalisation de l'*a* (*e*, *i*). Enfin, M. G. Paris (*Roman.* VII, 624), adoptant l'opinion de Diez (v. *Gramm. des Langues rom.*, *tr. franç.* II, 207), attribue les formes en *ons,* comme celles en *omes*, à l'influence de l'analogie, et croit qu'elles ont pour point de départ *somes* ou *sons*, comparant l'italien - *iamo*, issu du subjonctif de certaines conjugaisons. Nous nous rangeons volontiers à cette opinion.

[2] M. G. Paris (*Rom.* VII, 624) considère comme primitives les formes en *iens* de l'imparfait de l'indicatif, auxquelles se sont ensuite jointes par analogie celles de l'imparf. du subj., du conditionnel et du présent du subjonct. (plus rares); mais elles étaient à l'origine dissyllabiques : *chantiiens* = **cantiamus* = *cantabamus*. On voit que la synérèse est de règle pour toutes ces formes dans notre texte. C'est l'*i* qui a fait produire à l'*a* devant une nasale *ie* au lieu de *ai*.

[3] *Ne mangeriemes por çou pois,* BC *Ne mangerions nous tardois.* La

La 2e pers. du plur. est toujours dans A en *es*, *ies*, jamais en *ez*, *iez*, le scribe employant régulièrement l'*s* pour le *z;* BC ont généralement la forme normale. Une forme isolée, mais peut-être fort importante, est *meterois* (9368 ABC), 2e pers. du plur. du futur, où il est impossible de voir la 2e pers. du sing. du conditionnel, à cause de la date de notre poème (cf. Chrestien de Troyes, *Li Chev. au lyon,* dans Bartsch, *Chrestom.* 157, 27 *avroiz,* 31 *manderoiz,* 32 *demanderoiz,* 39 *porroiz*).

A la 3me pers. du plur. de l'imparfait du subjonctif, on trouve quelques exemples de la forme *ant*[1], et ici BC (surtout C) suivent A, et ont même cette forme dans des passages qui leur appartiennent en propre. Voici le relevé de ces formes : *desissant (: enfant)* 885 AC (B *deïssent*, qui fausse la mesure et la rime), *valsissant (: avant)* 5573 ABC, *proisissant : perdissant* 6829 ABC, *fussant : desfendissant* (BC, interpolation après le vers 12704 de A), *passissant (: devant)* (BC, interpolation après A 4334). Les exemples les plus caractéristiques sont ceux-ci : 1° *Ne quic que ja plus en ploraissent Ne plus grand duel en demenaissent* 3185 A, où BC pourrait bien donner la vraie leçon : *Ne quic que plus en plorissant, Ne p. g. d. en feïssant*; (cf., pour le changement de rime, v. 14213-4 A, *Ses .ij. filles devant venoient, Qui ja trés bien le connissoient*, BC *Ses .ij. filles viennent avant, Qui ja l'aloient cognoissant*, où l'imparfait convient mieux que le présent; 2° *Lór sapience celissant* : *avant* 7 BC, où A donne : *Fuissent lór sens alé celant*; 3° *affebloiant : et lour estór entrelaissant* 2277 A, où C donne : *Mult volentiers s'en tornissant*, et B : *m.v. s'en retornaissent).* On voit que le déplacement de l'accent est accompagné du changement de *a* en *i* dans les verbes de la première conjugaison (affaiblissement particulier à la première et à la deuxième personne du pluriel et qui est encore admis par les grammairiens du XVIe siècle), et que ce déplacement de l'accent ne se trouve en somme que dans des formes en *issant*, et de plus dans *fussant*. On ne trouve pas cette forme à l'intérieur du vers, excepté dans un passage de A, qui, à la vérité, est corrompu (v. 1418-20) : *Mande ses maistres* (lis. *la maistre) ques conroie, Ques apparant cortoisement,* lis. *apparaut*, ou bien *apparoit* d'après BC, qui donnent : *Que gentement les apparoit Et en la*

diérèse ne se trouvant pas pratiquée à ces temps-là dans le ms. A, et BC ayant d'ailleurs plusieurs formes en *iemes*, je ne crois pas devoir conclure de cette variante qu'il faille supprimer cette forme picarde.

[1] Cette forme semble due à une assimilation erronée de la 3e pers. du plur. à la 1re (V. G. Paris, *Accent latin*, pag. 18, note 1, et Addit.).

chambre les envoit. L'auteur connaissait donc la forme en *ant*, et les scribes de BC, ou plutôt l'original du remaniement, les connaissait aussi; A ne l'emploie que lorsque la rime l'y force et que la correction ne se présente pas d'elle-même. Il n'y a à cela rien d'étonnant, cette forme ne se rencontrant guère que dans les dialectes intermédiaires entre la langue d'oui et la langue d'oc, et surtout au Sud-Ouest, où elle s'est maintenue dans les patois sans altération[1]. BC donnent même une fois la forme en *ont : commencissont : poïssont* 5137 (A diffère), ce qui est beaucoup plus rare.

A la 3me pers. du plur. du parfait, le groupe *sr*, amené par la chute de l'*e*, laisse tomber, dans le ms. A, tantôt l'*s*, tantôt l'*r* : *misent : prisent* 12689 (BC *mistrent : pristrent*), *misent* 933. 9514 etc., *prisent* 936. 5124 etc., *fisent* 5965 etc., *asisent* 10339 etc., *tramisent* 5335 etc. Dans BC, la forme en *isent* est exceptionnelle; on n'y trouve guère que *istrent* ou *irent*, à la rime comme à l'intérieur du vers (cf. v. 41, A *destruisent*, B *destruirent*, C *destruistrent*). Mais *irent* seul est assuré par les rimes : *firent : fendirent* 889, : *haïrent* 3025 A, : *partirent* 5725 ABC, *s'estormirent* 13743 A (B *s'esfremirent*, C *s'esfraërent*), et il faut substituer cette forme à la rime, aux vers 12689-90, et à l'intérieur du vers.

Modes et Temps. — La 3e pers. du sing. du subjonctif de la première conjugaison a naturellement le *t* final : *voist* 5700 etc., *aut* 7073 etc.—*Aler* fait au subjonctif, tantôt *voise* 3631 ABC, assuré par la rime *noise*, tantôt *aille* 5325 A, qui rime avec *vaille* et doit également appartenir à l'auteur (cf. *aut* 7073); B donne *alge : valge*, formes tout aussi légitimes. De *voise*, il faut rapprocher *doinse* 10381, et au présent *vois, doins*, que l'on trouve aussi dans notre texte, comme ailleurs régulièrement. L'*o* de *vois*, d'après M. Cornu (*Roman.* VII, 355), vient de *au (vado, *vao, vau*, forme provençale), et l'origine de *is* qui suit est inconnue, ainsi que la formation de *voise, doinse*, pour lesquels on a proposé différentes explications, toutes également rejetées, non sans raison, par M. Willenberg (*Étude historique sur le subjonctif présent de la 1e conjugaison faible en français*, dans *Romanische Stu-*

[1] Plusieurs manuscrits du *Comput* de Philippe de Thaün la donnent également (Mall, pag. 109). Sur cette forme, voir Diez, *Zwei altrom. Ged.* 8; Burguy, I, 266; Mussafia, *Pr. de Pampel.*, VII; Bartsch, Jahrb. V, 416; Hoffmann, note à *Jourdain* v. 1241, Chabaneau, *Hist. et Théorie de la conjug. française*, 2e éd., pag. 46, not. 2 : Förster, *Ost. Gymn. Zeitschrift*, 1875, pag. 541, et *Revue des l. rom.* II, pag. 122.

dien, XII), qui essaie en vain de prouver, après M. Th. Müller, que ces formes (et aussi *estois*, *estoise*) viennent par analogie de *pois*, *puis* (voy. les objections de M. G. Paris, *Romania,* VIII, 299). Cette ingénieuse explication est plus vraisemblable en ce qui concerne *ruis, truis, pruis (ruisse, truisse, pruisse),* comparés à *puis, puisse,* tous mots dans lesquels l'*ui* repose sur l'*o* bref de *probo, tropo* (?), *rogo,* et a passé par *uei* (voy. G. Paris, *loc. cit.*). Notre texte a *ruis* 1106. 8433, *truisent* 14543, et au subjonctif, *ruisiés* 3891, *truist* 3995.

Les formes tirées de *iam* alternent avec celles qui viennent de *am*, après un *d : confonge : fonge*[1] 6871, à côté de *parfonde : confonde* 12759, : *monde* 6735, qui assurent la forme en *de*; *renge* 14395, à côté de *rende* 14419, *rendes* 1869; *renge : prenge* 10943, *prenge* 13068. 13073. 13076, *prengent* 107; *pergent* 7504 (cf. *perge*, explicit du *Rom. de Troie*, par Madot, le scribe de A); *desfenge* 6160, etc. Quant à *veniam* de *venio*, il donne naturellement la forme *viegne* (passim), *vigniés* 3864 etc., cf. *vieng*, 1e pers. sing. indic. prés. 2739 et 2741; de même *tiegne* (de **teniam*) rimant avec *viegne* 3261 etc., *retiegne* 642 etc. A l'indicatif je trouve également *viegnent* 292 etc., mais *vienent* 301. 13191. 8657 (rimant avec *tienent*) etc. Ces deux verbes rimant toujours ensemble, il est difficile de dire laquelle des deux formes appartient à l'auteur.

La 1e et la 2e pers. du plur. du subjonctif ne diffèrent pas de celles de l'indicatif, à la première conjugaison : *aïdés* BC (partie remaniée), *mostrons* 262, *cremons* 5402 etc.; quant aux autres conjugaisons, on ne trouve que des exemples isolés de *ons*, *és*, dans des verbes qui ont en latin *iam, eam : venés* 2800, *puissons* 11794 (mais *puissions : laissions* 253, où la correction est facile), *puissomes* 13226 etc.; cf., à l'imparfait du subjonctif, *eüssons* 13223, *fuissons* 13222 (mais *fuissiés* 13221, forme constante). *Volés* 4463 est un impératif qui a emprunté la forme de l'indicatif (voir *Willemberg,* in *Romanische Studien,* 1878, fasc. III, pag. 422).

[1] *Afonse,* dans lequel la prononciation douce de l'*s* (*dz*) est assurée par la rime *onze* (8619) et par les patois actuels du Midi, ne pourrait-il être rapproché de *doinse*? **Adfundiat*, que suppose *afonse*, aurait alors pour pendant, en latin vulgaire, quelque chose comme **dondiat* (= dono-dedat); ou, si l'on répugne à ce renforcement de la forme latine, on pourrait admettre l'influence de l'analogie de la part des autres subjonctifs où l'*n* est suivi d'un *d*, comme *renge*, *prenge*. Le rapprochement de *afonse* et de *fonge* montre bien que les deux sons *dz*, *dj* peuvent avoir la même origine.

A l'imparfait du subjonctif de la première conjugaison, la forme en *aisse*, qui est la plus fréquente dans A, n'est point assurée par la rime, et se trouve le plus souvent dans des passages où A est isolé. Il est difficile de dire si l'auteur employait la forme en *aisse* ou celle en *asse*. La 1e et la 2e pers. du plur. ont *issions*, *issiez* (A *issiez*). Pour la forme accentuée sur la dernière *(issant)*, à la 3e pers. du plur., voir plus haut, pag. XXXV.

Parmi les participes, nous noterons : *rechu* 1365 ABC, qui alterne avec *recheü (receü)* 1352 ABC etc. (cf. *but* 1411 ABC), et *neü*, de *nuire* (cf. *teüs*, de *taire*, 9980 A).

Le scribe de A intercale parfois une *s* à la 3e pers. du sing. du présent de l'indicatif du verbe *dire*, et la rime montre que l'auteur n'est point responsable de cette orthographe ; cf. *vit : dist* 13535, *desconfit : dist* 14025. Au premier exemple (*A haute vois cria et dist,* il faut lire *dit* au présent (voir *Syntaxe*). D'après M. Förster (*Li chev. as deus espées*, pag. LX), le picard se sert de *dist* pour le présent et de *dit* pour le parfait, à l'inverse du français (cf. Burguy, II, 143, qui ne parle que du présent); mais l'exemple qu'il cite, *vit : dist* 4815, peut s'expliquer, comme les nôtres, par le passage bien connu du parfait au présent et réciproquement; je ne connais pas d'exemple assuré de *dit* au parfait. Dans le premier de nos exemples, si l'on corrigeait *crie* au présent, pour uniformiser les temps, on aurait un hiatus désagréable et inadmissible, puisque l'hiatus avec *e* féminin n'est toléré dans les polysyllabes que lorsque l'*e* féminin est précédé de deux ou plusieurs consonnes (voy. Förster, *Rev. des l. rom.*, 2e série, V, 94). Il faut donc choisir entre cette correction et le passage du parfait au présent, qui est tout à fait dans les habitudes de notre auteur. Le second exemple *(si com il dit)* ne fait pas difficulté.

L'*imparfait de l'indicatif* est régulièrement en *oie*, pour toutes les conjugaisons, dans les trois manuscrits (D n'a point d'imparfait); il n'y a qu'une seule exception : *amòt : mòt* 6091 A, où il y a peut-être une interpolation. On sait d'ailleurs que la 3e pers. du sing. en *ot* de la première conjugaison se rencontre non-seulement en normand, où elle est la règle, mais encore dans des textes qui n'ont rien de normand, et que l'*o* était ouvert[1], *abam* latin, ayant donné *ava, auva, ove (òut)* et *òe (òt)* par la chute du *v* (cf. G. Paris, *Rom.* VII, 138). Notre texte n'offre qu'un petit

[1] *Mot*, qui dans A ne rime qu'avec *ò* ouvert (: *pòt* 437 : *òt* 5307. 14427), selon la règle, rime au moins deux fois dans BC avec *o* fermé (: *trestot*, Addition 649, : *estot*, Interpol. après A 5156); cf. *Troie*, 141. 279. 12745 ; *Chronique* de Benoit, 6030. 22590. 23105; et *Comput*, 1981.

nombre d'exemples du mélange des imparfaits de la première conjugaison venant de *abam* avec les imparfaits venant de *ebam* : *donoient* : *detenoient* 79 A, *s'entremetoit* : *sórmontoit* 367 A, *avoit* : *dótoit* 2649 A, *regardoit* : *lisoit* 3007 A, exemples douteux, puisqu'ils manquent dans BC. Je n'en ai trouvé qu'un exemple dans BC; il se trouve dans une interpolation de 38 vers placée après A 5330 *(vilanoient : vouloient)*.

Au futur (et au conditionnel), il convient de signaler un certain nombre de formes en *erai (eroie)*, en dehors de la première conjugaison : *vainterés* 11469, *isterés* 10394, *estera* 2494, *esterés* 1930 etc., *meterai* 11846. 12052 et *meterois* 9368 (mais *metront* 12071, cf. *doutront* 7578), *prenderoie* 13643, *viverons* *3728, *deveriés* 10002, *perderas* 5258 A (cf. *perdriés* 5267), *averai* 178 A, *averas* 9106, *avera* 11623, *averés* 6124. 14424 etc., *averiés* 12066 etc. (cf. *voderont* 40 B, *voudront* C).

Il faut se garder de voir des doubles formes dans *lait* 5668 etc., rimant avec *vait* et autres mots semblables, à côté de *laist* *(:plaist)* 6219. 6407 etc. *Lait* vient de *laier*, comme aussi le futur *lairrai (lairai)*, fréquent ici; cf. *laiés* 1217. 9961 etc., à côté de *lais* (1e pers. du sing.) : *mais* 13053, *laissons* *233 etc., *laissera* 904 etc. Le verbe *aller* fait à la 3e pers. du sing. du présent de l'indicatif *vait* sans aucune exception, forme assurée par les rimes : *trait* 9093, : *fait* 4263. 6581, : *laist* (corr. *lait*) 5647, :*ait* 9529 etc. (cf. *Alexis*, rédaction du XIIIe siècle, v.v. 387 et 402). Pareillement, *ester* fait au présent *estait* 13358 A (au parfait *esta* 6148 A, et de même à la première personne *esta* 11085 A); *estait* est assuré par les rimes : *trait* 8737, : *fait* 6145 A (manque BC) et 12233 A (manque BC) ; mais *savoir* fait régulièrement *sét, sévent*.

Mangier nous fournit au présent de l'indicatif, 3e pers. du sing., *manjüe* 912, à l'imparfait du subjonctif *mangussent* 14367, *mangast* 5752. Sur la conjugaison de ce verbe, v. Darmesteter, *Romania*, V, 154-5, et Cornu, *Romania*, VII, 427 sqq.); cf. *araisnier* 2570, *desraisnier* 4447. 11311, à côté de *araisone* (passim), *araisona* 1096. 2806 etc., et *parler*, à côté de *parole* = **parabolare*, **parabolat*.

IV. — SYNTAXE.

Nous croyons devoir réunir ici quelques remarques sur la syntaxe et le style de notre poème. Nous n'avons point l'intention de passer en revue toutes les parties de la syntaxe; nous nous contenterons de signaler les points où notre auteur semble se distinguer de ses contemporains, comme aussi les tournures qu'il

affectionne particulièrement et qui peuvent servir à caractériser son style, sans pour cela prétendre qu'elles ne se présentent pas ailleurs, ce qu'il est toujours périlleux d'affirmer. En somme, il ne s'agit ici que de faire connaître le poème et de suppléer, autant que possible, à l'absence d'édition.

1° Notons d'abord un procédé de style qui caractérise notre poème d'une façon toute particulière : je veux parler de la RÉPÉTITION. Comme la plupart des trouvères, l'auteur du *Roman de Thèbes* a l'habitude de revenir sur une idée déjà exprimée, en variant plus ou moins l'expression. Citons quelques exemples. Je donne ici le numéro du premier vers où commence la répétition, ou du vers qui la renferme, et je conserve l'orthographe du manuscrit, comme dans les exemples cités plus loin pour la *Syntaxe* :

Il le fist tout selonc la létre, Dont lai ne sévent entremétre, Et pór chou fu li romans fais Que nel saròit hon ki fust lais (v. 29). — *Ne vous plaindrai ja autrement, Car on nel doit faire noient; Poi vous plaindroie, par ma foi, Se pór çou non qu'estes o moi* (v. 3097). — *Ja pór toi ne pór ta prison Certes ne ferai traïson, Biax fix, dist il, ja Diu ne place Que pór t'amour traïson face* (v. 9737). — *Cil estoit frére Salemandre, Son frére fu, et pór s'amour Le tint li rois a grant honór* (v. 12846.).

Le nombre des répétitions de cette espèce, que j'appellerai *répétition ordinaire*, est ici considérable; nous citerons, entre autres passages où cette répétition se rencontre, les vers 971. 1587. 1622. 1685. 1983. 2167. 2373. 2607. 2666. 3079-80. 3099. 3147. 3263. 3327. 3691. 3817. 3827. 4050. 4595. 4957. 5518. 6279. 6437. 6507. 6621. 7467. 7570. 7939-40. 8278. 8425-6. 8809. 8971. 9227. 9621. 9643. 9647. 9949. 10011. 10250. 10465-6. 10527-8. 10995. 11310. 11551-2. 11701. 11845. 11853-4. 11921. 12741. 12783. 12847. 12915. 13071. 13791. 13887.

Ce n'est pas qu'on ne trouve ailleurs des répétitions semblables, comme nous l'avons déjà dit. Ainsi, l'*Alexis* du XIIe siècle en offre plusieurs exemples : *Droit a le Lice a son cemin tenu, Droit a le Lice une cité moult bèle* 356-7; cf. 374-5, 873-4, et surtout 342-3, *Sains Alessins est issus de la nef; Sains A. est de la nef issus*, qui se rapproche de la deuxième espèce de répétition; mais dans ce poème, c'est un procédé naïf de transition, et on n'y rencontre jamais cette répétition que dans le passage d'une strophe à une autre. Le *Roman de Troie* nous offre quelques exemples dans les mêmes conditions que notre texte; je citerai seulement ceux-ci : *A riens n'estoit chose seüe, Com la toison en fust eüe; Onques nus hom savoir nel pot, Et sachez bien, Dex l'esgardot* (v. 761 sqq.). — *Tóz les ont li Grezeis ocis, Et essillié le biau païs; Tóte ont*

destruite la contrée, Et si ont ma serór menée (v. 2895 sqq.). — *Tuit fussons mort, pris et vencu.... Se ne fust li filz Tideüs, Tuit fuissions mort, je n'en sai plus* (v. 1245 sqq.)[1]. — De même, Brun de la Montaigne : *Onques ne vi plus belle entre tout mon aé, Vo chambre resplendit toute de sa biauté* (v. 1945-6). — Guillaume de Palerne : *Quant l'emperére ce entent, A poi que de dólór ne fent, A poi ne fent, tant est maris, Quant si le voit de mal aquis* (v. 2755 sqq., cf. 6415 sqq., 6812-13); — Légende de Judas : *Bien sai que, se n'ai de ce fruit, Que mors serai encor anuit; Se des pumes n'ai, sans douter, En terre me verras bouter; De terre sui, si est droiture Que jou revoise a ma nature; Se du fruit n'ai que je desir, En terre me verras jesir* (v. 389 sqq.), où l'idée est répétée jusqu'à trois fois, et bien d'autres textes qu'il serait trop long d'énumérer. Mais on peut dire que nulle part, si ce n'est dans le *Roman de Troie* (V. Settegast, *loc. laud.*, V), ce procédé de style n'est érigé en système. Il est vrai que ce dernier poème délaie l'expression par tous les moyens possibles, surtout à l'aide de synonymes. Mais le *Roman de Thèbes*, qui est d'ailleurs beaucoup moins prolixe, se distingue encore de *Troie* par l'emploi fréquent d'une seconde espèce de répétition dont il nous reste à parler, et que j'appellerai *répétition par inversion*. Elle consiste à retourner simplement le vers précédent, de façon à former une nouvelle rime, qui est alors accompagnée d'un troisième vers ajoutant un nouveau détail.

Les exemples feront mieux comprendre ma pensée : *Voelle ou ne voelle Tydeüs, Venir l'estuet a cel pertrius; A cel pertrus venir l'estuet, Car par autre passer ne puet* (2121-4); — *Li uns en fu Partonopex; Partonopex fu uns des trois, Rices hom fu, d'Arcage rois* (v. 5492-4); — *Il l'adouba mólt ricement, Mólt valurent si garnement; Mólt ricement l'ot adoubé, Car il l'avoit forment amé* (v. 7639-42); — *De lui ont fait roi et signór, Roi et signór ont fait de lui, Mais puis en ot mólt grant anui* (v. 770-2); — *Et sont li doi mescin caucié De bon cier paile detrencié; De bon cier paile alixandrin Iérent caucié li doi mescin* (v. 1359-62), où la répétition par inversion est double (cf. 12019 sqq., 12703 sqq. etc.)

Certains exemples tiennent le milieu entre les deux espèces de répétition : *Cil qui mesfait doit amender.... Et droit faire par voisinage; Droiture face par voisins, Qui plus a fréres que cousins* (v. 10991-6); — *Tydeüs est en .j. leu tal, Ne crient que hom*

[1] Parfois dans *Troie*, la répétition arrive après un certain nombre de vers et constitue un résumé ; voir les vers 17251-63, 17295-302, etc.

li face mal; Tydeüs est en si fort leu, Ne crient engieng ne fer ne feu (v. 2271-4) ; — *Li rois meïsmes li mist non, Et Edipus l'apela on; Icis nons sone tós par létre, Li rois meïsmes li fist métre* (v. 339-342); — *Quant jue as dés et as eskès, Tous les sórmonte Edipodès* ; *De tót çou dont s'entremetoit, Grans et petis tous sórmontoit* (v. 365-8 etc) ; — *Par les contrées ke mix seut, En Gresse vint plus tost que peut ; Tót droit en Gresse, a Arges vint, Ou Adrastus rice córt tint* (v. 2915-8). — Le suivant est remarquable en ceci que le troisième vers résume les deux premiers : *Vos péres en eut mainte paine, Ains qu'il l'eüst en son demaine ; Mólt s'en pena ains qu'il l'eüst* (v. 9905-8).

Les passages où nous avons constaté la répétition par inversion pure, ou une espèce de répétition qui s'en rapproche, sont (en dehors de ceux qui ont déjà été cités) à peu près les suivants : 543. 1307. 1703. 1853. 2083. 2917. 5493. 5549. 6271. 6288. 6523. 7641. 7753. 7937. 8203. 8497. 8605. 8719. 8723. 8739. 8759. 8791. 8893. 8983. 9007. 9435. 9543. 10025. 10193. 10301. 10443. 10684. 10899. 11015. 11079. 11295. 11539. 11567. 11712. 11848. 11959. 12187. 12313. 12806. 12815. 12903. 13067. 13961. 14333. 14503. 14513.

On voit combien sont nombreux dans notre poème les exemples de ce procédé de style. Ailleurs on ne le trouve qu'isolément, et à peu près jamais il n'est pratiqué avec la dernière rigueur, comme ici, où souvent le vers qui constitue la répétition reproduit le vers précédent en se contentant de changer les mots de place ou même de retourner les hémistiches. On peut en juger par les exemples suivants : Légende de Judas, v. 287-8 : *Jouer ensamble s'en aloient, Ensanle maintes fois jouoient ;* — Guillaume de Palerne, v. 4119 sqq. : *Li dui amant ont entendu La noise, le cri et le hu; La noise entendent et le cri, Del leu qui a l'enfant ravi ;* — v. 6782-3 : *Son corps maudit et hét sa vie, Sa vie hét et son cors blasme ;* — v. 8302-3 : *Or par serons entier ami, Ami entier et frére en loi;* — v. 9082-4 : *Lors la salue et prent congié, Au roi d'Espagne congié prent, Et as barons tót ensement;* — Miracles de Notre-Dame XVI, 816-8 : *Que Dieu seroit et homme et Crist, Et homme et Crist et Dieu seroit, Qui le meffait amenderoit;* — Vie de Sainte-Énimie (poème provençal du XIIIe siècle), v. 621-4 : *Basti hom pueys un petit mas, Que encaras a nom Denhas, Sus en la costa et al som, Aquel maset a Denhas nom.*

Le *Roman de Troie* lui-même n'arrive pas à cette symétrie parfaite dans la répétition ; il est facile d'en juger par ces exemples : *N'avra regart nis un des lór, Des or ravront assez leisór; Grant leisir ravront li navré De revenir en lór santé* (v. 10255

sqq.);—*Quant Cassandra, la fille au rei, Oï la noise et vit l'effrei, Et vit la noise et le martire* (v. 10355-7); — *Al mangier iért assis Prianz* (suivent 3 vers), *Et tex trei mile chevalier, Qui furent assis al mangier* (12789-94); et, après un intervalle encore plus long, *Prianz li reis, li bien apris, De cest estór ot tót le pris* (suivent 5 vers), *Sans nul desdit le pris en a* (v. 17295-302; cf. 17251-64).

2° Une autre habitude remarquable de notre auteur est l'emploi de verbes composés du suffixe *re* au sens de *à son tour, d'autre part, encore, de plus, une seconde fois,* principalement *restre* et *ravoir,* et dans les temps composés des verbes régulièrement composés de *re,* l'adjonction de *re* à l'auxiliaire et non au verbe.

Cet emploi de *re* n'est pas inconnu à d'autres textes, surtout avec les verbes *estre* et *avoir*, pris isolément ou comme auxiliaires. Nous citerons seulement les exemples suivants : Chanson d'Antioche, tom. I, pag. 31, v. 387, *Et dans Jehans d'Alis ra ocis Estorgant;* — Guillaume de Palerne, v. 1549-50, *Ne ceus ne ra lór mauvestiés, Ne lór córage perilliés;* v. 2318, *Sór un destrier le rout monté;* v. 2323, *Et il refu el bon destrier* (cf. 4877); — Le dit de l'empereur Constant, v. 32 (in *Roman.* VI, 2), *Aucunne fois ra elle envie;* — Roman de Troie, v. 285, *Com li conseil refurent pris* (cf. v. 343); v. 521, *Refu esliz a emperére;* v. 10539 sqq., *Vez la Paris, La rest Hector, ço m'est avis, Et rest deça Polidamas;* v. 527, *Aprés i rout triesves donées* (cf. v. 583); v. 631, *Donc reporreiz oïr conter;* v. 672, *Et comment il reperilliérent* (voir Joly, *Roman de Troie, Glossaire*). C'est encore le *Roman de Troie* qui se rapproche le plus du *Roman de Thèbes* sous ce rapport; mais ce dernier texte étend encore l'usage de ce suffixe et l'emploie avec plus de hardiesse; qu'on en juge par cet exemple : *Ne le laissent re s'alever* (= se ralever) v. 2531, qui est, il est vrai, unique. Je crois inutile de multiplier ici les citations : *Et puis li ront mestier li .iij.* (v. 581); — *Or me relais parler a toi* (= à mon tour) v. 589 ; — *se jou te lais Raler arriére tout en pais* (v. 2593-4), ou *raler* ne dit guère plus que *aler*) ; — *Meneceüs rot fait son tour, Et se refu mis en l'estour* 7667-8 etc.

3° Une autre particularité de notre texte, comme du *Roman de Troie,* c'est l'emploi des vers *formules*. Nous en citerons quelques-uns en les rapprochant, quand ce sera possible, des passages analogues du *Roman de Troie.*

a. — Formules diverses :

As dames dist froide novèle, Saciés que ne lór fu pas bèle 14003-4 ; cf. 2977. 8128 etc., et pour le second vers, 12104.

12127 etc.; — *Ce m'est vis* (*ce m'est avis, c'est avis, il m'est avis* etc.), fréquent (cf. Troie, 5907. 6111. 9309. 29508 etc.) et Alexandre, éd. de la Villeth. et Talbot, Assaut de Tyr, v. 302); — *De rien ne vós en mentirai* 9828; *Saciés de mot n'en mentirai* 11020 etc.; — *Ne sanla de vilaine née* 5436; *Ne sanla pas fème vilaine* 5464. 5472.; cf. 5018 : *Ne sanlent pas fol ne vilain* ; — *As vis diables le commande* 8124; cf. 4538 et BC, interpolation après A 14610; — *Par la face l'iave li coule* 8301; cf. 3826 etc.

b. — Formules de modestie dans les discours :

Et s'il est vis que jou foloi, Die qui mix i sara dire, Ja devers moi n'en sórdra ire 7044-6; — *Signór, fait-il, escótés moi, Ja n'i folierés, je croi* 10937-8; cf. 11612 etc.; — *Or die après qui mix sét dire, De droit n'ara nus vers moi ire* 10721, etc.

c. — Formules de superlatif :

Ypomedon fist l'escargaite, Onques nule ne fu mix faite 4847; *En toute Gresse n'ot si bèles; Ne quic ke hom de mére nés Sace descrire lór biautés* 1444-6 ; *Millórs ne dona hom vivans* 2270 (BC *Onc ne dona meillórs Rollanz*), et bien d'autres ; cf. Guillaume de Palerne, v. 8629, *C'onques nus hon ne vit jamais*, et le Roman de Troie, qui donne de nombreuses formules de ce genre.

d. — Formules de transition :

De la roïne ke diroie? 5473; — *De cascune dire vos doi Quels dras orent et quel conroi* 5409-10; — *Ne vós en sai dire conroi* 14242 etc.; — *Si le lairai atant ester* 1452 etc.; — *Ne vous en voil faire devise* etc.

Pour les transitions sous forme de résumé, les formules sont assez variées :

Il n'i a él 7817; — *Qu'en diroie?* 3663; — *Qu'en diroie él?* 1197; — *Il n'i a plus* 7929. 12269; cf. *il n'i ot plus* 9055; — *Ne le vos quier plus alongier* 4563. 10243 etc. (cf. Troie 14412, *Ne sé que alonjasse plus*); — *Ne vos en quier faire lonc plait* 12684 (cf. Troie 12627); — *Que vos feroie trop lonc conte?* 13677 (cf. Troie 17071, *Qu'en feroie altre demórée?*, et 13936); — *Ne sai c'aille plus acontant, Mais....* 3023; — *D'ore en avant ne sai que dire, Car tót* (lis. *tuit*) *sont livré a martire* 2533 (cf. Troie 8614 et Ludus S. Jacobi, ap. Bartsch, *Chrest.* 406, 36, *Autra causa non say que dio, Dieu gard de mal la companio*); — *Or vous lairai de lui ester, D'autre cose vaurai conter* 2979-80; — *Or vós lairons chi del prison, A son pére repaierron* 9845-6.

Du reste, on peut dire que la ressemblance des situations amenait chez les différents trouvères l'expression d'idées et de sentiments semblables, quelquefois dans des termes très rapprochés.

Qu'on compare, par exemple, cette strophe de l'Alexis (89) : *A lasse mesre, com oi for aventure ! Ci vei jo morte tote ma portedure. Ma longe atente a grant dol est venude. Que porrai faire, dolente, malfedude? Co'st grant merveile que li miens cors tant duret*, avec ces vers de Troie : *Ecuba, mére, quel pechié ! Tant avreiz vostre cuer irié, Tant avra ci forte aventure, Et dolerose porteüre As fet, mére, de tez enfanz* (4887-91), et avec ceux-ci de Thèbes : *Quant ma premiére porteüre M'a si tolu male aventure* (179-80), et ces autres : *Lasse, dist èle, durfeüe* 8388, *La moie mors èle tant dure* 3787 etc.: on sera obligé de reconnaître qu'il y a là non pas imitation, mais rencontre fortuite, amenée par la ressemblance des situations et les mêmes habitudes de langage.

e. — A côté de ces expressions, qui reviennent assez fréquemment, mais qui laissent cependant voir un certain effort pour arriver à la variété, on en remarque d'autres qui indiquent chez l'auteur une grande recherche de cette qualité du style. Ainsi le nombre des expressions qu'il emploie pour indiquer la mort est considérable :

Jamais n'eüst mangié de pain 5908 ; — *Tótes ses oevres i aciéve* 2276 ; — *L'ame s'en va, si est finés* 3150 ; — *L'ame li est del cors issue* 8220 (cf. Troie, 12742-3, *Que gie ne li face entresaing Par qui l'ame en iert a dire* ; 13091, *L'ame del cors vós estuet rendre* ; 19260, *Del cors li est li cuers partis;* 14203, *Mainte ame i ot de cors sevrée*; 18915, *Que n'en face des ames seivre Toz cels que porrai damagier); — De lui est mais faite la guerre* 2466 ; — *De vós, fait-il, est trive prise* 5932 ; — *A tart ara aiuement, Qui en ferrai par maltalent* 2207-8 ;—*Tant en i gist de deplaiiés, Dont jamais n'ért* (lis. *n'iert*) *vis .j. haitiés* 2365-6; — *Cil qui premiers fu conseüs Ne sot renoncier en sa tère Auquel estut mix de la gerre* 10214-6 (cf. BC, interpolation après A 4334, *Cui elle fiert de cèle main, Jamais ne mangera de pain*) ; — *De male mort le fist confès* 2502 ; *Qui les fait mórir desconfès* 2540 (cf. *Cil kaï mors que onkes prestre N'i vint a tans ne ni pot estre* 5899-5900) ;—*Or a li quens sa destinée, De lui rest la guerre finée*, BC, Addition 751-2.

Le *Roman de Troie* n'est pas moins varié sous ce rapport; outre les exemples cités plus haut, nous relèverons ceux-ci : 11108, *Ja fust de lui feniz li geus*; 19119-20, *Tex .m. en versent sur l'areine Dont puis n'issu funs ni aleine* ; 11089-90, *Que jusqu'a poi, s'il n'a aïe, Porra petit amer sa vie;* 18939, *Qui puis n'ot mestier esperon;* 23449-50, *Des ateinz chiet sór le sablon Maint qui ne dit n'oïl ne non.*

4° Ellipse. — Éllipse du verbe *dire* implicitement contenu dans

le verbe précédent (imitation de la tournure latine) : *Son camberlenc aval envoie, Pór savoir dont la noise sórt : Isnèlement a lui retórt* (ms. *retourt*) 1272-4 ; cf. 240, 251 etc.

Ellipse du pronom personnel : *Après sa mort s'en velt vengier, Et as mastins faire mangier* 8729-30 ; — *Se ne lór tol* (= *le lór tol*) 8752; cf. 8858. 8859 etc.

Ellipse du relatif : *Tèles i a par mi sont fraites* 8919 ; *Dont il i a plus de .vij. cens Mort sont et pris en vo affaire* 10000; — *N'en escapa que .j. sels vis, Que il arriére renvoia, Et a son roi le noncera* 2954-6 ; — *Sós ciel n'est hom, tant le haïst, Et tel doel faire li veïst, Ki ne plourast pór la dólour Que la dame mena cel jour* 201-4, etc.

Ellipse de l'antécédent du pronom relatif au pluriel : *Pollinicès semont par moi, Qui de cest plait li sont par foi, Que tout* (lis. *tuit) en Gresse a lui se viegnent* 2035-7.

Ellipse de *que* conjonction devant une proposition subordonnée : *Gardés, fait-il, li messagiers, Qu'ici fu ore baus et fiers, N'en voist de ci issi gabant* 2077-9; — *Riant lór dist bel li estait Menalipus a fait tel trait* 8737-8 ; — *Ne puet muer ne li anuit* 6154 ; cf. 3995. 10439 etc.

Ellipses diverses : *Des rois de Gresse i fist l'estoire, Ceux* (= de *ceux*) *qui sont digne de memoire* (BC. Interpol. après A 5584);— *En son escu li dona tal* (s.-ent. *cop*) 7975 ; — *Et vos comment ?* (= Et comment ferez-vous ?) 4727 ;—*Terme et respit li prierons* (savoir se vaincre le porons) *Dusqu'a demain* 11397-9.

On peut encore rattacher à l'ellipse l'emploi de la 3me pers. du plur. sans sujet, correspondant au pronom indéfini *on*, ou à un sujet indéterminé : *les hommes : Encor n'érent pas crestiien... L'un aouroient*, etc. 65 A ; *En .j. bel liu le navré posent, Ceus qui pleurent environ cosent, Arousé l'ont* 8205-7 ABC etc.

5° Pléonasme. — Avec le pronom personnel : *Pollinicès ses sans li vient* 1165 B ; — *La moie mors èle tant dure* 3787 (C *par ért tant dure);—Ja n'en es tu fius a putain* 121 A (où le sens de *en* n'est pas clair ; — *Trop en prendés grant signórie, D'aficier vostre jugement* 10549 ; — *Il l'avoient juré ançois... Que s'entr'els deus sorjoit discorde*, etc. 959-61 ; — *Dessi que mort l'aie a mes poins, Celui qui ochis a mon fil* 3912-3 (cf. 3052 *icil*, 14078 *cil*, 11370 et 11459 *le*, 2963. 3593. 5654. 9767 et 10164 *en*, 11133 *les* etc.) — Ces exemples ne doivent point nous étonner, puisque dans l'ancien style épique on trouve le pronom personnel sujet placé immédiatement après le substantif : *St-Léger* 20, *Rex Chielperings il se fud mors*, etc.

Avec l'adjectif possessif : *Bien sés des pluisors lór córage*

5299 etc. Ce pléonasme, fréquent seulement en espagnol et en portugais, n'est cependant pas rare en provençal; il l'est davantage en français (cf. Diez, III, 66).

Avec l'adverbe *en : en aler* (= aler) 1711. 5485. 8195 etc.; *en venir* 14288 etc. (fréquent), aussi *s'en venir*, *se venir*; *en entrer* 1807 BC; *traiiés en la* 2204; *retornés ent* 4529.

Avec l'adverbe *la* : *Devant le maistre tré roial, La descendirent li vassal* 4713; cf. BC, Interpol. après A 5584 *cèle*, et après A 5647 *cil*, au lieu d'un substantif exprimé dans la même proposition.

Avec *que* conjonction : *Par issi ke, se jou te lais, Raler arriére tout enpais, Que tu me pleviras par foi Que tout çou conteras le roi, Si com avons ici esté, Que l'en diras la verité* 2613-8.

Divers : *Mais* (= si ce n'est) *vos amis tant sólement* 6122; — *Tydeüs*, MÓLT PAR *es córtois* 4554; — *Vos dis* TROP PAR *les aficiés* 11133 — *La roïne* PAR *est* TANT *fiére* 3813. — *Car en l'aige* PAR *ot* TEL *presse* 3655.

6° SYLLEPSE. — Accord avec le pronom pluriel implicitement renfermé dans l'adjectif possessif : *Se je puis vostre cor conquerre, Qui li volés tolir la terre* 4461-2, où *vostre cors* est synonyme de *vous*, comme au vers 4500 : *Ne vostre cors çaiens reçoivre*, etc.— Accord avec l'idée du pluriel contenue dans *tant : Tant gentil home d'autre terre, Qui érent venu pór conquerre, I veïssiés mort en la prée* 5051-3 (V. ci-dessous, *tant*, aux adjectifs).

C'est aussi par une espèce de syllepse du nombre que *fait il* (*dit il*) est employé pour *font il* (*disent il*), qui se rencontre aussi, pour annoncer un discours prononcé au nom de plusieurs; par exemple, v. 9287-8, *Cil ont paór de perdre vie : «Sire, fait-il,...* et ailleurs. Cette construction s'explique par ce fait qu'en réalité il n'y a qn'une personne qui parle au nom de tous.

7° Nous croyons devoir réunir ici un certain nombre de TOURNURES HARDIES OU CONCISES et d'INVERSIONS OU CONSTRUCTIONS REMARQUABLES isolées : *Mais la desfense ne lór valt Que il ne les pendent en haut* 5057-8; — *Bien me porai vers lui desfendre Que je ne doi son frére prendre* (= dire pour ma défense que) 7909-10 (cf. *fórfaire*, construit avec un régime direct, au *Glossaire* s. v.); *Car il ne sévent aige ou querre* 3404 BC (A car ne sévent ou a. q.); — *Porté l'en ont dans son mailloel* 111; — *Creon li viex et li voisous Ot j. ceval liart et rous, Armés à la guise de France D'elme, d'auberc, d'escu de lance, Et fu* etc. 7763-7, où le second vers sépare du sujet le participe et les compléments qui suivent; — *Nes laisse aler pas au tórnoi* 7389; — *Ce saciés bien, ne bai ne brun, Que plus isniel n'en i a un* 7603-4; — *Malvais plaidier fait a signór* 11794, etc.

8° Périphrase. — La locution *aler* avec le participe présent, pour indiquer une action qui se prolonge, tournure d'ailleurs bien connue, se rencontre ici assez souvent. *Entr'eus se vont ja descordant* 939 ; — *Fuissent lór sens alé celant* 7 ; — *Il est mólt vains, si va lassant, Et cil le vont mólt appressant* 2223-4 ; — *Ses plaies le vont destraignant, sóventes fois se va plaignant* 2653-4 ; — *Grant joie aloient tuit* (ms. *tót*) *faisant* 12778 ; cf. 14134. 14436 etc. — De même avec *venir : A la roce vinta fuiant* 3049 (cf. *vint apoignant* 7671.

La périphrase composée du mot *cors* et d'un adjectif possessif, dont parle Diez (*Gr. l. rom.*, tr. fr. III, 59), est usitée ici comme dans la plupart des textes : *Herbregiés moi çaiens mon cors* 1107 (mais dans *Ou jou empierrai vo cors, Ou vous le mien, s'estes plus fors* 1147-8, le sens propre peut être admis) ; *Ne mais que tant en met defors Mon fil et ma fème et mon cors* 3893-4, etc. Mais on trouve assez souvent en vieux français des exemples où l'emploi de cette périphrase est plus général, c'est-à-dire où, à la place d'un nom propre ou d'un nom commun, il y a un nom générique (*corps, personne, chair, nom* etc.), suivi d'un nom d'individu au génitif (voir Tobler, *Zeitschrift*, I, pag. 14 sqq.). Notre texte fournit aussi des exemples de ce genre : *N'en i a .j. de son conroi Fors seulement le corps le roi* 8595-6 (cf. 10883. 11288 etc.) ; *De çou sui prés a desraisnier Contre le cors d'un chevalier* 11311-2 ; *Ne je ne puis aidier celui A vergonder le cors cestui ; Lór propre cors desfendre doi* 10887-90 ; *Ne ferai ja faus jugement Del cors le roi a escient* 10764, etc. Mais je ne crois pas avoir rencontré de cas où un mot autre que *cors* entrât dans la périphrase.

9° Négation [1]. — *Pas*, qui renforce souvent la négation, est construit quelquefois, dans une proposition dépendant d'une proposition négative, de façon à conserver toute la force de substantif : *Ni a celui qui pas l'en croie* 5381, *Mès n'i a guères tant cóart Qui pas fuie pour son regart*, (BC, *Addit.* 59, cf. ibid. 73). Voir G. Paris, *Roman*, VII, *Le lai de l'éprevier*, v. 13, note. — Pour la négation avec *gánt, pié, pois*, etc., voir le *Glossaire*, et cf. Tobler, *Zeitschrift*, II, 389 sqq., et Perle, *ibid.*, 407 sqq.

Il faut noter ici les expressions *près ne* 2302 etc. (cf. *Roman*. III, 105, v. 96), *pór poi ne* 2508 etc., *pór .j. poi que ne* 2240, *pór .j. petit que* 6680, *a poi ne* 7976. 9082 etc., *a poi que ne* 9082 (= peu s'en faut que ne) ; — *ne se muer que ne* 3239 A (BC

[1] Voir l'article de M. Perle, dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, II, 1 sqq., 407 sqq.

ne muer) = ne pas manquer de (*ne puet muer ne li anuit* 6154, cf. 9686 etc.) ; — *ne laier que ne* = ne pas laisser de 10966 (cf. 10439 etc.), fréquent[1] — *Ne remanra nel truist aucuns* 3995 ; — *De ce cui caut? Ne se targiérent Si compaignon que bien n'i fiérent* 7581-2.

Ne = *ou*, dans les propositions dubitatives, hypothétiques ou interrogatives indirectes : *Qui de lui tient* NE *fief* NE *terre,* NE *qui du sien veut rien conquerre, Bien le semont*, 3237-9 ; — *Et demande aus du plait qu'il oent Que il en dient ne qu'en loent* 5653-4 ; cf. 2842. 6121. 6401-3. 7020-2. 9853 etc.

10° VARIÉTÉ DU STYLE. — Le passage du style indirect au style direct est fréquent : *S'il se fourfont de riens mais hui, Demain les pendra a un pui ; Se mais hui vous fórfaites rien, Je vous pendrai, ce saciés bien* 1305-8 ; — *Mais Adrastus li a loé... Que orendroit pas n'i ira, Mais son message i trametra, Qui par raison sache parler, Et* vos *drois querre et demander, Et deffier et manechier, Se* vos *fréres* vós *velt boisier* 1713-20 ; cf. 7873 sqq. etc.

Passage du pluriel au singulier dans les discours : *N'i entendons fors loiauté.... Nule autre garison n'i voi* 11076-8 ; — très fréquent à la 2me personne : *Dame, dist-il, conjuré m'as, Des or ne vous mentirai pas.* — Pour le mélange du passé défini et du présent historique, voir plus loin, aux *Temps*.

Voici un changement de construction d'un autre genre : *Fel soit, font-il, qui vous faurra Et cest consel refusera ! Seürs soiés ne vós faurrons* (v. 13725 sqq.).

11° ARTICLE devant les noms de nombre, au sens partitif, *.iiij. escus troeve illoec par nombre, Les .ij. en prist* 13119-20 ; — *Et les .v. d'aus al roi envoient* 10368 ; — un peu différemment, v. 11136 : *J'en dirai un qui vaut les .c.*

12° SUBSTANTIF. — Après *avoir non,* le substantif se met au cas sujet : *Manessiers ot non* 11663 ; *Daires li rous ses pére ot non* 9639 (cf. Lebinski, *Die Declination der Subst. in der Oïl-Sprache*, page 38, note 2). De même, après les verbes neutres *devenir, sambler* (*resambler*), etc., et dans les verbes réfléchis aux temps composés : *Bien par matin s'en est tórnés Et a son diu s'est commandés* 997-8 ; *Et li vassaus s'est esperis* 2726 ; *Bien resembloit fix a baron* 292[2] ; *Forment devint bons chevaliers Et mólt*

[1] Avec une anacoluthe accompagnée d'un pléonasme : *Il n'i a conte ne baron, S'il vos disoit rien se bien non, Ja ne lairoie en nule guise Que lues vengance* N'EN *fust prise* 11683-6.

[2] Mais l'accusatif se trouve aussi : *Bien resanle home plein de rage* 6012, etc.

hardis et fors et fiers 357-8; *Il s'estoit vantés a sa mie* 13481 (cf. 2134. 12146 etc.).

Noms collectifs avec le verbe au pluriel : *gent,* v. 4325, *Car puis k'entrérent li gens fiére* ; v. 14147, *La gent qui sont par les contrées* ; mais avec le singulier, v. 5288, *Granment de gent en l'ost repaire* (cf. Lebinski, pag. 42-3) ; *linage,* v. 14617-8, *Romulus fu de cel linage, Qui furent mené en servage.*

Le *neutre singulier* sujet ne prend pas d'*s*, comme le régime, dans les tournures impersonnelles. *Mólt lór fu buen* 3720 ; *Ja ne sera desotroié* 12022 ; cf. v. 14595, *Ensanle o lui trestót l'empire,* où *trestós l'empire* aurait été choquant.

13° Adjectif. — *Tel* pour *cel* est rare : *A .j. en rendi tel merite Cui il trova enmi le plan; Faussé li a le jaseran Que cil avoit tenu a fort, Qu'il l'abati du ceval mort* 7824-8 ; *Sire, fait-il, Quant vous a tous Du devinail faites tel loi, Ne voel ke ja trespast pór moi* 560-2, où le sens est douteux, et se rapproche de celui de *tel.*

Tel, construit avec le prononom relatif et séparé de lui ; *Tex chevaliers sist en la sèle, Qui mólt aime gerre novèle* 4973.

Tel, suivi d'un adjectif numéral, se rencontre quelquefois sans qu'une proposition relative vienne à la suite : *Des murs l'esgardent tel .x. mille* 12880 (cette construction est bien plus fréquente dans le *Roman de Troie*) ; — avec *qui* dans le second membre : 14047 etc.

Tout adjectif, placé devant un superlatif relatif et s'accordant avec lui : *Mil chevaliers près de ferir, De tous les millórs de s'onór, Vous envoierai a Monflór* 4920-2 ; *.x. mars valoit toute la pire* 6056 (cf. en latin *optimus quisque*). Pour l'accord de *tout* avec l'adjectif qui suit, fréquent en ancien français, voir Tobler, *Zeitschrift,* II, 402, et cf., en français moderne, *toute-puissante, nouvelle-venue*, etc. — Avec ce superlatif, on trouve le substantif neutre mis pour l'adjectif masculin, au vers 8242 : *Çou ért li mix de son esfors* (pour *li mieudre*) ; cf. 8265 : *Tout* (*lis. tuit*) *érent del mix de sa terre* (pour *des millórs*) 5480 etc., et Troie 19237 : *Le mielz de lór gent ont perdue,* St-Thomas 4180, Alexis 46, etc.

Tant, au sens de *nombreux*, *beaucoup de,* surtout dans les descriptions de batailles, est fréquent ici, comme dans d'autres textes (cf. *Chanson d'Antioche, Alexandre, Roland,* etc.), et il semble s'être d'abord accordé avec le nom qui suit. Notre texte offre quelquefois régulièrement l'accord : *Tantes sèles veïssiés vuides* 5877 (cf. 5041 sqq.); mais ce qui est plus remarquable, c'est qu'au lieu du pluriel, il emploie le plus souvent le singulier,

comme avec *maint*: *En l'ost de Troie, dont on conte, N'en ot tant prince ne tant conte* 3247-8; *La veïssiés tant ostel prendre, Tant rice tré a baron tendre* 4567-8; *La veïssiés tant elme a flórs, Et tant escu peint a coulórs, Tant ceval cras aplanoié, Et tant hauberc menu mallé* 7811-4; *El camp veïssiés mainte astèle, Tant chevalier caïr de sèle, Et tant maint cop ferir a mort, Et desmallier tant hauberc forc* 12667-70, etc.—Le pluriel et le singulier se succèdent dans le passage suivant, qui offre également un exemple de *tant* invariable: *Tant anstes i furent brisies, Tantes ensegnes desploïes, Tant poing, tant pié furent colpé, Et tant vassal jus cravanté; La veïssiés tant capleïs..... Tant rice cop ferir d'espée, Tante teste del bu sevrée; Tant gentilhome d'autre terre, Qui* ÉRENT VENU *pór conquerre, I veïssiés mort en la prée* 5041-53. On voit que l'idée du pluriel, qui domine dans la phrase, a amené le pluriel par syllepse dans l'avant-dernier vers (cf. v. 5955-6)[1]. On peut lire dans *Guillaune de Palerne* (vers 6061-82) une longue tirade où l'on trouve d'abord *cil* plusieurs fois employé pour l'article déterminatif, et ensuite une longue série de noms au régime singulier construits avec *tant* variable.

Tans, au sens de *fois*, se trouve ici au vers 4617 : *Environ ot. c. tans et plus*; cf. *Troie* 17299, *Chron. des ducs de Norm.*, 24400, et voyez Burguy, I, 191.

14° PRONOM. — *Pronom personnel* régime direct construit après le verbe: *Aperçut les* 2138; cf. v. 2660 : *Plus plaint il els qu'il ne fait soi,* et v. 5653-4 : *Et demande aus du plait qu'il oent, Que il en dient ne qu'en loent.*

Il désignant un nom ou pronom indéterminé qui précède *N'i a* CELUI *qui pas l'en croie, Ne qui entreprenge le voie : Dame, faitil, nós n'irons pas* 5381-3, où il faut peut-être lire : *font il.*

Pronom démonstratif neutre (ço, çou, ce) explétif, devant le verbe *dire* employé incidemment dans la phrase: *Je meïsmes, ce dit li dus,* BC, Addition 243 (cf. 471. 621. 625, et Roman du Rou 2006 ; *Bien ait,* ço DIST *la fame, ki cest nos gaaingna*). — Au début d'un discours : *Ce dist li rois: Or oi bon plait* 11855. —

[1] Le mélange de la forme invariable et de la forme variable se montre encore dans le passage suivant : *La verrés* TANT *hanste brisier, Et* TANTE *ensègne desploier Et* TANTE *grosse hanste faindre* (lis. *fraindre*) 4815-20, et dans les vers 4611-6; le singulier avec accord aux vers 4212, 5877 sqq., 5949 sqq., 5990 sqq., 6022-3, 6048, 7217, 8929, 12668-70, 13798-800 etc. Cf. *Alexandre* (édit. de la Villethassetz et Talbot), *Assaut de Tyr*, v. 257 sqq.

Ço (çou), pris impersonnellement pour *il : Dusques çou vint lonc tans après, Que se baignoit Edypodès* 803.— *Cil, cel, ces* etc. sont quelquefois employés dans un sens emphatique (comme *ille* en latin), mais plus souvent ils semblent remplacer simplement l'article, sans rien ajouter de plus que l'article lui-même au sens du substantif : *Et mandast on ces tumeórs* 133; *Et ces dames et ces pucèles Oïssent harpes et vièles* 131; *Ces rains lór font si clér soner* 14521; *Joignent esrant, ces lances froissent, Et ces escus fendent et croisent* 12665-6 ; *Cil oisel cantent par douçór, Cil damoisel* (ms. *ces damoisiax*) *songent d'amór... Et cil plus jovene chevalier Se painent mólt del aprocier* (9555-60) ; *Ces buisines, cil graile sonent, Que ces valées en resonent* 4319-20; cf. 3175-9. 3377. 3473. 3648. 6034. 6289. 8909-12. 8915. 8923-8. 8923-8. 8933-4. 13787-92. 14271-4. 14281. 14491. 14521 etc. Cette tournure nous semble plus fréquente ici que dans la plupart des textes.

Le pronom démonstratif est remplacé quelquefois par l'article devant un génitif, pour tenir la place d'un substantif déjà exprimé (tournure rare en vieux français et en provençal classique, fréquente au contraire dans les patois du Midi) : *Onques ne fu tex* (os) *assanlée, Fors la Cesar et la Pompée* 3245-6; *Del tans Cesar ne del Crassus, Del Alixandre et del Pompée, Ne fu mais tex gens assanlée* 14284-6.

Il faut noter l'emploi fréquent du démonstratif avec les adverbes *defors, dedens (deça, dela)*, pour désigner les deux partis : *cil (ceus) defors* (aussi *cil (ceus) de l'ost*), *cil* (*ceus*) *dedens* (passim), etc.

Le *pronom possessif* est souvent accompagné de l'article dans sa forme absolue, sans qu'on puisse affirmer que l'auteur a voulu insister sur l'idée de possession (Cf. Burguy I, 146); la prépondérance du féminin dans ce cas semble indiquer que la mesure du vers guidait le plus souvent son choix entre la forme simple et la forme accompagnée de l'article : la *seue gent* 555, la *moie gent* 580. 592, *la soie cambre* 1367; *la moie mors* 3787 etc.

Pronom relatif construit avant son antécédent : *Qui ira, il fera folie* 5386; *Cui il encontre, nel remire* 6004; QUI *ne sot la voie tenir, Ou il n'i pooit avenir, Ainc* NUS *d'aus ne se pot desfendre : Il noia ou se laissa prendre* 9551-4 etc.; — simplement séparé de son antécédent : *De tout içou mot ne savoit Qu'il aloient entr'eus disant* 7870-1 etc.; *Quant ma premiére porteüre M'a si tolu malaventure, Que j'ai tous jours tant desirée* 179-81 (cf. 334 etc. — Le pronom relatif *qui* est mis pour la conjonction *que* dans cet exemple : *C'est de celui qui mólt menace Qui mólt parolt et petit face* 1973-4; à l'inverse : *Uns d'eus k'Alexandre escóta*

11092 (=ki Alexandre). — *Qui que* (subjonctif) = qui que ce soit qui, 4333.

15° Verbe. — Verbes *actifs* ou *neutres* en français moderne, pris au sens réfléchi[1] : *haster* = se hâter, 325, *entremetre* = se mêler de, 28 ; *coiter* = se hâter, 1297 ; *rompre*, 7357 : *Rompent çaingles et li poitral* (cf. Troie 7875, *O Archelax joint Godelès, Que des escus fendent les és Et des haubers rompent les mailles*, et BC, Addit. 398); *laver*, 1402 ; *lever*, 4953. 10311. 13730 ; *fendre*, 4350 : *Pollinicès i vint fendant* ; *destiner* = fixer comme destinée (à qq^{n}): *Pour ce leur fu si destiné*, BC *sub fin.* (cf. A 6829, *Ensi com Dix l'ot destiné*, et 13053); *emplir* = être plein, se remplir, BC, Addit. 364 ; *retraire*, 10520 ; *traiés en la* = retirez-vous, 2204 ; *prendre a* = se mettre à, 2380. 2570 etc. (cf. *se prendre a* 2983) ; *fausser* = manquer, 2666 ; *esprendre*, 5261 ; *vuidier*, 8664 ; *esclairier*, 8368 ; *mesaler* = mal agir, 3746 (cf. Alexis 471, *se mesaler*) ; *receter*, 10563. 11187. 11189 ; *escrever*, 13108 ; *ouvrir*, 6831 ; *afebloier*, 14258 ; *estançier* = s'arrêter, 7574 ; cf. Troie, 20543 *troubler*, 19940 *departir*, 17175 *fausser* (= être faussé), etc.

Verbes pris impersonnellement : *Forment essart et mólt essuie* 3394.

Verbes *neutres* pris *activement : Mentir* 1872. 1876. 1884. 2007 etc.

Verbes *réfléchis* à la place des verbes *simples* : *Se venir* 2037 ; *se traverser* 2145 ; *se dormir* 8171 ; *se craindre* 3746. 8149 ; *se desmesurer* 14240 BC ; *s'apparoir* 7420.

Verbes *actifs* pris *absolument* : *lancer* 2173 et 2203. Il faut noter ici le verbe réfléchi neutre *s'apercevoir*, employé sans régime : *Sór lór agait en est venus, Et ne s'est pas aperceüs* 2133-4 ; cf. *Lai de l'éprevier*, v. 140, note, in *Romania*, VII, 7.

16° Emploi des modes. — *Infinitif* accompagné d'une négation pour *impératif : Ne tót croire, ne tót mescroire* 9467 ; *Duceüs, fait il, ne plórer* 13029 ; *N'amasser ja or ne argent* 1646 ; *Chevauche, roi, ne croire* (B, *ne croi* AC) *en sors* 3341 ; *Respit prions, font il, biax sire, Dusc'a demain, nel contredire* 11449 ; cf. Roman du Rou, 13015 : *Guert, dist Heraut, ne t'esmaier ;* et à côté de l'impératif, 14931 : *Va t'en, dist il, ne te targier*, et 5643 *Gis tei, dist il, ne te moveir.*

M. Otto Behaghel (*Zeitschrift*, I, 4, pag. 575-7) combat l'opi-

[1] Ceux de ces verbes qui ne sont plus usités aujourd'hui se rencontrent en vieux français plus souvent au sens actif ou dans une acception différente ; voilà pourquoi nous les citons ici.

nion de M. Wolf[1], qui croit voir l'origine de cet emploi de l'infinitif dans l'habitude que l'on a généralement de se servir de ce temps, lorsqu'on parle une langue dont on ignore la grammaire. Il préfère, avec raison selon nous, admettre que la tournure *noli* avec l'infinitif a amené la confusion de ce mot *(nol)* avec la combinaison de *non* et du pronom de la 3me pers., et ensuite l'emploi de la négation jointe à un pronom de la 2me, pour exprimer l'idée de l'impératif négatif; car il est à remarquer qu'on ne rencontre pas cet infinitif dans les propositions affirmatives.

La *proposition infinitive,* que Diez affirme être très rare, se rencontre ici assez souvent : *Geter i font les deux perriéres Kailliax cornus et grandes piéres* 4679-80 ; *Car après les estut lever,* BC, Addit. 7, où la construction diffère un peu ; *Que ja ne lui ne son ceval Ne larra prendre illoec estal* 1121-2; *Ne eus n'i loist point arester* 4652 (cf. 4665) ; *Li dus a fet ses homes prendre Ceus qui ne se veulent desfendre,* BC Interpolation après A 14610. (Cf. Tobler, *Zeitschrift,* II, 404-6, qui cite un grand nombre d'exemples).

Parmi les *infinitifs pris substantivement*, nous citerons les suivants, à cause de la tournure : TRAIRE et LANCIER : *Ne crain ne traire ne lancier* 4529, cf. 4719 (?) ; — FUIR : *El fuir cil dela se fient* 9347 ; *Et li fuirs li est viltance* 12956 ; — ESTRE : *Li dus li demande son estre* = sa situation, BC 14314 (A *Puis li demande que il a*); — TOLIR : *L'avoir tolir puet on droit faire* 10893, où l'infinitif est accompagné d'un régime (cf. 11317 : *N'i a fors du faire justice*, et 12055 : *Dréce soi au jugement dire*) ; — MONTER: *Del monter n'est Adrastus lens* 8758 ; et avec un régime indirect marqué par *de*, *Au remonter des abatus* 13795, où la tournure est différente de celle qu'a signalée M. Tobler (*Zeitschrift,* II, 405) : *A l'aprochier les nefs*, Beaudouin de Sebourg VII, 8 etc. (il n'y a point ici : *Au remonter les abatus*).

L'imparfait du *subjonctif* (avec *qui* = *celui qui, si l'on*) pour le conditionnel passé est très fréquent, surtout dans la forme d'hypotypose consacrée pour l'énumération, *qui dont veïst* : v. 14601-4, *Qui dont veïst l'embrasement, Et com li fus art et esprent, Grant dólór avoir en peüst, Et de le gent grant pek eüst* (rare sous cette forme). Il est employé le plus souvent sans membre de phrase correspondant, au sens de « on aurait pu voir »: v. 325 sqq., QUI DONT VEÏST *haster serjans*, *Et descendre des auferrans* : *Isnèlement au caisne keurent* (cf. 3506 etc.);— autre-

[1] *De l'emploi de l'infinitif dans les plus anciens textes français* (Lunds Univ. Arsskrift, tom. XI, in-4o, 78 pages).

ment, v. 5045 sqq.: LA VEÏSSIÉS *tant capleïs Et de lances tel froisseïs, Escus troer, haubers fausser* (cf. 5974 etc.); — et en dehors de cette formule : *Lors* OÏSSIÉS *estrange noise* 3632. — Dans une proposition secondaire, pour le conditionnel présent : *Entr'aus s'acordent que sans guerre Cascuns* EÜST *son an la terre* 949-50; *Il l'avoient juré ançois Que s'entr'els deus sorjoit discorde.....* FUST *acordée sans tençon* 959-63; — mêlé avec le conditionnel : *Nouvèle loy trouvèrent tal... Que quant li uns d'aus regneroit, Li autres en escil* IROIT, *Et quant li ans seroit passés, Li escilliés* FUST *coronés* ; *Et par itel devisement* REGNEROIENT *communalment* 941-8.— Au contraire, le conditiounel est mis pour l'imparfait du subjonctif : *Grans lais seroit que sa mollier Nous demenroit ici dangier* 1919-20. — Citons encore, comme exemples d'imparf. du subj. au sens du conditionnel : *Se fuissiés chiens a .j. vilain, Assez vous donnast de son pain, Car assés li abaïssiés* 1969-71; *Dars ne qariax tant i fust trais Que ja .j. point entrast dedans* 6048-9; *Cis rois dut l'an premier tenir, Ses frére* (ms. *fréres) alast aillórs servir* 11117 etc.

Subjonctif présent pour l'indicatif, dans le verbe *chaloir* : *Or de preudome que me caille* 8317 (cf. Burguy, II, 27) ; — pour l'impératif, *Bien vigniés vous* (=soyez le bienvenu) 3864.

Le *Participe* reste invariable quand il est construit avec le verbe *avoir* pris impersonnellement, tournure très fréquente ici : avec le passé défini, *Ains que passast, je croi, li jórs, I ot bete* (ms. *beché) plus de .xx. ours* 799-800; *Si ot assis el front devant Piéres mólt ciéres de cristal* 1172-3; *Dessus ot d'or. j. grant bouton* 1181 (cf. 4337. 14141 etc.); *Tendu i ot une córtine* 1391 (cf. 14145 etc.) ; — avec l'imparfait, *Paint i avoit castiax, cités* 1379 etc. — Notons, au sujet de la tournure *il a, a* = le moderne *il y a,* que notre texte fournit d'assez nombreux exemples de *il i a, i a* : *Car il i a estrange gent* 1420; *Ja i ara bataille fiére* 2322; *Petit i a mais de haitiés* 2358; *N'i a celui qui pas l'en croie* 5381; *Dont il i a plus de .vij. cens* 10000, et d'autres encore.

Participe présent accompagné de la préposition *en* et se rapportant au régime (et non au sujet) : *Le roi ocistrent en dormant* 3728.

Proposition participiale absolue : *Levant soleil* 5404; *solel levant* 9059; *oiant trestous* 2760.

17° EMPLOI DES TEMPS. — Le *passé défini* a un emploi prépondérant. 1° Il est mis pour l'imparfait : *Desous .j. lorier s'aombroient, Cex regardérent qui jóstoient* 5881-2; *Mólt valurent si garnement*, etc. — 2° Pour le présent, ou plutôt pour le passé

indéfini, dans ces vers : *Se demandés le nom celui Par qui fu mors, bien le connui* 679-80. — 3° Il est surtout mis pour l'imparfait, dans le cas où l'auxiliaire *avoir*, joint au participe, constitue ce que nous appelons aujourd'hui un passé antérieur, au lieu du plus-que-parfait qu'exigerait la syntaxe moderne : *Li enfes ot le jour plóré, Endormis ért pór le lasté* 215-6 ; *Athes ot amené od soi .m. chevaliers a son conroi : Tout* (lis. *tuit*) *érent del mix de sa terre* 8263-5 : *Li rois se tint a mal mené, Quant vit qu'il ot ainsi esré* 901-2 ; *Mólt ricement l'ot adoubé, Car il l'avait forment amé* 7641-2 (cf. 7631. 10643 etc.). — Notons surtout les v. 7667-8 : *Meneceüs* (ms. Menesteüs) ROT FAIT *son tour, Et se* REFU MIS *en l'estour.* — Il en est de même de l'auxiliaire *estre*, qui toutefois est moins employé : *La fille au roi se fu levée* 2696 (cf. 7668 etc.).

Cet emploi du passé antérieur pour le plus-que-parfait est général ; mais il y a des textes qui, comme le nôtre, le montrent plus fréquemment, par exemple l'*Aiol*, où j'en relève 4 exemples en 12 vers : 263. 271. 273. 274. On le trouve encore, à la fin du moyen-âge, chez Christine de Pisan (*Les cent histoires de Troye*, n° 50) : *Sy avint comme il l'eut dit*, etc.

Le passé défini du verbe *avoir* pour l'imparfait se trouve aussi souvent pris absolument, en particulier lorsqu'il est employé impersonnellement : *Molt i ot jente fermeté, El castel ot .m. chevaliers* 4342-3 (cf. 4345. 4640. 4643. 4716 etc.); aussi personnellement (dans les descriptions) : *Athes* FU *.j. mescins mólt grans, Et non peroec n'*OT *que .xv. ans ; Ses cevex* OT *crespés et blons, Sór les espaules auques lons; Et* OT *le cief estroit bendé D'une bande d'un bleu cendé* ; *Les iex* OT *vairs, rians et biax, Plains de gaieté com oisiax; Et* OT *la car autre si blance Com est la nois desór la brance; Sór la blançór, par grant conseil, I ot nature assis vermeil* etc. 8033-56 ; *Sór .j. ceval* SIST *de Castele* 8057 (cf. v. 4659. 7630. 12082. 12087. 12089. 12093 etc. ; il est mis pour le conditionnel au vers 8084 : *Car je ne te voel pas ocire : Ta mie en ot et doel et ire.*

Le passé indéfini se trouve pour le présent au v. 852 : *Car je l'ai hui mólt desiré.*

L'échange du *passé défini* et du *présent*, et le mélange de ces deux temps dans la même phrase est très fréquent : *Tydeüs ist fors de la presse, A pié descent, son ceval lesse* : *.I. dansiax amena de l'ost .I. arrabi qui couroit tost ; Il l'apela et cil li livre Isnel et fort et bien delivre* 8021-6 ; *Tydeüs desarmé le vit, Outre s'en passe, si en rit* 8069-70 ; *Cil vint avant et si descent, Le ceval tint sereement... Celi connut... Les dames tótes trois salue*, etc. 5833-8 ; *Cil s'en tórna, le dame laisse, Espero-*

nant vint en la presse 6165-6 ; cf. 6306-8. 7731-2. 9680-2. 14459-62 etc.

Quand le *présent historique* est mis pour le passé défini, le verbe de la proposition dépendante se trouve souvent à l'imparfait du subjonctif, au lieu du présent : *Entr'aus s'accordent que sans guerre Cascuns* EÜST *son an la terre* 949-50 (cf. 978 etc.)

18° CONCORDANCE DES TEMPS ; EMPLOI DES TEMPS ET DES MODES DANS LES PROPOSITIONS DÉPENDANTES. — *Impératif* pour subjonctif dans des propositions qui dépendent d'un verbe exprimant la volonté ou le désir : *Or vous pri jou... Que vous me dites la verté* 852 ; *Je vós commant que l'alés prendre, Et devant moi le faites pendre* 13613, où, il est vrai, *alés* est peut-être un subjonctif (cf. G. Willenberg, *Roman. Studien*, III, 390, et Tobler, *Zeitschrift für roman. Philologie*, I, 14) ; — les deux temps sont mêlés 1868 sqq. : *Or te semonc je par amór Que li rendes son an la terre, Et si t'en va aillórs conquerre,* où l'on pourrait aussi voir un changement de construction [1].

Le *futur* est mis pour le subjonctif : *Et se li ont toutes loé K'avoec èles retórnera Et a Thebes repaierra* 14248-50 ; *Talens li prist que el vregier Ira pór soi esbanoiier* 2697-8 ; — au contraire, le subjonctif est mis pour le futur : *Prendés conseil que vous faciés* 14017.

L'imparfait avec *si* conditionnel est joint à un futur employé comme verbe principal : *Et se vós croire me vóliés* (assuré par la rime *aficiés*) *De laissier vostre jugement, J'en dirai .j. qui vaut les .c. ; Vous i porés granment aprendre, Se vós i volés bien entendre* 11134-8, où l'on voit, dans la seconde partie de la phrase, la construction régulière.

Le passé défini se trouve pour l'imparfait, dans une proposition qui dépend d'un verbe également au passé défini : *Il sot mólt bien qu'il fu traïs* 2139.

Subjonctif pour indicatif : *Diva, fait il, c'est a bon droit Que Dix nós ait si en destroit* 7117-8 ; après un comparatif : *Autre cose est del cors ferir Que il ne soit d'avoir tolir* 10891-2, où l'on attendrait le conditionnel ou le présent. Aux vers 7761-2 : *Mais pór la perte qu'il i face, Ne vuet onques gerpir le place,* l'indicatif semblerait exigé, d'après la syntaxe moderne, par la présence de l'article défini ; mais le sens général est indéterminé.

Présent du subjonctif dépendant d'un parfait : *Ainc nel lais-*

[1] Un cas intéressant est celui des vers 10984-5 : *Une autre fois vos engardés Que ne faites tel jugement,* où l'impératif est négatif ; de même 7917 : *Pensés de nos que pas nel dites.*

siérent pór mórir Que nel voisent del bout ferir Et des lances et des espées 6713-15; *Pór Diu, lór commença a dire, Que il nel mainent a martire* 7873-4 (cf. 7581-2 etc.).

Imparfait du subjonctif dépendant d'un présent : (Pollinicès) *Son pére baise, se li prie Que haïne n'eüst vers lui* 6350-1.

L'*imparfait du subjonctif* est amené par le même temps, qui se trouve dans la proposition dont il dépend, tout à fait comme en latin, où une proposition subordonnée, intimement dépendante d'une proposition elle-même subordonnée, veut son verbe au subjonctif: *Assés li venroit mix a taire, Que les barons qui l'escoutaissent Vilainement ne s'en gabaissent* 11342-4.

19° Conjonctions.—*Si*, avec le futur du verbe *estre* et le participe passé (ce qui équivaut ici à un futur passé), au sens de *jusqu'à ce que*, dépendant d'une proposition négative : *N'en torneromes, si ert prise* (la ville) 5693 ; cf. Gessner, *Zeitschrift*, II, 572 sqq., qui voit dans ce *si* une simple particule de coordination; nous aimons mieux y voir, avec M. G. Paris, *Romania*, VIII, 297, une particule adversative ou plutôt restrictive. Cet emploi de *si* a été étudié pour la première fois par M. Gaspari dans la *Zeitschrift*, II, 95 sqq.

Que, conjonction, au sens de *car*, est fréquent : *Clérs fu li jórs, la plagne bèle, Que verdoie l'erbe novèle* 9554 ; — *Bien pért qu'il muert, que mólt s'angoisse* 4077 ; — *Pollinicès que córtois fist, Que sa mére par le main prist* 5605-6 ; — *Se il fait doel, ne m'esmerveil, Qu'il a perdu mólt grant conseil* 6881-2 ; — *Vengiés le tost, que cil l'ont mort* 8775; cf. v. 5675. 6917. 6933. 6938. 7418. 8664. 8696. 8775. 9146. 10174. 10377. 14131 etc.

Que, au sens de *de sorte que, tellement que*, dont l'emploi est plus connu, se trouve naturellement aussi dans notre texte : *Ces buisines, cil graile sonent, Que ces valées en resonent* 4319-20; *Flegeon feri de l'espée, Que la teste li a caupée* 7317-8 etc.

Que semble avoir le sens de *pourvu que* dans la phrase suivante : *Cascuns en dist tót son voloir : Quel part que li damages tourt, K'aseür soient en la court* 6338-40.

Que = *que ceci que*, par ellipse, après un comparatif : *Mais je mix priseroie assés Que fuisse .x.x. fois parjurés,* Que *ja feïsse traïson Vers mon signór, en se maison Embatisse ses anemis, Qui l'ociront, s'il sont ens mis* 10837-42; *Assés li venroit mix a taire, Que li baron qui l'escoutaissent Vilainement ne s'en gabaissent* 11342-4.

L'ellipse de *que* a déjà été signalée plusieurs fois ici; en voici

un exemple avec un verbe dont le sujet (un pronom neutre) est sous-entendu : *Fust al matin ou fust al soir* 11346.

Car avec l'impératif se trouve au vers 1834 : *Car escoutés, si faites pais,* et au vers 3570 : *Damoisèle, vous estes prise, Car me dites par vo francise, Ne doutés rien, parlés a moi, Si me dites par vostre foi* etc. (cf. BC. *Interpol.* après A 4334). — *Cor*, auquel Diez assigne une origine différente (*Gr. des l. rom.* III, 196 note) et qu'il écrit *c'or*, avec Bekker et d'autres, est employé tout à fait dans les mêmes conditions que *car : Sire, fait il, cor vous levés* 1285 ; *Signór, fait il, cor esploitiés* 11811. Au vers 5173, *C'or vous ramembre del barnage,* il est clair qu'il faut écrire *c'or*, à cause du subjonctif optatif. Pour *cor* avec l'impératif, c'est moins certain ; en effet, on ne voit pas bien comment deux mots d'origine différente, *car* et *cor*, ont pu se rencontrer dans cet emploi, à moins qu'on ne voie dans *cor* et *car* deux formes différentes du même mot, et *car* serait alors postérieur et issu de *c'or*. C'est là ce qui nous parait le plus vraisemblable. (Cf. G. Paris, *Roman.* IV, 315).

20° Prépositions. — Emplois remarquables de *a* : Devant un verbe à l'infinitif : *Ne laissa pas a cevaucier* (= de cevaucier) 1034 ; *De ses fius fait bien a parler* (= il doit être parlé) 938 ; *Looit a faire cet esgart* 13720 ; *Et les vis prent a laidengier* 2380 (cf. 6891) ; *Li rois se tint a mal mené* 901 (cf. 5029. 5034 etc.) ; *Commander a* 115. 190. 195. 9314 etc. (sans prépos. 162 etc.) ; *Asses li venroit mix a taire* 11342 ; *Mais ne vous caut a esmaier* 1467 (cf. 13039-40 : *Son grant damage et sa grant ire Ne te caut pas si tost a dire*), etc. —*Por... a* et l'infinitif, pour indiquer plus fortement le but, l'intention : *Biaus fius, vous fustes, je croi, nés, Pór mervelles a demonstrer* 169-70 ; — *Pór les anemis a grever Et pór les murs a cravanter* 8679-80. Dans ce dernier exemple, il est difficile de décider si l'on n'a pas affaire à des verbes composés du préfixe *a* = *ad* latin.

Emplois remarquables de *de : De* au sens partitif : (La veïssiés) *De cex dedens al cors rescórre* 8838 ; — *De* au sens du latin *de* (= quant à), dans une transition : *Del partir dont vous parlés ore, Saciés ne le tient tex encore* etc. 6405-6 ; *De no veske qui mórut ier, En lui n'a mais hui recóvrier* 7115-6. — Divers : *Se vous l'amissiés de noient* 10543 (cf. 10549, *De noient n'estranle on mie*) ; — *De tastoner ne fu parie* 2850 ; — *Et noiens est mais del retór* 8315 (cf. 12722-4) ; — *Quant cuidai estre mix de soi, Dont n'ot èle cure de moi* 12149-50 ; — *Vous en irés, pensés de nous, Penses de nós que pas nel dites* 7916-7 ; — *De hé ai t'amór* 10539 (cf. en fr. mod. *traiter de,* avec une

épithète, et BC, Addit. 201 : *Je vous doi or faire de dette*) ; — *Mal de celui qui vers lui córt* 2557[1].

Entre, employé au sens du latin *unà,* pour indiquer que plusieurs personnes font ensemble une action, mais construit cependant avec le cas régime, et jouant par conséquent le rôle de préposition : *Entre Lucas et Salemon, Et Agenor et dant Othon, Eurimedon ont apaisié* 11757 sqq. ; *Entre le roi et le fil Daire, Commencérent grant duel a faire* 13593-4 ; *Entre le roi et Alixandre, Qui estoit frére Salemandre, Veïssiés illoec grant doel faire* 13137-9 ; *Entre lui et le duc Athon, Furent près a près compagnon* 13633-4, etc. Cf. Li sieges d'Ataines (Roman d'Athis et Profilias), ms. B. N. f^s fr., 375, v. 317, *Entre mon pére et dant Savis, Compaignon furent ja lonc dis* ; v. 353, *Entre Athis et Profilias, Entrent en la cité le pas;* Troie, v. 23694, *Entre lie et ses damoisèles, Lór font oïr fredes novèles,* et dans plusieurs patois du Midi : *entre toutes* = à nous (à vous, à eux) tous, *entre tus et el* = toi et lui, etc.

21° L'ADVERBE *si (se).* — Le latin *sic* a donné régulièrement *si,* qui est toujours écrit ainsi quand il modifie un adjectif ou un participe ; mais dans les autres cas, je veux dire quand il a l'emploi d'une simple copule *et,* comme il arrive fréquemment en ancien français, ou qu'il ne traduit pas exactement le latin *sic,* il s'est le plus souvent affaibli en *se,* se confondant ainsi avec *se* = *si* latin. Les exemples abondent : 108. 832. 897. 3077. 4123. 4258. 5865. 6329. 6350. 6510. 9396. 12991. 13276. 13280. 14248. 14394. 14446, et d'autres qui m'échappent sans doute.

De même, par la soudure avec *le, les* : *sel,* 4276. 5943. 8763. 9032. 9046. 9719. 9996. 10015. 10047. 10176. 10296. 11123. 11165. 12279. 13220. 13261. 14421 etc. ; *ses,* 1810 etc. ; et par élision, devant une voyelle, *s',* 4292. 6130. 6368. 7476. 7495. 11519. 11970. 13282. 13508 etc. L'élision de l'*e* justifie pleinement cette forme *se* et l'assigne à l'auteur ; je la maintiens donc à côté de *si,* et je crois qu'il faut la considérer comme un trait important du dialecte de notre poème[2].

Les expressions : *se Dieus me saut, se Dieus m'aiue,* si fré-

[1] Voir l'intéressant travail de M. Clairin : *Du génitif latin et de la préposition* DE. Paris, Vieweg, 1880.

[2] *Se* pour *si* se rencontre dans d'autres textes du Nord de la France, ou portant des traces de picard, comme *Brun de la Montaigne, s'* = *se* (*sic* latin) v. 302. 510 ; *Guillaume de Palerne,* v. 1837, *se se metent,* où l'éditeur corrige *si se metent,* et *sel* fréquemment, etc. ; mais nulle part je ne l'ai rencontré aussi souvent qu'ici.

quentes dans les serments, dans lesquelles *se* est construit avec le subjonctif, ne doivent donc pas s'expliquer par *se* = *si* conditionnel. Quoi qu'en dise Burguy, II, 391, le sens n'est pas précisément conditionnel ici ; il faut y voir un optatif et rapprocher *se* du latin *sic* et du grec οὕτως, employés de la même manière. On connaît les fameux vers d'Horace : Sic *te, diva potens Cypri,* Sic *fratres Helenæ, lucida sidera, Ventorumque regat pater*[1]. Nous avons dans le *Roman de Thèbes* de nombreux exemples de cet emploi de *se* = *sic : Se Dix me gart mon branc d'acier* 6599 ; *Se Dix li grans me beneïe, Mólt par est povre ceste vie* 13361-2 (cf. l'expression moderne : *Dieu me pardonne !*) ; *Se dix me saut* 13457. 13552 etc. L'exemple suivant est caractéristique : *Se dix m'aït, se je peüsse, Mólt volentiers vengiés me fusse* 11893-4 ; on y voit clairement la différence entre *se* conditionnel et *se* = sic. L'exemple suivant, tiré de *Brun de la Montaigne*, v. 941 , *Si m'aïst Diex, vous dites voir,* montre bien qu'il s'agit ici de *si* = sic latin. Il en est de même de celui-ci, que j'emprunte au dit de *Jean le Rigolé* (*Rom.* VII, 596), *si m'aïst Deus* (v. 86), comparé à *se m'aïst Deus* (v. 94). Citons enfin ce passage du ms. 179 bis de la Bibliothèque de Genève (*Bullet. de la Soc. des anc. textes fr.* 1877, 3, pag. 109) : *Et se vous alez droitte voie, Vous sarez bien, se Dieu me voye, Auquel mielx vous accorderez.*

V. — GLOSSAIRE.

Il nous a paru nécessaire, pour compléter cette étude sur la langue du *Roman de Thèbes*, d'ajouter un court *Glossaire*, qui nous permettra de noter les particularités qui n'ont pu trouver place plus haut. Nous nous restreindrons le plus possible, et nous admettrons seulement les mots qui ne se trouvent pas dans les lexiques les plus connus, comme ceux de Ducange, de Roquefort, de Burguy, de Bartsch (*Chrestomathie*), ou qui ne s'y rencontrent que sous des formes et avec des acceptions différentes de celles qu'ils ont dans notre poème. On sait qu'il n'est pour ainsi dire pas de texte inédit qui ne fournisse son contingent à la lexicographie de l'ancien français : le nôtre est assez riche sous ce rapport. En général, nous ne faisons pas figurer au lexique les mots qui n'offrent d'intérêt qu'au point de vue de la forme et dont l'étude est plutôt du domaine de la *Phonétique*.

Signalons d'abord un certain nombre de doubles formes, ordinairement avec changement de genre : *jeüne* 6441. 7158, rimant

[1] Odes I, 3, 1 sqq.

avec *aüne*, et *li juners* 7071; *praèl* 7696, et *praèle*, rimant avec *bèle* 7939 et avec *sèle* 4211; *plois* (rég. pl. = plis d'étoffe) *(: orfrois)* 2820, et *ploie* = pli de terrain ou taillis? *(: voie)* 3639 *(Nes pot tenir ne bos ne ploie Qu'el plus espes ne facent voie)*; *sapoi* = lieu planté de sapins *(: roi)* 2694, et *sapoie (: voie)* 7843; *couvretoir* 2833 (cf. *le covertor, Vie du Pape Grégoire*, éd. Luzarche, pag. 9), et *coverture* 6320; *brac* 7739, 9666 etc. et *braces (: places)* 10220; *erboi* (: *roi*) 13135, *erbier (: chevalier)* 7526, et *erboie* (: *proie*) 4788.

Le désir de varier la rime n'est peut-être pas étranger au changement de suffixe dans ces mots. Parmi ceux qui se rencontrent avec un genre particulier, nous citerons : *ortoiles* (fém.) 831, *merite* (masc., dans d'autres textes le plus souvent fém.) 7824, *sacrefisse* (fém.) 89, *reproçon* (fém.) 10011, *vaisselemente* 13087 (cf. *Chron. des ducs de Norm.*, 5994: *ossemente*); *un ausne* 7288 AB (*une ausne* C) est sans doute une mauvaise interprétation de *j*.

Doit-on voir un doublet masculin dans *quignies* 9025 *(Sus li córent dens et quignies, Ja fust, je croi, tós depicies)*? Il faudrait alors corriger *quignié* (au suj. plur.), et admettre *depicié*, à la forme du régime par licence, comme étant attribut; car le singulier *quigniés*, venant après le pluriel *dens*, serait choquant. Mais c'est inutile, si l'on considère que la contraction picarde de *iée* en *ie* s'est quelquefois étendue au masculin, par une fausse analogie. Ainsi, dans un poème récemment édité par M. Foerster *(Vénus, déesse d'amours)*, on trouve plusieurs fois la rime *pitie : finie*, à côté de *pitié : amistié*, et *pitié* rime régulièrement en *ie* dans des auteurs flamands du XVIe siècle. Il faut donc lire : *quignies : depecies*.

A.

ADESER 2177, *toucher* (se el cors l'eüst adesé); *ce mot vient de* addensare *et non de* adhæsare (V. G. Paris, *Romania*, VII, 1).

ADESTRER qq^n, *se tenir à sa droite*, 6242.

ADRECER (s') envers qq^n, *se conduire avec lui selon le droit, lui faire droit*, 1881.

AFAITIÉ (fém.-ie), *bien élevé, poli, sage* (?), 2849. 2867. 3695 etc.; cf. *Brun de la Montaigne*, 1475.

AFUIANT (vint) 3019, *fuyant; cf.* apoignant.

AGAISES (il sont es mons et es agaises) 3427, *lieux escarpés (d'où l'on peut voir au loin)*; *cf.* la gaite d'une tour.

AIGHE 3646 etc.), *eau; plus souvent* aige (3631. 3655. 12689 etc.); aussi *éve* 3662. 3665. 3667. 3669. 3672. 3675; 3677 etc.).

AINZ jornée (a l'), *avant le jour* (BC Addition, 124).

AIOELS (*suj. sing.*) 49, aioel (*rég. sing.*) 48 (B aives, aive), *aïeul.*

AIT (a) 4254 (B a et C a het), *à souhait, à plaisir* : et li cevax li córt a ait.

AIUEMENT, *aide*, 2207.

AMAISNIER (se il s'i peüst), *approcher* (?) 12117.

AMBLANT 5439, *qui va l'amble* (*en parlant d'un cheval*).

AMENOIS 12398, *sur-le-champ.*

AMERTÉ 10680; *cf.* verté, *passim.*

AMOIER sa main 8097, *l'adoucir, modérer le coup, de* * admodiare.

ANTER (*neutre*) : se il puis ante en se maison 10166.

APARLER qq^{n} : cèle le prist a aparler 13309.

APETISIE (=apetisiée) 3669, *diminuée.*

APOIGNANT (vint) 7671, *p^{r}* poignant; *cf.* 8615 venus est apoignant li rois.

ARDURE, *chagrin* (et non pas *ressentiment*).

ARGEMIER 6818, *argent pur* (B argenmierz, C argens miers).

ARMÉ (*substantif*), *homme d'armes*, 1984. 2199.

ARONDEL 8597, *cheval rapide* (*par métaphore*).

AROUSÉ 8207, *entouré, Duc. cite deux exemples de Guill. Guiart.*

ASSALIE 4598, *attaque; pour la forme du mot, cf.* envaïe 4597; — ASSALIES 4598.

ATIREMENT 13891, *convention, traité.*

AUCTOR 11602 : des .vij. ars estoit bien parés et des auctors sire clamés.

AUFAGE (*lis.* aufrage?), *chef arabe, de* * alfaraticus (V. Ducange, s. v. *alferus*) ; *ici, chef en général* : ne amiraus, soltans n'aufages.

AVIÉRE (ce m'est) 9988, *il m'est avis; cf.* ce m'est avis, ce m'est vis, c'est avis, *passim* (*V. sous* VIS).

AVOEC (*adverbe*) 823 : tant i ferirent mal avoec, Ja n'en cuidai estre senoec.

AVULÉ 2549, *aveuglé.*

B.

BARRAGAN 5423 BC (bougeran A, *d'où le moderne* bougran), *étoffe imperméable.*

BATALLES 6923, *créneaux.*

BELIF (a), *obliquement, en travers,* 5491 A : a belif (*ms.* Abelins) coisist Flouriien, B entre les rens point a beslif, C a bellif; cf. *Troie* 20133, beslivant, et P. Meyer, *Bullet. de la Soc. des anc. textes fr.*, 1878, 3, pag. 110, n. 4.

BERSERIE 7020, *chasse à l'arc.*

BETER (faire) 134, *faire lutter* (*des animaux*) : faire beter viautres et órs ; *cf.* i ot beté (*ms.* beché) plus de .xx. ours 780. (V. Ducange *s. v.*)

BLANCE (l'ost des femes estoit mólt), 14465, *pacifique, sans armes ;* cf. *Evangile aux femmes, str.* XXIV *b,* blances paroles (=*douces*), dans notre édition (*Marie de Compiègne*, etc. Paris, Vieweg, 1876).

BORDEL (faire ardoir en .j.), *bicoque, baraque, où sans doute on enfermait les criminels pour les brûler.*, 10390, etc.

BOSCEL 4231, *petit bois.*

BOUGERAN 5423 A, *espèce d'étoffe imperméable, bougran.*

BOUGRE, *bourgeois, habitant du pays, indigène.* C (interpolation à 14410 A) : .ij. *bougres* et deux chevaliers (B. .ij. *bourjois*). *Dans l'exemple suivant* : les *bougres* fait a lui venir (Hippomédon) 9276 ABC, *et passim, dans l'épisode du ravitaillement, on pourrait le prendre au sens étymologique de* Bulgare, *en admettant que l'auteur a confondu les Thébains avec les peuples des bords du Danube : cependant l'article déterminatif constamment employé est un obstacle : il s'agit, en effet, de gens du pays qu'Hippomédon charge d'approvisionner l'armée. Diez (Etymol. Wörterbuch der roman. Sprachen,* 4me édit. Bonn, 1878) *n'a que le sens d'*hérétique *et celui de* sodomiste, *signalé par Nicot. Cf. Ducange* s. v.

BOUTER, *pousser* (neutre) 330 : et l'un a l'autre amont bouter; *cf.* butà (*actif et neutre*), *patois du Rouergue* = *pousser avec effort, heurter.*

BRICE (dist entrés sui en male) 9728, *prison, forteresse. Cf. le fort de la* Briche, *à St-Denis.*

BUFFET, *escabeau, siége,* 1403 A (faudestuef B, faudesteill C); BC *ont également* buffet *deux vers plus loin, où A diffère.*

C.

CAANT levant (*pris absolument*) 2510, *en tombant et se relevant; cf. Chabaneau,* Gramm. limous., *in* Rev. des l. rom. VIII, 178, casen levan, *et ici même :* ferant batant les siut au dos 7807.

CAINSIL, *étoffe de lin formant coiffure* 11227 ; *cf. v. fr.* chainse, *et V. Diez s. v.* camicia.

CAMPELLE 8230 (*rime avec* merveille), *de* campeler, *marcher; cf.* campoie (: voie) 8031.

CANGIÉ, *espèce de boisson* (?) 1412 : quant il orent but et mangié, bon ysopé et bon cangié, B : plusieurs vins beüs et cangié, *ce qui semblerait indiquer que* cangié *a pu être un participe,* mais *alors il faudrait corriger* beüs *en* beü *dans la leçon de* B.

CARCLOIE 1910, *machine de guerre, de siége.*

CARMER 12574 (BC charmer), *calmer, soigner une blessure par des philtres, de* carmen.

CASTIER (se), *modifier sa conduite dans tel ou tel sens, se conduire,* 7411.

CAUT, (*il*) *faut,* 13040; il est ocis de ce que caut 13125 = (*familièrement*) *il a ce qu'il lui faut, il a son affaire.*

CEMBEL, *troupe armée, corps de troupes dépendant d'un chevalier,* 4792. 4826. 5010 etc.

CIEF (a) de pose (*V. sous* POSE).

CIEF (al) del tor, *à la fin, au bout du compte,* 11038. 11375. 11586.

CIEVETALLE 5447, *ordinairement harnais de tête de cheval; ici, plus particulièrement, plaque de métal qui protége le front* : la c. de fin or.

CLAVETÉE (connissance d'une ynde pórpre) 12831, BC clavelée, *semble devoir être rattaché à* clavus (latus clavus etc.).

CONNISSANCE, *banderole de la lance servant à* reconnaître *chaque chevalier*, 4962. 4988. 12728, etc.

CONQUERRE, *vaincre,* 4461 : se je puis vostre cors conquerre.

CONROI (dire) de, *décrire, expliquer en détail*; BC, *passage remanié, sub fin.* : ne vous en sai dire conroi.

ÇONSENCE 10225, *complicité.*

COR, *particule intensive ou optative que j'écris* c'or *avec Diez* (*Gramm. des l. rom.*, III, 196, *note*) : c'or vous levés 1285 (Cf. 11811) ; c'or vous ramembre del barnage (*lis.* carnage) qu'il vós fist par son vasselage 5173. *Cf.* car 1834. 3570 A, *et* BC, *interpol. après l'épisode de Montflor, particule à laquelle Diez assigne une autre source, mais dont l'emploi est dans notre texte identique à celui de* c'or.

CORGIES 4271, *courroies, de* corrigia, *par déplacement d'accent.*

CORNÉE 7892, *mesure de superficie* (*doit peut-être être corrigé en* jórnée).

CORSIÉRES (perieres) 4674, *courantes, mobiles.*

CORSOIRS (las) 4416 (C laz coranz), *nœuds coulants, de* cursorius.

COSE (*en parlant des personnes*): 3613, mais tant me sanlés gentils *cose*; 5412, france *cose* ert et de bon aire; 6354, maleüreuse *cose* et fole (BC maleürée, com sui fole) ; 9825, li dansiax fu si simple *cose.*

COSTAL 4775, *côte, montée.*

COUTE 6320 (*V.* keute).

CREATURE, *objet quelconque* : 5151-2, ne remaint sór ex creature : kauce, soller ne vesteüre.

CRI, *tumulte,* 671. 2401 ; — *réputation, gloire,* 361 : sór tous en ot et cri et non.

CRIÉME, *injure, reproche,* 11884, et rous en criéme me clama ; — cf. criément (*3e pers. pl.*) = *crient, de* * criminant, *pour* criminantur.

CRIÉVE (l'aube), 9509 etc. (*assez fréquent*).

CRISOPASE 6771, *topaze.*

D.

DAINTIÉ, *au sens ordinaire de « mets exquis »,* 652 etc...; au fig., *excellente chose* : çou esteroit mólt grans daintiés.

DANGEREUS 9149, *puissant ; cf.* dangier.

DANGIER (demener) 1920, *imposer sa volonté, tyranniser.*

DEÇA (cil) *et* cil dela *sont souvent opposés pour désigner*

les partis ennemis : 9565. 9585. 9587. 9589 etc.; *cf.* cil defors, cil dedens, *passim.*

DEFOIS 5202, *refus de combattre.*

DEHAIT *(interject.), pour* dehait ait (= *malheur à*) : 10572, dehait qui le (*lis.* me) desfiera.

DELITEUS (damoisel) 8078, *charmant, de* * delectosus.

DEMAIN (*subst.*) : dusqu'al demain 2560 = *jusqu'au lendemain ;* el demain 9627.

DESCENDRE (*act.*), *abattre,* 4330; *on dit de même en Languedoc, en calquant le français sur le patois :* on a tombé le ministère, tomber la cuisine, *c'est-à-dire décrocher tous les ustensiles pour les nettoyer à fond.*

DESCONFÈS, *qui ne s'est pas confessé* : qui les fait morir d. 2540 ; *cf. Chanson d'Antioche,* I, pag. 115, v. 532 : l'abat mort sans confesse.

DESOTROIÉ 12022, *contredit, refusé (impersonnellement).*

DÈS QUE *et* DÈS PUISQUE, *depuis que* (BC, *passage remanié, les femmes d'Argos à Thèbes).*

DESRAISNIER 4447, *soutenir son opinion par les armes.*

DETTE (BC *Addit.* 201) : je vous doi or fere de dette, *c.-à-d. faire à votre égard ce que je dois.*

DEVIER, *quitter la vie,* 1474. 13395. 13590.

DIS, *jour,* 1791. 8475. 14403 etc.

DOUBLE : car cil de l'ost sont plus au double 12706, *c.-à-d. plus que le double.*

DOUR 4178 A, DÓR 14166 C (*A diffère), le quart d'un pied à Toulouse, selon Ducange, s. v.* dornus (*cf.* Roman de Troie 13060) ; — plain dór 2931 ; mais au vers 5470 (en son cief ot .j. cercle d'or, mólt li avint en son cief dor, *il faut sans doute corriger* l'or (*cf.* 11208, mólt avint bien desór l'orfrois), *et il n'est pas nécessaire d'y voir le nom verbal de* dorer, *qu'a employé Molière.*

DURFEÜE 8388, *malheureuse* (= dure fatuta) ; *cf.* malfedude (*Alexis*, 89 c, 124 a).

DUSQU'AU TIERC JOR 9795. 9843, *d'ici à trois jours.*

E.

EMBLE (a) 1693, *en secret* (ou a emble ou a veüe.)

EMPIRE 3362, *puissante armée, forces.*

EMPLE (BC, *Add.* 364), 3e p. s., *forme forte de* emplir.

EN ALER 1711 etc., *aler.*

ENCOVIR 5510, *désirer d'amour, de* * incupitare; *cf.* 3880, et de lui servir s'encovie.

ENCOSCIE (= encosciée) 7329 (*en parlant d'une flèche*), *placée dans la* coche *de l'arc.*

ENFANGER 7573, *empêtrer dans la boue.*

ENFERM 7605, *faible ; cf.* Alexis 44 e.

ENGAIGNIER 14450, *se courroucer, enrager.*

ENGIGNER une tour 9853, *la construire avec art.*

ENGOLÉES (les mances sont bien) 5461 *signifie non pas* « ornées de rouge », *mais* « ouvertes », *comme le montre le vers suivant :* A tère toucent, si sont lées. *Ce mot vient ici, par extension du sens, de* gole, *ouverture d'une robe autour du cou; mais au vers* 11224 (mantel) d'un blanc hermine et engolé, *il signifie peut-être* « orné d'un collet de pourpre».

ENRAISNIÉ 11111, *obstiné dans son opinion.*

ENSANLE MOI 6595 etc.; *cf.* ensanle o moi 6268 ensanle o lui 3254 etc.

ENSEIGNE (*au plur.*) BC, *Addit.* 721, *leçon, châtiment :* Pour ce covient que je l'en face tex enseignes et tiex (*lis.* tel) venjance; — *cri de ralliement :* 13099, Parthenopex soit lór ensegne; *de même* 13092 et 13094-5, et BC, *Add.* 48-49 : souvent escrie en haut s'enseingne ; a haute vois s'enseigne escrie (*cf. Richars li biaus,* 2509-10 : s'ensengne crie, sa gent entour lui se ralie). — *Ce mot est masculin au v.* 13106 : qui trés cel tans i est *assis.*

ENSI, *ainsi* (passim); — n'ensi n'ensi 4012, *en aucune façon.*

ENTESER, *tendre (un arc)* : 8643, son arc avait bien entesé; *cf.* 7326, une saiéte atant entoise.

ENTRE *(servant de copule); voir* Syntaxe (Prépositions).

ENTRESANG 6063, *fusée de l'épée :* li entresang furent d'argent; escrit i ot etc.; *au v.* 12516 (et entresains de .m. maniéres), *il semble plutôt signifier* «devises, armoiries».

ENTRESIGNIE (mesnie bien), *bien équipée, distinguée,* 5948.

ENTRUESQUE 9011, *pendant que.*

ENVAÏES 4597, *attaques.*

ENVOIIER POR, *mander, faire appeler,* 1417 etc.

ERMINE 2885, *médecin* (littér' *arménien*) ; *cf.* hermine.

ESBAUDIS 4955 (quant li solaus fu esbaudis), *levé* (litt' *réjoui*).

ESCILLIER 2066, ravager.

ESCLATE 10275, *famille, origine*; *cf.* Légende de Judas, *v.* 361, de pute esclate, *et Burguy, s. v. Ce mot a-t-il quelque rapport avec* esclapo, *même sens, en rouergat moderne, qui se trouve également dans les* Proverbes *de Rulman (Revue des l. rom.,* XVII, 47) : A la belle esclappe d'houme? *C'est probable.*

ESCLENQUIER 8769, *gauche, maladroit.*

ESCLISTRE (3e pers. s.) 1026; *le subst.* esclistre, *éclair, se trouve dans* Ogier de Danemarche, *et* Le Chastelain de Coucy.

ESCOLE : 11692, il parlera ja d'autre escole.

ESCOURS, *giron* (BC *Interpol. après* 3560 A ; *cf.* scorz = gremium (*Dial. Greg. le pape* 122, 3 et 22), escourcée (*Renart le contrefait, in* Comparetti, *Virgilio nel medio evo,* II, 194) = *retroussée, et le picard moderne* acourceu,

tablier (*Rev. l. rom.*, 3e sér., I, pag. 59).

ESFOUDRE 6750, *foudre.*

ESKEC 5103, *butin.*

ESKEKIER, *échiquier* : ouvrés a eskekiers menus 6072; *cf.* 7292.

ESLOISSER *déboîter* : 14123, qui pié esloisse = *qui se déboîte un pied* (?), *ou plutôt corrigez* : cui piés esloisse (au sens neutre).

ESMANCIÉ 8929, *mutilé du poing ou du pied.*

ESPILS *(suj. sing.)* 2506, *et* espiel *(rég. sing.)* 2532 etc., *(forme commune); nous trouvons aussi* espiet, *qui ne vient pas de* speculum, *mais de l'a. h. allem.* spiez *(V. Burguy, s. v.)*

ESPINOIS 14118, *épines, fourré d'épines.*

ESPLENDRES 1041 (*de* scolopendra?), *bêtes hideuses dans la forêt d'Argos.*

ESPRISES 10253, *fragments de bois sec pour incendier* (*de* esprendre = *s'enflammer*).

ESQUARÉES (jus les abatent) 14525, *écartelées.*

ESTAÏS, *tranquille, stable*, 1896 (se li rendoie cest païs, il n'i seroit ja estaïs) ; *mais il est substantif, avec le sens de résistance, au v.* 4484 : ne lui ferons ja estaïs (B ja n'i ert puïs nus estaïs). *Voir les exemples cités par M. G. Paris* (*Rom.* VIII, 453).

ESTÓTIF 7716, *imprudent, trop audacieux.*

ESTRE, *ouverture dans une tour ou dans le mur d'une ville, et aussi l'ouverture de la fenêtre* : 4491-2, li barons sont venu as estres, si ont fait ouvrir les fenestres, *où B donne :* par les estables de la tór gitérent hors lór chiés au jór ; 4691-2, li flame entra par les fenestres, cil s'enfuient qui sont as estres (cf. 10337-8) ; 8137-8, Ysmene estoit od sa serór amont as estres de la tór *Cf. Aiol*, 3143, Loeys est as estres li fiex Charlon, sus el palais plenier en son dongon; il escrie a ses homes etc., *où les éditeurs traduisent à tort par* « est chez lui »; — *cf. aussi Le dit de l'empereur Constant* (Romania, VI, 161 sqq.), v. 123-4, li rois regarda amont l'iestre, son mari vit à la feniestre; *Floovant* 19; *Légende de Judas, v.* 375-6, *etc.*

EVE (*V. sous* aighe) ; evette, *même sens,* 3607.

F.

FAIDE (mortel) 1081, *haine* (*mortelle*).

FAILLE, FALLE 5974. 6924 etc., *torche de paille* ; *cf. Benoît, Chron. des ducs de Norm.*, I, 1181.

FAIRE (bien) a, *convenir à, aller bien* : 8534, mólt bien fist le roi li escus.

FAIT (com), *quel* : 3774, com faite cose; — si fait, *tel*, 5372, 6210, etc.; — si faitement, *tellement, ainsi*, 13261. 13550.

FAME 1601, *nouvelle.*

FAMILLEUS, *affamé* 217; *cf. Troie*, fameilleus.

FAUSSER son plait 10792, *manquer aux engagements pris*; — fausser un jugement, *le déclarer faux*, *l'attaquer*, 10795. 10910.

FÉE 2192; *au fig.*, *belle jeune fille*, 1425.

FERAINS, *bêtes fauves*, *gros gibier*, 10144.

FERESDIE 1247, *fureur*.

FERRANT 7312, *cheval de bataille* (*plus souvent* auferrant); — *adj*t, 7281, .j. ceval ot ferrant oscur, *au sens ordinaire de* gris.

FEÜE (= * fatuta, *de* fatum): durfeüe 8388, *qui a une destinée pénible*, *malheureuse*.

FOI (porter), *être fidele à*, 12704 etc.

FOÏE (a la) 314, *parfois* (*opposé à* souvent); *cf.* a la fie 2028.

FOIS (une) quant 7441, *toutes les fois que*.

FOLIE (la) 7830, *la mêlée*, *le combat* (*sans signification aucune d'imprudence*); — *attaque audacieuse* : 9011, entruesqu'il kaça sa folie.

FÓRFAIRE (*act.*), *mériter par une action déloyale quelque châtiment* : forfaire mort 2581; forfait en a et membre et vie 11558 (*cf. v.* 10491) *est un peu différent*; — *trahir*, 10922. 11056; — *faire du mal*, 12333, ja rien ne lór porons fórfaire (*cf.* 1325. 1327); 12296, com il lór face grant fourfait; — *pris adjectivement. au participe*, *avec le sens de* « forsené », 11791 : il sont fourfait et esragié.

FÓRIERS 9544, *fourrageurs*.

FORJUGIER 10662, *condamner*.

FRAPALLE 12365, *bouches inutiles*, *valets d'armée*.

FRASÉE (ensegne), *frangée*, 8066 etc.

FRESEL 11226, *frange*, *ruban*.

FROID, *triste* : froide novèle 14003 (cf. BC 3180. 14270); — *nouveau*, *frais* : bacelers frois 7742.

FROIS (subst. plur.), *de* frigidus, *bêtes hideuses de la forêt d'Argos*, 1041.

FRONTES, *façades* (d'un lit) : 6315, les .ij. frontes fist a esmax.

FEUILLIE (*forme picarde pour* feuillée), *cabane de feuillage* : 14475, loges i ont fait et feuillies.

FUER (a nul), *en aucune façon*, BC, *Addit.* 597.

G.

GAIANT 6067. 6741 etc., *géant*. *On promène encore aujourd'hui à Douai*, *le jour de la fête patronale*, *un immense mannequin nommé* Gaiant, *en compagnie de sa femme et de ses enfants*.

GALANT, *orfèvre et armurier fameux au moyen-âge*, *et dès le* XIe *siècle*, *comme le montre le poème latin de Waltharius* (*V. du Méril*, Poésies popul. lat., 1843, pag. 357). *M. P. Paris* (Chans. d'Antioche, II. 12, *note* 1) *croit que* Galant *ou* Wailand *n'est pas d'ori-*

gine scandinave, mais que c'est le Vulcain *des latins. C'est possible; mais, en tous cas, notre texte montre qu'on distinguait au* XIIe *siècle ces deux personnages, tout en leur assignant un rôle semblable* : Galans li févres le forga Et dans Vulcans le tresjeta, *dit le trouvère en parlant de l'épée de Tydée* (v. 2189-90). *Voir, dans l'Introduction que Reiffenberg a mise en tête de son édition de* Ph. Mousket, f° LXXXIX, *la liste des épées qu'on lui attribuait.*

GANT *sert à fortifier la négation,* 1252. 4243; or ne vaut pas vos gans tós viés 2930; *cf.* pié, point, pois etc.

GARNEMENT 9810. 9820, *meuble, objet d'art (coupe d'or).*

GETEÏS (metal) 1385, *travaillé; cf.* tresgeté.

GROIGNART (d'avoir merci se fait) 12165, *il feint d'être fâché d'avoir à pardonner.*

GUENCIR qq^n 8074, *se détourner de lui, l'éviter.*

GUERROIÓSE (gent) 9900, *guerrière, belliqueuse.*

H.

HANSTE, *bois de lance, toujours avec* h *aspirée; vient du germanique, et non de* hasta *ou de* ames *(V. G. Paris,* Romania, VII, 467).

HARPIERRES *(suj. sing., joueur de harpe (BC Addit.* 448).

HAUSAGE 10878, *hauteur, arrogance.*

HERMIN *(adj.), fait d'hermine,* 11222; *(subst.)* d'un blanc hermin 11224.

HERMINE (*pour* ermine) 2975, *médecin* (*littér^t* Arménien).

HEUT 6062, *quillons de l'épée* (voir L. Gautier, *Chanson de Roland*, éd. class., Éclaircissement III); *cf.* enheudée 6096 (l'espée Qui de fin or fu enheudée).

HIRECE soi 4038 A (herice BC), *avec métathèse = se hérisse; cf. en picard moderne* hérichon *et* irechon.

I.

IGAL (en l'), *dans la plaine (BC Interpol).*

IRE 13039, chagrin, *ou plutôt* ce qui cause du chagrin.

ISSI, *ainsi,* 2661 etc.; — par issi que 2593, *à cette condition que.*

J.

JAMAIS 6415, *désormais.*

JETANS 4674, *qui jettent bien :* (periéres) fors et jetans et bien córsiéres.

JOI (*rimant avec* poi) 14166 BC (A *diffère*); *cf. BC Addit. 6. C'est le même mot que* joie; *c'est donc à tort que Littré met à la place* joie, *dans* Vie de Saint-Grégoire le Grand, *éd. Luzarches*, pag. 10. *Cf.* Roman de Troie, 14075-6, poi : joi. — N'i dites joi 7041 D (*où ABC donnent :* entendés moi) *semble être la même chose que* « ne dites folie », *ou* « ne plaisantez pas », *d'a-*

près le vers qui suit immédiatement : laissez m'i amender un poi.

JOINTIS (quarel) *bien joints*, 1386.

JÓR *(explétif?)* 5232-4 : vous me tenés bien pór enfant, Qui me rovés m'onór partir, Tant com le puisse *jór* tenir. *On pourrait aussi corriger* jo *ou* ja, *ou encore* tant comme le puisse tenir.

JÓR (le), *ce jour-là*, 288. 468 etc. *(très fréquent)* ; *cf.* Troie 6528. — La nuit (= *cette nuit-là*) 69. — Au vers 215, li enfes ot le jour ploré, *il semble avoir le sens de* « longtemps ».

JOURNAL, *bonne journée, journée marquée par de grands exploits* : 4657, Ypomedon fist .j. journal.

JOURNÉE, *le chemin qu'on peut parcourir en un jour* : 3290, une journée tót entiére Se herbergent par la riviére.

JUMENTIER, *goujat, conducteur de bêtes de somme* ; au fig., *lâche*, 7272.

K.

KELÉS 862, *calmez-vous* ; *cf. prov. ancien et moderne* calar *et* se calar = *se taire, cesser de crier.*

KEUTE 2828, *étoffe recouvrant le matelas ou le lit de plume, et non pas « couverture »*; car il en est question 5 vers plus bas. *Cf.* 3620-1, coute de paile a or frasée Avoit el lit, mólt bien óvrée ; *au vers qui précède* (de soie fu la cordeüre), *il faut sans doute corriger* coverture, *à moins d'admettre que le matelas reposait sur un filet, ce qui nous semble peu probable.*

KEUVRE 73, *cuivre.*

L.

LAÏNS 1286, *mais* laiens 1415 etc.

LAMBRE 1370, *lambris. Littré n'a qu'un exemple du* XIIIe *siècle.*

LESDOIS (*pour* laidois) 2028 (qu'a le fie s'en quist lesdois), *dommage.*

LEU on le list 20 = *là où on le lit* (cf. lau=la ou, *Burguy* II, 279). *On pourrait peut-être expliquer « au lieu où on le lit », mais l'ellipse serait trop forte.*

LOÉE, *lieue*, 4225 ; — *heure, temps qu'on met pour faire une lieue*, 8227 (*Cf.* Parton. de Blois, 10089) ; *liue* 13302, *même sens.*

LOES 3030, *aussitôt* ; *partout ailleurs écrit* lues (3144 etc.).

LOIIERS 333, *liens.*

LOMBART, *synonyme de lâche.* ne sanlent pas Lombart ne fol 4960 A (BC vilain). Sur ce reproche de lâcheté fait aux Lombarts, voir G. Baist (*Zeitschrift*, II, 303 sqq.) et Tobler, ibid., 98 sqq.), à propos de l'expression *assaillir la limace.*

LOR 2781, *laurier.*

LOUDIER (mauvais), *terme de mépris.; ici* « lâche » 3081.

LUISERNE 12767, *de* lucerna : sous la l. du soleil.

M.

MAISEMENT 10915, *méchamment.*

MAISTRE (fém.) 1418, *gouvernante d'une jeune fille; cf.* Troie, 1569.

MAL AIDANS 9166, *malade* : qui foivles est et mal aidans.

MALFÉS (suj. sing.), *diable, de* male fatum; *rime avec* vretés 839; *de même* malfé *(rég. sing.) rime avec* parlé *au v.* 2227 : castiax fu Pin alans malfé = *ce fut autrefois la forteresse du diable Sphinx.* 2083 etc.)

MANDEMENT (maistre) 1366, *salle principale.*

MAR, *à tort, maladroitement :* mar amenèrent ost sór nós 4928 = *ils eurent tort, ils commirent une imprudence d'amener*; ja mar vós en doutés de rien 4930 (*cf.* 2082. 2083. etc).

MARMOLUES (*de* mal *et* molu) 1042, *bête hideuse dans la forêt d'Argos; mot sans doute forgé par le trouvère.*

MAUDISON (B *sub. fin.*), *malédiction; A et C diffèrent, chacun de son côté.*

MAULLER 2191 (= maller), *forger. Rac.*: malleus.

MÉCINE 2838. 3468, *mais* médecine 2976.

MENÉE (corner la), *sonner la charge,* 6758 etc.

MENESTIER, *le même que* mestier (*de* ministerium) 3057. *Les deux mots ont eu une formation indépendante* (*V. G. Paris,* Alexis).

MERCHI (vostre), *je vous remercie,* 2802 etc.

MERVEILLES *(adverbe), merveilleusement* 244. 3511 etc. *(assez fréquent).*

MESEL (au fig.), *malheureux* : 5976, qui se claiment lasses meseles.

MOIS (des), *de longtemps (avec négation)*, litt^t *avant des mois*, 5721; *cf. Troie* 14076, n'eüst Hector mès des meis joi.

MOITOIER, *qui jouit par moitié de*, 2754. 5303 (*Cf.* métayer).

MONT (en .j.) 12942, *en un monceau.*

MOT (n'en sórent) 6561; *cf.* 14518. *Pour l'étymologie de* mot *dans cette locution, voir* Revue des l. rom., *2e série*, I, 356; IV, 297; *et* Roman. V, 500; VII, 342, *où M. P. Meyer soutient, avec raison selon nous, contre M. Chabaneau, l'étymologie* muttum, *et non pas* mŏdum.

MÓSTIER, *église*, 2984 etc.

MUIE *(3e p. s. Ind. prés.)*. BC *Addit.* 422, *fait du bruit, de* mugiat, *pour* mugit.

N.

NATE, *naissance* (?) : 10275, traïtres, fel, de pute nate.

NATURAL SIGNÓR, *seigneur légitime,* 4435. 4452 etc.; *cf.* roi de nature 4937 et 4945, *et* Roman du Rou, 9050. 9823. 11208.

NOECES 775 *A et* 1595 *A* (*BC* noces), *L'ŭ en position a été traité comme l'ŏ. Cf. Mall,* Comput, Préf., pag. 50.

NOEL, *nielle* : 1194, entór ert

pains d'or a noel, *c'est-à-dire « nielle d'or »*; *cf.* noiel 1195.

NOEME 6735, *neuvième* ; *cf.* noefme 1007, et nueme (Parton. de Blois, 10355).

NÓER, *noyer*, 4969. 12740. 12741 *(encore usité au* XVIe *siècle)*.

NONAUS, *rien*: 1142, ja n'en fera se nonaus non. Cf. nonal *(Chron. des ducs de Normandie)*.

NÓVÈLES, *malheur récent, fâcheuses nouvelles* : 8376, aiés dólór de mes nóvèles; 3180, dont elles oent les nóvèles, c.-à-d. *dont elles apprennent la mort* (BC dont ont ouï froidez nouvellez) ; cf. 2876. 2957; — *chose inouïe, étrange*, 10054.

O.

OIANT (en son) 13381, *en sa présence; cf. Roland* 326, vostre veiant.

OJE 2872, *oui (Burguy donne oie, sans indiquer ses sources)* ; *partout ailleurs* oïl, 14403 etc.

OINDRE, *adoucir, amadouer* : 844, mólt souef l'oint de sa parole. *Cf. notre édition de l'*Evangile aux femmes (Paris, Vieweg, 1876), str. XXIV b, par ses blances paroles l'ome asouage et oint.

OR (*de* hortus) 7770, *jardin; cf. languedoc.* or, *rouerg.* ouor.

ORINE 3467, *origine*.

OSE *(adj. fém.) hardie*, 3611; *cf.* Roman de Troie, *passim*.

OSTAGE 3281, *concitoyen*, ou plutôt *chevalier attaché à un roi et faisant pour ainsi dire partie de sa maison; — ailleurs* (7632 etc.), *chevalier prisonnier qui a été mis en liberté sous caution. Pour l'étymologie* (= *hospitatico, *et non pas* *obsidiatico), *voir Tobler,* Zeitschrift, III, 568, sqq.

OUTRAGE, *audace, excès*, BC *Addit.* 700 *(encore usité dans ce sens au* XVIe *siècle)*.

P.

PAAIGNE 5451, *pièce du harnais d'un cheval que je ne saurais désigner expressément :* E li estrier et la paaigne Furent ouvré a or d'Espagne.

PAIE (faire) 13015 *(forme assurée par la rime* : plaie), *faire accommodement* (*Cf.* paier, *de* pacare).

PAINER *(act.), regretter* 13002.

PALASINS *(suj. sing.)* 2843, *paralysie* (?).

PAONIER 12366, Ne paonier ne garçonalle. *Est-ce le même mot que* paonnier, *celui qui soigne les paons? C'est probable, quoique Ducange le rapproche de* pedones. *Cf.* Garin le Loherain, I, pag. 251.

PAR *(prépos.), indiquant le moyen*: ostagié *par* retór, c.-à-d. *à condition de retourner*, 8945. 9690. 9695; *cf.* par ostage 9693; — *avec un sens distributif, pour isoler:* 9650, par lui seul l'a mis à raison; 10067, cascun par

soi (*Cf.* 11823); 10272, pris et loié et tout par soi.

PARIE = pariée 2850, *pareille, égale.*

PARTIE (faire) a, *faire part à, donner part à*, 5246. 5266. 5301 etc.

PAUTONIER, *archer, homme de pied*, 4863 (BC serjant); — *ailleurs ce mot a un sens péjoratif*; *cf.* Ogier de Danem. 3857, les Quatre Livres des Rois, etc.. *et le prov.* pautonier, *vagabond. Il ne faut pas le confondre avec* paonier, *dont le sens est voisin.* (V. plus haut).

PECIÉ, *faute commise, malheur* : 3906, e! Diex, fait il, com grant pecié M'a on ore chi anonchié !

PEK 14604 *et* PIEK 3190, *pitié, de* pectus; *cf. dans d'autres textes* pect, *au sens de «poitrine.»*

PÈNE : traire la p. par l'oel 1951-2; *cf. l'expression familière* «passer la plume par le bec à quelqu'un».

PERROIS 14117, *amas de pierres, endroits pierreux.*

PETIT, *peu :* en petit d'eure (BC *Addit.* 403); en petit d'óre (BC *Addit.* 404), *en peu de temps;* qui mólt parole et petit face 1974; — *aussi avec un nom pluriel;* — pór .j. petit que ne (*V.* PRÈS NE).

PIÉ (.j.) *sert à renforcer la négation,* 5198; n'escapa piés 12771 (cf. 10070. 12391). *Plaute a dit :* «nunquam pedem penetrare». *Cf.* Le savetier Baillet III, 104), v. 30, ja n'en wiegne pié. — Plain pié *(avec une négation dans le premier membre),* 6428, qui onques sist plain pié sór moi.

PIGNONS 8018, *barbes de la flèche.*

PITALLE (*pour* pietalle) 9325, *gens de pied*; cf. frapaille 9414, *et* 'a gent menue *(passim).*

PIUMENT, *épices en général,* 2815. 3542; *cf.* orpiment (BC *Interpol. après* 3548 A).

PIUEMENT 8347 = *pieusement, forme influencée par le régime* piu.

PLAIT (pór nul) 1147, *pour rien au monde, en aucune façon.*

PLAN 7825, *plaine.*

PLANTIOUSE : 9899, (contrée) de chevaliers bien plantiouse.

PLUS ET PLUS, *de plus en plus* 7752. 7753.

POINT *(avec négation) est encore substantif :* 11072, ja nul point ne m'en peseroit (*V.* gant).

POIS (.j.) *sert à renforcer la négation,* 4636 (*Cf.* BC *Interpol. après* 5584 A); — *au pluriel :* Se chi estiés .xiij. mois, Ne mangeriemes pór çou pois 4511-2.

POISE (*Ind. prés.*): 1105, de folie vous poise.

PÓRPRENDRE les montagnes *(en parlant d'un cheval), les escalader,* 4967; cf. 4239 et 7712, p. tère; 4242, p. le cours, etc.

PÓR TANT QUE 10563, *pourvu que*; *cf.* pór ke 2840. 2843. 11187. 11189.

POSE (a cief de), *après une pause*, 8174. 8326 (et souspira a c. de p.); cf. au cief de p. 11091, *et Troie* 15434, a chief de piéce = *après un moment;* — ne ne fu puis en mólt grant pose, *Thèbes* 14616 = *de longtemps.*

PRAÈL 7696 *et* PRAÈLE 4211. 7239, *prairie; partout ailleurs* prée *ou* praerie.

PRÈS NE 2302, *il s'en faut de peu que.... ne; cf.* Le savetier Bailiet, 96 (*Rom.* III, 105), *et les expressions analogues* pór poi ne 2508 etc., pór .j. poi que ne 2240, pór .j. petit que ne, *passim.*

PRIVÉ, *familier, connu :* 6782, a ceus de Tebes fu privée.

PUINT 6061, *pommeau de l'épée (V. L. Gautier,* Chans. de Rol., *éd. class.,* Eclairciss. III).

PUMIAX (li) d'une coupe, 9816, *semble désigner une anse latérale, ou peut-être le sommet du couvercle.*

Q.

QUE, *car, parce que (passim).*

QUE QUE 14195 BC, *pendant que.*

QUERINE 10678, *colère, rancune.*

R.

RAGE, *action terrible,* 3704; — *folie, folle imprudence* 7437; —*chose pénible à dire,* 404; — *le sens est remarquable dans BC, Addit.* 356; sont tuit au jeu et a la rage, *c.-à-d.* « *à la fête* ».

RAIDON (a grant) 8020, *à flot; dérivé de* rait = radius.

RAIEMBRE 4332 (et prisoniers mólt ciers raiembrent), *rançonner; cette forme se retrouve dans l'*Alexandre.

RAIENT *(part. du précéd.), rançonné* 9960, *racheté, sauvé,* 11948. *V.* Gachet, *s. v* raiens, Tobler *(Mittheilungen)* I, 266) *et* Scheler *(Li bastars de Buillon,* au v. 153), *à propos du mot* royamant, *corruption de* raiemant *(qui rachète),* c.-à-d. *sauveur.). Dans notre texte, le sens de* mettre a rançon *est assuré au vers* 9960 : je sai de fi tout a estrous Que vós serés raiens trestós; *au vers* 11948, chevaliers est vaillans et prous, Nos homes a raiens trestous, *celui de* sauver *est seul possible. — Je trouve la forme* reaint *(suj. plur.) dans les* Joies Nostre Dame *de Guillaume le Clerc de Normandie* (Zeitschrift, III, 2), v. 877, *et* reaindre *(infin.),* v. 1029.

RAISON (mettre a) *ord*[t] « *adresser la parole à quelqu'un; le sens est un peu différent au v.* 1071, qui de riens le méte a raison, *c.-à-d.* « qui puisse le renseigner ».

RECETER, *se retirer, trouver un abri (au sens neutre), de* receptare, 10563. 11187. 11189; *cf.* recet 10666, *château-fort.*

REFLAMBIER 13770, *resplendir.*

REGARDER (se) 3561. 4046, *regarder.*

REGRETER qq[n] 13220, *exhaler*

ses regrets, ses plaintes au sujet de la mort de qq^n ; cf. Alexis 26e; Roland CLIII. 2026; CCIX, 2686, *et d'autres exemples que cite G. Paris* (*Alexis,* pag. 181).

REONDEMENT (.v. jórs entirs) 4301, *complètement (cinq jours et pas moins).*

RESORTIR, *faire rebondir, repousser* : 4055, li piaus est dure, si resort.

RESTANT, *qui s'arrête, fatigué (en parlant d'un cheval)*, 4971.

RETINTER 8584, *retentir*; *cf. le mot suivant.*

RETOMBIR 1268, *retentir* (*V. Littré, s. v.* retomber); *encore usité au* XVIe *siècle, au sens de* rebondir (*Darmesteter,* Tableau de la langue au XVIe siècle, *dans* Le XVIe siècle en France, pag. 186).

RIME, *doublet de* frimas, *vient, comme lui, de l'anc. scandinave* hrîm, *où l'aspiration est tombée, au lieu d'être représentée par* f. *Ici* rosée, *ou plutôt* brume : que li solaus abat la rime 9552; li jórs esclaire, ciet la rime 8410 (cf. 9372).

RIVOIER 7020, *chasse en rivière.*

ROCAL 2242, *rocher ou masse de rochers.*

ROCIÉRE 2485, *rocher.*

ROFE, *peau épaisse d'un serpent,* 4033. 4035; *cf. Amis et Amile* 3075, roife, *et Thèbes* 4055 A, li piaus, *en parlant du même serpent.*

ROIAL (li) 4709, *les soldats, les partisans du roi.*

ROIE (nis une), *peu de chose; cf.* gant.

ROORTES 4416, *liens tordus, de* retorta; *cf.* reorte, riorte *dans Burguy.*

ROSTE 4340 (la tours en est roste et grifaigne) ; — *subst^t.* 2226, (rocier) haut et naïf et de grant roste (*rime avec* acoste). *Ce mot doit évidemment être séparé de* ruiste *et* ruste, *au sens de «rude, fort», d'où notre mot* rustre (*M. Förster les tire avec raison de* rusticus), *et aussi de* roit, roide = rigidus (*V. Förster*, Li chev. as .ij. espées, *note au v.* 11692, *et* Zeitschrift für rom. Philol. III, 261). *La forme* roste, *qui ne semble pas avoir été rencontrée ailleurs, autoriserait l'étymologie* robustus, *et alors notre mot devrait être également séparé du prov.* raust (=*rude, rauque*), *que l'on trouve employé en parlant d'une pente, d'une côte, dans la* Vie de Sainte-Enimie (*ap. Bartsch,* Denkmæler, 232, 33).

RUBEST 210 (puis entrent en une forest Mólt loin de gent et de rubest) *est peut-être une inadvertance du scribe amenée par* rubeste, *qui se trouve à la fin du vers suivant. On pourrait corriger* molest, *qui serait alors un doublet masculin de* moleste, *lequel se trouve au v.* 7246. Rubeste, *au v.* 211, *a le sens de «sauvage»* (la fores ért grans et rubeste); *il ne vient sans*

doute pas de robustus, *comme le veut Roquefort. Cf.* Vie de Saint-Jean Bouche d'Or *in* Rom. VI, 3, v. 337-8 :

Li lions et les autres bestes,
Dont il i ot moult de rubestes.

Et de même v. 803-4; cf. également Guillaume de Palerne 4549, tant flueve grant, fier et rubeste.

RUE, *sentier,* 2119. 7572.

RUIS (suj. sing.) 2194, *rouille*; *le rég. est* ruil (V. *Roquefort*, s. v., *et cf. le rouergat* rouïl.

S.

SAAIGNERIES 9301, *lieux où l'on engraisse les animaux* : illoec a grans s. (BC bercheries), Et grans plentés de porkeries, où *il faut* gaaigneries. *Aux vers* 9293-4 (la terre i est bien saaignie, cultivée et aplanoïe), *il faut peut-être aussi corriger* gaaignie, *d'après C.*; *mais* saaignie *peut s'entendre.*

SAINGLEMENT, *séparément,* 1357; — *simplement* 2095. 5416 etc.

SANGUIN 2926, *sanglant.*

SAUDÉES 1116 (et sui venu saudées querre), *service féodal, et non pas « solde »; cf.* soldoier 1537, *en parlant de Tydée et de Polynice accueillis par Adraste, et* saudoier *passim. Il semble cependant qu'il y ait eu dans certains cas une solde attachée à ce service, même quand il était offert à titre gracieux et par dévouement à la personne du suzerain. Ainsi, dans la* Leggenda di Vergogna, *ce prince se met avec ses amis à la solde de la princesse de Faragona* : « E fece loro, *dit l'auteur* grandissimo onore, e fece da' loro la paga grande e grossa. »

SEGLOUTIR 13929, *sangloter.*

SEPOUTURE 13430 etc., *sépulture; cf.* tumólte 6921.

SERI (tót) 2854, *tout doucement, cf.* a seri, *ap. Burguy.*

SI (pór) que, *à cette condition que,* 3069.

SI FAIT 5372, *tel; cf.* Roman de Troie *et* Chron. *de Benoît, passim.*

SI FAITEMENT 1053, ainsi ; *cf.* Troie *et* Chron.

SOLSIS *(suj.)* 7079 BC (D sósit, A tère) et 7175 BC (A *diffère*); sousci 7075 C (D sósi, B solsi, A abisme), *gouffre, abîme. Pour l'étymologie, voir notre article dans la* Revue des l. rom., 3e série, tom. II, pag. 209 sqq., *et cf. Boucherie* (ibid., 2e sér., tom. V, pag. 51), *G. Paris* (Romania, VI, 148 *et* 436), *Grœber* (Zeitschrift für rom. Philol. II, 1, 190) *et Joly* (La fosse du Soucy; *Paris, Vieweg,* 1877).

SÓR (*pour* sós) 4757 A. 4795 A. 9074 A; sór .j. lorier 3554 BC (A sós .j. rocier); sórsèle 5450 BC; — desór (=desós) 4745 A; *cf. Brun de la Montaigne* 838, desous (= desus). — *A l'inverse,* sous *pour* sór 5338 AC.

SORBER 6993, *engloutir.*

SÓRPOOIR *(act.), surmonter, venir à bout de,* 7542.

SOTES, *idoles, fétiches,* 960 B (A ydles, C ydres).

SOUSDUIS 9987, *séducteur, habile.*

SOUSPOIAL 602, *appui.*

SOUSPRIS *4391, *surpris; cf.* sous *pour* sór, 5338 AC.

SULLENS 2810, *dégouttant de sang, souillé* (litt^t *qui souille*).

T.

TANS (c. tans et plus) 4617, *cent fois et plus* (*de tentes*).

TARENTE 1042, *tarentule?, bête hideuse dans la forêt d'Argos.*

TART (a), *tard,* 2207. 3770.

TENECLE 4708, si fist la nuit tenecle et noir, B qu'il virent l'oir (*lis.* l'air) oscur et noir, C qu'il coirent (*lis.* virent) l'air o. et n. — *Ces variantes prouvent que BC n'ont pas compris* tenecle, *qui doit sans doute être rapproché de l'esp.* tiniebla *et tiré de* tenebra; *mais la dérivation est obscure. Cf.* teniecle *dans* Phil. Mousket *et dans* Amis et Amile, *et d'autre part* tenerge *dans* Troie, *la* Chronique *de Benoît,* Saint-Auban *et* Saint-Brandan.

THOMAS (qui fu fais outre Saint) 6724, *(en parlant du char d'Amphiaraüs), c'est-à-dire « dans une contrée très éloignée ». Il est bon de noter que l'auteur du char est Volcan* (*Vulcain*); *il s'agit donc ici d'un pays de pure fantaisie; cf.* qui fu fais outre Saint Evron *B,* Curon *C* (*Add.* 157), *en parlant de l'écu de Capanée.*

TINTELANT 9594, *faisant résonner leurs entraves* (*en parlant des prisonniers*).

TOIVRE 829, *fenêtre* (?) : les piés li met a l'eur du toivre Pór les plaies mix aperçoivre. — (La) Toivre, *que cite Ducange, en le tirant de* Partonopeus de Blois 752, *doit être lu* l'atoivre, *comme au vers* 4306, *où le sens proposé par Burguy* (*tête d'animal à la proue du vaisseau*) *est bien douteux. L'étymologie donnée par Grimm, l'anglo-saxon* tiber, a. h. a, zepar = *bétail, est acceptable pour* atoivre = *animal, bête de telle ou telle espèce* (*cf. ici même, v.* 6773, le curre traient .iiij. atoivre, B azoivre, C azoine), *mais nullement pour* toivre, *dans les exemples du* Partonopeus (toivre de la nef) *et dans le nôtre. Il est juste de noter que le mot* tiber *convient très bien comme forme* (*Cf.* Toivre = Tiberis (*fleuve*). — *Mussafia* (Jahrb. VIII, 119) *rapproche de* toivre *le prov.* sibra *dans* Flamenca, v. 4297-9 : el mon non a drago ni vibra, Ors ni leon ni lop ni *sibra* Qu'om nol puesca adomeschar; *Diez* (Etym. Wört. II, 689, *4e édit.*) *compare le portuguais* zevro, *fém.* zevra, *qui semble signifier une pièce de bétail, sans qu'on puisse préciser.*

TASTER 2853 *et* TASTONER 2850, *tâter doucement, caresser*

pour endormir. Il semble que les femmes, et même les jeunes filles, aient été chargées de ce soin envers les hôtes au moyen-âge ; cf. ici même : de tastonner ne fu parie 2850, *en parlant de la fille du prêtre-roi Lycurgue. Voir les exemples cités par Tobler* (Mittheilungen, I, 268), *et tirés* d'Auberi, *du* Charroi de Nismes *et de* Girart de Rossilho.

TEATRE 409 (Et vit le temple d'Apolin; Ens el teatre vint esrant Et descendi del auferrant). — *Ce mot semble ici désigner le parvis situé devant l'entrée du temple; dans ce cas, il vaudrait mieux lire*: en cel t. — *Littré n'a pas d'exemple avant Oresme* (XIVe *siècle*).

TÓRNÉ (s'en sont) 14407, *sont partis; de même* 14431, de chi tórnés, *allez-vous-en;* 14433, se n'en tórnés, *si vous ne vous éloignez*, etc.

TOUPIER 14526, *tournoyer en tombant comme une toupie* : vont toupiant jambes levées.

TRAIT (le) d'un arc 7280, *à une portée d'arc* (*cf.* traitie); — plus que le trait 7520, *plus vite qu'un trait* (*cf.* plus que le pas).

TRAITIE, *portée d'un trait*: .iiij. traities a un arc 3622; *cf.* 3353, defors les murs une traitie, *où il semble qu'il faille admettre le sens du fr. mod.* traite (longue traite, longue distance).

TRANBLOIS (*fém.*) 2285 (BC fievre) *tremblement, frayeur.*

TRAVEIL 2683 (*rimant avec* someil) *est constant dans notre texte : il semble refait sur* traveiller.

TRÉS, *depuis*; — trés ce tans 13106.

TRÉS DONC 13061, *depuis lors.*

TRÉSVIRER 12940, *éviter par un mouvement du corps, se détourner de.*

TRÓVER QUE, *décider que* (*avec le futur*) : en son conseil tróva li rois... Que de lui fera chevalier 351 (*cf.* 3513 etc.; — *la tournure est double dans les vers* 14247-9 : .I. conseil a iloec tróvé, Et se li ont toutes loé K'avoec èles retórnera.

TUMEÓRS 133, *baladins, gens qui font lutter les ours contre les chiens.*

TYMBURE (BC *Add.* 300), *coffre; cf. en rouergat* timbre, *fosse avec revêtement de pierre pour mettre à tremper les peaux que l'on veut préparer.*

U.

UN 6361, *un seul, un même* : que d'un pére soions andui (*cf. lat.* unus).

V.

VAIN 4794 (Pollinices ne soit pas vains), *étourdi, ou peut-être simplement « inutile (au succès du stratagème) ».*

VAISSÈLEMENTE (*fém.*) 13087, *vaisselle* (*d'or ou d'argent*) ; *cf. Ducange s. v., qui cite un*

exemple de Cléomadès *et plusieurs autres tirés des* Ordonnances des rois de France (XIVe *siècle*).

VASSÓR 14065, *même sens que* vassal, *qui est très fréquent ici au sens de «homme de cœur, vaillant», cf.* vasseur, Rutebeuf, I, 50.

VENDUE (si), *pour* si cher vendue (*en parlant d'une porte*), c.-à-d. *bien défendue.*

VÉS, *vase, urne funéraire* (BC interpol., *sub. fin.*); *cf.* vessel (*ibid.*, *2 vers plus loin*).

VIAX 10067, *du moins; cf. Burguy*, II, 331.

VIELLE 2077, *espèce de poisson.*

VIS 2366, *à peine* (*lat.* vix) : tant en i gist de deplaiiés Dont jamais n'ert vis .j. haitiés; *cf. Vœu du heron:* Et puisque couars est, je dis, a mon avis, Qu'au plus couart qui soit ne qui onques fust vis Donerai le hairon : c'est Edouart Loeïs; — avis (= ad-vix) .j. jór 1242. 8316. 10640 (*cf.* advisunkes, *ap. Burguy*, II, 311).

VISTE (mar) joie 8372, litt^t *joie mal vue, triste joie. Pour* viste *participe, cf. l'ital.* vista *et* vist (*fém.* vista) *dans les patois du Midi.*

VOEL (ton) 434, *selon ta volonté; cf.* mon voel (*Lai de l'épervier*, v. 134, in *Rom.* VII, 6) et déjà dans les *Serments de Strasbourg*, meon voil.

VOIRE (la), *la vérité* (BC *Addit.* 654); *cf.* sa mérite = *ce qu'il mérite* (*ibid.*, 727).

W.

WAER (se) 12629, *se plonger dans l'eau* (dusqu'en mi l'aige se waérent).

WAUCRANT 1081, *errant sur mer; cf. Flore et Blanceflor*, 1287, par mon cief n'est pas marceans; Gentix hon est et waukerans; Vie du pape Grégoire le Grand (*ap. Littré* Hist. littér., II, 233), quant li bastels s'alot guaucrant; *et la* Conception *de Wace*, 82 (Rom. VIII, 311), gaucrant s'en vont parmi la mer.

Y.

YDLES 960 (C ydres), *idoles. Cf.* ydeles (*Les signes de la fin du monde*, v. 32, publiés par P. Meyer dans le *Bulletin de la Société des anciens textes français*, 1879, n° 3, pag. 80), *ydles* (*Rois*, pag. 290), *et ici même*, interpol. après A 1871, *ydres* BC.

YNDE 5837, *vêtement de pourpre; — il est peut-être adjectif au v.* 5415, d'une pourpre ynde fu vestue.

YSOPÉ 1412, *espèce de boisson; cf.* Flore et Blancefl., 495.

FIN.

NOTE ADDITIONNELLE

SUR LES MANUSCRITS ANGLAIS DU ROMAN DE THÈBES [1].

Il existe en Angleterre, nous l'avons dit, deux manuscrits du *Roman de Thèbes* : l'un à Cheltenham, que nous désignons par la lettre P, l'autre à Spalding, que nous représentons par S.

Le manuscrit P appartient à la belle bibliothèque de feu sir Thomas Phillips, anciennement à Middlehill, aujourd'hui à Cheltenham, dans le comté de Glocester; il y porte le n° 8384, ancien 1654 des mss. *Heber*, et s'y trouve depuis 1836. C'est un gros volume in-f°, de 310 millim. de long sur 225 de large, relié en veau et portant sur le dos de la couverture ces mots : SIEGES DE TROIE, ce qui explique, sans la justifier, l'erreur du Catalogue imprimé, qui ne fait aucune mention du *Roman de Thèbes*, quoiqu'il donne, en général, le contenu des manuscrits dans tous ses détails. On y compte 34 cahiers : les deux premiers feuillets du 1er cahier et le dernier feuillet du 34e manquent. Cette dernière lacune n'enlève rien au texte de notre *Roman*, mais le *Roman de Troie* a perdu un assez grand nombre de vers, comme on peut s'en assurer en comparant avec l'édition de M. Joly le début de notre manuscrit, que nous donnons ci-après :

(f° 1 r° col. 1) L[2]fu de la quinte assamblee,
par grant ire fu joustee.
Si vous dirai tout a devise
Com fu mors li rois de Larise,
Et com fu mors li rois Redois,
.I. des plus haus del ost grejois ;
Et com fu mors rois Citrosus, etc.

[1] La publication du présent travail ayant été retardée de quelques mois, par suite de circonstances indépendantes de notre volonté, nous croyons devoir y consigner les principaux résultats de l'examen des manuscrits anglais que nous avons pu consulter dans l'intervalle.

[2] Le commencement des deux premières lignes est occupé par une grande lettre ornée (L), qu'on a empruntée à un autre manuscrit, mais qui ne se rapporte nullement au contexte.

Voici maintenant l'*explicit* du poème :

(f° 186 r° col. 1) Ci ferons fin bien et mesure :
Auques tient li livres et dure,
Ce que dit Daires et Ditis
I avons si retrait et mis
Que, sil plaisoit as jougleors,
Qui de ce sont aaiseors (*sic*)
Qu'autres ont fait et reprenans,
Et a trestos biens envians,
Ne que ja riens n'avra honor
(col. 2) Qu'il n'aient ire et dolor,
Ci se poroient il bien taire
Del oevre blasmer et retraire :
Car tels i poroit afaitier
Qui tost i porroit empirier.
Celui gart dix et tiegne en voie
Qui bien s'avance et monteploie.
Icil ne va mie a rens
Qui dement (*sic*) va al desus ;
Mils valt eurs et esperence,
Et qui en diu a sa creance
Ne lui puet pas mesavenir.
Si estuet le conte fenir :
Ici fenist la miudre estoire
Qui onques fust en nul memoire ;
Je n'en sai plus, ne plus n'en dist
Benois (soit) qui l'estoire fist.

A la suite, et sans aucune autre indication qu'une lettre ornée, vient le *Roman de Thèbes*, qui s'étend du f° 186 r° col. 2 au f° 269, lequel n'est occupé qu'au recto. Nous donnons ici l'*explicit*, en écrivant en italiques les vers qui ne se trouvent pas dans le ms. A :

L'estore avomes chi finee,
Si comme Thebes fu gastee ;
Tres cel tans fu si escillie
C'ainc puis ne fu reherbergie.
Ele fu mlt d'antiquité,
Et si ot mlt nobilité.
Outre Gresce est joste le mer,
La le poet on encor trove[*r*] :
Car ele fu mlt noble cose,
De grans muriaus fu bien enclose,

Et fu bien ains .xx. ans assise
Que Troie fust arse ne prise.
N'encor n'estoit Rome li grans,
Ne ne fu puis en mlt grant tans [1].
Ichi faut de Thebes l'ist*oire*,
Bien ait ki le mist *en memoire* [2].

EXPLICIT LI RO*mans de Thebes*,

Le manuscrit contient 269 folios à 2 colonnes par page de 40 vers chacune. Le *Roman de Thèbes* n'a que 13 vers au recto du f° 186; il en a 41 à la 2me colonne du recto du f° 269 et dernier, ce qui donne 83 folios complets à 160 vers, soit 13,280 vers, auxquels il faut ajouter 13 vers pour le recto du f° 186 et 1 vers pour le recto du f° 269, ce qui fait un total de 13,294 vers, c'est-à-dire 1,328 de moins que dans le ms. A (qui en a 14,620), si l'on ne tient pas compte des deux vers de l'*explicit*, ou 1,326, si l'on en tient compte [3]. Ajoutons que les deux poèmes ne sont point de la même main, quoique l'écriture indique la même époque, c'est-à-dire la fin du XIIIe siècle.

Le manuscrit de Spalding (S) a été décrit par M. P. Meyer (*Romania*, V, pag. 3 sqq.), à qui nous avons emprunté les renseignements que nous donnons ci-dessus (Voir pag. 169). Nous devons cependant noter que l'*Ordre de Chevalerie* n'est qu'un fragment de 212 vers, dont 24 au verso du f° 236, col. 2, à la suite du *Songe vert*, après un intervalle équivalent à 4 ou 5 lignes, 92 au recto du f° 237 et 96 au verso du même f°. Nous faisons entrer en ligne de compte 6 vers détruits par la moisissure au bas du feuillet, et 8 qui sont incomplets pour la même cause. Le *Songe vert*, dont nous préparons une édition, va du f° 227 r° au f° 236 v°, col. 2; le *Roman d'Eneas*, du f° 105 au f° 164 r°, col. 1, où il a 8 vers. Le *Roman de Thèbes*, qui le suit sans interruption, s'étend donc du f° 164 r°, col. 1, au bas du f° 226 v°, la première colonne n'ayant d'ailleurs que 26 vers et la dernière 44; les autres colonnes, à raison de deux par page, ont le plus souvent 46 vers, rarement 47 ou 48, plus rarement encore 44 ou 45. Le poème a

[1] Cette lettre manque par suite d'une déchirure; il en est de même des lettres ou mots écrits plus bas en italiques et rétablis par conjecture.

[2] Notons en passant que ce second *explicit*, assurément dû à un scribe, semble indiquer que, dès le XIIIe siècle, le nom de l'auteur du poème était déjà tombé dans l'oubli, ce qui n'enlève rien au mérite de l'œuvre.

[3] Le vers correspondant au v. 1,281 de A manque; mais, en revanche, le dernier vers de la colonne précédente a été répété en tête du f° 196 v°.

ici en tout 11,636 vers, un peu plus que dans les manuscrits du *remaniement*, c'est-à-dire dans BC.

Occupons-nous maintenant du classement de ces deux manuscrits, et recherchons rapidement quelle place il convient de leur assigner dans une classification complète, et quels changements il y a lieu d'apporter à notre classification provisoire. Il sera facile de nous suivre en se reportant d'un côté au chapitre qui traite des manuscrits, de l'autre à l'analyse du ms. A et aux détails donnés sur la rédaction postérieure représentée par BC; cependant quelques détails sur la composition respective de chacun des mss. P et S ne seront pas inutiles.

Il suffit d'une lecture rapide pour constater tout d'abord la parenté de P avec A, et de S avec BC; mais la difficulté est plus grande si l'on cherche à établir les rapports des deux groupes considérés comme tels, ou d'un manuscrit isolé avec les autres manuscrits de même groupe ou de groupe différent. Nous avons dit que P était apparenté avec A; il nous suffira de donner, à l'appui de cette assertion, la comparaison sommaire, vers par vers, des deux manuscrits, pour le *Prologue* et l'*Histoire d'Œdipe*, dont la composition est si différente dans le groupe BCS. Voici les seules différences qui existent entre A et P : les chiffres sont ceux de A. Après le v. 18, P place deux vers médiocres, pour faire mention de *Stace :*

Et ke il fisent par grant grasse
En .i. livre, com dist Estasse.

De même, le v. 4,193, *Si com l'estore le raconte,* est ainsi modifié dans P : *Si com Wistasses nous raconte;* également dans BC (*Estaces*); S manque. Nous avons d'ailleurs déjà fait remarquer cette tendance de BC à multiplier ces indications de sources. Les vers 81-2, 235-6, 329-30, 519-20, 577-80, 771-2, qui manquent dans P et dans BCS, peuvent être considérés comme des interpolations dans A. Les v. 221-4, qui manquent dans P, et les deux qui précèdent, sont modifiés dans BCS et réduits à 4 vers de même sens; il y a donc là un oubli. C'est également par un oubli fréquent chez notre scribe que manquent les vers 489-90, 633-4, 645-6. Quant aux vers 189-94, qui manquent également, leur suppression n'offre que des avantages : il est vrai que BCS ont les vers 191-2 et 193-4, mais dans deux passages distincts et joints à des vers qui ne sont pas dans AP. — Sur les 8 vers ajoutés après A 94, les 4 premiers sont assurément interpolés; les 4 derniers, communs à BCS et à P, semblent nécessaires. Il en est de même

des 2 vers ajoutés après A 672, mais les 12 vers destinés dans P à expliquer les sentiments de Jocaste, oubliant la mort de son mari pour épouser Œdipe, offrent tous les caractères d'une interpolation ; la question est douteuse pour les 2 vers placés après le vers 690 de A. Reste un passage où P intercale habilement 12 vers entre les vers 701 et 702 de A : les 9 derniers ne sont que dans P ; les 2 qui précèdent sont également dans BCS et semblent tirés de l'original ; enfin le premier sert dans P, comme dans BC, de soudure entre le vers 701 de A et les deux vers dont nous venons de parler.

En somme, on voit que le ms. P appartient à la même famille que A ; ce qui accentue encore cette ressemblance, c'est que le scribe était certainement picard, comme Madot, et reproduit la plupart de ses particularités orthographiques. Cependant il n'était point tout à fait de la même région, comme le prouve, par exemple, l'emploi fréquent qu'il fait de *ie* pour *e* en position, phénomène qui appartient plutôt au pays de Liége qu'à la contrée autour d'Arras. Mais de graves différences distinguent les deux mss. et empêchent qu'on ne les regarde comme issus d'un archétype commun. La plus importante est la présence dans P d'un intéressant épisode, qui n'a pas moins de 1122 vers, et dont voici un court résumé :

Pendant qu'Étéocle se réjouit de la mort de Tydée et songe à une attaque générale contre les Grecs, arrive un messager qui annonce pour le lendemain l'arrivée de son maître *Céfas*, roi de Nubie, avec vingt mille chevaliers. Ce prince vient au secours de Thèbes, dans l'espoir d'obtenir la main d'Antigone ; sa sœur *Galatea* est la *drue* d'Étéocle[1]. Le messager offre à Antigone un riche bandeau d'or orné de pierres précieuses. La princesse, dans son saisissement, n'ose protester et fait une réponse évasive ; mais à peine est-elle seule qu'elle se désole. Elle avait l'habitude de voir, une fois au moins tous les jours, son fiancé campé en face de la tour qu'elle habitait : ce jour-là, il était allé en embuscade, et Antigone, ne le voyant pas, le soupçonne d'infidélité. Elle se décide à lui écrire deux lettres, l'une fort sèche où elle lui annonce l'arrivée de Céfas et ses projets de mariage, et qui doit lui être remise d'abord, l'autre où elle lui adresse des protestations de fi-

[1] Cf. A, v. 8507-8 :

Galatea ot non s'amie,
Fille le fort roi de Nubie.

C'est sans doute ce passage qui a donné à un remanieur l'idée de cet épisode.

délité éternelle. — Le messager d'Antigone, suivant les instructions qu'il a reçues, présente d'abord la première lettre, et, témoin du désespoir de Parthénopée, il se hâte de lui donner la seconde, avec le bandeau royal et le gonfanon blanc que la princesse le prie de porter dans la bataille qui se prépare. D'accord avec Adraste, Parthénopée dresse une embuscade, avec Capanée, Hippomédon et Polynice, sur le chemin que doit suivre Céfas pour ariver à Thèbes. Quarante mille Grecs attaquent les vingt mille chevaliers nubiens. Combat d'Étéocle et de Polynice. Parthénopée sort de son embuscade, Hippomédon fait de même; Étéocle, se voyant trahi, perd son assurance. Céfas, reconnaissant sur le front de Parthénopée le bandeau qu'il avait envoyé à Antigone, s'élance sur lui avec fureur, mais il succombe sous les coups de son adversaire. Neuf cents hommes seulement parviennent à se réfugier dans la ville. — Dans sa fuite, Étéocle est de nouveau attaqué par son frère, qui le blesse à l'épaule, et, voyant venir Hippomédon, il se hâte d'abandonner la place et se sauve, grâce à la vitesse de son cheval *Blanchenue*. Il rencontre Antigone et lui reproche sa trahison; celle-ci affirme de nouveau son amour pour Parthénopée. — Un des chevaliers de Céfas, Ponce, ordonne de porter son corps dans la ville, où on lui fait de riches funérailles; Antigone ne peut s'empêcher de plaindre ce beau jeune homme et se repent de sa faute. Ponce va annoncer à Galatea cette triste nouvelle, et, dit l'auteur, il « garda la belle jusqu'à ce qu'elle fût bien mariée ». Adraste va au devant des siens et toute l'armée se réjouit de cette victoire.

Malgré l'intérêt que présente cet épisode, nous sommes obligé de le mettre au nombre des additions ou modifications apportées à l'œuvre primitive. En effet, aucune transition ne rattache les deux derniers vers (*Puis se coucent et endormirent Tres k'au demain ke le jor virent*) au premier vers de l'épisode du *ravitaillement*, qui les suit immédiatement : *Tous ses barons Adrastus mande*, etc., et on ne rencontre dans la suite du texte, même dans P, aucune allusion aux faits racontés ici. Il faut noter de plus ici l'emploi relativement fréquent d'une forme dont nous n'avons pu trouver qu'un exemple dans les quatre autres manuscrits (destrois : *meterois*) [1] ; je veux parler de la 2me pers. du plur. en *ois* qui se rencontre ici quelquefois : *perdrois* : drois 9261, rois : *irois* 9624, où il faut noter *menres* au vers suivant, rois : *averois* 9794, enfin *acheieurois* (lisez *achieverois*) : *perdrois* 9569-70, ce dernier cas

[1] Ici P donne *defois : entenrois* (lisez : *entrrois* ou *entrerois*), S *destreis : mettreis*.

douteux, les deux mots qui riment ensemble étant de même nature. Il nous paraît difficile d'attribuer au même auteur deux textes qui se comportent si différemment sur un point si important.

Là d'ailleurs ne se bornent pas les différences entre P et A. Sans parler d'un certain nombre de passages où P se sépare de A, d'accord avec BCS, en ajoutant ou en retranchant deux vers, ou encore en réduisant à deux quatre vers de A, il en est d'autres, plus importants, où il offre, avec BC ou BCS, soit une rédaction spéciale, soit un certain mombre de vers qu'on ne trouve point dans A, soit encore des lacunes ou suppressions de parties plus ou moins admissibles. Comme dans BCS, la description de la grande salle du palais d'Adraste est supprimée (20 vers, que BCS résument en 4) ; il en est de même du long récit que fait Duceüs à Adraste de la mort et des funérailles de Parthénopée (v. 13211-669), et des détails que donne A sur le deuil d'Antigone et des chevaliers (réduits à 6 vers dans BCS); seulement P ajoute aux 6 vers qu'il conserve de A, 22 autres vers, où il parle de la fermeté d'Antigone, qui ne meurt pas de chagrin, comme dans A, le neuvième jour, mais seulement après la prise de Thèbes, ainsi qu'Œdipe, Jocaste, les deux filles d'Adraste, et Adraste lui-même. Dans l'épisode de Daire, le jugement est abrégé et de nombreuses coupures ont été faites dans le texte. Il y manque le discours de Créon à Étéocle pour revendiquer le droit des barons de juger leur pair et la réponse du roi (ces deux discours se trouvent en entier dans BC, et aussi dans S, mais avec quelques modifications), les précautions oratoires du discours d'Alis (*sic* BCS), quelques vers du discours de Créon, de la réponse d'Othon et de la réplique de Créon ; 10 vers de la réponse de Créon à Drias, et la plus grande partie de la longue réplique de Drias ; quelques vers du discours d'Alis et de ceux qui suivent jusqu'à la fin de l'épisode ; mais les discours compris dans les vers 11091-11596 de A manquent complétement, comme dans BC, qui, du reste, n'ont que les cinq premiers discours et suppriment les vers 10579-12080 de A, tandis que S est ici isolé et traite d'une façon indépendante la délibération des barons. Il faut noter ensuite la suppression de quelques détails dans la description de l'armée thébaine, qui tombe dans l'embuscade dressée par Hippomédon, et au début du passage qui raconte la mort de Parthénopée. En revanche, le ms. P décrit avec BCS (en se rapprochant de S, qui a 8 vers de plus que BC) la beauté des filles d'Adraste ; comme BC, il donne une seconde description de la tente d'Adraste, développe la querelle d'Athon et d'Othon dans le conseil, et ajoute quelques détails dans la scène entre Parthénopée et Antigone et dans le récit de leur entrée au camp des Grecs ; à

la fin du poème, il suit et quelquefois amplifie S, qui est différent de BC et plus complet.

Disons maintenant quelques mots de S. Il faut d'abord reconnaître qu'il laisse beaucoup à désirer au point de vue de la langue et de l'orthographe, ce qui n'a rien d'étonnant, puisqu'il est l'œuvre d'un scribe anglais. Mais il laisse apercevoir en plusieurs endroits des leçons meilleures que les leçons de A ou de BC, et peut rendre service pour la reconstitution du texte; à ce titre, il méritait d'être collationné. Le scribe a d'ailleurs la manie des interpolations de détail; on ne peut pas évaluer à moins de 1,000 les vers ainsi insérés dans le poème. Je ne parle pas des passages indépendants de AP qui lui sont communs avec BC, car ici chaque morceau veut être examiné à part. La rencontre de BC avec S dans certaines parties, par exemple dans l'épisode de la vieille à l'énigme (d'ailleurs considérablement développé dans S), ou avec PS, par exemple dans la seconde description de la tente d'Adraste et dans les vers où il est question de la beauté de ses filles, prouve que ces morceaux ne sont pas, comme nous l'avions pensé tout d'abord, l'œuvre du remanieur qui a raconté le *Conseil des dieux et la mort de Capanée* d'après les données classiques, et *qu'il y a eu pour notre poème non pas un, mais plusieurs remaniements*. La parenté incontestable de S avec BC, dont il suit la plupart des leçons dans les passages communs à tous les manuscrits, doit s'entendre non pas du manuscrit d'où dérivent BC, mais de celui que connaissait l'auteur de ce que nous avons appelé d'abord le *remaniement*, de celui qu'il a modifié pour ramener le poème à la tradition classique sur la question de la mort de Capanée; car S, pas plus que AP (qu'il suit ici, malgré quelques lacunes), ne donne le *Conseil des dieux* et n'introduit à la fin du poème les modifications qui sont la conséquence de cette interpolation. D'ailleurs S, en dehors des interpolations de détail dont nous avons parlé plus haut, en offre de plus importantes. Il décrit longuement le combat des géants contre les dieux figuré sur le char d'Amphiaraüs, et raconte son arrivée aux enfers, où le héros s'épouvante à la vue des horreurs que l'imagination du trouvère y a accumulées. Au début de l'épisode de Daire, il s'étend avec complaisance sur le plan adopté par le traître pour livrer sa tour, et le fils répète à Polynice les recommandations que son père lui a faites; puis l'auteur raconte comment ce plan a été exécuté. La délibération des barons est racontée d'une façon tout à fait indépendante en 1,000 vers environ, et Othon est à peu près seul à défendre son ami; la fin de l'épisode est commune à tous les manuscrits. De plus, S raconte l'élévation de Créon au trône, et traite en grande partie

comme P la prise de Thèbes et l'épisode du bûcher des deux frères[1]. Enfin la mort du serpent qui a tué le fils de Lycurgue est placée avant l'entrée des Grecs dans la ville et traitée d'une façon tout à fait spéciale : ce n'est plus Parthénopée qui perce d'un trait le monstre, c'est Capanée qui le cloue à terre à l'aide d'un pieu aigu, et alors seulement il succombe sous les coups redoublés qu'on lui porte.

Essayons maintenant de classer les nouveaux manuscrits, et voyons s'il n'y a pas lieu de modifier le classement provisoire que nous avions adopté. Le ms. D, dont nous avions soupçonné l'importance, nous fournit un critérium qu'il convient de ne point dédaigner. Les vers 61-6 du 2me fragment, qui manquent dans A comme dans BC, doivent être considérés comme nécessaires au sens, car le verbe *eslire* (v. 60), employé absolument, serait trop dur[2]; or ces 6 vers se retrouvent dans P et dans S, ce qui semblerait indiquer une source commune d'un côté pour DPS, de l'autre

[1] Nous ne pouvons laisser de côté ce fait, que le scribe peu intelligent de S avait sous les yeux un ms. mutilé et mal relié : c'est ce qui explique pourquoi il a placé 136 vers (1 feuillet ?) de l'épisode de Montflor au milieu de l'épisode de Daire (fo 206 ro, col. 1, v. 37), en laissant d'abord une lacune de 134 vers (1 feuillet ?), et après, une nouvelle lacune de 200 vers (2 feuillets ?). A la suite, il place 138 vers (1 feuillet ?) qui appartiennent au conseil tenu par Étéocle à l'arrivée des Grecs, et reprend l'épisode interrompu. En revenant au fo 182, ro, col. 2 (Épisode de Montflor) où nous avons constaté la transposition, nous reconnaissons une nouvelle lacune, qui s'élève à 132 vers (1 feuillet ?) d'après le texte de BC (que suit de préférence S), et à 152 d'après celui de P. Notre hypothèse est donc pleinement justifiée.

[2] Profitons de l'occasion pour rectifier, dans ce 2e fragment de D, quelques-unes des conjectures que nous avions faites pour rétablir les lettres rognées. Au vers 61, il faut lire avec P *tel* (S *tiel*), au lieu de *cil*; au v. 57, *car* (S) au lieu de *mes*; au v. 51, *cui* au lieu de *si*, et maintenir *dex* du manuscrit, ou écrire : *cui l'ire Dé* (P *Cui li verais vaura confondre*, S *qe lire Dieu*); enfin au v. 3, *la ou* au lieu de *ou*. Quant au v. 17, que nous n'avions pas tenté de rétablir, P le donne semblable à A, et la leçon de S, qui a cependant quelque chose de D, ne résout pas, tant s'en faut, la difficulté. La voici :

Ne qui sache plius mal cerchier.

A la page 246, c'est le vers 92 de A, et non le vers 91 qui manque ; P les rétablit ainsi :

Ses dius li a respons doné
Apertement li a moustré,

— Ibid. 180, lisez avec P : *decevoient*, et non *de tenoient*.—Enfin pag. 191, v. 2943, il faut lire : *Petit m'ama*, et supprimer par conséquent la note.

pour ABC. On pourrait presque en dire autant des vers 55-6, qui, il est vrai, manquent dans P. De même les vers 51-2, qui manquent dans ABC, se trouvent dans PS; mais P supprime (sans doute par oubli) les quatre vers précédents, qui sont à peu près indispensables si l'on admet les vers 51-2, tandis que S maintient les six. Mais d'autre part AP se distinguent nettement de BCDS par les vers 77-8 de D (*Al sosi qui est en la place, E sacrifise grant i face*), délayés en 4 vers dans AP, qui sans doute ne connaissaient pas le mot *souci* (*sosi*, *solsi*). En ce qui concerne les vers communs à tous les manuscrits dans les deux fragments, D est beaucoup plus voisin de S que de AP : tantôt il est d'accord avec BCS, tantôt avec BC seuls, S restant isolé, par exemple au v. 31 (1er fragm.). Un cas curieux est celui des vers 6659-60 de A : *Gardez que ja ne s'en tourt uns* (P *homs*), *Es portes soit l'estors quemuns* (P *Desi as portes les metons*), où BS ont : *Gardez que ja nus* (S *uns*) *ne s'en tiengne Devant que la mort le retiengne* (B *Jusqe qe li murs les retienge*), tandis que CD, supprimant ces deux vers, donnent les deux suivants : *Ne redotum* (C *ne doutez vous*) *ja les garços* (C *ces garçons*), *Ne remange uns entres arços* (C *N'en remaindra un es arçons*) ; S les donne également après les deux premiers, et il semble avoir raison.

Que faut-il conclure de cette scrupuleuse exposition des faits en ce qui concerne les morceaux pour lesquels six manuscrits se trouvent en présence, et de ce que nous avons dit plus haut à propos des mss. anglais P et S ? Il semble d'abord difficile de se prononcer. En effet, le ms. P, qui est presque aussi ancien que A, offre incontestablement un caractère mixte qui en rend le classement difficile. Traitant l'histoire d'Œdipe comme A, et marchant d'accord avec ce ms. dans la plus grande partie du poème, il doit nécessairement être rattaché au même groupe que lui. D'autre part, comme il a les six vers caractéristiques dont nous avons parlé à propos des fragments de D, il doit être rapproché de D, et en même temps de S, qui est, nous l'avons dit, beaucoup plus voisin de BC que de A; or nous savons que BC, comme A, manquent des 6 vers en question et que, par conséquent, ces trois mss. dérivent d'un manuscrit commun. Pour éviter cette contradiction, nous supposons un manuscrit α contenant les 6 vers et contemporain du ms. β, d'où dérivent, à des intervalles très différents, d'un côté D, de l'autre S. De α est venu le ms. qui a supprimé les 6 vers (θ), et un ms. p qui les a conservés, et d'où dérive P; de θ proviennent à leur tour : 1° le manuscrit prototype de A (a), sans interpolations; 2° le ms. ρ, dont l'auteur est responsable des principales modifications au texte primitif que nous constatons aujourd'hui dans BCS, en

mettant à part le *Conseil des dieux et la mort de Capanée*, qui constituent un second remaniement (*r*). Il reste à expliquer les rapports qui existent entre S et BC, c'est-à-dire entre deux mss. appartenant à des familles différentes et même incompatibles. Pour cela, il faut nécessairement admettre que le scribe de S (ou de l'un des manuscrits, *s*, de la série qu'il représente) a eu sous les yeux un ms. de la famille α (branche représentée par BC) et un ms. de la famille β (que j'appellerai *b'*), et qu'il a choisi entre deux rédactions différentes celle qui lui convenait le mieux : ce qui n'a rien d'invraisemblable, si l'on considère qu'il y a dans ce manuscrit plusieurs passages où les deux rédactions (quand il ne s'agit que de deux vers) se trouvent transcrites successivement.

Pour nous résumer, voici comme on pourrait figurer le classement des manuscrits connus du *Roman de Thèbes :*

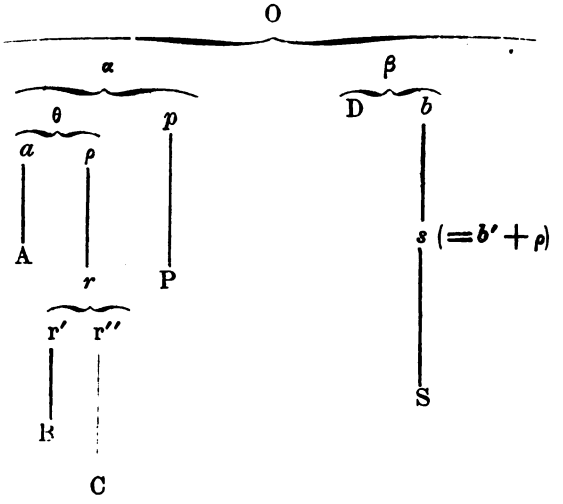

Montpellier. — Typogr. Boehm et Fils.

3354
20

THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.

CANCELLED
NOV 1 8 1988
2762533

27282.70
La legende d'Oedipe etudiee dans
Widener Library 002921541
3 2044 089 128 839